This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

Digitized by Google

BCU - Lausanne

1094382545

Digitized by Google

Digitized by Google

TRAITE

DES

MALADIES VÉNÉRIENNES.

Hen-Marchet, de Morges en Suisse.

Digitized by Google

Digitized by Google

TRAITÉ

DES

MALADIES VÉNÉRIENNES.

PAR M. JEAN HUNTER, *des Sociétés Royales des Sciences de Londres, & de Gothemburg, Associé Etranger de la Société Royale de Médecine, & de l'Académie Royale de Chirurgie de Paris, Chirurgien Extraordinaire de S. M. Britannique, Chirurgien Général en Second des Forces de Terre de la Grande-Bretagne, & de l'Hopital de Saint-George.*

TRADUIT DE L'ANGLOIS,

PAR M. AUDIBERTI, *Docteur en Médecine, Correspondant des Académies Royales des Sciences de Turin, & de Chirurgie de Paris, & Membre du Collége Royal de Chirurgie de Turin, & Chirurgien-Major du Régiment Suisse Valaisan-de-Courtan, au service de S. M. le Roi de Sardaigne.*

Un vol. in-8°. avec Figures : prix relié 6 liv.

A PARIS,

CHEZ MÉQUIGNON, l'aîné, Libraire, rue des Cordeliers, près des Écoles de Chirurgie.

M. DCC. LXXXVII.

Avec Approbation, & Privilége du Roi.

AZ 1471

Digitized by Google

S.-S.

BIBLIOTHEQUE CANTONALE
LAUSANNE

Digitized by Google

A SON EXCELLENCE

MONSEIGNEUR

LE COMTE DE PERRON.

Comte de Saint-Martin, Baron de Quart, & Seigneur de Saint Vincent; Chevalier de l'Ordre Suprême de l'Annonciade, & Grande-Croix, Commandeur de l'Ordre Militaire de Saint-Maurice, & de Saint-Lazarre; Général de Cavalerie des Armées de S. M. le Roi de Sardaigne, Miniſtre & Premier Sécrétaire d'Etat au Département des Affaires Etrangères.

MONSEIGNEUR,

VOTRE amour pour l'humanité vous donne des droits ſur tout ce qui peut contribuer au bonheur public. Le

Digitized by Google

zèle de votre Excellence pour le bien de la Nation, dont les intérêts vous ſont ſi chers, l'a déterminée à faire rechercher chez les Etrangers, les connoiſſances les plus étendues dans l'Art de guérir, ſi utile au bien de la Société. Vous avez daigné, Monſeigneur, fixer votre choix ſur moi, & me préſenter à Notre Auguſte Monarque, pour voyager ſous ſa protection. Puiſſé-je avoir rempli vos vues par mon application! Daignez recevoir l'hommage de ma reconnoiſſance, & agréer la Dédicace de la Traduction que j'ai faite d'un Ouvrage Anglois, qui a pour objet la deſtruction d'un fléau des plus affligeans. En accueillant ce témoignage public de ma gratitude, vous ajouterez à vos bienfaits, & ce

Digitized by Google

ſera pour moi un encouragement pour mériter de plus en plus les bontés dont vous m'avez honoré juſqu'à préſent.

Je ſuis avec un profond reſpect,

MONSEIGNEUR,

DE VOTRE EXCELLENCE,

Le très-humble, très-obéiſſant,
& très-obligé ſerviteur,
AUDIBERTI.

Digitized by Google

A M. le Chevalier GEORGE BAKER,
Baronet,

Médecin de S. M. la Reine d'Angleterre, Préſident du Collége des Médecins, & Membre de la Société Royale des Sciences de Londres.

Comme un témoignage d'eſtime.

Ce 30 Mars 1786. JOHN HUNTER.

Digitized by Google

AVERTISSEMENT

DU TRADUCTEUR.

S'IL eſt une matière qui ſemble avoir été épuiſée, c'eſt ſans contredit, celle qui fait le ſujet du Traité que nous rendons dans une langue plus connue aux Habitans du midi de l'Europe, que celle où il fut originairement publié. Lié avec l'Auteur pendant le ſéjour que nous avons fait à Londres, imbu des principes qu'il développe dans ſes leçons particulières, nous avons ſaiſi ſes opinions; & aidé de ſes lumières, nous avons développé ſa théorie, de manière à ne lui rien ôter ni ajouter; licence que prennent ordinairement ceux qui en voulant trop s'approprier une matière qui ne leur appartient point, mêlent ſouvent leurs propres opinions à celle d'un Auteur à qui l'ignorance de la langue où on l'a traveſti, ne donne ſur eux aucun droit de récrimination.

En liſant cet Ouvrage, il faut être moins ſcrupuleux ſur le ſtyle qui eſt ſouvent celui de l'Auteur, que ſur le ſujet même. Il faut moins y voir l'homme de Lettres, qui dans la ſolitude du cabinet, diſpoſe paiſiblement ſes phraſes, de la manière la plus propre à faire impreſſion ſur l'oreille, que le praticien qui au milieu des occupations tumultueuſes qui l'appellent de toute part

Digitized by Google

dérobe à ſon ſommeil quelques heures, pour communiquer au Public le fruit de ſes obſervations journalières. Si les répétitions, les longueurs, ou les obſcurités apparentes d'un ſyſtême qu'il élève & qu'il tâche de ſoutenir, détournent l'attention, elles ne ſont point des raiſons ſuffiſantes pour déprécier l'ouvrage; bien au contraire, comme elles ont toujours derrière elles des faits ſur qui tout l'édifice repoſe, elles deviennent autant de motifs qui engagent à pénétrer plus avant. L'Auteur en développant ſes opinions, n'emprunte rien des autres, il paroît en tout vraiment original. Il eſt l'homme de la nature, qui ſortant de ſes mains, doué du génie de l'obſervation, lit dans le grand livre ce que tout homme d'une imagination non-ſervile, y découvre de prime-abord. Pour être perſuadé de ce que nous diſons, qu'on liſe l'article de la ſympathie, celui des actions morbifiques, qui ſont incompatibles les unes avec les autres, & l'on y verra des faits confirmés par des obſervations réitérées, qui ont donné lieu aux concluſions que l'auteur en tire. L'opinion que le pus ſeul contient le virus vénérien, & que ce virus ne peut exiſter ſans la formation du pus, lui eſt entièrement propre. De cette opinion dérive néceſſairement la concluſion qu'il en tire, que l'individu où l'on n'obſervera d'autres ſymptômes qu'une irritation vénérienne ſans écoulement, ne pourra communiquer la maladie à un autre.

Cette concluſion, qui en général, peut avoir la

Digitized by Google

vérité pour baſe, dans le commencement où le virus fait ſa première impreſſion, peut-elle être fondée lorſqu'on conſidère le mal dans un période plus avancé, & l'Auteur ne prend-il pas trop ſur lui, d'affirmer qu'un homme ayant la gonorrhée, peut voir impunément une femme ſaine, en prenant ſoin toutefois de nettoyer les parties de la matière qui les abreuve, ſoit en pouſſant quelques injections dans l'urèthre, en urinant, ou en lavant le gland? Nous paſſons ſous ſilence les faits que nous pourrions alléguer contre une pareille opinion, tout Praticien employé dans ce genre de maladie, pouvant en fournir pluſieurs, qui ſont abſolument contre. On trouvera dans cet ouvrage bien des opinions neuves ſur la communication du virus vénérien, ſur les effets qu'il opère tant ſur le lieu où il a été primitivement appliqué, que quand il a paſſé dans la conſtitution. La gonorrhée, les chancres & le bubon, affections qui chacune ſont les effets d'une même cauſe, dont l'action varie à raiſon de la diſpoſition générale, & de l'organiſation particulière des parties affectées, ont chacun leur article, où rien de ce qui peut intéreſſer ſoit du côté de la théorie ou de la pratique, n'a été omis.

On y trouvera des opinions ſingulières, qui, confirmées par des faits, ſemblent devoir entraîner la conviction entière. Mais ici nous ne nous rendons garans de rien, laiſſant aux lecteurs après la diſcuſſion qu'il feront des faits, à prendre le parti

Digitized by Google

qui leur paroîtra le plus convenable. Tel eſt notamment l'article de la gonorrhée, où l'on trouve qu'une perſonne, attaquée de cette maladie, peut impunément voir une femme gâtée, ſans courir les riſques d'une nouvelle infection, a quelque-tems de la contagion que la copulation ait lieu, pourvu cependant que les effets en ſoient encore exiſtans. Nous pourrions peut-être faire valoir cette aſſertion par quelques faits propres à la confirmer, mais dans une matière auſſi ſérieuſe, dont l'importance eſt ſi grande dans l'ordre moral, comme dans l'ordre civil, nous aimons mieux les paſſer ſous ſilence, que de les faire ſervir à établir une doctrine, qui une fois admiſe, ouvriroit la carrière à nombre de dérèglemens.

Un article que l'Auteur a cru devoir faire entrer dans ſon ouvrage, eſt celui où il traite des diverſes maladies de l'urèthre. Il eſt naturellement conduit à un pareil examen, par toutes les réflexions qu'il a eues occaſion de faire précédemment ſur l'inflammation, les hémorrhagies du canal & la cordée de la verge. C'eſt dans cette partie où brille le génie de l'obſervation, allié à l'invention des moyens les plus propres à remplir les indications variées que préſente une maladie opiniâtre, dont la cauſe ſouvent cachée ſe ſouſtrait à l'homme ordinaire. Les rétréciſſemens, les brides, & toutes les affections de l'urèthre, qui tendent à diminuer le diamètre de ce canal, ſont rapportées toutes ſéparément, leurs cauſes ſont développées dans

Digitized by Google

une étendue qui ne laiſſe rien à déſirer, mais notre Auteur s'appuye particulièrement ſur le traitement chirurgical, propre à chacune de ces affections, & les lumières qu'il répand ſur chacun de ces objets, déja touchés par tant de mains, ont tout le mérite de la nouveauté, ſous ſa plume.

Partiſan de la méthode des cauſtiques, que peut-être on a trop dépréciée, parce quelle a été juſqu'ici abandonnée à des mains ſerviles, que ne guidoit point un eſprit judicieux, il détaille les cas où elle a été avantageuſe dans le rétréciſſement de l'urèthre, & à ce ſujet il rapporte une obſervation qui prouve combien il eſt utile dans le traitement des maladies anciennes, d'allier aux connoiſſances de leurs moyens curatifs, la hardieſſe & la ſagacité dans le choix, & l'uſage qu'on en fait. On verra avec plaiſir à ce ſujet, un porte-pierre de ſon invention, qu'il conſeille de porter juſqu'au fond de l'urèthre, pour corroder les brides ou rétréciſſemens, qui ordinairement ont des ſuites ſi fâcheuſes. L'auteur conſeille le même moyen pour le traitement des carnoſités de l'urèthre, qu'il admet, fondé ſur l'obſervation de deux faits qu'il rapporte. Il reconnoît & avec raiſon, l'impoſſibilité de diſtinguer ſur le vivant ces ſortes d'excroiſſances, des autres vices de l'urèthre, qui s'oppoſent au libre cours des urines. Malgré cet aveu, & celui de la rareté de ces affections, on eſt étonné de la manière prompte avec laquelle il ſe décide

Digitized by Google

ſur la méthode des cauſtiques qu'il admet comme moyen curatif d'un mal dont la nature eſt ſi difficile à établir. Dans l'énumération des cauſes qui peuvent obſtruer le canal de l'urèthre, les diverſes affections de la glande proſtate ne ſont point oubliées. Les ſecours momentanés que demande la maladie, ſont détaillés, & les bains de mer conſeillés comme moyen curatif radical, d'après l'obſervation de deux faits. Ce genre de remède qu'on néglige trop, eſt en général ſans contredit, un moyen qui n'eſt point aſſez apprécié dans tous les cas d'engorgemens des glandes & notamment dans ceux qui tiennent d'un caractère ſcrophuleux. Allié aux ſetons, aux alkalis fixes intérieurement à petite doſe, & aux purgatifs ſouvent réitérés, on opère par leur moyen des guériſons qui tiennent du prodige. Cette obſervation devroit réveiller l'attention des Praticiens; les Chirurgiens en Angleterre, beaucoup plus jaloux des progrès de l'Art, que d'une réputation qui ne s'élève & ne ſe ſoutient ſouvent que par des moyens qui éteignent toute émulation quelconque, ont été en pareil cas, plus loin qu'aucun de toute autre Nation. Ils ont paſſé un ſeton ſelon la direction du périnée, de manière que les orifices fuſſent éloignés de deux pouces l'un de l'autre, & le ſuccès a répondu à leur attente.

Parmi nombre d'articles acceſſoires à la matière principale, telle que ceux des affections de la veſſie, qui ſuccèdent aux vices de l'urèthre, la

Digitized by Google

dilatation des uretères, les écoulemens de la proſtate, & des véſicules ſéminales, & l'atrophie des teſticules, s'en trouve un qui mérite la plus grande attention, c'eſt celui qui traite de l'impuiſſance. Parmi les diverſes cauſes qui amènent cet état déplorable, où l'homme fruſtré des qualités de ſon ſexe, gémit ſur le ſort qui le retranche de la ſociété où il porteroit la perſpective continuelle de ſon malheur, la maſturbation n'y eſt point oubliée; mais ici l'Auteur penſe que la maladie arrive trop rarement pour prendre ſon origine d'une cauſe qui eſt ſi générale. Il va plus loin, il penſe & affirme même que la maſturbation elle-même fait généralement moins de mal à la conſtitution, que la coïtion naturelle. Cette opinion eſt ſans contredit une de celles de notre Auteur, qui mérite le plus la cenſure. Heureuſement elle n'eſt défendue ni par des exemples, ni par des argumens propres à exciter la conviction. Il a paru déja beaucoup d'Ouvrages, où l'on a détaillé tous les malheurs que cette ſource cachée verſe ſur l'humanité; & quand les livres n'en feroient point mention; ces ſquelettes ambulans qui offrent partout la mort, ſous les emblêmes de leurs dérèglements, fourniroient aſſez de preuves pour anéantir les ſpécieux argumens de notre Auteur.

Toutes ces conſidérations miſes en avant, forment autant d'avenues qui conduiſent à l'hiſtoire de la vérole confirmée. Notre Auteur examine ici nombre de points importans, avant de paſſer aux

Digitized by Google

détails relatifs aux causes, au diagnostic, au prognostic, & au traitement de la maladie. Il établit la nature des ulcères qui proviennent de la maladie vénérienne, & il fait voir en quoi ils diffèrent de ceux qui primitifs, constituent les chancres. Il compare la matière que ces ulcères rendent avec celle qui sort des chancres, & des bubons. L'opinion de notre Auteur est à cet égard bien différente de celle qui est communément reçue, il prétend qu'elle n'est nullement vénéneuse, d'après plusieurs faits établis sur l'observation & le raisonnement; faits qui nous paroissent décisifs, & mériter l'attention des Praticiens, & que nous leur laissons à discuter, d'après la communication qu'ils en auront prise dans l'ouvrage même. Cette partie n'est pas moins intéressante que les autres, on y trouve beaucoup d'observations curieuses sur des véroles anciennes, guéries par la sage combinaison du mercure, avec les diverses substances que les circonstances variées demandent. Les propriétés de la racine de gayac, de la salsepareille, de l'opium, & du kina, loin d'être oubliées sont détaillées d'une manière à ne rien laisser à desirer.

Une maladie aussi connue que la maladie vénérienne, dont toutes les formes & apparences ont été étudiées & comparées ensemble sous tous leurs rapports, devroit sans doute avoir sa séméiotique dans un état de perfection, de manière à ne laisser aucun côté à l'erreur. Cependant combien de fois n'arrive-t-il point que les Praticiens les plus

Digitized by Google

plus consommés prennent le change, & ainsi loin de porter à une maladie les remèdes que sa nature connue exige, ils vont puiser à une source etrangère des moyens qui aggravent le mal, loin de le diminuer. Cette mépriſe semble plus fréquente en Angleterre, & dans les pays chauds, que par-tout ailleurs. La méthode astringente & répercuſſive, ſi en vogue parmi les Anglois, & le grand relâchement des organes qui facilite l'abſorption, chez les Peuples du midi, font que le virus ne trouvant nul obſtacle à ſon admiſſion, pénètre les détours les plus cachés de la machine, pour affecter les parties qui ſont les plus diſpoſées à le recevoir. De-là, nombre d'affections qui en impoſent, & qu'on confond avec les maladies des mêmes parties qui ne tiennent en rien du caractère vénérien. Notre Auteur qui a vu nombre d'exemples de pareils écarts, & les ſuites fâcheuſes qui en ſont réſultées, a cru devoir terminer ſon travail par un réſumé des maladies qui reſſemblent à celles qui ſont entretenues par un vice vénérien, & qu'on a priſes pour elle. Il conſidère les cauſes qui ont pu conduire les Praticiens dans de pareilles erreurs, & indique le moyen d'éviter cette ſurpriſe.

En publiant cette Traduction, notre intention a moins été notre avantage perſonnel, que l'utilité dont peut être au Public un Ouvrage travaillé comme celui-ci, ſur une longue & heureuſe expérience. Nous aurions deſiré lui donner plus de clarté, & tronquer bien des répétitions, nous

Digitized by Google

aurions voulu changer auſſi beaucoup de termes qui étant propres à l'Auteur, ne pouvoient être bien compris de ceux qui ne l'ont point entendu. Nous avons pris cette licence dans bien des endroits où le fond de la théorie pouvoit s'entendre malgré cette ſubſtitution, mais dans d'autres où ces termes étoient abſolument néceſſaires, nous avons préféré les laiſſer, crainte d'altérer l'eſſentiel, & de nous expoſer à des reproches juſtement mérités. Quelque attention qu'on ait miſe à la réviſion des feuilles, nous ne pouvons nous empêcher d'avouer les erreurs qui s'y ſont gliſſées ; nous en avons paſſé pluſieurs, purement typographiques, pour ne noter que celles qui pourroient changer le ſens, ſi l'on n'y prenoit pas garde, auſſi pour peu que le Lecteur ſoit arrêté par quelque difficulté, nous l'engageons de conſulter la notice que nous en avons donné. Puiſſent nos efforts valoir l'accueil que nous déſirons.

Digitized by Google

TABLE
DES TITRES.

INTRODUCTION.

SECT. I. De la sympathie..... pag. 1
SECT. II. Des actions morbifiques qui sont incompatibles les unes avec les autres..... 2
SECT. III. Des facultés des différentes parties du corps, comparées entre elles, d'après leur situation, & leur structure..... 5
SECT. IV. Des parties susceptibles de maladies particulières..... 7
SECT. V. De l'inflammation..... *ibid.*
SECT. VI. De la mortification..... 9

PREMIÈRE PARTIE.

CHAPITRE PREMIER.

DU virus vénérien..... 11
SECT. I. De la première origine du virus vénérien..... 12
SECT. II. Il a commencé à se manifester chez l'homme, & dans les parties de la génération.. 13
SECT. III. De la nature du virus vénérien..... *ibid.*
SECT. IV. De l'acrimonie plus ou moins grande du virus..... 15
SECT. V. De l'identité de nature du virus dans le chancre, & dans la gonorrhée..... 16

Digitized by Google

SECT. VI. De la cauſe de la qualité vénéneuſe, ſi elle provient de la fermentation, ou de l'action des ſolides..... 20

CHAPITRE II.

DE la manière dont l'infection vénérienne ſe communique..... 25

CHAPITRE III.

DES différents aſpects ſous leſquels ſe préſente la maladie vénérienne..... 26
SECT. I. Des variétés de la maladie, dans les différentes conſtitutions..... 27

CHAPITRE IV.

DE la maladie vénérienne, conſidérée comme cauſe de quelques autres maladies..... 28

PARTIE II.

CHAPITRE PREMIER.

DE la gonorrhée..... 31
SECT. I. De l'intervalle entre l'application du poiſon, & ſon effet..... 33
SECT. II. De la difficulté de diſtinguer la gonorrhée virulente, de la ſimple..... 35
SECT. III. Pourquoi la ſuppuration n'eſt pas ſuivie dans la maladie actuelle, des mêmes effets

Digitized by Google

salutaires qui l'accompagnent communément dans les autres inflammations..... 36
SECT. IV. De la gonorrhée virulente..... 44
SECT. V. Du siége de la maladie dans les deux sexes..... *ibid.*
SECT. VI. Des symptômes les plus communs, & de l'ordre de leur apparition..... 47
SECT. VII. De l'écoulement..... 50
SECT. VIII. De la cordée..... 53
SECT. IX. De la manière dont l'inflammation attaque l'urèthre..... 54
SECT. X. Du gonflement des testicules..... 57
SECT XI. Du gonflement des glandes, considéré comme effet de la sympathie..... 61
SECT. XII Des maladies des vaisseaux lymphathiques dans la gonorrhée..... 63
SECT. XIII. Courte Récapitulation des variétés dans les symptômes énoncés..... 64

CHAPITRE II.

DE la gonorrhée des femmes..... 66
SECT. I. Des preuves qui constatent l'existence de cette maladie chez les femmes..... 69

CHAPITRE III.

DES effets de la gonorrhée sur la constitution, dans les deux sexes..... 71

CHAPITRE IV.

DU traitement de la gonorrhée..... 72
SECT. I. Des différentes méthodes de traitement; des remèdes évacuans, & des astringens..... 76
SECT. II. Des topiques, ou des différentes sortes

Digitized by Google

d'injections irritantes, sédatives, émollientes, & astringentes..... 79

CHAPITRE V.

DU traitement de la gonorrhée des femmes..... 86

CHAPITRE VI.

DU Traitement général dans la cure de la gonorrhée..... 87

CHAPITRE VII.

DU Traitement des symptômes accidentels de la gonorrhée..... 92
SECT. I. Des écoulemens de sang, qui se font par l'urèthre..... *ibid.*
SECT. II. Des moyens de prévenir les érections douloureuses..... *ibid.*
SECT. III. Du traitement de la cordée..... 93
SECT. IV. Du traitement de la suppuration des glandes de l'utèthre..... 94
SECT. V. Du traitement de l'affection de la vessie..... *ibid.*
SECT. VI. Du traitement du gonflement des testicules..... 95
SECT. VII. De la diminution, & de la terminaison des symptômes de la gonorrhée..... 97

CHAPITRE VIII.

OBSERVATIONS générales sur les symptômes qui subsistent souvent après la guérison de la gonorrhée..... 99

Digitized by Google

SECT. I. Des reſtes de douleurs qui proviennent de la maladie première..... 101
SECT. II. De la gonorrhée habituelle (Gleet). 103

CHAPITRE IX.

DU traitement des gonorrhées habituelles..... 106
SECT. I. De la méthode conſtitutionelle..... *ibid.*
SECT. II. De la méthode locale..... 108
SECT. III. Des gonorrhées habituelles des femmes..... 111
SECT. IV. De la cordée qui reſte après le traitement de la gonorrhée..... 112
SECT. V. De l'irritation de la veſſie après la guériſon..... *ibid.*
SECT. VI. De la dureté permanente de l'épididyme..... 113

PARTIE III.

CHAPITRE PREMIER.

DES maladies qu'on ſuppoſe provenir de l'inflammation vénérienne, dans l'urèthre des hommes..... 114
SECT. I. Des rétréciſſemens de l'urèthre..... 116

CHAPITRE II.

DU rétréciſſement permanent..... 118
SECT. I. Des bougies..... 121
SECT. II. De la méthode curative propre au rétréciſſement permanent..... 123

Digitized by Google

SECT. III. Du traitement du rétréciſſement, par le moyen de l'ulcération..... 129
SECT. IV. de l'uſage des cauſtiques dans les rétréciſſemens..... 133

CHAPITRE III.

DES rétréciſſemens de l'urèthre chez les femmes. 138
SECT. I. Du traitement des rétréciſſemens de l'urèthre chez les femmes..... 139
SECT. II. De l'écoulement habituel, qui provient d'un rétréciſſement..... *ibid.*

CHAPITRE IV.

DU rétréciſſement accompagné d'une affection ſpaſmodique..... 140

CHAPITRE V.

DE quelques circonſtances qui accompagnent l'uſage des bougies, de leur figure, & de leur compoſition..... 142
SECT. I. Des fauſſes routes formées par les bougies..... 145

CHAPITRE VI.

DES maladies qui viennent à la ſuite d'un rétréciſſement permanent de l'urèthre..... 150
SECT. I. De l'agrandiſſement de l'urèthre..... *ibid.*
SECT. II. De la manière dont les nouvelles ouvertures ſe font pour donner iſſue à l'urine. 151
SECT. III. De l'inflammation qui arrive dans les parties qui avoiſinent l'urèthre..... 159
SECT. IV. De la manière de traiter l'inflammation des parties qui entourent l'urèthre..... 161

Digitized by Google

SECT. V. Des effets de l'inflammation des parties qui entourent l'urèthre sur la constitution générale du corps..... 163
SECT. VI. Des fistules au périnée..... 164
SECT. VII. De l'opération nécessaire pour les fistules au périnée..... 165

CHAPITRE VII.

DE quelques autres affections de l'urèthre..... 170
SECT. I. Des affections spasmodiques de l'urèthre *ibid.*
SECT. II. De la manière de guérir les affections spasmodiques de l'urèthre..... 172
SECT. III. De la paralysie de l'urèthre..... 174
SECT. IV. Du traitement de la paralysie de l'urèthre..... 175
SECT. V. Des carnosités ou excroissances du canal de l'urèthre..... *ibid.*
SECT. VI. Du traitement des excroissances, ou carnosités..... 176

CHAPITRE VIII.

DU gonflement de la glande prostate..... 177
SECT. I. Du traitement propre au gonflement de la glande prostate..... 184

CHAPITRE IX.

DES maladies de la vessie, particulièrement de celles qui dérivent des empêchemens à la sortie des urines, dont il a été fait mention ci-dessus..... 185
SECT. I. De ce qu'on doit faire quand l'urèthre & la vessie n'agissent point d'une manière exactement alternatives..... 188

Digitized by Google

SECT. II. De la paralyſie de la veſſie, à la ſuite d'un obſtacle au paſſage de l'urine..... 189
SECT. III. Du traitement de la paralyſie de la veſſie, à la ſuite d'un obſtacle occaſionné par la preſſion, ou par le ſpaſme..... 192

CHAPITRE X.

DE la rétention d'urine, & des opérations néceſſaires pour la guérir..... 193
SECT. I. Des circonſtances ou l'on doit laiſſer le cathéter dans l'urèthre, & dans la veſſie..... 201
SECT. II. De l'accroiſſement des forces de la veſſie..... 202
SECT. III. De la dilatation des uretères..... 203
SECT. IV. De l'irritabilité de la veſſie, indépendante des obſtacles au paſſage de l'urine..... 204
SECT. V. Du traitement dans les cas de ſimple irritabilité de la veſſie..... 205
SECT. VI. De la paralyſie des muſcles accélérateurs..... 206

CHAPITRE XI.

DE l'écoulement de la mucoſité naturelle des glandes de l'urèthre..... *ibid.*
SECT. I. De l'écoulement des humeurs de la glande proſtate, & des véſicules ſéminales.... 207

CHAPITRE XII.

DE l'impuiſſance..... 209
SECT. I. De l'impuiſſance qui dépend de l'imagination..... 211
SECT. II. De l'impuiſſance qui dépend du défaut de la correſpondance néceſſaire entre les actions des différens organes..... 214

Digitized by Google

CHAPITRE XIII.

DE l'atrophie du testicule..... 219

PARTIE IV.

CHAPITRE PREMIER.

DU chancre..... 225
SECT. I. Du phymosis & du paraphymosis..... 232

CHAPITRE II.

DU chancre chez les femmes..... 236

CHAPITRE III.

OBSERVATIONS générales sur le traitement des chancres..... 237
SECT. I. De la destruction du chancre..... 240
SECT. II. Du traitement des chancres, & des topiques qui leur conviennent..... 241
SECT. III. Du traitement du phymosis, survenu au chancre, ou qui en est accompagné..... 244
SECT. IV. De l'opération ordinaire propre au phymosis, qui est produit par des chancres.... 247
SECT. V. Du traitement général du phymosis.. 249
SECT. VI. Du traitement du paraphymosis, qui provient des chancres..... 250
SECT. VII. Du traitement des chancres, par les remèdes mercuriels, donnés intérieurement.... 252

Digitized by Google

CHAPITRE IV.

DU traitement des chancres chez les femmes... 256

CHAPITRE V.

DE quelques-unes des ſuites des chancres, & du traitement qui leur convient..... 257
SECT. I. Des diſpoſitions à des nouvelles maladies qui ont lieu pendant le traitement des chancres. 258
SECT. II. Des ulcérations qui reſſemblent aux chancres..... 260
SECT. III. De l'épaiſſiſſement & endurciſſement des parties dont il vient d'être parlé..... 262
SECT. IV. Des poireaux..... *ibid.*
SECT. V. Des excoriations du gland, & du prépuce..... 264

PARTIE V.

CHAPITRE PREMIER.

DU bubon..... 266

CHAPITRE II.

DES bubons chez les femmes..... 277

CHAPITRE III.

DE l'inflammation des bubons, & des ſignes qui les diſtinguent des autres tumeurs glanduleuſes. 279

Digitized by Google

CHAPITRE IV.

RÉFLEXIONS générales sur le traitement des bubons..... 284
SECT I. De la réſolution de l'inflammation des vaiſſeaux abſorbans de la verge..... 288
SECT. II. De la réſolution des bubons de l'aine. *ibid.*
SECT. III. De la réſolution des bubons chez les femmes..... 289
SECT. IV. Des bubons des autres parties..... 290
SECT. V. De la quantité du mercure néceſſaire pour la réſolution d'un bubon..... 291.
SECT. VI. Du traitement des bubons, lorſqu'ils viennent à ſuppuration..... 292

CHAPITRE V.

DE quelques-unes des ſuites des bubons..... 295

PARTIE VI.

CHAPITRE PREMIER.

DE la vérole..... 302
SECT. I. De la nature des ulcères qui proviennent de la vérole..... 304
SECT. II De la matière que rendent les ulcères dans la vérole, & de ſa comparaiſon avec celle des chancres & des bubons..... 308
SECT III. Des effets locaux, à la ſuite de l'infection générale, conſidérés comme critiques, & de la fièvre ſymptomatique..... 316

Digitized by Google

SECT. IV. Des formes locales & conſtitutionelles de la maladie, en tant qu'elles n'ont rien de commun entre elles..... 319
SECT. V. De la prétendue terminaiſon de la vérole en d'autres maladies..... 320
SECT. VI. De la diſtance ſpécifique de l'inflammation vénérienne..... 321
SECT. VII. Des parties les plus ſuſceptibles du virus vénérien, du tems, & de la manière dont elles en ſont affectées, ce qu'on entend par contagion, diſpoſition & action. — Précis de cette doctrine..... 322

CHAPITRE II.

DES ſymptômes de la vérole..... 334
SECT. I. Des ſymptômes du premier dégré de la vérole..... 337
SECT. II. Expériences faites pour déterminer les progrès & les effets du virus vénérien..... 344
SECT. III. Des ſymptômes du ſecond dégré de la vérole..... 347
SECT. IV. Des effets du virus ſur la conſtitution..... 349

CHAPITRE III.

OBSERVATIONS générales ſur le traitement de la vérole..... 351
SECT. I. [illegible]uſage du mercure dans le traitement de la vérole..... 355
SECT. II. De la quantité de mercure néceſſaire dans le traitement..... 362
SECT. III. Des effets ſenſibles du mercure ſur les parties..... 364
SECT. IV. De l'action du mercure..... 366
SECT. V. Des différentes méthodes de donner le

Digitized by Google

mercure, soit extérieurement, soit intérieurement..... 368
SECT. VI. Du traitement de la maladie dans le second ou troisième dégré..... 375
SECT. VII. Du traitement local..... 378
SECT. VIII. Des abscès & de l'exfoliation..... 379
SECT. IX. Des nodosités sur les tendons, les ligamens, & les aponévroses..... 381
SECT. X. De la manière de corriger quelques-uns des effets du mercure..... *ibid.*
SECT. XI. De la manière d'être des différentes préparations mercurielles, lorsqu'elles sont portées dans la circulation..... 385
SECT. XII. De l'opération du mercure sur le virus..... 388
SECT. XIII. De la gomme gayac, & de la racine de salsepareille, considérées comme médicament dans le traitement de la maladie vénérienne..... 391

CHAPITRE IV.

DES effets qui restent après la guérison de la maladie vénérienne, & des maladies qui sont quelquefois produites par le traitement..... 393
SECT. I. Observations générales sur les médicamens qu'on donne ordinairement pour guérir la vérole..... 396
SECT. II. De la continuation de la salivation.. 402

CHAPITRE V.

DE la manière de prévenir la maladie vénérienne..... 403

Digitized by Google

PARTIE VII.

CHAPITRE PREMIER.

DES maladies qui reſſemblent à la vérole, & ſur leſquelles on s'eſt mépris en les prenant pour elle..... 405

SECT. I. Des maladies occaſionnées par des dents tranſplantées, & qu'on a ſuppoſées être vénériennes..... 418

Digitized by Google

INTRODUCTION.

DEUX motifs nous engagent à publier cet Ouvrage : l'eſpérance, qu'il pourra mériter l'attention du public, par pluſieurs obſervations nouvelles, qu'il renferme ; & le déſir de révendiquer nos droits ſur certaines opinions, que quelques auteurs ſe ſont appropriées.

On rencontrera ſouvent dans le cours de ce traité, pluſieurs idées ſur l'économie animale, qui nous ſont abſolument particulières ; c'eſt pourquoi il eſt néceſſaire que nous en développions ici quelques-unes, afin qu'on ne ſoit pas embarraſſé ſur la ſignification des termes dont nous nous ſommes ſervi.

I. *De la Sympathie.*

La ſympathie, ſelon nous, peut ſe diviſer en univerſelle, & en particulière.

La ſympathie univerſelle, eſt celle dans laquelle tout l'enſemble du corps ſympathiſe avec quelque ſenſation, ou action ; & la particulière, celle où une, ou pluſieurs parties diſtinctes, ſympathiſent avec quelque ſenſation, ou action locale.

La ſympathie univerſelle, varie ſelon les différentes affections morbifiques ; mais on en reconnoît cependant deux eſpèces principales dans la maladie vénérienne ; ſavoir, *la fièvre ſymptomatique*, & *la fièvre hectique*. La fièvre ſymptomatique qui eſt un effet immédiat de quelque léſion locale, parvient rarement dans la maladie vénérienne à un haut dégré, ſous quelque forme qu'on la conſidère, excepté peut-être dans le cas du gonflement d'un teſticule, qui lui-même eſt l'exemple d'une ſympathie particulière. Auſſi, regardons-nous ici la fièvre ſymptomatique, comme une ſympathie univerſelle, qui dérive d'une ſympathie particulière. La fièvre hectique eſt une ſympathie univerſelle, accompagnée d'une maladie locale, que les forces du corps ne peuvent dompter. Elle a lieu

Digitized by Google

plus souvent, & à un plus haut dégré, dans *la vérole confirmée*, que dans aucun autre état de la maladie.

Nous subdiviserons la sympathie particulière en *éloignée*, en *contigüe*, & en *continue*. Nous entendons par sympathie *éloignée*, celle, dans laquelle il ne paroît pas exister entre deux parties de connexion visible, au moyen de laquelle on puisse rendre compte des effets qui se manifestent sur l'une, ou sur l'autre, comme par exemple, la douleur de l'épaule dans une inflammation du foie. La *contigüe* est celle où il ne paroît y avoir d'autre connexion, que celle, qui dérive de la proximité, ou du contact des parties séparées, comme la sympathie de l'estomac, & des intestins, avec les tégumens du bas ventre. Enfin, nous indiquerons par le terme de *continue*, la sympathie, où il n'y a point d'interruption de parties, & dans laquelle la sensation diverge en tous sens du point d'irritation, comme d'un centre. Cette espèce de sympathie est plus commune que les autres : nous en avons un exemple dans le progrès de l'inflammation.

II. *Des actions morbifiques, qui sont incompatibles les unes avec les autres.*

Il arrive souvent, que dans plusieurs cas, où la nature de la maladie n'est pas bien connue, l'on soupçonne non-seulement la présence de la maladie vénérienne, mais on la suppose encore compliquée avec d'autres maladies, telles que la gale, & le scorbut : de-là ces dénominations vicieuses de gale & de scorbut compliqué avec la maladie vénérienne, qui selon nous, ne peuvent partir que d'un grand fond d'ignorance. De pareils cas que nous n'avons jamais vu, nous paroissent incompatibles avec les principes de l'action morbifique dans l'économie animale. Nous sommes persuadés en effet, & nous tenons pour un principe inconteſtable, que deux actions, ne peuvent point agir sur la même constitution, ni sur la même partie dans un seul & même temps. Deux différentes fièvres par exemple, ne peuvent point exister à-la-fois chez le même individu, ni deux maladies locales sur la même partie ; or

Digitized by Google

comme la maladie vénérienne, lorſqu'elle attaque la peau, a beaucoup de reſſemblance avec les maladies communément appellées *ſcorbutiques*, on les ſuppoſe alors ſouvent unies, & exiſtantes dans la même partie.

Ce qu'on a communément nommé *conſtitution ſcorbutique*, n'eſt autre choſe, qu'une diſpoſition du corps, extrêmement ſuſceptible d'une action capable de produire des éruptions ſur la peau, toutes les fois qu'une cauſe immédiate la déterminera. Or comme il y a des parties du corps humain, qui en ſont plus ſuſceptibles que d'autres, il n'eſt point étonnant qu'une cauſe immédiate, très-légère, ſuffiſe alors pour en fixer l'effet. Mais de ce qu'une conſtitution eſt ſuſceptible d'une maladie, cela n'empêche point, qu'elle ne le ſoit également d'une autre. Le même homme peut être attaqué à-la-fois de la vérole, & de la petite vérole; c'eſt-à-dire, que la petite vérole peut ſe déclarer chez lui, au moment où il eſt infecté du vice vénérien; alors les deux maladies peuvent ſe manifeſter enſemble, mais jamais ſur les mêmes parties. Si l'une & l'autre étoient des ſuites de la fièvre, & que chacune l'accompagnât de près, vers le même-temps; alors il ſeroit impoſſible à l'une & à l'autre de manifeſter à-la-fois leurs éruptions reſpectives, même dans des parties différentes, car les fièvres, qui les précèdent, ne peuvent avoir été coéxiſtantes.

D'après ce principe, nous penſons, pouvoir hardiment propoſer les queſtions ſuivantes. Le manque de ſuccès de l'inoculation, dans quelques circonſtances, & la faculté de réſiſter aux effets ordinaires des miaſmes vénéneux ou peſtilentiels, ne proviendroient-ils point de ce que certains individus ſont attaqués en même-tems de quelque autre maladie, & par conſéquent incapables d'une nouvelle action? Ne ſeroit-ce pas du même principe, que dériveroit la grande différence de l'intervalle, qui s'obſerve dans pluſieurs cas, entre l'application de la cauſe, & l'apparition de la maladie qu'elle produit? Une perſonne, par exemple, eſt inoculée, &, comme nous en avons été témoin, la piqûre ne s'enflamme qu'au quatorzième jour. Ne pourroit-on pas rendre raiſon d'un pareil phénomène,

Digitized by Google

en disant qu'il existe au tems-même de l'inoculation, une autre maladie dans la constitution ? La guérison de quelques maladies, telles que la suppression, ou la cure d'une gonorrhée par une fièvre, ne dépendroit-elle pas de ce principe ?

L'exemple d'un des cas, que m'a fourni ma propre observation, servira a éclaircir de plus en plus cette opinion. Le Jeudi 16 Mars 1775, j'inoculai un enfant, & l'on remarqua que les piqûres que j'avois faites étoient assez grandes, lors de l'opération : le Dimanche suivant 19, les signes de l'infection reçue, furent évidens; on appercevoit une légère inflammation, ou rougeur autour de chaque piqûre, & il s'éleva sur la surface de la peau une petite tumeur. Le 20 & le 21, l'enfant eut la fièvre; mais comme l'inflammation n'avoit pas fait le moindre progrès, dès le 19, je déclarai que ce n'étoit pas la fièvre varioleuse. Le 22, il se fit une éruption considérable, qui étoit évidemment la rougeole; les petits ulcères factices des bras, parurent vouloir se cicatriser, ils étoient moins enflammés. Le 23, le corps fut couvert de rougeole, & les piqûres des bras étoient dans le même état que le jour précédent. Le 25, la rougeole commença à disparoître, & les deux jours suivants, les piqûres reparurent un peu rouges. Le 29, l'inflammation augmenta, & il s'étoit formé un peu de matière. La fièvre revint le 30, & au tems régulier, la petite vérole se manifesta, parcourut ses périodes ordinaires, & se termina favorablement (1). Le même phénomène pouvant s'observer dans la

(1) M. Cruikshank rapporte un cas semblable (1). » J'innoculai, dit-» il, l'été dernier une fille, à *Parsons Green*, & huit jours après, la » rougeole se déclara, sans qu'il s'ensuivît le moindre changement dans » l'endroit où j'avois fait l'insertion de la matière varioleuse. Cette fille pa-» roissoit tout-à-fait bien, & je ne pouvois plus appercevoir la piqûre, que » j'avois faite. La rougeole suivit son cours ordinaire d'environ quatorze » jours, & au commencement de la quatrième semaine après l'inoculation, » la piqûre du bras commença à s'enflammer, & il se forma une belle pus-» tule varioleuse, qui fut suivie de l'éruption ordinaire. La malade eut la » petite vérole d'une espèce très-bénigne, malgré qu'elle eût été très-ma-» lade de la rougeole, & guérit «.

(1) *Remarks on the Absorption of Calomel from the internal surface*

Digitized by Google

maladie vénérienne, qui se manifeste également à différentes époques après l'infection, pourquoi ne l'expliqueroit-on point d'après le même principe ?

III. *Des facultés des différentes parties du corps, comparées entre elles, d'après leur situation & leur structure.*

Les parties affectées, comme nous aurons occasion de l'observer, entrent plus aisément en action, & continuent d'agir avec plus d'énergie, lorsqu'elles sont près de la source de la circulation, que lorsqu'elles en sont éloignées; car le cœur exerce son influence sur les différentes parties du corps, à raison de sa proximité avec elles; or plus celles-ci en sont éloignées, plus aussi leur puissance est moindre.

Cette idée sera peut-être mieux éclaircie par un exemple pris en pathologie, que par aucun autre que nous fourniroient des actions qui se passent dans l'état de santé.

En effet deux parties situées à des distances inégales du cœur, ne pouvant être mises en action, en santé, avec une force égale, nous ne pouvons conséquemment tirer de la considération de cet état, aucune preuve comparative, propre à faire conclure en faveur de notre système. Nous observerons en passant, que toutes les parties vitales sont près du cœur.

On voit donc dans les maladies, la mortification, qui est causée par débilité, avoir plus souvent lieu dans les extrémités, que dans les autres parties, surtout si la personne est grande; le cœur ne poussant pas vers elles le sang avec autant de force que vers les autres. Dans une telle circonstance, ceux qui sont affligés d'hémiplégie, meurent souvent d'une mortification, qui a lieu sur les extrémités du côté paralysé. Dans quelques-uns de ces cas, les artères se rompent, & ainsi donnent lieu à

---

of the mouth; accompanied with a preliminary sketch of the History, and principal doctrines of absorption in human Bodies. In a Letter to M. Clare, By William Cruikshank A. M. Reader in Anatomy.
London, M. D CCLXXIX.

Digitized by Google

l'extravaſation du ſang, d'où nous pouvons inférer, que dans l'état de ſanté, elles ſont vraiſemblablement en proportion plus foibles. On obſerve que cette ſorte d'extravaſation commence communément aux extrémités. Ce principe que nous établiſſons, eſt de la dernière évidence, non-ſeulement dans ces deux maladies; mais encore dans toutes celles qui peuvent affecter le corps humain. Il ſe manifeſte ſurtout par la facilité avec laquelle les maladies paroiſſent, & ſe continuent ſur les parties éloignées de la ſource de la circulation, comme auſſi par la difficulté, qu'elles ont à ſe guérir.

Les parties ne diffèrent pas ſeulement dans leurs actions reſpectives, relativement à ce qu'elles ſont plus voiſines, ou plus éloignées du cœur, mais auſſi ſelon leur ſtructure particulière, d'où proviennent les différences qui ſurviennent dans le progrès des maladies, & dans les opérations naturelles en ſanté.

La machine animale étant compoſée de différentes ſubſtances, telles, que des muſcles, des tendons, du tiſſu cellulaire, des ligamens, des os, des nerfs, &c.; on peut en comparant chacune de ces parties entr'elles, obſerver les progrès des maladies, & leurs actions reſpectives, relativement à la guériſon; & ſous ce rapport, on trouve qu'elles diffèrent extrêmement les unes des autres. Nous n'avons pu juſqu'à préſent déterminer à quel point ces différences ont lieu dans toutes les maladies; nous ſerions cependant portés à croire que, dans les maladies ſpécifiques, telles, que les écrouelles, & le cancer, il n'y a généralement pas de différence dans le mode d'action, relativement à la ſtructure des parties (1), ces maladies produiſant toujours les mêmes effets dans les organes, qui en ſont ſuſceptibles. Il n'en eſt pas de même dans les maladies accidentelles, celles-ci manifeſtent une grande différence dans leurs effets, lorſque les organes qu'une pareille cauſe affecte,

(1) Nous n'entendons pas parler ici des parties, qui ont une plus grande tendance aux maladies ſpécifiques, que n'en ont pluſieurs autres, comme les vaiſſeaux lymphatiques aux écrouelles, le ſein à l'affection cancéreuſe.

Digitized by Google

ſont abandonnés à l'action que leur nature détermine, ainſi qu'on l'obſerve très-bien dans la maladie vénérienne. Cette différence paroît conſiſter principalement dans les dégrés de force & de foibleſſe, avec leſquels elles réſiſtent aux actions morbifiques. Plus ces efforts dans la conſtitution primitive des organes ſont moindres; moins auſſi ces organes ſont en état de réſiſter à la maladie; de-là la raiſon pourquoi les os, les tendons, les ligamens, & le tiſſu cellulaire manifeſtent leurs actions morbifiques d'une manière plus lente que les muſcles, ou la peau. Ce principe eſt applicable à la maladie vénérienne.

IV. *Des parties ſuſceptibles de maladies particulières.*

Il eſt des parties beaucoup plus ſuſceptibles que d'autres, de maladies ſpécifiques. Certains virus ſe fixent dans différens endroits du corps, comme ſi ce ſiége leur eût été particulièrement annexé. La peau, par exemple, eſt attaquée de ce qu'on appelle communément des éruptions ſcorbutiques, & de pluſieurs autres eſpèces de maladies; elle eſt auſſi le ſiége de la petite vérole, & de la rougeole, comme le goſier l'eſt de l'hydrophobie, & de la coqueluche. Les écrouelles attaquent le ſyſtême abſorbant, & ſur-tout les glandes. Les mammelles, les teſticules, & les glandes conglomerées, ſont le ſiége du cancer. La vérole affecte plus facilement la peau, le goſier, le nez, que les os, & le périoſte, & ces dernières parties d'un autre côté, ſont plus ſujettes aux influences de ce virus, que les parties vitales, qui n'en ſont peut-être nullement ſuſceptibles.

V. *De l'inflammation.*

Nous conſidérons l'inflammation ordinaire, comme un accroiſſement de force des plus petits vaiſſeaux d'une partie, combiné avec un mode particulier d'action, au moyen duquel ils peuvent produire les effets ſuivans; ſavoir, d'unir les parties du corps, les unes avec les autres; de former du pus; & de détruire

Digitized by Google

quelques parties des ſolides. Ces effets ne dépendent pas d'un ſimple accroiſſement d'action, ou d'une dilatation des vaiſſeaux; mais d'une action particulière, qu'on n'a peut-être jamais compris juſqu'ici.

Nous renfermons ſous les dénominations ſuivantes, ces trois effets de l'inflammation; ſavoir, l'inflammation *adhéſive*, celle, qui tend à unir les parties; l'inflammation *ſuppurative*, celle qui forme le pus, & l'inflammation *ulcérative*, celle qui détruit & emporte les parties.

Dans l'inflammation adhéſive, les artères épanchent une lymphe coagulable, qui devient le moyen d'union des parties ſéparées. Cette lymphe coagulable cependant, ne produit point cet effet par ſa ſimple extravaſation, mais parce qu'elle a ſubi quelque changement avant que les artères ne l'ayent verſé. En effet, on la trouve dans les veines enflammées, entièrement coagulée ſur la ſurface interne du vaiſſeau, ce qui n'auroit pas eu lieu, ſi elle n'avoit été qu'extravaſée. Dans l'inflammation ſuppurative, le ſang éprouve, avant de ſortir des artères, un changement encore plus conſidérable, qui le transforme en pus. Il eſt probable, que ce changement a beaucoup de rapport à celui qu'on obſerve dans le travail des ſécrétions. Ce ne ſont point les artères qui, dans l'inflammation ulcérative, détruiſent & emportent les parties; ce ſont les vaiſſeaux abſorbants, qui ſont pour lors mis en action.

Les artères doivent jouir d'une diſpoſition & d'une action différente, dans les deux premières eſpèces d'inflammation; car on ne ſauroit conſidérer l'inflammation ſuppurative, comme un ſimple accroiſſement de l'action propre à l'adhéſive, puiſque les effets en ſont tout-à-fait différens. Il n'en eſt pas de même dans la troiſième eſpèce, où il n'y a probablement point de changement d'action dans les artères autre que celui qu'on obſerve dans la ſeconde; l'action des vaiſſeaux abſorbants eſt ſeulement ſurajoutée à cet état, d'où il arrive que les parties ſolides, & les artères elles-mêmes, ſont détruites & emportées.

Digitized by Google

VI. *De la mortification.*

On obſerve deux eſpèces de mortifications ; l'une précédée par l'inflammation, & l'autre qui ne l'eſt point. Mais comme les cas de mortification, dont nous parlerons dans cet Ouvrage, ſont tous de la première eſpèce, ce ſera à celle-ci ſeule, que nous bornerons nos obſervations.

Nous regardons l'inflammation comme une action augmentée de la puiſſance vivifiante, qui appartient naturellement à une partie. Dans les inflammations ſalutaires, cet accroiſſement d'action eſt probablement accompagné d'une augmentation de cette puiſſance, qu'on ne retrouve point dans les inflammations, qui ſe terminent par la mortification. Dans celles-ci au contraire, on obſerve une diminution de cette puiſſance, qui combinée avec un accroiſſement d'action, devient cauſe de mortification, en détruiſant l'équilibre, qui doit ſubſiſter entre la puiſſance dont nous parlons, & l'action propre de chaque partie.

Si ces données ſur la mortification ſont bien fondées, il ſera facile d'établir ſur elles une pratique raiſonnée ; mais qu'il nous ſoit permis auparavant, de jetter un coup d'œil ſur le traitement, qui a été recommandé juſques ici en pareil cas, pour faire voir combien peu il s'accorde avec notre théorie.

Il eſt évident, que juſqu'ici dans la pratique ordinaire, on n'a eu égard qu'à la foibleſſe, ſans faire aucun cas de l'action augmentée ; auſſi n'a-t-on tenté d'autres remèdes, que ceux qui tendent à relever l'action affaiſſée, dans la vue d'écarter la foibleſſe. On a donné le kinkina, la confection cardiaque, la ſerpentaire, &c., a des doſes auſſi fortes, que les circonſtances paroiſſoient l'exiger, ou que la conſtitution pouvoit les ſupporter ; & par ce moyen on a produit une apparence de force artificielle, ou momentanée, tandis que ce n'étoit qu'un accroiſſement d'action. Le vin, & les cordiaux, ont été adminiſtrés d'après de bons principes ; mais il eſt des raiſons très-plauſibles, pour ne pas en recommander l'uſage, fondées ſur

Digitized by Google

l'effet général, que produisent tous les cordiaux, qui est d'augmenter l'action sans donner une force réelle. Aussi les puissances actives du corps retombent-elles ensuite dans l'affaissement à proportion qu'elles ont été relevées, & ainsi l'on perd beaucoup sans rien gagner ; car il n'est plus possible dans tous les cas, de rétablir les puissances du corps, dès qu'une fois on les a laissé s'affoiblir au-delà d'un certain point.

Le traitement local a été aussi absurde, que l'universel. On a scarifié les parties jusqu'au vif, afin de pouvoir y appliquer des stimulans, & des antiseptiques, tels que la térébenthine, les baumes les plus chauds, & quelquefois des huiles essentielles: on a aussi fait usage des fomentations chaudes, dans la vue de rappeller la vie ; mais la chaleur augmente toujours l'action, & les stimulans ne conviennent pas toutes les fois que les actions sont déjà trop violentes.

D'après les principes, que nous venons de poser, le kinkina est le seul médicament, sur lequel on puisse compter, parce qu'il augmente les puissances, & qu'en même-tems il diminue l'action. Dans plusieurs cas l'opium, quoi qu'il ne donne pas une force réelle, aura une efficacité particulière, par la diminution qu'il opère dans l'action, & réellement nous en avons observé les bons effets, soit quand il étoit donné intérieurement à fortes doses, soit quand on l'appliquoit extérieurement. Il est bon de tenir les parties fraîches, & de ne leur appliquer que des topiques froids. C'est une pratique, dont on ne doit pas s'écarter dans les mortifications, qui accompagnent la maladie vénérienne.

Digitized by Google

TRAITÉ
DES
MALADIES VÉNÉRIENNES.

PREMIÈRE PARTIE.

CHAPITRE PREMIER.

Du virus vénérien.

LA maladie vénérienne provient d'un délétère, qui étant le produit d'une maladie, & capable par lui-même d'en produire une ſemblable, doit être appellé, *virus morbifique*, pour le diſtinguer des autres poiſons, que les règnes animal, végétal, & minéral, fourniſſent.

Il y a pluſieurs eſpèces de virus morbifiques, qui ont tous leurs manières particulières d'infecter le corps. Nous appellons virus morbifiques *ſimples*, ceux, qui infectent le corps, en bornant leurs effets à une ſeule partie, ou en les tranſmettant à toute la machine, ſans cependant pouvoir agir des deux manières, & *compoſés*, ceux qui ont en même-tems un effet local & univerſel. Le virus vénérien, une fois communiqué au corps humain, a la propriété de ſe propager, & de ſe multiplier lui-même; & comme il peut auſſi agir dans un lieu

Digitized by Google

déterminé, & univerſellement par tout le corps, il eſt un virus morbifique compoſé. Comme tous les virus de même nature, il peut être communiqué à d'autres par toutes les manières différentes dont on peut le recevoir, & toujours il produit la même maladie, qui alors ſe manifeſte ſous l'une ou l'autre de ſes formes.

I. *De la première origine du virus vénérien.*

Quoique ce ſoit dans l'Hiſtoire moderne, où il ſoit fait mention de la première apparition de ce virus, cependant le tems précis de ſon origine, & la manière dont il s'eſt manifeſté, ont juſqu'à préſent éludé toutes les recherches; & l'on doute même encore, ſi c'eſt en Europe, qu'il exiſta d'abord, ou s'il y fut apporté de l'Amérique. Nous n'entreprendrons pas de diſcuter cette queſtion; on peut voir dans l'ouvrage d'Aſtruc les faits, les autorités, & les argumens, qui ont été ſoutenus en faveur de la dernière opinion; quant à la première on peut conſulter un petit Traité anonyme, publié en 1751 (1). L'Auteur paroît y avoir bien approfondi la matière, & autant qu'on peut ſe fonder en raiſonnement ſur un ſujet de cette eſpèce, il prouve, que la maladie n'a point été apportée des Indes Occidentales. Non content de cette opinion, il prétend prouver qu'elle a pris ſa première origine en Europe; mais il n'eſt pas également heureux ſur ce point. Le ſujet eſt trop épineux, & le défaut d'un nombre ſuffiſant des faits, laiſſe trop de champ aux conjectures.

Nous ne chercherons donc pas à approfondir davantage cette queſtion; peu nous importe en effet de ſavoir à quelle époque, & dans quel pays cette maladie a pris naiſſance; cependant nous pouvons en général affirmer, que comme les animaux ne ſont pas naturellement formés dans un état de maladie, ni diſpoſés à éprouver ſpontanément les affections de ce genre; quoiqu'ils ſoient ſuſceptibles des impreſſions capables de les produire, les maladies n'en doivent pas moins être regardées comme provenant des impreſſions faites ſur le corps: & comme l'homme eſt probablement ſuſceptible d'un plus grand nombre d'impreſſions qu'aucun autre animal, qui

(1) Intitulé » Diſſertation ſur l'origine de la Maladie Vénérienne, dans laquelle on prouve qu'elle n'a point été apportée d'Amérique, mais qu'elle a commencé en Europe par une maladie épidémique, traduite d'un manuſcrit original d'un Médecin diſtingué. A Londres, chez Robert Griffiths, 1751 «.

Digitized by Google

deviennent cauſe immédiate des maladies, & qu'il eſt d'ailleurs le ſeul animal, qui ſe fait des impreſſions artificielles ſur lui-même, il eſt auſſi ſujet à une plus grande variété de maladies. C'eſt vraiſemblablement dans un de ces états formés par lui-même, qu'il a reçu l'impreſſion première, qui fut la cauſe originelle de la maladie vénérienne.

II. *Le virus a commencé à ſe manifeſter dans l'eſpèce humaine, & dans les parties de la génération.*

De quelque manière que ce virus ait pris naiſſance, il eſt certain qu'il a commencé à paroître dans l'eſpèce humaine, puiſque nous ne connoiſſons aucun autre animal qui ſoit capable d'en être infecté. Il eſt auſſi probable que les parties de la génération en ont été les premières affectées; car s'il avoit eu lieu dans toute autre partie du corps, il ne ſe ſeroit probablement jamais propagé au-delà de la perſonne, ſur laquelle il ſe ſeroit manifeſté pour la première fois, & conſéquemment il n'auroit jamais été connu; mais ayant ſon ſiége dans les parties de la génération, ſeul moyen de connection naturelle entre un être & un autre, excepté entre la mère & l'enfant, il s'eſt trouvé dans l'endroit le plus favorable à ſa propagation. Or, comme nous verrons ci-après, dans l'hiſtoire de la maladie même, qu'aucun effet propre de ce virus, lorſqu'il eſt paſſé dans les humeurs, ne peut être communiqué à un autre individu, nous ſommes néceſſités à conclure, que ſon premier effet a été local.

III. *De la nature du virus vénérien.*

Si nous ne connoiſſons pas la nature du virus en lui-même, au moins n'ignorons-nous pas les effets, qu'il produit ſur le corps humain. Il eſt communément ſous forme de pus, ou uni avec le pus, ou avec quelque ſécrétion de ce genre; & quand il eſt communiqué à d'autres, il produit une matière de même nature, ce qui prouve qu'il eſt une ſuite générale, mais non pas néceſſaire de l'inflammation. C'eſt pourquoi il produit, & il excite preſque toujours une inflammation dans les parties infectées. Outre l'inflammation qui ſurvient alors, ces parties ont encore un mode particulier d'action différent de tous ceux, qui accompagnent l'inflammation; & c'eſt ce mode ſpécifique d'action, qui produit la qualité ſpécifique dans la matière. La préſence de l'inflammation n'eſt pas néceſſaire pour entretenir ce mode particulier d'action, parce que le virus continue à ſe former long-tems après que les ſignes

Digitized by Google

de l'inflammation ont disparu. Les faits suivans mettent cette doctrine en évidence : des hommes attaqués seulement de ce qu'on appelle une gonorrhée habituelle (GLEET) ou un chancre, qui est sur la voie de la guérison, donnent la maladie à des femmes qui sont saines : & l'on observe nombre de gonorrhées virulentes, se manifester sans le moindre signe apparent d'inflammation.

L'inflammation chez les femmes est souvent très-légère, & quelquefois on n'en voit pas le moindre symptôme; & cependant on en a vu donner l'infection à des hommes, même sans avoir eu elles-mêmes des symptômes d'inflammation, ni de la maladie, sous aucune forme quelconque. C'est pourquoi l'inflammation, & la suppuration quand elles existent, ne sont que des conséquences d'une modification particulière d'action; vu que l'activité avec laquelle elles agissent, dépend plus de la nature de la constitution du sujet, que de celle du virus dont il est infecté.

De même la formation du pus, quoique une suite très-ordinaire de cette maladie, ne lui succède cependant pas toujours constamment; car l'on voit quelquefois l'inflammation produite par le virus vénérien, ne point se terminer par la suppuration : nous soupçonnons qu'une telle inflammation approche beaucoup du caractère de l'inflammation érésipelateuse. C'est le pus qui est produit avec, ou sans inflammation, qui seul contient le virus, car le virus vénérien ne peut exister sans la formation du pus. C'est pourquoi l'individu où l'on n'observera d'autres symptômes qu'une irritation vénérienne sous quelque forme qu'elle se présente, sans écoulement quelconque, ne pourra communiquer la maladie à d'autres. Il faut donc, pour que la maladie se communique, que l'action vénérienne ait d'abord eu lieu; que le pus se forme ensuite, & qu'il ait été appliqué à une personne saine, ou à une partie de cet individu.

En effet, mille exemples démontrent chaque jour, que le pus seul peut propager cette maladie. Des hommes mariés contractent la maladie, & n'en ayant pas même le soupçon, ils cohabitent avec leurs femmes des semaines entières. A la première apparition des symptômes ils cessent naturellement de se voir; cependant dans ces cas la pratique ne nous a jamais prouvé que la maladie ait été communiquée, excepté lorsqu'ayant fait peu d'attention aux symptômes, l'habitation a continué d'être mutuelle long-temps après que l'écoulement avoit paru. Nous avons même quelquefois été, pour sauver les apparences, jusqu'à conseiller aux maris de cohabiter avec leurs femmes, ce qui a eu lieu impunément. Nous pourrions même aller en-

Digitized by Google

core plus loin, en permettant à tout homme attaqué de gonorrhée, de voir des femmes ſaines, en prenant ſoin toutefois de nettoyer les parties de la matière qui les abreuve, en injectant d'abord l'urèthre, en urinant enſuite, & en lavant le gland.

Le pus qui eſt imprégné de ce virus, venant à toucher une partie vivante, y cauſe une irritation, & l'inflammation en eſt la ſuite ordinaire. Il faut pour cela, ou qu'il ſoit appliqué dans un état de fluidité, ou qu'il ſoit rendu fluide par les humeurs de la partie, ſur laquelle on l'applique; car il n'y a point d'exemple, que l'infection ſe ſoit communiquée en forme de vapeur, comme il arrive à l'égard de pluſieurs autres virus.

IV. *De l'acrimonie plus ou moins grande du virus.*

L'humeur vénérienne doit dans tous les cas être la même; car une quantité de cette matière ne peut pas avoir un plus grand dégré de vénénoſité qu'une autre, & s'il y a quelque différence, elle ne conſiſte qu'en ce que cette matière eſt plus ou moins délayée, mais il n'y en aura aucune dans ſes effets. On pourroit cependant imaginer qu'elle peut être délayée au point qu'il ne lui reſte plus de qualité irritante. Ainſi un fluide capable de ſtimuler les nerfs guſtatifs de la langue peut être délayé au point de perdre cette faculté. Mais ſi le virus peut exciter, par ſon irritation, l'action de la partie à laquelle il eſt appliqué, il n'en faut pas davantage; l'action ſera alors la même, quelque grande ou quelque petite que ſoit la quantité, & quelque forte ou quelque foible qu'en ſoit la diſſolution.

L'expérience nous apprend qu'il n'y a point de différence dans la matière purulente, & que les différens dégrés de force qu'elle a, ne peuvent point opérer de variations dans la maladie; car il eſt conſtant que la même matière affecte très-différemment différentes perſonnes. Deux hommes ayant eu commerce avec la même femme, & gagné tous deux la même maladie, on verra chez l'un une gonorrhée virulente, ou un chancre, tandis que l'autre n'aura qu'une légère gonorrhée. J'ai vu le même homme donner la maladie à différentes femmes, dont les unes l'ont eue très-grave, & les autres très-légère. On peut appliquer au chancre le même raiſonnement. Les variations des ſymptômes, qu'on obſerve chez différentes perſonnes, dépendent à la fois de la conſtitution & de la diſpoſition préſente du malade au mo-

Digitized by Google

ment de l'infection. Ce qui arrive dans l'inoculation de la petite vérole, donne une force nouvelle à cette opinion. Que les symptômes qui accompagnent la maladie chez la personne qui a fourni la matière varioleuse, soient bons ou mauvais ; que ce soit d'un malade qui a eu un grand nombre des pustules, ou d'un autre qui n'en a eu que peu, qu'on la prenne ; que la petite vérole soit d'une espèce confluente ou distincte ; qu'on employe dans le procédé une grande ou une petite quantité de matière, l'effet sera toujours le même. Cette singularité ne pouvoit être connue que par le grand nombre d'individus qui ont été inoculés dans ces différentes circonstances.

V. *De l'identité de nature du virus dans le chancre, & la gonorrhée.*

Plusieurs ont supposé que la gonorrhée & le chancre étoient l'effet de deux virus différens ; cette opinion semble avoir quelque fondement, si l'on ne considère que les signes des deux maladies & le traitement qu'on leur administre, moyen unique que nous ayons dans beaucoup trop de cas, pour juger de la nature de beaucoup de maladies. Si cependant on examine cette question sous un autre point de vue, & si on a recours à des expériences sur le résultat desquelles on puisse absolument compter, on trouvera que cette assertion est tout-à-fait erronée.

Si nous suivons pas à pas la manière, dont le virus vénérien a été communiqué aux habitans des isles de la mer du Sud, nous trouverons les circonstances propres à éclaircir cette question. Comme il n'est fait mention d'aucune gonorrhée observée à Otaheity, on a cru que ce devoit être le chancre, qui, le premier, parut dans cette isle, & qu'il n'y avoit que lui qui pût y être propagé, par la raison que la gonorrhée ne s'y étant point déclarée, il lui étoit impossible de s'y manifester. Mais si nous avions à raisonner sur la probabilité de toutes les circonstances, qui accompagnèrent les voyages, qu'on a fait dans cette partie du monde, nous pourrions en conclure le contraire ; car il est presque impossible de porter un chancre pendant un si long voyage, sans qu'il en résulte la destruction de la verge ; au lieu que nous savons par expérience, qu'une gonorrhée peut durer un très-long espace de temps. On lit d'ailleurs dans le voyage du Capitaine Cook, que les habitans d'Otaheity, qui furent infectés de cette maladie, allèrent à la campagne, & s'en guérirent ; mais qu'elle devint incurable, lorsqu'elle se changea en

Digitized by Google

en vérole, ce qui démontre, que la maladie, dont ils étoient attaqués, étoit une gonorrhée; car on sait qu'il n'y a que la gonorrhée, qui puisse être guérie par des moyens aussi simples: de plus si ç'eût été un chancre, & qu'ils eussent connu les moyens de le guérir, n'auroient-ils pas aussi pu guérir la vérole?

Le Capitaine Wallis partit de Plymouth en Août 1766; & arriva a Otaheity, en Juillet 1767, onze mois après son embarquément; or, si personne de l'équipage, lorsqu'il mit à la voile, n'avoit pas la maladie, il est presque impossible, qu'aucun ait pu la contracter pendant le voyage. C'est un espace de tems qui paroît trop long pour la durée d'une gonorrhée. Mais supposons même, que le Capitaine Wallis l'y ait apportée dans son vaisseau, & qu'un ou deux de ses matelots en fussent attaqués; comme il y resta cinq semaines, il est très-possible, & même très-probable, qu'ils auroient pu la communiquer promptement, & de manière à devenir la cause de l'infection de tout l'équipage; mais comme cela n'est pas arrivé, il est à présumer que le Capitaine Wallis ne l'y a point apportée.

M. de Bougainville quitta la France en Décembre 1766, mais il mouilla à différens endroits; où quelqu'un de ses gens a pu avoir gagné la maladie; le dernier endroit où il s'arrêta, fut Rio de la Plata, qu'il quitta en Novembre 1767, & arriva cinq mois après à Otaheity, en Avril 1768. Cet intervalle de tems s'accorde mieux avec la durée ordinaire de la maladie, que la longueur du voyage du Capitaine Wallis; c'est pourquoi, d'après cette circonstance, il paroît plus probable que c'est M. de Bougainville qui l'y a apportée. D'ailleurs, il est vraisemblable, qu'il lui a été impossible de garantir ses gens de la maladie vénérienne, aussi bien que Wallis; car celui-ci a eu la liberté de faire choix lui-même de ses matelots, précaution qui étoit suffisante pour empêcher qu'il n'emportât la maladie avec lui, car il ne courroit plus risque de la contracter dans la suite. M. de Bougainville a eu à la vérité le même avantage d'abord, mais il n'a pas pu toujours le conserver, par la raison que ses gens se sont trouvés en différens endroits dans le cas d'être infectés & qu'il n'a pas été à portée de les changer, ni peut être de les faire guérir radicalement. M. de Bougainville a trouvé la maladie vénérienne à Otaheity, bientôt après son arrivée; cette seule circonstance est une espèce de preuve, qu'il l'y a apportée lui-même, car comme nous l'avons observé ci-dessus, si c'étoit le Capitaine Wallis, qui en eût infecté les habitans au

Digitized by Google

moyen d'un seul de ses gens, cet homme l'auroit dans très-peu de jours, réellement propagée, de manière à répandre l'infection parmi tout l'équipage. Mais comme M. de Bougainville est arrivé dans cette isle dix mois après Wallis, ce tems étoit plus que suffisant pour que l'infection pût s'étendre à tous les habitans de l'isle, & ses ravages se manifester à lui dès son arrivée. M. de Bougainville ne demeura que neuf jours à l'isle d'Otaheity, & il ne s'apperçut de rien que quelques semaines après son départ, qu'il a trouvé plusieurs de ses matelots infectés, ce qui vient probablement de ce qu'il y a apporté lui-même le virus au moyen de quelques-uns de ses gens. Le Capitaine Cook rapporte aussi, que les Otaheityens attribuoient l'introduction de la maladie vénérienne à M. de Bougainville s'on ne peut pas soupçonner ce peuple, d'avoir par complaisance pour nos compatriotes, accusé M. de Bougainville, puisqu'ils devoient savoir si c'étoit Wallis qui l'avoit apportée ou non, & que d'un autre côté ils n'avoient pas des raisons de prendre le parti de ceux qui avoient accompagné ce dernier. Mais comme nous trouvons dans le dernier voyage du Capitaine Cook, que la maladie y sévit maintenant sous toutes ses formes, & comme nous n'avons pas de relations ultérieures, qui disent que la gonorrhée y a été introduite depuis, nous devons croire que chaque forme de la maladie vénérienne, s'y est développée, d'après une seule racine, qui vraisemblablement étoit une gonorrhée.

S'il restoit encore quelques doutes sur ce que ces deux maladies sont de la même nature, ils se dissiperont bientôt, si l'on considère, que la matière purulente produite dans l'une & dans l'autre a les mêmes caractères & les mêmes propriétés. Ce qui le prouve, c'est que la matière d'une gonorrhée peut produire ou la gonorrhée, ou le chancre, ou la vérole; & la matière d'un chancre peut aussi donner lieu à la gonorrhée, au chancre, ou à la vérole.

Le cas suivant nous offre l'exemple d'une gonorrhée, qui a produit la vérole. Une personne a gagné deux fois la chaudepisse, & en fut guéri chaque fois sans mercure. Environ deux mois après chaque gonorrhée, elle eut des symptômes de la vérole. Ceux qui furent la suite de la première infection, étoient des ulcères à la gorge, qui furent guéris par l'application externe du mercure; les symptômes qui se manifestèrent après la seconde, toient des pustules à la peau, dont elle fut aussi guérie au moyen des frictions mercurielles. Nous n'avons que trop d'exemples des chancres qui produisent la vérole. Puisqu'il paroît, d'après ce que nous avons dit plus haut, que la gonor-

Digitized by Google

rhée & le chancre ſont les effets du même virus ; il eſt intéreſſant de connoître à quelles circonſtances on doit rapporter deux manières d'être ſi diſſemblables de la maladie.

Pour rendre raiſon de ces deux différens effets du même virus, il ſuffit d'obſerver la différence dans l'action des parties affectées, lorſqu'elles ſont irritées, quel que ſoit le dégré d'irritation. La gonorrhée provient toujours d'une ſurface ſécrétoire (1), & le chancre ſe forme ſur une ſurface non-ſécrétoire ; & dans ce dernier la partie ſur laquelle le virus agit, doit devenir une ſurface ſécrétoire, avant que la matière puiſſe ſe former. Toutes les ſurfaces ſécrétoires du corps étant probablement ſemblables, un ſeul mode d'application ſuffit pour produire la gonorrhée dans toutes, ce qui ſe fait par le ſimple contact du virus. Mais pour produire le chancre, le pus vénérien peut être appliqué de trois manières différentes ; la première & la plus certaine, eſt une plaie dans laquelle il peut être introduit ; la ſeconde, en appliquant le pus à une ſurface couverte de ſon épiderme, qui le laiſſe parvenir à la peau d'autant plus aiſément qu'il eſt plus mince ; la troiſième manière a lieu toutes les fois que la matière eſt appliquée à un ulcère ordinaire déja formé.

Le virus étant alors le même dans les deux cas, pourquoi ces deux effets ne ſe rencontrent-ils pas toujours enſemble chez la même perſonne ? car on devroit naturellement ſuppoſer, que la gonorrhée une fois déclarée ne peut pas manquer de devenir la cauſe d'un chancre, & qu'à ſon tour celui-ci, s'il paroit le premier, peut produire une gonorrhée. Quoique cela ne ſoit pas toujours ainſi, on l'obſerve cependant quelques fois : au-moins nous avons de grandes raiſons de le croire. Nous avons vu des cas, dans leſquels une gonorrhée s'eſt manifeſtée, & peu de jours après chez quelques uns, il s'eſt ouvert un chancre ; le chancre n'a paru dans d'autres qu'après quelques ſemaines. Nous en avons vu d'autres, où le

(1) Nous entendons par *ſurface-ſécrétoire*, toute partie qui donne paſſage aux matières étrangères. Nous comprenons auſſi ſous cette dénomination les conduits excrétoires des glandes. Ainſi la bouche, le nez, les yeux, l'anus, & l'urèthre, ſont des ſurfaces ſécrétoires. Nous appellons *ſurfaces non ſécrétoires*, l'extérieur de la peau en général. Nous pourrions ajouter ici une troiſième eſpèce de ſurface, qui tient le milieu entre les deux premières, telle que le gland, le prolabium de la bouche, l'intérieur des lèvres, la vulve. Ces ſurfaces participant des propriétés de chacune, mais dans un moindre dégré, ſont ſuſceptibles d'être affectées de deux manières, tantôt d'être excitées à la ſécrétion, tantôt à l'ulcération.

chancre s'eſt manifeſté le premier, & dans le cours du traitement, il s'eſt déclaré un écoulement & une douleur en urinant. Il eſt à ſuppoſer que les deux maladies provenoient de l'infection originaire, & qu'elles n'ont paru qu'à des tems différents; & comme elles ne ſe rencontrent pas plus ſouvent enſemble il eſt probable, que cela eſt ainſi, puiſque la matière eſt la même dans toutes les deux & capable conſéquemment de produire alternativement l'une ou l'autre.

Nous ſoupçonnons que la préſence d'une irritation dans ces parties devient en général un préſervatif de l'autre. Nous avons déja obſervé que les deux parties ſympathiſent dans leur maladie; & il eſt poſſible que cette même ſympathie empêche l'apparition de la maladie réelle; car ſi une action, qui n'eſt pas vénérienne eſt déjà établie, il eſt impoſſible qu'une autre ait lieu juſqu'à ce que la première ait ceſſé, & il eſt probable que cette même ſympathie ne ceſſera pas, tant que la cauſe qui l'excite, exiſte. C'eſt pourquoi lorſque toutes les deux arrivent chez la même perſonne en même temps, nous ſoupçonnons que l'urèthre n'avoit jamais ſympathiſé avec le chancre, ou que ſi cela avoit été d'abord, la ſympathie avoit ceſſé, & qu'alors le virus vénérien pouvoit faire entrer par ſon irritation, les parties en action.

VI. *De la cauſe de la qualité vénéneuſe du virus, ſi elle provient de la fermentation, ou de l'action des ſolides.*

Comme la conſidération de ce point, & les lumières que nous acquerrerons à ſon ſujet, peuvent en jetter beaucoup ſur la maladie; & ſur ſon traitement, qu'il nous ſoit permis d'y inſiſter un peu. On a ſuppoſé que la qualité vénéneuſe du virus dont il s'agit, naiſſoit d'une fermentation qui s'établiſſoit auſſi-tôt après l'infection. Mais conſidérons maintenant ſi la qualité vénéneuſe provient de cette cauſe, ou ſi le corps a la propriété de produire, ſelon l'irritation donnée, une matière, par laquelle les facultés vivantes, toutes les fois qu'elles ſont irritées d'une manière particulière, produiſent dans les parties une action capable d'engendrer une matière abſolument ſemblable à celle qui a excité cette action.

Nous nous bornerons dans l'examen de ce ſujet, à la gonorrhée. Pour ſoutenir l'une ou l'autre de ces deux opinions, on doit ſuppoſer que le pus vénérien a, d'après ſes qualités ſpécifiques, une propriété irritante ſupérieure à celle de toute autre matière purulente commune. Nous avons déja

Digitized by Google

observé, qu'elle a le pouvoir d'exciter l'inflammation, même sur les tégumens communs, & de former un chancre, pouvoir, que le pus ordinaire ne posséde point. D'après la première opinion, on doit supposer qu'il n'y a point d'inflammation spécifique, ou de suppuration, produite par l'application de la matière vénérienne, mais seulement une inflammation & une suppuration ordinaire, & que ce qui est capable de produire ces effets, agit comme ferment sur la matière nouvellement formée, la rendant vénérienne aussitôt, ou presque aussi-tôt, qu'elle est produite; or, comme il y a une succession dans la sécrétion, il y a également une succession immédiate dans la fermentation.

Voyons maintenant comment cette idée s'accorde avec les divers phénomènes qui accompagnent la maladie. 1°. On peut demander ce que devient ce ferment dans plusieurs cas, où la suppuration tarde quelques semaines à se manifester après que l'irritation & l'inflammation ont eu lieu? en pareil cas, il est bien difficile de supposer que le pus vénérien primitif se fixe & agisse comme ferment. 2°. Lorsque l'écoulement est cessé & qu'il n'y a point de matière formée, ce qui a lieu quelquefois pendant un tems considérable, & que néanmoins tous les symptômes reviennent, quelle cause peut produire cette fermentation une seconde fois? aucune substance, qu'une nouvelle application du pus vénérien. Lorsque, par exemple, l'irritation se porte aux testicules, & que l'écoulement s'arrête tout-à-fait, comme il arrive souvent, que devient le virus; & comment s'en forme-t-il de nouveau, lorsque l'irritation se reporte ensuite sur l'urèthre? 3°. Si la qualité vénéneuse étoit produite par la fermentation qui s'établit dans la matière déjà formée, il ne seroit pas aisé de rendre compte pourquoi les symptômes cessent pour toujours; car selon nos propres idées sur les fermens, ils ne devroient jamais cesser d'agir, si une nouvelle matière y étoit continuellement ajoutée; rien non plus ne pourroit en arrêter l'activité, si ce n'est une substance qui, étant appliquée à la partie, peut arrêter le mouvement intestin, ou l'empêcher de s'établir dans une nouvelle matière. Or, comme l'inflammation vénérienne dans ce symptôme de la maladie, ne se soutient pas au-delà d'un certain tems, la production du virus ne peut donc pas dépendre de la fermentation. 4°. Si elle dépendoit d'une fermentation opérée dans la matière séparée par sécrétion, tous les symptômes vénériens seroient semblables, & l'un ne seroit ni plus ni moins dangereux que l'autre, que d'après le plus ou le moins grand nom-

Digitized by Google

bre d'endroits où la fermentation se manifesteroit. Pareillement dans cette supposition, tous les cas seroient également faciles à guérir, car la fermentation seroit également forte dans un cas léger, comme dans un grave; or, comme il ne peut y avoir de fermentation dans le pus, qu'après qu'il est sorti des vaisseaux, la matière de chaque ulcère ou surface sécrétoire, devroit devenir vénérienne, par la seule application d'un pus de même nature, ce qui n'a nullement lieu.

Lorsqu'on applique du pus vénérien sur un ulcère, au point de l'affecter sensiblement, ce pus produit une irritation, & une inflammation vénérienne. Cet effet n'a cependant pas toujours lieu, par la raison que le pus ordinaire d'un ulcère peut entraîner le pus vénérien qu'on lui a appliqué, avant qu'il soit en état d'affecter l'ulcère, au point d'y produire l'inflammation, & la suppuration vénérienne.

J'ai souvent réitéré cette expérience, & je n'ai jamais pu produire l'inflammation vénérienne qu'une seule fois. Mais si le pus vénérien étoit capable d'agir comme ferment, alors il devroit dans tous les cas convertir les autres humeurs en sa propre nature, sans altérer celle de l'ulcère.

Les effets produits par le virus vénérien, nous paroissent provenir de sa qualité irritante, particulière, ou spécifique, jointe à la susceptibilité, qu'a le principe de la vie d'être irrité par une telle cause, les parties ainsi irritées, agissant en conséquence. Nous le considérerons donc comme un venin, qui en irritant les parties vivantes d'une manière qui lui est propre, produit une inflammation particulière à cette irritation, d'où il résulte une matière particulière à cette espèce d'inflammation.

Considérons jusqu'où cette opinion s'accorde avec les différents phénomènes qui accompagnent la maladie.

D'abord, le pus vénérien, étant beaucoup plus irritant que le pus ordinaire, il est vraisemblable, qu'il agit plutôt par irritation, que par fermentation. 1°. La propriété, qu'il a, de produire une maladie spécifique avec des symptômes, & des signes spécifiques aussi, prouve, qu'il a un pouvoir spécifique d'irritation, les facultés vivantes agissant nécessairement en proportion de cette irritation. 3°. L'inflammation ayant pour se manifester, & pour se terminer, un tems déterminé, présente une circonstance, qui s'accorde parfaitement avec les loix de l'économie animale, dans presque tous les cas. On observe en effet ce phénomène dans les autres maladies, qui se terminent par une crise; & lorsque la maladie est de plus longue durée chez les uns, que chez les autres, cela vient, de ce que les premiers sont beaucoup plus susceptibles de ce genre d'irritation; peut-

Digitized by Google

être même y a-t-il d'autres causes, qui concourent à l'entretenir. 4°. L'inflammation vénérienne, se bornant à un espace qui lui est propre, s'accorde davantage avec l'idée d'une irritation spécifique, qu'avec celle de la fermentation. 5°. Nous avons une dernière preuve de cette opinion, dans le passage des symptômes de la maladie, d'une partie du corps à une autre, comme dans le cas où le gonflement du testicule, est la suite de la suppression ou de la diminution de l'écoulement de la gonorrhée. 6°. Souvent l'écoulement s'arrête à la première apparition d'une fièvre, & reparoît de nouveau quelques jours, ou quelques semaines après, ou bien ne reparoît plus du tout, selon la durée de la fièvre. Maintenant nous voyons clairement, pourquoi la fièvre peut arrêter l'écoulement, puisque la disposition qu'elle produit dans une partie, est très-différente de la disposition, qui a formé la matière purulente; & pourquoi la même disposition à former la matière revient souvent; mais nous ne pouvons pas expliquer d'après les principes de la fermentation, comment il peut se faire, qu'en reparoissant, l'écoulement soit encore vénérien. 7°. Si l'on produit une irritation artificielle d'une autre espèce, qui ne soit pas spécifique, on éloigne celle-ci; or une irritation d'une autre espèce ne peut pas empêcher l'irritation de continuer, mais peut détruire l'irritation vénérienne. 8°. La disposition, qu'ont certaines parties de notre corps, d'être irritées de préférence à d'autres, par le virus vénérien, lorsqu'il est dans la masse des humeurs, démontre évidemment, une irritation d'une espèce particulière. 9°. Quelques animaux ne sont pas susceptibles de l'irritation vénérienne; car des expériences répétées ont prouvé, qu'il est impossible de la donner à un chien, à une chienne, ou à un âne (1). Il est beaucoup plus aisé de supposer, qu'un chien, ou un âne, n'est pas susceptible de plusieurs irritations, auxquelles le corps humain est sujet, dans toutes les autres maladies spécifiques, & lors de l'infection de la plupart des veines, que de croire, que l'organisation du corps humain soit suscep-

(1) Il m'est arrivé d'imbiber des morceaux de linge de la matière d'une gonorrhée, d'un chancre, & d'un bubon, & de les introduire dans le vagin de quelques chiennes, sans produire aucun effet. J'ai répété la même opération sur les ânesses, avec aussi peu de succès. Je n'en ai pas obtenu davantage, lorsque j'ai introduit de cette matière sous le prépuce des chiens. J'ai fait aussi des incisions, & j'ai introduit la même matière sous la peau; mais ses effets se sont bornés à produire un ulcère ordinaire. J'ai eu le même résultat, lorsque j'ai fait cette expérience sur les ânesses.

Digitized by Google

tible d'un changement, que celle d'un chien, ou d'un âne, ne pourroit éprouver.

Cet argument a même plus de force, en comparant le virus vénérien avec les autres virus morbifiques. Le virus animal, qui produit l'hydrophobie, semble être dû à une irritation particulière, qui affecte certaines parties; ce qui prouve, que si le corps, ou quelques parties du corps sont irritées, elles contractent une disposition à des actions particulières, & que ce mode d'action est capable de séparer des humeurs, qui ont la propriété de jetter un autre animal dans la même action. Dans l'hydrophobie, le gosier, & ses glandes sont particulièrement affectés; mais l'on ne pourroit que difficilement rendre raison, comment la salive est infectée, en conséquence de l'absorption de la matière hydrophobique dans la masse des humeurs, si ce n'est peut-être par la sympathie générale du corps avec une affection locale, & plus particulièrement avec les parties, qui environnent le gosier. Cette difficulté cesse si l'on suppose que le virus absorbé, peut produire une action générale & spécifique, capable d'affecter en circulant le gosier, & ses glandes, tout comme le virus de la petite vérole affecte la peau; ou qu'il a le pouvoir d'affecter, ou d'irriter les glandes de la bouche seulement, ou bien que ces parties sont les seules capables de sympathiser immédiatement avec la partie irritée, comme les muscles de la mâchoire inférieure le sont, lorqu'ils produisent le tetanos.

Si cette théorie est juste, elle rend raison des maladies épidémiques, provenant des saisons, de l'air, &c., qui irritent de manière à produire une fièvre, dont les émanations à leur tour, deviendront irritantes de la même manière; car il est peu essentiel de savoir, d'où provient l'irritation première: il suffit seulement, que l'animal puisse agir, conséquemment au stimulus produit par cette irritation.

Digitized by Google

CHAPITRE II.

De la manière dont l'infection vénérienne se communique.

L'INFECTION de chaque maladie contagieuse a lieu d'une manière, qui lui est propre, & il existe chez les différens hommes des circonstances particulières, qui les exposent de tems à autre, à contracter des maladies, dont ils eussent été exempts sous d'autres circonstances. La gale, par exemple, se prend en général par l'attouchement des mains, lorsqu'on se témoigne réciproquement les marques d'amitié; aussi ces parties sont-elles le plus communément les premières affectées. De même comme le virus vénérien se contracte le plus souvent par l'union des sexes, les parties de la génération en souffrent ordinairement les premières; d'après cela on voit des gens ne point soupçonner cette maladie, lorsque les symptômes se manifestent par-tout ailleurs, tandis qu'ils prennent toujours la moindre affection de ces parties, comme un signe de sa présence.

On est naturellement porté chez le bas peuple, à prendre pour la gale, toute éruption qui paroît entre les doigts; comme on soupçonne chez les jeunes gens la maladie vénérienne, toutes les fois que les parties génitales sont affectées. Mais comme, ainsi qu'il a été déja dit ci-devant, chaque surface sécrétoire soit cuticulaire, ou non-cuticulaire, est exposée à l'infection du virus vénérien, lorsqu'il y est appliqué, ainsi il se peut que cette maladie se manifeste sur d'autres parties, telles que l'anus, la bouche, le nez, les yeux, les oreilles, & les mammelons des femmes qui nourrissent, & dont les nourrissons ont été infectés dans le moment de leur naissance, les parties de la mère étant attaquées de la maladie.

Digitized by Google

CHAPITRE III.

Des différens aſpects ſous leſquels ſe préſente la maladie vénérienne.

LE virus vénérien peut affecter le corps humain de deux différentes manières; localement, quand il agit ſur les parties ſeules auxquelles il a été d'abord appliqué; & univerſellement, quand à la ſuite de ſon abſorption, il affecte quelques parties, & que la maſſe circulante des humeurs en eſt imbue. Pendant l'intervalle que laiſſe entre eux ces deux états, c'eſt-à-dire le local & le conſtitutionel (1), & à meſure que les progrès de l'abſorption ont lieu, certaines maladies intermédiaires ſe déclarent telles, que des inflammations, & des ſuppurations, comme on l'obſerve dans ce qu'on appelle *bubons*, dans leſquels la matière eſt de la même nature que celle de la maladie première.

Lorſque la matière eſt paſſée dans la maſſe des humeurs, & qu'elle circule avec le ſang, elle excite une action par ſon irritation, & de-là naiſſent pluſieurs maladies locales, telles que des puſtules à la peau, des ulcères aux amygdales, l'épaiſiſſement du périoſte, & des os.

La maladie locale, ou la première eſpèce eſt celle que nous nommons *immédiate*, parce qu'elle provient immédiatement de l'application du pus vénérien. On en peut reconnoître deux eſpèces qui, en apparence, ſont très-différentes l'une de l'autre. Dans la première, il y a formation de matière ſans aucune ſolution de continuité quelconque dans les ſolides, nous la déſignons ſous le nom de *gonorrhée*. Dans la ſeconde il y a ſolution de continuité dans les ſolides, on lui a donné le nom de *chancre*. Aucun de ces deux états de la maladie ne dépend en rien d'une différence qu'on admettroit dans la nature du virus, mais de celle des parties affectées.

La facilité avec laquelle les parties entrent en action dans

(1) Nous avons appellé cet état de la maladie *conſtitutionel*, quoique rigoureuſement parlant, il ne le ſoit pas, puiſque toute maladie, qui en eſt la ſuite, eſt vraiement locale, & produite par la ſimple application du virus aux parties.

Digitized by Google

cette espèce d'inflammation, est plus ou moins grande, suivant la nature des parties; cette facilité, loin peut-être de dépendre d'aucune différence spécifique dans les parties, semble plutôt relative au principe commun de sensibilité & d'irritabilité. On observe en effet, que le vagin n'est pas aussi disposé à l'inflammation dans cette maladie, que l'urèthre dans le même sexe, parce qu'il n'est pas aussi sensible. Cependant il est possible, chez l'homme qu'il y ait quelque disposition spécifique à l'irritation, & à l'inflammation dans l'urèthre; & ce qui nous porteroit à le croire, c'est que ce canal est peut-être plus souvent affecté que tout autre, d'où il résulte une grande variété de symptômes.

I. *Des variétés de la maladie, dans les différentes constitutions.*

Lorsque cette maladie paroît avec les caractères d'une gonorrhée ou d'un chancre, elle varie beaucoup relativement à la violence de ses symptômes dans les différens individus: elle est extrêmement légère chez quelques-uns, & tout-à-fait violente chez d'autres.

Lorsqu'elle est de peu de conséquence, elle est en général simple dans ses symptômes, n'en ayant que très-peu, qui même ne s'étendent guères, & sont bornés à une distance spécifique; mais lorsqu'elle est violente, les symptômes en sont beaucoup plus compliqués, plus nombreux, & ils s'étendent au-delà de cette distance. Cette différence d'effet ne dépend pas d'une qui seroit propre & spécifique au virus, mais de la différence qui se trouve dans la disposition, & modification des forces motrices du corps, ou de certaines parties du corps, dont quelques-unes sont peu susceptibles de cette irritation ou même d'aucune autre que ce soit; pendant que d'autres le sont beaucoup plus, au point même d'être mises violemment en action par la moindre irritation.

L'irritation vénérienne ne suit cependant pas toujours ces règles; car j'ai connu des jeunes gens, chez qui un ulcère ordinaire s'est guéri facilement, tandis que l'irritation, qui accompagnoit une gonorrhée fut violente, & qu'un chancre s'enflamma & s'étendit avec une grande rapidité, & même se mortifia. D'une autre côté, j'ai connu aussi d'autres jeunes gens qui ayant contracté un ulcère par une cause extérieure, n'en purent guérir qu'avec beaucoup de difficulté. Cependant ces mêmes personnes ayant gagné une gonorrhée ou un chancre, ces maladies n'en furent pas moins faciles à guérir.

Digitized by Google

L'irritation chez certains sujets est la plupart du temps légère ou violente, d'une manière uniforme. Dans le premier des cas que nous venons d'établir, elle est sujette à varier, mais alors nous présumons que ces variétés dépendent de quelque indisposition qui existe en même-tems dans la constitution. J'ai connu plusieurs hommes, dont les gonorrhées étoient ordinairement si légères qu'elles se guérissoient d'elles-mêmes; mais il est arrivé quelquefois chez les mêmes personnes, que la gonorrhée a été si grave qu'elle a résisté à tous les moyens auxquels on a eu recours pour la guérir; mais en peu de jours la fievre étant survenue & se dissipant après avoir duré quelque tems, les symptômes de la gonorrhée s'adoucirent également bientôt, & ne tardèrent point à disparoître. Nous observerons ici en passant, que la vérole proprement dite, n'affecte pas également tous les individus, les symptômes chez quelques uns étant très-rapides, tandis qu'ils sont très lents chez d'autres.

CHAPITRE IV.

De la maladie vénérienne, considérée comme cause de quelques autres maladies.

ON peut dire que chaque animal a des dispositions naturelles aux actions morbifiques, dispositions qu'on peut considérer comme causes prédisposantes, & qui peuvent être mises en jeu, toutes les fois que la cause immédiate a lieu. Celle-ci cependant peut être de nature à n'avoir aucune connexion avec ces dispositions, & ne peut conséquemment être considérée comme cause de la maladie. Une maladie donne lieu à une autre, & d'après cela elle en est regardée comme la seule cause. Des fièvres légères par exemple, ou des rhumes, la petite vérole, & la rougeole, deviennent fréquemment la cause immédiate des écrouelles, & certains désordres dans les actions naturelles du corps, souvent entraînent après eux la goute, des fièvres intermittentes, & autres maladies; mais ces maladies se rapporteront toujours plus, ou moins à la constitution du corps, & aux parties qui en seront affectées. Mais cette constitution différera selon les circonstances, qui peuvent être nombreuses; deux d'elles prévaudront toujours sur les autres, & telles sont le pays qu'on habite, & l'âge.

Digitized by Google

En Angleterre, la tendance aux écrouelles dérive de la nature du climat qui chez plusieurs, est une cause prédisposante, & n'exige quelquefois que quelques légers désordres, pour en devenir une immédiate, & produire la maladie complette.

La maladie vénérienne devient également la cause prochaine d'autres maladies, en faisant revivre des dispositions cachées. Un pareil effet n'a pas lieu parce que la maladie est vénérienne, mais parce qu'elle a dérangé les actions naturelles; de sorte que du moment où l'affection vénérienne cesse, l'autre commence. Nous avons même observé dans plusieurs cas, que cette disposition étoit si forte, qu'elle a eu lieu avant même que la vénérienne ait été entiérement dissipée. En effet, en suivant dans ces cas le traitement mercuriel, les symptômes empiroient; & au contraire, en diminuant la nouvelle disposition, & la rendant moins active que la vénérienne, celle-ci rentroit de nouveau en action, & ces effets ont eu lieu alternativement plusieurs fois. Quand en pareilles circonstances, on peut combiner les deux méthodes de traitement, on doit se trouver très-heureux; ce qui est le contraire lorsqu'elles agissent d'une manière opposée. Si la maladie vénérienne porte son impression sur les poumons, quoiqu'on puisse souvent la corriger, il peut cependant s'ensuivre la consomption; de même lorsque les os ou le nez sont affectés, les tumeurs scrophuleuses, ou la fistule lacrimale peuvent en être la suite, quoique la maladie ait été guérie.

Lorsque la maladie vénérienne développe quelqu'une de celles dont nous venons de parler, elle lui imprime un caractère particulier, tout-à-fait indépendant de la constitution de la maladie, & du traitement qu'on lui administre, ce qui fait qu'on est toujours embarrassé pour en discerner la nature; cependant en général, elle recevra de la constitution, une disposition particulière, qui nous fera soupçonner pour peu que nous en ayons connoissance, quelle est la cause la plus puissante, parce que la maladie participera plus de celle-ci que de l'autre. Ici ces maladies ont plus communément une disposition aux écrouelles, & sont souvent vraiment scrophuleuses, la maladie participant plus de cette disposition que d'aucune autre.

Les parties ont aussi leurs dispositions particulières aux maladies, & ces dispositions sont plus fortes que celles qui dépendent de la constitution en général, & lorsquelles sont lésées elles éprouvent l'action morbifique qui provient de ces dispositions; c'est pourquoi lorsque les actions natu-

Digitized by Google

relles des parties ont été détruites par une irritation vénérienne, ces dispositions sont mises en action; & de là nous ne devons point perdre de vue les maladies, qui en proviennent. La situation locale, & l'âge, influeront aussi sur elles.

Dans certains pays, & chez les jeunes gens chez qui la disposition aux écrouelles sera prédominante, les bubons deviendront plus facilement scrophuleux. Ils peuvent également dégénérer en cancer chez les personnes âgées; & dans les parties du corps, qui ont une plus grande disposition à l'affection cancéreuse.

Le défaut de connoissance, & le peu d'attention qu'on a apportée dans l'examen de ce sujet, ont été la cause de beaucoup d'erreurs; car toutes les fois, que ces effets ont été produits à la suite de la maladie vénérienne, elle a été immédiatement inculpée, & regardée non-seulement comme cause, mais comme la maladie elle-même. C'est une induction assez naturelle de la part de ceux, qui ne peuvent appercevoir que différentes causes sont capables de produire le même effet, ou en d'autres termes, que toutes les fois que la cause prédisposante est la même, la même action peut être aussi le résultat de diverses causes immédiates. On ne sauroit montrer une plus grande preuve d'ignorance, que de supposer la maladie vénérienne, être en même-tems & cause prédisposante, & cause immédiate. Lorsque la maladie vénérienne attaque l'urèthre, elle devient souvent elle-même la cause prédisposante d'abcès, & de plusieurs autres maladies; lorsqu'elle se manifeste à l'extérieur de la verge sous forme de chancres, ceux-ci s'ulcèrent souvent si profondément, qu'ils communiquent avec l'urèthre, & y produisent des fistules; & quelquefois des phymosis permanens.

Nous devrions dans la description des maladies, qui, comme la maladie vénérienne, présentent un grand nombre de symptômes, garder un juste milieu, en exposant d'abord les symptômes les plus communs de la maladie, sous toutes ses formes, & ensuite les variétés qui se rencontrent très-fréquemment, pour terminer par celles qui sont plus rares; mais comme il nous sera impossible de faire mention de toutes les variétés, qui peuvent avoir lieu; si l'on en rencontre une que nous n'ayons pas décrit, il ne faut pas en inférer, que nous ayons égaré notre lecteur, ou que nous n'ayons pas eu une connoissance suffisante de la maladie; car si nos principes généraux sont justes, ils doivent aider à en expliquer la plupart des singularités.

Digitized by Google

PARTIE II.

CHAPITRE PREMIER.

De la gonorrhée.

LORSQU'UNE matière irritante quelconque, eſt appliquée à une ſurface ſécrétoire, elle en augmente la ſécrétion, & la fait paſſer de ſon état naturel (quel qu'il ſoit,) à un autre, qui dans la maladie, dont nous traitons, eſt du pus.

Lorſque ce changement a lieu dans l'urèthre, on le nomme *gonorrhée*; & comme il provient de ce que la matière eſt appliquée à une ſurface non cuticulaire, qui naturellement ſépare quelque fluide, il importe peu alors dans quelle partie du corps ſe trouve cette ſurface; car ſi c'eſt à l'anus, à l'intérieur de la bouche, du nez, des yeux, ou des oreilles, il s'en ſuivra toujours un effet analogue dans l'une ou l'autre de ces parties. Quelques-uns penſent que la gonorrhée peut avoir lieu ſans la cauſe immédiate dont nous venons de faire mention, c'eſt-à-dire qu'elle peut dépendre de la conſtitution même; ſi cela eſt ainſi, elle doit avoir beaucoup de rapport à ce qu'on regarde comme une ophtalmie vénérienne. Mais d'après l'analogie des autres affections vénériennes, qui proviennent de la conſtitution, nous nous croyons en droit de ſoupçonner l'exiſtence de l'une, ou de l'autre maladie; car lorſque le virus ſe porte ſur la bouche, le goſier, ou le nez, il y produit des ulcères, & point de ſécrétion ſemblable à celle d'une gonorrhée; mais on ne trouve jamais un ulcère dans l'intérieur des paupières, dans ces ophtalmies; & les gonorrhées dans l'urèthre ſont trop fréquentes pour provenir d'une telle cauſe.

On a cru juſqu'en 1753, que la matière qui coule de l'urèthre dans une gonorrhée, venoit d'un, ou de pluſieurs ulcères dans ce canal; mais l'obſervation a été depuis contre cette aſſertion.

Il ne ſera pas hors de propos de dire ici quelque choſe ſur la manière, dont on a découvert, que la matière étoit formée par l'inflammation, ſans ulcération quelconque. Dans l'hiver de 1749, on a apporté à la ſalle de diſſection du Docteur Hun-

Digitized by Google

ter à Couvent Garden, un enfant mort d'une pleuro-pneumonie. A l'ouverture du cadavre, on trouva dans la cavité de la poitrine, une grande quantité de pus épanché, & la surface des poumons & de la pleure, couverte d'une substance plus solide, semblable à de la lymphe coagulable. Après avoir enlevé cette lymphe, les surfaces se sont trouvées saines, & sans aucune érosion. Ce fait paroissant absolument nouveau au Docteur Hunter, il a fait appeller M. Samuel Sharp, auquel il parut également étrange. M. Sharp quelque tems après, en 1750, publia ses recherches critiques, dans lesquelles en parlant de ce fait, sans faire mention d'où il l'avoit tiré, il dit » que le » pus peut être formé sans une solution de continuité dans les » solides «. Le Docteur Hunter enseigna toujours ensuite cette Doctrine dans ses leçons; & cependant des auteurs l'adoptèrent, sans citer ni M. Sharp, ni le Docteur Hunter. Conduit par cette connoissance préliminaire, je fus curieux d'examiner, si la matière dans une gonorrhée étoit formée de la même manière.

Dans le printemps de l'année 1753, il y eut une exécution de huit hommes, dont je savois que deux étoient attaqués, dans ce temps-là, de gonorrhées très graves. M'étant procuré leurs corps, je les examinai avec une attention scrupuleuse; mais je ne trouvai point d'ulcération; les deux urèthres seulement, me parurent à peine un peu plus rouges, sur-tout proche du gland. Ce fait nouvellement découvert, & certain, ne put pas échapper à M. Gataker, toujours attentif à ce qui pouvoit tourner à son avantage; il suivoit alors les leçons du Docteur Hunter, & pratiquoit aussi sous moi la dissection. Il publia bientôt après en 1754, un traité sur cette maladie, & expliqua pleinement, que la matière d'une gonorrhée ne provenoit point d'un ulcère, sans dire comment il avoit acquis cette connoissance. Cette idée a depuis toujours été adoptée dans les ouvrages publiés à ce sujet. Depuis l'époque ci-dessus mentionnée, j'ai toujours fait une attention particulière à cette circonstance, & j'ai ouvert l'urèthre de plusieurs personnes, qui à leur mort avoient la gonorrhée, & je n'ai jamais trouvé d'ulcère dans aucunes, mais j'ai toujours observé que l'urèthre, près du gland, étoit plus rouge qu'à l'ordinaire, & que les lacunes étoient souvent remplies de matière. J'ai à la vérité vu un exemple d'un petit ulcère dans l'urèthre, mais cette erosion n'étoit l'effet d'aucune ulcération de la surface; elle prenoit sa source d'une inflammation, qui s'étant probablement établie dans une des glandes, y avoit produit un abcès, lequel s'étoit ouvert dans l'urèthre. Le même

Digitized by Google

même ulcère s'étoit auſſi ouvert extérieurement près du frein, de manière à donner paſſage à l'urine. La méthode de guérir la gonorrhée, auroit dû faire ſentir qu'elle ne dépend point d'un ulcère vénérien ; car à peine avons-nous un exemple d'ulcère vénérien guéri ſans mercure, a moins qu'on n'y ait appliqué des eſcharotiques. Nous ſavons cependant, qu'on guérit pluſieurs gonorrhées ſans mercure, &, ce qui eſt plus encore, ſans aucun ſecours de la Médecine, ce que je crois n'avoir jamais lieu pour le chancre. Le Docteur Hunter eſt le premier, qui ait enſeigné publiquement dans ſes leçons en 1750, que dans la gonorrhée il n'y a point d'ulcère ; mais il n'a pas tenté d'expliquer ce fait.

I. *De l'intervalle entre l'application du poiſon, & ſon effet.*

Dans la plupart des maladies, il ſe paſſe toujours un certain temps, entre l'application de la cauſe, & l'apparition de l'effet. On obſerve, que dans la maladie vénérienne, ce tems varie conſidérablement ; ce qui eſt dû probablement à l'état du corps, au moment où l'infection a été communiquée. Chaque forme de la maladie varie auſſi à cet égard ; la gonorrhée & le chancre, ſe manifeſtant plutôt que la vérole après l'infection, & la gonorrhée plutôt que le chancre. Les tems où la gonorrhée paroît, ſont très-différents entr'eux ; nous ſommes ſuffiſamment autoriſés à croire, que dans quelques-uns, le poiſon fait ſon effet en peu d'heures, tandis que dans d'autres, ce n'eſt qu'après ſix ſemaines ; & en général nous en avons vu des exemples dans tous les périodes intermédiaires, autant que nous pouvons compter ſur le témoignage de nos malades, ne pouvant avoir d'autre évidence. Il paroît que les périodes les plus ordinaires ſont entre ſix, huit, dix ou douze jours ; quoique il y ait des ſujets qui puiſſent être affectés beaucoup plutôt, & d'autres beaucoup plus tard. Un homme marié venant de la campagne, & ayant précédé de quelques jours ſon épouſe, ſe rendit par caprice dans un *Bagnio* (1), & y eut commerce avec une femme publique ; le lendemain matin il la quitta, & il ne fut pas plutôt rendu chez lui, qu'il ſentit une humidité à

(1) On entend ici, à Londres, par le mot de *Bagnio*, un endroit public, quoiqu'il ſignifie Bain. Effectivement les maiſons qu'on appelle *Bagnios*, ont été établies originairement ſur le pied des bains, mais depuis long-temps *Bagnio*, & maiſon publique ſont ſynonimes.

Digitized by Google

la verge, & en l'examinant, il se trouva avoir une gonorrhée commençante, qui par la suite lui devint très-incommode. J'ai appris d'un autre homme, qu'après avoir passé toute une nuit avec une femme, il s'étoit trouvé attaqué le matin, d'une gonorrhée; & que la même chose lui étoit arrivée deux fois. Un troisième me dit, que chez lui, l'écoulement se manifesta trente-six heures après l'application du poison. L'infection chez les malades dont nous venons de parler, dut prendre naissance après l'impression du virus, à ces époques déterminées; puisque aucun d'eux n'avoit eu l'occasion de la recevoir, depuis un tems considérable.

De pareils témoignages venant de gens dignes de foi, & qui n'ont aucun intérêt de tromper, forment autant de vérités établies sur une suffisante évidence. D'un autre côté, j'ai un exemple également incontestable, que six semaines se sont écoulées, après l'application du virus, avant l'apparition d'aucun symptôme. Dans ce malade, la gonorrhée fut précédée par des symptômes étranges, & peu communs, tels qu'une sensation extraordinaire dans les parties, avec la plupart des autres symptômes de la maladie, excepté l'écoulement. Environ un an après, il fut attaqué de la même maladie, qui ne se manifesta qu'un mois après l'impression du virus, & fut précédée par les mêmes sensations désagréables, qu'il avoit ci-devant éprouvées; mais instruit par sa propre expérience, il soupçonna ce qui devoit lui arriver. D'après cela, nous sommes portés à croire, que le virus reste rarement, ou même jamais aussi long-tems en repos, & que l'état inflammatoire peut avoir lieu un tems considérable, avant que la suppuration commence. Il y a moins de disposition à la guérison, dans ces cas, parce que la même disposition, qui forme une gonorrhée, est en général critique, & constitue un état intermédiaire entre la maladie, qui est l'inflammation, & la guérison; car dans le tems de la suppuration, il est survenu dans les vaisseaux un changement, qui détermine la formation de la matière. Nous ne pouvons assurer, si ce changement n'avoit jamais lieu, quelle conséquence pourroit en résulter, ni déterminer, si l'inflammation disparoîtroit sans suppuration, comme cela arrive dans plusieurs inflammations ordinaires; mais nous soupçonnons qu'elle continueroit beaucoup plus long-tems que de coutume, parce que les parties n'auroient point eu une action complette. Il est à présumer aussi, que cette disparité de succès, provient toujours de quelque singularité dans la constitution.

Digitized by Google

II. *De la difficulté de distinguer la gonorrhée virulente de la simple.*

Indépendamment du virus vénérien, il est une infinité d'autres causes, qui rendent la surface de l'urèthre sujette à l'inflammation, & à la suppuration; plusieurs écoulemens spontanés, pouvant survenir sans qu'on en puisse déterminer la cause immédiate. On peut donner à ces écoulemens le nom de gonorrhée simple; ils ne tiennent rien de l'infection vénérienne: cependant on observe, que ceux, qui ont été ci-devant sujets aux gonorrhées virulentes, les contractent plus aisément dans la suite. On a cru distinguer la gonorrhée simple, de la gonorrhée virulente, en ce que cette dernière paroît immédiatement après le coït, & qu'elle est d'abord violente; tandis que la gonorrhée virulente ne se déclare que quelques jours après, & augmente graduellement. Mais la gonorrhée simple n'est pas dans tous les cas une suite d'un commerce avec des femmes, elle ne vient pas toujours tout-à-coup, ni n'est pas toujours exempte de douleur.

D'un autre côté nous voyons plusieurs gonorrhées virulentes, qui commencent sans la moindre apparence d'inflammation; & j'ai été souvent embarrassé pour déterminer, si elles étoient virulentes, ou non; car il y a une certaine classe de symptômes communs à presque toutes les maladies de l'urèthre, d'après lesquels il est difficile de distinguer le petit nombre, qui dérivent uniquement de l'affection spécifique. J'ai vu l'urèthre sympathiser avec les douleurs occasionnées (1) par une dent prête à percer la gencive, & produire tous les symptômes de la gonorrhée, & cela arriva plusieurs fois chez la même personne. On sait que l'urèthre est quelquefois le siége de la goutte (2). Il l'est aussi du rhumatisme. Chez ceux, qui ont eu plusieurs fois des maladies vénériennes, l'urèthre est plus disposée à manifester des symptômes semblables à la gonorrhée, qu'il ne l'est dans ceux qui n'ont jamais eu d'affection de ce genre; & c'est généralement parce que ces parties ont souffert de la maladie, que la gonorrhée simple se déclare; ce qui est peut-être aussi une raison pour laquelle elles se ressemblent à plusieurs

(1) Nat. Hist. of Teeth, pl. II, pag. 126.

(2) Essays, and Obs. Phys. and Litter. of Edim, v. III. pag. 425.

Digitized by Google

égards. Dans cette affection, l'urèthre eſt attaqué d'un écoulement, accompagné de douleur, & on y ſent de tems à autres, des ſenſations extraordinaires. Or ces phenomènes qui peuvent être conſidérés, ou comme le retour des ſymptômes de la maladie vénérienne, ſans virus, peuvent également paroître ſi elle eût été ſpontanée, ou peuvent être la ſuite de quelqu'autres maladies. Quand cet écoulement eſt la ſuite de quelques gonorrhées vénériennes qu'on aura eues antécédemment, il eſt rare qu'il perſiſte long-tems, & on peut le regarder comme une gonorrhée habituelle, paſſagère, qui diſparoît & reparoît alternativement. Mais en pareil cas, le gonflement ſurvient rarement aux parties affectées; le gland n'acquiert aucune rougeur extraordinaire, & ne rend aucune matière quelconque. On connoît que cet écoulement n'a rien de virulent, lorſque les perſonnes qui en ſont affligées, n'ont eu depuis long-tems commerce avec aucunes femmes, & lorſqu'il s'eſt déclaré de lui-même, ſans avoir été précédé par aucune maladie vénérienne, & qu'on n'a couru aucun haſard de la contracter. Il devient très-difficile dans pluſieurs cas de déterminer s'il eſt vénérien, ou non, en ce que communément il diſparoît bientôt chez ceux qui ont eu commerce avec des femmes, comme chez ceux qui n'en ont point eu; De-là, il arrive qu'on prend ſouvent pour gonorrhées virulentes, celles qui ne le ſont pas; & d'un autre côté, qu'on peut regarder comme le retour de l'écoulement ſimple, celui qui eſt réellement virulent; mais cette circonſtance n'eſt peut-être pas une auſſi importante, qu'on pourroit d'abord l'imaginer. On peut conſidérer ces états comme des incommodités attachées à ceux qui ont eu la gonorrhée vénérienne; on n'a pas encore de méthode certaine pour les guérir; elles ont quelque choſe d'analogue aux fleurs blanches chez les femmes.

III. *Pourquoi la ſuppuration n'eſt pas ſuivie dans la maladie actuelle, des mêmes effets ſalutaires qui l'accompagnent communément, dans les autres inflammations.*

Dès qu'une ſurface ſécrétoire eſt enflammée, l'humeur qu'elle ſépare augmente, & s'altère viſiblement; de même que quand l'irritation a produit une inflammation, & un ulcére dans les parties ſolides, il ſe fait une ſécrétion de matière, propre à emporter dans l'un & l'autre cas, la matière irritante; ainſi l'irritation tend par elle-même à anéantir ſa propre cauſe, comme on le voit quand un atôme affecte l'organe de la vue,

Digitized by Google

La sécrétion des larmes augmente, & leur abondance détermine l'expulsion du corps étranger, dont la présence eût occasionné de plus grands maux. Mais cet effet ne peut pas avoir lieu dans les inflammations qui proviennent des virus spécifiques, ou morbifiques; car quoique la première matière irritante soit entraînée, cependant celle qui lui succède, a la même qualité, d'où il résulte, qu'elle produira une succession perpétuelle d'irritations, & conséquemment une surabondance de sécrétions, quand même il n'y auroit d'autre cause pour continuer cette succession, que sa propre matière. Or l'inflammation vénérienne n'est pas entretenue par le pus, qui se forme; mais comme d'autres maladies connues, par la qualité spécifique de l'inflammation même. On pouroit cependant croire que cette inflammation ne devroit durer qu'un certain tems; les symptômes qui lui sont particuliers, se dissipant d'eux-mêmes, à raison de la moindre activité des parties, qui deviennent de plus en plus moins susceptibles d'irritation. Mais cette circonstance n'est pas particulière à ce seul symptôme de la maladie vénérienne; elle s'étend encore à presque toutes les maladies, qui peuvent affecter le corps humain. De-là il paroît que la matière vénérienne, qui se forme ensuite, n'a pas le pouvoir de continuer l'irritation primitive; autrement, la maladie n'auroit point de fin.

Comme le principe de la vie, dans plusieurs maladies, ne peut par lui-même maintenir la même action morbifique, aussi perd ce pouvoir dans la maladie vénérienne, lorsqu'elle se présente sous la forme d'une gonorrhée, & l'effet cesse à la fin d'avoir lieu, l'irritation diminuant graduellement. Le tems où cette cessation paroîtra, variera suivant les circonstances; car si les parties irritées sont très-susceptibles d'irritation, suivant toute probabilité, leur actions seront plus violentes, & dureront plus long-tems; mais dans tous les cas, cette différence proviendra toujours de celle qui existe dans la constitution, & non pas de celle qui existe dans le virus même.

La maladie ne cesse naturellement, que quand elle n'attaque qu'une surface sécrétoire, & qu'il se forme de la matière; car lorsqu'elle se fixe sur une surface non sécrétoire, & qu'elle y produit un ulcère, les parties deviennent alors capables de perpétuer pour toujours la maladie, ou le mode d'action qui la constitue, ainsi que nous le remarquerons en parlant du chancre. Mais cette différence entre une guérison spontanée, & celle qui ne l'est pas, paroît consister plutôt dans la différence des deux modes d'action, que dans celle des deux sur-

faces ; car lorſque la maladie produit un ulcère ſur une ſurface ſécrétoire, comme ſur les amygdales, ce qui vient ſouvent de la conſtitution des ſujets, cet ulcère n'a aucune diſpoſition à ſe guérir de lui-même ; de même que ſi après une infection récente, la même maladie ſe forme dans l'urèthre, elle ne ſe guérira pas plutôt, que ſi elle s'étoit formée partout ailleurs.

La pratique ordinaire confirme ces faits ; nous voyons toujours des ignorans guérir des gonorrhées, & échouer à guérir le chancre ou la vérole, qui demandent une connoiſſance entière de la maladie ; la raiſon eſt que la gonorrhée ſe guérit d'elle-même, pendant que les autres requièrent les ſecours de l'art.

On obſerve quelquefois, que les parties les premières irritées, vont bien pendant qu'une autre partie de la même ſurface reçoit l'irritation, de manière à perpétuer la maladie, comme il arrive lorſqu'elle paſſe du gland à l'urèthre.

En admettant que toutes les gonorrhées ſe guériſſent ſans le ſecours de la Médecine, nous doutons fort qu'il ſoit poſſible qu'une perſonne gagne une nouvelle gonorrhée, pendant que la première n'eſt pas guérie ; ou que la même maladie puiſſe s'augmenter, par l'addition d'une nouvelle matière de la même eſpèce. Cette obſervation peut s'étendre à tous les autres ſymptômes de la maladie ; car il a été prouvé que l'application du pus, qui ſort d'une gonorrhée, ſur un bubon, n'en empêche nullement la guériſon, & que la matière d'un chancre miſe ſur un bubon, ou celle d'un bubon ſur un chancre, ne produiſent aucun mauvais effet ; quoique cependant ſi l'on applique du pus vénérien ſur un ulcère ordinaire, il y excite ſouvent l'irritation vénérienne. Tous ces effets nous déterminent à ſuppoſer que le pus vénérien d'une gonorrhée, ne contribue pas à l'entretenir ; car ce n'eſt qu'une application de matière, dont le virus, & les effets ſont exactement ſemblables aux effets déja produits ſur les ſolides. Or rien ne peut augmenter ou continuer ces effets, ſi ce n'eſt une ſubſtance capable d'augmenter la diſpoſition de ces parties à une pareille inflammation, ou de les en rendre beaucoup plus ſuſceptibles. On obſerve d'ailleurs, qu'on peut guérir une gonorrhée pendant qu'il y aura un chancre ; & alternativement : or ſi une nouvelle matière vénérienne étoit capable d'entretenir la maladie, on ne pourroit jamais guérir aucune gonorrhée, pendant qu'il y auroit ce continuel ſupplément de matière (1). D'après

(1) En traitant du pus, dans mes leçons, j'ai donné à entendre

Digitized by Google

de pareils faits, on peut supposer avec fondement, qu'une pareille surface du corps n'est pas susceptible d'irritation par sa propre matière, ni d'être irritée au-delà d'un certain tems. C'est pourquoi, si on continuoit d'appliquer une nouvelle matière vénérienne, à l'urèthre d'un homme qui a une gonorrhée, elle se dissiperoit également aussi vîte, que si l'on n'y avoit point fait cette application, & se guériroit aussi bien, que si on eût pris beaucoup de peine à nettoyer le canal de sa propre matière. Le même raisonnement peut servir à l'égard des chancres.

Nous donnerons encore à cette idée, une plus grande extension, en soutenant que les parties deviennent moins susceptibles de l'irritation vénérienne; & que non-seulement une gonorrhée ne pourroit pas continuer par une application de sa matière ou d'une qui seroit nouvelle; mais même qu'un homme ne peut pas gagner une nouvelle gonorrhée ou un chancre, s'il donne lieu à un nouveau contact de matière vénérienne sur les parties déja malades, quand la guérison est près de sa fin, ou du moins à des intervalles suffisans, pour que les parties retiennent encore l'habitude de l'irritation vénérienne. Nous concevons en effet, que les parties, avec le temps, peuvent tellement s'habituer à cette impression, qu'elles y deviennent insensibles; ainsi donc, par une application constante, il ne sera plus permis aux parties d'oublier cette irritation, ou plutôt elles n'en perdront jamais l'habitude; c'est pourquoi ce supplément de matière nouvelle ne pourra pas les affecter, au point de renouveller la maladie, si ce n'est quand elles auront repris leur état naturel & primitif; tems où elles seront susceptibles d'être affectées de nouveau.

Cette opinion n'est pas fondée seulement sur la théorie,

---

qu'aucune matière purulente, de quelque nature qu'elle soit, ne pouvoit jamais produire aucun effet sur la partie, d'où elle provenoit: comme je ne crois point que le pus d'un ulcère quelconque, fasse, ou puisse faire aucun mal à cet ulcère; car les parties, qui forment cette matière, sont de la même nature, & ne peuvent pas être irritées par celle qu'elles ont produit, à moins qu'elle ne soit unie à des matières hétérogènes. La glande, qui forme le poison de la vipère, & le canal, qui le conduit à la dent, ne sont pas irrités par ce poison: & il paroîtroit d'après les expériences de l'Abbé Fontana, que la vipère ne peut pas être affectée par son propre poison. Voyez le traité sur le vénin de la vipère, par M. F. Fontana, vol. 1, pag. 22. Si ce que je viens d'avancer est vrai, il est bien absurde dans tous les cas, de nettoyer, ou laver la matière du pus, pour entretenir propres les parties qui suppurent.

Digitized by Google

elle l'eſt encore ſur l'expérience & ſur l'obſervation. On voit en effet des hommes immédiatement après avoir eu une gonorrhée, avoir de fréquens commerces avec des femmes publiques, même pendant des années entières, ſans contracter une nouvelle maladie; pendant qu'une perſonne ſaine la contractera immédiatement, en fréquentant les mêmes femmes. Or ſi le premier n'avoit plus été habitué depuis quelque tems à cette irritation, il lui auroit été auſſi facile de la contracter que l'autre. Lorſque la diſpoſition du corps n'eſt pas aſſez puiſſante pour empêcher tout-à-fait les parties d'être infectées; elle y portera obſtacle en partie: la preuve en eſt, que beaucoup de perſonnes ont leurs premières gonorrhées très-violentes, & celles qui ſuccèdent, deviennent généralement de plus en plus légères, juſqu'à ce qu'enfin le danger de l'infection s'évanouiſſe preſque entièrement.

Les faits ſuivans paroiſſent expliquer ce que nous venons de dire: un homme marié, qui n'avoit connu aucune autre femme que la ſienne, pendant pluſieurs années, coucha avec une ancienne maitreſſe qui lui donna une violente gonorrhée, tout en lui déclarant qu'elle ne ſavoit pas abſolument avoir le moindre mal. Tous les deux ſe confièrent à mes ſoins; & pendant le cours du traitement, ils continuèrent leur commerce, que je leur avois permis ſans aucune difficulté. L'homme guérit, & il étoit à ſuppoſer que la femme l'étoit auſſi; ils continuèrent à cohabiter enſemble pendant pluſieurs mois, ſans que le malade ſentît le moindre mal, & ſans qu'il y eût le moindre ſoupçon d'un reſte de maladie de la part de la femme. A la fin ils ſe ſéparèrent, & la femme eut une autre inclination: elle n'eut pas plutôt formé cette liaiſon, qu'elle donna une gonorrhée à ſon nouvel amant: elle accourut à moi pour ſe faire guérir, & déclara qu'elle n'avoit eu d'autre commerce, qu'avec ces deux perſonnes; que par conſéquent ce devoit être la même maladie, dont je venois de la ſoigner. Le favoriſé n'étoit pas de mes malades. Je donnai à la femme des médicaments, qu'elle négligea de prendre. L'amant continua ſon commerce, comme le premier avoit fait; il guérit après pluſieurs mois, ſans avoir reçu d'elle aucune nouvelle maladie; mais malheureuſement, ſon premier amoureux revint environ un an après, & ſe croyant en ſûreté, puiſqu'elle vivoit tranquillement avec le ſecond, il eut de nouveau, commerce avec elle une ſeule fois, & la gonorrhée ne manqua pas d'en être la ſuite.

La femme a-t-elle eu la gonorrhée tout ce tems-là?

Digitized by Google

Quelle raiſon y avoit-il pour que les perſonnes euſſent été exemptes de la maladie; ſi ce n'eſt de ce que leur liaiſon avoit été diſcontinuée pendant quelque tems : n'étoit-ce pas un effet de l'habitude, qui avoit fait perdre aux parties la ſuſceptibilité de cette irritation ?

Le cas d'une jeune femme de l'hopital de la Magdelaine (1), en eſt une preuve bien frappante, autant qu'un fait peut être prouvé par les circonſtances. Elle fut admiſe dans cette maiſon, & y reſta le tems ordinaire, qui eſt de deux années. Au moment qu'elle ſortit, elle fut enlevée par quelqu'un, qui l'attendoit avec une chaiſe de poſte; & bientôt elle ne tarda point à lui donner une gonorrhée.

L'opinion dans laquelle nous ſommes, que les parties étant habituées à l'irritation vénérienne, en ſont à peine affectées, reçoit une nouvelle confirmation, quand on obſerve, que dans la gonorrhée, les ſymptômes violents ceſſent ſouvent, & que la maladie continue encore un tems conſidérable, ſans préſenter d'autre ſymptôme, qu'un écoulement, qui néanmoins eſt de nature vénérienne, comme nous l'avons vu arriver ſouvent : nous rapporterons le précis d'un cas ſingulier, de cette eſpèce.

Un homme eut commerce avec une femme publique, qui lui donna une gonorrhée virulente, au commencement d'Avril 1780. Il eut d'abord peine à croire qu'elle fût vénérienne, ayant tenu cette femme à la campagne, & ne l'ayant preſque jamais perdue de vue; mais les violentes douleurs, qu'il éprouvoit en urinant, l'écoulement conſidérable, la cordée, & l'enflure de l'un des teſticules, le convainquirent qu'elle étoit telle. Pendant que la cure alloit paſſablement bien, & que l'enflure du teſticule diminuoit, l'autre commença à s'enfler; cependant tous les ſymptômes diſparurent graduellement, excepté la cordée, l'induration de l'épydidime, & un petit écoulement viſqueux. Le 12 Juin il alla à la campagne; pendant qu'il y étoit, la cordée & l'induration de l'épydidime diſparurent entièrement;

(1) Cet hopital eſt une retraite pour les filles de joie, lorſqu'elles veulent renoncer à leur métier. On les y garde pendant qu'elles ſe comportent bien, & ſe conforment aux loix de l'inſtitution : l'on y tâche de corriger leurs mœurs, & les Adminiſtrateurs les placent chez des particuliers, comme ſervantes, &c., lorſqu'elles paroiſſent bien réformées, mais il arrive ſouvent, que ces malheureuſes, après y avoir reſté un peu de tems, retournent à leur ancienne manière de vivre. Cette fondation fut inſtituée par ſouſcriptions volontaires, en 1758.

Digitized by Google

cependant il reſtoit un écoulement viſqueux, quoique très-léger. Le premier Septembre il épouſa une jeune demoiſelle, & en la voyant il éprouva une grande difficulté, qui rappella la cordée, & augmenta l'écoulement. Le 10, ſa femme commença à ſe plaindre de chaleur, de douleur, de fréquence, & de difficulté d'uriner, & les efforts qu'elle faiſoit en urinant, faiſoient ſortir de la matière; elle avoit outre cela une douleur à la région de la veſſie & autour des reins, & en s'aſſeyant, elle éprouvoit une une grande incommodité aux parties naturelles. Ces ſymptômes avoient été précédés par une démangaiſon autour de l'orifice du vagin

Environ huit jours après qu'ils eurent pris des pillules mercurielles, & frotté les parties avec l'onguent mercuriel, la violence des ſymptômes diminua, & je leur permis alors de coucher enſemble; mais la nouvelle mariée ſouffroit des douleurs exceſſives aux approches de ſon mari. Je fis laver les parties avec une ſolution de ſublimé corroſif, & de ſucre de ſaturne, & les fis oindre d'onguent mercuriel; en continuant ces remèdes pendant quelque tems la douleur diſparut. Le mari fut traité ſuivant les règles de la Médecine, & par la ſuite tout alla bien.

Voila donc une gonorhée virulente, qui avoit été gagnée au commencement d'Avril; & dont tous les ſymptômes étoient diſparus le premier de Juin, à l'exception de quelques ſuites, tels que la cordée, l'induration de l'épydidime, & le petit écoulement viſqueux, qui ne ſe faiſoit appercevoir que le matin. En peu de temps, la cordée, l'induration de l'épydidime, avoient diſparu entièrement: il ne reſtoit que le petit écoulement viſqueux du matin, & cependant trois mois après, la perſonne communiqua ſa maladie à ſa femme.

Je fus conſulté pour le cas ſuivant, par un Chirurgien qui traitoit le malade. Le 13 Juillet 1783, un homme eut commerce avec une femme publique; le 30, c'eſt-à-dire, dix-ſept jours après, il ſe manifeſta une gonorrhée violente. Il prit des pillules mercurielles, & des légers purgatifs; en douze jours de temps la violence des ſymptômes diminua, & l'écoulement étoit arrêté environ le 7 Septembre. Le 9 il commença à reparoître; mais il ne dura que peu de jours: il diſparoiſſoit & reparoiſſoit ainſi quelquefois tous les deux jours, & ſouvent tous les ſix ou ſept jours. Le 28 Septembre il vit ſa femme, tandis qu'il avoit un lé-

Digitized by Google

ger écoulement. Le 9 Octobre, il la vit encore, & trois jours après elle se plaignit d'une ardeur d'urine, accompagnée d'un écoulement, & de différens symptômes de gonorrhée. Vers la fin d'Octobre ces symptômes étoient presque cessés ; il n'en restoit plus que quelques uns qui disparurent, & reparurent alternativement jusqu'en Janvier 1784, que son mari la revit encore pour essayer si elle la lui communiqueroit, c'est-à-dire, trois mois après la seconde fois qu'il l'avoit déja vue ; & quinze jours après il eut tous les symptômes de la gonorrhée. Le 29 Avril il ne se portoit pas bien, ayant un écoulement accompagné de douleur au périnée ; la femme avoit aussi un écoulement. Si cette dernière attaque, que le mari essuia en Janvier 1784, étoit une gonorrhée, sa femme devoit conséquemment l'avoir eue ; il faut aussi par la même raison, que l'homme eût cessé de l'avoir dans cet intervalle, entre le 9 Octobre 1783, & le mois de Janvier 1784 ; car s'il l'eût eu alors, la gonorrhée n'auroit produit aucun effet sur lui. Il étoit impossible de dire s'ils étoient alors infectés ou non, car quelque essai qu'ils eussent pu faire sur eux-mêmes, cela n'auroit pas pu prouver grand chose, à moins que l'un des deux seulement n'eût eu la gonorrhée, de manière à pouvoir infecter l'autre ; mais s'ils l'eussent eu tous les deux, il ne pouvoit arriver aucun changement ni à l'un ni à l'autre ; comme on ne pouvoit pas assurer, s'ils avoient cette maladie, ou non, & qu'il y avoit dans chacun des symptômes qui la faisoient soupçonner. En rassemblant toutes ces circonstances, nous opinâmes le Chirurgien & moi, qu'il étoit beaucoup plus prudent de les traiter comme s'ils avoient tous les deux la gonorrhée.

S'il est vrai, comme on lit dans l'histoire des voyages autour du monde, que la maladie vénérienne ait été portée dans l'isle d'Otaheity, c'est une preuve qu'elle peut demeurer long-temps dans le corps humain, après qu'on en a perdu jusqu'à la moindre idée de son existence ; & quand elle y demeure pendant si long-temps, c'est le plus probablement sous la forme de gonorrhée.

De la même manière, un bubon vénérien, s'il pouvoit être conservé pendant un espace de temps considérable, entre le point de la suppuration & celui de la résolution, deviendroit indolent dans ce point de suspension, & resteroit peut être presque incurable ; j'ai vu, si je ne me trompe, un pareil cas.

Digitized by Google

IV. *De la gonorrhée virulente.*

En traitant du ſiege, de l'extenſion, & des ſymptômes de la gonorrhée, nous commencerons par ceux de ces cas qui ſont les plus fréquens, & nous viendrons par dégrés à ceux qui le ſont moins; car ils varient conſidérablement dans les différentes gonorrhées.

V. *Du ſiége de la maladie dans les deux ſexes.*

Les parties de la génération ſont communément le ſiege de cette maladie dans les deux ſexes : chez l'homme en général c'eſt l'urèthre, quoiqu'elle ſe fixe quelquefois à l'intérieur du prépuce & à la ſurface du gland : & chez les femmes, c'eſt le vagin, l'urèthre, les grandes lèvres, le clitoris ou les nymphes.

La maladie attaque ces parties d'après la manière qu'elle y a été communiquée; mais ſi nous ne conſidérions dans l'homme que la ſurface des parties qui ſont expoſées au contact, nous devrions naturellement ſuppoſer que le gland ou l'orifice de l'urèthre, ſeroient les premières ou les ſeules parties affectées; cependant ils ne le ſont généralement point; car, quoiqu'il y ait des cas où le gland ſoit attaqué, & où la maladie ne pénètre pas plus avant, nous croyons cependant qu'elle occupe rarement l'orifice de l'urèthre ſans paſſer plus avant dans le canal. Mais de dire ſi elle peut jamais affecter le prépuce ſeulement, c'eſt de quoi nous ne ſommes pas tout-à-fait ſûrs, quoique nous croyions que cela arrive quelquefois; j'ai vu ſouvent des inflammations auſſi bien avec un écoulement de l'urèthre, que ſans écoulement, leſquelles nous ont paru être vénériennes. Nous avons vu en pareil cas l'inflammation ſe répandre ſur la membrane cellulaire & lâche du prépuce, & produire un phymoſis : il y a tout lieu de croire que cette inflammation eſt de l'eſpèce éréſipélateuſe.

Lorſque la maladie attaque le gland, ou les autres parties externes, comme le prépuce, c'eſt principalement vers la racine de ce corps, & au commencement du prépuce : ces parties étant couvertes d'un épiderme très-mince, & permettant conſéquemment au virus de parvenir très-aiſément à la peau. Mais quelquefois l'infection ſe répand ſur tout le gland, & ſur toute la ſurface interieure du prépuce, & y pro-

Digitized by Google

duit un mal-aise, accompagné de la sécrétion d'une matière tenue, communément sans excoriation, ni ulcération Nous n'assurerons cependant pas qu'elle ne puisse produire aucune excoriation dans ces parties; car nous avons vu une fois un cas, où presque tout l'épiderme se détacha du gland, & cela chez un malade qui avoit été entraîné quelques jours auparavant par une fille publique; cet homme n'avoit jamais éprouvé un pareil accident avant ce temps-là, quoiqu'il eût eu commerce avec différentes femmes. Peut-être la maladie commence-t-elle plus souvent, qu'on ne pense communément, dans ces parties; mais leur peu de susceptibilité d'irritation, à raison de l'épiderme qui les recouvre, peut être la cause pourquoi, l'effet qu'elle produit n'est pas de longue durée, & qu'il est souvent même si léger, qu'on ne s'en apperçoit point. Lorsque l'inflammation vénérienne attaque le gland, ou le prépuce, ou ces deux parties à la fois, elle s'y fixe souvent, & ne se répand pas plus loin, n'étant point accompagnée d'aucun écoulement de matière, ni d'aucune douleur dans l'urèthre, ainsi qu'il est évident par le cas suivant.

Un jeune Irlandois coucha avec une femme, à Bristol, & quinze jours après, il eut commerce à Londres, avec la servante de la maison. Le lendemain ou le surlendemain, il s'apperçut d'un écoulement, la verge étant couverte du prépuce. Quatre jours après il s'adressa à moi, & d'après l'inspection, je trouvai que l'écoulement venoit de l'intérieur du prépuce près du gland, dont la couronne, de même que la partie du prépuce qui lui correspondoit, me parurent dans un état d'excoriation & couvertes de matière. Il me dit, qu'il avoit eu une fois la gonorrhée, & sur la demande que je lui fis, s'il l'avoit eue dans le même endroit, il me répondit que oui; n'étant pas assuré si l'écoulement étoit vénérien ou non, je lui fis la question suivante; savoir, s'il avoit été sujet à pareilles excoriations avant d'avoir connu des femmes? il me répondit, qu'il n'en avoit jamais eu, & que cela ne lui étoit arrivé que les deux seules fois dont il est ci-dessus question, ce qui étant extraordinaire, lui fit supposer que l'écoulement étoit vénérien.

Nous soupçonnons que lorsque le prépuce se tuméfie dans la gonorrhée de l'urèthre en produisant un phymosis, ce qui arrive souvent, que cela provient de ce que la même maladie a pris place dans son intérieur, & que n'étant pas assez forte pour produire une ulcération, elle ne fait pas des progrès ultérieurs; & que cette inflammation est d'une es-

Digitized by Google

pèce érésipélateuse, circonstance qu'il est très-nécessaire de connoître dans le traitement.

L'urèthre est la partie sur laquelle cette forme de la maladie vénérienne paroît le plus fréquemment; & quoique l'inflammation qui accompagne la maladie dans cette partie, présente plusieurs des phénomènes de l'inflammation ordinaire, on ne pourroit cependant guères la regarder comme telle, lorsqu'elle est modérée: au moins ne produit-elle pas toujours tous les effets de l'inflammation ordinaire, quoiqu'elle participe de cette dernière disposition. Les parties offrent rarement tous les symptômes pathognomoniques de cette dernière; car il n'y a point de sensation pulsative, il n'y a qu'une petite douleur, excepté celle qui provient de l'irritation de l'urine, & de la distension des parties; l'inflammation pénètre rarement au-delà de la surface, & conséquemment il est rare qu'il y ait de la tuméfaction dans les parties. L'inflammation sembleroit plutôt être ce qu'on appelle une erreur de lieu sur la surface de l'urèthre, de même qu'on l'observe dans l'engorgement des vaisseaux de la conjonctive.

La sécrétion du pus dans une inflammation si légère, provient peut-être de ce que les parties affectées sont naturellement dans un état de sécrétion; de-là cette facilité de passage, d'une sécrétion naturelle à une sécrétion morbifique. Il arrive cependant quelques fois, que les parties s'enflamment considérablement, & que l'inflammation pénèttre bien avant dans la membranne cellulaire, ou plutôt réticulaire du corps spongieux de l'urèthre, sur-tout près du gland. Quelquefois elle s'étend plus avant le long du corps spongieux de l'urèthre, en produisant une tuméfaction, c'est-à-dire, un extravasation de la lymphe coagulable, ce qui est la cause ordinaire de la cordée. On peut observer en général, que dans la plupart des cas, dès que la suppuration est produite, il y a une diminution de l'inflammation. L'inflammation de la membranne réticulaire des parties voisines ne paroît pas se terminer toujours par adhésion, au contraire elle se termine quelquefois par suppuration, sur-tout lorsqu'elle a lieu au périnée: nous soupçonnons que le siége de ces suppurations est dans les glandes; ainsi que nous le verrons ci-après.

La gonorrhée n'attaque pas toujours les urèthres qui sont sains d'ailleurs, ni ceux dont les parties relatives, sont toujours dans un état d'intégrité: ainsi l'on voit des personnes contracter cette maladie, tandis qu'elles sont attaquées d'un

Digitized by Google

rétréciſſement dans le canal, d'une tuméfaction de la glande proſtate, & d'un gonflement des teſticules, ou lorſqu'elles ont ces organes, ſingulièrement ſuſceptibles d'irritation, d'où vient leur facilité à ſe tuméfier. De pareilles circonſtances rendent la gonorrhée beaucoup plus compliquée, & demandent une plus grande attention dans la méthode du traitement. Quelquefois ces ſymptômes ſe trouvent moindres lors de la gonorrhée; & quelquefois ils en ſont augmentés.

VI. *Des ſymptômes qui paroiſſent les plus communs, & de l'ordre de leur apparition.*

Quoique l'irritation ſoit toujours la première indiſpoſition qui paroît, il eſt incertain néanmoins lequel des ſymptômes paroîtra le premier en conſéquence de cette irritation; chacun d'eux peut ſe manifeſter ſéparément quoique cela n'arrive que très-rarement. Le premier ſymptôme, quand on y fait bien attention, conſiſte en général dans une démangaiſon, qui de l'orifice de l'urèthre s'étend quelquefois ſur tout le gland; (1) & eſt accompagnée d'une légère tuméfaction des lèvres du meat urinaire. Les effets de l'inflammation ſe manifeſte enſuite & bientôt après, l'écoulement paroît, la démangeaiſon ſe change en douleur, ſur-tout au moment qu'on urine; mais ſouvent on ne ſent aucune douleur, & les autres ſymptômes ont paru; pluſieurs gonorrhées ſont à peine douloureuſes, même lorſque l'écoulement eſt très-conſidérable: d'autres fois la douleur, ou plutôt une grande ſenſibilité ſe fera ſentir long-temps avant que l'écoulement paroiſſe.

La verge eſt généralement alors plus groſſe, & le gland plus particulièrement, quoiqu'elle ne le ſoit pas autant que dans le tems de l'érection, étant plutôt dans un état de demie-érection. Indépendamment de cette augmentation de volume, le gland a une eſpèce de tranſparence, ſur-tout près du commencement de l'urèthre, où la peau eſt tendue. Il eſt liſſe & rouge, de la couleur à peu près de ceriſes mûres, ce qui vient de ce que la membranne réticulaire eſt ſurchargée d'une quantité de ſerum extravaſé, & de ce que les vaiſſeaux ſont remplis de ſang. Près du commencement de l'urèthre, dans pluſieurs cas, on obſerve une excoriation évi-

(1) Ceux qui appréhendent d'avoir contracté la maladie, ſont beaucoup plus ſoigneux à obſerver ces ſymptômes; c'eſt pourquoi ils font attention à la moindre ſenſation, qu'ils éprouvent dans ces parties.

Digitized by Google

dente, qui eſt marquée par la terminaiſon de l'épiderme tout autour ; la ſurface du gland eſt auſſi ſouvent dans un état de demie-excoriation, qui lui donne une ſenſibilité plus grande, & il en ſort un eſpèce de matière, comme nous l'avons obſervé ci-devant. Le canal de l'urèthre devient plus étroit qu'à l'ordinaire, ce qui ſe connoît par le fil de l'urine, qui eſt plus petit que de coutume ; cet effet provient de la tuméfaction de la verge en général, & du gonflement de la membrane interne de l'urèthre, de même que de l'état ſpaſmodique, dans lequel il ſe trouve.

Outre ces changements, la frayeur du malade augmente encore ; lorſqu'en urinant il trouve une diminution dans le fil de l'urine. Ce fil ſortant de l'urèthre généralement s'éparpille au lieu de ſortir en plein jet ; ce qui provient d'une irrégularité dans l'intérieur du canal. Cet effet n'eſt point particulier à la gonorrhée virulente ; mais il eſt commun à toutes les maladies de l'urèthre, qui altèrent la figure naturelle du canal, quand même l'irrégularité ſe trouveroit beaucoup en arrière, comme on l'obſerve dans pluſieurs maladies de la glande proſtate.

Il ſort fréquemment du ſang de l'urèthre, qui ne peut que venir de la diſtenſion des vaiſſeaux, ſur-tout lorſqu'il y a une cordée, ou que la verge y eſt fortement diſpoſée.

On obſerve ſouvent le long de la ſurface inférieure de la verge dans le trajet de l'urèthre, de petites tumeurs que nous regardons comme les glandes de l'urèthre, qui ſont ſi tuméfiées qu'on peut aiſément les ſentir au-dehors. Elles s'enflamment ſi fort dans certains cas, qu'elles viennent à ſuppuration ; & ſuivant les loix de l'ulcération, la matière ſe porte à la peau, formant un, deux, ou pluſieurs abſcès le long de la ſurface de l'urèthre, dont quelques uns ſe rompant intérieurement, forment ce qu'on appelle des *ulcères internes*. Nous avons obſervé dans pluſieurs cas une tumeur à la partie inférieure de la verge, lieu où ſe trouve l'urèthre, laquelle étoit ſouvent portée à un point très-conſidérable, même juſqu'à la groſſeur d'une petite noix applatie, elle s'affaiſſoit preſque immédiatement après la ſortie d'un flot de matière. Sa formation avoit ſuccédée à l'inflammation, l'écoulement continua pendant quelque tems, en diminuant par gradation, juſqu'à ce qu'il diſparut totalement, & que la tumeur fut preſqu'entièrement diſſipée ; mais quelques mois après, elle s'enfla de nouveau de la même manière, & ſe diſſipa auſſi de même. Il eſt très-douteux, ſi ces tumeurs & la matière qui en découle ſont réellement vénériennes

riennes au moment de leur première apparition, & cela eſt très-difficile à déterminer, car les malades en général recourent immédiatement aux remèdes; mais lorſqu'elles reparoiſſent, elles ne ſont certainement pas vénériennes, puiſqu'elles ſe guériſſent d'elles-mêmes.

Nous ſoupçonnons que ces humeurs ſont l'effet de la diſtenſion des conduits ou lacunes des glandes de l'urèthre, qui à cauſe du reſſerrement de leurs orifices, ne peuvent verſer la mucoſité qu'elles contiennent, ainſi qu'il arrive au conduit qui mène du ſac lacrimal au nez. En conſéquence de la diſtenſion des conduits ou des lacunes, l'inflammation & la ſuppuration ſurviennnent de même que l'ulcération, qui ſe fraye une route dans l'urèthre; mais cette ouverture en ſe fermant bientôt, occaſionne un retour de la maladie. On a crû que les glandes de Cowper s'enflammoient, & l'on a ſouvent ſenti extérieurement à l'endroit où elles ſe trouvent, une dureté & un gonflement qui venant à ſuppuration, ont produit des abſcès conſidérables au périné. Ces tumeurs s'ouvrent en-dedans ou au-dehors, & quelquefois de ces deux manières, & fourniſſent à l'urine un nouveau paſſage auquel on a donné le nom de *fiſtule du périné.*

Le malade éprouve ſouvent tout le long de la partie inférieure de la verge, un ſentiment douloureux qui provient de l'état inflammatoire de l'urèthre. Cette douleur s'étend ſouvent juſqu'à l'anus, & fait ſouffrir conſidérablement le malade, ſur-tout dans le temps de l'érection; mais elle diffère de celle qui accompagne la gonorrhée cordée, en ce que la verge ſe conſerve droite.

Dans la plupart des gonorrhées, les érections ſont très-fréquentes; à raiſon de l'irritation qui approche ſouvent du priapiſme, ſur-tout lorſque la douleur dont nous venons de parler a lieu, ou lorſque la gonorrhée eſt cordée. Ces érections ſe continuent malgré les malades; auſſi les appelle-t-on *involontaires*, mais toutes les érections ſont telles, aucun homme ne pouvant en avoir à volonté.

On a ſouvent à craindre la mortification dans le priapiſme, ainſi que nous en avons la preuve dans un chien, chez qui l'érection s'eſt toujours ſoutenue, le prépuce ne pouvoit couvrir la verge, à cauſe de la tuméfaction du bulbe. La verge ſe mortifia & ſe détacha; & comme le chien a un os dans cette partie, cet os reſta à nud & s'exfolia par la ſuite. Comme l'opium eſt d'une grande utilité dans le priapiſme, il y a tout lieu de ſuppoſer que cette maladie eſt d'une nature ſpaſmodique.

Digitized by Google

VII. *De l'écoulement.*

L'écoulement naturellement visqueux des glandes de l'urèthre, se change d'abord de son état gluant & diaphane, en un fluide blanchâtre & aqueux : le fluide qui, en s'exhalant de l'urèthre, est destiné à en humecter la surface, & qui paroît être de la même nature que celui des grandes cavités en général, devient aussi moins transparent; & ces deux sécrétions en devenant graduellement plus épaisses, prennent de plus en plus les qualités du pus ordinaire. Dans quelques cas de gonorrhées, les glandes où se sépare cette humeur visqueuse, qui sort en conséquence de quelques idées lascives, ne sont certainement point affectées; car j'ai vu à l'occasion des idées, cette humeur couler de l'urèthre, après que le canal avoit été nettoyé du pus vénérien par la sortie des urines. Lorsque cette humeur visqueuse est en plus grande quantité qu'il ne faut pour lubréfier l'urèthre, pour lors l'action péristaltique de ce canal l'entraîne vers l'orifice où elle se montre à l'extérieur. (1)

La matière de la gonorrhée change souvent de couleur & de consistance; ce qui provient de la disposition des parties qui la forment. Quelquefois de blanche elle devient jaune, & souvent d'une couleur verdâtre. Ces changements dépendent de la diminution ou de l'accroissement de l'inflammation, & non pas des qualités vénéneuses de la matière; car chaque irritation de ces parties semblable à celle de la gonorrhée, produira les mêmes apparences; & les changements dans la couleur de la matière s'observent principalement sur les linges, & lorsqu'elle est sèche. Lorsqu'on examine ces taches, on distingue différentes nuances : dans le milieu la matière est plus épaisse, ou en plus grande quantité, & conséquemment elle est en général d'une couleur plus foncée, la circonférence est plus pâle, parce que la partie aqueuse ou séreuse de la matière s'est répandue plus loin, & à l'extrémité des bords elle est plus obscure. Cette dernière apparence provient de ce qu'il n'y a que de l'eau avec un peu de matière visqueuse,

(1) Il est évident d'après un grand nombre d'exemples, que l'urèthre possède une action considérable, & que cette action se dirige principalement de derrière en devant. On observe qu'une bougie peut être expulsée par l'action de l'urèthre. Je crois que cette action souvent se fait en sens contraire, comme dans les stranguries spasmodiques.

Digitized by Google

dans laquelle se trouve suspendue un peu de matière colorante, qui en devenant sèche, donne une transparence à la tache, qui la tire de la couleur blanche du linge même. Il est très-probable, qu'il y a un peu d'extravasation de la partie rouge du sang dans tous les cas où la matière n'a pas sa couleur ordinaire, & c'est à quoi paroissent devoir se rapporter les différentes teintes. Comme cette matière provient d'une inflammation spécifique, elle a une plus grande disposition à la putréfaction, que la matière d'un ulcère ordinaire, & elle a souvent une odeur qui paroît lui être particulière.

Comme on pourroit difficilement croire qu'il y eût dans l'urèthre une surface enflammée pour donner la quantité de matière qui souvent s'en écoule, sur-tout si l'on considère que l'inflammation ne va en général, guères plus loin de deux ou trois pouces au-delà de l'orifice extérieur, il est naturel de supposer, que l'écoulement est produit par d'autres parties, dont la fonction étant de former un mucus destiné pour un usage naturel, sont par conséquent plus capables d'en produire une grande quantité, quand la moindre irritation, qui à peine tient de l'inflammation, les y détermine. Nous avons observé, que ces parties sont les glandes de l'urèthre. Chez la plupart des sujets, où les glandes après la mort, n'étoient pas assez gonflées, pour qu'on pût les sentir au dehors, lorsque nous avons pu examiner l'urèthre dans ces cas, nous avons toujours observé, que les conduits ou les lacunes, qui conduisent à ces glandes, étoient surchargés de matière, & beaucoup plus visibles, que dans leur état naturel; nous avons observé également, que la formation de la matière ne se bornoit pas absolument à ces glandes, car pour l'ordinaire la surface interne de l'urèthre étoit dans un état tel, que l'urine ne pouvoit pas passer sans occasionner des douleurs considérables; c'est pourquoi il est très probable, que cette membrane interne soit aussi affectée de manière à séparer de la matière.

Il paroît, que cet écoulement dans les cas ordinaires, ne vient guères de plus loin, que de l'endroit où l'on sent la douleur, quoique l'on croye communément qu'il vient de tout le canal, & même de la glande prostate, & de celles de Cowper, sans en excepter ce qu'on appelle les véscules séminales (1). Mais cette assertion n'est pas inconteſtable,

(1) Ces véscules ne sont certainement point les réservoirs de la semence. Je commençai à douter de cet usage, d'après la différence, que j'observai entre la semence, & la liqueur, qu'elles contiennent;

Digitized by Google

ſi l'on s'en rapporte à nous. Les raiſons ſuivantes nous déterminent à croire, qu'il ne provient que de l'endroit ſeul, où la douleur ſe fait ſentir. En effet ſi la matière provenoit de toute la ſurface de l'urèthre, & des glandes qui ſont près de la veſſie, on auroit ſans contredit, d'autres ſymptômes que ceux que l'on éprouve.

Si, par exemple, toutes les parties de l'urèthre, au-delà du bulbe, ou le bulbe lui-même, étoient affectés, au point de donner iſſue à du pus, ce pus ſeroit graduellement preſſé dans le bulbe, comme l'eſt la ſemence, & de-là il ſeroit pouſſé dehors par jets; car on ſait qu'il ne peut rien y avoir dans la partie bulbeuſe de l'urèthre, ſans qu'elle ſoit ſtimulée à l'action, ſur-tout lorſqu'elle eſt dans un état d'irritation, & d'inflammation. On obſerve en pareil cas, qu'une ſeule goutte d'urine, ne peut même y ſéjourner, & que ſi l'on fait dans l'urèthre auſſi loin, que le bulbe s'étend, une ſimple injection d'eau chaude, les muſcles accélérateurs ſe trouvent gênés juſqu'à ce qu'ils la rejettent par leur action. De-là on peut naturellement conjecturer, que ſi la partie membraneuſe, & bulbeuſe de l'urèthre, avec les véſicules ſéminales, la glande proſtate, & celles de Cowper, concouroient à former le pus, toutes les fois qu'il ſeroit ramaſſé vers le bulbe, les muſcles accélérateurs, probablement le pouſſeroient au dehors auſſi-tôt, & nous nous en appercevrions à chaque moment. Mais de tels ſymptômes arrivent rarement; quelquefois cependant ces muſcles ſont agités d'une contraction ſpaſmodique, qui peut probablement provenir de cette cauſe, quoique cela arrive plus fréquemment immédiatement après avoir uriné.

Lorſque l'inflammation eſt violente, il arrive ſouvent, que quelques vaiſſeaux de l'urèthre ſe rompent, d'où s'en ſuit un écoulement de ſang, qui augmente au moment qu'on achève d'uriner. Ce phenomène a lieu quelquefois ſans cette circonſtance, & en général il cauſe un ſoulagement paſſager: quelquefois ce ſang eſt en petite quantité, & ne fait que colorer le pus; comme je l'ai obſervé en traitant de la couleur de l'écoulement. Les érections fréquentes, en tenant ſouvent la verge étendue, occaſionnent une extravaſion de ſang, qui augmente toujours la douleur au moment qu'on urine, & lorſque les parties ſont dans cet état, l'urèthre

& d'après pluſieurs expériences faites ſur l'homme, comparées avec celles que j'ai faites ſur d'autres animaux: toutes m'ont prouvé que je ne m'étois point trompé.

Digitized by Google

pour l'ordinaire, eſt douloureux là où il eſt comprimé, mais la ſortie du ſang, diminue l'inflammation, & ſouvent ſoulage le malade.

VIII. *De la gonorrhée cordée.*

La gonorrhée cordée paroît être inflammatoire dans quelques cas, & ſpaſmodique dans d'autres; nous traiterons d'abord de l'inflammatoire.

Lorſque l'inflammation ne ſe borne pas ſeulement à la ſurface de l'urèthre, & à ſes glandes, mais qu'elle pénètre plus avant, & affecte la membrane réticulaire, elle y produit une extravaſation de lymphe coagulable, comme dans l'inflammation que nous nommons *adhéſive*, qui en uniſſant les cellules enſemble, détruit la faculté de diſtenſion du corps ſpongieux de l'urèthre, & lui fait perdre ſes rapports, avec les corps caverneux; c'eſt pourquoi au moment de l'érection, la verge reſte courbée de ce côté-là, & c'eſt ce qu'on appelle gonorrhée *cordée*. Cette courbure, qui eſt ordinairement à la partie inférieure de la verge, provient de ce que les muſcles du corps ſpongieux de l'urèthre, de ce côté-là, ont adhéré enſemble quelquefois ſpontanément & quelquefois à la ſuite de l'inflammation, qui accompagne les chancres malins. Outre cet effet de l'inflammation, lorſque la gonorrhée cordée eſt violente, la membrane interne ſe trouve tellement diſtendue, qu'elle eſt en quelque façon déchirée, ce qui fait ſortir fréquemment le ſang de l'urèthre en abondance, circonſtance qui ſoulage ſouvent, & qui quelquefois même opère la guériſon de la maladie. Comme la gonorrhée cordée provient d'une inflammation plus violente, que celle qui produit la gonorrhée ordinaire, auſſi peut-elle reſter, & ſouvent même reſte-t-elle après que toute l'infection eſt diſſipée, mais alors on doit la regarder comme une ſimple ſuite de l'inflammation *adhéſive*.

La gonorrhée cordée ſpaſmodique, n'eſt qu'un pur effet du ſpaſme; au moins elle ne peut provenir de la même cauſe que l'autre, ſi notre opinion ſur la maladie préſente, ne nous égare point. La cordée ſpaſmodique paroît & diſparoît, mais non pas à de tems fixes; quelquefois elle ne paroîtra abſolument point au moment de l'érection, & quelquefois elle aura lieu d'une manière très-violente, & cela arrivera ſouven à de courts intervalles.

Digitized by Google

IX. *De la manière, dont l'inflammation attaque l'urèthre.*

L'on n'a point encore pu déterminer jusqu'ici la manière, dont la maladie se propage le long de l'urèthre; nous soupçonnons cependant, qu'elle est communiquée, ou qu'elle se continue du gland à l'urèthre, ou du moins du commencement, ou des lèvres du meat urinaire, à sa surface intérieure. Il est impossible en effet, de concevoir, malgré, qu'on prétende, & qu'on assure même le contraire, qu'aucune partie de la matière virulente de la femme, puisse pénétrer dans le canal, lors du coït; du moins elle ne peut aller aussi loin qu'au siége ordinaire de la maladie, ou dans ces parties de l'urèthre, ou elle se fixe très-souvent, c'est-à-dire dans toute la longeur du canal. L'observation suivante, prouve en partie, ce que nous avançons.

Un homme en qui nous avons une pleine confiance, étant en Allemagne, où depuis plusieurs semaines, il n'avoit point vu de femmes, alla au privé, & s'y arrêta quelque tems; en se levant, il sentit au gland un tiraillement, qui lui donnoit une douleur légèrement piquante; en l'examinant, il y trouva un petit morceau du plâtre du privé, qui y étoit adhérent. Il ne fit alors qu'ôter ce qui étoit attaché à sa verge, sans y porter plus d'attention; cinq ou six jours après, il apperçut une gonorrhée, qui devint assez violente par la suite. L'explication la plus naturelle qu'on puisse donner d'un pareil effet, est sans doute de dire que quelqu'un ayant la chaudepisse, avoit laissé un peu de matière vénérienne sur cet endroit, & la verge y avoit été en contact un tems suffisant pour que la matière pût sécher.

Lorsque la maladie attaque l'urèthre, elle s'étend rarement plus loin d'un pouce & demi, ou de deux pouces tout au plus au-delà de l'orifice.

Cette distance, paroît être vraiment spécique, & ce que nous avons nommé la *distance spécifique* de l'inflammation (1).

(1) On doit remarquer ici qu'une des propriétés des maladies spécifiques, parmi lesquelles nous rangerons celles, qui proviennent des virus morbifiques, est d'avoir leur distance spécifique; mais elle ne peut avoir lieu, que lorsque la constitution n'est pas susceptible d'éryspèle; ou de tout autre mode extraordinaire d'action; car l'inflammation n'a point de bornes dans les cas où il y a une disposition éryspélateuse.

Digitized by Google

Comme l'inflammation eſt pour l'ordinaire la cauſe de la gonorrhée, elle eſt accompagnée de douleur, & de la formation d'une matière purulente. Dans un pareil état, ni les ſenſations du malade, ni les actions des parties mêmes ne ſe bornent au ſiége réel de la maladie. La ſympathie qui exiſte dans les parties voiſines, occaſionne une variété des ſymptômes, dont la plupart ſont les mêmes que ceux, qui proviennent d'un état d'irritation. On éprouve un mal-aiſe, qui tient de la douleur, & l'on ſent partout aux environs du pubis, une eſpèce de laſſitude: le malade éprouve une ſenſation déſagréable dans le ſcrotum, les teſticules, le perinée, l'anus, & les hanches; ſouvent même il faut ſuſpendre les teſticules, qui deviennent quelquefois ſi irritables, que le moindre accident, ou même l'exercice, qui n'auroient aucune mauvaiſe ſuite dans d'autres circonſtances, détermine leur gonflement. Souvent les glandes des aînes ſont affectées ſympathiquement: elles ſe tuméfient même un peu; mais non pas au point de venir à ſuppuration, ce qui arrive en général, quand l'abſorption de la matière, cauſe originairement cette inflammation. J'ai vu des cas, où l'irritation avoit pénétré ſi avant, qu'elle avoit ſenſiblement affecté les cuiſſes, les feſſes, & les muſcles abdominaux, au point, que le malade a été obligé de ſe tenir dans une poſition tout-à-fait horiſontale; les douleurs étoient par fois ſi aigües, qu'elles le faiſoient crier; les parties étoient très-ſenſibles au toucher; elles étoient même enflées, mais ce n'étoit point une enflure inflammatoire; car quoiqu'il y eût une plénitude viſible, les parties étoient cependant plutôt molles. J'ai connu une perſonne, qui n'avoit jamais eu de gonorrhée, qui éprouvoit tout-à-coup dans tout ſon corps des douleurs rhumatiſmales, ce qui lui eſt arrivé pluſieurs fois. Dans de telles circonſtances, le ſang eſt, pour l'ordinaire, ſans aucune apparence inflammatoire; c'eſt pourquoi nous pouvons ſuppoſer, que la conſtitution n'eſt que peu affectée.

Lorſque la gonorrhée, abſtraction faite des affections qui proviennent de la ſympathie, eſt auſſi peu violente, que nous venons de le décrire, on peut l'appeller *gonorrhée vénérienne ſimple ou commune*; mais plus le malade ſera ſuſceptible d'une telle irritation, ou de tout autre mode d'action, qui peut accompagner l'irritation vénérienne, plus les ſymptômes en ſeront auſſi violens. Auſſi voit-on ſouvent dans de tels cas, que l'irritation & l'inflammation, ne gardent point leur diſtance ſpécifique, & qu'elles s'étendent tout le long de l'urèthre. Souvent on éprouve auſſi des douleurs conſidérables dans le

Digitized by Google

periné, & un autre ſymptôme fréquent, mais non pas conſtant, c'eſt-à-dire, la contraction ſpaſmodique des muſcles accélérateurs, contraction qui eſt toujours accompagnée de celle des muſcles érecteurs. Mais d'aſſurer ſi ces ſpaſmes ſont l'effet d'une ſécrétion de matière, qui ramaſſée dans la partie bulbeuſe de l'urèthre, y produit un mal-aiſe, & y ſollicite des contractions pour favoriſer ſon expulſion, de même que le font les dernières gouttes d'urine, c'eſt ce que nous ne pouvons pas déterminer.

Nous avons obſervé que ces ſpaſmes avoient lieu au moment de la ſortie des urines, parce qu'alors ce fluide irritant les parties lors de ſon paſſage à travers l'urèthre, faiſoit entrer en contraction les muſcles accélérateurs, de manière à faire ſortir l'urine par jets. Cette ſorte d'inflammation, qui eſt quelquefois conſidérable, s'étend juſqu'à la membrane cellulaire, & produit une tuméfaction. Dans d'autres circonſtances, elle vient à ſuppuration, & cauſe ſouvent des fiſtules au périné. J'ai cru quelquefois, comme je l'ai déja obſervé, que les glandes de Cowper étoient le ſiége de ces ſuppurations; car j'ai obſervé extérieurement des tumeurs circonſcrites dans le lieu de ces glandes. Les petites glandes de la partie bulbeuſe de l'urèthre, peuvent auſſi être affectées de la même manière; & l'irritation paſſe ſouvent même juſqu'à la veſſie.

Ce dernier organe, une fois affecté, devient plus ſuſceptible de toute ſorte d'irritation, & tellement que ſouvent il s'en ſuit des ſymptômes fâcheux. Il ne peut plus être porté dans ſon extenſion, au volume qui lui eſt ordinaire, ce qui fait que le malade ne peut retenir ſon urine comme de coutume, & au moment que l'envie d'uriner lui prend, il eſt auſſi-tôt obligé d'y ſatisfaire, non ſans des violentes douleurs dans la veſſie, & plus encore dans le gland; douleurs aſſez ſemblables à celles qui accompagnent la préſence d'un calcul dans la veſſie.

Si quelques raiſons empêchent de rendre auſſi-tôt les urines, la douleur devient preſque inſupportable; & même après l'évacuation, la veſſie & le gland, éprouvent pendant quelque tems une douleur aſſez vive; parce que l'action même de la tunique muſculaire de la veſſie occaſionne cette douleur par ſa propre contraction.

Les uretères & quelques fois même les reins, ſympathiſent lorſque la veſſie eſt beaucoup enflammée, ou conſidérablement irritée; cela arrive cependant aſſez rarement, & ſi cet effet avoit lieu un peu violemment, nous ne pourrions nous empêcher de croire que l'eſtomac ſeroit auſſi affecté,

Digitized by Google

& par conſéquent toute la machine. Nous avons même raiſon de ſoupçonner que l'irritation pourroit être communiquée au péritoine, par le moyen des conduits déférents; du moins le cas ſuivant ſemble-t-il en être la preuve. Un homme avoit une gonorrhée, qui fut traitée par la méthode antiphlogiſtique; l'écoulement s'arrêta en quelque manière; il ſurvint une tenſion à la partie inférieure du ventre du côté droit, préciſément au-deſſus du ligament de Poupart, mais plutôt un peu plus près de l'ilium; on y ſentoit une dureté, & le malade y éprouvoit de la douleur. Cette douleur ſe répandit dans tout le ventre, en occaſionnant des friſſons tous les trois jours, avec un pouls foible; ce qui m'indiqua qu'il y avoit une inflammation du péritoine, qui provenoit à mon avis de ce que le conduit déférent de ce côté-là étoit affecté dans tout ſon trajet à travers le bas ventre & le baſſin.

La maladie eſt en général très-violente, lorſque l'inflammation, ou ſeulement peut-être l'irritation, s'étend le long de toute la ſurface de l'urèthre, qu'elle attaque la veſſie, & qu'elle paſſe même juſqu'aux uretères, & aux reins, au point de cauſer des ſenſations déſagréables dans toutes ces parties. Nous ſoupçonnons que pour lors la maladie tient un peu de l'eſpèce érésipélateuſe; du moins indique-t-elle une conſtitution irritable, & ſuſceptible de ſympathie.

Cette maladie produit quelquefois des ſymptômes extraordinaires. Un homme avoit une gonorrhée; lorſque les ſymptômes inflammatoires diminuèrent, l'urètre perdit à la fois les deux facultés volontaires & involontaires de retenir l'urine: elle couloit malgré le malade qui ne pouvoit l'arrêter. Comme il étoit probable que la méthode curative lui ſeroit plus déſagréable que la maladie même, je lui conſeillai de ne rien faire, & d'attendre pendant quelque temps, malgré l'incommodité qui en réſultoit, ſur-tout quand il étoit en compagnie, la maladie diminua par dégré, & avec le tems ſe diſſipa tout-à-fait. Si je lui avois recommandé de faire uſage de quelque médicament, ç'auroit été la teinture des cantharides.

X. *Du gonflement des teſticules.*

Le gonflement des teſticules eſt un ſymptôme très-commun de la gonorhée. Il n'eſt, ſelon nous, comme l'affection de la veſſie & pluſieurs des ſymptômes dont nous avons déja fait mention, que ſympathique & non pas vénérien. En

Digitized by Google

effet on observe le même symptôme accompagner toute irritation quelconque de l'urèthre, soit qu'elle soit occasionnée par des rétrécissements, des injections, ou par des bougies. On observe que ces symptômes ne ressemblent point aux effets qui proviennent de l'application de la matière vraiment vénérienne, soit par absorption ou autrement, car rarement ou même jamais on voit l'affection nouvelle venir à suppuration, & quand cela arrive, la matière qu'elle donne n'est pas vénérienne.

Il paroît, comme on le voit dans plusieurs cas, que les testicules n'éprouvent de changement qu'en conséquence de ce qui arrive à l'urèthre, & non point de ce qui survient dans leur propre substance. Ainsi le gonflement & l'inflammation paroît & disparoît tout-à-coup, ou passe en peu de minutes d'un testicule à l'autre; & cela, parce que l'affection dépend de l'état où se trouve l'urèthre, & non pas de celui du testicule même. Une partie de cet organe, l'épididime, prend cependant tous les caractères de l'inflammation, & reste gonflée même long-tems après que l'inflammation s'est dissipée.

Le gonflement du testicule se manifeste en général par une tuméfaction molle & comme pulpeuse de son corps, qui est sensible au toucher: la tumeur augmente ensuite de volume & de consistance, & fait éprouver au malade des douleurs considérables. L'épidydime est en général la partie la plus dure, & sur-tout l'extremité inférieure comme le tact le fait appercevoir distinctement; la dureté & le gonflement se répandent cependant souvent dans toute la longueur de ce corps, & forment une saillie à la partie supérieure. Le cordon spermatique se trouve aussi souvent affecté, & plus particulièrement le conduit déférent qui est épaissi & sensible au toucher. Quelquefois les veines du testicule deviennent variqueuses. J'ai vu deux fois un tel état des veines accompagner un gonflement du testicule. Toutes les inflammations du testicule sont en général accompagnées d'une douleur à la partie inférieure de l'épine du dos avec un sentiment de foiblesse dans les lombes & dans le bassin. Les intestins sympathisent en général avec la plupart des maladies des testicules: chez quelques personnes la sympathie se manifeste par des douleurs de colique; chez d'autres par une sensation singulière, tant à l'estomac qu'aux intestins: les nausées & même le vomissement sont des symptômes ordinaires; les forces digestives en éprouvent un grand affoiblissement, & il naît dans les organes de cette fonction une disposition qui favorise l'ac-

Digitized by Google

cumulation de l'air dans l'estomac, de manière à le rendre souvent incompatible avec l'état de santé. Les testicules en pareil cas nous fournissent une chaîne de sympathie, pareille à celle que nous avons observée quand une cause irritante propage son effet tout le long des voies urinaires; l'affection passe d'abord de l'urèthre au testicule, ensuite au cordon spermatique, aux lombes, aux intestins, à l'estomac, & de là en quelque façon à tout le corps. J'ai vu les fesses s'enfler, dans un cas de gonflement d'un testicule, mais l'enflure n'étoit pas inflammatoire, & en urinant les malades y éprouvoient de la douleur. Mais de savoir si ce symptôme provenoit de l'enflure des testicules, ou de la cause commune, c'est-à-dire, de la gonorrhée, c'est ce qu'il n'est pas aisé de déterminer, quoique la dernière supposition soit la plus vraisemblable.

On a prétendu, mais sans fondement, que dans les cas de gonflement des testicules à la suite d'une gonorrhée, ce n'est pas le testicule qui se tuméfioit, mais l'épydidime. Le fait est que tous les deux se gonflent également. Ceux qui sont habitués à distinguer le gonflement du testicule de celui de l'épididyme, sentiront d'abord que dans la hernie humorale tout le testicule est gonflé; & qu'il prend la même forme, que celle qu'il a, d'après l'effet d'autres causes, comme nous nous en sommes assuré après l'avoir extirpé. La douleur occupe toute l'étendue du testicule. Nous avons vu de pareils gonflements venir à suppuration vers la partie antérieure, nous avons plusieurs exemples, de pareilles causes d'adhérence entre la tunique vaginale & l'albuginée, & nous les avons observé non-seulement après la mort, mais encore dans l'opération de l'hydrocèle particlle; de tels changements n'auroient pu avoir lieu si le corps du testicule n'eût pas été dans un état d'inflammation. C'est probablement de la sympathie que le testicule entretient avec l'urèthre; que provient cette inflammation, & il paroîtroit dans plusieurs cas, qu'elle n'est occasionnée que par ce qu'on entend communément par *transport de l'irritation de l'urèthre au testicule.* Ainsi le gonflement du testicule fera cesser la douleur qu'on éprouve en urinant, & arrêtera l'écoulement qui ne reparoîtra point jusqu'à ce que le gonflement du testicule commence à diminuer; ou l'irritation de l'urèthre cessant la première, produira le gonflement du testicule, qui continuera jusqu'à ce que la douleur & l'écoulement reparoissent; de-là, la difficulté de déterminer ce qui est cause ou effet. Malgré ces obstacles j'ai vu des cas où le testicule s'est gonflé quoique

Digitized by Google

l'écoulement devint plus violent, j'en ai même vu où le gonflement s'eſt manifeſté après que l'écoulement avoit ceſſé; mais celui-ci a reparu avec violence & a duré auſſi long-tems que le gonflement du teſticule. Quelquefois c'eſt l'épididyme ſeul qui eſt affecté, dans d'autres cas c'eſt le conduit déférent, & ſouvent ce n'eſt que le cordon ſpermatique; dans ce dernier cas, les veines ſpermatiques deviennent variqueuſes. L'on ne peut apporter aucune raiſon qui explique pourquoi une de ces parties ſe trouve affectée plutôt que l'autre, & à dire vrai, la cauſe immédiate en eſt encore inconnue. Car quoique une action qui ſe paſſe ſur l'urèthre en ſoit la cauſe éloignée, cependant il eſt encore impoſſible de dire ſi c'eſt la ceſſation de cette action, qui eſt la cauſe du gonflement du teſticule, ou ſi c'eſt le gonflement du teſticule, qui eſt la cauſe de cette ceſſation. On le regarde comme provenant d'une irritation, qui a lieu ſur les orifices des conduits déférens; lorſque cette irritation en eſt la cauſe, elle doit en général affecter les deux teſticules dans le même tems; mais j'ai vu cette maladie arriver auſſi ſouvent dans les cas où l'inflammation ne s'avançoit pas dans l'urètre au-delà d'un pouce & demi environ, ou de deux pouces, que dans ceux où elle s'étendoit plus loin; & le paſſage ſubit du gonflement, d'un teſticule à l'autre, montre qu'il provient de quelqu'autre diſpoſition particulière à l'économie animale.

Dans de tels exemples de ſympathie il y a ſouvent une ſtrangurie, & plus fréquemment lorſque l'écoulement s'arrête, que lorſqu'il marche d'un pas égal avec le gonflement du teſticule. En effet tout écoulement qui s'arrête tout-à-coup, établit toujours une diſpoſition à la ſtrangurie.

Une circonſtance, qui eſt autant ſingulière, que toute autre peut l'être, touchant le gonflement du teſticule, c'eſt que ce ſymptôme ne ſurvient pas toujours, lorſque l'inflammation de l'urèthre eſt à ſon plus haut dégré: nous penſons, qu'il arrive plus ſouvent, lorſque l'irritation de l'urèthre eſt ſur le point de ſe diſſiper, & quelquefois même après qu'elle a ceſſé entièrement, & lorſque le malade s'imagine être tout-à-fait guéri.

Nous nous permettrons de remarquer ici, que le gonflement des teſticules, à la ſuite de l'irritation vénérienne de l'urèthre, fait toujours ſoupçonner qu'il eſt vénérien. Mais d'après ce que nous avons dit de ſa nature, quand il reconnoît une cauſe vénérienne, c'eſt-à-dire qu'il n'eſt que l'effet de la ſympathie, & d'après notre opinion, que le teſticule

Digitized by Google

n'eſt jamais affecté de maladie vénérienne, ſoit locale, ſoit générale, autant que nos obſervations nous l'ont appris; on doit inférer, que de pareils ſoupçons ſont toujours mal-fondés, celle-ci peut-être, eſt une induction qui aura bien peu de partiſans.

Nous avons vu la goute produire un gonflement du teſticule de l'eſpèce inflammatoire, & par conſéquent ſemblable au gonflement ſympathique, qui ſuccède à une cauſe vénérienne, & même préſentant pluſieurs de ſes caractères.

Les léſions des teſticules y produiſent des gonflemens; mais d'une nature bien différente de ceux dont nous venons de parler; ils durent plus long-tems, la maladie, ou la cauſe de la maladie exiſtant dans la partie même. Les cancers & les écrouelles, cauſent également des gonflemens aux teſticules; mais ceux-ci ſont en général plus lents dans leurs progrès, & ne reſſemblent abſolument point à ceux, qui proviennent d'une irritation de l'urèthre.

XI. *Du gonflement des glandes, conſidéré comme effet de la ſympathie.*

Depuis que nous ſommes parvenu à connoître comment les ſubſtances étrangères au corps, pénètrent dans le torrent de la circulation, & que nous avons découvert, comment pluſieurs d'elles, entr'autres les poiſons, irritent en circulant, les glandes abſorbantes, au point d'y cauſer une inflammation, & une intumeſcence, nous pourrions naturellement ſuppoſer, que les gonflements, qui ſuccèdent aux maladies de l'urèthre, accompagnées d'un écoulement de matière, ſont occaſionnés par l'abſorption de cette matière, & que par conſéquent, ſi l'écoulement eſt vénérien, ils doivent l'être auſſi. Nous ne devons cependant pas être trop prompts à tirer cette concluſion; car nous ſavons fort bien, qu'une irritation à l'origine des vaiſſeaux dans tous les cas, où aucune abſorption de matière ne pourroit avoir lieu, peut quelquefois cauſer un pareil gonflement des glandes. Souvent elles ſe tuméfient, & deviennent douloureuſes dans le commencement de l'inflammation, avant qu'elle vienne à ſuppuration, & cette tuméfaction diminue lorſque la ſuppuration eſt ſur le point de s'établir, parce qu'alors l'inflammation perd de ſa force. J'ai vu une piqûre faite au doigt, avec une aiguille, qui étoit très-propre, occaſionner une raye rouge tout le long de la partie antérieure du bras, avec des douleurs qui s'étendoient le long du côté interne du muſcle biceps, & un gon-

Digitized by Google

flement de la glande lymphatique, qui eſt au-deſſous du condyle interne de l'humérus, de même que des glandes de l'aiſſelle. Ces ſymptômes, qui furent immédiatement ſuivis de nauſées, & de friſſons, ne tardèrent cependant pas à ſe diſſiper. Comme donc il paroît, que le ſyſtême abſorbant, peut être affecté auſſi bien par l'irritation, que par l'abſorption de matière, il faut toujours avoir ces deux cauſes devant les yeux, dans toutes les maladies de ce ſyſtême, qui proviennent de quelque affection locale, avec écoulement de matière, & tâcher de connoître s'il eſt poſſible, de laquelle des deux provient l'affection dont nous parlons; car il eſt d'une très-grande conſéquence dans ces affections, qui proviennent de l'irritation d'une ſurface, à la ſuite d'un virus, & ſur-tout du vénérien, de ſavoir dire laquelle des deux en eſt la cauſe; puiſqu'il arrive quelquefois, quoique rarement, que dans une gonorrhée ordinaire, les glandes inguinales ſont affectées au point d'en impoſer pour des bubons commençants. Nous ſoupçonnons que ces gonflemens reſſemblent à ceux des teſticules, c'eſt-à-dire qu'ils ſont purement ſympathiques; la douleur qu'ils cauſent eſt très-légère, ſi nous la comparons à celle d'une tuméfaction vraiment vénérienne, provenant de l'abſorption de la matière, & rarement elles viennent à ſuppuration; il y a cependant certains gonflemens de ces glandes, qui ſont occaſionnés par l'abſorption d'une pareille matière, lors de la gonorrhée, & qui par conſéquent ſont vraiment vénériens. Or comme ce cas peut arriver, on doit toujours ſoupçonner ſon exiſtence; comme ils paroiſſent ſouvent à la ſuite d'une ceſſation de l'irritation de l'urèthre, & qu'ils reſſemblent à l'enflure des teſticules, on a ſuppoſé, que la matière y avoit été attirée par un mauvais traitement. Depuis que nous connoiſſons le ſyſtême abſorbant, nous ſavons que la matière peut parcourir cette route; mais nous ſavons auſſi, qu'il n'y a aucun moyen de l'obliger à la prendre. Si nous en connoiſſions un, il n'y auroit aucune raiſon pour ſuppoſer qu'il ne puiſſe s'en former davantage dans l'urèthre. Par conſéquent, la ceſſation de la ſécrétion de la matière dans cette partie, ne rend point raiſon du gonflement des glandes inguinales.

Il n'eſt pas aiſé de déterminer la nature de ces maladies ſympathiques; elles ne ſont point vénériennes, car on les guérit en les traitant comme une ſimple inflammation, ſans le moindre uſage du mercure. Nous avons vu en effet, un gonflement du teſticule, occaſionné par une gonorrhée virulente, lequel vint à ſuppuration, & qui ayant été traité

Digitized by Google

ſuivant mon avis, comme une ſuppuration ordinaire, guérit ſans donner un grain de mercure. On ne peut pas même appeller ces gonflemens, vraiment inflammatoires, ayant rarement quelques-uns des véritables caractères de l'inflammation, tels qu'un épaiſſiſſement des parties, la fièvre ſymptomatique, un ſang couenneux, &c.; à moins que les teſticules & les glandes, ne ſoient de la partie. L'intumeſcence des teſticules, eſt accompagnée de pluſieurs particularités dignes de remarques; ſouvent cet organe s'accroît avec beaucoup de rapidité, & comme la maladie n'eſt pas d'une nature vraiment inflammatoire, elle exige moins de tems pour la réſolution de l'inflammation; & lors même, qu'elle paroît participer de l'action vraiment inflammatoire, on obſerve que l'inflammation, & la tuméfaction ſe diſſipent beaucoup plus vîte, que lorſqu'elle dérive d'autres cauſes. La tumeur des teſticules à la ſuite de la cure radicale de l'hydrocèle, ne diminue qu'après pluſieurs ſemaines, tems où l'inflammation a ceſſé; mais lorſqu'elle vient à la ſuite de la ſympathie, qui exiſte avec d'autres parties, elle ſe diſſipe dans peu de jours, & probablement, c'eſt cette même ſympathie qui en eſt la cauſe; car une inflammation, qui ſera l'effet d'une maladie réelle, & conſtante dans une partie, ou qui proviendra de quelque léſion externe, comme dans l'hydrocèle, doit toujours perſiſter juſqu'à ce que la maladie ſoit guérie, ou bien juſqu'à ce qu'on ait remédié à la léſion. Mais celle qui ſera l'effet de la ſympathie, variera ſuivant les différentes cauſes, ce qui peut arriver très-promptement; car l'on voit un teſticule enfler en peu de minutes, & diminuer de même, & la tuméfaction paſſe également tout-à-coup d'un teſticule à l'autre. Ces ſympathies ſont ſouvent relatives aux différentes conſtitutions, & même aux conſtitutions paſſagères, c'eſt-à-dire, à celles qui ſont la ſuite de quelque cauſe accidentelle, de manière qu'elles ſont en quelque façon épidémiques; car il y a ſouvent une telle influence dans l'air qu'il prédiſpoſe les corps à cette eſpèce d'irritation; & dès qu'une fois ils ſont ainſi prédiſpoſés, il ne faut plus qu'une cauſe immédiate pour produire cet effet.

XII. *Des maladies des vaiſſeaux lymphatiques dans la gonorrhée.*

Un autre ſymptôme, qui a lieu quelquefois dans la gonorrhée, c'eſt une corde dure, qui part du prépuce, s'étend le long du dos de la verge, & ſe prolonge ſouvent juſqu'à une

Digitized by Google

des aînes, où elle affecte les glandes. Il y a communément dans ces cas, un gonflement au prépuce, à l'endroit où la corde prend naissance. Ce symptôme se manifeste quelquefois lorsqu'il y a une excoriation, & un écoulement du prépuce, ou du gland, excoriation qu'on peut appeller gonorrhée virulente & superficielle. On peut supposer avec raison, que c'est de l'absorption du pus, que proviennent soit le gonflement dans l'aîne, soit la corde dont nous parlons, & que par conséquent, ces symptômes sont les avant-coureurs de la vérole; mais comme cette forme de la maladie a rarement sa source dans la gonorrhée, nous ne nous y arrêterons pas davantage ici; nous observerons cependant, que de cela même, que la vérole est rarement l'effet de la gonorrhée, il s'ensuit, que l'absorption du poison vénérien, ne doit pas se faire promptement d'une surface, qui est dans son état d'intégrité, ou d'une qui n'est qu'enflammée, & que par conséquent il arrive rarement qu'une absorption quelconque ait lieu, quand même la matière vénérienne se trouve depuis plusieurs semaines dans le canal, & sur-tout le gland. Nous avons vu un cas, ou après un écoulement de sang de l'urèthre, les symptômes ci-dessus se sont manifestés; d'abord nous soupçonnâmes que l'absorption avoit eu lieu par la rupture des vaisseaux; mais comme ce symptôme arrive rarement, même dans le cas d'un écoulement de sang considérable, nous sommes portés à croire, que les plaies sont aussi des surfaces, qui absorbent très-peu, surtout si l'on considère, qu'il y a peu de virus morbifiques, qui soient absorbés des plaies.

XIII. *Courte récapitulation des variétés dans les symptômes énoncés.*

La variété des symptômes dans la gonorrhée, & leur différence suivant les différens cas, doit être presque infinie à en juger par ce que nous en avons dit ci-dessus. Nous ferons ici une récapitulation de celles qui sont les plus importantes, & qui se présentent le plus ordinairement. L'écoulement n'est pas toujours accompagné de douleur, & ce n'est pas à un tems fixe après qu'il a paru, que ce dernier symptôme commence. Souvent les malades n'en éprouvent aucune, quelque considérable que soit la quantité de l'écoulement, & quelque mauvaise apparence qu'il ait; la douleur cesse souvent, tandis que l'écoulement continue, & quelquefois elle revient ensuite. Dans quelques circonstances, on sent pendant

Digitized by Google

pendant un tems considérable, une démangeaison, qui quelquefois se change ensuite en douleur ; quoique dans plusieurs cas elle continue jusqu'à la fin de la maladie : d'un autre côté, la douleur est souvent incommode, & violente, même lorsqu'il n'y a que peu, ou point d'écoulement ; en général l'inflammation de l'urèthre ne s'étend pas plus d'un, ou deux pouces au-delà de son orifice ; quelquefois elle s'étend tout le long de l'urèthre jusqu'à la vessie, & même jusqu'aux reins ; & dans quelques cas, elle se répand dans la substance de l'urèthre, en produisant une cordée. Les glandes de l'urèthre s'enflamment, & souvent suppurent ; & nous soupçonnons qu'il en est de même quelquefois des glandes de Cowper. Les parties voisines, telles que les glandes des aînes, les testicules, les régions des lombes, & du pubis, sympathisent avec les parties supérieures des cuisses, & les muscles abdominaux. Quelquefois la maladie se déclare quelques heures après l'application du virus ; tandis que d'autres fois, ce n'est qu'après six semaines. Souvent il est impossible de déterminer si l'écoulement est vénérien, ou purement accidentel, & produit par quelque cause inconnue.

Il n'est point hors de propos de parler ici d'un chancre, que nous avons vu sur le prépuce, lequel causoit des douleurs dans l'urèthre en urinant ; ce qui, probablement, étoit l'effet d'une sympathie semblable à celle, par laquelle l'application du pus vénérien au gland, produit, comme nous l'avons observé ci-dessus, l'écoulement de l'urèthre. Or si l'application d'une telle matière, faite au gland, peut produire un écoulement de l'urèthre, il est possible que toute autre matière âcre, quoiqu'elle ne soit pas vénérienne, soit suivie du même effet. L'écoulement des flueurs blanches est souvent irritant, au point d'excorier les grandes lèvres & les cuisses ; & l'histoire suivante prouve, qu'il peut souvent produire des effets semblables à ceux dupus vénérien.

Monsieur & Madame ..... ont été mariés depuis plus de vingt ans. Pendant plusieurs années, Madame a été souvent incommodée de flueurs blanches ; le mari quand il approche de son épouse, lors de l'écoulement, éprouve pour l'ordinaire une excoriation du gland, & du prépuce, avec un écoulement considérable de l'urèthre, accompagné de légères douleurs. Ces symptômes durent en général très-long-tems, soit qu'on les traite comme une gonorrhée, ou comme une maladie de foiblesse. Est-ce un nouveau poison ? & fait il moins de progrès, parce que la coition n'a lieu,

Digitized by Google

qu'entre deux personnes ? Quelle en seroit la conséquence, si Madame avoit commerce avec d'autres hommes, & ceux-ci avec d'autres femmes ? De tels effets, autant que notre pratique nous l'atteste, ne se sont manifestés, que sous la forme de gonorrhée, ils n'ont point produit d'ulcères dans les parties, ni aucune maladie générale.

CHAPITRE II.

De la gonorrhée des femmes.

LA maladie vénérienne, sous forme de gonorrhée, chez les femmes, n'est pas si compliquée que chez les hommes; les parties affectées sont plus simples, & en moins grand nombre. Mais il est plus difficile de la connoître chez elles, que chez les hommes, parce que les parties qui en sont communément le siége, sont très-sujettes à une maladie, qui ressemble à la gonorrhée, & qu'on connoît sous le nom de flueurs blanches; les marques distinctives, s'il y en a, ne sont pas encore absolument décisives. Un écoulement simple, dans ces parties, chez le sexe, est moins une preuve de l'existence de l'infection vénérienne, que d'un écoulement même sans douleurs, chez les hommes; aussi les malades en général y font-elles peu, & même point d'attention, & l'on observe souvent, que le virus vénérien se forme dans ces parties, sans augmenter en aucune façon l'écoulement des flueurs blanches. L'espèce de matière, qui sort dans les deux cas, ne porte avec elle aucun caractère distinctif, qui puisse nous faire juger si elle est vénérienne, ou non; car souvent l'écoulement des flueurs blanches aura toutes les apparences de la matière vénérienne, & l'augmentation de l'écoulement n'en devient pas un moyen plus certain pour les distinguer l'un de l'autre. La douleur, ou toute autre sensation dans les parties, n'est pas une circonstance nécessaire à cette maladie chez les femmes, c'est pourquoi l'on ne doit pas la considérer comme un symptôme distinctif.

L'examen du siége de la maladie, souvent ne donne que peu d'éclaircissement, car quoique nous ayons fréquemment visité les femmes qui disoient avoir tous les symptômes de la gonorrhée, tels qu'une augmentation de l'écoulement,

Digitized by Google

avec des douleurs en urinant, en marchant, ou en les touchant ſimplement, cependant nous n'avons pu découvrir aucune différence entre les parties affectées, & celles qui ne l'étoient pas. Nous ne connoiſſons d'autre manière de juger dans les cas où la malade ne ſent aucun ſymptôme, ou quand elle veut cacher ſon état, que de conſidérer les circonſtances qui ont précédé l'écoulement; comme ſi elles ont eu commerce avec des hommes qu'on croyoit infectés, ou bien ſi elles ont donné l'infection à d'autres. Il y a cependant des raiſons également fortes, pour qu'on ne doive pas toujours s'en tenir à cette dernière circonſtance, malgré qu'elle ſoit fondée ſur le témoignage d'une tierce perſonne. Une femme peut donc avoir la gonorrhée, ſans même qu'elle le ſache, ou que le Chirurgien puiſſe la connoître en la viſitant. Il peut paroître bien extraordinaire, qu'une maladie, qui eſt ſi violente, & ſi bien marquée chez les hommes, le ſoit ſi peu chez les femmes: mais nous trouverons en quelque façon la cauſe de cette différence, ſi nous conſidérons, que les ſymptômes de ce virus ſont en général conformes à la nature des parties, qui en ſont affectées.

En conſidérant la manière dont les femmes contractent cette maladie, il paroît qu'elle doit, ſur-tout, attaquer le vagin, qui eſt une partie peu ſuſceptible de ſenſation, ou d'une action quelconque. Pendant qu'elle eſt bornée au vagin, elle peut être regardée comme la même maladie, qui a lieu ſur le gland chez les hommes. Dans pluſieurs cas cependant, elle pénètre beaucoup plus loin, & cauſe des ſenſations très-déſagréables, en produiſant une douleur dans toutes les parties auxquelles la nature a jugé à-propos de donner beaucoup de ſenſibilité, telles que l'intérieur des grandes lèvres, les nymphes, le clitoris, les caroncules myrtiformes, l'orifice du meat urinaire, & ſouvent en affectant le canal dans toute ſa longueur. Ces parties, dans quelques cas, ſont ſi douloureuſes, qu'elles ne peuvent ſouffrir le moindre attouchement. La malade a de la peine à marcher; l'urine cauſe des douleurs en paſſant à travers l'urèthre, & lorſqu'elle touche les parties ci-deſſus mentionnées, ce qu'on peut difficilement éviter. Ces ſymptômes ne ſont pas plus augmentés dans un tems que dans l'autre, excepté dans le tems de la ſortie des urines, & principalement chez les femmes, qui ont l'urèthre affectée; car ces parties étant moins expoſées à un changement d'état, l'accroiſſement d'irritation, qui provient d'un tel changement des parties, doit néceſſairement être moins conſidérable dans ce ſexe.

Digitized by Google

Il n'en eſt point de même chez les hommes, l'urèthre qui eſt la partie la plus communément malade, a une grande ſenſibilité, & eſt ſuſceptible d'une violente inflammation; il eſt ſouvent diſtendu par un fluide ſtimulant, & le corps de la verge, l'urèthre, & le gland, en élargiſſant le paſſage, lors des érections, produiſent toujours un accroiſſement des ſymptômes, ſur-tout de la douleur.

Mais comme cette maladie chez le ſexe, attaque fréquemment des parties plus ſenſibles que le vagin, & par conſéquent plus ſuſceptibles d'inflammation, comme nous l'avons déja obſervé, les malades ont alors à-peu-près les mêmes ſymptômes que les hommes; une tuméfaction des parties affectées, aſſez ſemblable à celle d'une amygdale enflammée, un écoulement de l'urèthre, avec des violentes douleurs en urinant, & une grande incommodité en s'aſſeyant, à cauſe de la compreſſion des parties ſouffrantes.

Quelquefois la veſſie ſympathiſe en produiſant les mêmes ſymptômes que chez les hommes, & il eſt probable que l'irritation peut même ſe communiquer juſqu'aux reins. On a prétendu que les ovaires étoient ſouvent affectées de la même manière, que les teſticules chez les hommes: nous n'avons jamais eu d'exemple de pareils cas, & nous doutons très-fort, qu'il puiſſe en exiſter; car nous n'avons aucune preuve d'autres maladies des ovaires, qui ſympathiſent avec les parties dont nous parlons, ou au moins qu'elles produiſent de tels ſymptômes, qui puiſſent nous le faire croire. Mais qu'il y ait de tems à autre des ſymptômes extraordinaires, c'eſt ce que nous allons prouver en rapportant le cas ſuivant.

Une femme avoit tous les ſymptômes de la gonorrhée virulente, tels que l'écoulement, la douleur, & une fréquente, ou plutôt une continuelle envie d'uriner, avec une peſanteur autour des hanches & des lombes, laquelle tenoit preſque de la douleur. Un ſymptôme extraordinaire dans ce cas, étoit des flatuoſités dans l'eſtomac, & dans les inteſtins; ce dernier ſymptôme étoit très-probablement l'effet d'une ſympathie avec l'utérus; il pourroit donc auſſi y en avoir de pareils avec les ovaires.

L'inflammation pénètre fréquemment au-delà de la ſurface des parties; ſouvent elle s'étend le long des conduits des glandes, & affecte les glandes mêmes, au point de cauſer des tumeurs dures ſur la ſurface intérieure des grandes lèvres, tumeurs qui viennent quelquefois à ſuppuration, & forment des petits abcès qui crèvent près de l'orifice du vagin. Ces

Digitized by Google

tumeurs ne diffèrent point des inflammations, & des ſuppurations des glandes de l'urèthre chez les hommes.

La différence des ſurfaces ou des parties, que la maladie attaque, n'opère aucune différence dans la maladie elle-même : peu importe que la ſurface ſoit grande, ou petite ; cela montre ſeulement, que dans un cas, les parties ſont plus ſuſceptibles de cette irritation, que dans l'autre, & par conſéquent la méthode du traitement devient alors plus compliquée.

Souvent la matière vénérienne paſſe du vagin au périné, & va juſqu'à l'anus, où elle produit une gonorrhée, ou des chancres.

Nous ne pouvons abſolument déterminer, ſi la gonorrhée des femmes peut ſe diſſiper d'elle-même, comme celle des hommes ; mais nous ſommes très-portés à croire qu'elle le peut ; nous avons connu pluſieurs femmes, qui ont été guéries d'une violente gonorrhée ſans l'avoir ſoignée, en aucune manière ; & vraiment les méthodes multipliées, que l'on ſuit dans le traitement de cette maladie dans de tels cas, & qui ne peuvent pas toutes être également bonnes, ſemblent nous confirmer dans cette opinion, quoique la malade guériſſe. Une circonſtance, qui nous paroît autant curieuſe qu'aucune autre, eſt la continuation apparente de la maladie dans le vagin pendant des années ; autant qu'on peut s'en rapporter au témoignage des malades. Cette longue continuité de la maladie qui ne peut ſe guérir, ou ſe diſſiper d'elle-même, comme chez les hommes, dépend probablement de ce qu'elle eſt moins violente dans le vagin.

I. *Des preuves qui conſtatent l'exiſtence de cette maladie chez les femmes.*

On peut demander quelle eſt la preuve, qu'une femme a la gonorrhée, lorſqu'elle ne s'apperçoit d'aucun de ſes ſymptômes, & que le Chirurgien en l'examinant n'en voit aucun ? Dans ce cas, la ſeule choſe ſur laquelle on puiſſe compter ; c'eſt le témoignage des perſonnes dont l'ingénuité eſt au-deſſus de tous les ſoupçons, quand elles aſſurent avoir reçu l'infection d'une femme, qui ſe trouve dans l'état rapporté ci-deſſus, & qu'elles n'ont eu nul commerce depuis quelques mois avec aucune autre femme.

D'après cet évidence, on peut raiſonnablement ſuppoſer, que la maladie a été gagnée de cette femme ; & il n'y aura

Digitized by Google

plus de doute sur cela, si la même femme donne à plusieurs hommes la même maladie. Le cas d'une femme, qui donna la maladie à deux hommes alternativement, dans l'intervalle d'une année à l'autre (1), ce qui fait au moins un espace de deux ans pour la continuation de la maladie, prouve que la communication est presque la seule marque de sa présence; & celui de la jeune femme de l'hopital de la Magdeleine, confirme la même opinion (2). Cependant tout ceci ne conduit pas à une preuve absolue; car une femme saine peut avoir eu commerce avec un homme, qui avoit la gonorrhée, ou bien avec un autre homme, qui avoit des chancres, & deux jours après, elle peut s'être prêtée aux sollicitations d'un homme sain.

Dans ce cas il est très-possible que ce dernier puisse recevoir l'infection de la matière, logée dans le vagin, & qui appartenoit à l'homme infecté, sans que la femme ait gagné la maladie; car la matière peut être enlevée par la verge de celui qui a reçu l'infection, avant qu'elle irrite le vagin, & on peut soupçonner avec quelque apparence de justice, que cette femme a la gonnorrhée. Une répétition de ces circonstances peut être la cause, que plusieurs femmes paroissent avoir pendant des années la maladie, sans l'avoir réellement. De plus, nous avons vu un bubon se manifester, sans que la malade n'ait rien sçu de la maladie, jusqu'à ce qu'elle se fut montrée, ce qu'on croiroit être une preuve absolue, que la gonorrhée peut exister sans que la malade le sache. Ce témoignage cependant n'est pas tout-à-fait sûr, car il peut y avoir eu une absorption de matière vérolique, déposée dans le vagin par quelque homme infecté, laquelle n'y produit aucune irritation.

(1) Voyez la page 40.
(2) Voyez la page 41.

Digitized by Google

CHAPITRE III.

Des effets de la gonorrhée, sur la constitution dans les deux sexes.

LA maladie, que nous venons de décrire, est locale, & généralement bornée à la partie affectée chez les deux sexes; cependant il arrive quelquefois, que toute la constitution en est plus ou moins affectée. Ainsi nous observons, que quelques malades se plaignent de légers frissons, avant qu'il y ait le moindre écoulement de matière: ces frissons sont plus considérables, lorsque la suppuration tarde d'avoir lieu. Nous en avons vu un exemple remarquable chez un homme, qui fut attaqué deux fois de la maladie (1). Cet homme m'assura, que la première fois, il y avoit eu six semaines d'intervalle, entre le tems où il avoit pu contracter la maladie, & son apparition; & qu'il avoit souvent été attaqué pendant une partie considérable de ce tems, de légers frissons, accompagnés d'une petite fièvre, & d'insomnie, & qu'il ait pu assigner aucune cause à ces accidents qui n'avoient éprouvé aucun soulagement des remèdes communément ordonnés dans de tels cas; une gonorrhée violente se manifesta alors, & ces symptômes disparurent, ce qui paroît en expliquer la cause.

La seconde fois, il s'écoula un mois depuis le tems de l'infection, avant que la gonorrhée parût, & pendant quelques semaines, il fut exposé à une semblable indisposition, laquelle disparut comme ci-devant, lorsque la gonorrhée se manifesta. Il paroîtroit ici, qu'une petite fièvre suppurative a eu lieu, ce qui peut-être, arrive souvent dans cette maladie; mais l'inflammation étant petite, & la fièvre par conséquent peu considérable, le malade communément a de la peine à s'en appercevoir. L'homme dont nous avons parlé ci-devant, ne soupçonnant pas cette maladie, à la première attaque, vit sa femme comme de coutume, & lorsqu'elle se manifesta, il eut peur de la lui avoir communiquée, mais elle ne s'en est jamais plaint, ce qui est un fort argument

(1) J'ai fait mention de ce cas, à la page 42.

Digitized by Google

en confirmation du principe que nous avons établi ci-dessus, que la maladie ne pouvoit être communiquée que par la matière purulente.

Ces sympathies constitutionelles, provenantes de maladies locales spécifiques, sont les mêmes, de quelque cause qu'elles proviennent; elles sont les effets sympathiques d'une irritation, ou d'une violence, & il est probable que toutes les sympathies éloignées se ressemblent, au moins à cet égard; car si elles étoient semblables à leur cause, il est très-probable, qu'elles produiroient dans la constitution, la même espèce de maladie, qui leur a donné naissance.

CHAPITRE IV.

Du traitement de la gonorrhée.

D'APRÈS l'idée que nous avons essayé de donner de la maladie vénérienne en général, savoir, que quelle que soit sa forme, elle dérive toujours de la même cause, nous pourrions être portés à supposer, que depuis qu'on a un remède spécifique pour quelques-unes de ses formes, ce spécifique devroit certainement procurer la guérison de toutes les autres; & que par conséquent, il ne devroit pas être bien difficile de guérir la maladie, lorsqu'elle se présente sous l'aspect de l'inflammation, & de la suppuration, sur les surfaces sécrétoires de tous les conduits du corps. Mais l'expérience nous fait voir, que les symptômes de la gonorrhée varient considérablement pendant le cours du traitement, & qu'il n'y a point de règle certaine touchant la guérison, y ayant plusieurs cas où la maladie s'est terminée dans une semaine, pendant que dans d'autres, elle ne s'est terminée qu'après quelques mois, quoiqu'on employât le même traitement.

La seule chose nécessaire pour la guérison, est de détruire la disposition, & le mode spécifique d'action dans les parties solides; car du moment que ce changement sera établi, la qualité vénéneuse de la matière sera aussi détruite. Ce traitement est celui de la maladie; mais il ne l'est pas toujours de ses suites.

Nous avons déja observé, que cette forme de la maladie ne pouvoit point se continuer au-delà d'un certain tems, dans aucune constitution; & que dans les cas, où elle étoit vio-

Digitized by Google

lente, ou duroit trop long-tems, cela provenoit de ce que les parties étoient très-susceptibles d'une telle irritation, & continuoient aisément à s'en ressentir. Comme nous n'avons point de remède spécifique pour la gonorrhée, il est heureux qu'elle puisse se guérir d'elle-même, avec le tems; c'est pourquoi il est raisonnable de supposer que toute inflammation pareille, guérit d'elle-même. Cependant quoiqu'une telle assertion, semble approcher de la vérité; il est essentiel de considérer, si les médicamens peuvent alors être de quelque utilité. Nous sommes portés à croire, qu'il est rare, que les remèdes soient de quelque utilité; & peut-être ne le sont ils qu'une fois dans dix. Malgré cela, il seroit de quelque conséquence, si nous pouvions distinguer les circonstances, où ils sont avantageux, de celles où ils ne le sont point. D'après l'idée, que toute gonorrhée peut se guérir d'elle-même, nous avons donné à certains malades des pillules de pain, qu'ils prirent très-régulièrement. Ces malades ont toujours guéri, mais quelques-uns d'eux non pas si-tôt, qu'ils l'auroient été, à ce que nous pensons, si l'on avoit employé les méthodes curatives reçues.

Les méthodes curatives, qui ont été jusqu'ici recommandées, & auxquelles différentes personnes de l'art, ont encore recours, sont de deux espèces, & consistent ou dans l'administration intérieure des remèdes, ou dans leur application extérieure; mais quelle que soit celle qu'on choisisse, on doit toujours faire beaucoup plus d'attention à la constitution, ou à quelque autre maladie, qui pourroit se rencontrer dans les parties mêmes, ou dans d'autres, qui sont liées avec elles, qu'à la maladie elle-même.

On doit chercher à connoître la nature de la constitution, principalement par les effets locaux; car ceux que ce virus occasionne, sont si différens dans les différens sujets, qu'ils exigent un traitement relatif à chaque variété; mais tous ceux qui ont essayé d'attaquer les symptômes immédiats, comme s'ils possédoient un remède spécifique pour la gonorrhée, ont fait trop peu d'attention à cette circonstance.

On doit s'en tenir aux mêmes principes, soit qu'on cherche à obtenir une guérison générale, ou qu'on se contente de remédier aux symptômes locaux, ou enfin qu'on vise à remplir ces deux vues à-la-fois, excepté dans les cas où l'on veut s'en tenir à la méthode évacuative; car alors on ne peut en tenter aucune locale.

La première chose qu'on doit considérer, est l'inflammation elle-même; savoir si elle est violente, ou légère, si elle est

Digitized by Google

commune, ou irritable. Quoiqu'on ait sur tout cela, des connoissances assurées, il n'est pas en notre pouvoir dans tous les cas d'obtenir la guérison ; car nous avons déja observé, que quelques personnes sont très-susceptibles de cette irritation, tandis qu'elles sont en quelque façon insensibles à tout autre, & réciproquement. Cette dernière disposition est peu commune, & la guérison étant toujours aisée, elle exige peu d'attention. Lorsque les symptômes sont violents, mais de l'espèce inflammatoire ordinaire, ce qu'on reconnoît par les signes présents, & particulièrement, lorsque l'inflammation ne s'étend pas plus loin que le lieu qui lui est propre, la méthode irritante ou l'adoucissante, peuvent également avoir lieu dans le traitement local, jusqu'à ce que la violence des symptômes primitifs soit dissipée. L'irritation dans la circonstance présente, peut être accompagnée d'un moindre danger, que dans l'inflammation irritable (1), elle peut changer l'action spécifique ; mais pour cet effet, elle doit être plus grande, que l'irritation qui provient d'une lésion primitive. Les parties se remettront ensuite d'elles-mêmes, comme il arrive à la suite de toute autre inflammation ordinaire. Quoiqu'il en soit, cependant, nous croyons la méthode adoucissante, préférable dans le commencement. Si l'inflammation est grande, & de l'espèce irritable, il ne faut pas brusquer le traitement, ce qui ne serviroit qu'à aggraver les symptômes, à moins qu'on ne soit sûr que cette grande inflammation, provient uniquement d'une susceptibilité que les parties ont à se ressentir de cette irritation, sans que la constitution en général soit par elle-même irritable, certitude qu'il est rare de pouvoir se procurer. Dans les cas où les symptômes sont très-violens, il ne faut rien faire qui puisse arrêter l'é-

(1) Il est très-difficile de donner des idées claires, des distinctions des maladies, quand elles ne sont point marquées par quelques circonstances permanentes, telles que le tems, l'espace, &c. Nous nous sommes servi du terme *d'inflammation irritable*, parce que nous pensons que cette espèce d'inflammation a lieu plus souvent dans les constitutions foibles & irritables, que dans les autres, & qu'elle ne paroît être soumise à aucune loi connue. On peut l'appeller une inflammation *mal formée*, puisqu'elle ne suit pas la route ordinaire, pour parvenir à la terminaison naturelle, mais qu'elle continue avec peu de variation ; si une pareille inflammation avoit lieu dans la membrane cellulaire, elle produiroit plutôt une tumeur œdémateuse, qu'un autre tumeur semblable à celle qui est l'effet de l'extravasation de la lymphe coagulable, laquelle a lieu dans celle que nous appellerions inflammation vraie, ou salutaire.

Digitized by Google

coulement, soit par des moyens internes ou externes, car on n'y gagneroit rien ; la cessation de l'écoulement ne mettant point fin à l'inflammation. Il faut changer, s'il est possible, la constitution, par des remèdes appropriés à chaque disposition, la vue d'effectuer dans les actions des parties, qui proviennent de ces dispositions, un changement favorable, & de réduire la maladie à sa forme la plus simple. Si on ne peut pas produire ce changement favorable dans la constitution, il faut laisser les parties se lasser elles-mêmes par la continuité de la même action.

Lorsque l'inflammation a perdu considérablement de ses forces, & que la maladie se présente sous un aspect plus doux, alors il faut l'attaquer par des remèdes locaux. Mais il faut toujours éviter dans le choix de ces derniers, ceux dont l'action est trop énergique, crainte de rappeller l'irritation. On pourroit alors recourir avec quelque succès, aux légers astringents, & si la maladie a commencé sans trop de violence, & qu'il n'y ait aucun signe de disposition inflammatoire, soit de l'espèce ordinaire, soit de l'espèce irritable, on peut, dans la vue de la dissiper promptement, employer une injection irritante, qui augmentera pour un tems, les symptômes, lesquels s'abattront bientôt, & souvent même disparoîtront entièrement, dès qu'on en discontinuera l'usage. C'est dans ces cas qu'il faut recourir aux astringents, car la seule chose qu'on ait à faire, est de procurer la cessation de l'écoulement, qui est alors le principal symptôme.

Dans ces circonstances, lorsque le prurit, la douleur, & les autres sensations extraordinaires, précèdent de long-tems l'apparition de l'écoulement ; nous croyons qu'il vaut mieux au lieu d'irriter, s'en tenir à un traitement doux & calmant, afin de solliciter l'écoulement, puisque c'est un moyen de faciliter la résolution de l'irritation. Nous ne pouvons dire jusqu'à quel point on peut se conduire ainsi, parce que nous n'avons pas sur ce sujet, une expérience suffisante. Une chose cependant, qu'on peut selon nous, tirer du raisonnement, c'est que les astringents peuvent devenir d'un usage dangereux dans la pratique, parce que leur effet tend plutôt à empêcher l'écoulement, qu'à le provoquer, ce qui peut prolonger l'inflammation, & éloigner la guérison. Dans le cas de resserrement de l'urèthre, ou dans celui d'affection des testicules, nous ne croyons pas non plus qu'il faille employer les astringents, car on observe, que dans l'un, & l'autre cas, les deux maladies diminuent singulièrement, pendant la durée de l'écoulement ; aussi doit-on dans ces cas,

Digitized by Google

plutôt abandonner ce dernier à lui-même, que dans celui où toutes les parties ſont d'ailleurs autant en bon état qu'elles peuvent l'être. Si nous avions un ſpécifique pour la gonorrhée virulente, on pourroit demander, ce ſpécifique guérira-t-il l'irritation avant que l'inflammation ſoit portée à ſon plus haut dégré ?

I. *Des différentes méthodes de traitement ; & des remèdes évacuants, & aſtringents.*

Les remèdes communément recommandés dans la gonorrhée, ſont de deux eſpèces, les internes & les externes ; les premiers peuvent être diviſés en évacuants, & en aſtringents.

Les évacuants, quoique principalement de l'eſpèce purgative, ou diurétique, ne ſont cependant bornés à aucun remède particulier de ces claſſes, chaque praticien faiſant retentir qu'il poſſède le meilleur. Quelques-uns emploient les évacuants mercuriaux, pendant que d'autres évitent de faire aucun uſage du mercure, ſous quelque forme que ce ſoit. On a eu recours aux ſels neutres, dans l'idée qu'ils ſont rafraîchiſſants. Quelques praticiens ſe ſont fixés principalement aux diurétiques, en les conſidérant d'un côté, comme des évacuants, qui par leur action méchanique, ſur les voies urinaires, emportent la matière vénérienne, & de l'autre, comme des remèdes ſpécifiques, qui détruiſent entièrement cette même matière. Le nitre a été donné non-ſeulement dans cette vue, mais encore, parce qu'on a ſuppoſé, qu'il diminuoit l'inflammation ; mais nous doutons très-fort de ſes vertus à cet égard. Les malades guériſſent toujours, en employant ces différentes méthodes, ainſi, chacun peut avoir par conſéquent fauſſement attribué la guériſon de la maladie, à celle qu'il avoit adoptée.

Il n'eſt point douteux qu'il ne faille entretenir le ventre libre dans pluſieurs cas, même lorſque le malade eſt parfaitement ſain d'ailleurs ; mais quelle idée peut-on ſe former, d'une irritation produite le long du canal inteſtinal, pour guérir une inflammation ſpécifique de l'urèthre ? Il y a des cas cependant, où un fort purgatif a été très-utile, & a même effectué dans quelques-uns, la guériſon ; mais nous ſoupçonnons que dans de tels cas, la maladie ne devoit ſa continuation, qu'à l'habitude, & qu'en conſéquence cette pratique n'auroit point eu de ſuccès dans ſon commencement. Un homme avoit une gonorrhée, dont tous les ſymptômes

Digitized by Google

continuoient depuis deux mois ; en prenant tout-à-la-fois dix grains de calomel, qui le purgèrent violemment, il fut presque immédiatement guéri.

Le calomel dans ce cas, ne pouvoit pas avoir agi spécifiquement, mais plutôt par une espèce de dérivation, c'est-à-dire en guérissant par une irritation produite dans une partie, celle qui subsistoit dans une autre. Mais si l'on accordoit même, que les purgatifs ont chez quelques sujets, la vertu de rendre les solides moins susceptibles de cette irritation, on ne pourroit, d'après cela, supposer qu'ils auroient le même effet dans tous les cas. Ils affoibliront le système, dans quelques constitutions, ils augmenteront l'irritabilité, & par conséquent les symptômes. Ces effets contraires peuvent avoir lieu chez les différentes personnes, chez lesquelles un remède n'a aucune action spécifique. En supposant que la guérison puisse être facilitée, en procurant une évacuation donnée de la masse des humeurs, de quelle utilité sera-t-il à une partie enflammée de purger le sang d'une petite portion de ces humeurs, sous la forme de sécrétion dans une autre ? D'après cette supposition, une sueur, ou une augmentation de salive, qu'on se procureroit en mâchant du tabac, ou bien une évacuation considérable de morve, en prenant beaucoup de cette poudre par le nez, ne tendroient-elles pas également toutes à guérir une gonorrhée ? Mais les humeurs ayant été regardées comme la cause universelle de toutes les maladies, particulièrement de celles, où il y avoit formation & écoulement du pus, & les purgatifs ayant été reconnus comme les meilleurs médicaments pour évacuer ces humeurs, on en a, en conséquence, fait usage dans cette maladie ; & comme les malades guérissent toujours, la pratique en a été généralement établie. Ceux qui ont recommandé le mercure dans cette forme de la maladie, étoient très-probablement d'opinion, que ce médicament étoit un spécifique pour toutes les formes de la maladie vénérienne.

Nous pouvons d'après cette supposition, entrevoir quelque raison de leur pratique, puisque le mercure seroit absorbé des intestins, circuleroit à travers les vaisseaux enflammés de l'urèthre, & détruiroit par-là, l'irritation vénérienne.

On peut ici supposer avec raison que ce remède agit par sa vertu spécifique : mais nous doutons très-fort que le mercure ait quelque vertu spécifique dans cette forme de la maladie ; puisqu'elle guérit aussi-tôt, soit qu'on en donne, ou qu'on n'en donne point. Dans les cas même où ce dernier remède n'étant employé que comme purgatif, est expulsé hors du corps le jour

Digitized by Google

après qu'on l'a pris, & ne peut conséquemment agir que sur les intestins, nous ne pouvons pas concevoir, qu'il puisse avoir plus d'effet sur l'inflammation vénérienne de l'urèthre, qu'une irritation des intestins, provenant de tout autre purgatif. En effet, ce médicament a si peu d'action sur une gonorrhée, que j'ai vu cette maladie avoir lieu, pendant que le malade passoit les grands remèdes pour la guérison d'un chancre. Nous ne pouvons pas dire si la gonorrhée provenoit de la même infection que celle qui produisit le chancre; & c'est ce qui ne peut être aisément déterminé dans ces cas. On a aussi vu des hommes contracter la gonorrhée dans le tems qu'ils étoient surchargés de mercure pour le traitement de la vérole, & cependant la gonorrhée a été aussi difficile à guérir, que dans les cas ordinaires.

Le 27 Juin 1785, un homme s'adressa à moi pour se faire traiter de deux chancres, & d'un bubon. Je guéris le bubon par la voie de la résolution; mais comme le malade répugnoit aux frictions mercurielles, j'ai été obligé de substituer à leur place le mercure calciné, en lui en donnant deux grains tous les soirs, & un grain tous les matins. Vers le milieu de Juillet, sa bouche parut affectée, & je cessai par conséquent de lui donner du mercure. Il le reprit une semaine après, & il parut être tout-à-fait guéri de ses symptômes vénériens; cependant je continuai d'en donner par la suite, en entretenant sa bouche dans son état de mal-aise; & le 16 Août, pendant qu'il étoit dans cet état, il eut commerce avec une femme ce jour-là, & le lendemain, & cinq jours après une gonorrhée se manifesta, qui devint par la suite très-violente.

On peut faire les mêmes observations générales à l'égard des remèdes diurétiques.

Il est possible, que des remèdes spécifiques, s'il y en a, pris intérieurement, & passant par les urines, puissent agir sur l'urèthre en traversant ce canal. Les baumes, & les térébenthines, sortent de cette façon, & deviennent des remèdes spécifiques pour plusieurs irritations des voies urinaires; mais de dire jusqu'à quel point les médicamens, qui ont la vertu d'affecter des organes particuliers, lorsqu'ils sont sains, ou lorsqu'ils sont malades de quelques affections particulières, ont aussi la vertu de solliciter une irritation spécifique dans ces mêmes parties, c'est ce que nous ne savons pas. Nous ne croyons pas cependant, qu'ils ayent de fort grandes vertus à cet égard; il est cependant possible, qu'ils puissent éloigner quelque irritation concomitante, mais non pas une irri-

Digitized by Google

tation ſpécifique. Les remèdes diurétiques, ont néanmoins leurs avantages; car s'ils produiſent une grande ſécrétion d'urine, ils font du bien; mais il eſt certain qu'on peut remplir ces vues beaucoup mieux par l'eau toute pure, ou mêlée avec quelque choſe, qui puiſſe encourager le malade à en boire beaucoup, tel que le thé, le capillaire, l'orgeat & quelques ingrédiens ſemblables.

Quoiqu'on ait ſouvent adminiſtré les médicamens aſtringents; ils ont toujours été cependant condamnés par ceux, qui ſe croyoient des praticiens ſages & méthodiques; parce qu'il y a ſelon eux, quelque choſe qui doit être évacué, & ſi cette évacuation n'a pas lieu, il s'en ſuivra la vérole. Ce raiſonnement n'eſt cependant pas juſte. Tout ce qu'on doit conſidérer ici, eſt ſi ces médicaments peuvent être, ou non, de quelque utilité dans le traitement de la gonorrhée. Nous ne croyons pas qu'ils puiſſent dans aucun cas, diminuer l'inflammation vénérienne; à coup ſûr cependant, ils diminuent ſouvent l'écoulement; mais comme cet effet ne conſtitue point une guériſon, on ne doit point chercher à le produire.

Nous concevons, qu'une combinaiſon d'aſtringens, particulièrement d'aſtringens ſpécifiques à ces parties, tels que les baumes, avec quelque autre médicament, ſur l'utilité du quel on puiſſe compter, peut favoriſer la diminution de l'écoulement, à meſure que l'inflammation diminue; c'eſt ce que nous avons obſervé ſouvent, comme nous l'expliquerons plus au long ci-après.

II. *Des topiques, ou des différentes ſortes d'injections, irritantes, ſédatives, émollientes, & aſtringentes.*

On peut employer les topiques ou intérieurement dans l'urèthre, ou extérieurement ſur la verge, ou en combinant ces deux manières à-la-fois, qui ſouvent ſont toutes deux néceſſaires dans pluſieurs cas. Les internes, ou ceux qu'on introduit dans l'urèthre, paroîtroient les plus propres à guérir cette eſpèce de maladie, à raiſon de ce qu'ils touchent immédiatement les parties affectées. En effet ſi leur action a une vertu quelconque, cette vertu doit s'oppoſer à l'irritation vénérienne; auſſi pourroit-on ſuppoſer que la plupart des irritations, qui ne ſont point vénériennes, tendent à la guériſon; ce qui n'a pas toujours lieu. Si au contraire, les topiques ſont de nature à calmer l'irritation, ils doivent auſſi être avantageux.

Les topiques, qu'on introduit dans l'urèthre, ſont ſolides

Digitized by Google

ou fluides ; & chacun a ſes avantages, & ſes déſavantages. Les topiques fluides, n'ont qu'une action tranſitoire, d'une très-courte durée, & reſſemblent en cela au lavage d'un ulcère, qui n'eſt pas à ce que nous croyons néceſſaire dans la plupart des cas. Nous ne penſons pas en effet, que la matière de quelque ulcère que ce ſoit, puiſſe être toujours d'une nature à devoir lui cauſer quelqu'irritation ; auſſi n'eſt-il d'aucune conſéquence de permettre, ou non, le ſéjour de la matière ſur les ulcères. Mais comme en l'ôtant, les remèdes peuvent ſe trouver en contact avec la ſurface enflammée. On peut par cette raiſon, tirer avantage de l'ôter. Les topiques ſolides doivent ſéjourner long-tems, & en cela ils ont aſſez de rapport aux pièces d'appareil d'une plaie. Lorſque les parties ne ſont pas aſſez enflammées pour détourner de leur uſage, ils paroiſſent avoir un avantage ſur les topiques fluides, par le ſéjour qu'ils peuvent faire ſur le lieu affecté ; mais en général, ils irritent toujours, par la ſeule ſolidité de leur compoſition. Ces topiques doivent être ſous la forme d'une bougie ; cette forme quoique la plus adoptée ; ne nous paroît cependant pas être la meilleure, lorſque les parties ſont encore dans un état d'inflammation ; quoique nous ne puiſſions pas dire en avoir jamais vu de mauvais effets dans aucuns cas, lorſque les bougies ont été convenablement appliquées.

Communément on donne le nom d'injections aux topiques fluides, qu'on introduit dans l'urèthre ; elles ſont de même que les remèdes internes, en très-grand nombre, chacun croyant, ou voulant faire croire, au public, que celle qu'il a eſt la meilleure. Le grand nombre d'injections qu'on recommande, & le meilleur état, que toute inflammation vénérienne acquiert par leur uſage, ce qui arrive auſſi, comme nous l'avons obſervé, lorſqu'on donne des remèdes internes, ſont des preuves nouvelles, en faveur de l'opinion que toute maladie de cette nature, guérit d'elle-même avec le tems. Cependant, de ce qu'on voit dans la pratique, qu'une injection a ſouvent un effet preſque immédiat ſur les ſymptômes ; nous penſons qu'elles doivent donc avoir quelque vertu ; mais qu'on ne connoît pas encore l'eſpèce d'injection, qui pourroit en avoir le plus. Si une injection n'a aucune vertu ſpécifique, elle doit avoir des effets très-incertains, & ne peut être utile, qu'autant qu'elle eſt adaptée à une circonſtance particulière, que la conſtitution du ſujet, ou l'état des parties préſentes. Comme les injections ne ſont que des topiques, qui ont un effet paſſager, il eſt néceſſaire de

Digitized by Google

de les employer ſouvent, particulièrement dans les cas où leur utilité eſt reconnue. On les appliquera donc auſſi ſouvent qu'il conviendra, peut-être toutes les heures, ou même plus ſouvent; mais ſur cela, on ſe réglera en quelque façon ſur la nature de l'injection; car ſi elle eſt irritante, il ne conviendra pas d'y recourir auſſi ſouvent, vu qu'elle pourroit produire des mauvais effets. Il eſt des injections qui, immédiatement, ou au moins bientôt après leur application, emportent les ſymptômes & préviennent la formation de la matière, ce qui a fait naître l'idée qu'elles arrêtent la maladie, & l'obligent à rentrer dans le ſyſtême; mais cette manière de produire une maladie générale, telle qu'on le ſuppoſe, eſt le contraire de ce qui arrive réellement; car j'ai déja eſſayé de prouver, que la matière purulente étoit la ſeule ſubſtance, dans laquelle le virus étoit contenu, & que la formation de ce virus, étoit inſéparable de la formation de la matière purulente; c'eſt pourquoi, ſi nous pouvons prévenir l'une, l'autre ne pourra pas avoir lieu, & conſéquemment l'abſorption non-plus; de ſorte qu'il ne pourra y avoir aucune poſſibilité d'infecter la conſtitution chez la même perſonne, ni de communiquer l'infection aux autres (1).

Lorſque l'écoulement eſt un effet de cette inflammation, il peut être arrêté par les injections, quoique l'inflammation continue encore en quelque façon, & qu'elle puiſſe être détruite après, ſans que l'écoulement reparoiſſe jamais. Nous croyons néanmoins qu'on gagne peu par cette pratique; car l'effet de l'inflammation n'eſt pas la maladie qu'on veut guérir; cependant on obſerve quelquefois que la même méthode, qui arrête l'écoulement, guérit auſſi l'inflammation, quoique cela ſoit rare, & ſeulement comme il y a tout lieu de le croire, lorſque l'inflammation eſt légère.

Nous diviſerons les injections ſelon leurs effets particuliers ſur l'urèthre, en quatre eſpèces, en irritantes, ſédatives, émollientes, & aſtringentes. On n'a pas encore découvert d'injections ſpécifiques, quoique la plupart de ceux qui traitent cette maladie, ſuppoſent qu'une injection mercurielle ſous quelque forme que ce ſoit, jouiſſe de cette vertu, & que ce minéral faſſe partie de pluſieurs injections, qui ſont maintenant en uſage.

Nous ſoupçonnons que les injections irritantes, de quel-

(1) Voyez à la page 14, &c., ce qui a été dit ſur la manière de contracter la vérole.

Digitized by Google

que nature, qu'elles soient, agissent d'après le même principe dans cette maladie, c'est-à-dire en produisant une irritation d'un espèce différente, & qui doit être plus grande que la vénérienne, dont la destruction amène la guérison de la maladie; ainsi quoique la douleur, & l'écoulement puissent encore être entretenus par l'injection, ces effets cependant, se dissiperont bientôt, dès qu'on s'en abstiendra, parce qu'ils ne proviennent que de ses qualités irritantes. On peut supposer que les bougies, de même que plusieurs injections, guérissent de cette manière; & quoiqu'elles augmentent les symptômes pour un tems, elles ne peuvent jamais augmenter la maladie elle-même; non plus que la même injection, qui produiroit les mêmes syptômes, si elle étoit appliquée à l'urèthre d'un homme sain, ne pourroit communiquer la maladie. La plupart des injections irritantes, ont un effet astringent, & lorsqu'elles sont douces, elles ne sont que simplement astringentes, leur qualité irritante, dépendant principalement de leur force.

Comme les injections irritantes, ne s'accordent pas avec toutes les inflammations, qui proviennent du virus vénérien (1), on peut demander dans quel cas on pourra les employer avec avantage? Nous ne pouvons pas le déterminer absolument: nous pensons cependant, qu'on ne doit jamais les employer dans les cas, où il y a déja beaucoup d'inflammation, particulièrement dans les constitutions, qui ne peuvent pas supporter une grande irritation; ce qu'on a quelquefois lieu de connoître, par le rapport de ce qui est antécédemment survenu dans la même maladie, chez la même personne. On ne doit pas non plus y recourir dans les cas ou l'irritation s'est portée au-delà de la distance spécifique; ni lorsque les testicules sont sensibles, ou lorsqu'ils sont devenus malades, après que l'écoulement s'est arrêté tout-à-coup; enfin quand le périné est très-susceptible d'inflammation, & particulièrement s'il a suppuré auparavant. On les rejettera encore, dans les cas où il y a dans la vessie, une tendance à l'irritation, ce qu'on connoîtra, parce que le malade aura eu pendant quelque tems une très-fréquente envie d'uriner. Je ne les ai jamais employées avec succès dans toutes ces circonstances; non-seulement elles ne peuvent point faire du bien, mais elles font souvent du mal. Je les ai vu donner

(1) Car j'ai déja remarqué, que l'inflammation varie selon la constitution.

Digitized by Google

occasion à l'inflammation de s'étendre plus loin dans l'urèthre (1); de manière à confirmer les doutes que j'avois, qu'elles étoient la cause des abcès qui survenoient au périné. Mais dans les cas légers, & dans les constitutions qui ne sont point irritables, souvent les injections ont du succès, & emportent presque immédiatement la maladie. On ne doit cependant tenter cette pratique qu'avec précaution, & peut-être qu'après que des méthodes plus douces auront manqué. Deux grains de sublimé corrosif, dissous dans huit onces d'eau distillée, ou d'eau de rose, font à-peu-près une aussi bonne injection, qu'aucune autre de cette espèce. Mais lorsqu'on n'a pas intention de parvenir si vîte à la guérison, on peut seulement employer une injection, qui n'est que la moitié de la force de celle-ci. Si cependant l'injection, même dans cette proportion, procuroit une douleur considérable, ou si elle occasionnoit une grande augmentation de douleur en urinant, on la délayera davantage.

Les injections sédatives, seront toujours utiles dans les cas où l'inflammation est considérable; elles n'agiront pas en diminuant la maladie elle-même, mais en diminuant l'action morbifique & en permettant aux actions naturelles de la partie de prendre facilement le dessus. Elles sont aussi très-utiles, en ce qu'elles diminuent les sensations douloureuses du malade. L'opium est peut-être, le meilleur sédatif que nous ayons, soit qu'on le donne intérieurement, ou en lavement, soit qu'on applique sur la partie malade, en forme d'injection. Cependant cette substance, considérée comme sédative, ne convient pas à toutes les constitutions, ni à toutes les parties sur lesquelles on l'applique; & au contraire même, il produit souvent des effets opposés, en déterminant une grande irritabilité. On peut regarder le plomb, comme un remède sédatif, en ce qu'il abat l'inflammation, & qu'en même-tems, il agit comme un doux astringent.

Ainsi quatorze grains de sucre de saturne, dans huit onces d'eau de rose, forment une injection sédative, & astringente très-convenable. L'usage en pareils cas, des boissons délayantes en grande abondance, peut être encore considéré comme ayant un effet sédatif, puisqu'il éloigne en partie quelques-unes des causes de l'irritation, soit en rendant les urines

(1) On doit cependant remarquer, qu'on ne doit pas toujours attribuer ce symptôme aux injections, car il arrive souvent, lorsqu'on n'en a point fait usage.

Digitized by Google

moins ſtimulantes, & plus ſupportables à la veſſie, lorſqu'elle eſt le ſiége de l'irritation, ou à l'urèthre, à travers lequel elles doivent paſſer; ſoit en diminuant la ſuſceptibilité de l'irritation, que les organes n'ont que trop, alors. On recommande les mucilages végétaux de certaines ſemences, & plantes, ainſi que les gommes émollientes; mais cette pratique n'eſt fondée que ſur un idée priſe de la méchanique, & aucun de ces remèdes ſous ce point, ne peut être de quelque utilité. Tout l'avantage qu'on en retire, nous ſemble principalement venir de la grande quantité d'eau, qu'on boit; c'eſt pourquoi, ſi à l'exception des liqueurs ſpiritueuſes, l'on ajoute à l'eau quelque ſubſtance, qui puiſſe exciter le malade à boire librement, on peut être aſſuré de réuſſir également. Quelques malades m'ont cependant dit, que lorſque les boiſſons, qu'ils prenoient, étoient mêlées à ces ſubſtances, pour lors, ils éprouvoient en urinant, beaucoup moins d'incommodité.

Les topiques, qui conviennent les plus dans les cas, où l'inflammation eſt très-violente, ſont les injections émollientes; elles ſont probablement utiles, en emportant d'abord ſimplement la matière, & en laiſſant enſuite à ſa place, un mucilage délayant & doux, qui ſert de défenſe aux parties affectées. Il eſt facile de concevoir de cette manière, qu'elles ſont d'une utilité ſingulière, en diminuant les effets irritans de l'urine, ainſi qu'il eſt prouvé par la pratique. En effet on obſerve ſouvent, qu'une diſſolution de gomme arabique, un mélange d'eau & de lait, ou l'huile d'olive, diminuent la douleur, & les autres ſymptômes, lorſque les injections les plus actives, n'ont pu rien faire, ou même ont paru faire du mal.

Il arrive très-ſouvent, que l'irritation eſt ſi grande, à l'orifice de l'urèthre, que le malade ne peut pas ſouffrir l'intromiſſion du bout de la ſeringue. Lorſque la ſenſibilité eſt à ce point, on ne peut tenter aucune injection quelconque, juſqu'à ce que l'inflammation ſoit diminuée. Les émollients peuvent auſſi être employés extérieurement en forme de fomentations.

Les injections aſtringentes ne peuvent agir, qu'en diminuant l'écoulement; elles ne peuvent avoir aucun effet ſpécifique ſur l'inflammation; mais comme elles doivent agir ſur les facultés vivantes, il eſt poſſible qu'elles puiſſent changer la diſpoſition vénérienne. On n'y aura recours que vers la fin, lorſque la maladie s'eſt adoucie, & que les parties commencent à démanger. Mais dans ce cas, l'on ſe conduira

Digitized by Google

ſelon les circonſtances, & ſi la maladie a commencé avec des ſymptômes fort doux, on pourra les employer dès le commencement; car en diminuant graduellement l'écoulement, ſans augmenter l'inflammation, on peut avec eux, auſſi bien compléter la guériſon, & de cette manière, prévenir la continuation de l'écoulement, auquel on a donné le nom de gonorrhée habituelle. Les injections de cette eſpèce agiſſent très-probablement en ſtimulant de manière à faire contracter les vaiſſeaux de la partie, & à empêcher probablement l'action de la ſécrétion; car on ne ſauroit ſuppoſer qu'elles agiſſent chymiquement, en coagulant les humeurs. Elles auront une qualité irritante, ſi on les emploie fortes, ce qui, en quelque façon, détruit leur aſtringence, ou plutôt fait, que les parties agiſſent d'une manière contraire à celle qu'auroit déterminé la ſimple application d'un aſtringent adouci. De-là vient qu'elles augmentent ſouvent l'écoulement, au lieu de le diminuer, ce qui fait que la maladie peut auſſi guérir de la même manière, qu'elle guérit par les injections irritantes, c'eſt-à-dire en changeant la diſpoſition de l'inflammation. Lorſqu'on les emploie plus douces, elles arrêtent ſouvent l'écoulement, ſans-cependant, dans tous les cas, hâter la guériſon. L'inflammation, en effet, peut encore continuer, même plus long-tems, qu'elle n'auroit fait autrement, ſi l'on n'avoit pas cherché à réprimer la diſpoſition à la ſécrétion, ce qui ſe déduit de ce que nous avons déja obſervé, qu'une ſurface qui ſuppure, jouit de l'action complette, propre à la maladie actuelle; ce qui eſt un pas vers ſa guériſon; ou ſa terminaiſon.

Il arrive cependant quelquefois, qu'une injection aſtringente guérira une légère irritation en très-peu de jours. L'expérience ne m'a pas appris qu'un aſtrigent ſoit meilleur qu'un autre.

Les gommes aſtringentes, telles que le ſang de dragon, les baumes, & les térébenthines diſſoutes dans l'eau; les ſucs de pluſieurs végétaux, tels que l'écorce de chêne, le quinquina, la racine de tormentille, & peut-être tous les ſels métalliques, tels que les vitriols verd, bleu & blanc; les ſels mercuriaux, ainſi que l'alun, agiſſent tous probablement de la même manière, autant qu'on a pu le ſavoir juſqu'ici. On peut cependant dire, qu'ils n'agiſſent pas toujours également bien, dans toutes les gonorrhées, car en changeant d'injection, une nouvelle ſera quelquefois ſuivie de ſuccès; après que pluſieurs autres auront été inutilement employées.

Digitized by Google

Les remèdes externes ſont en général des cataplaſmes, & des fomentations ; mais ils peuvent être de bien peu d'utilité : excepté lorſque les parties externes, telles que le prépuce, le gland, & l'orifice de l'urèthre, ſont un peu enflammées ; la dernière de ces parties eſt à la vérité, preſque toujours plus ou moins affectée.

Lorſque les glandes de l'urèthre ſont tuméfiées, au point de ſe faire ſentir à l'extérieur, il pourroit être avantageux d'appliquer de l'onguent mercuriel ſur la partie ; mais très-probablement, ce remède ſera plus néceſſaire après que l'inflammation ſera diminuée. Il eſt vrai, qu'indépendamment de l'onguent mercuriel, on applique ſouvent un cataplaſme émollient, ſur toute la ſurface externe de ces parties, lorſqu'elles ſont dans un état d'inflammation ; mais je ne ſuis pas parfaitement convaincu de l'utilité de cette pratique.

CHAPITRE V.

Du traitement de la gonorrhée des femmes.

LE traitement de la gonorrhée des femmes, eſt à-peu-près le même que celui des hommes ; mais il eſt plus ſimple dans les premières, parce que la maladie eſt plus bénigne, & que les ſymptômes ſécondaires ſont moins multipliés ; ce qui provient de ce que le nombre des parties affectées n'eſt pas ſi grand, & de ce que ces parties n'ont pas une ſi grande étendue, ni ne ſont pas autant expoſées à l'inflammation.

Lorſque cette maladie n'eſt que dans le vagin, il eſt très-aiſé de la guérir.

Les injections ſont le meilleur moyen qu'on puiſſe employer d'abord ; il peut être utile enſuite, d'oindre les parties d'onguent mercuriel, auſſi profondément qu'il eſt poſſible (1), & de laver ſouvent les parties externes, avec la même injection.

Si l'inflammation attaque l'urèthre, on ne peut pas employer ſi commodément les injections, étant preſque impoſſible à la femme de s'injecter elle-même.

(1) Je n'ai pas pu déterminer, combien l'onguent mercuriel contribue à la guériſon ; cette pratique eſt plutôt foudée ſur une eſpèce d'analogie chymique ; que ſur une connoiſſance réelle de ſon uſage dans ces cas.

Digitized by Google

On peut ici tirer le même avantage des injections que nous avons recommandé pour le traitement de la gonorrhée des hommes ; mais elles doivent être du double en forces, les parties n'étant pas à beaucoup près auſſi irritables, que le ſont celles qui ſont le ſiége ordinaire de cette maladie chez les hommes.

Si ce que j'ai dit de cette maladie chez les femmes, eſt juſte, on doit voir qu'il ſera difficile de déterminer, avec quelque certitude, le tems où la maladie ſera guérie ; parce que toutes les fois que les ſymptômes ſeront diſſipés, le Chirurgien & la malade, ſuppoſeront naturellement que la guériſon eſt complette. Le premier coït peut cependant prouver le contraire ; & dans les cas où la maladie n'a jamais affecté l'urèthre, mais ſeulement le vagin, & encore plus dans ceux où aucun ſymptôme ne s'eſt manifeſté, il ſera plus difficile de fixer la date de la guériſon ; mais en ceci, l'expérience générale doit diriger la praticien.

Lorſque l'inflammation s'étend tout le long des conduits des glandes, ſoit de celles de l'entrée du vagin, ſoit de celles de l'urèthre, ou qu'elle affecte ſes glandes mêmes, on doit ſuivre le même traitement, & ſur-tout ſe ſervir librement de l'onguent mercuriel pour ces parties. Si l'inflammation aux orifices des conduits, eſt aſſez grande pour les fermer, les conduits & les glandes ſuppureront, & formeront des abſcès ; dans ces cas, il ſera néceſſaire de les ouvrir, ou d'en élargir l'ouverture déja faite, & de panſer l'abſcès, comme un chancre ou un bubon.

Nous parlerons ci-après, du traitement général, qui convient à la ſimple gonorrhée ; ſi cependant quelque ſuppuration avoit lieu, on doit faire le traitement général, comme dans les chancres, ou dans les bubons, car très-probablement s'en ſuivra l'abſorption, & l'on doit reſter ſur ſes gardes, contre ſes effets.

CHAPITRE VI.

Du traitement général, dans la cure de la gonorrhée.

ON doit dans le traitement de la gonorrhée, faire autant, & même plus d'attention, en quelques circonſtances, à la

Digitized by Google

conſtitution, qu'aux parties affectées elles-mêmes. Cependant, on peut s'en diſpenſer en général. Les ſymptômes locaux, ſont ceux qui doivent inſtruire le plus, ſur la nature de la conſtitution; & autant que l'on pourra faire marcher enſemble le traitement général, avec le local, on devra le faire.

On obſerve en effet, que les ſymptômes ſont ſouvent violents chez pluſieurs malades d'une forte conſtitution, dont les vaiſſeaux ſont dans un état de pléthore, & chez qui les ſolides ſont dans le cas d'exercer de grandes actions. Ces malades ont en général une forte diſpoſition, à la fièvre inflammatoire, & probablement le caractère le plus diſtinct, eſt que les ſymptômes de la maladie ne s'étendent pas au-delà de la diſtance ſpécifique.

Pluſieurs remèdes, qui pourroient être utiles dans une autre conſtitution différente, ſont ſouvent ici tellement nuiſibles, qu'ils augmentent les ſymptômes mêmes, qu'on avoit intention de mitiger. J'ai même obſervé que les lavemens, dans leſquels entroit l'opium, quoiqu'utiles d'abord, ont cependant à la fin produit la fièvre, ou l'ont augmentée, lorſqu'elle exiſtoit déja, de manière à aggraver ainſi tous les ſymptômes. J'ai vu le baume de copahu, donné en pareils cas, augmenter les ſymptômes inflammatoires, probablement en arrêtant en partie l'écoulement, qui pouvoit être ſalutaire,

Le traitement, qui convient à ces conſtitutions, lorſqu'elles ſont attaquées de la maladie actuelle, conſiſte principalement dans les évacuations, dont les meilleures ſont les ſaignées, & les légers purgatifs.

Il eſt néceſſaire de vivre avec beaucoup de ménagement, & ſur-tout de faire peu d'exercice; car quoique l'exactitude à remplir ces règles, ne diminue point l'irritation vénérienne, il éloigne cependant la violence de l'inflammation, & laiſſe aux parties la facilité de ſe rétablir d'elles-mêmes. Auſſi voit-on cette maladie dans une telle conſtitution, parvenir plutôt à ſa guériſon, vers la fin, d'autant plus qu'il n'y a aucune diſpoſition pour continuer l'inflammation.

Dans une conſtitution foible & irritable, les ſymptômes ſont ſouvent très-violens, ce qui provient d'une grande action dans les parties, & ſouvent ces ſymptômes s'étendent au-delà de la diſtance ſpécifique, l'inflammation ſe propageant tout le long de l'urèthre, & même affectant quelquefois la veſſie. Au lieu des évacuations, qui aggraveroient les ſymptômes plutôt qu'elles ne les allégeroient, on tentera de fortifier

Digitized by Google

la conſtitution, pour la rendre en général moins ſuſceptible d'irritation.

Nous avons vu des malades doués de ce tempérament, qui n'étoient jamais ſûrs d'avoir vingt-quatre heures de ſanté, & qui s'attendoient toujours, lorſqu'ils ſe portoient bien, à devenir bientôt malades, chezleſquels néanmoins l'inflammation a été auſſi conſidérable qu'étendue. Quand on eſſayoit les évacuations, les ſymptômes augmentoient, mais auſſi-tôt qu'on leur avoit donné le quinquina à grande doſe, ils s'adouciſſoient preſqu'auſſi-tôt, & les malades, ſans employer d'autres remèdes, étoient ainſi bientôt guéris. Dans ces cas, le quinquina a eu ſon effet ſur la conſtitution, il en a détruit l'irritabilité, & a donné aux parties une ſenſation vraie & ſalutaire de l'irritation vénérienne, ce qui a déterminé l'inflammation à paroître dans l'état où elle doit être chez un ſujet bien conſtitué, de manière à rendre la conſtitution en état de ſe guérir par elle-même.

Quelquefois la gonorrhée eſt ſi capricieuſe dans ce traitement, que j'ai vu l'écoulement s'arrêter par une fièvre ſurvenue accidentellement, la douleur en urinant ſe diſſiper & enfin la gonorrhée ſe terminer avec la fièvre.

J'ai vu chez d'autres perſonnes, tous les ſymptômes de la gonorrhée, s'arrêter à l'apparition de la fièvre, & revenir après qu'elle avoit diſparu. Chez quelques uns, la gonorrhée commence doucement; mais une forte fièvre ſe mettant de la partie, & continuant pluſieurs jours de ſuite, a augmenté les ſymptômes, & la fièvre diſparoiſſant, la gonorrhée diſparoiſſoit auſſi. Quoique la fièvre ne guériſſe pas toujours la gonorrhée, cependant comme elle peut quelquefois y parvenir, on ne doit prèſcrire aucun remède dans cette intention, pendant que la fièvre dure; mais quand celle-ci s'eſt diſſipée, & que la gonorrhée continue toujours, on doit alors la traiter ſelon la nature des ſymptômes perſiſtans.

Malheureuſement il y a des cas, où aucune méthode connue, ne diminue point les ſymptômes; les évacuations ne produiſent aucune amélioration, & la méthode fortifiante n'a aucun ſuccès; les ſédatifs & les émolliens, ne procurent aucun ſoulagement; le tems ſeul alors effectue la guériſon. Dans ces cas on ne peut mieux faire que de ſuivre la méthode la plus douce, juſqu'à ce qu'on connoiſſe davantage le caractère de la maladie. On ne fera point uſage des aſtringents; car leur action ſur les parties enflammées étant incertaine, ſouvent ils ne diminuent point l'inflammation ou la douleur, quoiqu'ils puiſſent peut-être, diminuer l'écoulement.

Digitized by Google

Les térébenthinacées, particulièrement les baumes de copahu, & de Canada, diminuent la disposition des parties à former de la matière. Cet effet a toujours une apparence salutaire; mais comme ces remèdes n'ont pas en même-tems la vertu de diminuer l'inflammation, ils ne peuvent être que d'un très-petit avantage.

Indépendamment des différens effets, qui proviennent de la différence de la constitution, dans le traitement de la gonorrhée; on observe que cette maladie, est considérablement susceptible des variations qu'occasionnent la manière de vivre, lors du période inflammatoire, & les différentes maladies qui attaquent la constitution en même-tems. Mais cette maladie, considérée sous ce point; n'a rien qui ne lui soit commun, avec toutes les autres: car toutes les fois qu'une maladie locale se déclare, elle se ressent toujours de ce qui affecte la constitution générale. La plupart des substances qui accélèrent, ou augmentent la circulation, telles qu'un exercice violent, l'abus des liqueurs fortes, & l'usage des aliments, difficiles à digérer, aggravent les symptômes; quelques-unes de ces substances, telles que toutes les espèces de poivres, ou des épices, & les liqueurs spiritueuses, agissent spécifiquement sur ces parties, & augmentent par-là, les symptômes beaucoup plus, que ne le feroit le simple échauffement du corps.

D'après ce que nous venons de dire en général, il en résulte que la gonorrhée doit être traitée de la même manière, qu'on traite toute autre inflammation. D'après cela on ne doit donc considérer toutes les méthodes employées jusqu'ici, que comme des correctifs de l'inflammation en général & des dérangemens de la circulation. Dans les circonstances où la maladie est légère dans son principe, où l'inflammation a été de peu de conséquence, ou dans celle où les symptômes violents, dont nous avons parlé ci-dessus, sont diminués, on peut donner les médicamens qui tendent à diminuer l'écoulement, en même-tems qu'on donne les remèdes locaux, ci-dessus mentionnés. Les térébenthinacées sont les plus efficaces; les cantharides; quelques sels métalliques, tels que ceux de cuivre, de zinc, & de plomb, aussi bien que quelques sels terreux, comme l'alun, sont fortement, recommandés comme astringens, donnés intérieurement (1).

(1) On est d'un avis différent en France sur l'usage de ces remèdes, pris sur-tout intérieurement. Employés même extérieurement, ils sont réputés n'être point exempts d'inconvéniens; & en général les alumineux,

Digitized by Google

Quelles que soient les méthodes employées pour la guérison, soit qu'il s'agisse du traitement local, ou du traitement général, il est toujours nécessaire d'avoir en vue la possibilité de l'absorption du peu de matière, qui se manifestant par la suite, peut donner lieu à la vérole. Pour prévenir cette fâcheuse circonstance, on donnera intérieurement des petites doses de mercure. On ne peut guères établir dans quel tems on devroit commencer ce traitement mercuriel. Si cependant l'observation est juste, savoir, qu'on ne peut guérir avec le mercure une disposition vénérienne, une fois établie, mais que le mercure a la vertu d'empêcher une telle disposition de se former, ainsi que nous l'avons ci-devant expliqué, il s'ensuit qu'on doit en commencer l'usage de bonne heure, & continuer jusqu'à la fin de la maladie, c'est-à-dire jusqu'à ce que la matière vénérienne cesse de se former, & même quelque tems après. Quand le mercure pris intérieurement, ne peut s'accorder avec l'estomac, & les intestins, comme cela arrive quelquefois, pour lors, on peut faire usage des frictions mercurielles.

Cette pratique paroit être plus nécessaire, si l'écoulement a continué pendant un tems considérable, & sur-tout si l'on ne s'est servi pour le traitement, que de simples remèdes évacuants; car dans le premier cas, il y a eu un tems plus long pour l'absorption, & dans l'autre plus de raisons pour l'occasionner, les médicamens évacuants n'ayant aucune vertu d'entraîner le virus.

On proportionnera la dose du mercure à la durée de la maladie. Il suffira de donner tous les soirs, ou deux fois par jour, une pillule, dans laquelle entre un grain de mercure calciné.

On ne peut jamais assurer le succès de cette pratique dans aucun cas particulier, parce qu'il est impossible de dire s'il y a eu absorption de matière, excepté dans les cas de bubons; & dans ceux où l'on ne sait pas si l'absorption a eu lieu, il est impossible de dire si la vérole auroit pu s'ensuivre, dans la supposition qu'on n'eût pas donné de mercure, puisque très-peu en sont infectés à la suite de la gonorrhée, quoiqu'ils n'ayent point pris de mercure. Il est cependant plus sûr de

---

les préparations de plomb, portées dans le canal de l'urèthre, doivent être exclus du traitement. Il en est de même des cantharides données même à la plus petite dose, à moins qu'on ne se mette en garde de leurs mauvaises suites, par les correctifs propres à cet effet. (*Note de l'Editeur*).

Digitized by Google

donner du mercure, puiſqu'on peut raiſonnablement ſuppoſer qu'il préviendra ſouvent la vérole, comme il le fait, lorſqu'on le donne pendant le traitement d'un chancre, ou d'un bubon, où nous ſavons par expérience, que ſans lui la vérole auroit certainement lieu.

CHAPITRE VII.

Du traitement des ſymptômes accidentels de la gonorrhée.

Comme les ſymptômes ſuivants ne ſont que les conſéquences accidentelles de la gonorrhée vénérienne, & qu'ils proviennent d'une irritation de l'urèthre qui n'a aucun rapport à l'affection vénérienne, on doit les traiter de la même manière, que s'ils provenoient de toute autre cauſe.

I. *Des hémorragies de l'urèthre.*

Nous avons déja obſervé que, lorſque l'inflammation eſt violente, ou qu'elle s'étend le long de l'urèthre, les vaiſſeaux de cette partie, rendent très-ſouvent du ſang. Le baume de copahu, donné intérieurement, a été très-avantageux dans ces circonſtances, du moins d'après nos propres obſervations, & il y a tout lieu de croire que les autres térébenthinacées ſeroient également utiles. Nous ne pouvons pas dire nous être bien trouvé des injections aſtringentes; & nous ſoupçonnons même dans quelques cas, qu'elles ont été la cauſe de cet accident. Ces écoulemens de ſang ſe diſſipent toujours au tems ordinaire de la guériſon de la gonorrhée.

II. *Des moyens propres à prévenir les érections douloureuſes.*

L'opium, donné intérieurement, paroît avoir des grands effets pour prévenir dans quelques cas, les érections douloureuſes; nous avons vu vingt gouttes de teinture thébaïque, priſes en ſe couchant, procurer du calme pendant toute la nuit; nous penſons que la ciguë auroit également quelques vertus dans ces cas.

Digitized by Google

III. *Du traitement de la cordée.*

On retire ſouvent quelque avantage de la ſaignée du bras, dans le commencement de cette maladie ; mais cet avantage eſt plus immédiat, lorſqu'on tire le ſang de la partie même par le moyen des ſangſues. On a en effet ſouvent obſervé, que la rupture d'un vaiſſeau dans l'urèthre, avoit occaſionné une hémorragie conſidérable, qui avoit ſoulagé beaucoup le malade. On retirera un bien marqué, de l'uſage des fomentations ſur la verge, avec la vapeur de l'eau chaude, ainſi que de l'application des cataplaſmes. Le camphre, ajouté à ces deux moyens, contribuera dans pluſieurs cas, à diſſiper l'inflammation ; l'opium donné intérieurement, eſt d'une utilité ſingulière, & ſon effet ſera même plus grand, en y joignant du camphre ; mais l'opium agit dans ces cas là, plutôt en diminuant la douleur, que l'inflammation, quoiqu'on puiſſe dire, qu'en prévenant l'érection, il combatte la cauſe immédiate de la maladie.

Lorſque la cordée continue après que tous les ſymptômes ſont diſſipés, il y a peu à faire, & même ſouvent rien, relativement aux évacuations ; car l'inflammation une fois diſſipée, le reſte ſe diſſipera par dégrés, à meſure que l'abſorption de la lymphe coagulable extravaſée, aura lieu ; la ſaignée ne peut alors être d'aucune utilité. Les frictions mercurielles faciliteront cette abſorption, car il eſt d'expérience que le mercure a une vertu conſidérable pour l'exciter. Nous avons obſervé dans un cas pareil, un très-grand bien de l'adminiſtration de la cigüe, après avoir eſſayé les méthodes curatives ordinaires. L'électricité peut être quelquefois avantageuſe

Ce ſymptôme ſouvent tarde plus long-tems à ſe diſſiper, que l'écoulement ou la douleur ; mais il n'eſt point ſuivi de mauvaiſes ſuites ; ſa diminution eſt lente & uniforme, comme il arrive dans la plupart des ſuites de l'inflammation.

Nous avons obſervé que le quinquina étoit très-avantageux pour ſoulager la cordée, ou bien ſes reſtes, qui alors, paroiſſent provenir du ſpaſme. Les évacuations locales, comme celles qu'on tente ſur la maſſe générale, ſont toujours nuiſibles.

Digitized by Google

IV. *Du traitement de la ſuppuration des glandes de l'urèthre.*

Les ſuppurations des glandes de l'urèthre, doivent être traitées de la même manière, qu'on traite les chancres; on doit par conſéquent donner du mercure, comme nous dirons en parlant de cette forme de la maladie.

Si une ſuppuration a lieu dans les glandes de Cowper, on doit y faire plus d'attention; l'abſcès doit être ouvert hardiment, & d'aſſez bonne heure, car la matière étant enfermée, peut ſe faire jour, ou dans le ſcrotum, ou dans l'urèthre, & produire des ſuites fâcheuſes. Je crois qu'on doit auſſi donner du mercure, & peut être en auſſi grande doſe que dans un bubon; enfin le traitement ſera le même que dans un ulcère vénérien; & à cet égard il différera du traitement de ces abſcès, qui ſont l'effet d'un rétréciſſement de l'urèthre, & dont nous parlerons ci-après.

V. *Du traitement de l'affection de la veſſie.*

Lorſque la maladie s'étend juſqu'à la veſſie, je n'en connois point de plus inſupportable. Cependant, il eſt une de ces affections, qui rarement, ou preſque jamais, a des mauvaiſes conſéquences, & en général elle guérit ordinairement d'elle-même. Quelquefois néanmoins, elle peut laiſſer dans ce viſcère, les germes d'une future irritation, qui peut devenir très-incommode & même dangereuſe; mais ceci n'eſt qu'une conjecture.

Les lavemens où entre l'opium, quand rien dans la conſtitution n'en empêche l'uſage, procurent pour le moment un ſoulagement étonnant. Les bains chauds ſont quelquefois utiles, & les ſaignées ſouvent répétées, procurent un bien évident, ſi le malade eſt phlétorique: on retire auſſi de bons effets de l'application des ſangſues au périné; mais chez beaucoup de perſonnes, les ſaignées ſeront plutôt nuiſibles; auſſi croyons-nous qu'on doit être circonſpects dans leur uſage; car nous avons déja obſervé, que pluſieurs de ces cas ſont plutôt ſympathiques qu'inflammatoires. Quelques praticiens veulent l'application d'un emplâtre fait avec l'opium ſur la région du pubis, nous ne pouvons en apprécier l'utilité; il pourroit peut-être être avantageux de l'appliquer au bas du dos; ou à l'origine des nerfs de la veſſie; & probable-

Digitized by Google

ment un petit veſſicatoire ſur le périné, répondroit dans ces cas à l'intention que nous avons de ſoulager le malade, comme il le fait dans ces irritations de la veſſie, qui proviennent de toute autre cauſe, ainſi que nous le dirons ci-après. Mais malgré toutes ces tentatives, ſouvent l'affection de la veſſie continue pendant un tems conſidérable, & produit d'autres effets ſympathiques dans les parties voiſines.

VI. *Du traitement du gonflement des teſticules.*

Lorſque les teſticules, par leur ſympathie, ſoit avec l'urèthre, ou la veſſie, viennent à s'enflammer, le repos eſt le meilleur remède; la poſition horiſontale, eſt celle qui ſoulage le plus, cette poſition du corps étant la plus propre à faciliter la liberté de la circulation des humeurs. Si les malades ne peuvent pas ſe ſoumettre à garder cette poſition, il faut alors leur recommander de tenir leurs teſticules bien ſuſpendus; le bien-être qu'ils éprouveront dès qu'il s'y ſeront déterminés, leur fera bientôt adopter ce moyen.

Cette maladie n'exige peut-être aucune manière particulière de traitement; on doit la traiter comme l'inflammation en général, par les ſaignées & par les purgatifs, ſi la conſtitution le demande, par les fomentations, & par les cataplaſmes. Nous avons ſouvent obſervé que la ſaignée locale, faite par le moyen des ſangſues, étoit avantageuſe, quoique nous ne puiſſions pas en rendre raiſon, puiſque les vaiſſeaux du ſcrotum n'ont qu'une petite communication avec ceux du teſticule.

Comme nous ne regardons pas le gonflement des teſticules comme vénérien, nous penſons que les remèdes mercuriels ne peuvent point être utiles, lorſqu'il eſt dans un état d'inflammation; ils le ſeront cependant, lorſque l'inflammation eſt diſſipée, & qu'il ne reſte plus que la dureté du teſticule.

On a recommandé dans ces cas les vomitifs, qui quelquefois ſont utiles. Nous en avons vu l'effet qui opéra comme par enchantement; mais ce ſuccès cependant n'eſt pas conſtant. Il eſt probable que les effets des vomitifs proviennent de la ſympathie, qui exiſte entre l'eſtomac, & les teſticules. Les remèdes dans leſquels entre l'opium ſont utiles, comme ils le ſont dans la plupart des irritations de ces parties. Lorſqu'il ſe forme de la matière, ce qui arrive rarement, on doit traiter cette maladie, comme on traite ordinairement toutes les tumeurs, qui viennent à ſuppuration, & pour lors il n'eſt point néceſſaire de donner de mercure.

Digitized by Google

Nous avons remarqué dans l'hiſtoire de cette maladie, & cette remarque nous eſt commune avec la plupart des auteurs, que lorſque le teſticule s'enfloit à la ſuite de la gonorrhée, l'écoulement s'arrêtoit, ou lorſque ce dernier s'arrêtoit, le teſticule s'enfloit; mais on n'a pas encore déterminé dans ces deux cas ce qui eſt la cauſe ou l'effet. On a auſſi obſervé, que lorſque l'écoulement revenoit, le teſticule préſentoit alors les premiers ſymptômes de guériſon; de ſorte que l'action dans l'urèthre étoit rétablie en proportion, que le teſticule perdoit ſon action ſympathiſante. Dans cette ſingulière circonſtance, on n'a pas encore également déterminé ce qui eſt la cauſe ou l'effet. Cependant d'après la ſuppoſition, que la ſuppreſſion de l'écoulement de l'urèthre, étoit la cauſe du gonflement, on a attribué ce dernier, à la manière de traiter cette irritation, & quelques-uns même en ont inculpé les injections.

Pluſieurs ont conſeillé, & quelques-uns ont même tenté de procurer le retour de l'écoulement; mais les méthodes dont ils ſe ſont ſervi, étoient à peine fondées ſur quelque principe ſolide. M. Bromfield, paroît avoir été le premier, qui ait recommandé un traitement analogue à cette théorie, qui étoit de ſolliciter l'urèthre à ſuppurer de nouveau par l'introduction des bougies. Nous ne pouvons pas dire avoir vu cette pratique ſuivie de cet avantage, que l'on déſireroit, ou que la première idée pouvoit nous faire attendre d'elle. Quelques-uns ſont allés plus loin, en recommandant l'application du pus vénérien ſur l'urèthre; ce précepte qui ne paroît être que ſimplement imaginaire, eſt fondé ſur la ſuppoſition que ces maladies ne proviennent que de l'irritation vénérienne; mais comme nous l'avons déja obſervé, d'autres cauſes concourent pareillement à les produire.

Il s'écoule en général beaucoup de tems, avant que le gonflement du teſticule ſe diſſipe entièrement, quoique cela arrive d'abord plus promptement, que dans les gonflemens de cette partie, qui proviennent de toute autre cauſe; mais lorſque l'inflammation eſt diſſipée, & qu'il ne reſte que l'enflure, pour lors les évacuations ne ſont jamais utiles. Ce gonflement avant de diminuer, devient en général plus mou, communément ſur la ſurface antérieure; ce qui continue d'avoir lieu, juſqu'à ce que le tout ſoit devenu peut-être plus mou, que dans l'état naturel, & c'eſt alors qu'il diminue.

Il ſe paſſe encore un plus long-tems, avant que l'épididyme reprenne ſon état naturel; en effet il s'écoule ſouvent des années

Digitized by Google

nuées, avant qu'il ait repris son volume & sa mollesse ordinaire, & quelquefois il n'y peut jamais parvenir. Cependant cet inconvénient n'est pas d'une grande conséquence, aucun mal ne pouvant résulter de cette dureté, si opiniâtre à se dissiper, quoiqu il y ait des cas où quelquefois les testicules dont l'épididyme est ainsi affecté, deviennent tout-à-fait inutiles. Nous n'avons jamais eu occasion d'examiner le testicule de ceux que nous savions avoir cette maladie; mais nous en avons vu, où l'épididyme présentoit la même apparence au-dehors, & nous avons trouvé le conduit déférent oblitéré; mais nous soupçonnons que ceci arrive rarement, car il a bien des personnes qui ont les deux épididymes gonflés, & qui néanmoins rendent leur semence comme auparavant.

C'est dans ce période de la maladie, que les remèdes résolutifs, tels que les frictions mercurielles avec le camphre, pourroient être avantageux. On pourra se servir avec succès, des fumigations faites avec les plantes aromatiques, qui peuvent exciter l'action des vaisseaux absorbans, & dissiper par-là toutes les matières arrêtées. L'électricité a été dans quelques cas d'un avantage singulier.

VII. *De la diminution, & de la terminaison des symptômes de la gonorrhée.*

On connoît en général que la gonorrhée diminue par la disparition de quelques-uns, ou même de tous les symptômes, dont nous avons fait ci-dessus mention. La douleur locale devient moindre, ou se change en une démangeaison, semblable à celle qui a lieu dans le commencement de plusieurs gonorrhées, & à la fin elle se dissipe tout-à-fait. Les sentimens de lassitude aux environs des reins, des hanches, des testicules, & du scrotum, ne sont plus si violens, & la couleur vermeille & transparente du gland, disparoît peu-à-peu; ces signes sont les plus certains de la diminution de l'action morbifique.

L'écoulement diminue, ou s'il ne diminue pas, il commence à devenir d'abord plus blanc, ensuite d'une couleur plus pâle, & par degrés plus gluant, & plus visqueux; ce qui a toujours été considéré comme le signe le moins équivoque d'une prochaine guérison; & enfin il cesse entièrement. Lorsque l'écoulement devient plus visqueux, la matière prend la forme de ce fluide naturel, qui lubrefie le canal, & qui sortant quelquefois avant le coït, paroît être préparatoire à

Digitized by Google

cette fonction ; mais ces signes sont inconstans, ce qui provient souvent de la différente manière de vivre, & d'autres circonstances.

Il arrive souvent que tous ces symptômes disparoissent totalement, & que les malades se croyent guéris, quand tout-à-coup ils reviennent, mais généralement avec plus de douceur, quoique dans certains cas, ils paroissent aussi violemment, & même plus que dans le commencement, ce qui a quelquefois lieu, long-tems après la cessation de l'écoulement. J'ai vu les symptômes revenir un mois après, que toutes les apparences de la maladie s'étoient dissipées; il est cependant rare que dans ces cas ils subsistent long-tems. On n'a point encore déterminé, si cette seconde apparition devoit être regardée comme un symptôme véritablement vénérien, ou non. Rien ne pourroit absolument le prouver, que la circonstance ou une personne qui seroit saine, éprouveroit un symptôme vénérien, si elle habitoit avec une autre qui seroit dans ce cas. Nous ne certifierons point l'état de ceux chez qui la gonorrhée a reparu bientôt après la disparition des symptômes; mais nous soupçonnons très-fort que le retour ne caractérisera point une affection vénérienne, si l'écoulement s'étoit soutenu pendant un mois; mais ceci n'est qu'une conjecture. Cependant si l'on réfléchit bien, on se persuadera aisément, que l'écoulement est vénérien; car si les parties peuvent de nouveau être affectées de l'inflammation, & de la suppuration, il ne peut y avoir aucune raison qui les empêche d'éprouver aussi le mode d'action, spécifique à la madie actuelle. Cependant, comme l'effet ordinaire de l'irritation est la suppuration, & que la suppuration spécifique exige une irritation particulière, il est plus aisé de concevoir que les parties éprouveront plutôt le mode commun d'action, que tous les deux à-la-fois. Il est possible cependant, que dans ce cas, l'action vénérienne soit seulement suspendue, & qu'ainsi la maladie soit semblable à ce qui arrive entre le tems de l'infection, & celui de son apparition complète.

Le retour des symptômes, & notamment l'écoulement, est plus fréquent chez les femmes que chez les hommes. Chez elles, l'écoulement donne moins de soupçons, à cause qu'il ressemble aux flueurs blanches, & qu'on le prend fréquemment pour cette maladie, quoiqu'il soit peut-être également mauvais.

On n'a pas encore établi de distinction, entre une gonorrhée & un écoulement habituel, (GLEET) la dissipation de

Digitized by Google

la douleur, & le changement de la matière ne prouvant aucunement que le virus eſt détruit; car il n'eſt pas plus néceſſaire qu'il y ait une continuation de l'inflammation, pour produire le virus ſpécifique, qu'elle n'eſt requiſe pour produire l'écoulement habituel, ainſi qu'il le paroît évidemment par les deux cas qui ont été rapportés ci-devant (1).

Le premier de ces cas, prouve que l'inflammation n'eſt pas néceſſaire, pour que le virus vénérien exiſte; & que l'inflammation peut avoir lieu, après que la matière qui coule, a ceſſé d'être vénérienne; nous avons en effet vu des cas, où l'inflammation & l'écoulement, ont continué pendant un an, & même avec une violence conſidérable; & pendant tout ce tems, les malades ont eu commerce avec des femmes, ſans avoir le moindre ſoupçon de leur avoir communiqué la maladie; ceci cependant n'eſt pas une preuve abſolue que l'écoulement ſoit exempt de virus.

CHAPITRE VIII.

Obſervations générales ſur les ſymptômes qui ſubſiſtent ſouvent après la guériſon de la gonorrhée.

SOUVENT un ou deux ſymptômes, & même plus, leſquels, peut-être, ſeront plus opiniâtres que la maladie originaire, continuent après que le virus eſt détruit, & que l'inflammation vénérienne s'eſt diſſipée; quelques-uns de ces ſymptômes ſubſiſtent pendant toute la vie, & même quelquefois, il en ſurvient de nouveaux, qui remplacent ceux qui ſe diſſipent les premiers. Les malades, & ce qui eſt pire encore, les Gens de l'Art, ſoit par ignorance, ſoit par méchanceté, attribuent pour l'ordinaire ces ſymptômes, au mauvais traitement de la maladie primitive; mais la connoiſſance que nous avons de la maladie, & de la méthode de la guérir, nous autoriſe à aſſurer que c'eſt une fauſſeté; car on peut dire que les méthodes de traitement, quoique nombreuſes, ont cependant entr'elles beaucoup d'analogie, & l'on obſerve d'ailleurs, que ces ſymptômes ne ſont point

(1) Voyez les pages 41 & 42, &c.

Digitized by Google

les ſuites d'aucune méthode particulière de traitement ; mais qu'ils arrivent au contraire indifféremment après toutes les méthodes poſſibles. On conçoit cependant qu'il y a des conſtitutions, & des parties particulières, qui demandent ſouvent une méthode curative, préférablement à toute autre, & probablement quelques-unes, que nous ne connoiſſons pas encore ; mais ſi ces particularités de la conſtitution & des parties, ne ſont point connues, comme il arrive ſouvent, le Praticien ne doit pas pour cela être témérairement accuſé d'ignorance.

Nous avons obſervé dans l'introduction, que la maladie vénérienne eſt capable de mettre en action ces diſpoſitions ſingulières, qui ont tant de pouvoir dans la production des maladies, & qui ſont particulières à certains ſujets & à certains climats ; or comme les écrouelles prédominent dans ce climat-ci, quelques-uns des effets de la gonorrhée peuvent par conſéquent participer de la nature ſcrophuleuſe.

La continuation des ſymptômes, après la deſtruction du virus, ne dépend pas des qualités ſpécifiques de ce virus, mais de ſes effets ſur les parties, tels que l'inflammation, & ſes ſuites ; car la plupart des mêmes effets, ſuccéderont au même dégré d'inflammation, qui proviendroit de toute autre cauſe. Nous croyons cependant en devoir excepter la continuation de l'écoulement, qu'on connoît ſous le nom de *gonorrhée* ; car on obſerve que ſa guériſon eſt ſouvent produite par le même mode d'action, qui produiroit les autres ſymptômes ; c'eſt-à-dire par l'inflammation.

En effet, on obſerve en général, qu'un écoulement qui provient d'une cauſe étrangère à la maladie actuelle, ne dure pas plus long-tems que cette cauſe, quoiqu'elle continue pendant quelque tems, comme il arrive ſouvent pendant l'uſage des bougies.

On peut regarder comme ſymptômes, qui ſubſiſtent après la gonorrhée :

1°. Les reſtes des douleurs qui proviennent de la maladie première.

2°. L'écoulement qu'on connoît ſous le nom de *gonorrhée habituelle.*

3°. La cordée.

4°. La trop grande ſenſibilité de la veſſie.

5°. L'augmentation de volume, & la dureté de l'épididyme;

Digitized by Google

I. *Des reſtes de douleurs qui proviennent de la maladie première.*

Ce genre ſingulier de douleurs, qui ſe continue le long de l'urèthre & du gland, ſe manifeſte plus fréquemment lorſque la veſſie a ſympathiſé avec l'urèthre, dans le tems de la maladie. On reſſent alors dans le gland, ou à ſa ſurface, les reſtes des anciennes douleurs lancinantes, qui tirent leur origine de la veſſie. On doit peu conſidérer ces reſtes, qui pour l'ordinaire ſe diſſipent, & qui ſont rarement les avant-coureurs de quelques mauvais ſymptômes, comme ils ne font point partie de la maladie, on ne les regarde ſeulement que comme une de ſes ſuites. Ces ſenſations étranges, qui ſont ſouvent très-incommodes, & qui inquiètent le malade, le font toujours douter de ſa guériſon, & ſont ſouvent la cauſe qu'il devient la dupe des ignorans, ou des perſonnes mal intentionnées.

Comme ces douleurs varient beaucoup, par rapport à leur nature, on ne pourra pas toujours ſuivre avec ſuccès la même méthode curative dans leur traitement. J'ai vu l'introduction rarement réitérée d'une bougie, détruire entièrement cette ſenſation déſagréable de l'urèthre, & quelquefois ne faire aucun bien. Les injections légèrement irritantes, employées de tems à autre, l'adouciront ſouvent. Un grain de ſublimé corroſif, dans huit onces d'eau eſt une très-bonne injection dans ces cas; mais ces moyens ne ſont en général que palliatifs.

J'ai vu l'uſage de la cigüe ſoulager très-bien ces ſymptômes, & en quelques cas, les guérir entièrement, pendant que dans pluſieurs autres, ce remède n'a pas eu le moindre effet.

Un veſſicatoire appliqué ſur le périné, réuſſit ſouvent davantage, même lorſque la douleur s'étend vers la veſſie, comme nous verrons ci-après; il paroît en effet agir d'une manière plus certaine que tout autre remède. On retirera auſſi quelque avantage d'un veſſicatoire appliqué au bas du dos, mais non pas autant que lorſqu'on l'applique ſur le périné.

Les cas ſuivants en ſont des exemples remarquables. Un Portugais, âgé d'environ 25 ans, avoit contracté une gonorrhée virulente, dont il avoit été guéri; mais pluſieurs ſymptômes continuoient encore deux ans après, & même avec une violence conſidérable. Ces ſymptômes étoient

Digitized by Google

une fréquence d'uriner, qui ne lui permettoit pas de pouvoir retenir un moment son urine, lorsque l'envie lui en prenoit ; un ténesme, & une douleur de vessie, qui prenoit quand elle étoit vuide ; une douleur constante à la région de ce viscère ; & une lancinante à l'urèthre, qui s'étendoit souvent jusqu'à l'anus ; enfin une sensation étrange au périné, & un sentiment de lassitude dans les testicules. A tous ces symptômes s'en joignoit un autre, savoir une douleur, qui se faisoit sentir au périné, lorsqu'il s'avisoit de rapprocher ses cuisses l'une de l'autre, ou bien de les croiser. On supposa, à Lisbonne, qu'il avoit la pierre, & il vint à Londres, pour guérir de cette maladie. On l'examina, mais on ne trouva aucune pierre. On lui ordonna de laver les parties externes de la génération, tous les matins avec l'eau froide, ce qu'il fit pendant quinze jours, mais sans aucun succès. Je fus consulté, & en même-tems informé de toutes les circonstances dont je viens de parler. Comme on avoit fait passer un cathéter dans l'urèthre, il ne pouvoit y avoir aucun rétrécissement de canal ; j'imaginai cependant qu'il étoit possible que la glande prostate fût affectée, & je l'examinai en conséquence, en introduisant le doigt dans l'anus, mais je trouvai que cette glande avoit sa forme, & sa fermeté naturelle. La structure des parties n'ayant souffert aucune altération, je ne considérai la maladie que comme une mauvaise disposition des parties, & j'ordonnai par conséquent d'appliquer un vesticatoire sur le périné, ce qui le soulagea presque immédiatement. Ce vesticatoire ne fut tenu ouvert que pendant peu de jours, ce qui suffit cependant pour dissiper entièrement tous les symptômes.

Le malade retint pour lors son urine comme à l'ordinaire, toutes les sensations étranges disparurent, & on laissa guérir l'ulcération opérée par le vesticatoire. Environ quinze jours après, cet homme gagna une autre gonorrhée virulente, qui l'alarma beaucoup, par la crainte qu'il avoit qu'elle ne renouvellât tous les anciens symptômes de la maladie précédente, ce qui cependant n'arriva pas ; au contraire il en fut bientôt guéri. Il demeura à Londres quelque tems après, sans aucune rechûte.

Un domestique de la campagne est le sujet de l'observation suivante. Cet homme éprouvoit une sensation désagréable toutes les fois qu'il urinoit, il avoit un écoulement, & une légère cordée : il avoit été sujet à tous ces symptômes, qui étoient l'effet d'une cause vénérienne, pendant un tems considérable. On lui avoit fait subir, mais sans effet, un traitement

Digitized by Google

mercuriel, qui dura deux mois de ſuite, dans la ſuppoſition que le virus vénérien n'étoit pas détruit. Il avoit après tout cela, été ſaigné; & avoit fait uſage des poudres de gomme arabique, & tragacanthe, & pris des petites doſes de calomel ſans un meilleur ſuccès. Il eut alors recours aux injections, & aux bougies de toutes les eſpèces, mais ſans en retirer aucun avantage. Je fis appliquer un veſſicatoire ſur le périné, & je le fis répéter, & tenir ouvert pendant ſix jours, fondé ſur ce que ces ſymptômes, qui pour lors ſe diſſipèrent tout-à-fait, & qui n'étoient point revenus un an après, n'étoient pas vénériens, mais ſeulement le réſultat des mauvaiſes actions des parties.

Cette pratique n'eſt pas ſeulement avantageuſe dans la circonſtance où la gonorrhée auroit précédé, mais encore elle convient pour diſſiper preſque immédiatement les ſtranguries ordinaires, où les térébenthinacées, & l'opium, pris par la bouche, ou donnés par l'anus, ont été inſuffiſans, & lorſqu'on avoit été dans la néceſſité d'introduire deux fois par jour le cathéter, pour tirer l'urine. Mais nous parlerons de ceci plus amplement par la ſuite.

On a obſervé que l'électricité a été utile dans quelques cas, c'eſt pourquoi on pourra l'eſſayer d'abord dans le commencement, ou lorſque les autres méthodes auront manqué.

II. *De la gonorrhée habituelle.* (GLEET).

Quelle que ſoit la méthode employée pour le traitement de l'inflammation vénérienne, ſoit qu'on ait fait uſage des injections, des remèdes internes, des mercuriels, des purgatifs, ou des aſtringens, il arrive ſouvent que la matière purulente continue de ſe former, & que l'écoulement devient plus opiniâtre, & plus difficile à guérir, que la maladie première. Si l'inflammation vénérienne peut ſe diſſiper d'elle-même, parce qu'elle n'eſt qu'une action des facultés vivantes qui ne peut ſubſiſter que pendant un certain tems, il n'en eſt pas de même de la gonorrhée habituelle, qui paroît provenir d'une habitude d'action, que les parties ont contractée, & qui perſiſtera d'après le peu de diſpoſition que ces mêmes parties ont à y renoncer; car on obſerve que, dans ces gonorrhées qui durent long-tems, ou qui réſiſtent à leur guériſon, cette habitude eſt beaucoup plus enracinée que dans celles qui ſe guériſſent en peu de tems.

Cette maladie cependant, n'a pas toujours cette diſpoſition

Digitized by Google

à continuer, car elle s'arrête souvent d'elle-même, après que toutes les méthodes reçues ont été inefficacement employées. Il est très-probable que cette heureuse circonstance provient de quelque changement accidentel dans la constitution, qui ne dépend aucunement de la nature de la maladie elle-même.

Nous soupçonnons que quelques gonorrhées habituelles participent en quelque façon d'une cause scrophuleuse. En effet, souvent un dérangement des actions naturelles d'une partie, peut lui faire contracter une nouvelle action morbifique, vers laquelle il peut exister déja une forte disposition dans la constitution. N'observe-t-on pas qu'un coup de vent sur les yeux, y produit une foiblesse scrophuleuse, accompagnée d'un écoulement considérable. La même cause engendre souvent des tumeurs scrophuleuses dans les amygdales.

Cet opinion, que nous avons sur la nature de quelques gonorrhées, est confirmée par la manière de les guérir; car il est d'expérience que les bains de mer guérissent plus de gonorrhées habituelles, que les bains froids ordinaires, ou que toute autre manière de se baigner. Je n'ai point encore essayé l'usage interne de ces remèdes, qu'on donne généralement dans les écrouelles; mais j'ai observé que l'eau de mer affoiblie, & employée en forme d'injection, guérit quelques gonorrhées habituelles, quoiqu'elle ne soit pas toujours efficace.

La foiblesse est généralement regardée comme la cause de la gonorrhée habituelle. Il est certain qu'elle ne nous donne aucune idée de la maladie, & que l'on ne peut en attacher aucune à cette dénomination.

On entend par *foiblesse mécanique*, l'impossibilité d'agir, ou de faire quelques efforts. On attache la même idée à la foiblesse, considérée dans la machine animale. Mais si par cette expression, on entend caractériser la facilité des animaux, à satisfaire à une action extraordinaire, nous ne pouvons en spécifier le sens.

La méthode curative est néanmoins en grande partie, établie sur cette idée de foiblesse; mais le traitement bien loin de réussir dans tous les cas, fait au contraire souvent du mal, pendant que la pratique contraire est suivie de succès.

Une gonorrhée habituelle, diffère de la gonorrhée virulente. 1°, en ce que quoiqu'elle soit une de ses suites, elle est parfaitement exempte de donner l'infection; 2°. en ce que

Digitized by Google

lorſqu'elle eſt véritablement habituelle, elle préſente généralement un aſpect différent, l'écoulement eſt formé de corps globulaires, ou qui ſe trouvent enveloppés dans une mucoſité gluante, au lieu d'une ſéroſité. Mais l'organiſation de l'urèthre eſt telle, qu'il peut aiſément reformer de la matière purulente, & cela arrive communément, pour peu que le malade faſſe plus d'exercice qu'à l'ordinaire, qu'il boive, ou qu'il prenne quelques alimens indigeſtes, ou quelque autre choſe, qui puiſſe accroître la circulation, ou l'échauffer. Nous préſumons cependant que cet écoulement de matière purulente n'eſt point virulent; mais nous n'en ſommes pas ſûrs, car il y a des cas qui rendent le jugement fort incertain, comme nous l'avons déja obſervé.

Nous ſommes portés à ſoupçonner, que ce n'eſt point des glandes, mais de la ſurface de l'urèthre, que provient la gonorrhée habituelle, car nous avons ſouvent vu que le canal étant netoyé par la ſortie des urines, ou par l'uſage des injections, une ſeule idée laſcive occaſionnoit un écoulement du mucus naturel, ſans aucun mélange, ce qui ne ſeroit pas arrivé, ſelon notre manière de voir, ſi les parties qui ſéparent cette liqueur, avoient contribué à la formation de la gonorrhée habituelle.

On ſuppoſe que cette gonorrhée eſt l'effet de ce que nous appellons une *conſtitution relâchée*. Nous ne pouvons pas dire avoir jamais obſervé la vérité de cette opinion, mais au moins avons-nous vu des cas où une telle terminaiſon de la gonorrhée virulente eût dû paroître, ſi telle eût été la cauſe générale, & où elle n'a cependant pas eu lieu, pendant qu'on l'a vu venir dans des conſtitutions fortes, au moins en apparence, à tout autre égard. Les gonorrhées habituelles ne ſont pas toujours précédées par une gonorrhée virulente, elles proviennent quelquefois d'autres maladies de l'urèthre. Nous croyons qu'un rétréciſſement de ce canal, eſt toujours accompagné d'un écoulement habituel: mais quelquefois auſſi cet écoulement eſt l'effet d'une maladie de la glande proſtate.

Lorſqu'une gonorrhée habituelle ne dérive d'aucune cauſe évidente, & qu'on ne peut la regarder comme le retour d'un écoulement qu'on aura eu, à la ſuite d'une gonorrhée virulente, on doit ſuppoſer qu'il provient d'un rétréciſſement, ou d'une maladie de la glande proſtate. Il faut alors demander au malade, ſi quand il urine, le fil en eſt plus petit qu'à l'ordinaire, ſi l'urine ſort avec difficulté, & s'il a ſouvent envie d'uriner? Si l'on obſerve ces ſymptômes, il faut faire

Digitized by Google

usage d'une bougie, qui soit moins grosse que les bougies ordinaires : elle ne passera pas plus avant, si elle rencontre quelque rétrécissement ; mais si elle passe assez facilement jusqu'à la vessie, c'est une preuve que la maladie est dans la glande prostate, que l'on doit alors examiner. Mais nous parlerons plus amplement ci-après, de ces deux maladies.

CHAPITRE IX.

Du traitement des gonorrhées habituelles.

Comme cet écoulement n'a aucune qualité particulière, mais qu'il dépend de la constitution du malade, ou de la nature des parties mêmes, il ne peut y avoir aucune méthode fixe, & assurée pour le traiter. Mais comme il est très-difficile de découvrir la vraie nature des différentes constitutions, ou des différentes parties affectées, il est également difficile de prescrire avec certitude les médicaments, qui pourront mieux s'accorder avec cette maladie. Car la variété des constitutions est si grande, que tel médicament qui en opérera la guérison dans certains cas, ne servira dans d'autres, qu'à l'aggraver.

Il paroît que la guérison dépend d'un changement qui s'opère dans l'action des parties. Ce changement peut être produit de plusieurs façons, suivant les différentes constitutions, puisque chacune a un mode d'action, qui lui est particulier, & qui, selons nous, ne peut être d'abord connu.

Quelle que soit la méthode curative qu'on suive, ce sera probablement une continuation de celle qu'on a adoptée pour le traitement du dernier période de la gonorrhée virulente, & qu'on a regardée comme un préservatif contre la gonorrhée habituelle. Si l'on n'a pas encore fait usage de cette méthode, on peut l'essayer alors, & la varier selon les circonstances.

Il y a deux méthodes de guérir cette maladie, l'une est générale, & l'autre locale.

I. *De la méthode générale.*

Nous supposerons que les médicaments pris intérieurement dans l'intention de guérir la gonorrhée habituelle,

Digitized by Google

agiſſent de trois manières, comme ſpécifiques (1), comme corroborans, & comme aſtringens.

La vertu ſpécifique des médicamens internes, relativement aux parties affectées dans la maladie préſente, n'eſt pas bien manifeſte ; cependant on obſerve que certains d'entre eux, tels que les baumes, les térébenthines, les cantharides, &c., ſont de quelque utilité, ſur-tout dans les cas ordinaires, & de peu de conſéquence. Nous croyons pouvoir établir d'une manière certaine, que lorſque les baumes, les térébenthines, ou les cantharides ſont efficaces, leurs effets ſont preſque immédiats ; auſſi en abandonnons-nous l'uſage, lorſque dans cinq ou ſix jours, nous ne voyons point diminuer, ni guérir la gonorrhée habituelle. Souvent même, ces remèdes opèrent leur effet ſur la maladie actuelle, dans le terme dont nous parlons, mais elle revient alors, ſi l'on ceſſe d'en faire uſage. On devra donc par conſéquent les continuer quelque tems après que les ſymptômes ont diſparu. J'ai vu des cas où la gonorrhée habituelle diſparut auſſi-tôt qu'on eut pris du baume de copahu, & reparut enſuite, lorſqu'on ceſſa d'en faire uſage ; j'en ai auſſi vu, où ce remède a fait ceſſer pour plus d'un mois la maladie, qui eſt revenue immédiatement après avoir ceſſé ſon uſage, mais qui s'eſt arrêtée de nouveau, auſſi-tôt qu'on l'a repris. Dans de tels cas, on doit eſſayer les autres méthodes curatives, on doit donner les baumes ſeuls, ou mêlés avec d'autres ſubſtances, pour les rendre moins déſagréables.

Les toniques généraux, propres à la conſtitution, tels que les bains froids, les bains de mer, le quinquina, le mars, &c., doivent ſeulement être adminiſtrés, quand les parties affectées ſemblent agir comme parties de cette conſtitution. En diſpoſant ainſi tout le ſyſtême à agir convenablement, on diſpoſe auſſi ces parties à agir de la même manière.

Les aſtringens pris intérieurement, n'ont pas des grandes vertus, & s'ils en avoient, ce ſeroit à tort qu'on les adminiſtreroit, puiſque tous les remèdes de ce genre, qui pourroient agir dans la conſtitution, avec des vertus égales à celles qui ſeroient néceſſaires en pareil cas, ne pourroient

(1) On doit remarquer ici, que par le mot *ſpécifique*, nous n'entendons pas un remède propre à la maladie ; mais les médicamens ſeulement, qui agiſſent ſpécifiquement ſur ces parties, tels que les térébenthines, les cantharides, &c.

Digitized by Google

qu'affecter, considérablement plusieurs opérations naturelles de l'économie animale. On donne communément le sel de mars, & les gommes astringentes.

II. *De la méthode locale.*

Le second mode de traitement consiste, dans l'application locale des remèdes qu'on pense nécessaires à la guérison de la maladie. On peut les diviser en quatre espèces, savoir: en spécifiques, astringens, irritans, & en ceux qui agissent par dérivation.

Nous pouvons supposer avec raison, que les spécifiques appliqués sur le lieu même, ont de plus grands effets, que lorsqu'on les donne intérieurement, parce que nous pouvons dans leurs applications, choisir ceux qui ont plus de force, ce que nous ne pourrions faire, si nous nous bornions à ceux qui doivent être introduits dans la circulation; nous croyons sur cela, avoir entendu la voix de l'expérience.

Les astringens qu'on emploie communément, sont la décoction du quinquina, le vitriol blanc, l'alun, & les préparations de saturne. L'eau vitriolique céleste de la pharmacopée de Londres, dissoute dans huit fois autant d'eau, que sa quantité, fait une très-bonne injection astringente. On peut appliquer aux astringens les mêmes observations, que nous avons fait sur les spécifiques; nous croyons qu'ils agissent à-peu-près de la même manière, & qu'ils produisent le même effet. Cependant nous ne pourrions dire que difficilement, quelle est leur façon d'agir.

Lorsqu'on a employé l'une ou l'autre de ces méthodes, & qu'elles ont produit l'effet qu'on en attendoit, on devroit les continuer pendant assez long-tems, après que les symptômes ont disparu, & ce tems sera en proportion de la durée de la maladie, ou de la fréquence de ses retours. Si elle a duré long-tems, nous pouvons être assurés de la difficulté à se dissiper; & si elle s'est renouvellée fréquemment, au moindre accroissement de la circulation, on peut s'attendre à la voir reparoître de nouveau; c'est pourquoi il est nécessaire de continuer les remèdes pendant un tems considérable, pour corriger cette propension.

Les topiques irritans sont, ou les injections, ou les bougies simples, ou mêlangées avec des médicamens irritans; l'exercice violent peut être considéré comme ayant le même effet. On ne devra jamais employer de tels topiques, jusqu'à

Digitized by Google

ce qu'on ait tenté les autres méthodes, & qu'on ſoit convaincu de leur inutilité. Ils diffèrent des précédents, en ce qu'ils produiſent d'abord un plus grand écoulement, que celui qu'on eſt dans l'intention de guérir, & l'écoulement augmenté peut, ou ne peut pas continuer auſſi long-tems, que l'on s'en ſert. C'eſt pourquoi il devient néceſſaire de rechercher combien de tems on doit les employer pour obtenir la guériſon de la gonorrhée habituelle. Ce tems doit être en général proportionné à la force des remèdes qu'on employe à la nature des parties, qui forment la matière qu'on veut arrêter, & à la diſpoſition plus ou moins forte, ainſi qu'à ſa durée, & au plus ou moins d'irritabilité, qu'il y aura dans les parties. Si les parties ſont foibles, irritables, ou l'un & l'autre à-la-fois, on ne doit point faire uſage d'une injection irritante; au contraire on peut l'employer avec ſûreté, ſi elles ſont fortes ſans être irritables. Dans ce dernier cas, ſi c'eſt une injection, qui ſtimule fortement, il ſuffira peut-être de l'employer deux ou trois fois. J'ai connu un homme qui s'injectoit dans l'urèthre pour une gonorrhée habituelle, qui duroit depuis deux ans, l'extrait de ſaturne de Goulard, tout pur. Il en réſulta une inflammation très-violente; mais elle diſparut enſuite avec la maladie même. Deux grains de ſublimé corroſif, dans huit onces d'eau, font une très-bonne injection irritante.

Si la maladie eſt ancienne, il faudra une ſemaine ou plus pour la guérir, même en ayant recours aux injections irritantes, & une quinzaine de jours, ſi l'injection a moins de force, & qu'elle ne cauſe qu'une légère douleur, & n'augmente que très-peu l'écoulement. Mais une précaution, qu'il ne faut pas négliger en employant les injections de ce genre; c'eſt de voir auparavant ſi elles ne ſeront point nuiſibles, ce qui ſouvent n'eſt pas facile. On y parviendra cependant, autant qu'il eſt poſſible, en conſidérant la nature des parties, ſavoir ſi elles n'ont jamais ſouffert par un tel traitement, ſi elles ſont aſſez ſuſceptibles d'irritation, pour qu'il y eût à craindre que cette nouvelle impreſſion ne ſe continue le long de l'urèthre, & ne produiſe des ſymptômes qui ne pourroient reconnoître qu'une affection nouvelle de la veſſie. En pareil cas, les injections irritantes, au lieu de répondre à l'intention qu'on ſe propoſe, produiroient au contraire des accidens plus graves, que la maladie première, qu'on cherche à guérir.

On peut mettre les bougies au rang des topiques irritans, & en effet, dans pluſieurs cas, elles agiſſent très-violemment.

Digitized by Google

Il paroît qu'elles ſont plus efficaces que les injections, mais elles demandent un plus long-tems pour produire pleinement leur effet. Une ſimple bougie ſuffit en général pour la guériſon d'une gonorrhée habituelle, & demande un mois, ou ſix ſemaines d'application, pour parvenir à la guérir. Si leur compoſition cache un ſtimulus, de nature différente de celui qu'un ſimple corps étranger préſente, un moindre tems ſera alors ſuffiſant. La meilleure manière de les employer, ſera de mêler un peu de térébenthine, ou de camphre, à leurs ingrédiens, pour qu'elles agiſſent ſpécifiquement ſur les parties; mais il faudra bien prendre garde qu'elles ne ſoient trop irritantes.

La bougie dont on ſe ſervira, ſera moins groſſe qu'à l'ordinaire, & n'aura que cinq ou ſix pouces de longueur, car rarement il arrive que le lieu affecté de l'urèthre, dans la gonorrhée habituelle, s'étende plus loin; cependant quand elle ſeroit plus longue, il n'en réſulteroit pas un grand mal, une bougie de la longueur ordinaire, pouvant traverſer toute l'étendue de l'urèthre, ſans aucun inconvénient.

On n'a aucune règle certaine dans le traitement de la gonorrhée habituelle, ſur l'uſage des bougies, ſur le tems où l'on doit les ceſſer; l'écoulement ſe continuant ſouvent auſſi long-tems, que l'on s'en ſert. Si l'écoulement s'arrête, lorſqu'on quitte l'uſage d'une bougie qu'on aura employée pendant pluſieurs ſemaines; on peut eſpérer alors, que la guériſon a lieu; ſi au contraire il ne diminue pas, il eſt plus que probable, que les bougies ne ſerviront en rien à le tarir; c'eſt pourquoi il ne faudra pas les employer davantage. Cependant, ſi la gonorrhée habituelle eſt diminuée en partie, il ſera bon de recommencer, & probablement il conviendra d'augmenter la qualité irritante de la bougie, & de l'adapter à la moindre irritation des parties.

Il eſt une quatrième méthode curative, c'eſt celle qu'on obtient par la *ſympathie*, ou en produiſant une irritation dans un autre partie du corps, laquelle détruira le mode d'action dans l'urèthre. J'ai vu une gonorrhée habituelle opiniâtre accompagnée de ſenſations très-déſagréables dans l'urèthre, particulièrement quand les urines couloient, qui s'eſt tout-à-fait guérie à l'apparition de deux chancres ſur le gland. Le malade avoit pris tous les remèdes communément recommandés, & avoit fait uſage des bougies ſans aucun effet.

J'ai appris d'un particulier, qu'il avoit guéri deux per-

Digitized by Google

ſonnes de gonorrhées habituelles, en appliquant un veſſicatoire au-deſſous de l'urèthre; & j'ai vu auſſi guérir par l'électricité pluſieurs gonorrhées habituelles, qui duroient depuis long-tems, malgré tous les remèdes qui avoient été pris. Toutes ces différentes méthodes qui ont eu du ſuccès, ont toutes agi en changeant la diſpoſition de la partie malade. Quelle que ſoit celle à laquelle on s'eſt aſtreint, le repos dans la plupart des cas, eſt de la plus grande conſéquence; car, comme nous l'avons obſervé, l'exercice eſt ſouvent la cauſe, non-ſeulement de la continuation de cette maladie, mais auſſi de ſon augmentation, & de ſon retour. On ne doit cependant pas recevoir cette aſſertion à la lettre, ſur-tout quand il s'agit des perſonnes qui ont été traitées ſans ſuccès; puiſque nous y en avons vu quelques-unes ſe guérir immédiatement en montant à cheval, n'étant même plus habituées à cet exercice depuis long-tems.

Il faut particuliérement faire attention à être réglé & modéré, dans le boire & le manger; car les irrégularités de cette eſpèce, ou empêchent la guériſon, ou cauſent le retour de la maladie.

Le commerce avec des femmes, ſouvent occaſionne un retour, ou un accroiſſement de la gonorrhée habituelle, & dans ces cas, il nous fait ſoupçonner une nouvelle infection; mais nous croyons que la différence entre l'une & l'autre, eſt, que le retour ſuivra le commerce de ſi près, au point d'être immédiat, & cette circonſtance combinée avec les autres ſymptômes, nous aſſurera en général de la nature de l'écoulement.

III. *De la gonorrhée habituelle chez les femmes.*

Cette maladie eſt plus fréquente chez les femmes, que chez les hommes, au moins il eſt très-commun de voir dans les premières un écoulement dans le vagin, auquel on donne ſouvent le nom de *gonorrhée habituelle*, quand il eſt la ſuite d'une infection vénérienne, quoi qu'il ne ſoit que la matière des flueurs blanches.

Le traitement de la gonorrhée habituelle des femmes eſt à-peu-près le même que celui des hommes, excepté dans l'uſage des remèdes que nous avons appellés ſpécifiques, ou remèdes propres aux parties; car ſi cette maladie chez les femmes vient principalement du vagin, nous croyons que ce conduit ne ſera pas plus affecté par les térébenthines, que ne le ſeront les autres parties: on ne peut

Digitized by Google

également non plus faire usage des bougies dans ce cas ; & lorsqu'elle vient seulement de l'urèthre, souvent à peine y fait-on attention.

IV. *De la cordée, qui reste après la guérison de la gonorrhée.*

Nous avons déja observé, que ce symptôme restoit souvent après que les signes qui indiquent la présence du virus avoient disparu, & qu'il pouvoit être, ou non, une suite de quelques-uns des symptômes qui continuoient. Quoi qu'il en soit, il sera utile en pareil cas de frotter la partie en-dehors avec l'onguent mercuriel, dont on augmentera la vertu en lui mêlant du camphre. J'ai vu l'électricité guérir une ancienne cordée. On peut donner le quinquina si la cordée est spasmodique.

V. *De l'irritation de la vessie, après la guérison.*

L'irritation de la vessie continue quelquefois après que tous les symptômes ont disparu ; cette affection peut accompagner la réunion de ces symptômes, ou seulement quelques-uns de ceux qui restent après la guérison de la gonorrhée ; rarement on la voit subsister avec la même violence, quoi qu'elle soit souvent très-incommode. Lorsque cette irritation se soutient avec la même vigueur, on peut soupçonner, que la vessie elle-même est affectée, ou regarder ce symptôme comme dépendant de la connexion de cet organe avec d'autres parties, telle que l'urèthre, ou la glande prostate. En effet, un retrécissement qui survient à l'urèthre, de même qu'une maladie de la glande prostate, sont assez souvent cause de la continuation de ce symptôme.

Il y a tout lieu de croire qu'aucune de ces maladies ne suivra la gonorrhée d'assez près, pour continuer cette irritation, quoique existant peut-être avant la gonorrhée, elles ayent pu contribuer à son accroissement & à sa durée ; ce dont on pourra problablement s'assurer par le rapport de l'état où étoit la personne avant la maladie actuelle ; cependant avant de tenter aucun des remèdes propres à répondre aux indications que présente la vessie elle-même, on essayera de faire entrer une bougie, & si l'on ne trouve point de retrécissement, on examinera alors la glande prostate de la manière que nous le décrirons. Lorsque la maladie n'est que

Digitized by Google

que dans la veſſie, la douleur ſe fait ſentir principalement quand on finit d'uriner, & peu de temps après. Le meilleur moyen de remédier à ce ſymptôme, eſt de recourir à l'uſage des lavemens opiacés, de la ciguë, du quinquina, des bains de mer; nous recommanderions aſſez volontiers, l'application d'un veſſicatoire au periné chez les hommes. Nous ne ſommes pas encore aſſuré juſqu'à quel point les lavemens narcotiques peuvent affecter la veſſie chez les femmes, comme ils le font chez les hommes.

VI. *De la dureté permanente de l'épididyme.*

Nous avons obſervé, que ce ſymptôme ſubſiſtoit long-tems après, que tous les autres avoient diſparu, & qu'il pouvoit même continuer toute la vie. Quoi qu'il en ſoit, rarement ou jamais, il n'en arrive de mauvaiſes ſuites, ſi le canal déférent n'eſt pas oblitéré, & encore même lorſqu'il n'y a qu'un teſticule d'affecté, l'autre pouvant ſervir auſſi bien à la fonction de la génération. Cela étant, nous pouvons voir au premier coup-d'œil, qu'on ne connoit pas encore une méthode certaine de réſolution. On peut cependant eſſayer la vapeur d'eau thaude avec du camphre, particuliérement dans les cas où l'on ne voit point une opiniâtreté décidée des organes à ſe refuſer à l'action de tous les remèdes. On peut encore oindre le ſcrotum avec l'onguent mercuriel camphré. Mais dans la plupart des circonſtances cette pratique deviendra trop longue, ou plutôt trop inefficace pour qu'on y inſiſte long-rems.

Digitized by Google

PARTIE III.

CHAPITRE PREMIER.

Des maladies qu'on ſuppoſe provenir de l'inflammation vénérienne dans l'urèthre des hommes.

LA gonorrhée produit, ou eſt ſuppoſée produire, pluſieurs maladies indépendamment de celles dont nous avons fait mention, & qui ſont tout-à-fait différentes de la maladie primitive. Juſqu'à quel point ces maladies, ou quelques-unes d'elles en dérivent; c'eſt ſur quoi l'on n'a point une connoiſſance bien certaine; néanmoins puiſqu'elles ſont des maladies de l'urèthre, & qu'elles ſont en même-tems nombreuſes & très-importantes; nous en traiterons au long dans cette partie de notre Ouvrage. Si quelques-unes de ces maladies provient de la gonorrhée, elle ne ſera probablement pas occaſionnée par une qualité ſpécifique du virus vénérien, mais bien par l'inflammation dans ces parties, ainſi que nous l'avons obſervé en parlant des ſymptômes permanens.

D'après les recherches exactes qui ont été faites à ce ſujet, on voit que certaines de ces maladies proviennent les unes des autres; de ſorte qu'il y a ſouvent une eſpèce de ſucceſſion entre elles. Un rétréciſſement de l'urèthre, par exemple, donne lieu à une irritation de la veſſie, auſſi bien qu'à une fréquente envie d'uriner, à une augmentation de contractilité dans la veſſie, a une dilatation de l'urèthre entre la veſſie & le lieu du rétréciſſement, à une ulcération, à des fiſtules au périné, à la dilatation des uretères & du baſſinet des reins, & enfin à d'autres maladies ſympathiques, telles que le gonflement des teſticules, & des glandes inguinales.

Nous traiterons de ces maladies, ſuivant l'ordre dans lequel elles ſe manifeſtent le plus communément. On peut obſerver que la plupart d'elles, particulièrement la diminution de volume de la veſſie, a lieu chez les hommes qui ſont au-delà du moyen âge, quoiqu'on la voye ſouvent arriver chez les jeunes gens. Leur apparition dans ce période,

Digitized by Google

dépend probablement de la longue habitude de vivre, d'une manière peu conforme à la nature, ce qui produit plusieurs maladies, telles que la goutte; car de tels accidents, n'ont pas lieu aussi fréquemment parmi les nations moins civilisées.

La maladie de l'urèthre qui a le plus communément lieu, est un obstacle qui s'oppose au passage des urines; cet obstacle se manifeste chez les jeunes gens aussi bien que chez les personnes âgées, mais plus fréquemment chez ces dernières. Avant d'entrer en matière sur ce sujet, nous ferons quelques observations sur les usages de ce canal dans son état naturel, afin qu'on puisse plus aisément comprendre ce que nous avancerons par la suite.

Le premier objet sur lequel nous nous arrêterons, est la double fonction du canal de l'urèthre chez l'homme: qu'il nous soit permis de faire à ce sujet cet observation générale, que la nature n'a jamais pu assujettir une seule partie à deux usages, avec un égal avantage, comme on peut le démontrer par plusieurs exemples, pris des différens animaux. Ceux dont les extrémités postérieures sont disposées pour faciliter l'action de nager & de marcher, ne sont bons ni pour l'une ni pour l'autre de ces actions, ainsi qu'on peut s'en convaincre, en considérant les veaux marins, les loutres, les canards, & les oyes. Il en est de même de ceux, dont les mêmes extrémités sont destinées pour marcher, & pour voler, qui s'acquittent également mal de cette double fonction, ainsi que le prouve l'exemple de la chauve-souris. Les mêmes observations peuvent s'appliquer aux poissons, car le poisson volant, nage mal, & vole de même, & chaque fois que les parties destinées pour cette double fonction sont malades, l'une & l'autre se font très-imparfaitement. Ceci peut fort bien s'appliquer à l'urèthre, car il est destiné à deux fonctions comme canal, au passage de l'urine & à celui de la semence. L'urine demande pour son évacuation, le plus simple de tous les canaux, & qu'il ne soit pas plus long que la distance de la vessie à la surface externe du corps, ainsi qu'on le voit chez les femmes, les oiseaux, les amphibies, & chez les poissons. Mais le passage de la semence, chez les quadrupèdes, demandoit d'une autre part, un canal plus compliqué, & d'une longueur propre à transporter la semence à la femelle, & pourvu d'ailleurs, de plusieurs autres parties, absolument nécessaires, telles que le corps spongieux de l'urèthre, les muscles accélérateurs, les glandes de Cowper, la glande prostate, & les vésicules séminales.

Digitized by Google

Comme toutes ces parties ſont ſurajoutées pour les uſages de la génération, & qu'elles ſont le ſiége principal des maladies de ce canal, on doit voir d'un coup d'œil, combien les organes de l'urine doivent ſouffrir de leur connexion avec des parties ſi nombreuſes, & ſi expoſées aux maladies.

Mais ce qui ajoute au danger, c'eſt que les fonctions du conduit de l'urine ſont conſtantes, & abſolument néceſſaires au bien de la machine, au lieu que l'évacuation de la ſemence, qui n'a lieu que pendant un certains tems de la vie, n'eſt alors qu'occaſionnelle, & nullement eſſentielle, & néceſſaire à l'exiſtence de l'individu. On ſent d'abord la force de cette obſervation, en comparant les inconvéniens qui accompagnent l'expulſion de l'urine chez le mâle & la femelle.

Le canal de l'urèthre eſt expoſé à des maladies qui peuvent empêcher en quelque manière le paſſage de l'urine, & même quelquefois le paſſage ſe ferme tout-à-fait. Dans ces cas, il y a une diminution du diamètre du canal, mais d'une nature différente, ſelon les circonſtances; & qu'on peut cependant rapporter à cinq eſpèces, dont quatre proviennent des maladies du canal même, & la cinquième eſt une ſuite des maladies relatives aux autres parties.

Les trois premières conſiſtent dans une diminution du diamètre du canal; la quatrième eſt une excroiſſance dans cette partie, & la cinquième tire ſon origine de la compreſſion des parois du canal, ce qui peut dépendre ou d'une tumeur extérieure, contigüe, ou d'un gonflement de la glande proſtate (1).

I. *Des rétréciſſemens de l'urèthre.*

Nous traiterons ici des trois principales eſpèces de rétréciſſemens, dont la première eſt le véritable rétréciſſement permanent, qui dépend d'une altération dans la ſtructure d'une partie de l'urèthre. La ſeconde qui offre un cas mixte, provient d'un rétréciſſement permanent, & d'un ſpaſme; & la troiſième eſt un vrai rétréciſſement ſpaſmodique. La plupart ou preſque toutes les obſtructions du canal de l'urèthre, ſont accompagnées à-peu-près des mêmes ſymptômes, de ſorte

(1) Les auteurs citent pluſieurs autres eſpèces d'obſtructions, que nous n'avons jamais vu, & comme probablement nous avons ouvert, après la mort, plus d'urèthres, où il y avoit un obſtruction du canal, que tous ceux qui ont écrit ſur ce ſujet; nous ſommes portés à croire qu'ils n'ont ſuivi alors que leur imagination.

Digitized by Google

qu'on ne peut guères trouver des signes suffisans pour en distinguer les différentes causes. Peu de personnes demandent des conseils pour les premiers symptômes d'un rétrécissement à moins qu'ils ne deviennent très-violens, ou qu'ils n'occasionnent quelques autres accidents. Un malade, par exemple, aura un rétrécissement considérable, quoiqu'il n'ait point observé qu'il ne peut pas uriner librement; il aura même en conséquence d'un rétrécissement, une disposition à l'inflammation, & à la suppuration du périné, mais sans qu'il s'apperçoive d'aucun obstacle, au passage de l'urine, ni qu'il soupçonne d'autres maladies, que l'inflammation au périné. Dans tous ces cas, le fil de l'urine devient plus ou moins petit, à raison du plus ou moins grand obstacle; mais ce symptôme quoique probablement le premier, n'est pas celui que les malades observent toujours d'abord. Chez quelques-uns, l'urine ne coule que goutte à goutte, & alors on ne peut pas s'empêcher de la remarquer; chez d'autres, le fil de l'urine est fourchu, ou éparpillé: en pareilles circonstances, on doit sonder le canal avec une bougie; & si celles d'une grosseur ordinaire passent assez facilement, il faut alors soupçonner la cinquième cause de rétrécissement, qui sera probablement un gonflement de la glande prostate.

En effet, il sera toujours facile au malade de connoître toute autre cause, qui peut produire une pression sur les côtés de l'urèthre, & s'opposer ainsi à la sortie des urines, comme une tumeur, qui se forme en quelque endroit que ce soit, le long du canal, ou une inflammation qui règne sur l'un de ses côtés. C'est pourquoi si l'on ne trouve ni l'un, ni l'autre de ces derniers symptômes, on doit examiner la glande prostate de la manière que nous décrirons ci-après.

L'obstruction spasmodique, quand on examine rigoureusement les symptômes, paroît pour l'ordinaire d'elle-même, son effet n'étant jamais permanent. Ces obstacles, mais particulièrement celui qui provient d'un rétrécissement permanent, est presque toujours accompagné d'un écoulement de matière, ou d'une gonorrhée habituelle.

Le malade la considère comme telle, & s'adresse à un Chirurgien, pour se faire traiter d'une maladie qu'il suppose. Le Chirurgien en entreprend la cure; mais ne voyant aucun succès, il fait attention aux autres symptômes, & lui & le malade pour lors, soupçonnent qu'il y a quelque rétrécissement. Dans les maladies de ce canal, de même que de la glande prostate, & de la vessie, le malade sent communément un

Digitized by Google

mal-aise aux environs du périné, à l'anus, à la partie inférieure du bas ventre, & il peut à peine croiser ses jambes, sans ressentir de la douleur.

CHAPITRE II.

Du rétrécissement permanent.

LORQU'IL s'agit d'un rétrécissement permanent (1), le malade ne se plaint guères avant qu'il ait éprouvé quelque difficulté d'uriner ; souvent même, il aura une strangurie assez forte, accompagnée des mêmes symptômes, que ceux qu'occasionne la pierre, & la gravelle, ce qui fait qu'on la rapporte fréquemment à ces causes. Cette maladie en général, n'occupe pas une grande étendue dans le canal ; au moins dans la plupart des cas que nous avons vu, sa largeur n'étoit guères plus grande, que si la partie eût été entourée d'une ficelle, & dans plusieurs cas, elle en avoit toute la ressemblance. J'ai cependant vu l'urèthre irrégulièrement contracté dans l'étendue de plus d'un pouce en longueur, ce qui provenoit de l'épaississement irrégulier de ses tuniques, ou de sa membrane interne, qui rendoit le canal tortueux.

Un rétrécissement ne provient pas toujours d'une diminution égale de la circonférence de l'urèthre, mais quelquefois de celle d'un de ses côtés, ce qui probablement a fait croire qu'il provenoit d'un ulcère à cet endroit. Cette crispation d'un côté de l'urèthre seulement, entraîne le canal du côté opposé, ce qui rend souvent difficile le passage de la bougie. La partie contractée est plus blanche, qu'aucune autre endroit de l'urèthre, & elle est d'une consistance plus dure. Dans quelques cas il y a plusieurs rétrécissemens. J'en ai vu six, dont quelques-uns étoient plus contractés que d'autres ; en effet, il arrive souvent, que la plupart des urèthres, où l'on observe un rétrécissement, en ont d'autres petits dans d'autres endroits du canal, & qu'on peut connoître par la résistance successive qu'on sent en passant la bougie.

(1) Voyez la planche I., fig. I.

Digitized by Google

Chaque partie de l'urèthre n'eſt pas également ſujette aux rétréciſſemens, il en eſt une, qui en eſt, à ce qui paroît, beaucoup plus ſuſceptible que tout le reſte du canal, elle avoiſine la partie bulbeuſe. On en trouve cependant quelquefois au devant du bulbe, mais très-rarement au-delà. Nous n'en avons jamais vu dans la partie de l'urèthre, qui traverſe la glande proſtate. Le bulbe, outre qu'il eſt le ſiége ordinaire de la maladie, l'eſt auſſi de ces rétréciſſemens, qui ſont de la plus mauvaiſe eſpèce. Les rétréciſſemens en général ſont très-lents à ſe former, & ſouvent même il s'écoule des années entières après qu'on s'en eſt apperçu, ſans qu'ils deviennent beaucoup incommodes.

Le même rétréciſſement n'eſt pas toujours accompagné des mêmes accidens dans tous les tems, car on obſerve qu'il n'eſt pas à beaucoup près auſſi incommode quand il fait chaud, que quand il fait froid: ſouvent ces changemens ſont très-prompts; un jour, ou même une heure ſeulement de froid ſuffit pour les produire; & le même rétréciſſement eſt preſque toujours pire en hiver qu'en été; cette obſervation cependant, n'eſt pas ſans exception, comme un exemple contraire nous en a convaincu. Indépendamment du froid, il y a d'autres circonſtances, qui rendent un rétréciſſement plus incommode; un homme, qui avoit une fièvre intermittente, trouvoit que le rétréciſſement augmentoit toujours au moment du paroxyſme.

La boiſſon, l'exercice violent, & la circonſtance de retenir trop long-tems ſon urine, ſervent auſſi à l'augmenter. Cette dernière cauſe a ſouvent de tels effets, qu'elle produira pour un tems une rétention totale d'urine. Une petite pierre ſortant de la veſſie, engagée dans le canal, & à laquelle un rétréciſſement même aura probablement donné lieu, ſervira encore à le rendre beaucoup plus inquiétant par les ſuites. La pierre ne pouvant paſſer, produira une rétention totale d'urine, dont on connoîtra difficilement la cauſe en ce moment-là, & ſi on la connoît, on ne pourra y remédier que par une opération (1).

Il eſt impoſſible de dire quelle eſt la cauſe de cette altération dans la ſtructure de l'urèthre, qui diminue ainſi le diamètre de ce canal: on l'a regardée comme un effet de la maladie vénérienne, &, ſouvent encore, comme provenant de la méthode curative à laquelle on a eu recours; mais nous

(1) Voyez la planche IV.

Digitized by Google

doutons très-fort qu'elle procède communément, ou même jamais de ces causes. Cependant comme la plupart des hommes ont eu dans un tems, ou dans un autre, des maladies vénériennes, & qu'il est naturel de leur attribuer les rétrécissemens; aussi sera-t-il très-difficile de réfuter cette opinion. Nous pouvons cependant donner plusieurs raisons, qui tendent à la faire rejetter. Les rétrécissemens sont communs à plusieurs canaux dans le corps humain; on en trouve souvent dans l'œsophage, dans les intestins, particulièrement dans le rectum; dans l'anus, dans le prépuce, qui produisent un phymosis; dans le canal nasal, qui donnent lieu à la maladie qu'on nomme fistule lacrymale, où l'on n'avoit jamais eu la moindre maladie auparavant. Ils arrivent quelquefois dans l'urèthre, même lorsqu'on n'a jamais eu la maladie vénérienne; j'ai vu un exemple de cette espèce, chez un jeune homme de 19 ans, qui avoit cette incommodité depuis 8 ans, & chez qui elle commença en conséquence à l'âge de 11 ans. Il fut traité d'abord pour la pierre, ou la gravelle; il étoit d'une constitution scrophuleuse, ses lèvres étoient épaisses, il avoit mal aux yeux, la cornée transparente d'un de ses yeux, étoit devenue épaisse & opaque, & il étoit d'une constitution foible. Ce rétrécissement étoit dans l'endroit ordinaire, à-peu-près vers la partie membraneuse de l'urèthre. J'ai vu un pareil rétrécissement de l'urèthre, chez un enfant de quatre ans, d'où s'en suivit une fistule au périné. Ils sont aussi communs parmi ceux qui ont eu des gonorrhées légères, que parmi ceux qui en ont eu de très-graves.

J'ai connu un jeune homme, qui avoit un rétrécissement d'une très-mauvaise espèce; il avoit eu plusieurs gonorrhées, mais elles avoient rarement duré une semaine, & jamais la douleur ne s'étoit étendue au-delà du frein, quoique le rétrécissement se trouvât vers la partie membraneuse: tous les jours on voit des cas de cette espèce. On n'a jamais observé, qu'ils se manifestassent pendant l'inflammation vénérienne, ni quelque tems après que l'infection étoit dissipée. Souvent il se sera passé 30, & même 40 ans, entre la guérison d'une gonorrhée, & le commencement d'un rétrécissement, le malade pendant tout ce tems ayant joui d'une parfaite santé. S'ils viennent à la suite d'une inflammation vénérienne, on peut s'attendre à les trouver de quelque étendue, parce que l'inflammation vénérienne se porte à quelque distance. On les rencontre aussi plus souvent dans cette partie de l'urèthre, qui est pour l'ordinaire le siége de

Digitized by Google

la maladie vénérienne; nous avons remarqué ci-devant, qu'ils n'y ſont pas ſi fréquents, qu'ils le ſont dans les autres parties de l'urèthre.

Pluſieurs ont cru que les rétréciſſemens provenoient de l'uſage des injections dans le traitement de la gonorrhée; mais cette opinion ne paroît être fondée que ſur le préjugé; car nous avons vu autant de rétréciſſemens après des gonorrhées qui avoient été guéries ſans injections, qu'après celles où l'on en avoit fait uſage.

Cette façon de conſidérer les rétréciſſemens, ne donne aucune explication ſur ceux qui n'ont point été précédés de gonorrhée, & de ceux où cette maladie n'a pas été traitée par des injections; & en effet, ſi nous conſidérons la manière de traiter les rétréciſſemens, nous devons voir que l'injection eſt une application très-douce pour l'urèthre, en comparaiſon d'une bougie; cependant on n'a jamais ſuppoſé, ni vu, qu'une bougie ait été la cauſe d'un rétréciſſement. De plus, quelques-uns ont injecté par mégarde, des liqueurs très-irritantes, telles que l'extrait de ſaturne tout pur, & l'alkali cauſtique, ſans qu'il s'en ſoit ſuivi la moindre diſpoſition à un rétréciſſement, quoiqu'elles euſſent occaſionné une violente inflammation, & même la mortification de la membrane interne de l'urèthre.

Pluſieurs ont ſuppoſé que ces rétréciſſemens tiroient leur origine de la cicatrice d'un ulcère de l'urèthre; mais nous n'ayons jamais vu des ulcères dans ces parties, ſi ce n'eſt à la ſuite d'un rétréciſſement; & comme nous ne ne croyons pas qu'il y ait jamais un ulcère dans le cas d'une gonorrhée ordinaire, nous ne pouvons que difficilement les attribuer à cette cauſe.

I. *Des bougies.*

Les bougies, & la manière de s'en ſervir, ſont peut-être une des plus grandes découvertes, qu'on ait faite en Chirurgie, depuis 30 ou 40 ans. Quand on compare la pratique d'aujourd'hui, avec celle qui étoit en uſage en 1750, à peine pourroit-on croire que ce fût la même maladie dont nous traitons, qui exiſtoit alors. Je me rappelle que dans ce tems-là, lorſque je ſuivois les premiers hopitaux de cette ville, les bougies ordinaires étoient de plomb (1), ou encore des

(1) Lorſqu'on employoit des connes de plomb, au lieu des bougies,

Digitized by Google

chandelles de cire ; & quoique la bougie dont on fait usage à présent, fût connue alors, on ne s'en servoit cependant pas par préférence, son mérite particulier n'étant pas encore bien connu, comme nous pouvons le voir dans ce qu'on a publié vers ce tems-là.

Daran fut le premier, qui perfectionna les bougies, & qui en rendit l'usage général. Il écrivit *ex professo* sur les maladies qu'elles peuvent guérir, de même que sur la manière de les préparer ; mais il introduisit tant d'absurdités dans la description des maladies, qui peuvent le guérir par ce genre de remèdes, dans la manière de s'en servir, & dans les vertus & la composition de ses bougies, qu'on a de la peine à lire son ouvrage. Cependant ces absurdités ont été plus efficaces, en ce qu'elles ont rendu l'usage des bougies universel, effet que n'auroient pu opérer toutes les connoissances réelles de ce tems-là, dirigées par le bon sens. Mais quelque extravagante, que soit cette manière de recommander des remèdes particuliers, elle n'est souvent pas sans utilité. On hésiteroit encore à pratiquer l'inoculation, sans l'enthousiasme des *Suttons*. Les préparations de saturne n'auroient pas été si universellement employées, si *Goulard* n'en avoit pas recommandé l'usage dans les termes les plus extravagans ; de même on ne feroit pas un usage si général de la cigüe, si l'on n'avoit pas trop exalté ses vertus. Souvent on attache un prix exorbitant aux avancemens dans les sciences ; mais à la fin on apprécie leur juste valeur : *Sutton* nous a dit que le régime extrêmement froid, est infiniment meilleur que la méthode ancienne ; mais la pratique générale nous apprend que la modération vaut encore mieux ; & c'est tout ce que nous connoissons jusqu'à présent.

Lorsque *Daran* publia ses observations sur les bougies, chaque Chirurgien s'efforça d'en découvrir la composition, & chacun crut l'avoir trouvée, fondé sur ce qu'il avoit des bougies qui produisoient les mêmes effets décrits par *Daran*, sans songer que tout corps étranger de la même forme, & de la même consistance, pouvoit les produire.

---

il est arrivé qu'un morceau de ses extrémités s'est cassé dans la vessie, sans qu'on ait pu le retirer autrement, qu'en injectant du mercure dans ce viscère. J'ai soupçonné que le mercure ne pouvoit pas venir en contact avec le plomb, pendant qu'il étoit dans l'urine, de manière à pouvoir le dissoudre ; mais l'expérience m'a montré qu'il le pouvoit.

Digitized by Google

II. *De la méthode curative, propre au rétréciſſement permanent.*

On ne doit jamais tenter la guériſon du rétréciſſement permanent, que par des remèdes locaux. On a donné le mercure dans la fauſſe ſuppoſition qu'il étoit vénérien, mais ſans en éprouver aucun ſuccès. Le traitement de cette maladie conſiſte, à dilater la partie contractée, ou à la détruire, par un ulcération, ou par des eſcarotiques. On parvient à dilater le lieu reſſerré, par les bougies, mais ce moyen n'eſt jamais qu'une guériſon momentanée; car quoique le canal puiſſe être ſuffiſamment dilaté, pour le paſſage de l'urine, cependant la diſpoſition primitive à la conſtriction, reſte toujours, de manière que tôt ou tard elle ſe manifeſte (1). La méthode ulcérative, eſt également opérée par les bougies, & la deſtruction par les eſcarotiques, l'eſt au moyen des corroſifs, tels que le cauſtique lunaire. Il arrive ſouvent dans les rétréciſſemens, que le paſſage eſt ſi reſſerré, qu'à peine l'urine peut-elle couler, ce qui occaſionne ſouvent une rétention totale des urines. Le détroit eſt ſi reſſerré, qu'une bougie n'y peut paſſer, & ſi on peut lui faire franchir l'obſtacle, l'urine ne coulera point après qu'on l'aura retirée du canal. On doit en pareil cas, avoir recours aux moyens qui produiſent un ſoulagement momentané; tels que les bains chauds, qui s'oppoſent aux effets du froid, en faiſant ceſſer le ſpaſme, qui peut avoir lieu dans les parties, de même que les lavemens où entre l'opium, qui ont encore le même effet. Les évacuations par les ſelles, diminuent

(1) Quand on eſt conſulté pour un rétréciſſement, il eſt ſouvent à-propos de faire des recherches ſur ce qui s'eſt paſſé, avant de ſonger à introduire une bougie. Il faut particulièrement s'informer ſi l'on a déja fait uſage des bougies, ou non, & quel en a été le réſultat, ſi elles paſſoient facilement, ou point du tout. Si la réponſe eſt négative, il ne ſera point alors néceſſaire d'en demander davantage; mais dans le cas contraire, il faudra ſavoir ſi le malade lui-même, ou ſon Chirurgien, a obſervé qu'on faiſoit quelques progrès avec la bougie, ſi la bougie paſſoit plus loin que dans le commencement où l'on en a fait uſage, avant de la diſcontinuer, on demandera alors quels ont été ces progrès Si l'on a gagné viſiblement du terrain, ſans paſſer à travers le rétréciſſement, je crois qu'on ne doit plus continuer l'uſage de la bougie, parce qu'il eſt très-probable qu'on a fait une fauſſe route, qui rend impoſſible le paſſage de la bougie dans le rétréciſſement.

Digitized by Google

ſouvent le ſpaſme, car une ſuppreſſion d'urine, tire quelquefois ſon origine d'une conſtipation, quand même il n'y a point de rétréciſſement.

Un veſſicatoire au périné, quand on a le tems de le laiſſer agir, ne peut être que d'une très-grande efficacité.

Le traitement par dilatation, eſt en grande partie, méchanique, lorſqu'on l'opère au moyen des bougies, qui ont en général les mêmes propriétés qu'un coin. Leur effet final cependant, n'eſt pas toujours auſſi ſimple que celui d'un coin, ſur une ſubſtance inanimée. La preſſion en effet, excite l'action des facultés animales, ſoit pour déterminer les parties à une nouvelle diſpoſition, ou pour les préparer à écarter l'ulcération, ce qui établit deux effets différens d'une bougie, & par conſéquent deux différentes intentions à remplir, en s'en ſervant, l'une de produire l'expanſion du canal, & l'autre ſon ulcération: effets qu'on ne peut pas toujours obtenir avec la même facilité.

Il arrive généralement, comme nous l'avons obſervé ci-deſſus, que le rétréciſſement fait de grands progrès, avant que le malade ait eu recours aux Chirurgiens, & que conſéquemment, la maladie aura tellement gagné, qu'il ſera ſouvent très-difficile de faire paſſer la plus petite bougie. Si l'on peut facilement introduire alors l'extrémité d'une bougie, quelque petite qu'elle ſoit, on peut être ſûr de guérir la maladie; cependant il arrive ſouvent que le rétréciſſement eſt de nature à réſiſter d'abord, au paſſage d'une telle bougie, même après des eſſais réitérés. Malgré cela, il ne faut pas en abandonner l'uſage, car quelquefois, le paſſage à travers le rétréciſſement n'eſt pas dans la même ligne que le canal de l'urèthre, ce qui par conſéquent, arrête la bougie. Nous ſoupçonnons que de tels rétréciſſemens, ne ſont pas également placés tout au tour, de manière à laiſſer le petit paſſage dans le centre du canal.

Dans pluſieurs cas où le rétréciſſement eſt très-grand, il ſurvient quelquefois des ſpaſmes accidentels, qui refuſent toute entrée à la bougie, ou n'en laiſſent paſſer qu'une très-petite, quoique dans un autre tems, une plus groſſe puiſſe pénétrer. En pareil cas, nous avons quelquefois réuſſi à faire entrer l'extrémité la plus fine de la bougie, en frottant extérieurement le périné avec le doigt d'une main, pendant que nous la conduiſions de l'autre. Cette méthode mérite la peine d'être eſſayée, quoiqu'elle ne réuſſiſſe pas toujours. Nous ne déterminerons pas abſolument, ſi elle change la poſition du rétréciſſement, au point de permettre

Digitized by Google

l'entrée de la bougie, ou si c'est un effet de la sympathie, qui éloigne le spasme; mais nous croyons qu'elle agit plutôt de cette dernière manière.

Dans les cas ou le rétrécissement est accompagné de spasme, nous avons souvent eu du succès, en tenant la pointe de la bougie quelque tems, tout près du rétrécissement, & en la poussant ensuite; c'est une méthode qui réussit si souvent, qu'on doit toujours la tenter lorsque la bougie ne passe pas, ou lorsqu'elle ne passe que de tems à autre, ainsi que nous en parlerons plus amplement, lorsque nous traiterons du rétrécissement spasmodique.

On pourroit probablement détruire le spasme, en trempant le gland dans l'eau froide, comme on le voit quelquefois dans la strangurie ordinaire, mais ce n'est pas une chose qu'on puisse faire si aisément, lorsqu'il y a une bougie dans le canal.

Dans les cas d'un rétrécissement permanent, si la bougie ne passe pas d'abord, il faut en répéter l'essai: elle trouvera sa route dans un tems ou dans l'autre, ce qui contribuera à rendre les essais suivans plus certains & plus faciles. Cependant il n'arrive que trop souvent, que le succès ne dépende pas uniquement de faire passer une bougie, une ou deux fois; car peut-être pourra-t-elle passer un jour, & non le suivant; & cette incertitude peut durer des semaines entières, malgré toutes les tentatives qu'on pourroit faire. Nous pouvons cependant observer, qu'en général, son introduction devient moins difficile par gradation, & c'est la raison pourquoi l'on ne doit jamais désespérer du succès.

Beaucoup de personnes s'imaginent que dans ces cas, le moment qui suit l'évacuation des urines, est le meilleur tems qu'on puisse choisir, pour faire cet essai, supposant qu'alors le canal est net, & dans une ligne plus droite; mais c'est une idée qui n'est pas confirmée par la pratique.

Il n'est pas bien aisé de dire dans les cas où le passage est très-petit, si la bougie a pénétré, ou non, dans le rétrécissement; car les bougies fines, qu'on est obligé d'employer au commencement, se plient si facilement, que celui qui les introduit, peut croire qu'elles passent, tandis qu'elles ne font que se tortuer. Un Chirurgien cependant, devra en général s'assurer d'abord, de la situation du rétrécissement, avec une bougie d'une grosseur ordinaire, & en essayer ensuite une plus petite, & lorsqu'il arrive au rétré-

Digitized by Google

ciſſement, il faudra, qu'il pouſſe légèrement, & ſeulement pendant quelque tems.

S'il a pouſſé de manière a faire paſſer la bougie plus avant dans la verge, il ſaura de combien elle a pénétré dans le rétréciſſement, parce qu'il ſentira qu'elle eſt moins ſerrée; car ſi la bougie recule, il peut être ſûr qu'elle n'a pas paſſé, ou au moins qu'au lieu de paſſer, elle n'a fait que ſe plier, car l'élaſticité naturelle de la bougie, & la direction du canal en ayant été altérés, la forceront de reculer. Mais ſi elle reſte fixe, & ne recule pas, il peut être ſûr qu'elle a pénétré dans le rétréciſſement. On ne peut pas cependant faire exactement ces obſervations en employant une bougie trop petite, car elle peut être pliée ſans qu'on s'en apperçoive. Il arrive ſouvent qu'une bougie n'entrera que très-peu, & peut-être pas de plus d'une ligne; elle ſe pliera alors, ſi l'on continue à la forcer. Pour connoître ſi la choſe eſt telle, il faut retirer la bougie, & en examiner la pointe; ſi elle eſt emouſſée, ont peut être ſûrs que la bougie n'a pas pénétré du tout; mais ſi elle eſt applatie d'une ligne, ou évidée, qu'elle ait la couche extérieure de cire ôtée dans cette longeur, ou ſi à l'endroit où le rétréciſſement exiſte, il y a ſur la bougie une impreſſion circulaire, ou ſeulement un petit enfoncement ſur un côté (1); pour lors on peut être aſſurés qu'elle a paſſé auſſi loin que ces marques s'étendent. Il eſt alors néceſſaire d'en introduire une autre, exactement de la même groſſeur, & de la même manière, & de l'y laiſſer auſſi long-tems que le malade peut la ſupporter, ou que ſa commodité le permettra; en répétant cette opération, on ſurmontera le même rétréciſſement. Quelquefois on peut connoître qu'elle a pénétré dans le rétréciſſement, en la tirant doucement; car ſi elle réſiſte un peu à la première tentative, on ne peut avoir aucun ſoupçon à cet égard, mais l'apparence de la bougie elle-même, donnera de meilleurs éclairciſſemens (2). Dans ces cas,

(1) Nous ſoupçonnons que ces deux effets proviennent d'un ſpaſme qui arrive dans le moment de l'introduction.

(2) On peut remarquer qu'il y a quelques lacunes (voyez la planche I., fig. 2.) proche, & un peu au-delà du gland, qui ſouvent arrêtent la bougie, & donnent d'abord l'idée d'un rétréciſſement. Je les ai vu prendre pour tel; & lorſque la bougie s'arrête ſi près du gland, on a lieu de le ſoupçonner; c'eſt pourquoi il faudra varier la direction de la pointe de la bougie, en la portant contre la partie inférieure de l'urèthre. Lorſque la bougie s'arrête dans une de ces

Digitized by Google

j'ai toujours recommandé au malade de conserver la bougie, exactement dans la même forme qu'elle avoit quand il l'a tirée, afin de pouvoir l'examiner. Mais lorsqu'elle passe avec facilité, cette attention n'est point nécessaire.

Le tems que chaque bougie doit rester dans le canal, sera déterminé par les sensations du malade, car elle ne devroit jamais causer de la douleur, s'il est possible.

Passer au-delà de ce point, c'est vouloir manquer le but qu'on se propose, en augmentant de beaucoup les symptômes qu'on a intention de soulager, & en produisant une irritation, qui peut empêcher pour un tems de faire une nouvelle application de la bougie. Si le malade souffre beaucoup lorsqu'on passe la bougie, il ne faut pas la laisser au-delà de cinq ou dix minutes, ni même si long-tems, si elle occasionne des vives douleurs; à chaque application, il faudra prolonger le tems de son séjour par dégrés, pour que ni l'irritabilité des parties, ni l'ame, en soient affectées. Nous avons connu des malades à qui il a fallu plusieurs jours, & même des semaines entières avant de pouvoir s'accoutumer au séjour des bougies dans le canal, pendant cinq ou dix minutes, quoique par la suite, ils ayent pu les souffrir pendant des heures entières, & à la fin même sans la moindre difficulté. Le tems le plus convenable à l'emploi des bougies, est celui où le malade est le moins occupé; le matin par exemple, pendant qu'il est au lit, pourvu qu'il puisse les passer lui-même.

On se servira d'une bougie plus grosse en proportion de la facilité avec laquelle le rétrécissement se dilate, & de l'aisance avec laquelle le malade supporte la dilatation. Si les parties sont très-irritées, ou très-irritables, on doit aller lentement dans l'accroissement de grosseur de la bougie, en gagnant par dégrés quelque chose sur les parties, & en leur permettant de se disposer à cet accroissement de grosseur. Mais si la sensibilité des parties ne s'y refuse point, on peut procéder un peu plus promptement dans l'accroissement de

---

lacunes, le malade paroît ressentir plus de douleur, qu'à l'occasion d'un véritable rétrécissement. La partie valvulaire de la glande prostate formée par la maladie, (voyez la planche V.) très-souvent arrête la bougie, & ceux qui n'ont pas une connoissance exacte de la nature de ces obstacles, les prennent souvent pour un rétrécissement; mais c'est un moyen de découvrir une pareille maladie, pour ceux qui sont mieux instruits: en effet dans l'état naturel, je crois pouvoir assurer, lorsque je touche cette même partie avec une bougie.

Digitized by Google

groſſeur de la bougie, quoique jamais avec aſſez de promptitude, pour que le malade puiſſe l'endurer aiſément; on doit continuer à augmenter la groſſeur des bougies, juſqu'à ce que les plus groſſes paſſent librement, & ne pas en diſcontinuer l'uſage, qu'après trois ſemaines ou un mois, afin d'accoutumer la partie dilatée, à ſon nouvel état, ou pour lui faire perdre autant qu'il eſt poſſible, l'habitude de ſe contracter; mais comme il a été obſervé ci-devant, on ne peut que rarement compter ſur la durée de cette guériſon.

Au lieu de procéder avec les précautions que nous venons de recommander, on a eſſayé avec ſuccès pendant quelque tems, de forcer une bougie de la groſſeur ordinaire, à travers un rétréciſſement, qui n'en auroit admis qu'une petite. Une telle conduite eſt répréhenſible, en ce qu'en y ſouſcrivant, on déchire ainſi la partie rétrécie, ou qu'on l'affoiblit en l'étendant tout-à-coup, de manière à le rendre incapable de recouvrer de long-tems ſon pouvoir contractile.

Nous avons cependant vu des cas où cette pratique a produit de bons effets, en éloignant pendant un tems le rétréciſſement permanent, & en prévenant le ſpaſme d'avoir lieu.

C'eſt une pratique cependant, que nous n'avons jamais eſſayée, ayant toujours préféré le traitement doux, dans les cas où une bougie ne pouvoit paſſer.

Nous avons vu un tumeur du teſticule, qui provenoit d'un rétréciſſement, céder preſque immédiatement à l'introduction d'une bougie, c'eſt pourquoi un tel ſymptôme ne devra jamais en empêcher l'uſage.

Lorſqu'il ne s'agit que des rétréciſſemens, où l'on fait uſage de la bougie, le malade ſe porte ordinairement bien à tout autre égard, & ce n'eſt qu'avec la plus grande difficulté, qu'on peut le perſuader de ne pas ſuivre ſon train de vie ordinaire, d'être modéré ſur le boire, le manger, & l'exercice; car l'excès eſt très-pernicieux dans pluſieurs cas, ſur-tout lorſque l'inflammation, & la ſuppuration ont eu lieu. C'eſt pourquoi le Chirurgien doit tenir le malade au régime, pendant quelque tems, juſqu'à ce qu'il trouve par l'expérience, ce que les parties peuvent ſupporter, ſans qu'il en réſulte aucune inflammation.

Digitized by Google

III. *Du traitement du rétréciſſement, par le moyen de l'ulcération.*

Les bougies parviennent encore à guérir le rétréciſſement, par le moyen d'une ulcération qu'elles déterminent. On peut employer cette méthode dans les cas où la bougie paſſeroit au-delà de l'obſtacle, auſſi bien que dans ceux où elle ne le paſſeroit pas. Dans le premier cas, il n'y a pas la même néceſſité de produire une ulcération, que dans le ſecond; car dans le cas où la bougie paſſe, il ne peut s'en ſuivre un danger immédiat du rétréciſſement, qui peut conſéquemment être dilaté, comme nous l'avons déja obſervé. Mais lorſqu'on préfère cette méthode à une dilatation lente, qui donne le tems aux parties de ſe conformer d'elles-mêmes à une nouvelle diſpoſition, le rétréciſſement peut être détruit, en produiſant une ulcération dans les parties, ſur-tout ſi elles ne ſont pas irritables, & qu'elles puiſſent ſupporter une violence aſſez grande.

Lorſqu'on veut mettre cette méthode en uſage, on doit introduire la bougie dans le rétréciſſement, auſſi loin qu'il eſt poſſible, & augmenter ſa groſſeur autant que le ſentiment du malade peut le ſupporter. La bougie, par ſa préſence, produira une ulcération ſur les parties qu'elle comprime, d'où s'en ſuivra une guériſon d'autant plus durable, qu'elle détruira une plus grande partie du rétréciſſement, ce qui ne peut avoir lieu, quand les parties ne ſont que ſimplement dilatées. Quelque certaine cependant, que puiſſe être cette méthode d'éroſion, il eſt peu de malades qui voudront s'y ſoumettre; & vraiment il ne peut y en avoir qu'un petit nombre qui puiſſe la ſupporter. En effet, nous l'avons vu occaſionner des ſpaſmes ſi violents dans la partie, qu'ils produiſirent une rétention d'urine, & autres ſymptômes fâcheux. C'eſt pourquoi comme il n'eſt point abſolument néceſſaire en pareils cas, de ſe fixer à cette méthode, nous ne la recommanderons pas comme une pratique générale, quoiqu'il y ait des cas où elle ſoit très-efficace; & lorſqu'on voudra la mettre en uſage, on commencera par accoutumer pendant quelque tems, le canal de l'urèthre, à une bougie, avant que d'en venir à un pareil traitement.

Si la plus petite bougie qu'on puiſſe avoir, aſſez ferme cependant pour franchir l'obſtacle, ne peut pas paſſer, la dilatation devenant impraticable, il eſt néceſſaire alors d'avoir

Digitized by Google

recours à d'autres remèdes, pour ſoulager le malade : car il faut alors d'une manière ou d'une autre, détruire le rétréciſſement.

Dans pluſieurs circonſtances, on pourra tenter la cure, en tâchant d'ulcérer la partie, moyennant une bougie que l'expérience a fait regarder comme capable de détruire le rétréciſſement, par la ſeule preſſion qu'elle opère. L'efficacité de cette méthode eſt fondée ſur ce que, conſécutivement à l'irritation, il ſe fait une abſorption des particules, qui conſtituent le rétréciſſement. En effet, ce rétréciſſement n'étant pas une partie de primitive conſtitution, & n'ayant point une force de réſiſtance égale à une partie première, elle doit être plus ſuſceptible d'ulcération, & conſéquement d'abſorption. Quand on n'a en vue que de produire une ſimple ulcération, il n'eſt pas néceſſaire de ſe ſervir de bougies ſi petites que dans les premiers cas, puiſqu'on ne ſe propoſe pas de les faire paſſer; & qu'étant d'une groſſeur ordinaire, on ſera ſûr qu'elles agiront plus puiſſamment ſur le rétréciſſement. On ne doit pas dans ce cas, pouſſer la bougie avec trop de force pour vaincre le rétréciſſement qui eſt la partie la plus dure de l'urèthre; car ſi l'on applique la bougie avec une certaine force, & qu'on perſiſte dans cette manœuvre, il arrivera ſouvent que le bout de la bougie gliſſera hors du rétréciſſement, avant que l'ulcération ait eu le tems de ſe former, & qu'elle s'ouvrira une route dans la ſubſtance du corps ſpongieux, à côté du rétréciſſement. Alors ſi l'on continue encore plus long-tems la compreſſion, la bougie ſe frayera une autre route, au-delà du rétréciſſement, dans le corps ſpongieux de l'urèthre (1).

Cet effet arrive plus facilement, ſi le rétréciſſement ſe trouve dans la courbure du canal, car dans ces cas, la bougie n'ayant pas la même courbure, on ne peut que difficilement l'appliquer avec exactitude. J'ai vu arriver pluſieurs fois cet accident, & quelquefois même, la bougie a été pouſſée aſſez avant pour frayer une route dans le rectum.

Il faut ſouvent un tems conſidérable, avant que le lieu qu'on projette d'ulcérer, le ſoit, au point d'admettre la bougie, ce qui ſouvent fatigue le malade, & lui fait preſque perdre l'eſpérance de la guériſon. Dans ce procédé on doit faire une grande attention aux progrès apparens de la guériſon;

(1) Voyez la planche II.

Digitized by Google

car s'il paroît à l'opérateur d'avoir gagné du terrein, parce que la bougie passe plus en avant, & que le malade n'en urine pas mieux, il peut être assuré alors, qu'il a fait une fausse route (1).

Lorsque le rétrécissement est parvenu par ces moyens, au point de pouvoir admettre une petite bougie, on doit tenter la dilatation comme dans le premier cas, où une bougie a d'abord passé. Toutes les fois qu'une bougie d'une grosseur ordinaire, passe avec facilité, & que les parties se sont accoutumées à son action, il n'est pas nécessaire que le Chirurgien continue à les passer lui-même. On peut permettre au malade de se les introduire, & lorsqu'il peut le faire aisément, on peut en général se fier à lui, d'autant plus qu'il peut s'en servir dans le tems qui lui est le plus commode. De cette manière, elles peuvent rester plus long-tems, & être appliquées plus souvent, le Chirurgien n'ayant besoin que d'y avoir l'œil de tems à autre.

Cette adresse des malades à introduire eux-mêmes la bougie, sous les yeux du Chirurgien qui les a instruits, devient d'autant plus appréciable, que les rétrécissemens sont des maladies, qui sont sujettes à de fréquentes rechûtes. C'est pourquoi tout homme qui a eu un rétrécissement, & qui en a été guéri, ne doit jamais se reposer sur une guérison permanente, mais bien s'attendre à un retour, & avoir toujours quelques bougies par devers lui. Il ne doit pas entreprendre un voyage même d'une semaine, sans en avoir; & le nombre doit être proportionné au tems qu'il doit rester en voyage, ou au lieu où il doit se rendre; car il y a beaucoup d'endroits où il ne pourroit pas en trouver. Les bougies seront pour cet objet de différente grosseur, puisqu'il est incertain à quel dégré la maladie peut se renouveler.

Les bougies, soit à raison de leur forme, ou de l'action des parties, s'échappent toujours du canal, ce qui souvent retarde la guérison; & ce qui est bien dangereux quelquefois, elles passent jusque dans la vessie; mais cela ne peut avoir lieu, que dans les cas où l'on a en quelque façon surmonté le rétrécissement. Il n'est pas difficile de sentir les suites

(1) Ceci fait que dans tous les cas de rétrécissemens, où les bougies ne veulent pas passer, il est nécessaire de faire des recherches particulières, pour savoir si le malade avoit employé des bougies auparavant, & s'il ne peut pas y avoir une raison pour faire croire qu'elles avoient pris une fausse direction.

Digitized by Google

d'une bougie qui tombe ainſi dans la veſſie, il eſt rare qu'elle n'expoſe pas le malade à ſe ſoumettre à l'opération de la taille. En effet ſi elle n'eſt pas pouſſée dehors auſſitôt, & qu'on ne l'ait point tirée par cette opération, elle devient la baſe d'une pierre. Un jeune homme fut taillé, pour l'extraction d'une bougie, quinze jours après qu'elle eut paſſé dans la veſſie : on la retira preſque toute incruſtée d'une matière calculeuſe. On a vu des bougies pliées en pluſieurs doubles, ſortir de la veſſie avec l'urine, par l'action de ce viſcère. Il eſt probable que la veſſie dans ſon état naturel, n'a pas une force ſuffiſante pour effectuer une telle opération; mais nous ferons voir que dans des rétréciſſemens où la réſiſtance au paſſage de l'urine eſt fort augmentée, la force de la veſſie devient proportionnellement plus grande. Ceci a ſur-tout lieu dans les cas d'anciens rétréciſſemens.

Ces accidents arrivent ſouvent avant que la groſſe extrémité de la bougie ait dépaſſé la partie ſaillante de la verge; mais il eſt même alors très-difficile de l'extraire. J'ai réuſſi dans quelques-uns de ces cas, en fixant la bougie dans l'urèthre, un peu au-deſſous de ſon extrémité, par exemple dans le périné, en preſſant contr'elle avec une main, & en repouſſant la verge ſur la bougie de l'autre; en tenant enſuite la verge fermement ſur la bougie, & ceſſant la preſſion au-deſſous, & en tirant toute la verge en haut. Au moyen de ces deux mouvements, que je faiſois alternativement, je ſuis parvenu à en ſaiſir le bout. Ce procédé cependant ne réuſſit pas toujours; car lorſque la bougie eſt petite, ou qu'elle devient molle, elle ne permettra pas de repouſſer la verge deſſus, ſans la plier, ou ſi la groſſe extrémité de la bougie eſt paſſée au-delà de la partie mobile, ou ſaillante de la verge, le conſeil que nous donnons deviendra alors impraticable. J'ai réuſſi dans ces derniers cas, avec le tenette dont je me ſers pour extraire la pierre de l'urèthre; mais ſi la bougie a pénétré juſqu'à la courbure de l'urèthre, ce moyen ne réuſſira pas. En pareils cas, il ſeroit beaucoup plus à-propos d'introduire un cathéter dans l'urèthre même, & de couper deſſus; la tenette dont je viens de parler, introduite à travers la plaie, pourra probablement alors en ſaiſir le bout; ou en aggrandiſſant un peu l'ouverture, de manière à découvrir quelque partie de la bougie, on en fera aiſément l'extraction, ſans être obligé de couper la veſſie. Cette partie de l'opération ſera cependant très-difficile, ſi la perſonne eſt graſſe, ou corpulente.

Digitized by Google

Pour empêcher que la bougie ne ſorte de l'urèthre, ou qu'elle ne pénètre trop en dedans, il eſt néceſſaire de lier autour de ſon extrémité, qui ſort de ce canal, un fil de coton, qui ſoit doux, & de l'aſſurer enſuite tout autour de la racine du gland; cette dernière ligature ſera fort lâche, pour des raiſons évidentes; & l'on courbera ſur la verge la partie de la bougie, qui n'a pas pu pénétrer : ce qui la rend & moins incommode, & plus ſûre.

IV. *De l'uſage des cauſtiques dans les rétréciſſemens.*

Lorſqu'une bougie peut paſſer aiſément, il n'eſt point néceſſaire d'employer aucune autre méthode pour guérir le rétréciſſement. Mais il n'arrive que trop ſouvent, qu'on ne peut faire paſſer aucune bougie, ou qu'on le peut ſi rarement, qu'on ne doit guère compter deſſus ſon effet pour la guériſon. Ces incertitudes peuvent provenir de pluſieurs cauſes : d'abord le rétréciſſement peut être ſi conſidérable qu'il ne permettra pas même le paſſage à la plus petite bougie. En ſecond lieu, il peut arriver que l'orifice du rétréciſſement ne ſe trouve pas dans la même ligne que le canal de l'urèthre, ce qui rendra le paſſage de la bougie très-incertain, ſinon totalement impoſſible. Enfin, il peut ſe faire qu'il n'y ait point de paſſage du tout, que la maladie l'ait oblitéré, & que l'urine paſſe par des fiſtules au périné.

Le premier cas eſt rare, car ſi le paſſage dans le rétréciſſement, ſe trouve ſelon la même ligne, que tout le reſte du canal, on pourra ordinairement y introduire une petite bougie, & quand même elle ne paſſeroit pas aiſément toutes les fois qu'on l'introduit, elle aidera toujours à préparer la route à une autre bougie, ce qui eſt tout ce qu'on peut déſirer.

Le ſecond cas, où l'orifice du rétréciſſement ne ſe trouve pas dans la même ligne que le canal de l'urèthre, peut provenir de trois cauſes. 1°. de ce que le rétréciſſement eſt à la courbure de l'urèthre, quoique le paſſage à travers du même rétréciſſement, puiſſe être dans le centre du canal; & comme on ne peut pas donner à une bougie une courbure exacte, ſon application deviendra très-incertaine; 2°. d'une irrégularité dans la formation du rétréciſſement, qui peut jetter le paſſage de côté, même dans la partie droite du canal; 3°. enfin d'une ulcération qui a eu lieu, & qui a produit des fiſtules au périné, qui ſouvent rendent l'étendue du canal irrégulière.

Digitized by Google

Le troisième cas, où l'application des caustiques peut être nécessaire, est lorsque tout le passage est fermé, ce qui provient de ce que l'ulcération, ou les abscès au périné, s'ouvrent extérieurement, & en se cicatrisant, ferment souvent totalement le canal. Dans tous les cas ci-dessus cités, le caustique nous a réussi même au-delà de notre espérance.

Si les obstacles sont entre la partie membraneuse de l'urèthre & le gland; là où le canal est presque droit, ou peut être rendu tel par l'introduction d'un instrument droit; le caustique pourra alors très-aisément les détruire; mais on trouvera plus de difficulté, si ces obstacles sont au-delà de l'endroit désigné. Cependant lorsque l'obstacle se trouve au commencement de la courbure de l'urèthre, on peut encore au moyen du caustique, frayer un passage aux bougies, ou du moins procurer un assez libre cours à l'urine. J'ai vu plusieurs cas où l'on jugea à-propos de suivre cette méthode, elle réussit si bien, qu'après avoir touché un peu avec le caustique les parties malades, la bougie pouvoit passer, ce qui est tout ce qu'on pouvoit désirer. Encouragé par ces succès, je me suis déterminé à recourir aux caustiques, de très-bonne heure; & cela toutes les fois que je ne pouvois pas introduire une petite bougie à travers le rétrécissement. Je crois le caustique beaucoup plus sûr que la compression faite avec une bougie, par la raison que j'ai déja alléguée, qu'on risque de faire une fausse route, sans rien gagner sur l'obstacle.

Dans la plupart des rétrécissemens que nous avons examiné après la mort, il nous a paru qu'on auroit pu les traiter ainsi; nous en avons cependant vu un, ou deux, où le resserrement étoit de quelque étendue, & irrégulier, ce qui nous auroit certainement embarrassé, si nous avions entrepris la cure avec le caustique; parce que nous aurions pu penser en gagnant du terrein, que nous faisions une fausse route, de manière à ne pouvoir soulager le malade par la dissipation des symptômes actuels.

Nous avons souvent essayé cette pratique dans les rétrécissemens, qui étoient aussi accompagnés de fistules à l'urèthre, & où l'urine sortoit par différentes ouvertures. Nous croyons cependant, que ces cas ne sont pas les plus favorables, quoique nous ayons réussi dans la plupart, c'est-à-dire que nous ayons pénétré à travers le rétrécissement, & que nous soyons parvenu à passer aisément la bougie. Nous avons vu plusieurs cas de fistules de ces parties, où le passage naturel étoit oblitéré par le rétrécissement, & dans lesquels nous

Digitized by Google

avons employé le caustique avec succès, de manière à guérir facilement les orifices fistuleux.

Il n'arrive pas toujours dans les cas d'obstacles au passage de l'urine, que l'obstruction étant détruite au moyen du caustique, l'urine puisse, en conséquence, passer librement, ainsi que les bougies. Cela ne proviendroit-il pas de ce que le caustique n'a pas détruit le rétrécissement dans une ligne directe avec l'urèthre, de façon que la bougie ne peut pas parvenir à la portion saine de ce canal, au-delà du rétrécissement? Mais ceci nous paroît être de peu de conséquence, parce que la bougie peut prévenir le retour de la maladie, ayant passé jusqu'à la vessie. Si en effet l'urine coule facilement, il est certain que le caustique a pénétré au-delà du rétrécissement, quoique dans son opération, il n'ait pas suivi une ligne directe. Le seul risque du retour de l'obstacle sera dans un ancien rétrécissement; mais comme une bougie peut alors passer au-delà de cette partie, elle fait autant de bien que si elle parvenoit dans la vessie; car nous avons vu plusieurs cas où la bougie paroissoit avoir le même effet, que si elle avoit passé dans la vessie.

L'application du caustique ne doit pas durer plus d'une minute, & on peut la répéter tous les jours, ou tous les deux jours, en laissant le tems à l'escare de se séparer. Mais il y a d'autres causes, qui peuvent empêcher la répétition du caustique, indépendamment de la séparation de l'escare. Quelquefois en effet, quand on y revient, il détermine une irritation, une inflammation, ou un spasme dans la partie, qui occasionne pour un tems une rétention totale d'urine; on devra alors mettre en usage tous les moyens qu'on employe ordinairement en pareilles occasions, pour procurer du soulagement, & ne pas les discontinuer tant que ces symptômes existent. Si le malade peut uriner immédiatement après l'application du caustique, ce ne sera que mieux, parce que l'urine en sortant, entraînera avec elle toutes les parties du caustique, qui auront été dissoutes dans le canal, & qui pourroient l'irriter; un peu d'eau injectée dans l'urèthre produira le même effet.

En 1752 environ, je traitois un ramoneur, qui avoit un rétrécissement. C'étoit le premier malade à qui j'eusse jamais donné mes soins pour une semblable maladie. Je me servis de bougies; mais trouvant que je n'étois pas plus avancé au bout de six mois, en me fixant à leur usage, j'imaginai

Digitized by Google

que je réuſſirois mieux par les eſcarotiques (1), & le premier que j'employai, fut le précipité rouge. J'enduiſis la ſommité de la bougie, de quelque onguent, & je la trempai dans le précipité rouge, puis enſuite je l'introduiſis juſqu'au rétréciſſement. Mais voyant que cette bougie avoit cauſé une inflammation conſidérable le long du canal, ce que j'attribuai au précipité rouge qui s'étoit détaché en introduiſant la bougie; pour lors je fis faire une canule d'argent, & je l'introduiſis juſqu'au rétréciſſement: je paſſai à travers cette canule une bougie avec le précipité, comme j'avois fait auparavant. Ne trouvant pas que le malade urinât mieux, & ne pouvant pas encore faire paſſer une bougie, telle petite qu'elle fût, à travers le rétréciſſement, je ſoupçonnai que le précipité n'étoit pas aſſez fort pour le détruire. Je pris en conſéquence un morceau de pierre infernale, je l'attachai au bout d'un fil d'archal, avec de la cire à cacheter, & je l'introduiſis à travers la canule juſqu'au rétréciſſement. Je répétai cette opération trois fois à deux jours d'intervalle; le malade vint me trouver, & il me dit qu'il urinoit beaucoup mieux. J'appliquai le cauſtique une quatrième fois, & alors la canule paſſa à travers le rétréciſſement (2); j'introduiſis enſuite une bougie pendant quelque tems, juſqu'à ce que la guériſon fût parfaite.

Le ſuccès que j'eus dans ce cas, m'encouragea à imaginer quelque inſtrument plus propre à cette opération, que celui dont je venois de faire uſage; & j'y ſuis en quelque façon parvenu, mais il n'eſt pas encore parfaitement propre à toutes les eſpèces de rétréciſſement dans l'uréthre. On doit faire enſorte que le cauſtique ne bleſſe aucune autre partie du canal, que celle ſur laquelle on a intention d'opérer; & pour cela il faut l'introduire à travers une canule, juſqu'au rétréciſſement, en le faiſant paſſer un peu au-delà du bout de la canule, afin que ſon effet ſoit borné au rétréciſſement. Le mieux ſera, de fixer le cauſtique dans un petit porte-crayon. Il eſt néceſſaire d'avoir un ſtilet d'argent, de la longueur de la canule, avec un anneau, à une de ſes extrémité, & à l'autre, un bouton du même diamètre de la canule, formant une eſpèce de bouchon, qui doit s'avancer au-delà

(1) En liſant en dernier lieu quelques auteurs, qui ont traité de cette maladie, j'ai trouvé que cette idée n'eſt pas nouvelle.

(2) Wiſeman eut la même idée; mais la manière groſſière, avec laquelle il entreprit l'exécution, pourroit probablement être la cauſe qu'il ne l'a pas continuée.

Digitized by Google

du bout de la canule, qui entre dans l'urèthre; de manière qu'il en réſultera un bout arrondi; ou bien le porte-crayon peut être fait avec ce bouton à l'autre bout. Le bouton étant introduit dans la canule, paſſera dans l'urèthre, & lorſqu'il ſera arrivé au rétréciſſement, on retirera le bouchon d'argent, & l'on introduira à ſa place, le porte-crayon, avec le cauſtique; ou ſi le bouchon & le porte-crayon ſont dans le même inſtrument, on devra alors le retirer pour introduire le porte-crayon avec le cauſtique, qui doit détruire le rétréciſſement. Ce bouchon, outre qu'il forme un bout uni & arrondi à l'extrémité de la canule, remplit un autre objet également eſſentiel, qui eſt d'empêcher que la canule en paſſant le long de l'urèthre, ne ſe rempliſſe de mucus, qui pourroit ſe ramaſſer à ſon extrémité, diſſoudre trop-tôt le cauſtique, & en empêcher l'application au rétréciſſement (1).

Si le rétréciſſement eſt à la courbure de l'urèthre, il faut que la canule ſoit courbe à ſon extrémité; mais il eſt plus difficile alors d'introduire un morceau de cauſtique à travers une telle canule, car le bouchon & le porte-crayon, devant auſſi être courbés à leur extrémité, ils ne pourront pas paſſer à travers la partie droite de la canule. Nous avons en quelque façon prévenu cet inconvénient, ayant fait conſtruire une canule tout-à-fait flexible, excepté au bout où elle doit être courbe (2).

Après qu'on a fait paſſer la bougie, on doit traiter la maladie comme un rétréciſſement ordinaire, ſoit en le dilatant par dégrés, ſoit en augmentant tout-à-coup la groſſeur de la bougie, de manière à continuer ainſi l'ulcération.

Il y a quelquefois pluſieurs rétréciſſemens; mais il arrive rarement qu'ils ſoient tous également inquiétans; un ſeul alors doit faire l'objet de notre attention.

Les plus petits cependant, peuvent ſuffire pour empêcher le paſſage de la canule juſqu'au rétréciſſement, qu'on ſe propoſe de détruire par le cauſtique. Lorſque cela arrive, il faut les dilater, comme à l'ordinaire avec les bougies, juſqu'à ce qu'ils ſoient ſuffiſamment élargis, pour qu'on y puiſſe introduire la canule.

---

(1) Voyez la planche III., fig. 1.
(2) Voyez la planche III., fig. 2 & 3.

Digitized by Google

CHAPITRE III.

Des rétréciſſemens de l'urèthre chez les femmes.

LES obſtacles à la ſortie des urines chez les femmes, dépendent en général, quoique rarement, d'un rétréciſſement de l'urèthre. Nous en avons vu néanmoins qui étoient produits par une compreſſion, à la ſuite de quelque tumeur adjacente; circonſtances aſſez communes dans la groſſeſſe, auſſi bien que dans le cas de ſquirrhe, ou d'hydropiſie des ovaires. On connoît néanmoins, pour l'ordinaire, ces cauſes, long-tems avant qu'elles n'ayent produit les effets qui déterminent la rétention d'urine, qu'on diſtingue alors aiſément; elles peuvent auſſi dépendre de quelque excroiſſance, comme on le voit arriver chez les hommes.

Nous ne pouvons certifier ſi un rétréciſſement de l'urèthre chez le ſexe, eſt, ou n'eſt pas, une conſéquence indiſpenſable de l'inflammation vénérienne; mais par des raiſons plus fondées encore que celles dont nous avons fait mention, en parlant de la cauſe des rétréciſſemens chez les hommes, nous ſerions porté à croire qu'il ne l'eſt nullement; car dans tous les rétréciſſemens que nous avons obſervé chez les femmes, nous n'en avons jamais trouvé un ſeul, qui eût été l'effet de cette maladie; ou du moins n'avons-nous aucune raiſon pour croire qu'ils le fuſſent. Nous avons obſervé ci-devant, que chez la plupart des femmes qui ont la maladie vénérienne, ſous la forme de gonorrhée, l'urèthre étoit rarement attaqué; c'eſt pourquoi ſi l'on trouve un rétréciſſement de ce canal chez une femme qui a eu la gonorrhée, on ne peut pas attribuer un tel effet à cette cauſe, au moins juſqu'à ce qu'on ſache ſi la perſonne a eu, lors de cette maladie, une affection de ce canal; & même alors, la choſe ſeroit-elle toujours douteuſe.

Les rétréciſſemens ne ſont pas à beaucoup près ſi communs chez les femmes que chez les hommes, peut-être à cauſe de la grande différence qu'il y a dans la longueur des deux canaux; mais plus particulièrement, parce que le canal chez les femmes eſt plus ſimple, & deſtiné à un ſeul uſage. Le rétréciſſement chez les femmes, ne produit pas un ſi grand

Digitized by Google

nombre de symptômes, & n'a pas des suites aussi fâcheuses que chez les hommes, parce qu'il n'y a pas tant de parties affectées.

I. *Du traitement des rétrécissemens de l'urèthre chez les femmes.*

On doit traiter les rétrécissemens de l'urèthre chez les femmes, de la même manière qu'on les traiteroit chez les hommes; mais les parties étant moins nombreuses chez elles, les moyens en seront beaucoup plus simples. Il y a cependant un inconvénient, qui accompagne l'introduction de la bougie chez les femmes, & qui n'a pas lieu chez les hommes, c'est que dans la plupart des cas, elles doivent avoir recours à d'autres pour l'introduire, leur étant presque impossible de le faire d'elles-mêmes. Il est aussi plus difficile chez les femmes de fixer la bougie, car quoiqu'on puisse aisément empêcher qu'elle ne passe dans la vessie en pliant son extrémité extérieure sur l'orifice du vagin; il n'est cependant pas aisé d'empêcher qu'elle ne glisse dehors. On doit alors avoir un bandage en forme de T., & le passer entre les grandes lèvres; pour l'appliquer sur le pli de la bougie.

Il nous semble que le caustique dans pareils cas, rempliroit très-bien l'intention qu'on doit avoir; c'est pourquoi nous le préférerons à la bougie, tant à cause de la commodité qu'on a de l'employer, qu'à cause de l'efficacité dont son usage est suivi.

II. *De l'écoulement habituel, qui provient d'un rétrécissement.*

Nous avons déja observé que presque toujours, lorsqu'il existoit un rétrécissement dans l'urèthre, il y avoit un écoulement habituel. Cet écoulement provient de l'irritation de l'urèthre, au-delà du rétrécissement occasionné, par l'urine qui dans son passage dilate trop cette partie; dilatation qui est augmentée par l'accroissement de la contractilité de la vessie. Ce symptôme conduit souvent à connoître le rétrécissement, ou du moins nous fait soupçonner cette maladie; & lorsqu'on connoît qu'un rétrécissement est la cause de l'écoulement habituel, on ne doit point s'en occuper, car en général il se dissipe en guérissant le rétrécissement; mais

Digitized by Google

s'il dure encore, on peut le traiter de la même manière qu'on traite un écoulement habituel ordinaire, puisqu'il dépend probablement de toute autre cause, que d'un rétrécissement.

CHAPITRE IV.

Du rétrécissement accompagné d'affection spasmodique.

Il est très-peu de rétrécissemens qui ne soient plus ou moins accompagnés de spasmes; mais quelques-uns le sont davantage que d'autres; la maladie consistant souvent plus dans le spasme, que dans le rétrécissement même. Mais les rétrécissemens réels sont aussi accompagnés de contractions accidentelles, qui rendent le passage de l'urine beaucoup plus difficile dans un tems, que dans un autre. Dans tous les cas de cette espèce, que nous avons observé, il n'y a rien à craindre, lorsqu'ils ne sont point accompagnés de spasmes. Mais dans le cas contraire, les symptômes sont aussi violens que dans le simple rétrécissement.

Ce cas étant mixte, présente tous les caractères du rétrécissement permanent; car l'urèthre est alors dans le même état que dans le vrai rétrécissement spasmodique, il est très-irritable, les malades y éprouvent de grandes douleurs, lors de l'introduction de la bougie, & souvent même ils ne la peuvent souffrir; comme nous l'observerons en traitant de cette maladie.

En considérant cette circonstance, on aura d'abord de la peine à croire que le spasme de l'urèthre existe dans la partie rétrécie, qu'on ne pourroit guère regarder comme susceptible de contraction; & par conséquent, on pourroit naturellement le rapporter à la partie saine de l'urèthre, comme étant une suite de la difficulté que les urines éprouvent dans leur cours. Si cette manière de raisonner est juste, nous devons supposer que la contraction existe au-delà du rétrécissement, cette partie étant la seule qui soit distendue par l'urine; & l'urèthre ainsi affecté, étant très-irritable, peut se contracter au point d'arrêter tout-à-fait l'écoulement des urines. Mais quelques circonstances qui se présentent dans la pratique, nous portent à croire que de tels rétrécissemens

Digitized by Google

ont le pouvoir de se contracter ; en effet on trouve souvent la bougie serrée par le rétrécissement, lorsqu'on la laisse séjourner quelque tems dans l'urèthre. D'ailleurs, la partie rétrécie de l'urèthre, refusant de tems à autres, l'introduction de la bougie en est encore une nouvelle preuve.

Une particularité qui accompagne quelquefois cette circonstance est, que lorsqu'il survient par l'urèthre, une gonorrhée, ou tout autre écoulement de matière, qui n'existoit point auparavant, ou une augmentation d'un ancien écoulement habituel, le passage devient assez libre, pour laisser couler l'urine comme à l'ordinaire ; mais ce bien n'est que passager, & incertain ; car toutes les fois que l'écoulement cesse, l'affection spasmodique reparoît. Il est très-probable qu'alors, ce n'est que le spasme, & non le rétrécissement réel, qui est affecté par l'écoulement. Nous rapporterons à ce sujet, deux cas remarquables de cette espèce, que nous avons eu occasion d'observer.

Un homme eut pendant long-tems, une maladie de l'urèthre avec un rétrécissement, que l'on supposoit tirer son origine d'une maladie vénérienne. Cette maladie étoit souvent accompagnée d'un écoulement, qui occasionnoit un peu de fièvre toutes les fois qu'il paroissoit ; mais tant que cet écoulement subsistoit, la difficulté d'uriner étoit moindre ; & cela en proportion de la quantité de l'humeur qui sortoit, ce qui lui arriva toutes les fois qu'il gagnoit une nouvelle gonorrhée.

Une autre personne avoit une difficulté d'uriner, qu'on attribuoit de même à un rétrécissement. Cette maladie étoit en général accompagnée d'un écoulement pareil à celui, qu'on a pour l'ordinaire dans les rétrécissemens ; mais cet écoulement ayant beaucoup augmenté, le rétrécissement diminua en proportion. Dans cet intervalle, le malade contracta deux autres gonorrhées, qui toutes les deux rendirent le rétrécissement moins incommode.

Comme la maladie actuelle est une affection mixte, on peut fort bien passer une bougie pour le rétrécissement réel, & se servir pour l'autre, de la méthode que nous recommanderons ci-après, pour la guérison du spasme.

Dans ces cas mixtes, il arrive souvent qu'une bougie ne peut pas passer immédiatement, & que le spasme le repousse ; mais elle passera pour l'ordinaire, si on la laisse dans l'urèthre, près du rétrécissement, pendant dix, quinze, ou vingt minutes ; l'urine coulera alors, sans qu'on ait besoin d'y faire passer la bougie. Mais le soulagement que le malade en

Digitized by Google

recevra, ſera de bien courte durée. Quelquefois le ſpaſme continue preſqu'auſſi long-tems que le rétréciſſement. En pareil cas, en paſſant dans l'urèthre une bougie de trois ou quatre pouces de longueur, couverte de quelque médicamens irritans, & en la laiſſant chaque fois auſſi long-tems que le malade pourra la ſupporter, on pourra ſouvent ſi l'on perſévère pendant quelques ſemaines, guérir cette affection.

CHAPITRE V.

De quelques circonſtances qui accompagnent l'uſage des bougies, de leur figure, & de leur compoſition.

LORSQU'ON employe dans les cas de rétréciſſement, une bougie, dans l'intention qu'elle agiſſe comme un coin, & non comme un remède ſtimulant, & que le rétréciſſement a cédé au point d'en ſouffrir l'introduction; il s'agit alors de ſavoir s'il eſt plus à-propos de paſſer la bougie dans toute la longueur de l'urèthre, de manière que ſon extrémité parvienne juſque dans la veſſie; ou de ne la paſſer qu'un peu à travers le rétréciſſement, de manière que l'extrémité ſéjourne dans l'urèthre.

L'expérience ſeule peut déterminer cette queſtion, & nous croyons que dans de tels cas, il ne ſera pas mal de pouſſer la bougie juſques dans la veſſie; quoiqu'il n'en réſulte aucun inconvénient, ſi l'on fait le contraire, ſoit dans le cas où l'on ne peut pas la faire pénétrer au-delà du rétréciſſement, ou dans ceux où l'on ne peut pas la faire paſſer du tout, à moins qu'on la preſſe aſſez fortement, pour lui faire faire une fauſſe route. On croit communément qu'il eſt plus dangereux de laiſſer ſéjourner l'extrémité de la bougie dans l'urèthre, que dans la veſſie; mais cette opinion eſt à mon avis, plus fondée ſur la théorie que ſur la pratique.

Il eſt des perſonnes dont les urines ſont chargées d'une ſi grande quantité de matière calculeuſe, ou qui ont une ſi grande facilité à laiſſer dépoſer cette matière, qu'il ne faut que la préſence d'un corps étranger dans la veſſie, pour devenir la cauſe immédiate d'une pierre. Nous en avons en

Digitized by Google

effet observé chez quelques-uns, qu'on ne peut guère laisser séjourner la sommité d'une bougie, pendant quelques heures dans la vessie, sans qu'on ne la retire couverte d'une croûte calculeuse. J'ai pour l'ordinaire conseillé à ces personnes, de faire autant d'exercice, que les circonstances pouvoient le leur permettre.

Lorsqu'on introduit des bougies pour la première fois, elles produisent souvent des nausées, & quelquefois même des défaillances. Nous avons vu une personne devenir malade, son visage pâlir, être saisie d'une sueur froide, & enfin tomber en défaillance; mais tous ces symptômes se sont bientôt dissipés, & rarement ils reviennent à la seconde, ou à la troisième introduction de la bougie. Ce moyen mécanique produit d'abord une irritation dans l'urèthre, qui fait éprouver de la douleur en urinant; mais cette douleur se dissipe à mesure qu'on en répète l'application.

Les bougies produisent une sécrétion de pus, dans les cas où il n'y en a point, & augmente en général l'écoulement, s'il existe déja; mais cet effet cesse graduellement.

En conséquence de leur usage, il arrive souvent que les glandes lymphatiques inguinales s'enflent; mais je ne les ai jamais vu venir à suppuration. Comme dans la plupart de ces cas, il y avoit un écoulement de matière, avant l'introduction de la bougie, le gonflement de ces glandes ne pouvoit guères provenir de l'absorption de la matière, mais de la sympathie.

Nous avons observé en traitant du rétrécissement, qu'il étoit souvent la cause du gonflement d'un, ou des deux testicules; & même que l'introduction d'une bougie guérissoit souvent cette maladie. Nous pouvons maintenant faire remarquer, que le gonflement du testicule, est une suite très-ordinaire de l'introduction d'une bougie; ce gonflement provient aussi de la sympathie, &, comme la tumeur des glandes, est un effet commun de toutes les irritations de l'urèthre.

Il ne sera par hors de propos d'ajouter ici quelques observations sur la figure, & la composition d'un remède qu'on employe si souvent. Les bougies doivent être de deux pouces environ plus longues que la distance qui se trouve entre le gland, & le rétrécissement, ou même plus, si elles peuvent passer librement, au point de permettre toujours d'en plier un pouce sur le gland, & un autre de passer au-delà du rétrécissement. La grosseur doit être proportionnée au rétrécissement; d'abord elle doit passer en la poussant

Digitized by Google

modérément, & en continuant ainſi à meſure que la partie contractée ſe dilate. Mais lorſque l'urèthre a repris ſon diamètre naturel, il n'eſt point néceſſaire pour lors de ſe ſervir d'une bougie plus groſſe : on peut continuer avec la même, comme nous l'avons déja obſervé.

Quant à la forme, elles ne doivent pas être coniques, lorſqu'elles ſont très-petites ; mais d'un diamètre à peu-près égal juſqu'à un pouce de leur plus petite extrémité, d'où elles doivent ſe terminer en pointe, de manière à former un coin arrondi, propre à paſſer à travers le rétréciſſement ; cette forme leur donne plus de force, que ſi elles étoient tout-à-fait coniques d'un bout à l'autre.

La conſiſtence doit varier ſelon la nature des cas, & la groſſeur de la bougie. Si le rétréciſſement ſe trouve près du gland, on fera uſage d'une bougie plus ferme, & faite de manière, qu'elle diminue graduellement, parce qu'une bougie courte aura toujours une force ſuffiſante pour la preſſion, qu'il eſt néceſſaire d'employer. Mais ſi le rétréciſſement eſt ſitué plus profondément, comme vers la bulbe, où le canal commence à ſe courber, pour lors la bougie doit être un peu plus groſſe dans ſon corps, pour ſupporter la preſſion néceſſaire. Si le rétréciſſement ſe trouve dans quelque point que ce ſoit de la courbure de l'urèthre, où près de la veſſie, la bougie doit être flexible, quelque contraire que cela ſoit à la règle générale que nous avons poſée, parce que dans ce cas elle doit ſe courber, & avec facilité, afin de s'accommoder à la courbure du canal. Car lorſqu'elle ſe courbe avec difficulté, elle n'exerce pas ſa preſſion ſur le rétréciſſement, mais ſur la partie poſtérieure de l'urèthre ; & ainſi elle n'entre pas ſi aiſément ; ce qui fait qu'elle paſſe plus difficilement à travers un rétréciſſement près de la veſſie, que près du gland.

La conſiſtance de la bougie eſt ce qu'on doit le plus particuliérement obſerver dans ſa compoſition, puiſque l'on ſait, que ſes propriétés médicales ne ſont pas d'une grande conſéquence. On les fait pour l'ordinaire avec la cire, l'huile, & la litharge.

La litharge les rend liſſes, & moins agglutinatives, qu'elle ſe ſeroient ſi elles n'étoient faites qu'avec la cire & l'huile. Une compoſition qui eſt fort bonne, eſt la ſuivante : prenez trois pintes d'huile d'olive, un livre de cire jaune, & une livre & demie de litharge d'or, & faites les bouillir enſemble ſur un feu doux, pendant ſix heures.

Digitized by Google

I. *Des fausses routes faites par les bougies.*

L'effet le plus dangereux qui puisse arriver de l'application mal dirigée de la bougie, est une fausse route. Nous avons dit ci-dessus que cette fausse route provenoit en général des efforts que le sommet de la bougie faisoit contre le rétrécissement pour en produire l'ulcération, lorsqu'il résiste à son introduction; ce qui ne peut pas arriver, quand la bougie passe librement.

Il est rare qu'une fausse route soit assez étendue pour produire, soit un accroissement de la maladie qui existe déja, ou une nouvelle, quoique cela arrive quelquefois; cependant elle n'empêche pas moins la guérison de la maladie première, en rendant l'application de la bougie & du caustique sur le rétrécissement, d'autant plus incertaine, qu'il est dangereux de les continuer, puisqu'ils peuvent augmenter le mal occasionné par la fausse route, & produire de très-mauvaises suites.

Cette fausse route se trouve en général à côté, & selon une ligne, presque parallèle au canal de l'urèthre, lorsqu'elle est faite dans la partie de ce canal, qui est en-deça de la courbure, & alors la bougie pénètre dans la substance spongieuse de l'urèthre; mais lorsqu'elle est faite au commencement de la courbure, pour lors la bougie passe en droite ligne à travers le corps de l'urèthre, environ le commencement de la partie membraneuse, & traverse la substance cellulaire du périné, du côté du rectum.

Lorsque la fausse route existe entre le gland & la courbure de l'urèthre, elle peut avoir lieu également des deux côtés du canal, dans la substance spongieuse de l'urèthre, entre le canal & la peau de la verge, ou le scrotum, & aussi entre le canal & le corps de la verge. La situation de la fausse route occasionnera quelque différence dans l'opération nécessaire pour la guérir.

Lorsqu'on a fait une fausse route, il n'y a point de méthode plus sûre de la traiter, que de faire une ouverture extérieurement à l'endroit de l'urèthre, qui est le plus propre pour parvenir au rétrécissement, en ménageant les autres parties externes, telles que le scrotum, &c. Si le rétrécissement est en-deça du scrotum, la fausse route y sera aussi, & l'opération doit être faite en conséquence dans cet endroit là. Mais si le rétrécissement est vis-à-vis du scrotum, le fond de la fausse route peut aussi être vis-à-vis de cette

Digitized by Google

partie; & si la fausse route est d'une longueur considérable, son fond ou sa terminaison peut être au commencement du périné. Dans l'un & l'autre de ces cas, on doit commencer l'opération derrière le scrotum, & même la prolonger un peu dans cette partie. Si le rétrécissement au contraire, & la fausse route sont au périné, c'est-là qu'on doit alors faire l'opération.

Voici le procédé à suivre en pareil cas:

On passera dans l'urèthre une sonde crénelée, ou quelque instrument semblable, aussi loin qu'on pourra aller, & ce sera probablement jusqu'au fond de la fausse route. On s'assurera si elle a passé le rétrécissement, & l'on en tâtera le bout extérieurement; alors on fera dessus, une incision d'environ un pouce de long, si la maladie est en-deça du scrotum, & d'un pouce & demi de long, ou même plus, si elle est au périné. Si la fausse route est entre l'urèthre, & le corps de la verge, on aura probablement alors, pénétré dans la partie saine de l'urèthre, avant que d'arriver à l'instrument ou à la fausse route; si cela est ainsi, il n'est pas nécessaire de couper davantage, pour pouvoir pénétrer dans la vessie, puisqu'on peut être assurés que cette partie de l'urèthre est derriere le rétrécissement.

On prendra ensuite une sonde, ou quelque instrument semblable, on l'introduira dans l'urèthre par la plaie, & on la passera vers le gland, ou pour mieux dire, en avant vers le rétrécissement. Si la sonde rencontre un obstacle, on peut compter que c'est un rétrécissement; il faut alors le traverser, avant de penser à l'élargir. Pour terminer l'opération, nous conseillons de retirer la sonde, & d'introduire de la même manière une canule jusqu'au rétrécissement; de prendre alors un autre canule, & de l'introduire par le gland jusqu'à ce que les deux canules se trouvent opposées l'une à l'autre, ayant entr'elles le rétrécissement; quelqu'un prenant alors l'urèthre en-dehors entre le pouce & l'index, précisément à l'endroit où les deux canules se rencontrent, pour les tenir dans leur place, on introduira à travers la canule supérieure, un poinçon qui traversera le rétrécissement & passera par la canule inférieure; cela fait, on retirera le poinçon, & l'on introduira une bougie dans la même canule & de la même manière; étant assurés qu'elle passe dans la canule inférieure, pour lors on la retirera, & le bout de la bougie paroîtra dans la plaie; alors on tiendra fermement la bougie, & l'on retirera sur elle la canule supérieure, en laissant la bougie dans l'urèthre; on dirigera ensuite la sommité de la bougie à

Digitized by Google

travers l'urèthre jusqu'à la vessie, & on la poussera dans ce viscère. Il peut être nécessaire de mettre la fausse route à découvert dans toute sa longueur, afin qu'elle puisse se consolider par-tout; car il peut se faire que souvent la bougie, dont on doit faire usage à l'avenir, s'introduise dans la fausse route, ce qui deviendroit incommode & empêcheroit la guérison.

Si la fausse route est entre la peau & le canal de l'urèthre, après avoir coupé jusqu'à l'instrument, on incisera plus avant jusqu'à ce qu'on ait trouvé le canal naturel, & lorsqu'on l'aura mis à découvert, on introduira une sonde vers le gland, afin de découvrir le rétrécissement; & ensuite on continuera l'opération comme nous l'avons dit ci-dessus.

Il faut laisser long-tems la bougie dans le canal, & comme on ne pourra pas par la suite en introduire facilement une autre dans la vessie, plus on y tiendra la première, plus la seconde passera avec facilité. Nous ne sommes pas encore certains s'il ne seroit pas plus à propos de passer d'abord la canule, & de l'y laisser pendant quelques jours, au moins, jusqu'à ce que l'inflammation soit dissipée, & que les parties elles-mêmes se soient accoutumées à ce corps, ce qui faciliteroit ensuite le passage de la bougie. Il faut augmenter la grosseur des bougies graduellement, & continuer d'en faire usage jusqu'à ce que la plaie soit consolidée.

La première fois que j'ai vu une fausse route occasionnée par une bougie, ce fut à l'hopital du troisième régiment aux gardes environ en 1765. Un jeune soldat avoit un rétrécissement, par lequel on lui introduisoit régulièrement des bougies, depuis près de six mois, sans aucun soulagement. On avoit été encouragé à continuer aussi long-tems cette pratique, parce qu'il paroissoit qu'on gagnoit sur le rétrécissement, car la bougie avoit pénétré deux pouces plus loin qu'au commencement; mais soupçonnant qu'il y avoit quelque chose de plus que ce dont on avoit alors connoissance, on me consulta. Je proposai d'abord, sans prévoir quel étoit réellement le cas, de faire une ouverture dans l'urèthre à l'endroit de l'obstacle, & de pousser même l'incision plus en arrière s'il étoit nécessaire, pour découvrir la partie saine de l'urèthre, ce qui fut fait en conséquence de la manière suivante: on passa d'abord une sonde crénelée aussi loin qu'elle put aller, & ce fut jusqu'au fond de la fausse route, on releva le scrotum sur la verge,

Digitized by Google

& après avoir fait saillir l'extrémité de la sonde vers la peau un peu au-dessus du périné, on fit dessus une ouverture d'environ un demi-pouce de long, cette incision dégagea le bout de la sonde qu'on poussa hors de la plaie; on rechercha alors l'autre orifice qui conduit à la vessie, parce qu'on supposoit que c'étoit là le rétrécissement; mais ne l'ayant point trouvé, nous essayâmes de le tracer en soufflant avec un chalumeau dans le fond, & dans la partie inférieure de la plaie; mais en vain: nous commençâmes pour lors à soupçonner que nous n'étions pas dans l'urèthre. Pour m'en assurer, je commençai à disséquer avec soin les parties dans le fond de la plaie, & mettre à découvert les muscles accélérateurs. Je fis ensuite une incision dans le corps de l'urèthre, & je parvins au vrai canal, que je découvris avec beaucoup de facilité. Cela étant fait je passai une sonde dans la vessie, & après l'avoir rétirée je la tournai, & je la passai de cette plaie vers le gland; mais je trouvai qu'elle ne pénétroit que de la longueur de deux pouces, & qu'alors elle s'arrêtoit. Cette circonstance me donna une nouvelle idée du cas, car j'étois pour lors sûr que le bout de la sonde crénelée n'avoit pas été dans l'urèthre, mais dans un fausse route, qui s'étoit faite dans la partie spongieuse de l'urèthre deux pouces au-delà du rétrécissement. Je passai alors une sonde crénelée par le gland dans l'urèthre, & une autre par la dernière plaie, afin qu'en voyant à quelle distance se trouvoient les extrémités des deux instrumens l'une de l'autre, je pusse découvrir la longueur du rétrécissement. Je trouvai en saisissant l'urèthre extérieurement entre le pouce & l'index, que les deux extrémités étoient tout près l'une de l'autre. Pensant ensuite à ce que nous avions à faire, nous décidâmes sur-le-champ que nous pouvions en toute sûreté forcer notre route à travers le rétrécissement, & n'ayant pas assez d'instrumens sur moi pour le moment, le Chirurgien qui m'aidoit dans l'opération, passa par la plaie un chalumeau du diamètre de la cinquième partie d'un pouce, & le poussa jusqu'au rétrécissement; je pris alors une canule d'argent ouverte à ses deux extrémités, qui avoit un poinçon de fer plus long qu'elle n'étoit, & je la passai par le gland jusqu'au rétrécissement; j'opposai ensuite le bout de la canule à celui du chalumeau, & de manière à les mettre tous deux presque l'un contre l'autre. Je les tins dans cette position avec le pouce & l'index, appliqués sur l'extérieur de la verge, comme j'aurois tenu les attelles sur un os fracturé. J'intro-

Digitized by Google

duisis pour lors le poinçon, & en poussant il passa à travers le rétrécissement dans le creux du chalumeau. J'eus grand soin de ne pas pousser trop fortement de crainte que les deux bouts des canules ne glissassent l'une à côté de l'autre, ce qui seroit arrivé, comme effectivement cela s'étoit déjà passé deux fois dans ce même cas, où je ne les avois pas tenu bien fermes ; mais je réussis la troisième fois. Je poussai ensuite la canule à travers le rétrécissement, ce qui fit sortir le chalumeau. Ce que nous avions à faire ensuite, étoit de passer une bougie creuse tout le long de l'urèthre jusques dans la vessie. Pour cet effet, j'introduisis son petit bout dans la canule, & en la poussant, il fit sortir la canule par la plaie. Je passai alors une sonde canelée dans l'autre orifice de l'urèthre qui conduit à la vessie, & je mis le bout de la bougie dans la canelure de la sonde, & la poussai par ce moyen jusques dans la vessie, & avant que de retirer la sonde, je la tournai de manière, que sa convexité regardoit la bougie, afin, que son bout ne fût point arrêté par l'extrémité de la canelure.

Après ce procédé, je fis un point de suture à l'urèthre, mais je laissai la plaie externe ouverte pour le passage de l'urine, afin qu'elle ne pût pas s'insinuer dans le tissu cellulaire ; je pansai la plaie légérement, & j'appliquai le bandage en T, qui étoit fendu pour passer de chaque côté du scrotum, à cet endroit je liai les deux bouts ensemble, ce qui soutint cette partie, & la tint relevée sur la verge ; je liai les deux bouts qui venoient de ce nœud de chaque côté du scrotum à l'autre portion du bandage, qui entouroit le corps circulairement. Le malade eut quelque peu de fièvre pendant un jour ou deux, & l'urine coula en partie à travers la bougie, & en partie à côté d'elle à travers la plaie. Un testicule se gonfla aussi bien que les glandes inguinales, des douleurs survinrent dans le bas ventre avec des nausées & des vomissemens de tems à autre. Tous ces symptômes, qui provenoient de la sympathie, se dissipèrent entièrement en cinq ou six jours. L'urine coula aussi à peu-près dans le même tems par le canal naturel, sans qu'il en sortît par la plaie, & l'on n'eut plus alors qu'à changer de tems en tems la bougie, jusqu'à ce que la guérison fût achevée.

Digitized by Google

CHAPITRE VI.

Des maladies qui viennent à la suite d'un rétrécissement permanent de l'urèthre.

Les rétrécissemens de l'urèthre produisent presque toujours des maladies dans la partie du canal, qui se trouve entre la vessie & ces rétrécissemens. Souvent ils causent, comme nous l'avons dit, un écoulement habituel, & même une distension considérable dans la partie du canal, dont nous venons de parler, avec inflammation, & ulcération, d'où proviennent des maladies dans les parties voisines, telles que les glandes de Cowper, la glande prostate, & la membrane cellulaire qui l'environne; ils y forment des abscès, & à la fin une ulcération, pour faire un nouveau passage à l'urine. Souvent la vessie est aussi affectée, d'autres fois les uretères avec le bassinet des reins, & dans quelques cas les reins mêmes. Toutes ces maladies sont l'effet des obstacles permanens, qui empêchent la sortie des urines; quelques-unes sont des moyens, que la nature emploie pour soulager les parties du mal pressant; telles sont l'augmentation de l'urèthre au-delà du rétrécissement, & celle des uretères, & du bassinet des reins, qu'on ne doit considérer que comme des dispositions, que les parties elles-mêmes prennent pour se conformer à l'effet immédiat de l'obstacle qui détermine l'accumulation des urines. Nous parlerons de ces maladies dans leur ordre respectif.

I. *De l'aggrandissement de l'urèthre.*

Nous avons observé, que l'urèthre s'élargissoit au-delà du rétrécissement, parce qu'il est plus passif que la vessie, & qu'il cède à la pression de l'urine. Il est naturellement passif, pendant que la vessie est en action; par ce moyen il s'étend à proportion de la force avec laquelle la vessie agit, & de la résistance du rétrécissement. Sa surface interne devient souvent plus irrégulière & ridée. Elle est aussi plus irritable, la distension devenant souvent la

Digitized by Google

cause immédiate des spasmes dans cette partie ; & ces spasmes sont problablement excités dans le dessein de contre-balancer l'effort produit par l'action de la vessie.

II. *De la manière dont les nouvelles ouvertures se font pour donner issue à l'urine.*

Lorsqu'on n'a pas mis en usage les méthodes, que nous avons recommandées ci-dessus pour guérir le rétrécissement, ou qu'on l'a fait sans succès, la nature s'efforce de se soulager par elle-même, en formant un nouveau passage à l'urine. Quoique cette ressource prévienne souvent une mort prochaine, elle ne laisse pas que de causer beaucoup d'incommodités & des infirmités pour le reste de la vie, si l'on n'est pas attentif à y remédier. La manière dont la nature essaye de se soulager, est en déterminant l'ulcération à l'intérieur de la partie de l'urèthre qui est dilatée, & dans le rétrécissement. Nous croyons que l'ulcération commence communément tout près du rétrécissement, quelqu'éloigné qu'il soit de la vessie ; c'est pourquoi nous devons supposer qu'il y a quelque circonstance, indépendamment de la distension de l'urèthre par l'urine, qui déterminera l'ulcération dans une endroit particulier ; cette circonstance dépend très-problablement de la proximité du rétrécissement, on peut l'appeller *sympathie contigüe*. Souvent le rétrécissement se trouve enveloppé dans l'ulcération, qui alors en produit la guérison, ce qui empêche quelquefois que l'ulcération ne fasse de plus grands progrès ; mais malheureusement cela n'arrive pas toujours. Nous observerons, que cette ulcération est toujours du côté qui avoisine la surface externe, comme il arrive ordinairement dans les abscès.

Comme cette ulcération ne provient d'aucune inflammation antécédente, & qu'on ne peut pas regarder l'urine comme agissant exactement à l'instar d'un corps étranger, parce qu'elle est dans son passage naturel ; aussi ne trouvera-t-on en pareil cas, qu'une très-petite inflammation de l'espèce *adhésive*. Cependant on ne peut s'empêcher d'avouer, que l'urine produit ici la disposition ulcérative, comme le pus dans l'intérieur d'un abscès, quoiqu'avec plus de difficulté.

C'est pourquoi toutes les fois que la membrane interne & la substance de l'urèthre sont emportées par l'absorption, l'urine pénètre facilement dans le tissu cellulaire lâche du scrotum & de la verge, & s'y répand au loin, parce que ce

Digitized by Google

parties n'ont pas été précédemment unies par l'inflammation adhésive : & comme l'urine irrite fortement par son contact la membrane cellulaire, les parties s'enflamment, & se gonflent considérablement. L'urine par sa présence empêche l'inflammation adhésive d'avoir lieu ; elle cause la suppuration par-tout où elle se répand, & souvent l'irritation est si grande, plus particuliérement dans les cas où l'urine à acquis un plus grand degré d'âcreté par son trop long séjour, qu'elle produit la mortification dans toute la membrane cellulaire, & ensuite dans plusieurs endroits de la peau ; toutes ces parties s'exfolieront si le malade vit, en établissant une communication libre entre l'urèthre, & la surface externe, & en produisant des fistules au périné. Nous observerons cependant, que ce défaut de l'inflammation adhésive dans ces ulcérations, paroît être particulier à cette partie de l'urèthre, qui se trouve entre la partie membraneuse, & le gland ; car l'expérience démontre, que lorsque l'ulcération a lieu plus en arrière, c'est-à-dire, dans la glande prostate, il se forme en général un abscès circonscrit. Cette circonstance, il est vrai, peut dépendre de la différence qu'il y a dans le tissu de la membrane cellulaire des parties, la première admettant très-facilement les effusions d'urine à cause du relâchement de son tissu, tandis que l'autre produit des adhésions avant que l'urine puisse passer, & que ces adhésions l'empêchent par la suite de s'évacuer.

Il arrive quelquefois, que l'urine passe dans la substance spongieuse du corps de l'urèthre, & que se répandant immédiatement par-tout, & même dans le gland, elle produit la mortification de toutes ces parties ; ce que j'ai vu plus d'une fois.

Lorsque l'urine est passée dans la membrane cellulaire, quoique l'ulcération de l'urèthre soit au périné, elle parvient cependant aisément au scrotum, parce que cette partie est composée d'une membrane cellulaire la plus lâche du corps. Lorsque l'ulcération a son siége dans la partie membraneuse, ou bulbeuse de l'urèthre, & que le pus & l'urine se sont fait jour dans le scrotum, il y a toujours une dureté le long du périné jusqu'à la tuméfaction du scrotum, qui se trouve dans le trajet du pus.

On ne peut prévenir l'ulcération, qu'en détruisant le rétrécissement ; mais lorsque l'urine s'est fait jour dans la membrane cellulaire, qui est le cas que nous venons de décrire, pour lors la destruction du rétrécissement arrivera

Digitized by Google

en général trop tard pour prévenir tout le mal, malgré qu'elle ſoit néceſſaire pour achever la guériſon; c'eſt pourquoi l'on doit eſſayer de faire paſſer une bougie, car le rétréciſſement pourroit ſe trouver enveloppé dans l'ulcération, comme nous l'avons dit ci-devant, & dans ce cas, la bougie paſſeroit aiſément. Quand cela arrive, il faut preſque conſtamment continuer l'uſage des bougies, pour ouvrir autant qu'il eſt poſſible le paſſage de l'urine par la voie naturelle.

S'il arrive que la bougie ne puiſſe pas paſſer, il eſt fort à craindre, que l'uſage du cauſtique, tel que nous l'avons recommandé dans le cas d'un rétréciſſement, ne ſoit pas aſſez prompt dans beaucoup de cas, & que dans d'autres on ne puiſſe pas même s'en ſervir, puiſque la ſituation du rétréciſſement eſt ſouvent de nature à ne pas l'admettre.

Pendant qu'on traite le rétréciſſement, on doit employer tout ce qui peut remédier à l'inflammation, & particulièrement la ſaignée. Les vapeurs d'eau chaude ſont d'une grande utilité; mais ce n'eſt qu'un remède palliatif. Les bains chauds, l'opium, & les térébenthinacées donnés par la bouche, & par l'anus, aideront la guériſon, en éloignant toute affection ſpaſmodique; mais tous ces moyens ſont trop ſouvent inſuffiſants; c'eſt pourquoi l'on doit chercher un ſoulagement immédiat, ſoit pour évacuer la veſſie, ſoit pour prévenir tout épanchement ultérieur d'urine dans la membrane cellulaire. A cet effet, il faut faire une ouverture dans l'urèthre un peu au-delà du rétréciſſement, & le plus près ſera le meilleur.

Pour faire cette opération, on paſſera d'abord une ſonde canelée, ou quelque inſtrument ſemblable dans l'urèthre juſqu'au rétréciſſement; enſuite on fait avancer la pointe de l'inſtrument aſſez avant pour qu'on la puiſſe ſentir extérieurement, ce qui en pareil cas ſe trouve ſouvent difficile, & quelquefois impoſſible. Si on la ſent, on coupera deſſus juſqu'à ce qu'on la voye; on continuera l'inciſion un peu plus loin du côté de la veſſie, ou de l'anus, de manière qu'on puiſſe ouvrir l'urèthre au-delà du rétréciſſement; cette ſection ſuffira pour avoir un paſſage à l'urine, & pour détruire le rétréciſſement. Si au contraire on ne peut pas ſentir extérieurement la pointe de l'inſtrument, on fera l'inciſion à l'endroit à peu-près où l'on croira qu'elle eſt, par ce moyen on la pourra ſentir en introduiſant le doigt dans l'inciſion; pour lors on continuera l'opération comme nous venons de le dire.

Digitized by Google

Si le rétréciſſement dans l'urèthre eſt vis-à-vis le ſcrotum, comme il eſt impoſſible d'y faire une ouverture, il faut alors la faire au périné; & comme dans ce cas il n'y a aucun inſtrument qui puiſſe diriger la marche, n'en pouvant pas faire paſſer aucun auſſi avant, il ſe faut guider par la connoiſſance des parties. L'ouverture étant faite, on cherchera le rétréciſſement, comme nous l'avons dit en parlant de l'opération, dans les cas où l'on a fait une fauſſe route, en paſſant une ſonde de la plaie en avant, vers le gland.

Le reſte de l'opération ſera à-peu-près la même. De quelque manière que l'opération ait été faite, on introduira une bougie, & on laiſſera cicatriſer la plaie deſſus. Un cathéter, ſelon nous, remplira mieux cet objet.

On ne négligera même point l'inflammation qui réſulte de l'épanchement de l'urine dans le tiſſu cellulaire, comme nous l'avons déja dit. Si cette inflammation eſt accompagnée de ſuppuration, & de mortification, il ſera néceſſaire auſſi bien dans ces cas, que dans celui où il ne faudra point faire d'opération, de ſcarifier les parties hardiment, pour donner une iſſue à l'urine & au pus. Si la mortification a lieu ſur la peau, on fera les ſcarifications dans les endroits gangrénés, s'il eſt poſſible de le faire avec égal avantage, afin d'empêcher l'irritation. Peut-être il ſeroit à-propos de panſer les parties avec l'opium.

Dans les rétentions totales d'urine, quelle qu'en ſoit la cauſe, on ne doit jamais laiſſer accumuler cette humeur excrémenteuſe; il faut au contraire la tirer ſouvent, & laiſſer continuellement un cathéter dans l'urèthre & dans la veſſie, pour empêcher autant qu'on peut, ce viſcère de ſe diſtendre au point de devenir douloureux, car ſi cela arrive, il en réſulte toujours des ſymptômes alarmans, dépendans de la foibleſſe de la veſſie, tels que ſa paralyſie. On doit faire peu d'attention à l'urèthre, en comparaiſon de la veſſie; mais dans pluſieurs rétentions, comme dans les cas des rétréciſſemens, il eſt impoſſible de tirer l'urine. Dans quelques cas où l'urèthre eſt ulcéré, & que l'urine paſſe dans la membrane cellulaire de la verge & du prépuce, au point de les diſtendre beaucoup, en produiſant un phymoſis, il eſt impoſſible de trouver l'orifice de l'urèthre. L'hiſtoire ſuivante développe la plupart des faits que nous venons de rapporter.

Un homme d'une conſtitution ſcrophuleuſe, avoit eu ſouvent des gonorrhées vénériennes, & en général fort graves, qui produiſoient pour l'ordinaire des tumeurs, ou

Digitized by Google

des nœuds le long de l'urèthre ; c'eſt pourquoi on lui avoit conſeillé d'éviter autant qu'il étoit poſſible, de contracter cette maladie. Etant en campagne en Novembre 1782, il fut attaqué d'un rhume, ou d'une fièvre légère, & d'un petit écoulement par l'urèthre, qu'il ne pouvoit aſſurer être vénérien, ou non. Dans cet état il partit pour Londres ; mais en route il fut pris d'une rétention d'urine, qui le retint pendant deux jours dans une auberge. A ſon arrivée je lui trouvai une forte fièvre, & il ne me parla que d'un écoulement par l'urèthre ; mais comme je ne pouvois pas concevoir que la fièvre pût dépendre d'une telle cauſe, je lui dis d'être tranquille à ce ſujet. Je lui ordonnai ce jour-là ſix grains des poudres du Docteur James (1). Son Médecin le vit enſuite, & lui ordonna ce qu'il crut plus à-propos pour la fièvre. Il eut un friſſon qui nous fit ſoupçonner que ſa maladie ſe termineroit par une fièvre intermittente, & nous en attendîmes le réſultat. Il ſe plaignit encore de l'écoulement, & nous parla d'une douleur qu'il éprouvoit au périné en urinant, ou en le comprimant extérieurement. En examinant cet endroit, j'y trouvai une tumeur qui me faiſant douter de quelque rétréciſſement, me détermina à lui demander comment il urinoit communément. Comme il m'aſſura qu'il rendoit convenablement ſes urines, je négligai la vraie cauſe. Nous regardâmes cette tumeur comme l'effet d'une inflammation qui provenoit de la fièvre, de la diſpoſition de la partie, ou de toutes les deux enſemble, & qu'elle n'avoit fait des progrès qu'à cauſe de la poſition conſtante du malade ſur cette partie, dans une chaiſe de poſte, pendant pluſieurs jours. On eut recours aux fomentations, aux cataplaſmes, & on appliqua pluſieurs fois les ſangſues. Il

(1) La compoſition de cette poudre, qu'on trouve à acheter à Londres, dans différens endroits, n'eſt peut-être pas parfaitement bien connue, mais le Collége de Médecine d'Edinbourg, croit l'avoir imitée dans la forme ſuivante.

Calx Antimonii nitrata.

℔ Antimon. ad vitrum conficiendum calcinati.

Nitri pondera, æqualia.

Commixta, & crucibulo indita terantur, ita ut per horam rubeat materia ; quæ demum è crucibulo exempta, conteratur, & aqua calida ſæpius lavetur donèc ſaporis expers ſit.

Digitized by Google

ſurvint un autre friſſon trois jours après le premier, ce qui auroit fait une fièvre quarte, ſi la maladie avoit été une fièvre intermittente; mais il en eut un autre quelques heures après qui nous perſuada que la fièvre n'étoit point de ce genre. Nous commençâmes alors à ſoupçonner qu'il ſe formoit quelque matière dans cette partie, quoique je n'euſſe jamais pu ſentir aucune fluctuation, & que la douleur ne fût pas de l'eſpèce pulſative, ou ſi aigüe qu'elle l'eſt communément dans l'inflammation ſuppurative. Ce qui me ſurprit en quelque façon, ce fut que la tumeur ſe portoit en avant le long du corps de la verge, vers les os du pubis, pendant qu'elle paroiſſoit diminuer vers le périné.

Le malade commença alors à uriner avec difficulté, & à en avoir une envie fréquente, qui augmenta juſqu'à ce qu'il eut une rétention totale. Je preſſai ſur la partie inférieure du ventre, pour voir ſi l'urine ſe ſéparoit, & s'accumuloit dans la veſſie, mais je ne pus trouver aucune plénitude, & le malade ne ſe plaignit d'aucune douleur au moment de la compreſſion; cependant environ vingt-quatre heures après, il commença à ſe plaindre d'une grande envie d'uriner, & des douleurs dans la partie inférieure du ventre, & en y appliquant la main, je ſentis aiſément la plénitude de la veſſie.

Il eſt clair alors qu'il falloit tirer l'urine; mais comme je ſoupçonnai toujours que la cauſe de cette maladie ſiégoit dans l'urèthre, je pris les précautions néceſſaires. Je me munis de cathéters, & de bougies de différente groſſeur, & en reſtant ſur mes gardes autant qu'il étoit poſſible, j'introduiſis d'abord une petite bougie, & je trouvai un obſtacle total, près du bulbe de l'urèthre, j'en pris alors une plus petite, qui paſſa, mais avec difficulté. Je paſſai enſuite un petit cathéter, juſqu'au rétréciſſement, où il s'arrêta, mais comme il étoit abſolument néceſſaire de tirer l'urine, j'employai plus de force que je n'aurois fait autrement.

Il paſſa, mais avec difficulté, & je n'étois pas aſſuré ſi j'avois ſuivi le paſſage naturel, ou ſi j'avois fait une fauſſe route. Après avoir pouſſé aſſez pour pénétrer dans la veſſie, ſi toutesfois j'étois dans le conduit naturel, je ne vis point couler l'urine, je preſſai en conſéquence ſur la partie inférieure du ventre, & l'urine coula immédiatement à travers le cathéter, ce qui montroit que la veſſie avoit perdu ſon pouvoir contractile. Je tirai l'urine trois fois par jour, c'eſt-à-dire toutes les huit heures, pour donner autant qu'il étoit poſſible de l'aiſance à la veſſie; mais il étoit encore néceſ-

Digitized by Google

faire de presser sur le ventre pour en faciliter la sortie, & il se passa une quinzaine avant que la vessie commençât a recouvrer sa contractilité. Le gonflement au périné continuoit encore, en se prolongeant le long du corps de la verge, & en s'avançant un peu sur le pubis ; il paroissoit s'étendre le long de la partie saillante de la verge, & occuper enfin toute la membrane cellulaire du prépuce, mais sans affecter du tout le scrotum. Il paroissoit que ce gonflement provenoit de ce que l'urine s'étant fait passage, la membrane cellulaire du périné avoit gagné le long de la verge. Lorsque l'urine se fut épanché dans le prépuce, il se forma un phymosis considérable, de manière que tout le gland étoit couvert, ce qui rendit très-incertaine l'introduction du cathéter dans l'orifice de l'urèthre. Je fus obligé de faire glisser l'urine en arrière, dans le corps de la verge, en comprimant cette partie, pour chercher le gland avec le doigt, & introduire sur ce doigt le cathéter, & par ce moyen en peu de minutes, j'atteignis à l'orifice.

La nature de la maladie étoit alors évidente, car l'ulcération avoit eu lieu au-delà du rétrécissement, & l'enflure avoit été causée par l'urine, qui s'étoit insinuée dans la membrane cellulaire du périné. Or, à mesure que l'urine sortoit de l'urèthre, elle étoit portée en avant, où la membrane cellulaire étoit plus lâche, jusqu'à ce qu'elle parvînt à l'extrémité du prépuce, comme nous l'avons dit ci-dessus.

Le malade étoit alors extrêmement affoibli, & irritable, son pouls étoit vîte & petit, sa langue brune, sèche & contractée, il étoit sans appétit, très-altéré, ne dormant point, & commençant à être en délire. Cette découverte du véritable caractère de la maladie, me fit changer la méthode de la traiter ; au lieu d'évacuations pour diminuer l'inflammation, je prescrivis le quinquina & des cordiaux, avec autant d'alimens, que son estomac pouvoit le supporter ; leurs effets sur tout le corps ne furent pas long-tems à se faire sentir, & le malade commença à se rétablir, mais lentement. Je fis deux piqûres à l'extrémité du phymosis, dans l'idée de dissiper la tension, & de faire sortir l'urine de la membrane cellulaire, entre la verge & la peau.

Des vessies commencèrent à se former sur la verge, & la mortification survint en plusieurs endroits, sur-tout au prépuce, que je divisai dans le lieu mortifié, & je mis par là le gland plus à découvert, au point que je pouvois alors facilement y introduire le cathéter.

Digitized by Google

En preſſant le gonflement depuis le périné, en avant le long de la verge, je faiſois ſortir à travers les parties mortes de l'air, de l'eau, & quelque matière. La membrane cellulaire ſous la peau, étoit preſque toute mortifiée. Lorſque la mortification ne fit plus aucun progrès, la membrane cellulaire gangrénée, commença à ſe ſéparer, & j'en coupai une bonne partie, afin de tenir le lieu affecté net, & de laiſſer un plus libre eſſor à la matière. Cette ſéparation ayant eu lieu alors, il étoit évident que l'urine qui ſortoit de la veſſie, ne continuoit plus à s'inſinuer dans la membrane cellulaire voiſine, & que par conſéquent il n'étoit plus néceſſaire de paſſer le cathéter.

Le malade urinoit toutes les fois qu'il en avoit envie; l'urine alors couloit par les deux paſſages à-la-fois, à travers l'urèthre, & à travers la membrane cellulaire, dans les endroits où la peau s'étoit exfoliée. Les eſcares qui ſe ſéparoient, venoient de derrière en avant, à côté du ſcrotum, de manière que je pouvois les tirer dehors, & ayant ôté de cette manière la plus grande partie du tiſſu cellulaire mortifié, j'apperçus une portion de la membrane tendineuſe, qui couvre les corps caverneux, également mortifiée, de la largeur d'une pièce de ſix ſols, qui s'exfolia auſſi par la ſuite.

Preſque toute l'urine paſſa alors par la plaie; les parties devinrent plus douloureuſes, le malade fut plus agité, & un jour au matin, il eut un friſſon. Je tâchai de paſſer une bougie dans la plaie, entre la peau & la verge, mais je ne pus y réuſſir; le ſoir du même jour, il ſortit de la plaie, un flot de matière, avec du ſang, qui le ſoulagea ſur le champ. Dès-lors le malade commença à ſe rétablir & il avança ainſi vers la guériſon, tant pour le lieu affecté, que quant à la conſtitution générale. L'urine coula par les deux paſſages; mais la quantité varia ſouvent dans l'un & dans l'autre, la plus grande partie cependant, ſortit par le paſſage naturel, juſqu'à ce qu'enfin l'autre ſe boucha entièrement.

Pendant que les parties externes avançoient vers leur guériſon, j'introduiſis de tems à autre une bougie, pour entretenir le paſſage propre, & pour m'aſſurer de la ſituation libre, comme il doit être, de l'ouverture interne, j'ordonnai au malade de preſſer en différentes parties du périné, pendant qu'il urinoit; de cette manière, il trouva qu'en comprimant un endroit particulier, il pouvoit empêcher l'urine de ſortir par le nouveau paſſage; mais je l'avertis de ne pas faire une

Digitized by Google

trop grande preſſion, de crainte de preſſer trop violemment les parois du canal, l'un contre l'autre. Dans le tems de l'érection, la verge ſe courboit du côté qui avoit été affecté; mais avec le tems, les parties reprirent par dégrés, leur forme naturelle.

III. *De l'inflammation qui arrive aux parties qui avoiſinent l'urèthre.*

L'inflammation occaſionnée par la diſtenſion & l'irritation de l'urèthre, pénètre ſouvent bien au-delà de la ſurface de ce canal, les parties voiſines en devenant le ſiége, & ſa ſituation étant pour l'ordinaire conforme à celle du rétréciſſement. Ainſi l'on obſerve que l'inflammation affecte la glande proſtate, la partie membraneuſe de l'urèthre, le bulbe, & probablement les glandes de Cowper, avec les autres parties de l'urèthre, qui ſont entre le bulbe, & le gland. Mais l'inflammation qui arrive dans les parties voiſines de l'urèthre, ne provient pas toujours de ſa diſtenſion, ou d'un rétréciſſement; elle eſt ſouvent l'effet d'autres irritations dans le canal, telles que de violentes gonorrhées, & des injections très-irritantes.

Lorſque l'inflammation attaque ces parties, elle eſt de la véritable eſpèce adhéſive; c'eſt pourquoi il doit ſe former un abſcès, lorſque la ſuppuration a lieu, à moins que l'inflammation ne ſe diſſipe par réſolution. La matière des abſcès, ſuivant la loi générale, fait pointe extérieurement, & lorſque l'abſcès a ſon ſiége, ſoit dans la glande proſtate, ſoit dans la partie membraneuſe de l'urèthre, ou dans le bulbe, la matière fait pointe au périné; ou l'abſcès ſe forme au-delà, ou en-deçà du ſcrotum, ſuivant la ſituation du rétréciſſement.

Ces abcès ſe forment en général ſi près de la ſurface interne de l'urèthre, que la partie qui les ſépare ſouvent ſe crève, & ils s'ouvrent intérieurement, comme il arrive pour l'ordinaire dans les abſcès près du rectum; de manière que la matière s'écoule tout d'un coup par l'urèthre, ou rentre dans la veſſie pour s'écouler avec l'urine. Lorſqu'il ne ſe fait qu'une ouverture interne, il y a tout lieu de croire que cela provient de ce que l'ulcération a eu lieu à la ſurface interne de l'urèthre, comme nous l'avons déja expliqué ci-devant; dans ces cas, le rétréciſſement auſſi ſe trouve quelquefois enveloppé dans l'abſcès & dans l'ulcération, & par ce moyen

Digitized by Google

l'urine trouvera un libre passage en avant ; mais elle en a aussi un dans l'abscès, & l'on peut croire que c'est ce qui retarde la guérison, & qui devient souvent la cause de son ouverture extérieure. Mais comme ici l'inflammation adhésive a eu lieu, l'urine ne peut s'insinuer dans la membrane cellulaire voisine, au point d'y produire les effets dont nous avons parlé ci-dessus, en traitant de la manière selon laquelle la nature essaye de se soulager elle-même. En pareils cas on observe, qu'en comprimant l'abscès extérieurement, cette pression fait passer la matière dans l'urèthre, & la fait sortir par le gland. Il arrive quelquefois qu'on peut introduire un cathéter dans l'ouverture de ces abscès, & qu'on peut par ce moyen les laver en injectant quelque chose à travers le cathéter, ce qui peut probablement en hâter la guérison. Il arrive plus fréquemment que ces abscès s'ouvrent intérieurement & extérieurement, & que la matière s'écoule par les deux voies.

On doit considérer comme des efforts de la nature, ces ulcérations & ces suppurations, de l'une & l'autre espèce, ou pour parler plus physiologiquement, comme une suite naturelle, qui dérive d'une telle irritation ; d'où il arrive que comme l'urine ne peut pas passer par le canal naturel, il se forme un nouveau passage pour prévenir un plus grand mal.

Mais si l'on ne traite pas comme il faut ces maladies, lorsqu'elles s'ouvrent extérieurement, elles laisseront souvent le germe de ce qu'on appelle ordinairement des fistules au périné, par la raison que le fond de l'abscès a moins de disposition à la guérison, que les parties externes. On peut même supposer que l'urine passant dans l'abscès, par l'orifice interne, & s'échappant par l'externe, entretient dans l'ulcère une irritation constante, qui empêche en quelque façon l'union des bords, & les dispose plutôt à se former en une substance dure & calleuse, dont la surface intérieure perd la disposition à se réunir, & prend la nature d'un issue.

Mais il est plus que probable, que si ces abscès ne guérissent pas facilement, c'est parce que la cause de leur première action souvent continue dans toute sa vigueur, c'est-à-dire l'état morbifique des parties internes, comme nous l'expliquerons plus amplement, en parlant de la fistule au périné.

Souvent aussi ils se consolident à leur orifice, du côté de la peau, sur-tout si l'urine passe librement en avant par le

Digitized by Google

le canal ; mais si l'ouverture interne n'est pas parfaitement consolidée, une partie de l'urine s'insinue dans l'ancien ulcère, & devient la cause de nouvelles inflammations & suppurations dans les parties voisines. Les abscès qui en résultent souvent, perceront extérieurement dans différens endroits, ne suivant pas le canal ancien, quoiqu'ils communiquent quelquefois avec lui, & forment des branches, comme s'ils partoient d'un tronc principal. J'ai vu le scrotum, le périné & l'intérieur de la cuisse, remplis d'ouvertures, qui étoient les orifices de plusieurs sinus, qui conduisoient à l'abscès primitif.

Lorsque l'abscès ne s'ouvre qu'à l'extérieur, comme il arrive ordinairement, on doit le considérer comme un abscès ordinaire.

Lorsque ces inflammations proviennent d'un rétrécissement ; la difficulté d'uriner augmente lors de l'inflammation, qui est en général si vive, qu'elle comprime les parties de l'urèthre jusqu'à quelque distance, & même augmente encore davantage le rétrécissement. L'inflammation de ces parties, lors même qu'elle ne provient point d'un rétrécissement, occasionne une rétention d'urine ; mais on peut dans ces cas, introduire une bougie ou un cathéter. Ce dernier instrument est celui qui convient le plus, dans les cas où l'obstruction provient de quelque tuméfaction voisine, comme des tumeurs des inflammations, & des gonflemens de la glande prostate ; en effet, si on lui substituoit la bougie, les parois de l'urèthre se rapprocheroient immédiatement après qu'on auroit retiré celle-ci, ce qui empêcheroit entièrement l'issue des urines qui doit la suivre.

IV. *De la manière de traiter l'inflammation des parties qui entourent l'urèthre.*

On doit traiter l'inflammation de ces parties, comme les autres inflammations. Il seroit à souhaiter que cette maladie pût se guérir par la résolution ; mais il est presque impossible que cela soit, lorsqu'elle est occasionnée par un rétrécissement. Quand ce dernier est guéri, soit par l'ulcération, ou par la bougie, on pourroit croire qu'on n'a plus que l'inflammation à combattre ; mais cela arrive rarement, parce que l'inflammation n'est que trop souvent accompagnée de suppuration.

Lorsque la suppuration a lieu, il vaut beaucoup mieux

Digitized by Google

ouvrir l'abscès à l'extérieur, & de très-bonne heure; cette opération étant le moyen dans quelques cas, de prévenir qu'il ne s'ouvre intérieurement; ou du moins d'empêcher la trop grande ouverture spontanée, qui ne manqueroit pas d'avoir lieu en faisant autrement. L'ouverture extérieure doit être grande; & si le rétrécissement n'est pas compris dans la suppuration, pour lors on doit le détruire; parce qu'il est impossible d'obtenir la guérison pendant que l'urine passe à travers la nouvelle ouverture. Je me suis servi du caustique avec avantage, même dans les rétrécissemens, qui duroient depuis long-tems.

Lorsqu'on peut passer une bougie à travers le rétrécissement, on doit presque toujours la laisser dans l'urèthre, & ne la tirer qu'au moment où l'on veut uriner. Son effet déterminera l'urine à passer plus librement à travers l'urèthre, sans s'échapper par la plaie. De cette manière; on réussira à guérir l'ulcère, en déterminant la consolidation, à commencer par son fond.

On recommande dans ces cas, après que le rétrécissement est détruit, les bougies creuses pour empêcher l'urine de passer à travers la plaie. Cet instrument laisse couler l'urine goutte à goutte, à travers son canal, & quand on veut, on peut le boucher, & ne l'ouvrir qu'au moment où l'envie d'uriner se fait sentir. Cependant quelqu'utile que puisse d'abord paroître ce moyen, il devient dans certaines circonstances, le plus mauvais de ceux dont on peut faire usage; car si le canal factice n'est pas d'une grandeur suffisante pour laisser passer l'urine aussi librement, que l'exige la contraction de la vessie, l'urine passera aisément à côté de la bougie dans l'abscès, & ne surmontant pas le rétrécissement, elle coulera par l'abscès même. Pour prévenir autant qu'il est possible cet effet, on se servira de bougies creuses, aussi grandes que la partie rétrécie pourra le permettre, & dont les parois soient aussi minces qu'il sera possible, afin que le passage en soit plus grand. La gomme élastique possède ces deux avantages à un plus haut dégré, que le cathéter flexible d'argent, couvert de toile cirée. Mais comme nous doutons très-fort que le passage de l'urine soit un obstacle à la guérison de l'ulcère, nous ne prenons pas beaucoup de peine à cet égard; car on observe qu'après l'opération de la taille, les parties se consolident très-aisément; & même dans cette opération, les parties externes, lorsqu'elles sont saines guérissent aussi très-facilement. Nous soupçonnons que le défaut de disposition à la guérison, provient de ce que le rétré-

Digitized by Google

ciſſement n'eſt pas ſuffiſamment élargi, ou que les parties les plus profondément ſituées, ne ſont pas dans leur état ſain.

Lorſqu'on abandonne ces ſuppurations à elles-mêmes, qu'on ne cherche point à guérir le rétréciſſement, & que par conſéquent l'on n'introduit rien dans l'urèthre, le rétréciſſement augmente tellement, que le canal de l'urèthre eſt quelquefois fermé tout-à-fait, de manière que l'urine ne peut pas paſſer en avant, pour ſortir au-dehors. Dans ces cas, il faut avant de chercher à guérir les orifices fiſtuleux, faire un paſſage à travers les parties unies. Comme on ne peut y parvenir par le moyen ſeul des bougies, ſi l'union des parties ſe trouve en-devant de la courbure de l'urèthre, ce qui arrive très-communément, il n'y a que le cauſtique qui puiſſe être appliqué avec quelque eſpérance de ſuccès, ainſi que nous le ferons voir plus amplement, en traitant de la fiſtule au périné.

V. *Des effets de l'inflammation des parties, qui entourent l'urèthre, ſur la conſtitution générale du corps.*

Les effets qu'ont ſur la conſtitution du corps, les efforts que la nature fait pour former un nouveau paſſage à l'urine, ſont très-conſidérables; & beaucoup plus qu'on ne pourroit d'abord l'imaginer. Ceux qui paroiſſent les plus formidables, ſont ceux qui ſe manifeſtent par une ulcération à la ſurface interne de l'urèthre, & qui ſont accompagnés d'un épanchement d'urine dans la membrane cellulaire du ſcrotum, & de la verge.

Les cas où l'inflammation eſt circonſcrite, s'approchent plus des vrais abſcès, & font par conſéquent un moindre dégât dans l'organiſation des parties, que lorſque l'urine eſt répandue dans la membrane cellulaire. Dans ces derniers, ſi l'on n'apporte pas un prompt ſecours, le malade dépérit, & la mortification ſurvient. Si avant que le malade s'affoibliſſe, l'eſcare gangréneuſe ſe ſépare, cette ſéparation tient lieu d'une ouverture artificielle, & le malade peut guérir. On ne doit pas attendre cette ſéparation de la partie gangrénée, mais bien commencer à faire une ouverture de très-bonne-heure, dès le premier ſoupçon qu'on aura d'un pareil épanchement d'urine dans la membrane cellulaire. La ſonde ſolide dont on ſe ſert pour ſonder les calculeux, introduite dans l'urèthre juſqu'au rétréciſſement, ſera l'inſtrument qui ſervira

Digitized by Google

de guide, pour chercher l'endroit sur lequel on fera cette ouverture. Mais dans quelques cas, on ne peut pas mettre cette pratique à exécution, car lorsque l'urine passe dans le corps spongieux, elle produit la mortification de toutes les parties, & apporte partout une telle confusion, que souvent il est impossible de trouver l'urèthre.

Les effets de l'inflammation circonscrite sur la constitution du corps, ne sont pas en général aussi graves que ceux dont nous venons de faire mention, car ordinairement cette inflammation n'est pas plus suivie de la mortification, que dans les abscès ordinaires. Lorsque l'abscès se trouve situé derrière le bulbe, il y a toujours une fièvre violente & sympathique, vû l'étendue considérable qu'il acquiert, avant que d'arriver à la peau du périné, & la douleur vive qui assez souvent l'accompagne; cette douleur néanmoins se dissipe par la formation de la matière, particulièrement si l'on ouvre l'abscès de bonne heure.

Comme il y a une grande disposition à une action violente, & qu'une foiblesse inquiétante se manifeste dans ces cas, & plus particulièrement encore dans ceux de la première espèce, il convient de donner alors le quinquina de bonne heure, & en grande quantité; mais nous croyons qu'il est nécessaire de le donner avec les sudorifiques, tels que les mixtures salines, ou quelques préparations antimoniales, parce qu'il y a généralement beaucoup de fièvre. Le quinquina donne du ressort, & diminue aussi en quelque façon l'irritabilité, & conséquemment l'action; mais on le combinera avec d'autres remèdes capables de rendre ses effets plus prompts, comme l'opium.

VI. *Des fistules au périnée.*

Il arrive souvent que les nouveaux passages que l'urine se forme, ne se guérissent pas, à cause qu'on a négligé de remédier au rétrécissement; & même lorsque ce dernier est détruit, souvent ces passages n'ont aucune disposition à se former. Dans ces deux cas, ces ouvertures deviennent fistuleuses, & produisent de nouvelles inflammations, & des suppurations, qui loin de s'ouvrir toujours dans l'ancien ulcère, se font de nouvelles voies au dehors. Ces fistules proviennent quelquefois de ce que les ouvertures extérieures ne sont pas assez grandes, de façon qu'elles se guérissent long-tems avant le fond ou l'urèthre. Souvent encore

Digitized by Google

l'ouverture extérieure étant auſſi grande qu'il eſt poſſible, elle ſe guérit néanmoins plutôt que le fond, & devient enfin fiſtuleuſe.

Ces maladies affectent pour l'ordinaire la conſtitution générale, au point de cauſer des accès de fièvre. J'ai vu pluſieurs perſonnes affectées de fièvres intermittentes régulières, chez qui le quinquina n'a produit aucun effet ; mais qui ont entièrement guéri toutes les fois qu'on a pu vaincre l'obſtacle, ou que l'orifice fiſtuleux a été dilaté de manière à pouvoir ſe cicatriſer.

Pour guérir cette maladie, il faut d'abord rendre le paſſage naturel auſſi libre qu'il eſt poſſible, afin d'éloigner de ce côté-là tous les obſtacles qui pourroient s'oppoſer au libre cours des urines ; quelquefois cette ſeule circonſtance ſuffit pour que l'urine trouvant un libre paſſage en avant, elle ne ſoit pas forcée d'enfiler la route qui lui eſt étrangère. Dès lors, les parties n'étant plus irritées par une humeur à laquelle elles ne ſont point accoutumées, ne manifeſteront plus l'état maladif qu'elles avoient, & conſéquemment ceſſeront d'être ouvertes. Il n'eſt point d'ailleurs hors de vraiſemblance, que la bougie ne cauſe une inflammation dans cette partie de l'urèthre, & n'y produiſe des adhérences ; mais ſi cet effet n'a pas lieu de bonne heure, il ſera plutôt dangereux de répéter trop ſouvent l'application de la bougie, & de l'y laiſſer trop long-tems chaque fois qu'on l'applique, ainſi que nous le verrons plus amplement dans la ſuite.

Cependant il ne ſuffit pas toujours pour guérir la maladie, de dilater le rétréciſſement ; il eſt ſouvent néceſſaire de faire quelques opérations ſur ces fiſtules, lorſqu'elles ſont le ſeul obſtacle à la guériſon, & voici la manière d'y procéder.

VII. *De l'opération néceſſaire pour les fiſtules au périnée.*

Lorſque le traitement ci-deſſus rapporté, ne ſuffit pas pour guérir les nouvelles routes que l'urine s'eſt formées, il faut alors ſuivre la même méthode qu'on employe dans le traitement des fiſtules des autres parties, en les dilatant hardiment juſqu'au fond, & même en rafraîchiſſant, s'il eſt poſſible, l'orifice de l'urèthre, ce qui ſera difficile dans pluſieurs cas. La manière de faire cette dilatation, & les autres

Digitized by Google

circonſtances qui accompagnent l'opération, varieront ſuivant la ſituation des fiſtules.

Pour diviſer le moins qu'il eſt poſſible, des parties ſaines de la ſurface interne de l'urèthre, & pour pouvoir mettre entièrement à découvert celles qui ſont affectées, il eſt néceſſaire de s'aſſurer avant de rien faire, de l'endroit précis de l'orifice interne de la fiſtule. Pour cela il faut avoir recours à deux principaux moyens; l'un conſiſte à introduire dans l'urèthre une ſonde crénelée, auſſi loin qu'on le croit néceſſaire, ou qu'il eſt poſſible, ce qui ſera juſqu'au rétréciſſement s'il exiſte encore, ou juſques dans la veſſie, s'il eſt déja détruit; & l'autre à paſſer une ſonde ordinaire dans l'orifice fiſtuleux. Il faudra courber cette ſonde afin qu'elle puiſſe plus aiſément ſuivre les tortuoſités de la fiſtule, & l'introduire auſſi loin qu'il eſt poſſible. Si l'on peut réuſſir à rencontrer la ſonde crénelée, le procédé n'en ſera que plus facile, car l'opérateur pourra alors couper préciſément ce qu'il eſt néceſſaire de couper. Si l'on pouvoit faire paſſer une ſonde ſimple, on pourroit peut-être en faire paſſer une canelée, qui eſt le meilleur inſtrument pour inciſer deſſus. Mais ſi l'on ne peut pas faire paſſer juſqu'à la ſonde crénelée, ni la ſonde ordinaire, ni la crenelée, pour lors il faut dilater auſſi loin qu'elles ont paſſé, & enſuite recommencer à chercher avec le même inſtrument, le reſte du conduit fiſtuleux, & prolonger la dilatation, juſqu'à ce qu'on l'ait ouvert totalement.

S'il y a quelques ſinuoſités, il faut les ouvrir, s'il eſt poſſible; mais il arrive fréquemment qu'on ne peut pas les ſuivre avec le biſtouri, parce que quelques-unes remontent le long de la verge, où le ſcrotum eſt attaché, d'autres ſe portent vers le pubis, autour de la verge, & d'autres enfin vers la partie membraneuſe de l'urèthre. Dans ces cas, nous ne cherchons point à opérer avec délicateſſe; j'ai pluſieurs fois paſſé le doigt dans ces ſinuoſités, & déchiré les parties au point de produire une inflammation conſidérable, qui ſouvent à fait ſuppurer, granuler & cicatriſer ces parties.

Si l'orifice interne ſe trouve vis-à-vis du ſcrotum, il eſt difficile d'arriver juſqu'à lui, mais nous penſons qu'on ne doit pas ménager les parties externes, de telles natures qu'elles ſoient, car elles ſont pour l'ordinaire calleuſes; mais on devra toutefois ſe conduire avec précaution.

Lorſque la maladie eſt au-devant de la partie membraneuſe de l'urèthre, & que le rétréciſſement exiſte encore, comme on ne peut point faire paſſer une ſonde crénelée, juſqu'à

Digitized by Google

l'orifice interne, il faut par conſéquent ſuivre l'ouverture fiſtuleuſe, en y introduiſant une ſonde ordinaire, ou canelée, & en dilatant ſur cet inſtrument juſqu'à ce qu'on ait trouvé l'urèthre au-delà du rétréciſſement. On paſſera alors une ſonde en avant, vers le gland, pour rencontrer l'extrémité de la ſonde crénelée, à l'endroit du rétréciſſement, en procédant de la même manière que nous l'avons conſeillé, dans l'opération à laquelle on a recours, lorſque la bougie mal dirigée a fait une fauſſe route. On cherchera enſuite à détruire le rétréciſſement, & l'on paſſera une bougie, comme nous l'avons recommandé dans cette opération.

Si l'ulcération, ou l'abcès, ſe trouve près de la glande proſtate, ou dans la glande même, il eſt probable que le rétréciſſement n'en eſt guère éloigné. Dans ce cas, il faut paſſer une ſonde crénelée, auſſi loin qu'il eſt poſſible, ou introduire enſuite par l'orifice externe, une ſonde ordinaire, ou canelée, & l'on continuera l'opération en conſéquence. Cette opération différera de la précédente, en ce qu'on ſera probablement obligé de pénétrer dans l'urèthre des deux côtés du rétréciſſement, & qu'on devra par conſéquent mettre à découvert une plus grande partie de ce canal.

Comme cette opération conſiſte dans la dilatation de tous les canaux fiſtuleux, ainſi que dans la deſtruction du rétréciſſement, s'il y en a, on peut alors dans tous les cas, paſſer un inſtrument dans la veſſie. Il ſera toujours à-propos d'introduire un inſtrument dans la veſſie, & de l'y laiſſer preſque conſtamment, afin de conſerver le canal de l'urèthre dans une forme régulière, pendant que les dilatations qu'on a fait, ſe guériſſent. L'algalie ſera alors le meilleur inſtrument auquel on pourra recourir, parce qu'il n'eſt pas néceſſaire de le retirer chaque fois qu'on a beſoin d'uriner, comme on eſt obligé de le faire, quand on employe les bougies, & que d'ailleurs on ne pourroit pas toujours replacer celles-ci; leurs extrémités s'inſinuant dans les plaies, ſans pouvoir paſſer outre.

Comme en pareils cas, il eſt néceſſaire de laiſſer une canule dans la veſſie, pour tirer l'urine, que ce ſoit un algalie, ou une bougie creuſe, il faut abſolument l'attacher, autrement elle pourra être expulſée hors du canal de l'urèthre, par l'action des parties. Pour prévenir cet accident, il faut fixer l'extrémité de l'inſtrument, qui eſt hors de la verge à la partie du corps, qui eſt la moins mobile. La ceinture ordinaire d'un ſuſpenſoir eſt on ne peut pas plus convenable pour remplir cet objet. On lui attachera deux ſous-

Digitized by Google

cuisses, qu'on fixera par derrière, qu'on arrêtera pardevant, moyennant un nœud ou une boucle; & deux ou trois petits anneaux, ou des rubans fort courts, attachés à ces sous-cuisses, là où ils passent entre les cuisses, & le scrotum. Il ne faut pas que ces sous-cuisses soient trop éloignés l'un de l'autre, dans l'endroit où ils sont fixés à la partie postérieure de la ceinture, car autrement leur pression varieroit beaucoup par les mouvemens de la cuisse. Si ces sous-cuisses ont un ressort plat, ils n'en rempliront que mieux leur objet (1).

On peut se servir avec avantage du suspensoir ordinaire pour le scrotum, en attachant d'abord sur chaque côté du même suspensoir, deux ou trois anneaux, & en fixant ensuite avec un petit ruban, l'anneau de la canule, à l'un ou l'autre de ces anneaux, qui conviendra le mieux.

De quelque instrument qu'on se serve pour entretenir le cours libre des urines, & maintenir ouvert le canal, pendant que les plaies se guérissent, soit que ces plaies soient la suite de l'opération qu'on a été obligé de faire, ou de la cause de ces fistules, il y a dans plusieurs cas, un tems limité pour en continuer l'usage; car si l'on persiste au-delà d'un certain tems, l'effet qui en résultera, sera souvent contraire à l'intention qu'on se proposoit. Si au commencement ils favorisent souvent la guérison des ulcères, sur la fin ils peuvent s'y opposer, en agissant sur le fond de la plaie, comme corps étranger. C'est pourquoi, toutes les fois que les ulcères ne reculent ni n'avancent vers leur guérison, nous conseillons de retirer l'instrument, & de ne s'en servir que de tems à autre. L'algalie sera probablement encore le meilleur instrument pour remplir cet objet, parce qu'il passera plus aisément, & que par son moyen on pourra tirer en même-tems les urines; je me suis cependant servi souvent d'une bougie, & en usant de précaution, j'ai réussi à la faire passer; probablement il sera très-à-propos de s'en servir de tems à autre, même après que tous les ulcères sont guéris, afin de s'assurer si le passage continue à être libre.

Il faut autant qu'il est possible, panser les plaies dans leur fond, sur-tout au commencement, ce qui empêchera la

(1) On pourroit se servir avec avantage des ressorts inventés par M. Vanbutchell (1).

(1) *Ces ressorts sont faits d'un fil de laiton, tourné en spirale.*

Digitized by Google

réunion des parties fraîchement divisées, & facilitera la granulation du fond de la plaie, de manière à former une cicatrice solide & parfaite.

Quand l'urèthre a été assez endommagé pour qu'il se soit formé des abscès au-delà du scrotum, le malade prendra bien garde de contracter une nouvelle gonorrhée, car dans ce cas il échappera rarement au retour des mêmes accidens; & même s'il n'est pas très-circonspect dans beaucoup d'autres circonstances, il y sera très-exposé. Si malgré cette précaution, il contracte une gonorrhée, il doit éviter tout ce qui peut l'échauffer, & sur-tout les injections irritantes.

Le cas suivant montre que le séjour d'un corps étranger dans l'urèthre, est un obstacle à la guérison des plaies faites à ce canal.

Un homme âgé de 29 ans, entra à l'hopital de Saint-Georges, le 2 Mars 1783. Il avoit depuis près de deux ans une fistule au périnée, qui provenoit d'un rétrécissement, accompagnée de douleurs presque insupportables & de difficulté d'uriner. On voyoit quatre orifices fistuleux au périnée, & au scrotum. On ne put pas faire passer dans la vessie la plus petite bougie après des essais réitérés. On appliqua alors le caustique, mais sans succès.

Le 19 Septembre, on fit l'opération de la fistule au périnée. On introduisit d'abord une algalie, aussi loin qu'elle put aller, de même qu'une sonde canelée, & on dilata toutes les sinuosités jusqu'à l'algalie, ce qui mit à découvert environ un pouce en longueur de cet instrument; on le retira alors en partie, afin de mettre à découvert la partie de l'urèthre qui étoit dénudée. Ensuite ayant essuyé le sang avec un morceau d'éponge, on chercha l'orifice du rétrécissement, & après l'avoir trouvé, on le dilata. On poussa alors l'algalie dans la vessie, quoique avec difficulté, & l'on en attacha l'extrémité à une bande qui entouroit la cuisse, & l'on remplit la plaie de charpie. Le malade prit après l'opération une potion anodyne, qu'il reprit le soir. Le 20 Septembre, il se plaignoit d'un mal de tête, occasionné par l'opium, son pouls étoit naturel, & il avoit dormi passablement bien.

Le 21, l'algalie glissa dehors, & sa seconde introduction lui fit éprouver des douleurs considérables. On répéta la potion anodyne.

Le premier Octobre on sentoit encore l'algalie, en introduisant une sonde dans la plaie.

Dès ce jour, jusqu'au 25, il n'arriva rien d'essentiel, si

ce n'eſt qu'un bout de charpie du premier panſement ſortit à travers l'urèthre.

Le 20 Novembre, la plaie ayant été dans le même état, pendant quelque tems, & ne montrant pas la moindre diſpoſition à la guériſon, j'imaginai que l'algalie agiſſoit alors au fond de la plaie, comme un corps étranger, & qu'il falloit par conſéquent la retirer, & ne la paſſer que de tems à autre. A peine la plaie en eut elle été débarraſſée, qu'elle parut ſe diſpoſer à la guériſon; & le 10 Décembre, l'urine ne couloit déjà plus par la plaie, mais paſſoit paſſablement bien par l'urèthre; & le 21, la plaie étoit parfaitement guérie, & le malade urinoit aſſez bien & ſans douleur quoiqu'on ne put jamais paſſer par la ſuite, ni l'algalie, ni la bougie, probablement parce que le nouveau & l'ancien paſſage, avoient pris une forme irrégulière.

CHAPITRE VII.

De quelques autres affections de l'urèthre.

Les parois de l'urèthre ſont d'une nature muſculeuſe, & conſéquemment ſuſceptibles de ſe reſſerrer, de manière à diminuer le diamètre de l'eſpace qu'elles forment, de même que les inteſtins en ſe contractant, diminuent le vuide que circonſcrivent leurs membranes; c'eſt ce qui rend ce conduit ſujet aux maladies des muſcles en général; la ſeule preuve que nous ayons de ſa nature muſculaire.

I. *Des affections ſpaſmodiques de l'urèthre.*

Dans l'état naturel, ce conduit n'eſt jamais ſujet à une action violente, il n'agit ſimplement que comme les muſcles ſphincters; il n'en eſt pas ainſi, lorſqu'il eſt irrité par quelque cauſe; il eſt alors capable d'agir très-violemment, comme on le voit quelquefois, quand on commence à ſe ſervir d'injections, car en pareil cas, l'urèthre ſe refuſe ſouvent à en admettre la moindre partie. Cette contractilité paroît être utile, en ce qu'elle empêche que rien ne s'in-

Digitized by Google

troduiſe dans la veſſie. Mais il y a ſouvent des contractions ſpaſmodiques en différentes parties de ce canal, qui en ferment le paſſage & obſtruent le cours des urines, de manière ſouvent à n'en pas laiſſer paſſer une ſeule goutte. Cet effet provient évidemment d'un ſpaſme des fibres muſculaires, parce qu'on peut quelquefois introduire une groſſe bougie dans le tems même que l'érétiſme du canal paroît être le plus conſidérable. Lorſque la contraction eſt proche de la veſſie, on la nomme ſtrangurie; elle eſt ſouvent occaſionnée, même en parfaite ſanté, par des remèdes irritans qui ont la propriété d'affecter ces parties, tels que les cantharides. Lorſque le canal eſt dans un état d'irritation, le ſpaſme peut alors ſurvenir, & être occaſionné par beaucoup de cauſes différentes, comme preſque toutes les ſubſtances poivrées, les différentes liqueurs fermentées, l'exercice violent, &c.

Dans les cas de reſſerrement ſpaſmodique, l'urèthre eſt plus irritable que dans le rétréciſſement, en effet cette irritation eſt en grande partie la cauſe du ſpaſme. Les reſſerremens ſpaſmodiques reſſemblent tellement à la crampe, qu'on pourroit les attribuer à la même cauſe de celle-ci. Dans ces cas, le ſpaſme ſe diſſipe par une titillation de la partie, pareille à celle par laquelle finit la crampe.

Dans tous les cas où l'urèthre eſt ſuſceptible d'une grande irritation, & où le ſpaſme ſe manifeſte facilement, le malade ne doit pas retenir ſon urine, quand il ſent la moindre envie de l'expulſer; la négligeance à répondre à une pareille ſollicitation, ayant ſeule occaſionné le ſpaſme; & en effet ces parties dans l'état de ſanté, pourront être attaquées d'affections ſpaſmodiques, ſi l'urine eſt trop long-tems renfermée dans la veſſie. Cependant une certaine plénitude de la veſſie, ou un petit dégré de rétention d'urine, fera contracter cet organe avec plus de force, & l'urèthre par la même raiſon, ſe relâchera plus aiſément. C'eſt pourquoi dans les cas où il y a de la diſpoſition à la rétention d'urine, il eſt rare qu'il y ait du danger d'attendre quelques inſtans après que l'envie d'uriner a commencé. Nous avertirons ici les Chirurgiens qui ne ſont pas encore familiariſés avec ces cas, d'avoir ſoin lorſqu'ils ont des reſſerremens à traiter, qui par leur ancienneté, ſont très-incommodes, & ſouvent accompagnés de fréquentes envies & difficultés d'uriner, qui ſouvent menacent de rétention; de ne pas permettre à leurs malades de faire des longs voyages, ſoit à cheval, ſoit en voiture, & particulièrement en hiver ou quand il fait froid; nous avons vu pluſieurs perſonnes qui étoient attaquées de

Digitized by Google

ces maladies, se trouver très-mal au milieu de leur voyage, & être obligées de s'arrêter plusieurs jours en chemin, & qui ont continué à souffrir cruellement le reste de leur absence, & après être arrivées à leur destination, être obligées de garder le lit plusieurs mois.

II. *De la manière de guérir les affections spasmodiques de l'urèthre.*

Il est à-propos dans les maladies qui affectent seulement les fonctions de l'urèthre & de la vessie, soit qu'elles participent du spasme & procèdent d'une trop grande irritabilité, soit qu'on les regarde du genre des paralysies, malgré que ce soient deux maladies totalement opposées, d'avertir que les irritations des parties voisines ont souvent des effets merveilleux, sur l'une & l'autre, en diminuant l'action d'un côté, & en l'augmentant de l'autre; on en trouvera la preuve dans le traitement de la trop grande irritabilité, & de la paralysie de l'urèthre, & de la vessie. En effet, dans ces deux cas, un vesicatoire appliqué au bas des reins, ou sur le périnée, aussi bien que plusieurs autres topiques sur cette partie, produisent souvent un très-bon effet (1).

Comme le spasme, par lui-même, n'est pas une altération de la structure des parties, mais simplement un état contre nature, provenant de quelque irritation, rien n'empêche par conséquent qu'on ne puisse parvenir à le faire cesser dans un instant. Il est à-propos d'essayer les remèdes internes, & les topiques, si l'on en a le tems, quelque

(1) L'emploi des topiques dans les rétentions d'urine, donne communément lieu de supposer une grande sympathie, entre la peau du périnée, & les parties qui servent à l'expulsion de l'urine, telles que l'urèthre & la vessie.

Cette sympathie a lieu non-seulement lors de l'état de maladie de ces parties, de manière à leur rendre leurs actions naturelles, mais encore elle leur sert souvent d'aiguillon dans l'état de santé.

Un homme sain d'ailleurs, même quant aux vices des parties que nous considérons, avoit une petite fistule à un des côtés du rectum, pour laquelle il se mettoit souvent sur la chaise percée, afin d'y recevoir la vapeur de l'eau chaude & du vinaigre. Cette vapeur qui agissoit sur le périnée, ne manquoit jamais de lui procurer une évacuation d'urine.

Digitized by Google

partie de l'urèthre que le ſpaſme occupe. Les remèdes internes, qu'on peut dire agir immédiatement, ſont ceux qui ſont tirés de l'opium, & les térébenthinacées (1), ſoit qu'ils ſoient pris par la bouche, ou en lavemens; mais leur effet eſt beaucoup plus prompt, ſur-tout l'opium, étant adminiſtré ſous la forme de lavement. Il eſt très-poſſible que le camphre puiſſe être utile dans les rétentions d'urine, provenant de ſpaſme, auſſi bien que dans celles qui ſont cauſées par l'uſage des cantharides. On a ſouvent recours au quinquina dans les affections ſpaſmodiques, pour leſquelles on penſe qu'il eſt de quelque utilité; mais dans ces affections de l'urèthre, je lui ai vu ſouvent faire plus de mal que de bien.

Les topiques ſont la vapeur d'eau chaude, dans laquelle on a mêlé quelques ſpiritueux, les bains des pieds, les bains chauds, des veſſies remplies d'eau chaude ſur le périnée, ou quelque autre pareille application. On a trouvé que la mie d'un pain chaud, ſortant du four, miſe ſur le périnée, procuroit du ſoulagement.

Nous avons vu un veſſicatoire appliqué ſur les reins, faire ceſſer en grande partie le ſpaſme de l'urèthre. Le même remède fait un auſſi bon effet, étant mis ſur le périnée. Mais cette maniere de ſoulager le malade, eſt la plupart du tems très-ennuyante; auſſi quand la maladie a déja duré quelque tems avant qu'on ait appellé du ſecours, & qu'elle demande un ſoulagement prompt, il faut avoir recours auſſi-tôt à la ſonde, ou à la bougie.

Si le ſpaſme ſe trouve près de la veſſie, il vaut mieux ſe ſervir de la ſonde; mais dans preſque tous les cas, il ſuffira d'employer la bougie, qui eſt un inſtrument beaucoup plus ſûr, car la ſonde devient un inſtrument dangereux entre des mains qui ne ſont pas exercées à s'en ſervir: elle demande une dextérité, qui ne peut s'acquérir que par une connoiſſance exacte du cours de ce canal, & une grande habitude à la conduire, pour la faire parvenir juſqu'à la veſſie. La bougie a encore cet avantage ſur la ſonde, c'eſt que dans pluſieurs cas où la partie affectée du ſpaſme lui refuſe le paſſage, on peut la laiſſer contre le rétréciſſement, car il n'eſt pas toujours néceſſaire qu'elle franchiſſe la partie

(1) Le Docteur Home, a obſervé dans les expériences qu'il a faite à ce ſujet, que de fortes doſes de ces remèdes, occaſionnoient la ſtrangurie chez les femmes.

contractée. En effet nous avons vu des cas où la bougie n'ayant passé que très-peu dans l'urèthre, & y ayant été laissée jusqu'au moment où l'envie d'uriner prenait, l'urine couloit librement dès qu'on la retiroit.

Dans ces cas même, lorsque la bougie passe dans la vessie, il est nécessaire de la laisser dans le canal, & de ne la retirer que lorsque les malades ont besoin de rendre leurs urines. Si l'urine ne sort pas à la première tentative, il sera à-propos d'y revenir, & s'il n'y a qu'une partie de l'urine, qui suive la bougie en la retirant, il sera nécessaire de l'introduire de nouveau. Cette facilité des urines à suivre l'extraction de la bougie, d'une manière certaine, si on la laisse dans le canal, jusqu'à ce qu'il survienne une envie d'uriner, est une preuve que la disposition de la vessie à se contracter, éloigne en quelque façon la disposition que peut avoir l'urèthre au spasme.

Il convient dans ces cas, d'user de quelque précaution dans l'introduction des bougies; car l'urèthre étant plus irritable qu'à l'ordinaire, il fera souvent résistance contre cette espèce de corps étranger, avant qu'il soit parvenu à l'endroit affecté du spasme. Quand cela arrive, il ne faut rien forcer, mais attendre quelques instans, & tenter de nouveau de faire avancer la bougie. On guérira souvent le spasme, de manière que l'urine puisse couler aussi-tôt, librement, en trempant le bout de la verge dans l'eau très-froide.

Souvent une sensation inquiétante au bout de la verge, excite le malade à frotter cette partie, & quelquefois, quoique rarement, l'urine sort pendant ce frottement. Des injections légèrement irritantes, introduites dans le commencement du canal, souvent procurent un soulagement instantané. Nous présumons qu'elles agissent alors en quelque manière, comme la bougie, quand elle ne peut pas passer, c'est-à-dire qu'en irritant une partie de l'urèthre, l'autre partie se relâche nécessairement. Ces injections dans quelques cas agissent comme un préservatif.

III. *De la paralysie de l'urèthre.*

Cette maladie qui est totalement opposée à la précédente, consiste dans le défaut de la vertu contractile de l'urèthre; elle n'est pas aussi fréquente que l'autre, & ses symptômes sont aussi tout-à-fait différens, la vessie peut difficilement se remplir assez pour mettre en jeu le stimulus qui résulte de sa

Digitized by Google

plénitude ; mais l'urine dégoutte insensiblement, à mesure que les reins en font la sécrétion ; où si la vessie se trouve remplie, de manière à donner au malade une envie d'uriner, alors l'expulsion a lieu immédiatement, & l'urine coule, si les muscles accélérateurs n'agissent point. Mais quelquefois ces muscles ont perdu dans ces cas leur vertu contractile, & l'urine coule alors malgré tous les efforts que font les malades pour la retenir. Cette maladie diffère singulièrement quant à la violence avec laquelle elle se déclare.

IV. *Du traitement de la paralysie de l'urèthre.*

On doit chercher à combattre cette maladie par des stimulans, tels que les vesicatoires appliqués sur les reins, ou sur le périné, & par l'immersion des pieds dans l'eau froide. Quinze ou vingt gouttes de teinture de mouches cantharides, une ou deux fois par jour, suivant leur effets, sont quelquefois d'un très-grand avantage.

Un homme attaqué de cette maladie, se présenta à l'hopital de Saint-George. Je lui fis administrer le remède que je viens de nommer. Il eut un tel effet, qu'il en éprouva une affection opposée, ou une contraction spasmodique de l'urèthre, au point qu'il ne pouvoit plus uriner lorsqu'il en avoit envie ; mais une injection d'opium le délivra de cette nouvelle maladie, & il se trouva guéri. Dans ce cas, quelques gouttes de moins, de teinture de cantharides, auroient probablement effectué la guérison, sans causer le moindre inconvénient.

Les remèdes chauds épicés, & les chalybés, peuvent être employés avantageusement, & d'après ce qui a été dit ci-devant du quinquina, on peut l'employer aussi avec succès. On peut également essayer l'électricité ; & probablement on se trouvera bien de se baffiner les parties avec de l'eau froide.

V. *Des carnosités, ou excroissances du canal de l'urèthre.*

Les resserremens ne sont pas les seules causes, qui s'opposent au passage de l'urine. Plusieurs Auteurs font encore mention des excroissances, ou carnosités, comme une disposition de l'urèthre, qui n'a que trop souvent lieu ; à en juger par la familiarité avec laquelle ils en parlent, & le peu de

Digitized by Google

cas où elles se rencontrent réellement, on devroit croire que cette cause a été originairement fondée sur l'opinion, & non sur l'observation ; & qu'ensuite elle nous a été transmise comme une matière de fait.

Si ces Auteurs nous avoient d'abord donné la description de carnosités, d'après un examen réfléchi de quelques cas, leur langage auroit été conforme aux apparences, & on les auroit considérés comme des vices très-rares, en comparaison des resserremens.

On en observe cependant quelquefois, mais bien rarement. Dans tous les cadavres que j'ai examiné, je ne les ai observées que deux fois, & encore étoit-ce dans des resserremens fort anciens, où le canal avoit considérablement souffert. C'étoient des corps qui s'élevoient sur la surface de l'urèthre comme des granulations, ou comme ce qu'on appelleroit des polypes dans quelqu'autre partie du corps. Peut-être étoient-ce des espèces de poireaux internes ; car j'ai vu des poireaux s'étendre assez avant dans le canal de l'urèthre, & qui avoient beaucoup l'apparence des granulations. Il n'est pas possible de distinguer sur le vivant les carnosités, les excroissances, ou les élévations du canal de l'urèthre d'avec les resserremens ; car nous ne pouvons concevoir qu'elles puissent produire des symptômes différens, ou que l'Observateur puisse acquérir sur elles de nouvelles lumières par le tact.

VI. *Du traitement des excroissances, ou carnosités.*

Nous doutons beaucoup que cette maladie puisse être guérie par l'usage des bougies, car il n'y a pas de contraction ; il est conséquemment inutile de tenter la dilatation. C'est pourquoi si la bougie peut être de quelque utilité, ce ne peut être qu'en ulcérant la carnosité par la pression qu'elle est capable d'opérer, ce qui peut probablement se faire par le moyen d'une grosse bougie, qui frotte violemment contre la carnosité. Mais si cette pression ne procuroit pas l'effet désiré, nous conseillerions volontiers l'usage du caustique, & nous n'hésitons pas de nous en servir, si toutefois la carnosité se trouvoit placée de manière à en permettre l'application ; & par cette pratique, nous n'aurions aucun doute de pouvoir parvenir à la guérison. Mais la difficulté consiste à distinguer la carnosité d'un véritable rétrécissement ; car malgré que les auteurs parlent des carnosités, comme d'une chose fort ordinaire, & nous donnent des méthodes de

les

Digitized by Google

les traiter ; cependant aucun d'eux ne nous a décrit la manière de distinguer les rétréciſſemens des carnoſités.

Nous n'avons jamais trouvé de carnoſités chez les femmes.

CHAPITRE VIII.

Du gonflement de la glande proſtate.

LE gonflement de la glande proſtate eſt une autre maladie ſouvent très-formidable, qui attaque les parties qui environnent l'urèthre. Cette maladie eſt d'une conſéquence plus ſérieuſe, qu'aucune de celles qui proviennent des obſtacles dont nous avons parlé plus haut, parce qu'on a moins de moyens pour parvenir à la guérir. On ne peut point en effet le détruire comme le reſſerrement, & d'une autre part, la nature ne peut ſe ſoulager d'elle-même, en formant de nouveaux paſſages à l'urine. Cependant on a ſouvent encore des moyens de diminuer la violence de la maladie, pour un tems, ce qui n'a pas lieu dans le reſſerrement ; car en effet on peut preſque toujours faire ſortir l'urine par le moyen de l'algalie.

Le gonflement de la glande proſtate eſt très-commun chez les perſonnes âgées ; il arrive rarement aux jeunes gens. L'uſage de cette glande n'eſt pas aſſez connu pour nous mettre en état de juger des mauvaiſes ſuites, qui peuvent réſulter de ſon état de maladie, abſtraction faite de ſon gonflement. Il eſt clair que la poſition de cette glande ne peut que rendre ſon gonflement très-conſéquent ; car en faiſant pour ainſi dire partie de l'urèthre, ſi elle ſe trouve affectée de manière à changer de forme & de volume, elle doit pareillement affecter ce canal.

Quand la proſtate eſt gonflée, elle ne diminue pas comme le rétréciſſement, la ſurface de la partie du canal qu'elle occupe ; au contraire elle l'augmente plutôt. Mais les parties latérales du canal étant comprimées l'une contre l'autre, elles deviennent un obſtacle au paſſage de l'urine ; & delà il ſurvient une irritation de la veſſie, qui produit dans ce viſcère tous les ſymptômes, qui dérivent ordinairement d'un

Digitized by Google

resserrement, ou de la pierre. Cette glande étant située principalement sur les deux côtés du canal, s'étendant bien peu sur sa partie antérieure; cette glande disons-nous, venant à se gonfler, elle ne peut l'être que latéralement, & conséquemment ne presser que les deux côtés de l'urèthre l'un contre l'autre. Son gonflement est aussi cause qu'elle s'étend de son bord antérieur, jusqu'au postérieur, de façon que le canal de l'urèthre, au lieu d'être rond, se trouve applati sur les côtés, & forme dans cet endroit une fissure étroite. Quelquefois cette glande se gonfle plus d'un côté que de l'autre, ce qui rend oblique le canal qui la traverse.

Outre cet effet occasionné par le gonflement de ses parties latérales, une petite portion de cette glande, qui se trouve située tout au commencement de l'urèthre à sa partie postérieure, s'enfle en avant, & promine dans la vessie, en agissant comme une valvule à l'embouchure de l'urèthre. On peut remarquer cette éminence, lors même que l'enflure n'est pas considérable, en examinant sur un cadavre l'embouchure du canal de l'urèthre, après avoir ouvert la vessie. Cette éminence s'accroît quelquefois jusqu'à former une tumeur (1), qui se projette de quelques pouces dans la vessie.

Cette projection fait faire un angle à l'urèthre en avant, & devient une obstacle au passage de l'algalie, de la bougie, ou de quelqu'autre instrument pareil; & souvent élève la sonde, & la fait passer par-dessus une petite pierre, qui se trouve dans la vessie, de manière à empêcher qu'on ne la puisse sentir. Il faudroit que la sonde soit plus courbée pour cette partie, qu'il n'est nécessaire qu'elle le soit pour les autres parties de l'urèthre. En pareils cas, nous commençons par introduire une algalie élastique, jusqu'à ce qu'elle parvienne à cet endroit; si par hasard elle le franchit, le succès n'en sera que plus heureux, sinon on introduira dans l'algalie, un stilet, ou un fil de laiton, auquel on donne d'avance une courbure propre à pouvoir le faire glisser par-dessus la prostate. Voici les avantages de cette méthode; si l'algalie passe, il n'est plus besoin de rien, & si elle ne peut pas être introduite, il sera plus aisé pour le Chirurgien, & pour le malade, de faire passer le fil de laiton convenablement courbé, dans une bougie creuse déja placée, que d'introduire cette bougie avec son stilet, car sa pointe

(1) Voyez les planches V. & VII.

Digitized by Google

forceroit le canal à s'adapter à sa courbure, au lieu que le stilet n'étant introduit qu'après que la bougie est placée, la pointe courbe n'agit que sur l'intérieur de la bougie, ce qui devient presque insensible au malade.

On a sondé souvent un homme pour découvrir s'il avoit une pierre, on ne lui en a pas trouvé; mais à l'ouverture du cadavre, on a été détrompé par la présence de la pierre, & d'une tumeur à la prostate, qui avoit été la cause de sa mort.

Jean Doby, pauvre Pensionnaire de la Chartreuse, avoit été pendant plusieurs années affligé d'une pierre dans la vessie, il fut soulagé de tous les symptômes, par un aggrandissement de cette partie de la glande prostate, qui empêchoit les pierres de tomber dans le col de la vessie, & d'irriter ces parties. Il fut attaqué d'une strangurie, environ un an après que tous les symptômes de la pierre avoient disparu. On essaya sans succès, plusieurs moyens de lui porter secours, soit avec l'algalie, soit avec la bougie; il mourut. A l'ouverture du cadavre, on trouva la glande prostate d'un volume six fois plus gros, que dans l'état naturel; l'urèthre qui la traversoit, n'étoit qu'une fissure d'un pouce & demi de longueur, dont les deux côtés étoient pressés l'un contre l'autre; une des extrémités regardoit le pubis, & l'autre le rectum. Cette fissure, ou fente, n'étoit formée que par le gonflement des deux côtés de la prostate; le côté droit étoit beaucoup plus tuméfié, sa surface proche de l'urèthre étoit convexe, la surface du côté gauche étoit concave dans la même proportion, & correspondoit exactement avec la droite. La petite pointe de la glande qui projettoit dans la vessie, étoit si considérablement augmentée, qu'elle s'avançoit en avant dans la cavité de ce viscère, & rempliſſoit entièrement le passage à l'entrée de son col. La vessie, dont le volume & l'épaisseur étoient même de beaucoup augmentés, contenoit plus de vingt pierres, dont le plus grand nombre étoit placé derrière cette projection de la glande prostate; le reste de ces pierres étoit logé dans des petites poches, formées par la membrane interne de ce viscère, qui avoit été un peu poussée entre les faisceaux des fibres musculaires.

Quand la glande prostate se tuméfie, sa consistance devient généralement beaucoup plus ferme. Les effets de cette tuméfaction sont très-graves, car alors les côtés de l'urèthre sont pressés l'un contre l'autre, & la pointe avancée de cette glande empêche en quelque façon l'urine d'enfiler le

Digitized by Google

canal, & dans plusieurs cas l'arrête entièrement. D'ailleurs, la solidité de la glande étant augmentée, lui ôte sa souplesse, & l'empêche de se prêter à l'effort que l'urine fait pour sortir, de façon qu'il n'en passe point, ou que très-peu. Il est inutile de rapporter les symprômes particuliers occasionnés par cette maladie; ils sont les mêmes, que ceux, qui dérivent d'une rétention d'urine quelconque, qui augmente considérablement l'irritabilité de la vessie.

Lorsqu'il survient une difficulté d'uriner, la bougie est l'instrument, auquel le Chirurgien aura naturellement recours. Si elle passe aisément, ce qui arrive souvent, il aura tout lieu dans ces cas de soupçonner l'existence d'une pierre. Si l'examen ne confirme point ses soupçons, il doit présumer que la maladie a son siége dans la glande prostate, sur-tout si la sonde, ou la bougie dont il se sert, est arrêtée tout-à-coup, ou passe avec difficulté, quand la pointe de l'instrument est proche du col de la vessie. Il faut pour lors que son attention se porte sur la glande prostate pour en examiner l'état, ce qui ne se peut faire qu'en introduisant le doigt dans l'anus, après l'avoir frotté d'huile, en tournant la face palmaire du doigt du côté du pubis. S'il sent alors de la dureté dans ces parties aussi loin que l'extrémité du doigt peut atteindre, si cette dureté fait une saillie, qui se fasse sentir du côté du rectum, & qu'en mouvant le doigt de côté & d'autre pour sentir l'étendue de la tumeur, elle lui paroît s'étendre au-délà de la longueur du doigt, il peut être assuré que la tuméfaction de cette glande est très-grande, & qu'elle est la principale cause des symptômes actuels.

Dans les cas où les côtés de la glande sont gonflés, on peut aisément introduire dans la vessie une bougie, ou une algalie; mais la pointe de la glande, qui s'avance dans la vessie, est le plus grand obstacle à son introduction; ce n'est en effet qu'avec la plus grande difficulté qu'on peut faire franchir à la bougie ou à l'algalie, cette partie de la glande, sur-tout quand le volume est considérable, parce qu'alors son sommet forme angle avec le passage. Il est nécessaire alors d'être bien attentifs, sur-tout quand on se sert de l'algalie. La sonde flexible est sans doute préférable dans ce cas; mais néanmoins la pointe de cet instrument peut encore heurter contre la saillie de la glande, & si on la force, son extrémité se courbera plutôt en arrière, qu'en avant, de manière qu'on ne pourra l'introduire dans la vessie.

Digitized by Google

Nous avons vu des cas, où le cathéter ordinaire a été forcé à travers cette partie de la glande, & l'urine fut évacuée; mais dans un de ces cas, le ſang, qui ſortoit de la partie perforée de la proſtate paſſa dans la veſſie, & ne fit qu'aumenter le fluide qu'elle contenoit. On tenta une ſeconde fois d'y introduire l'algalie, mais n'ayant pas réuſſi, & ayant été appellé, je paſſai l'algalie juſqu'à l'endroit, qui faiſoit obſtacle, ſoupçonnant que cette partie de la proſtate ſailloit en avant; j'introduiſis mon doigt dans l'anus, & je découvris que cet organe avoit un volume peu ordinaire; en inclinant la partie de l'algalie, qui ſert à la conduire, de manière à en élever la pointe, je la fis paſſer par-deſſus la ſaillie; mais malheureuſement le ſang, qui s'étoit coagulé dans la veſſie, boucha les trous de l'algalie, de façon que je fus obligé de la retirer pour la nettoyer, ce que je répétai à différentes fois. Je réitérai cette manœuvre pluſieurs jours de ſuite, mais ſoupçonnant que le ſang caillé occaſionneroit à la fin la mort du malade, je propoſai pour l'en délivrer de faire la même opération, que s'il avoit eu la pierre; mais il mourut avant que cette opération eût pu être faite convenablement, & l'ouverture du cadavre ratifia tout ce que j'avois dit ſur ce cas.

Dans quelques-unes des circonſtances où cette partie de la glande ſe gonfle, en formant dans la veſſie comme une eſpèce de tumeur, il eſt arrivé que l'urine ne s'eſt pas évacuée à travers l'algalie, lors même que celle ci paroiſſoit avoir paſſé dans la veſſie; à l'examen des parties, après la mort du malade, on s'eſt imaginé que la pointe de l'algalie s'étoit enfoncée dans la tumeur, de manière à y être comme plongée.

Autoriſé par la connoiſſance de ces faits, & ſoutenu par l'explication des ſymptômes, j'ai pris le parti toutes les fois que l'urine ne ſortoit pas immédiatement après l'introduction de l'algalie dans la veſſie, de pouſſer cet inſtrument plus avant, en inclinant la partie qui ſert à le conduire, de façon que ſa pointe puiſſe atteindre le fond de ce viſcère, & j'ai toujours réuſſi.

Une algalie, qui n'eſt flexible qu'à la pointe, de la longueur d'un pouce ſeulement, eſt peut-être l'inſtrument qui ſoit le plus convenable, & celui qu'il eſt le plus facile d'introduire, la main le dirige plus aiſément que ſi elle étoit flexible dans toute ſa longueur.

Si l'on ſe ſert de la bougie, il faut commencer par la chauffer pour la rendre plus ſouple, lui donner enſuite une

Digitized by Google

forte courbure à la pointe, la laiſſer refroidir & ſe raffermir ſous cette forme, on l'introduira ainſi le plus vîte que l'on pourra, pour ne pas lui donner le tems de perdre, en paſſant, la courbure qu'on lui a donné, en obſervant lors de l'introduction, de tourner ſa concavité du côté du ventre du malade. Néanmoins l'algalie eſt préférable à la bougie, parce que les côtés de la glande ſe reſſerrent auſſitôt qu'elle eſt retirée. J'ai vu l'urine ſortir à côté de la bougie, avec plus de facilité, pendant qu'elle étoit dans la verge, qu'après en avoir été retirée; & cela, parce que la préſence de la bougie donnoit au canal une direction plus droite, laquelle ceſſoit d'avoir lieu quand on la retiroit. L'hiſtoire ſuivante, offre un exemple remarquable des accidens, qui proviennent d'une telle affection de la proſtate.

Un homme fut attaqué d'une rétention d'urine. On ne put introduire l'algalie, mais la bougie paſſa aſſez facilement, & lui procuroit un ſoulagement marqué. Il continua à ſe bien porter pendant cinq ans; mais la rétention étant revenue, on revint à la bougie, que l'on ne put introduire, ce qui donna lieu de croire à un rétréciſſement. L'algalie cependant paſſa, quoique avec grande difficulté; mais les fréquentes tentatives que l'on fit pour y faire paſſer la bougie furent inutiles; elle paſſa cependant une ſeule fois immédiatement après qu'on eut retiré l'algalie.

Ce fut alors qu'appellé, j'eſſayai d'introduire la bougie; mais ne pouvant y réuſſir, j'eus recours à l'algalie, qui paſſa très-facilement, & procura la ſortie de l'urine. On envoya chercher feu M. Tomkyns, qui avoit les bougies de M. Daran, mais il ne réuſſit pas mieux; il recourut à l'algalie, & employa une telle violence à l'introduire, qu'il ſortit beaucoup de ſang de la verge, & malgré cela, il ne put réuſſir. On m'appella de nouveau, & j'introduiſis l'algalie, mais avec beaucoup plus de difficulté qu'auparavant, ce qui me fit penſer que le paſſage avoit été déchiré. Immédiatement après avoir retiré l'algalie, j'introduiſis très-facilement dans la veſſie une groſſe bougie, que je fis garder au malade pendant trois jours; pendant ce tems-là l'urine ſortit aſſez facilement, en ſe gliſſant à côté de la bougie. Le moment après que je la retirai, je voulus en paſſer une autre, mais je ne pus y réuſſir malgré que j'eus donné à cette dernière la courbure que le canal a dans ſon état naturel. J'obſervai que toutes ces bougies qui n'avoient pu être introduites, avoient à leur pointe une courbure tout-à-fait contraire à la

Digitized by Google

direction naturelle du canal ; cela me fit soupçonner que l'obstacle qui en empêchoit l'introduction, étoit situé à la partie postérieure de la surface de l'urèthre, & qu'en les poussant, au lieu d'avancer, elles se plioient en avant, & que conséquemment leur pointe portoit en arrière. C'est pourquoi je pris une grosse bougie, & avant de l'introduire je donnai à sa pointe une très-forte courbure, comme je l'ai dit plus haut, de manière qu'elle ne pouvoit pas s'accrocher à la surface postérieure de l'urèthre, où je soupçonnai que l'obstacle étoit situé Moyennant cette courbure, la pointe de la bougie frotta en passant tout le long de la partie antérieure & supérieure de la surface du canal, & de cette manière ne put s'accrocher à la surface postérieure ; & passa très-facilement dans la vessie.

L'urine s'écoula, comme auparavant, à côté de la bougie. Le malade eut pendant quelque tems une fièvre intermittente, dont les accès très-irréguliers d'abord, devinrent ensuite plus réguliers.

Dans un des frissons qui accompagnoient ces accès, la bougie lui occasionna de si vives douleurs, qu'il fut obligé de l'ôter, ce qui le soulagea immédiatement ; par la sensation qu'il éprouvoit, il lui paroissoit que le passage se trouvoit trop distendu, ou trop élargi par la bougie ; & il lui parut en la retirant qu'elle ne venoit qu'avec difficulté Il paroît que cette disposition à la contraction, occasionnée par le frissons, s'étendoit assez avant pour occasionner une contraction dans l'urèthre, aussi bien qu'aux vaisseaux de la peau. En donnant cette courbure à la bougie, le malade parvint après à la faire passer avec une grande facilité. Je puis observer en passant, qu'en introduisant le doigt dans l'anus, on trouva que le volume de la glande prostate étoit considérablement augmenté.

Plusieurs malades affligés des maladies de l'urèthre, dont nous avons fait mention ci-dessus, souffrent de vives douleurs, en éjaculant la semence, même quelque tems après qu'ils ont été guéris ; ils disent qu'ils sentent comme si la semence les brûloit en sortant. Cela provient de l'état très-irritable, dans lequel les muscles de cette partie se trouvent, ce qui fait qu'ils ne peuvent agir sans causer de vives douleurs.

Digitized by Google

I. *Du traitement propre au gonflement de la glande proſtate.*

Les méthodes qu'on employe dans le traitement des cas ci-deſſus rapportés, ne procurent qu'un ſoulagement paſſager; il faut cependant avoir recours à ces méthodes, pour prévenir les mauvaiſes ſuites qui pourroient réſulter du trop long ſéjour de l'urine dans la veſſie. On doit faire prendre au malade une ou deux fois par jour, des lavemens dans leſquels entre l'opium, dans l'intention de faire ceſſer le ſpaſme, & pour appaiſer les douleurs pendant quelque tems. Je crois qu'on ne connoît pas encore de méthode certaine de guérir ces maladies.

On a donné à ma connoiſſance dans pluſieurs cas, l'extrait de cigüe, avec quelque apparence de ſuccès. On l'avoit adminiſtré dans la ſuppoſition qu'une diſpoſition ſcrophuleuſe avoit quelque part à la maladie.

J'ai recommandé les bains de mer, & j'ai vu qu'on en avoit retiré des avantages conſidérables, & dans deux cas, la maladie a paru guérie pendant aſſez long-tems. C'eſt d'après la préſomption du caractère ſcrophuleux de la maladie, que nous ſoupçonnons que la cigüe a fait du bien.

J'ai été conſulté dans un cas où le Chirurgien étoit parvenu à réduire conſidérablement le gonflement de la proſtate, en faiſant prendre au malade de l'éponge brûlée; l'uſage de ce remède eſt auſſi fondé ſur le même principe. Je ſerois tenté en pareils cas, d'eſſayer la racine de mézéréon (1).

(1) M. Earle appliqua un emplâtre veſſicatoire ſur le périnée, à un jeune homme d'environ vingt ans, dont la glande proſtate étoit enflée, avec les ſymptômes qui indiquoient que la veſſie étoit dans un état d'irritabilité; mais cette méthode ne lui ayant pas procuré l'effet auquel il s'attendoit, & concevant qu'il étoit néceſſaire d'exciter une plus grande irritation, & une plus grande ſuppuration, il paſſa un ſéton ſuivant la direction du périnée. Les orifices du ſéton étoient éloignés d'environ deux pouces l'un de l'autre. Les ſymptômes de l'irritabilité de la veſſie, commencèrent à diminuer, & diſparurent entièrement par la ſuite. En examinant la glande proſtate de tems à autre, on trouva qu'elle avoit diminué graduellement, juſqu'à approcher bien près de ſa groſſeur naturelle. Le ſéton fut continué pendant quelques mois, mais auſſi-tôt qu'il fut diſcontinué, les ſymptômes commencèrent à ſe renouveller. On fut d'avis d'en faire un autre, ce qui fut exécuté, mais il ne produiſit pas de ſi bons effets que le premier.

Digitized by Google

Cette maladie donne occasion, de même que le resserrement, à des maladies de la vessie ; mais dans le resserrement la vessie est généralement plus irritable : cela provient peut-être de ce que la cause est plus proche de ce viscère.

On parle des maladies des vésicules séminales, comme si elles étoient fréquentes, mais je n'en ai jamais vu. Dans des cas où la glande prostate & la vessie étoient considérablement endurcies, & où les parties adjacentes étoient extrêmement affectées, j'ai vu ces vésicules participer, & être enveloppées dans la maladie générale ; mais je n'ai jamais vu aucun cas, où elles eussent paru avoir été affectées primitivement.

CHAPITRE IX.

Des maladies de la vessie, particulièrement de celles qui proviennent des obstacles à la sortie de l'urine, dont il a été fait mention ci-dessus.

Nous avons traité de toutes les maladies de l'urèthre ; nous avons aussi considéré les maladies des parties propres à ce canal, & qui peuvent l'affecter, telles que la glande prostate. Nous allons voir maintenant leurs effets sur la vessie ; nous parlerons aussi des maladies de ce viscère, qui sont indépendantes des affections de l'urèthre.

La maladie de la vessie qui provient de l'obstruction seule du canal de l'urèthre, est l'accroissement de son irritabilité, & ses suites nécessaires qui rendent la vessie incapable d'une grande dilatation. Son action est plus accélérée, & ses parois deviennent plus forts, & plus épais. Mais avant que de faire la description des effets des maladies de l'urèthre sur la vessie, il est nécessaire pour en mieux comprendre l'ensemble, de faire quelques remarques sur les maladies de ces deux parties, qui s'affectent réciproquement l'une & l'autre. Nous en parlerons sans avoir égard à la cause, mais seulement aux effets généraux, qui dérivent de leurs affections. On peut observer, que tous les organes du corps humain sont composés de différentes parties, dont les fonctions, ou les

Digitized by Google

actions ſont totalement différentes l'une de l'autre, malgré qu'elles tendent toutes à produire le même effet, pour lequel elles ſont deſtinées. Dans la plupart des organes, pour ne pas dire dans tous, il y a une ſucceſſion de mouvemens, qui proviennent naturellement les uns des autres, pour produire l'effet, auquel ils ſont deſtinés; une ſeule irrégularité dans leurs actions peut cauſer une maladie, ou du moins produire des effets très-déſagréables, & ſouvent l'intention finale des organes ſe trouvera par là totalement fruſtrée.

Nous obſerverons auſſi, que la réſiſtance que le canal de l'urèthre oppoſe dans ſon état naturel à la force contractile de la veſſie pour l'expulſion de l'urine, peut être ſurmontée par l'action naturelle de ce viſcère. Mais lorſque ce canal eſt diminué, ſoit par le rétréciſſement, le ſpaſme, le gonflement de la glande proſtate, ſoit par toute autre cauſe, cette proportion eſt perdue; delà la difficulté plus grande que la veſſie trouve à expulſer l'urine; ce qui l'entraîne par conſéquent dans une accroiſſement d'action pour ſurmonter la réſiſtance, ce qui devient une cauſe de l'irritabilité, & de l'augmentation des forces de ce viſcère dans de telles maladies.

On doit concevoir, que dans l'état ſain de ces deux parties, la veſſie & l'urèthre, la contraction de l'une des deux produit le relâchement de l'autre, & alternativement; de manière que leurs actions naturelles ſont ſucceſſives, enſorte qu'on peut les regarder comme des muſcles antagoniſtes. Ainſi lorſque l'envie d'uriner ſe fait ſentir dans la veſſie, ce qui la fait entrer immédiatement en contraction, l'urèthre ſe relâche; delà l'urine eſt chaſſée de la veſſie, & peut paſſer à travers l'urèthre; & lorſque l'action ceſſe dans la veſſie, l'urèthre ſe contracte de nouveau comme un muſcle ſphincter, (1) afin de retenir l'urine, qui des reins coule dans la veſſie, juſqu'à ce qu'elle reproduiſe l'envie d'uriner.

Mais dans pluſieurs maladies de ces deux parties, cette

(1) On peut remarquer qu'il y a deux cauſes qui déterminent pluſieurs muſcles ſphincters à agir; l'une qui peut être appellée involontaire, & qui dépend des uſages & des actions naturelles des parties; & l'autre dans laquelle la volonté peut produire une action plus grande, & peu volontaire. Lorſqu'une action morbifique ſe manifeſte, c'eſt probablement les parties ſoumiſes à la volonté qu'elle affecte, car l'action morbifique n'eſt qu'un accroiſſement d'action ſur la naturelle ou la volontaire.

Digitized by Google

alternative d'action ne ſe ſoutient pas réguliérement, l'une n'obéiſſant pas toujours aux ordres de l'autre. Cette irrégularité provient peut-être plus ſouvent d'une maladie de l'urèthre, que de la veſſie, car l'action de l'autre dépend de celle de la veſſie; & ſi l'urèthre n'eſt pas diſpoſé à ſe prêter à la contraction de la veſſie, il doit y avoir alors une irrégularité par rapport au tems dans lequel ces organes rempliſſent leurs fonctions, ce qui donne lieu à des ſymptômes fâcheux qui ne ſeroient point ſurvenus ſans cette circonſtance.

En conſidérant pluſieurs maladies de l'urèthre, telles que les rétréciſſemens & les ſpaſmes, ainſi que pluſieurs affections des parties qui appartiennent à ce canal, telles que la proſtate & les glandes de Cowper, il eſt aiſé de découvrir dans l'urèthre une plus grande diſpoſition que d'ordinaire, à la contraction. D'où il ſuit que lorſque la veſſie a commencé d'agir, l'urine ne peut cependant pas couler, l'urèthre ne ſe relâchant pas immédiatement. Mais dès que cette contraction a commencé, toutes les autres ſont excitées à venir à l'aide des parties qui concourent à cette fonction de la veſſie, telles que les muſcles abdominaux, & ceux de la reſpiration.

C'eſt à l'action réunie de toutes ces forces, qu'on doit attribuer la douleur violente qui ſe fait ſentir dans les parties immédiatement intéreſſées, & notamment au gland.

Cette maladie eſt plus ou moins grave. Lorſqu'elle eſt légère, il n'y a qu'un très-court intervalle, entre la contraction de la veſſie & le relâchement de l'urèthre; les douleurs & les épreintes ſont momentanées, l'urèthre ſe relâche, & l'urine coule plus ou moins abondamment, ſelon le dégré de dilatation de l'urèthre, qui dans la plupart des cas, n'eſt pas bien conſidérable. Dans d'autres circonſtances, l'intervalle dont il s'agit, eſt très-long, on ſent pluſieurs épreintes pendant un tems aſſez conſidérable avant qu'il ſorte une ſeule goutte d'urine, & lorſqu'on la rend, ce n'eſt que goutte à goutte; quelquefois même avant qu'on ait fini d'uriner, le ſpaſme de l'urèthre recommence, & arrête entièrement l'urine, ce qui occaſionne des douleurs preſque inſupportables pendant quelque tems; à la fin cependant, la veſſie ceſſe d'agir comme ſi elle étoit fatiguée. Mais comme dans ces cas rarement l'urine eſt entièrement évacuée, ſouvent même il n'y en a que très-peu qui ſorte, & alors les ſymptômes reparoiſſent bientôt après, & le malade traîne ainſi une vie miſérable, continuellement tourmenté par une envie d'uriner, qui ſurvient ſouvent d'heure en

Digitized by Google

heure. Dans tous les cas d'obſtacles à l'écoulement des urines, ſoit qu'ils ſoient conſtans, comme dans le rétréciſſement permanent, ou dans le gonflement de la glande proſtate, ſoit qu'ils ſoit momentanés, comme dans le rétreciſſement ſpaſmodique, la veſſie eſt en général conſtamment diſtendue. Elle l'eſt cependant beaucoup plus dans le rétréciſſement permanent. Mais la contraction de ce viſcère devient d'autant plus violente, que la réſiſtance eſt plus grande; & quoique l'action ſympathique des muſcles de l'abdomen, vienne à ſon aide, cependant l'urine ne coulera qu'en fort petite quantité; & dans le rétréciſſement ſpaſmodique, ſouvent même il n'en paſſera pas une goutte: auſſi la veſſie alors n'eſt-elle jamais entièrement vuide, & s'il en ſort quelques gouttes, ce n'eſt qu'autant qu'il en faut pour diſſiper l'irritation occaſionnée par la plénitude. Il y a donc alors une contraction qui devient plus fréquente, conſéquemment il y a preſque toujours un ſuintement d'urine par la verge, dans les intervalles que laiſſe l'envie d'uriner. Cet effet n'arrive cependant pas toujours, car quelquefois la veſſie eſt ſi irritable, qu'elle continue d'agir juſqu'à ce qu'elle ait évacué toute l'urine; encore alors n'eſt-elle pas toujours à ſon aiſe, & ſouffre-t-elle des épreintes, malgré qu'il n'y ait plus de fluide à évacuer, la continuation de ces épreintes étant occaſionnée par l'action de la veſſie.

Dans toutes ces affections de la veſſie, les malades éprouvent dans le gland une ſenſation combinée de douleur & de démangeaiſon.

Si les ſymptômes ſont plus inquiétans que le rétréciſſement ou l'affection de la proſtate ne le donnent à préſumer, on doit alors ſoupçonner une pierre dans la veſſie.

I. *De ce qu'on doit faire quand l'urèthre & la veſſie n'agiſſent point d'une manière exactement alternatives.*

Dans les cas où la maladie provient ſeulement du ſpaſme, le traitement conſiſte à détruire la diſpoſition de l'urèthre à une action forcée, ainſi que la trop grande irritabilité de la veſſie, lorſque l'urèthre ne lui obéit pas. Les lavemens dans leſquels entre l'opium, ſont peut-être le meilleur moyen qu'on puiſſe employer pour procurer quelque ſoulagement au malade. Nous avons vu un veſſicatoire appliqué ſur la région lombaire, ou ſur le périnée, détruire en grande partie le ſpaſme de l'urèthre.

Digitized by Google

Lorſque le rétréciſſement, le gonflement de la proſtate, ou tout autre obſtacle à la ſortie des urines, eſt la ſeule cauſe qui empêche les parties d'exercer librement les fonctions pour leſquelles elles ſont deſtinées, il faut alors détruire cette cauſe comme nous l'avons expliqué fort au long, en parlant du traitement de ces maladies.

II. *De la paralyſie de la veſſie, à la ſuite d'un obſtacle au paſſage de l'urine.*

La veſſie eſt une partie qui perd aiſément ſes facultés contractiles. On obſerve en effet dans pluſieurs maladies de langueur, dans celles de longue durée, qui proviennent de toute autre cauſe, telles que la fièvre, la goute, & dans les affections locales qui affoibliſſent le malade, que la veſſie devient ſouvent tellement paralytique, qu'il faut tirer l'urine, qui ne peut alors être expulſée au-dehors. On obſerve encore quand la veſſie a été conſidérablement diſtendue par une cauſe quelconque, tellement qu'elle a perdu le pouvoir de revenir ſur elle-même, qu'il ſe fait une extravaſion conſidérable de ſang, à la ſurface interne de ce viſcère, de manière que l'urine qui eſt evacuée, eſt ſouvent extrêmement ſanguinolente. Nous avons vu lorſque le malade étoit mort dans ces circonſtances, que la membrane interne de la veſſie étoit preſque noire, tant elle étoit ſurchargée de ſang qui s'étoit extravaſé. Mais ce ſymptôme diſparoit à meſure que la veſſie reprend ſon action.

Dans les maladies de l'urèthre, dont nous avons ci-devant parlé, ſi l'on n'y remédie pas convenablement, ou à tems; & dans les cas de rétréciſſement où la nature n'a pas pu ſe ſoulager d'elle-même, l'urine eſt néceſſitée à reſter dans la veſſie, ce qui produit toujours une autre maladie ſecondaire, qui conſiſte dans la perte de la faculté contractile de ce viſcère. Quoique la rétention d'urine provienne de différentes cauſes, comme nous l'avons dit ci-deſſus, il faut cependant dans toutes, ſoulager immédiatement le malade, en recourant à un ſeul moyen, qui eſt l'évacuation de l'urine. Les différens genres d'obſtacles qu'on a à vaincre, demandent des procédés différens, qu'on peut réduire à deux; ſavoir, en cherchant à ſe frayer la voie par le paſſage naturel, au moyen d'une canule, ou en pratiquant une ouverture dans la veſſie même.

Si les cauſes de la rétention conſiſtent dans des affections

Digitized by Google

ſpaſmodiques de l'urèthre, dans un gonflement de la proſtate, dans une inflammation des parties qui entourent l'urèthre, ou dans des tumeurs qui le preſſent, comme il arrive chez les femmes enceintes, on peut ſoulager ſur-le-champ le malade, au moyen de l'algalie, parce qu'en pareilles circonſtances, il eſt probable qu'elle pourra paſſer, les parois du canal étant ſimplement preſſés l'un contre l'autre par le ſpaſme, ou par une preſſion extérieure.

Une bougie, quand même elle paſſeroit auſſi, ne produiroit pas dans ces cas, un auſſi bon effet, parce que devant être retirée lorſqu'on eſt néceſſité à uriner, on laiſſeroit par ce moyen toujours ſubſiſter dans toute ſa force, la cauſe de l'obſtacle; & s'il n'y avoit point alors de ſpaſme, la bougie ne répondroit cependant pas à l'intention qu'on ſe propoſe de remplir, à moins que la veſſie n'eût encore quelque action, car ce n'eſt qu'avec difficulté qu'on pourroit alors faire paſſer l'urine à travers l'urèthre, en ne preſſant que ſur l'abdomen.

Après avoir paſſé l'algalie, il faut que le malade mette en action les muſcles abdominaux, de même que ceux de la reſpiration, pour faire ſortir l'urine, & remplacer ainſi la faculté contractile de la veſſie, & même encore eſt-il ſouvent néceſſaire de preſſer avec la main ſur la région du pubis, pour obtenir cet effet.

Dans les cas où la veſſie eſt conſidérablement affoiblie, comme dans ceux où il y a une ſtrangurie conſidérable, qui dure depuis long-tems, & où la petite quantité d'urine contenue dans la veſſie, opère le même effet d'irritation ſur ce viſcère, que la plénitude; ainſi que dans ceux où il n'y a qu'une très-petite quantité d'évacuée, de manière que la veſſie ne ſe vuide pas toutes les fois que le malade ſatisfait à ſon envie; ſi l'algalie ſolide ou flexible, peut paſſer avec facilité, il s'agit alors de décider quelle eſt la meilleure manière d'évacuer l'urine. On peut remplir cette indication de trois manières; la première en abandonnant les parties à elles-mêmes; & l'on pourroit regarder celle-ci au premier abord, comme la meilleure de toutes, ſi dans quelques cas, elle n'étoit pas la plus dangereuſe. En effet, l'envie fréquente d'uriner, à laquelle donne lieu l'évacuation incomplette de ce fluide, quand les malades y répondent, ne fait qu'augmenter les efforts, & même occaſionne pendant quelques minutes, des douleurs inſupportables, par l'irritation preſque continuelle qu'éprouvent les parties affectées d'irritation, que très-peu de malades peuvent ſupporter.

Digitized by Google

La seconde méthode consiste à évacuer chaque fois l'urine avec un algalie. Cette opération dans plusieurs cas est presque impraticable ; car en supposant qu'on ne la répète que deux ou trois fois par jour ; c'est toujours plus qu'il ne le faudroit.

Enfin, dans la troisième méthode on laisse presque toujours l'agalie dans la vessie.

Laquelle est celle de ces trois méthodes qui produira le moins d'irritation ? on ne peut le déterminer, que d'après les circonstances, qui accompagnent les différens cas. Lorsqu'il y a un besoin fréquent & pressant d'uriner, & que l'urine ne coule qu'avec peine, il faut adopter ou la seconde, ou la troisième de ces méthodes ; & lorsque les symptômes sont tels, qu'ils exigent l'emploi répété de l'algalie, nous croyons qu'il vaut beaucoup mieux de l'y laisser, & l'en retirer, de tems à autre ; pratique qui est fondée sur l'observation, & sur l'expérience.

Il arrive quelquefois, lors du gonflement de la prostate, que l'algalie ne peut passer qu'avec beaucoup de difficulté. Lorsque de pareils cas se sont présenté à nous, dans la crainte de ne pouvoir plus l'introduire si une fois nous le retirions, nous l'avons laissé dans la vessie, jusqu'à ce que cet organe eût suffisamment recouvré son ton, ce qu'on connoît, lorsque par sa contraction il peut faire passer l'urine à travers l'algalie ; alors on peut la retirer.

Quand les accidens proviennent du spasme, s'il continuoit encore après que la vessie a recouvré son ton, on continuera l'usage de l'algalie. Mais il arrive souvent, que le spasme cesse d'avoir lieu dans l'urèthre, avant que la vessie ait recouvré ses facultés contractiles ; la maladie devient alors une véritable paralysie de ce viscère.

Un des premiers symptômes, qui paroisse lorsque la vessie commence à regagner sa faculté contractile, c'est une sensation de plénitude, ou une envie d'uriner ; lorsque le malade éprouve cette sensation, il tâchera d'y répondre en urinant, sans cependant s'efforcer, car cette circonstance seule pourroit rappeller le spasme, si l'urèthre n'est pas encore prêt à se dilater.

Nous avons cependant vu dans quelques cas, qu'on ne doit pas toujours compter sur une legère sensation, car il a été nécessaire qu'il y eût une petite rétention pour exciter plus efficacement la vessie à l'action, & pour lors l'urine passoit plus librement.

La contraction spasmodique de l'urèthre ne paroît pas céder à la simple envie d'uriner, si ce n'est quand la vessie

Digitized by Google

commence à ſe contracter. En effet dans les cas où la veſſie eſt paralytique, mais où elle n'eſt pas inſenſible au ſtimulus qui provient de la plénitude, comme elle ne ſe contracte pas, l'urèthre ne ſe relâche pas également, ce qui fait que l'urine ne peut ſortir. La veſſie quoique rétablie de ſa paralyſie, n'eſt pas pour cela en état de contenir autant d'urine qu'à l'ordinaire; auſſi voit-on les malades être obligés d'uriner ſouvent, & conſéquemment en petite quantité.

III. *Du traitement de la paralyſie de la veſſie, à la ſuite d'un obſtacle occaſionné par la preſſion, ou par le ſpaſme.*

Ayant décrit au long les moyens d'éloigner les cauſes de la paralyſie de la veſſie, en traitant des maladies qui la produiſent, & ayant traité des ſecours à donner aux malades dont la veſſie a perdu ſon action, il nous reſte à parler ici de la paralyſie conſidérée en elle-même. Il eſt ſouvent dans cette maladie des indications contraires à remplir; car le ſpaſme étant très-différent d'une paralyſie, ſi la rétention d'urine provient du ſpaſme, & que celui-ci continue encore lors de la paralyſie de la veſſie, pour lors ce qui ſera un remède pour cette dernière affection, pourra être pernicieux pour le ſpaſme.

Comme dans ces cas on peut donner iſſue à l'urine, on doit d'abord porter ſon attention ſur la veſſie. On ſe ſert avec avantage des remèdes ſtimulans, & aſtringens; & ſouvent on réuſſit à rappeller l'action de la veſſie, en appliquant des veſſicatoires ſur la région lombaire en même-tems qu'on cherche à guérir le ſpaſme de l'urèthre, en recourant à l'application du même moyen ſur le périnée. L'électricité produit quelques fois des effets merveilleux, lorſque dans pareils cas on l'applique au périnée. Pendant le traitement il faut tirer fréquemment l'urine pour empêcher la diſtention de la veſſie, qui arriveroit à coup ſûr, ſi l'on négligeoit cet avis; d'autant plus que les ſenſations qui proviennent de la diſtention de ce viſcère accablent beaucoup le malade.

Un homme étoit attaqué de tems à autres d'une difficulté d'uriner, à laquelle il ne faiſoit aucune attention, parce qu'elle ſe diſſipoit toujours d'elle-même. Mais enfin, il s'en trouva ſi mal, qu'il fut obligé d'avoir recours à l'algalie, qui

Digitized by Google

qui ne lui procura qu'un ſoulagement momentané. Le ſpaſme continua, & l'on m'envoya chercher. Ayant paſſé l'algalie, je fus obligé de preſſer ſur la partie inférieure de l'abdomen pour faire ſortir l'urine, car il paroiſſoit que la veſſie n'aidoit pas beaucoup à ſa ſortie. J'ordonnai d'appliquer un veſſicatoire ſur la région lombaire, qui rendit quelque contractilité à la veſſie, & qui diſſipa en partie le ſpaſme de l'urèthre; mais malgré ce ſuccès, le malade ne ſe trouva que très-peu ſoulagé; pour lors j'ordonnai, qu'on lui appliquât un veſſicatoire ſur le périnée, & il fut d'abord guéri.

CHAPITRE X.

De la rétention d'urine, & des opérations néceſſaires pour la guérir.

DANS les cas d'une rétention totale d'urine, qui provient de rétréciſſement, ou d'autres cauſes, où l'on ne peut introduire l'algalie, & où toutes les autres méthodes recommandées ne ſont pas praticables, il faut avoir recours à l'art pour faire une ouverture à la veſſie, & par ce moyen évacuer l'urine. On peut la faire en trois différens endroits, & chacune des méthodes qu'on met alors en uſage à eu ſes partiſans; les procédés opératoires n'ont pas encore été conſidérés dans toutes leurs circonſtances, chez les différens malades, de manière à pouvoir diriger le jeune Chirurgien dans la variété des cas qui peuvent ſe préſenter; car il y a en effet des circonſtances, où l'on doit faire l'opération dans un endroit plutôt que dans l'autre, & quelquefois il ſera preſque impoſſible de la faire dans un endroit déterminé.

On peut faire l'ouverture, 1°. au périnée, là où l'on inciſe aujourd'hui dans l'opération de la taille; 2°. au-deſſus du pubis, où l'on pratiquoit autrefois la même opération; 3°. en-dedans du rectum, où la veſſie eſt en contact avec l'inteſtin.

La première queſtion, qui ſe préſente naturellement, eſt de ſavoir lequel des ces trois procédés, lorſque rien

Digitized by Google

n'en empêche le choix, eſt le plus convenable à la ſûreté du malade, à l'évacuation de l'urine, & à la commodité de l'opérateur.

Au premier abord, il paroît qu'on devroit préférer d'opérer par deſſus le pubis, ou en-dedans du rectum; parce que la veſſie en eſt moins éloignée & que les parties ſe prêtent plus par leur ſituation à l'effort de l'inſtrument, que ſi l'on ſe fût décidé à opérer au périnée, où il faut couper au haſard. Ces deux endroits, quoique les plus propres à cet égard ſous certaines circonſtances, peuvent cependant devenir les moins convenables, parce qu'ils ſont ſujets à éprouver de plus grands changemens que le périnée.

Les raiſons qui peuvent diſſuader de faire cette opération au-deſſus du pubis, ſont le trop d'embonpoint des malades, le peu d'exſtenſibilité de la veſſie pour s'élever au-deſſus du pubis, ce qui eſt aſſez commun dans les maladies qui néceſſitent cette opération.

Chez les perſonnes, qui ſont très-graſſes, il faut ſouvent couper juſqu'à trois ou quatre pouces de profondeur, ce qui rend l'opération non-ſeulement très-déſagreable, mais ſouvent fâcheuſe; car une telle épaiſſeur des parties en empêchant de ſentir diſtinctement le gonflement de la veſſie, rend l'opération très-incertaine. Dans pluſieurs cas de rétention d'urine, ce viſcère eſt ſi affecté, qu'il ne peut être que très-peu diſtendu, & dans la plupart les ſymptômes ſurviennent de très-bonne heure, lors même que la veſſie ne contient que très-peu d'urine. Mais ſi la rétention a duré pendant un temps un peu conſidérable, comme l'eſpace de vingt-quatre heures, on peut alors ſuppoſer que la veſſie s'eſt diſtendue davantage; ce dont on peut s'aſſurer dans quelques cas, en introduiſant le doigt dans le rectum.

Mais dans les cas où la veſſie ſe diſtend, & que les parties ſont ſi minces, qu'on peut manifeſtement la ſentir au-deſſus du pubis, nous ne voyons aucune raiſon importante qui empêche de faire l'opération dans cet endroit. La ponction ici a même cet avantage ſur celle qu'on pratiquoit par le rectum, en ce qu'on peut plus aiſément introduire l'algalie, & l'y retenir, comme il eſt de toute néceſſité tant que la cauſe du mal exiſtera.

Il convient de parler ici de quelques précautions à prendre touchant le ſéjour de l'inſtrument dans la veſſie, & de faire connoître le meilleur dont on doit ſe ſervir en pareil cas: ce ſera une canule aſſez longue pour

Digitized by Google

qu'elle puisse atteindre jusqu'à la surface postérieure de la vessie. Car dans le tems de la contraction de ce viscère, sa partie antérieure recule en arrière, & en bas vers son point fixe en s'éloignant de l'abdomen, ce qui met la vessie dans le cas d'abandonner la canule en se retirant. Mais comme on ne sauroit exactement définir la distance qu'il y a entre la peau de l'abdomen & la surface postérieure de la vessie, la canule peut être ou trop longue, ou trop courte; si elle est trop longue, son extrémité peut en pressant sur la surface postérieure de la vessie, y produire une ulcération, & par-là pénétrer ensuite dans le rectum. Pour éviter ce malheur, & prévenir aussi les inconvéniens qui en résulteroient, si pour être trop courte la vessie en abandonnoit la pointe, nous recommanderions de se servir d'une canule courbe, & de la placer de manière que la convexité regarde la partie postérieure de la vessie, qui étan une grande surface, & suivant à-peu-près la même courbure que la canule, il en résultera moins d'inconvéniens. On peut placer les trous de la canule dans sa partie concave.

Peut-être sera-t-il plus sûr, & moins douloureux pour le malade, d'introduire, de la vessie dans l'urèthre, l'extrémité courbée de la canule. Il n'est pas en effet possible de la passer par le méat urinaire dans l'urèthre, & l'on sait qu'un tel corps ne peut produire aucun inconvénient par son séjour dans ce canal. Une algalie ordinaire introduite de cette manière, entre assez avant pour que son pavillon s'appliqué contre le ventre. Il suffira alors simplement de mettre une compresse pliée à plusieurs doubles entre le pavillon & le ventre, & pour lors en lui attachant un morceau de ruban, on peut l'arrêter au corps, ou bien on peut faire une algalie plus courte, avec des anneaux, pour y attacher le ruban (1).

Dans les cas où l'on auroit laissé pendant quelque tems la canule dans la vessie, le passage artificiel deviendra en

(1) Dans les cas où l'on a recours à cette opération, pour cause d'un rétrécissement, après avoir fait passer une canule courbe, de la vessie dans l'urèthre, jusqu'à ce qu'elle parvienne au rétrécissement, & après avoir introduit une autre canule droite par le gland dans ce canal, de façon que les deux instrumens puissent s'approcher assez près, en laissant cependant le rétrécissement entr'eux, nous croyons qu'on pourroit introduire un perçoir par le meat urinaire, & le faire passer à travers le rétrécissement dans la canule, qui vient de la vessie, & qu'après l'avoir retiré, on pourroit introduire à sa place, soit une bougie, ou une sonde creuse.

Digitized by Google

quelque façon permanent, de manière qu'on pourra la retirer de tems à autre, & la nettoyer des matières calculeuſes qui pourroient y être attachées. Pour éviter cette partie de l'opération, on a recommandé d'avoir deux canules l'une dans l'autre, afin de pouvoir retirer l'intérieure, la nettoyer, & la remettre. Mais dans la plupart des cas, il ſera néceſſaire de retirer l'autre auſſi, puiſque ſa ſurface extérieure peut également ſe couvrir d'une croûte calculeuſe.

On peut beaucoup plus communément faire uſage de la ſeconde méthode, ou de la ponction par l'anus, que de celle ſur le pubis; car n'exigeant pas comme l'autre, que la veſſie ſoit autant diſtendue, elle n'eſt pas par cette raiſon ſi ſouvent impraticable; & il n'y a peut-être que le gonflement ſeul de la glande proſtate, qui puiſſe y être de quelque obſtacle. Dans pluſieurs maladies de l'urèthre, la glande proſtate eſt beaucoup tuméfiée, ce qui peut rendre très-incertain l'endroit où l'on doit faire la ponction; car pour lors cette glande ſera preſſée du côté de l'anus, en devant de la veſſie, & elle ſera la première partie qu'on touchera avec le doigt. Il eſt donc très-eſſentiel de diſtinguer l'une d'avec l'autre, & l'on y réuſſira en paſſant le doigt derrière la glande proſtate, ce qui n'eſt pas toujours praticable, & même quand on y peut parvenir, on ne peut pas ſouvent faire trop aiſément cette diſtinction, car on peut prendre la veſſie qui ſera épaiſſie & diſtendue, pour une continuation de la même tumeur.

Si cependant les difficultés que nous avons détaillées, & qui ſont contre l'opération par-deſſous le pubis, avoient lieu, nous préférerions de la faire par le rectum, car quoiqu'il n'y ait pas en apparence une plus grande probabilité de ſuccès d'un côté que de l'autre; toutes les circonſtances néanmoins concourent en faveur de celle-ci.

Il faut cependant obſerver ici, que nous n'avons propoſé ces objections, que par une ſuite des réflexions que nous avons faites, d'après la connoiſſance des maladies de ces parties, & non pour avoir trouvé dans la pratique des cas de rétention d'urine, accompagnée de toutes les circonſtances que nous avons décrites.

Le Docteur Hamilton, de *Kings-Lynn*, en Norfolk, rapporte dans les Tranſactions Philoſophiques, le cas d'une rétention totale d'urine, qui provenoit d'un rétréciſſement. On ne pouvoit introduire aucun inſtrument par le paſſage

Digitized by Google

naturel ; on fit avec ſuccès la ponction à la veſſie par le rectum (1).

Ce qui détermina le Docteur Hamilton à faire la ponction dans cet endroit-là, eſt, qu'ayant trouvé une difficulté à introduire la canule d'une ſeringue dans le rectum, il introduiſit ſon doigt dans l'anus, & trouva la veſſie tellement proéminente dans le rectum, qu'elle lui donna l'idée d'y pratiquer cette opération.

On mit le malade dans la même poſition, que pour l'opération de la taille, l'on introduiſit un trocart au moyen du doigt dans l'anus, & on le pouſſa dans la partie la plus baſſe, & la plus proéminente de la tumeur, dans la direction de l'axe de la veſſie, & en retirant le trocart l'urine coula ſur-le-champ par la canule.

On introduiſit enſuite une algalie droite à travers la canule, de peur que l'orifice de la veſſie n'abandonnât la canule en venant à ſe contracter.

On ôta alors la canule de l'algalie, qu'on laiſſa dedans, & qu'on ne retira que juſqu'à ce que l'urine fût entièrement évacuée.

Malgré cette perforation, la veſſie retint l'urine comme à l'ordinaire, juſqu'à ce qu'il ſurvint une envie d'uriner, & lorſque le malade urina, l'orifice fait par l'inſtrument parut s'ouvrir, & l'urine ſortit avec impétuoſité par l'anus. Cet écoulement continua environ deux jours, après quoi l'urine commença à ſe faire voie par ſon paſſage naturel, & l'on introduiſit une bougie dans la veſſie à travers l'urèthre, & cette introduction procura un libre cours à l'urine, & fit par conſéquent qu'il en coula moins par l'anus, tellement que ſix jours après l'opération elle ſortit entiérement par le paſſage naturel. Le malade continua l'uſage de la bougie juſqu'à ce que le rétréciſſement fût dilaté.

Le Docteur Hamilton remarque encore, que dans ces cas de rétention d'urine, en général, il a obſervé que le calomelas & l'opium, donnés à fortes doſes, produiſoient de meilleurs effets que tous les autres médicamens qu'il a eſſayés.

Il eſt convaincu d'après des eſſais réitérés, que l'efficacité ſpécifique réſide dans le calomelas, puiſque de fortes doſes

(1) Voyez les Tranſactions Philoſophiques, pour l'année 1776, vol. 66, pag. 578.

Digitized by Google

'opium ſeul n'ont eu aucun effet ; mais il ne dit pas que le calomelas ſeul ſera ſuivi d'un effet ſalutaire. Il ordonne dix grains de calomelas avec deux grains d'opium, qu'il faut répéter ſix heures après, ſi la première priſe n'a rien opéré, & il ajoute qu'il a rarement été obligé d'en donner un troiſième doſe.

Cette méthode de faire la ponction à la veſſie fut d'abord exécutée par M. Fleurant, Chirurgien de l'hopital de la Charité à Lyon, en l'année 1750, & M. Pouteau en publia la relation en 1760, en rappellant l'hiſtoire des trois malades qui furent tous opérés par M. Fleurant. Ce fut d'après la même circonſtance du Docteur Hamilton, que M. Fleurant ſe détermina de faire l'opération dans cet endroit, car ayant introduit le doigt dans le rectum, pour examiner l'état de la veſſie, dans un cas où il alloit faire la ponction au périnée, il y trouva la veſſie ſi proéminente, & tellement à la portée de ſon inſtrument, qu'il changea auſſi-tôt de deſſein, & y fit l'opération. Il en tira l'urine ſur le champ, & il y tint la canule au moyen d'un bandage en forme de T., juſqu'à ce que l'urine eût repris ſon cours naturel : il la retira enſuite, & le malade fut guéri. Mais la canule par ſon ſéjour dans le rectum, devenoit incommode au malade, quand il alloit à la ſelle, & l'urine découlant continuellement à travers la plaie, ajoutoit à l'incommodité.

Le Docteur Hamilton prévint tous ces inconvéniens, en retirant la canule immédiatement après que l'urine étoit évacuée, ce qui produiſit un autre bon effet, qui étoit que la veſſie put retenir l'urine, juſqu'à ce que l'envie d'uriner ſe fît ſentir, & pour lors l'urine paſſa à travers le paſſage artificiel, comme elle l'auroit fait à travers le naturel. Si cet effet arrivoit conſtamment, en conſéquence de l'opération que l'on auroit faite en cet endroit, nous croyons que cela ſeroit dû à une circonſtance inattendue, que l'on n'auroit pas imaginée d'abord (1).

Chez un autre malade, M. Fleurant laiſſa pendant 39 jours la canule dans l'anus & la veſſie, ſans le moindre inconvénient, de façon que les objections qu'on pourroit faire contre cette partie de l'opération ne ſeroient pas bien importantes.

(1) M. Reid, Chirurgien de Chelſea, a publié en l'année 1778, un cas de rétention d'urine, avec la deſcription de cet opération

Digitized by Google

M. Fleurant rapporte un cas, où il fit lui-même cette opération dans l'année 1752 ; & le malade mourut (1).

» Je fus appellé, dit-il, pour voir un homme du peuple, » atteint d'une rétention d'urine si rebelle & si violente, » qu'il y avoit déja des symptômes de ce que l'on appelle un » reflux d'urine dans le sang ; aussi le mal duroit-il depuis » plus de trois jours.

» Un empirique, aux soins duquel ce malade avoit été » confié, après avoir donné sans doute, & fort mal-à-propos, » des diurétiques très-forts, s'étoit aussi enhardi à le sonder. » Il me parut vraisemblable que ses tentatives, qui avoient » d'abord été sans succès, ne pouvoient qu'avoir augmenté » le mal ; une sonde ne pouvant être conduite dans ces parties » par des mains ineptes sans y accroître l'inflammation ; » aussi ne fis-je que très-peu d'efforts pour tenter d'entrer » dans la vessie par cette voie, qui me paroissoit bien » malade, tant par l'effusion de sang, que par les signes de » la douleur la plus forte. Je me déterminai aussi-tôt comme » ci-devant, & je plongeai mon trocart par le rectum, » jusque dans la vessie. Le succès en fut d'abord le même ; » j'évacuai parfaitement toute l'urine ; je laissai la canule » une nuit & un jour, pendant lequel tems il s'écoula » sans cesse de l'urine «. Le tout se passa sans aucun accident que l'on pût soupçonner être relatif à l'opération, & la mort qui la suivit un jour après, en fut très-indépendante.

On doit supposer avec M. Pouteau, que ce n'est point cette opération, mais les maladies antérieures qui ont causé la mort de ce pauvre homme.

Les réservoirs appellés vesicules séminales, & les vaisseaux hémorrhoïdaux ont été regardés comme des parties sujettes à être blessées dans l'opération, & qui par conséquent devoient inquiéter l'opérateur ; mais quand même cet accident arriveroit, il n'en résulteroit aucun inconvénient. Pour éviter les vesicules séminales, on recommande de perforer plus en haut, & précisément au milieu de la vessie. Cet endroit est en même-tems celui où les vaisseaux hémorrhoïdaux sont les plus petits, & par conséquent de moindre conséquence si l'on venoit à les blesser.

Il doit paroître d'après l'observation suivante, dont un

(1) Pouteau, Mélanges de Chirurgie ; imprimés à Lyon, l'an 1760, pag. 506, 507 & 508.

Digitized by Google

Chirurgien a bien voulu me faire part, qu'une communication qu'on entretiendroit entre la veſſie & le rectum, ne ſeroit qu'une incommodité beaucoup moindre qu'on pourroit l'imaginer.

» Au ſujet du Matelot qui rendoit ſon urine par le rectum, » j'ai examiné mon Journal d'Obſervations, mais je n'ai pu » trouver les remarques particulières que j'avois faites ; » cependant comme le cas étoit ſingulier, je me rappelle qu'il » me dit avoir eu quelques années auparavant, (c'étoit à » l'hopital de Madras, en Décembre 1779,) une maladie » vénérienne qui fut très-violente & longue ; que ſon urine » avoit coulé par l'anus, mais que ce paſſage s'étant guéri, » elle avoit repris la voie par la verge, & continué ainſi » juſqu'à ce qu'il fut de nouveau infecté de la même maladie, » tems où l'urine reprit encore ſon paſſage par l'anus, & le » conſerva pendant quelques années. Quand je commençai » à le ſoigner à l'hopital de Bombay, en Février 1779, il » n'éprouvoit aucun mal - aiſe, ni aucune incommodité » de cette manière d'uriner, & il s'aſſeyoit toutes les fois » qu'il lui en prenoit envie. Je le fis ſouvent coucher ſur ſa » poitrine, avec les jambes en haut, & l'urine ſortoit alors » avec force par l'anus «.

Dans d'autres circonſtances, à la ſuite d'abſcès qui s'étoient formés entre la veſſie & le rectum, & qui ne s'étoient pas guéris, il s'eſt établi un paſſage réciproque des matières contenues dans ces cavités, de l'une dans l'autre.

Il nous reſte à parler maintenant de la ponction au périnée. L'obſtacle formé dans le paſſage naturel des urines, nous empêche ſouvent d'y introduire un inſtrument, & nous prive par conſéquent de tous les avantages qu'on pourroit en eſpérer, en nous ſervant de guide dans l'opération. Cependant il peut y avoir des circonſtances où en coupant dans l'urèthre au-delà du rétréciſſement, l'urine pourra couler, mais c'eſt une opération qu'on eſt obligé de faire ſans avoir aucun guide, ni la moindre règle pour ſe conduire, & qui requiert par conſéquent de la délicateſſe, & une connoiſſance exacte des parties. Que ſi l'obſtacle provient de la projection de la glande proſtate en avant, on peut paſſer une ſonde crénelée auſſi loin que cette projection, & couper deſſus comme pour la taille, en faiſant ſeulement une plus petite inciſion, & en ſe ſervant d'un petit gorgeret, ou d'un trocart d'une forme particulière, qu'on pouſſera dans la veſſie ; car quoique la ſonde crenelée n'entre point dans cet organe, il n'y a qu'une petite diſtance à traverſer ſans ce

Digitized by Google

guide. A ſa place, lorſqu'on rencontre quelque obſtacle, on peut faire vers la veſſie une inciſion petite & profonde, au périnée, avec une lancette à abſcès. On introduira par cette ouverture la pointe d'un trocart, en paſſant en même-tems l'index de l'autre main dans l'anus, ce qui ſera un guide, ſoit pour la direction de l'inſtrument, comme pour éviter que ſa pointe paſſe dans le rectum; avec ces précautions l'on ne pourra guère ſe tromper.

Nous avouerons cependant que nous n'avons pas vu aſſez de cas pour pouvoir décrire toutes les variétés qui arrivent ordinairement, & conſéquemment tous les avantages & les déſavantages de chacune de ces méthodes.

I. *Des circonſtances où l'on doit laiſſer l'algalie dans l'urèthre, & dans la veſſie.*

Il ſera néceſſaire de laiſſer un inſtrument dans l'urèthre, & dans la veſſie, afin que l'urine puiſſe couler librement dans les cas de foibleſſe de la veſſie, & dans ceux où l'algalie ne paſſe qu'avec peine, & où on n'eſt pas certain de pouvoir la faire paſſer, auſſi bien que dans ceux où il faut ſouvent en faire uſage, & pendant un tems conſidérable. Une algalie fait de gomme élaſtique, eſt peut-être le meilleur inſtrument qu'on puiſſe employer; mais l'on doit le fixer dans le canal, ce qu'on peut fort bien faire, en attachant ſon extrémité à quelque corps, comme je vais dire. Lorſque l'algalie eſt bien placée dans la veſſie, ſon extrémité extérieure eſt plutôt inclinée en bas, à-peu-près dans une ligne de niveau à celle du corps. On prend alors la ceinture ordinaire d'un ſuſpenſoir, à laquelle deux ſous-cuiſſes ſont fixés ou accrochés; on les fait paſſer autour de chaque cuiſſe, & ſur le devant de chaque côté du ſcrotum, pour les attacher à la ceinture où les anneaux du ſac ſont ordinairement fixés. On attache un petit anneau ou deux, ſi l'on veut, à chaque courroye, à l'endroit où elle paſſe près le ſcrotum, ou la racine de la verge; on attache enſuite l'extrémité de l'algalie avec un bout de ruban à ces anneaux; de cette manière on la tiendra ferme dans la veſſie. On fait enſuite paſſer un morceau de linge d'environ quatre ou cinq pouces de long, troué dans une de ſes extrémités, par le bout de l'algalie, & on le laiſſe pendre dans un baſſin placé entre les cuiſſes; l'urine coule le long de ce linge dans le baſſin, & de cette manière on empêche que le malade ne ſoit toujours mouillé.

Digitized by Google

Si l'on introduit un autre tuyau courbé dans l'algalie, il remplira la même intention.

Pendant ce traitement, on évitera de ne jamais laisser trop distendre la vessie, & lorsque le malade éprouve le besoin de l'évacuer, il lui suffira de mettre en action les muscles abdominaux pour y réussir; par ce moyen, il en fera sortir chaque fois une assez grande quantité.

A mesure que la vessie commence à recouvrer sa contractilité, le malade s'en appercevra, en ce que du moment où l'envie d'uriner lui prend, il pourra y répondre sans forcer avec les muscles du bas-ventre. Lorsque cette évacuation se fait aisément, on peut retirer l'algalie, & l'on s'appercevra bientôt que le malade urine de lui-même. Si l'on est obligé de laisser l'algalie dans la vessie, pendant un tems considérable, ce corps étranger ne manquera pas d'occasionner la formation d'une grande quantité de glaires & de mucus, dans l'urèthre & dans la vessie; mais ces matières ne sont suivies d'aucune conséquence fâcheuse. Nous avons vu garder l'algalie pendant cinq mois de suite, sans qu'il en résultât le moindre inconvénient.

Dans tous les cas où il faut tenir ainsi un corps étranger pendant un assez long-tems dans la vessie, soit par un passage artificiel, soit par le naturel, il est à-propos de le retirer quelques jours après la première introduction, & d'examiner s'il n'est pas couvert d'une incrustation, ou rempli dans sa cavité d'une matière calculeuse. Si l'on en trouve aucun après quelques jours que l'agalie a séjourné dans la vessie, on ne doit plus rien craindre par la suite. Mais si, comme il arrive souvent, il s'y est fait un amas considérable de matière, il faut le retirer de tems à autre, & le nettoyer. La meilleure méthode de le faire, c'est de le mettre dans le vinaigre qui dissoudra promptement la matière calculeuse.

II. *De l'accroissement des forces de la vessie.*

La vessie ayant dans les cas dont nous venons de parler, un plus grand travail à faire qu'à l'ordinaire, est presque constamment dans un état d'irritation, & d'action; moyennant lequel, selon la propriété inhérente à tous les muscles, ses tuniques charnues deviennent de plus en plus fortes: nous soupçonnons que cette disposition à se fortifier par une répétition d'action, est plus grande dans les muscles qui servent aux mouvemens involontaires, que dans ceux qui

Digitized by Google

ſervent aux ordres de la volonté. La raiſon qui nous le fait croire, eſt fort évidente. En effet, la contraction dans les muſcles que la volonté ne peut régir, ſera dans tous les cas en état de ſurmonter la réſiſtance, car elle opére toujours quelque action naturelle, & néceſſaire; mais toutes les fois qu'une maladie fait naître une réſiſtance extraordinaire dans les parties, ſur leſquelles la volonté n'a point d'empire, la force de contraction n'eſt pas augmentée en proportion, la maladie devient des plus formidable. On ne trouve point cette néceſſité dans les muſcles ſoumis aux ordres de la volonté, parce que la volonté peut s'arrêter toutes les fois que les muſcles ne peuvent pas obéir; & ſi la volonté eſt ſi affectée qu'elle ne puiſſe pas s'arrêter, la contraction dans les muſcles qui lui obéiſſent, n'augmentera pas en proportion.

Nous avons vu les tuniques muſculaires de la veſſie, de l'épaiſſeur de près d'un demi-pouce, & les faiſceaux ſi forts, qu'ils formoient des rides dans l'intérieur de ce viſcère (1). Nous avons auſſi vu les faiſceaux fort minces, & manquer même dans quelques endroits de la veſſie; de manière qu'il s'étoit fait entre ces faiſceaux, une hernie de la membrane interne qui formoit des kiſtes (2). Ces kiſtes proviennent de ce que ces endroits minces ſont obligés de céder à l'action de ceux qui ſont plus forts, ainſi qu'il arrive dans les hernies du nombril ou des anneaux de l'abdomen.

III. *De la dilatation des uretères.*

Il arrive quelquefois que l'irritation qui provient de la

(1) On a ſuppoſé pendant long-tems, que cette apparence prevenoit d'une maladie de ce viſcère; mais nous avons trouvé d'après l'examen, que les parties muſculaires étoient ſaines, & diſtinctes; que leur volume s'étoit ſeulement augmenté en proportion du pouvoir qu'elles avoient exercé; & que cet effet n'étoit point celui de l'inflammation, car dans ces cas, les parties ſont indiſtinctement, & confuſément mêlées les unes avec les autres.

(2) C'eſt peut-être à une ſemblable diſpoſition, qu'on doit rapporter l'origine des pierres qu'on trouve ſouvent dans les kiſtes de la veſſie, car cet organe dans les cas où il y a une pierre, jouit ſouvent d'une force très-grande, à laquelle ne contribue pas peu l'irritation de la pierre ſur ſes parois. Cette irritation eſt auſſi occaſionnée par la pierre, qui ſe trouve ſouvent à l'embouchure de l'urèthre, lors de la ſortie de l'urine.

Digitized by Google

distenſion de la veſſie & de la difficulté qu'elle éprouve à expulſer l'urine, eſt ſi grande, que ce fluide ne peut être verſé librement dans ce viſcere par les uretères ; ce qui donne lieu à l'extenſion extraordinaire de ces conduits. Le baſſinet des reins & les calices, ſont auſſi diſtendus ; mais nous ne ſaurions dire à ce ſujet ſi cette dilatation des uretères & du baſſinet des reins, provient réellement d'une cauſe méchanique, ou bien d'une diſpoſition à la dilatation, provenante du ſtimulus que la veſſie leur communique. Dans quelques affections de longue durée, où la veſſie étoit devenue fort épaiſſe, & où elle avoit gi pendant long-tems avec une grande violence, les tubercules mammillaires ont été affectées de manière que la ſurface de ces tubercules rendoient du pus, & peut-être même les organes ſécrétoires des reins ; & ainſi la ſécrétion de l'urine étoit accompagnée de matière, provenant de ce que l'irritation s'étoit continuée dans toutes les parties deſtinées à la ſécrétion des urines.

L'urine dans ces cas là, eſt ordinairement très-âcre, même avant qu'elle ſoit expulſée de la veſſie. Cette circonſtance jointe à ce que le linge eſt toujours mouillé, vu l'écoulement continuel des urines, rend l'impreſſion qu'elles font ſur la peau, très-fâcheux aux malades, ſans qu'on puiſſe en quelque façon les en préſerver.

IV. *De l'irritabilité de la veſſie, indépendante des obſtacles au paſſage de l'urine.*

Une autre maladie de la veſſie, qui a beaucoup de rapport avec le ſujet que nous traitons, c'eſt lorſque ce viſcère eſt devenu tellement irritable, qu'il lui eſt impoſſible de parvenir au point que le comporte ſa diſtenſion ordinaire. Les ſymptômes de cette maladie reſſemblent beaucoup à ceux qui proviennent des obſtacles au paſſage de l'urine à travers l'urèthre. Mais il y a néanmoins cette différence, que dans la maladie préſente, l'urine coule facilement, parce que l'urèthre en ſe relâchant obéit aux contractions de la veſſie. Cependant il ſe manifeſte ſouvent des épreintes conſidérables, après que l'on a fini d'uriner, leſquelles proviennent de ce que la tunique muſculaire de la veſſie continue encore à ſe contracter.

Cette irritabilité de la veſſie provient ordinairement de cauſes locales, comme d'une pierre, d'un cancer, ou de quelque tumeur qui s'eſt formée dans ſon intérieur,

Digitized by Google

de manière à produire ainſi l'irritabilité de ce viſcère. Dans de tels cas, les efforts ſont violens tant que ſubſiſte la cauſe, qui donne le ſentiment comme de quelque choſe qui doit être expulſé. Auſſi la veſſie continue-t-elle à ſe contracter juſqu'à ce qu'elle ſoit fatiguée, comme dans les cas d'une ſimple irritabilité ; & enſuite ſurvient un calme qui eſt de bien peu de durée, l'urine étant bientôt accumulée comme auparavant.

V. *Du traitement dans les cas de ſimple irritabilité de la veſſie.*

Lorſque les ſymptômes morbifiques ne proviennent que de l'irritabilité, & non de la préſence d'une pierre ou de quelque autre affection locale, la maladie ne manifeſte pas d'abord ſa nature. On peut cependant porter un ſecours momentané au malade, moyennant l'opium qui eſt beaucoup plus efficace dans les affections légères & récentes. Ses effets ſeront plus évidens, ſi on l'applique auſſi près de la partie qu'il eſt poſſible ; auſſi peut-on le donner en lavement auſſi-bien que par la bouche.

Nous compterions cependant plus ſur un veſſicatoire appliqué au périnée, que ſur toutes les autres méthodes curatives, ou bien ſur un veſſicatoire appliqué à la région lombaire ou à la partie ſupérieure du ſacrum, s'il eſt plus à propos.

Dans tous les cas où il y a une irritation dans la veſſie, le malade ne devroit jamais s'efforcer de retenir ſon urine lorſqu'il a beſoin d'uriner. L'inobſervation de ce précepte donne lieu à la veſſie de ſe reſſentir de la maladie, ce qui augmente ſon irritabilité ; nous ſommes même portés à croire que les cas où les parties ſeroient ſaines, ce ſeroit ſouvent une cauſe prédiſpoſante de maladie dans ce viſcère & ſes dépendances, telles que l'urèthre. Nous avons vu en effet pluſieurs cas où il s'en eſt ſuivi un rétréciſſement ſpaſmodique de l'urèthre, ce canal ſe trouvant dans un état naturel ; & c'eſt ſouvent une cauſe immédiate de ſtrangurie chez ceux qui ont ou un rétréciſſement ou une diſpoſition aux ſpaſmes de ces parties.

Un homme qui ſe portoit parfaitement bien, ayant retenu ſon urine, tandis qu'il étoit à la Comédie, malgré l'envie qu'il avoit d'uriner, eut tous les ſymptômes d'une irritation

Digitized by Google

dans la veſſie, qui ſe continua pendant pluſieurs années, & qui lui fit traîner une vie miſérable.

VI. *De la paralyſie des muſcles accélérateurs.*

Non-ſeulement l'urèthre, dans pluſieurs irritations de la veſſie, ne ſe relâche pas au moment où l'on ſent l'envie d'uriner, comme nous l'avons déja dit, mais en outre il ſurvient quelquefois une paralyſie des muſcles des environs, enſorte que la volonté ne peut leur commander de ſe contracter pour empêcher les inconvéniens qui pourroient accompagner l'évacuation immédiate de ce fluide. Si l'on s'efforce de retenir l'urine, ce qui eſt un acte de la volonté, on ne peut y réuſſir, les muſcles accélérateurs n'obéiſſant pas, & l'urine ſortant toujours, quelque moyen qu'on prenne pour y réuſſir.

Un veſſicatoire appliqué ſur le périnée, aura des effets ſurprenans dans la guériſon de cette maladie.

CHAPITRE XI.

De l'écoulement de la mucoſité naturelle des glandes de l'urèthre.

Les petites glandes de l'urèthre, & celles de Cowper, ſéparent une mucoſité viſqueuſe, ſemblable au blanc d'œuf coagulé.

Cette mucoſité coule rarement par le méat urinaire, ſi ce n'eſt lorſqu'on ſe repaît d'idées laſcives. On ne fait ordinairement guère attention à cet écoulement, à moins qu'on craigne d'avoir contracté une gonorrhée, ou qu'on s'imagine de n'être pas entièrement guéri de la dernière: cet écoulement naturel tient alors dans une crainte continuelle, l'écoulement eſt ſi conſidérable, qu'il laiſſe des taches ſur la chemiſe, mais ſans aucune couleur; & quelquefois après les effets opérés par une imagination vive, les lèvres du méat urinaire ſont comme collées enſemble, par le deſſèchement du mucus qui s'y trouve, ce qui alarme beaucoup

Digitized by Google

ſans la moindre raiſon. Quoique cet écoulement ſoit abſolument naturel, & qu'il provienne alors des mêmes cauſes qui ſe produiſent naturellement, il faut cependant avouer qu'il eſt pour l'ordinaire beaucoup augmenté dans les cas de foibleſſe, qui proviennent de l'imagination, ce qui n'eſt pas trop facile à expliquer. Il paroîtroit que le combat, entre l'imagination & le corps, augmente cette ſécrétion, car elle ne peut être conſidérée comme une maladie de ces parties.

I. *De l'écoulement des humeurs de la glande proſtate, & des véſicules ſéminales.*

On ſuppoſe que cette maladie eſt une ſuite de quelques ſymptômes vénériens qui ſont dans l'urèthre; mais on n'eſt pas encore aſſuré ſi elle l'eſt réellement, quoique très-probablement elle ne le ſoit pas. C'eſt un écoulement de mucus par l'urèthre, qui ſuit ordinairement la dernière goutte d'urine, ſur-tout ſi la veſſie eſt irritable; & plus encore, lorſqu'on va à la ſelle, particulièrement ſi le malade eſt conſtipé; car alors les épreintes ou les contractions des muſcles de ces parties ſont plus violentes. On a généralement ſuppoſé que cet écoulement étoit de la ſemence, & on lui a donné le nom de *foibleſſe ſéminale*; mais il paroît d'après pluſieurs obſervations & expériences, que cet écoulement n'eſt abſolument pas de la ſemence, ce n'eſt que le mucus ſéparé, ou par la glande proſtate, ou par ſes réſervoirs, qu'on appelle improprement *véſicules ſéminales*, ou par tous les deux à-la-fois. C'eſt pourquoi il ne ſera pas hors de propos de donner ici les marques diſtinctives auxquelles on connoîtra ces deux humeurs.

D'abord, l'écoulement en queſtion loin d'être de la couleur de la ſemence, eſt au contraire exactement de la couleur du mucus de la glande proſtate, & des véſicules ſéminales. Il n'a pas la même odeur; & en effet on ne peut guère dire qu'il en ait aucune. La quantité qui coule en une ſeule fois, eſt ſouvent beaucoup plus conſidérable que ne l'eſt jamais l'évacuation de la ſemence, & il a lieu beaucoup plus ſouvent qu'il ne ſeroit poſſible, s'il étoit un écoulement ſéminal.

Cette maladie d'ailleurs, attaque ſouvent les vieillards, chez leſquels on peut difficilement ſuppoſer qu'il y ait une grande ſécrétion de ſemence; & nous obſervons dans ceux

Digitized by Google

qui en ſont affectés, que la ſécrétion & l'évacuation de la ſemence, ſelon l'ordre naturel, eſt auſſi abondante qu'avant qu'ils euſſent cette maladie. Si l'imagination eſt tranquille, l'écoulement arrivera immédiatement après l'évacuation de la ſemence, auſſi bien qu'auparavant, ce qui ne pourroit avoir lieu s'il étoit de nature de la ſemence. De plus, ſi ceux qui ſont affectés de cette maladie n'ont point affaire avec des femmes, ils ſont ſujets à des évacuations nocturnes, qui proviennent de l'imagination, comme le ſont les perſonnes qui ſont en parfaite ſanté; & en effet la plupart des malades, lorſqu'ils ont connoiſſance de ces circonſtances, ſont très perſuadés que ce n'eſt point de la ſemence.

Il n'eſt pas facile de connoître quel eſt l'état morbifique des parties d'où provient cet écoulement, ſavoir s'il y a une plus grande ſécrétion de ce mucus que dans l'état naturel, ou s'il eſt entièrement dû à une action extraordinaire de ces parties; & s'il tient à cette dernière cauſe, il n'eſt pas facile d'expliquer pourquoi ces parties ſeront miſes en action, lorſque la veſſie, le rectum & les muſcles abdominaux le ſont, pour expulſer les matières qu'elle contiennent. Il eſt évident que les efforts les plus violens dans ces parties ſont néceſſaires pour produire cette évacuation, parce qu'elle n'a point lieu quand on commence à uriner, ou quand on va aiſément en général à la ſelle.

Comme on a cru que c'étoit un écoulement de ſemence, on a imaginé qu'il provenoit d'une foibleſſe dans les organes de la génération; & comme les évacuations fréquentes de ſemence dans l'état ordinaire, affoibliſſent généralement, on a conſéquemment cru que cet écoulement devoit auſſi affoiblir conſidérablement. Ainſi l'imagination agiſſoit ſouvent aſſez fort pour faire croire aux malades qu'ils étoient réellement affoiblis. Nous ne prétendons pas ſtatuer ſi la cauſe de cet écoulement eſt capable d'affoiblir ou non; mais nous croyons que l'écoulement ne l'eſt point, quoique cependant la crainte & les peines d'eſprit puiſſent réellement produire cet effet ſur les malades. Dans pluſieurs cas de cette eſpèce, que nous avons eu occaſion de voir, l'eſprit a été plus affecté que le corps.

Notre propre expérience ne nous a appris aucun remède, ni aucun régime, que nous puiſſions recommander pour guérir cette maladie. Nous avons vu dans un cas, que la ciguë donnée intérieurement, avoit fait le plus grand bien.

La pratique généralement employée, & recommandée, de donner

Digitized by Google

donner les toniques de toutes espèces, tels que le quinquina, &c. est relative à l'idée qu'on s'est formée de la maladie; mais nous n'en avons jamais vu des bons effets; & nous serions plutôt porté à croire qu'une méthode adoucissante seroit la meilleure voie qu'on puisse choisir pour remédier aux irritations violentes qui le déterminent.

La liberté du ventre, procurée par le moyen des légers purgatifs, modérera en quelque façon l'écoulement, & probablement à la fin, opérera la guérison.

CHAPITRE. XII.

De l'impuissance.

Plusieurs pensent que la masturbation chez les jeunes gens, est la cause de cette maladie; mais il seroit difficile de déterminer dans bien des cas la vérité de cette opinion, car en examinant attentivement ce sujet, il me paroît que cette maladie arrive trop rarement pour prendre son origine d'une cause si générale.

Nous doutons fort que l'utilité publique puisse tirer quelque profit, en attribuant une telle conséquence à la masturbation, cette habitude sur-tout ayant lieu communément dans un âge où l'on ne fait pas suffisamment attention aux conséquences, même dans les choses qui flattent beaucoup moins les sens; nous pourrions dire avec certitude, que cette idée rend misérables ceux qui sont affligés de la maladie en question, & ce doit être pour eux une espèce de consolation, de savoir qu'il est possible qu'elle doive son origine à d'autres causes. Les livres qu'on a composé sur ce sujet, ont fait plus de mal que de bien, & nous croyons pouvoir affirmer que la masturbation en elle-même, fait en général moins de mal à la constitution, que la coïtion naturelle. Nous pensons aussi que le coït avec les femmes publiques, ou avec des femmes qui nous sont indifférentes, est moins préjudiciable à la constitution, que lorsque l'acte ne nous est pas personnel, & dans lequel la passion qu'on a pour la femme est mise en jeu. Car lorque l'acte est simplement un effet de la constitution, il est simple, & une

Digitized by Google

ſeule action a lieu. Il n'en eſt pas ainſi lorſque l'imagination s'en mêle, alors il eſt porté à un dégré d'enthouſiaſme, qui augmente la ſenſibilité du corps, & la diſpoſition à l'action; & lorſque l'action complette a lieu, c'eſt avec une violence proportionnée; & le plus ou moins de foibleſſe qui en réſulte pour la conſtitution, ſe trouve en raiſon de cette violence.

Dans les cas de cette eſpèce que nous avons eu ſous les yeux, quoique les perſonnes fuſſent diſpoſées à croire que la maladie provenoit de la maſturbation, il ne paroiſſoit cependant pas qu'elles s'y fuſſent livrées plus qu'ordinairement, & le cas le plus déplorable que nous ayons vu, étoit celui d'une perſonne qui s'étoit très-peu livrée à cette malheureuſe pratique, & beaucoup moins qu'il n'arrive parmi les jeunes gens. La ſeule objection bien fondée qu'on puiſſe faire contre cette jouiſſance de ſoi-même, c'eſt qu'il eſt probable qu'on la répète trop ſouvent.

Rien n'affecte plus l'imagination d'un homme, que l'idée de ſon inſuffiſance à remplir les devoirs de ſon ſexe. Si les bourſes ſont flaſques & pendantes, ſon état n'en eſt que plus à plaindre. Il s'imagine d'abord que cette circonſtance le rend incapable de remplir les fonctions qu'il apprécie davantage. Il eſt certain que le relâchement ou la contraction de cette partie eſt en quelque façon une ſorte d'indice de la conſtitution du corps; mais de la conſtitution en général, & non pas des parties en particulier. Les nourrices regardent tellement la contraction de cette partie, comme une marque de ſanté dans les enfans qui ſont confiés à leurs ſoins, qu'elles y font une attention particulière. On ne pourroit pas ſuppoſer que le relâchement des bourſes provient chez les enfans d'une inſuffiſance à remplir ces fonctions dans un tems plus que dans un autre.

La phyſionomie offre auſſi un des indices de la conſtitution du corps, mais il n'eſt pas plus queſtion d'elle ici, que des bourſes dans les fonctions dont nous parlons. Il faut cependant convenir que cette partie eſt beaucoup plus flaſque que l'on ne pourroit le ſuppoſer, à l'intention de la nature, même chez les jeunes gens qui ſont en parfaite ſanté. Mais comme c'eſt un effet très-général, nous ſerions porté à croire qu'il provient de ce que tenant la partie trop chaudement, & toujours ſoutenue, les muſcles ont à peine la liberté d'agir, & conſéquemment moins de force. Nous n'avons pas été dans le cas de nous aſſurer ſi la même choſe a lieu dans les pays où l'habillement eſt tel, que rien ne ſoutient

Digitized by Google

ces parties. Il paroît cependant que la chaleur eſt une cauſe de ce relâchement, car l'on obſerve que le froid produit toujours un effet contraire ; mais peut-être cela provient-il de ce que la partie n'y eſt pas accoutumée, car ſi elle l'y étoit, elle y ſeroit inſenſible, auſſi bien qu'au chaud. Nous ignorons quelle différence il peut y avoir dans cette partie, toutes circonſtances étant égales, dans un climat froid, & dans un climat chaud. Mais quelle qu'en puiſſe être la cauſe, ſi effectivement les bourſes étoient plus relâchées que d'ordinaire, elles ne le ſeroient que ſuivant l'intention de la nature, & il n'en réſulteroit aucune conſéquence, quant aux fonctions de la génération ; car les teſticules opéreront toujours la ſécrétion de la ſemence, ſoit qu'ils ſe trouvent élevés, ou pendans.

I. *De l'impuiſſance, qui dépend de l'imagination.*

Comme les parties de la génération ne ſont point néceſſaires à l'exiſtence, & au ſoutient de l'individu, ainſi que les parties qui ont rapport aux alimens, & au ſommeil, mais qu'elles ont un commerce avec quelques objets dans leſquels l'imagination eſt principalement intéreſſée, l'action complette de ces parties ne peut avoir lieu, ſans qu'il y ait une parfaite harmonie entre le corps & l'ame ; c'eſt-à-dire ſans qu'il y ait à-la-fois une diſpoſition de l'ame, & pouvoir de la part du corps ; car l'ame eſt ſujette à mille caprices, qui affectent les actions de ces parties.

La copulation eſt un acte du corps, qui tire ſa ſource de l'ame même, mais non pas de la volonté ; & c'eſt conformément à l'état de l'ame que l'acte ſe conſomme. Pour bien l'accomplir, il faut que le corps ſoit en ſanté, & que l'ame ſoit ſûre des pouvoirs du corps ; qu'elle ne ſoit point embarraſſée d'aucun autre objet, & qu'elle ne ſoit point gênée par aucune difficulté, aucune crainte, ni aucune appréhenſion, & qu'elle n'ait pas même l'inquiétude de ne pas réuſſir, car une pareille idée amèneroit dans l'ame, un état différent de celui qu'elle doit avoir alors.

L'ame ne doit même avoir aucune crainte de rencontrer quelque difficulté dans le tems que l'acte doit s'accomplir. Il n'y a peut-être aucune fonction de la machine, qui dépende autant que celle-ci, de l'état de l'ame.

La volonté, & les facultés intellectuelles n'ont rien à faire avec ce pouvoir ; elles ne concourent dans l'acte, qu'autant

Digitized by Google

qu'on fait uſage des parties auxquelles la volonté commande, & ſi elles y concourent, comme il arrive quelquefois, cette circonſtance produit ſouvent un changement dans l'état de l'ame, qui anéantit celui qui eſt propre à l'accompliſſement de l'acte. Il produit un deſir, une eſpérance, qui ne ſont que des défiances & des incertitudes, & font naître dans l'ame, l'idée de la poſſibilité de ne pas réuſſir, ce qui détruit l'état convenable de l'ame, ou la confiance néceſſaire pour vaquer à la fonction qu'on cherche à remplir.

Il n'y a peut-être aucun acte dans lequel un homme ſe croye plus intéreſſé, & où il ſoit plus empreſſé de réuſſir que celui-ci, ſon orgueil y étant en quelque façon engagé; & ſi ce déſir étoit contenu dans certaines bornes, il donneroit un dégré de perfection à un acte dépendant des parties auxquelles la volonté commande. Mais lorſque cette idée produit un état de l'ame, contraire à celui en quoi conſiſte la perfection de l'acte, il faut néceſſairement que celui-ci ſoit imparfait.

Non-ſeulement le corps devient incapable de remplir cet acte, parce que l'ame ſe trouve ſous une mauvaiſe influence, mais auſſi parce qu'elle eſt parfaitement aſſurée de ſon pouvoir, mais en même-tems perſuadée de ſon incapacité à pouvoir réuſſir; idée qui ſeule peut annihiler toute activité.

L'état de l'ame d'un homme, relativement à ſa ſœur, n'anéantit-elle pas toutes les ſenſations de lubricité? On a vu un homme d'une extrême confiance, perdre entièrement toute ſa virilité, en s'appercevant que la perſonne avec laquelle il alloit avoir affaire, ſe trouvoit vierge contre ſon attente.

L'écoulement des larmes dépend entièrement de l'état de l'ame, quoique cet écoulement ne provienne pas d'une action ſi compoſée, que l'acte en queſtion. Car il n'eſt perſonne qui ne puiſſe pleurer de lui-même, quelque foible & ſenſible que ſoit ſa conſtitution. Cet effet n'eſt point le produit d'une action qui reconnoiſſe une réunion des forces du corps à une diſpoſition donnée de l'ame, comme on l'obſerve dans l'acte de la copulation. Auſſi tant qu'on craint de répandre des larmes, ou qu'on le déſire, ſi cette inquiétude ſe ſoutient pendant tout le tems d'une ſcène qui affecte, on ne pleure certainement pas, ou au moins on ne pleurera pas ſi librement, qu'on l'auroit fait, ſi l'on n'eût point eu d'autre impulſion, que ſa propre ſenſibilité naturelle.

Par ce que nous venons de dire ſur la néceſſité d'avoir une

Digitized by Google

parfaite tranquillité de l'ame, lorsqu'il s'agit de l'acte vénérien, on doit présumer qu'il arrivera souvent, que l'état de cette substance spirituelle sera tel qu'il ne permettra pas à l'individu d'exercer ses facultés naturelles, de manière que chaque acte qu'il manquera, ne fera qu'augmenter le mal. On doit encore croire d'après un pareil état, que l'acte dont nous parlons doit être souvent interrompu, & que la vraie cause de cette interruption n'étant point connue, on la rejettera sur le manque des facultés corporelles.

Comme ces cas ne dérivent pas d'une insuffisance réelle, il faut avoir soin de bien les distinguer d'avec ceux qui en proviennent; la seule manière peut-être d'y parvenir, consiste à examiner l'état de l'ame, relativement à cet acte. Souvent la circonstance qui produira cette insuffisance de la part de l'ame, est de si peu de conséquence, que le désir même de plaire aura cet effet, comme il arriveroit, en supposant que la femme fût le seul objet qui dût être satisfait.

On voit tous les jours des exemples de ces singularités, & pour répandre plus de lumière sur ce sujet, nous en rapporterons un, auquel nous joindrons la manière dont nous y avons remédié.

Un homme se plaignit à moi d'avoir perdu ses facultés de cette manière. Après une heure environ d'examen de son état, je découvrs ce qui suit; 1°. qu'il avoit de fortes érections dans les tems où il n'étoit pas nécessaire, ce qui prouvoit qu'il avoit naturellement des facultés; 2°. que les érections étoient accompagnées de désir, ce qui est tout ce qu'on peut demander avec les facultés naturelles; 3°. que cependant il y avoit un vice quelque part, vice que je supposai être dans son imagination. Je lui demandai si toutes les femmes lui étoient égales, il me répondit que non; & qu'il y en avoit certaines avec lesquelles il sentoit avoir assez de forces pour en venir à ses fins. Sa réponse me fit appercevoir que ce défaut, quel qu'il fût, se réduisoit à peu de chose, & il me parut qu'il n'y avoit qu'une seule personne d'où provenoit cette insuffisance, & que c'étoit alors à cause du désir que cet homme avoit de bien remplir l'acte avec la femme; ce désir faisant naître dans son imagination le doute, ou la crainte de ne pas réussir, ce qui étoit cause de son incapacité à réussir dans ses tentatives. Comme cette incapacité dépendoit entièrement de l'état de l'ame, provenant d'une circonstance particulière, & qu'il s'agissoit seulement de remédier à son imagination pour le guérir; je luis dis qu'il pouvoit être guéri, s'il vouloit porter son indifférence

Digitized by Google

juſqu'à s'oublier lui-même. Je lui expliquai enſuite ce que je voulois dire ; & m'ayant répondu qu'il pouvoit être dans toutes ſes actions abſolument maître de ſa volonté, & de ſes réſolutions, je lui conſeillai donc, ſi la choſe étoit ainſi, qu'il devoit aller trouver cette femme, mais ſe réſoudre à n'avoir aucun commerce avec elle pendant ſix nuits, & de laiſſer agir à leur gré ſes inclinations, & ſes facultés. Il s'engagea à ſuivre mon conſeil, & à me rendre compte du réſultat. Quinze jours après environ, il me dit que cette réſolution avoit produit un changement ſi total dans l'état de ſon ame ; qu'il ſe ſentit auſſi-tôt en force, & qu'au lieu de ſe coucher avec la crainte de ne pas réuſſir, il alla au contraire au lit avec celle d'avoir un déſir trop violent, & une faculté ſi grande, qu'elle lui devint incommode ; & c'eſt ce qui lui arriva effectivement ; auſſi fut-il aiſe d'avoir taccourci ce tems, & dès-qu'il eut une fois rompu l'enchantement, l'ame & les facultés s'accordèrent parfaitement enſemble, & ſon imagination ne retomba plus dans le premier état.

II. *De l'impuiſſance qui provient du défaut de correſpondance néceſſaire entre les actions des différens organes.*

Nous avons obſervé ci-deſſus, en traitant des maladies de l'urèthre & de la veſſie, deux choſes relatives aux actions de chacune d'elles ; ſavoir, que chaque organe dans le corps ſans en excepter aucun, étoit compoſé de différentes parties, dont les fonctions ou les actions, ſont totalement différerentes l'une de l'autre, malgré qu'elles tendent toutes à produire le même effet pour lequel elles ſont deſtinées. Dans tous ces organes parfaits, il y a une ſucceſſion de mouvemens, provenans naturellement les uns des autres ; & qui à la fin produiſent l'effet pour lequel ils ſont deſtinés. Une ſeule irrégularité dans ces actions, cauſera une maladie ou du moins produira des effets très-déſagréables, & ſouvent l'intention finale de l'organe ſe trouvera par là totalement fruſtrée. Appliquons ce principe aux fonctions des teſticules, & de la verge. On obſerve quelquefois chez les hommes une irrégularité dans les actions de ces parties, qui produit l'impuiſſance, & il y a tout lieu de croire que c'eſt quelque choſe de ſemblable, qui eſt une des cauſes de la ſtérilité chez les femmes.

Les parties deſtinées à la génération chez les hommes,

Digitized by Google

peuvent être diviſées en deux eſpèces, les eſſentielles, & les acceſſoires; les teſticules ſont les eſſentielles; la verge & ſes dépendances, les acceſſoires. Comme cette diviſion provient de leurs uſages, ou de leurs fonctions, qui dans l'état de ſanté, ſe correſpondent parfaitement les unes avec les autres, on peut auſſi diviſer en deux le défaut d'exactitude dans la correſpondance, ou ſuſceptibilité de ces actions. Dans la première diviſion, les actions ſont renverſées & la partie acceſſoire a lieu ſans l'eſſentielle, comme dans les érections de la verge, où ni l'imagination, ni les teſticules, ne ſont point ſtimulés à l'action.

Dans la ſeconde, les teſticules opèrent la ſécrétion un peu trop-tôt pour la verge, qui n'y correſpond pas de ſon côté par l'érection. On appelle le premier état *priapiſme*, & le ſecond eſt ce qu'on devroit appeller *foibleſſe ſéminale*.

L'imagination a un effet conſidérable ſur la correſpondance des actions de ces deux parties; mais il paroîtroit dans pluſieurs cas, que les érections de la verge dépendent plus de l'état de l'imagination, que la ſécrétion de la ſemence; car chez pluſieurs perſonnes, la ſécrétion s'opère bien, & non pas l'érection; alors le défaut d'érection ne paroît provenir que de l'imagination.

Le priapiſme vient quelquefois volontairement, & ſouvent il provient d'une irritation viſible de la verge, telle que d'une gonorrhée vénérienne, ſur-tout lorſqu'elle eſt violente. La ſenſation de ces érections eſt plutôt incommode, qu'agréable, & la ſenſation qu'on éprouve au gland, ne reſſemble pas alors à celle qui provient des érections de déſir, mais elle eſt à-peu-près ſemblable à celle qu'on a immédiatement après la coïtion.

Le priapiſme qui vient volontairement, eſt d'une conſéquence plus ſérieuſe, que celui qui eſt l'effet de l'inflammation, car il provient probablement de cauſes incurables par elles-mêmes, ou par toutes les méthodes connues.

Celui qui provient de l'inflammation des parties, comme dans la gonorrhée, eſt accompagné à-peu-près des mêmes ſymptômes; mais en général, la ſenſation eſt celle de la douleur, qui dépend de l'inflammation des parties. On obſervera que ce que nous venons de dire du priapiſme, ne doit s'entendre que des cas où il s'agit du priapiſme, comme d'une maladie en elle-même, & non pas comme un ſymptôme d'autres maladies, comme il l'eſt fréquemment.

La méthode ordinaire de traiter cette maladie, conſiſte à preſcrire les médicamens toniques, & nerveux, tels que

Digitized by Google

le quinquina, la valeriane, le muſc, le camphre, & les bains froids. Mon expérience m'a fait voir les bons effets de ces bains, mais quelquefois ils ne s'accordent point avec la conſtitution, & nous avons obſervé qu'alors les bains chauds étoient également utiles.

L'opium paroît être un ſpécifique dans pluſieurs cas; auſſi ſerions-nous portés à eſſayer préférablement à tout autre, la méthode la plus douce.

La foibleſſe ſéminale, ou la ſécrétion, & l'émiſſion de la ſemence ſans érection, eſt l'oppoſé du priapiſme, & c'eſt la maladie la plus redoutable des deux. Il y a une grande variété dans les états de cette maladie, dont toutes les gradations proviennent de l'exacte correſpondance des actions de toutes les parties, avec les teſticules, qui ſont les ſeuls en action. Dans chaque cas de la maladie, la ſécrétion, & l'évacuation de la ſemence, eſt toujours trop prompte. Cette maladie, de même que le priapiſme, ne provient ni du déſir, ni de la force, malgré qu'elle ſoit accompagnée de ces deux qualités, mais non pas dans une proportion convenable, lorſqu'elle eſt légère, le moindre deſir produiſant ſouvent un effet complet. La ſécrétion de la ſemence ſe fera ſi promptement qu'une ſimple penſée, ou même le moindre attouchement la fera ſortir.

Les rêves produiront cette évacuation à différentes fois dans la même nuit; & même lorſqu'ils ont été ſi légers, qu'on ne s'en eſt pas même rappellé, lorſque le ſommeil a été interrompu par l'acte de l'émiſſion. J'ai vu des cas où les teſticules ont été ſi prompts à faire cette ſécrétion, que la moindre friction ſur le gland, a produit un émiſſion: j'ai auſſi vu un ſimple exercice à pied, ou à cheval, produire cet effet, & cela pluſieurs fois de ſuite dans un très-court eſpace de tems.

Un jeune homme âgé d'environ 24 ou 25 ans, moins livré au plaiſir vénérien, que l'eſt ordinairement la jeuneſſe, étoit affligé des maladies dont nous venons de faire mention. Il avoit des émiſſions de ſemence, trois ou quatre fois pendant la nuit, & qui même lui prenoient s'il marchoit un peu vîte, ou s'il montoit à cheval. A peine approchoit-il d'une femme, qu'il éjaculoit auſſi-tôt, & l'émiſſion n'étoit accompagnée d'aucune ſenſation agréable. Il avoit eſſayé tous les médicammens toniques, ainſi que les bains chauds, & les bains de mer, mais ſans aucun effet. Je lui ordonnai de prendre vingt gouttes de laudanum en ſe couchant, &

Digitized by Google

par ce moyen il prévint les érections nocturnes. En prenant la même quantité de laudanum tous les matins, il put se promener ou monter à cheval, sans l'inconvénient ci-devant mentionné. Je luis dis de continuer à suivre cette ordonnance pendant quelque tems, quoique la maladie ne fût plus revenue; afin que les parties pussent s'accoutumer à leur nouvel état d'intégrité, & actuellement j'ai tout lieu de croire que ce jeune homme se porte très-bien. Comme ces organes s'habituoient de plus en plus à l'opium, je jugeai à-propos d'en augmenter la dose.

En pareils cas, les spasmes sont extrêmement légers au moment de l'évacuation de la semence, mais ils se répètent bientôt après, la première émission n'empêchant pas une seconde d'avoir lieu, & la constitution pendant tout ce tems, n'étant que très-peu affectée (1). Lorsque les testicules agissent seuls, sans que les parties accessoires rempliſſent leurs fonctions nécessaires & naturelles, c'est une maladie beaucoup plus fâcheuse encore; car la sécrétion ne provient d'aucune cause visible ou sensible, & ne procure aucun effet notable, mais la semence s'écoule de même que dans les évacuations involontaires des excrémens ou de l'urine. On a observé que la semence dans quelques-uns de ces cas, est plus fluide que dans l'état naturel.

Il y a une grande variété dans les actions morbifiques de ces parties. Nous en donnerons pour exemple le cas suivant.

Un homme eut pendant plusieurs années un rétrécissement de l'urèthre, pour lequel il fit un long usage des bougies, jusqu'à ce qu'enfin il les eût abandonnées. Il n'avoit pas eu le moindre commerce avec des femmes, pendant un espace de tems considérable, crainte qu'il ne lui en vînt de fâcheuses conséquences.

Il a souvent dans son sommeil des émissions involontaires, qui en général l'éveillent au moment du paroxysme; mais ce qui le surprend le plus, c'est qu'il a souvent des paroxysmes sans que la moindre goutte de semence s'évacue par la vessie.

(1) Il faut noter que pour l'ordinaire, ce sont les spasmes seuls qui affectent la constitution, & cela proportionnément à leur violence, & indépendamment de la sécrétion, & de l'évacuation de la semence. Dans quelques cas même, l'érection cessant sans spasmes, lors de l'émission, produira la même foiblesse, que s'ils avoient eu lieu.

Digitized by Google

Cela cependant n'arrive pas toujours, car d'autres fois la ſemence ſort dehors. Dans le tems où ces paroxyſmes extraordinaires ont lieu, il eſt en érection, il rêve, & s'éveille avec le même mode d'action, la même ſenſation, & le même plaiſir, que ſi la ſemence paſſoit à travers l'urèthre, ſoit en rêvant, ou en marchant. Mon opinion eſt qu'il s'excite alors dans le bulbe de l'urèthre, ſans la préſence de la ſemence, une irritation pareille à celle qui auroit lieu, lorſque cette matière paſſe en conſéquence de toutes les actions naturelles qui en accompagnent l'évacuation. De là on pourroit ſuppoſer, ou que la ſécrétion de la ſemence n'a pas lieu, ou que ſi elle a lieu, il y a un mouvement rétrograde dans les actions des muſcles accélérateurs; mais ſi le premier cas exiſtoit alors, on peut ſuppoſer que dans l'état naturel, les actions de ces muſcles ne proviennent pas ſimplement du ſtimulus de la ſemence ſur la partie; mais de ce que leur action étant une terminaiſon d'une action précédente, elle fait partie d'une ſuite continuée d'actions. Ainſi elles peuvent dépendre du frottement, ou de l'imagination, d'un frottement ſur le gland, ſans que les teſticules y ayent aucune part, & le ſpaſme dans ces cas, provient du frottement, & non pas de la ſécrétion.

Dans pluſieurs de ces cas d'irrégularité, lorſque l'érection n'eſt pas forte, elle ceſſera ſans émiſſion, & d'autres fois celle-ci arrivera preſque ſans aucune érection; mais ces irrégularités ne proviennent pas de foibleſſe, des affections de l'imagination.

Dans la plupart des cas que nous avons rapportés, il eſt ſouvent utile de laver la verge, le ſcrotum, & le périné avec l'eau froide; & pour la rendre plus froide encore qu'elle ne l'eſt dans certaines ſaiſons, on peut y mettre du ſel commun, & laver les parties lorſque le ſel eſt preſque diſſous.

Digitized by Google

CHAPITRE XIII.

De l'atrophie du teſticule.

A ne conſidérer que quelques circonſtances, il paroîtroit que les parties de la génération ne devroient point être regardées comme des parties néceſſaires à la machine animale ; mais comme ſurajoutées ſeulement pour des fonctions particulières, & par conſéquent ſeulement néceſſaires, quand on veut en faire l'uſage pour lequel elles ſont deſtinées, car nous pouvons obſerver qu'elles ſont les dernières à venir à maturité, & qu'elles ſont les plus expoſées à dépérir. Auſſi diffèrent-elles conſidérablement dans leurs propriétés naturelles de toutes les autres parties du corps, à l'exception des dents qui y ont quelque reſſemblance, à certains égards.

Les teſticules ſont comme il le paroît, plus ſujets aux maladies ſpontanées, qu'aucune autre partie du corps ; mais ce qu'il y a de plus ſingulier encore, c'eſt le dépériſſement de ces corps. Un teſticule, ou même tous les deux diſparoîtront totalement, comme le thymus, ou la membrane pupillaire, &c. chez l'enfant : c'eſt ce qu'on ne voit point arriver dans les autres parties du corps, qui ſont néceſſaires à ſon enſemble, ſi ce n'eſt dans celles qui ne ſont pas d'un uſage ultérieur, & qui même pourroient devenir nuiſibles au corps ; comme la membrane pupillaire. Mais les teſticules ne ſubiſſent point ce changement, en conſéquence d'une propriété première qui leur ſoit inhérente, comme cela a lieu pour le thymus, toutes les fois que l'âge de la perſonne les rend inutiles ; ils y ſont expoſés dans tous les périodes de la vie ; c'eſt pourquoi cette diſpoſition ſubſiſte dans les teſticules mêmes, indépendamment d'aucune connection avec l'économie animale. Un bras, ou une jambe, peuvent perdre leur action, & dépérir en partie, mais jamais totalement.

On a vu des teſticules dépérir dans des cas de hernie, probablement à cauſe de la preſſion conſtante de l'inteſtin. M. Pott nous a rapporté des exemples de cette eſpèce. J'ai vu dans un hydrocèle, les teſticules être preſque réduits à rien,

Digitized by Google

probablement à cauſe de la preſſion continuelle de l'eau.

Mais dans tous ces cas, les cauſes du dépériſſement ſont manifeſtes, & peut-être pourroient-elles produire de ſemblables effets, en pareilles circonſtances, dans d'autres parties du corps. Mais un teſticule dépérit totalement, ſans aucune maladie antécédente; d'autres fois il s'enflamme, ou d'une manière ſpontanée, ou à cauſe de ſa ſympathie avec l'urèthre, il devient gros, & commence enſuite à diminuer, comme dans la réſolution d'une inflammation ordinaire, mais cette diminution ne s'arrête point, lorſque le teſticule eſt réduit à ſon état naturel, elle continue encore juſqu'à ce qu'il diſparoiſſe entièrement. Les cas ſuivants ſont des exemples de ce que nous venons de dire.

PREMIER CAS.

Il y a environ neuf ans, qu'un homme eut une gonorrhée avec un bubon, qui ſuppura. Il ſurvint un gonflement à l'un des teſticules, & pour le réſoudre, on ſe ſervit de la méthode ordinaire, & en apparence avec ſuccès. Tous les autres ſymptômes ayant diſparu, il ſe crut parfaitement guéri; mais quelque tems après, il s'apperçut que le teſticule qui avoit été gonflé, étoit devenu un peu plus petit que l'autre, ce qui réveilla toute ſon attention. Cette diminution de volume continua juſqu'à ce que le teſticule diſparut entièrement.

Il n'eſt plus queſtion de teſticule, depuis pluſieurs années, & cela n'a changé en rien, ni ſon inclination pour les femmes, ni ſa virilité.

SECOND CAS.

Communiqué par M. NANNAN.

» Un jeune homme, âgé d'environ dix-huit ans, qui n'avoit jamais eu la moindre maladie vénérienne, a eu deux différentes attaques de la même nature, un dans chaque teſticule. Le 3 Février 1776, après avoir patiné pendant quelques heures, ſans en ſentir la moindre incommodité, il fut ſaiſi de violentes douleurs, & d'une inflammation au teſticule gauche, qui groſſit conſidérablement dans peu de jours. On appella un Chirurgien, qui employa le traitement

Digitized by Google

ordinaire de l'inflammation. Environ six semaines après, l'inflammation & le gonflement diminuèrent graduellement, & il n'y resta plus qu'un peu de dureté. On appliqua alors un emplâtre mercuriel, qu'on ôta quelque tems après. Le testicule a toujours depuis continué à diminuer graduellement, & il n'est pas plus gros actuellement, qu'une féverole; en effet, le corps du testicule est tout-à-fait atrophié, & il n'y reste plus que ce qui paroît faire une partie de l'épididyme. Cette portion paroît n'exciter aucun sentiment de douleur, excepté lorsqu'on le presse, & elle est très-dure, & la surface inégale. Le cordon spermatique n'est point du tout affecté.

Le 20 Octobre 1777, la même maladie attaqua de la même maniere, le testicule droit, sans aucune cause apparente. Je fus appellé à ce sujet. Je fis d'abord saigner le malade, & lui fis prendre une potion laxative, ensuite une mixture saline, avec le tartre émétique; & je lui fis faire usage d'une fomentation, & d'une embrocation d'esprit de Mindererus, & d'esprit de vin. Le 27, j'appliquai un cataplasme de farine, de lin, & d'eau végéto-minérale. Je continuai ce traitement jusqu'environ le milieu de Novembre, tems où l'inflammation disparut, & où le testicule paroissoit être presque revenu à son état naturel. Le 19 Décembre on m'appella de nouveau. Le testicule paroissoit être devenu plus dur, & avoir diminué de volume, plus que l'autre n'avoit fait, ce qui donna beaucoup de chagrin au malade. Je lui ordonnai quelque pillules avec le calomelas, & le tartre émétique; dans l'espérance d'augmenter la sécrétion des glandes en général, & de produire quelque changement dans le testicule. Ce traitement parut d'abord répondre à mes espérances, mais peu après il n'eut plus le moindre effet, & le testicule commença à diminuer comme l'autre avoit fait «. Je consultai avec M. Adair (1), & M. Pott (2); mais nous opinâmes, que rien ne pouvoit donner quelque espérance de succès. Je lui dis d'essayer de se faire électriser, & d'employer les parties à l'usage auquel elles sont naturellement destinées, aussi souvent qu'il en auroit envie, dans le le dessein de mettre un frein aux actions non naturelles;

(1) Chirurgien général des Forces de Terre de la Grande Bretagne.

(2) Membre de la Société Royale, Chirurgien de l'hopital de Saint Barthelemy, & Auteur de plusieurs Ouvrages, estimables en Chirurgie.

Digitized by Google

mais tout cela n'aboutit à rien, le testicule continua à diminuer, jusqu'à ce qu'il n'en resta pas le moindre vestige.

TROISIÈME CAS.

Communiqué par le Docteur COTHOM DE WORCESTER.

» Un jeune homme de 16 ans, fut tout-à-coup saisi d'un grand froid, & de tremblement, accompagné de fréquens frissons. Pendant ce paroxysme, qui dura trois heures, son pouls étoit petit, contracté, & si excessivement accéléré, qu'on pouvoit à peine compter les pulsations de l'artère. Ce période fut suivi d'une chaleur extrême, & d'un pouls fort, dur, & plein. On lui fit faire à cet égard, une saignée abondante: immédiatement après, on lui fit prendre une dose d'un purgatif rafraîchissant, & pour en accélérer les effets, on lui donna aussi un lavement. Le soir on le saigna de nouveau. Pendant tout ce jour, il se plaignit des douleurs les plus vives dans les reins, & dans le côté du ventre, lesquelles se propageoient jusqu'aux bourses. J'examinai la partie affectée, & je vis une apparence dans l'aîne du côté gauche, & une grande tension aux environs de l'anneau des muscles abdominaux, avec une enflure des testicules. J'ordonnai pour lors de faire sur ces parties des fomentations discussives, fortement imprégnées de sel amoniac crud, & de les bassiner avec de l'esprit de Mindererus, & de l'esprit volatil aromatique, avant l'application de chaque fomentation; je luis dis aussi de prendre six grains de la poudre antimoniale, avec quinze grains de nitre, de trois en trois heures; de se nourrir avec du gruau très-léger, de fruits, & de jus de limons, & de boire de l'eau d'orge avec du sucre, & de nitre. Malgré cette méthode antiphlogistique, de fréquens purgatifs rafraîchissans, des remèdes anodyns, de trois doses d'émétique, & de treize saignées, la fièvre continua, & la douleur, l'inflammation, & la tumeur, augmentèrent jusqu'au dix-huitième jour, y compris celui de l'attaque. Voyant qu'il n'y avoit point d'espérance de résoudre cette tumeur, le testicule étant presqu'aussi gros que la tête d'un enfant, je tâchai de le faire venir à suppuration, par des fomentations émollientes, & par des cataplasmes maturatifs. Le 10, je sentis quelque fluctuation, & le 12, elle devint encore plus sensible, les bourses ayant pris alors une apparence

Digitized by Google

livide. Je fis tout ce que je pus pour persuader le malade de me permettre de l'ouvrir, mais ne sentant pas alors la moindre douleur, il ne voulut absolument point y consentir. Le 15, le malade fut de nouveau saisi de frissons, de froid & de tremblement, suivi d'une grande chaleur fébrile, qui se termina bientôt après, en une sueur abondante, mais ce paroxysme ne fut pas accompagné de douleur. Le soir cependant, la tumeur s'élevoit tellement en pointe, que je fus d'opinion qu'elle s'ouvriroit d'elle-même avant le jour, & qu'alors le malade me permettroit d'aggrandir l'ouverture; je fus trompé dans mes espérances, & n'ayant pu le résoudre à se laisser faire l'incision projettée, je me contentai de lui donner le quinquina, avec l'élixir de vitriol. Dès-lors, j'observai que le testicule diminuoit après chaque paroxysme fébrile. Ne pouvant faire aucune incision, & & voyant d'ailleurs qu'il avoit encore des forces suffisantes, & bon appétit, je commençai à concevoir des espérances de guérison, sans faire aucune ouverture. Je lui conseillai donc de persister dans l'usage de la méthode tonique, antiseptique, & d'appliquer constamment des fomentations faites avec la décoction du quinquina au moyen de quoi le pus fut totalement resorbé au bout de trente jours après la première attaque de la maladie. Le testicule paroissoit avoir alors la grosseur d'un œuf de poule, & il étoit aussi dur qu'un squirrhe. Je le fis oindre soir & matin, avec une égale dose d'onguent mercuriel, fait à moitié, & de liniment volatil camphré, & je lui ordonnai de prendre intérieurement quelques remèdes mercuriels altérans, avec la décoction de quinquina. Par ces moyens, les sueurs nocturnes, & tous les autres symptômes désagréables diminuèrent par dégrés; le malade acquit des forces, de l'embonpoint, & de la vigueur en peu de tems, & le testicule affecté diminua constamment, quoique lentement, pendant près d'un an, au bout duquel tems on n'en trouvoit plus aucune marque, si ce n'est un amas confus de fibres lâches, qu'on sentoit aisément dans la partie supérieure du scrotum. Il y a environ un mois que le malade m'a permis de l'examiner.

Je n'y découvris plus le moindre vestige du testicule, & je ne pouvois pas même appercevoir la tunique vaginale dans ce côté de l'aîne; mais sur l'os du pubis, & un peu au-dessous de cet os, je pouvois saisir avec mes doigts & le pouce, le cordon spermatique, & distinguer encore les vaisseaux, qui n'avoient point le moindre dégré de dureté,

Digitized by Google

ou de ſquirroſité ; & ſi j'en preſſois un en particulier, je faiſois éprouver au malade pendant un peu de tems des douleurs fort aigües. Aujourd'hui le malade ſe porte très-bien, il eſt d'une conſtitution forte & robuſte, & il a de beaux enfans bien portans. Le ſeul changement dont il s'eſt apperçu dans ſa conſtitution, eſt une diſpoſition à devenir gras, & que rien ne peut empêcher, ſoit la tempérance ou l'exercice violent, qu'il fait tous les jours à cheval, ſans prendre beaucoup de repos.

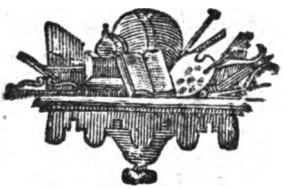

Digitized by Google

PARTIE IV.

CHAPITRE PREMIER.

Du Chancre.

Nous avons traité jusqu'ici des effets du virus vénérien, lorsqu'il est appliqué à une surface sécrétoire quelconque de l'épiderme ; nous avons exposé quelle étoit l'intention de la nature, en produisant ces effets ; nous avons rapporté les conséquences, soit réelles, ou supposées, qu'ils pouvoient avoir. Actuellement nous allons considérer les effets de ce virus, lorsqu'il est appliqué à une surface, qui est recouverte de l'épiderme ordinaire, telle que la peau commune du corps. Cette considération servira à convaincre que sur une telle surface, ces effets sont très-différens de ceux que nous venons de décrire. Mais qu'il nous soit permis de remarquer ici que la verge, le siége ordinaire du chancre, est de même que toutes les autres parties du corps, sujette aux maladies du genre des ulcératives ; & même plus qu'elles encore d'après quelques circonstances ; car si l'on n'a pas attention à les tenir propres, il en résulte souvent des excoriations, ou des ulcères superficiels. Comme presque toutes les autres parties qui ont été lésées ; de même celle-ci, lorsqu'une fois elle a été affectée de maladie vénérienne, est très-sujette à s'ulcérer de nouveau. Puis donc que cette partie n'est pas exempte des maladies communes au reste du corps, & que toute maladie dans cette partie, est suspectée être vénérienne, on doit y donner une attention particulière, avant que de porter son jugement sur les ulcères qu'on y observe.

Les ulcères vénériens ont communément un caractère qui ne leur est cependant pas tout-à-fait particulier, car plusieurs ulcères qui n'ont point de disposition à guérir, & cela doit s'entendre particulièrement du chancre, ont également la même apparence. Un chancre a communément une base épaisse, & dure, & quoique dans quelques-uns, l'inflam-

Digitized by Google

mation ordinaire se répande beaucoup plus au loin, l'inflammation spécifique cependant, est bornée à cette base. Communément on distingue avec facilité les ulcères consécutifs d'avec les ulcères de première origine, ou les vénériens que nous décrirons ci-après.

C'est un effet absolu & nécessaire, que lorsque quelques parties d'un animal sont irritées jusqu'à un certain point, elles s'enflamment, & forment de la matière, pour écarter la cause irritante. Cet effet a facilement lieu, lorsque l'irritation attaque une surface sécrétoire; mais dans le cas contraire, il ne paroît que très-difficilement, & l'ulcération alors survient toujours à sa place. C'est ce qui arrive non-seulement dans les irritations ordinaires, mais encore dans les irritations spécifiques, qui proviennent des virus, telles que la maladie vénérienne, & la petite vérole. La matière variolique, aussi bien que la vénérienne, produisent des ulcères sur la peau; mais lorsqu'elle affecte des surfaces sécrétoires, il s'ensuit une sécrétion morbifique qui est différente, à raison de la différence des parties elles-mêmes; la lymphe coagulable se ramasse sur la langue, l'intérieur de la bouche, la luette, & les amygdales, en forme d'escares, à-peu-près comme il arrive dans le mal de gorge putride. Mais dans le gosier, & tout le long de l'intérieur de l'œsophage, il se fait une sécrétion d'un fluide tant soit peu épais, & fort ressemblant au pus. Lorsque l'irritation est appliquée à une surface, dont l'épiderme est mince, & où il se fait naturellement une sécrétion, telle que le gland, ou l'intérieur du prépuce, elle l'affecte quelquefois au point d'y produire une sécrétion morbifique, telle qu'elle a été décrite; mais cette irritation ne se borne pas toujours à un semblable effet sur de pareilles surfaces; au contraire, il est porté jusqu'à l'ulcération, ce qui produit le chancre.

Il manque en général au virus, la disposition ou les facultés suffisantes, pour excorier la peau commune, autrement s'il les possédoit, il est très-probable que les symptômes seroient d'abord à-peu-près les mêmes, que ceux d'une gonorrhée; c'est-à-dire, il y auroit un écoulement de matière, d'une surface sans épiderme, & nouvellement enflammée, car on peut supposer avec raison, que le virus produiroit sur cette surface excoriée, une sécrétion de matière, qui seroit d'abord une gonorrhée, & qui probablement dégénéreroit ensuite dans le second mode d'action, ou l'ulcération, de manière à devenir alors un chancre.

Les chancres se forment de trois manières différentes; 1°.

Digitized by Google

par l'insertion du virus dans une plaie; 2°. par l'application du poison, à une surface non sécrétoire; 3°. par la même application à un ulcère ordinaire. Quelle que soit celle de ces trois surfaces, où le virus ait été appliqué, il produit son inflammation, & son ulcération spécifique, avec une sécrétion de pus. La matière produite en conséquence de ces différens modes d'application, est de la même nature que celle qui a été appliquée, parce que les irritations sont les mêmes dans tous les cas.

Le virus infecte beaucoup plus facilement, s'il est appliqué à une plaie récente, que s'il l'est à un ulcère, en quoi il se rapporte à la matière de la petite vérole qu'on inocule. On n'a pas encore pu déterminer, s'il y avoit quelques endroits de la peau, ou quelque autre partie du corps, qui soit plus susceptible de cette irritation que d'autres, en conséquence de l'application locale du virus.

Cette forme de la maladie, de même que la première, ou la gonorrhée, se manifeste généralement sur les parties de la génération, en conséquence d'un commerce entre les deux sexes; mais chaque partie du corps peut être affectée par l'application de la matière vénérienne, particulièrement si l'épiderme est mince.

J'ai vu un chancre à la surface interne des lèvres, de la largeur d'une pièce de six sols, sans que le malade sût comment il l'avoit gagné (1). La verge, & particulièrement le prépuce étant les parties que le chancre affecte le plus communément, elles sont aussi construites de manière à souffrir beaucoup de cette maladie, particulièrement lorsqu'elles sont très-susceptibles d'une telle irritation; car cette organisation seule peut produire plusieurs incommodités, indépendamment d'une douleur considérable qui paroît lors de la maladie, & qui en général retarde beaucoup la guérison.

Le chancre n'est pas un effet aussi fréquent du virus, que la gonorrhée, ce dont on peut donner de très-bonnes raisons, quoiqu'il y ait plus d'une manière de le gagner, comme nous venons de le dire. Mais les parties dans deux de ces manières, savoir la plaie, & l'ulcère, sont rarement à

(1) Nous n'avons aucun doute que cet effet ne fût un chancre, car outre son apparence, le malade avoit un bubon qui se formoit dans une des glandes maxillaires du même côté.

Il est très-probable qu'il le gagna, ce chancre, en portant ses doigts à sa bouche.

Digitized by Google

portée d'être infectées. Auſſi lorſqu'on gagne la maladie ; eſt-ce communément par le même mode d'application, que celui qui eſt propre à la gonorrhée. Mais comme l'épiderme ne peut pas être affecté par ce poiſon, & que cette enveloppe ſert de défenſe à la peau, il arrive ſouvent que le virus ne ſe trouve pas en contact avec elle. En effet, il eſt bien ſurprenant que la peau n'en ſoit jamais affectée dans les endroits où elle eſt recouverte d'une telle enveloppe, excepté vers le gland, l'intérieur du prépuce, ou les autres parties du corps où cette enveloppe eſt très-mince. La proportion entre les cas de gonorrhée, & ceux du chancre, eſt comme quatre ou cinq, à un.

Lorſque c'eſt un homme qui en eſt attaqué, c'eſt généralement ſur le frein, le gland, le prépuce, ou ſur la peau commune du corps de la verge ; & quelquefois ſur la partie antérieure du ſcrotum, qu'il ſe manifeſte ; mais plus fréquemment encore ſur le frein, & dans l'angle entre la verge, & le gland, ce qui dépend de la manière dont on le gagne, & non d'aucune diſpoſition ſpécifique, que ces parties ayent de préférence à d'autres ; ſi le frein & autres parties en ſont plus ſouvent affectés que les autres parties de la verge, cela provient de la forme extérieure de cette partie, qui eſt irrégulière, & qui permet à la matière vénérienne de ſéjourner paiſiblement dans ſes repliſ, au moyen de quoi elle a eu le tems d'irriter & d'enflammer le lieu où elle eſt, & d'y produire l'inflammation ſuppurative & ulcérative. Mais comme cette matière eſt aiſément enlevée des parties ſaillantes, par le moindre attouchement ; auſſi eſt-ce une raiſon, pourquoi ces parties en général échappent ſi ſouvent à cette maladie.

La diſtance du tems entre l'application de la matière, & ſes effets ſur la partie, pour y produire le chancre, eſt incertaine ; mais en général ce ſymptôme ne ſe manifeſte pas ſitôt que la gonorrhée ; cette différence dépend cependant en quelque façon de la nature des parties affectées. Si c'eſt le frein ou la terminaiſon du prépuce au gland, qui ſoit affectée, la maladie en général ſe manifeſtera plutôt, ces parties étant plus facilement léſées que le gland, la peau commune de la verge, ou le ſcrotum. Car dans quelques cas où le gland & le prépuce furent attaqués à la ſuite de la même infection, le chancre ſe manifeſta ſur le prépuce.

J'ai vu des cas où les chancres ſe ſont manifeſtés vingt-quatre heures après l'application de la matière, & j'en ai

Digitized by Google

vu d'autres, dans lesquels ils n'ont paru qu'au bout de sept semaines. J'ai observé un cas remarquable de cette espèce chez un homme qui n'avoit point approché d'aucune femme depuis sept semaines, lorsqu'il lui parut un chancre, ce qui étoit suivant toute apparence la raison pourquoi l'infection avoit eu lieu ; car il est probable en effet, que s'il avoit eu commerce avec quelqu'autre femme, il auroit vraisemblablement pu prévenir l'infection, en essuyant les parties, pour en enlever la matière vénérienne. Ce qui prouve que ce chancre étoit vénérien, c'est que le malade eut la vérole par la suite, & qu'il fut obligé de prendre du mercure. Un Officier de l'armée eut un chancre, qui se manifesta deux mois après qu'il eut habité avec une femme. Après le dernier commerce, il fit une marche d'environ cent milles, le chancre parut, & il ne céda qu'au mercure.

Cette inflammation, de même que la plupart des autres qui se terminent en ulcères, commence premièrement par une démangeaison dans la partie ; si c'est le gland qui est enflammé, il paroît pour l'ordinaire un petit bouton rempli de matière, sans beaucoup de dureté, ou sans inflammation apparente, & avec très-peu de tuméfaction, parce que le gland n'est pas si aisément tuméfié par l'inflammation, que plusieurs parties le sont, particulièrement le prépuce. Les chancres de même, ne sont pas si douloureux, ni si incommodes, que ceux du prépuce ; mais si la maladie a lieu sur le frein, & plus particulièrement sur le prépuce, il s'ensuit bientôt une inflammation plus considérable que dans le premier cas, ou du moins les effets de l'inflammation sont plus étendus, & plus manifestes. Ces parties étant composées d'une membrane cellulaire, très-lâche, permettent aux humeurs de s'extravaser avec facilité ; & la sympathie permanente y a aussi lieu plus facilement. La démangeaison se change graduellement en douleur ; la surface du prépuce s'excorie dans quelques cas, & ensuite s'ulcère ; dans d'autres endroits comme sur le gland, il paroît une petite pustule, ou un abscès, qui forme un ulcère. Il survient une dureté de la partie, qui d'abord, & tant qu'elle est de nature vénérienne, est très-circonscrite, ne s'étend pas graduellement & imperceptiblement vers les parties voisines, mais qui finit plutôt brusquement. Sa base est dure, & les bords un peu prominens. Lorsqu'il commence sur le frein ou tout près, cette partie en est communément tout-à-fait détruite, ou bien souvent une perforation la traverse, ce qui devient

Digitized by Google

incommode dans le traitement ; auſſi en général il eſt mieux en pareils cas de le couper d'abord.

Quand le virus a produit ſon effet ſur la peau, lieu où l'épiderme eſt plus épais que celui du gland ou du frein, comme par exemple ſur celle du corps de la verge, ou de la partie antérieure du ſcrotum, parties très-expoſées aux influences de cette matière, le chancre pour lors ſe manifeſte en général, premièrement par un bouton, ou puſtule, qui communément ſe change en croûte, à raiſon de l'évaporation de la matière la plus fluïde ; ſi l'on enlève cette croûte, il s'en forme une autre plus grande que la première. Les chancres de cette dernière eſpèce ſont accompagnés d'une moindre inflammation, que ceux du frein, & du prépuce, mais elle eſt plus violente que celle qui ſurvient à ceux du gland.

Lorſqu'on permet à la maladie de faire des progrès, au point de participer de l'inflammation particulière à la conſtitution, elle s'étend beaucoup dans pluſieurs cas, & ſouvent les ſymptômes ſont portés au point de produire des accidents fâcheux, tels que le phymoſis, & quelquefois le paraphymoſis, ce qui retarde de beaucoup la guériſon ; mais il y a toujours une dureté particulière au virus qui entoure les ulcères, particulièrement ceux du prépuce.

Lorſque ces ulcères ſe forment, qu'ils ſont formés, ou qu'ils ſont encore dans leur état inflammatoire, il n'eſt pas extraordinaire de voir l'urèthre ſympathiſer avec eux, & cauſer un chatouillement douloureux, ſurtout en urinant ; nous ne déterminerons cependant pas, ſi jamais un écoulement de l'urèthre peut provenir d'une pareille cauſe, mais ſi l'on ne l'obſerve jamais que quand la maladie attaque réellement l'urèthre, ce ſera une raiſon de ſuppoſer que cette ſympathie n'eſt pas réellement inflammatoire ; ou que ſi elle eſt portée juſqu'à ce point, elle ne ſera cependant pas de l'eſpèce ſpécifique.

Il eſt néanmoins poſſible dans les cas où une gonorrhée auroit été précédée par un chancre, que cette gonorrhée puiſſe provenir de la ſympathie, & qu'elle ne ſoit pas une maladie cauſée par l'infection première, ou par la matière du chancre. On verra par l'obſervation ſuivante, que dans les cas où il n'y a point d'écoulement, la ſenſation dans l'urèthre provient de la ſympathie, & non pas de ce que l'urèthre eſt attaqué de la maladie, dans le tems que la matière ſe prépare à produire un chancre. Nous n'avons obſervé cette ſingularité plus d'une fois ; ſavoir, que lorſque

Digitized by Google

le lieu primitivement affecté par un chancre s'eſt ulcéré de nouveau, ſans que le malade ſe fût expoſé à une nouvelle infection. Le malade en ce cas ſe plaignoit du même chatouillement douloureux dans l'urèthre, avant même qu'il ſe fût établi la moindre ſuppuration dans les ulcérations commençantes. Nous avons vu encore, en conſéquence du même rapport des parties, un chancre qui s'eſt manifeſté ſur le gland, guérir un écoulement habituel, & une irritation, qui ſe faiſoit ſentir tout le long du canal de l'urèthre. L'irritation qui précéda, fut ſi grande dans ce cas, que nous ſoupçonnâmes un rétréciſſement; mais nous n'en trouvâmes aucun en paſſant une bougie.

En conſéquence de la ſympathie de l'urèthre, avec le chancre, les teſticules, & le ſcrotum, ſympathiſeront encore davantage avec ce canal, & auront ainſi leur part dans cette affection. J'ai vu cette ſympathie s'étendre ſur le pubis, & à un ſi haut point, qu'en touchant doucement les poils qui le couvrent, on occaſionnoit des ſenſations inquiétantes, & même douloureuſes.

En parlant des effets locaux ou immédiats de la maladie vénérienne, nous avons dit que rarement ils étoient tout à-fait ſpécifiques, mais qu'ils participoient de l'inflammation de ce genre, & de la conſtitutionelle. De-là la raiſon pourquoi il eſt toujours néceſſaire de faire attention à la manière dont les chancres ſe manifeſtent d'abord, ainſi qu'à leurs progrès; car ſes premiers ſymptômes expriment ſouvent la nature de la conſtitution. Si l'inflammation ſe répand avec promptitude, & fort au loin, elle annonce une conſtitution plus diſpoſée à l'inflammation que dans l'état naturel. Si la douleur eſt grande, elle indique une forte tendance à l'irritation. Il n'arrive auſſi que trop ſouvent que les chancres commencent à former des eſchares, dès le premier abord; quand cela a lieu, on peut toujours préſumer une diſpoſition décidée à la mortification.

Ces épiphénomènes, en caractériſant la conſtitution, dirigent les indications vers la méthode la plus propre au traitement.

Lorſqu'il y a perte conſidérable de ſubſtance, ſoit en conſéquence de la mortification, ou de l'ulcération, il ſurvient ſouvent, particulièrement ſi l'ulcère eſt ſur le gland, une hémorrhagie abondante; il paroît que ce nouvel accident vient de ce que l'inflammation adhéſive, qui y a lieu alors, n'eſt pas ſuffiſante pour unir les veines du gland, au point de fermer leur ouverture, & d'empêcher le ſang de s'échapper

Digitized by Google

à travers de ce qu'on appelle le corps ſpongieux de l'urèthre. Les ulcères, comme les eſchares, pénètrent ſouvent juſqu'au corps caverneux, ou le même effet a lieu.

I. *Du phymoſis, & du paraphymoſis.*

Ces maladies proviennent de l'épaiſiſſement de la membrane cellulaire du prépuce, en conſéquence d'une irritation capable de produire une inflammation conſidérable, & très-étendue. Lorſque cette irritation arrive, c'eſt en général à la ſuite d'un chancre, né dans cette partie. Cependant cette irritation, & cette inflammation attaquent quelquefois le prépuce, même lorſque la maladie ſe préſente ſous la forme de ce que je ſoupçonne être une gonorrhée du gland & du prépuce (1); & quelquefois auſſi dans la gonorrhée ordinaire, mais plus fréquemment à la ſuite d'un chancre au prépuce. Lorſque cette maladie, ou tuméfaction, a lieu en conſéquence d'un chancre, nous ſoupçonnons qu'il y a une diſpoſition à l'irritation, chez la perſonne qui en eſt affectée; car il eſt évident qu'il y a quelque choſe de plus que l'action ſpécifique, puiſque l'inflammation s'étend au-delà de la diſtance qui lui eſt propre.

Nous obſerverons ici, que le prépuce n'eſt qu'une duplicature de la peau de la verge, lorſqu'elle n'eſt pas en érection. Comme alors ce repli eſt trop étendu pour la verge, il devient un moyen propre à recouvrir le gland, & le défendre, lorſqu'il n'eſt pas néceſſaire d'en faire uſage, ce qui rend probablement ſes ſenſations beaucoup plus vives. Lorſque la verge eſt en érection, elle remplit pour l'ordinaire, l'eſpèce de gaine que lui fournit la peau, de manière que la duplicature qui forme le prépuce, dans l'état contraire, eſt développée & employée à recouvrir le corps de la verge.

Les maladies appellées *phymoſis* & *paraphymoſis*, étant un épaiſiſſement de la membrane cellulaire du prépuce, elles ſeront en général en proportion de l'inflammation & de la diſtenſibilité de la membrane cellulaire de cette partie. L'inflammation eſt ſouvent grande, & de l'eſpèce érésipélateuſe. D'ailleurs, dans ces parties où la membrane

(1) Voyez la page 44, où il eſt fait mention de cette gonorrhée.

Digitized by Google

cellulaire est si lâche, la tuméfaction est aussi considérable, parce que le bout du prépuce étant penché vers le bas, la sérosité s'y accumule; c'est ce qu'on peut observer dans plusieurs inflammations, où la sérosité peut passer de la partie enflammée, à une partie plus déclive, comme il arrive à la jambe, ou à la cuisse, où les pieds s'enflent communément, & deviennent édémateux, en conséquence de la descente de la sérosité extravasée au-dessus.

Un resserrement naturel de l'ouverture du prépuce, est très-commun, & si considérable chez quelques-uns, qu'alors il est pour eux un véritable phymosis naturel. Quand avec un tel état, il survient des chancres, il en résulte nécessairement de grands inconvéniens dans le tems du traitement; & quand l'inflammation est considérablement étendue, il arrive inévitablement un phymosis morbifique, qui ressemble à l'autre. Soit que ce phymosis soit morbifique, ou naturel, il peut produire le paraphymosis, si l'on retire simplement en arrière le prépuce sur la verge; car cette partie rétrécie agissant comme une ligature autour du corps de la verge, derrière le gland, retarde la circulation au-delà de la ligature, & produit une inflammation édémateuse, sur la partie renversée du prépuce. Lorsque le paraphymosis n'a lieu qu'en conséquence d'un rétrécissement naturel, quoiqu'accompagné de chancres, il n'y a rien à faire à l'égard du traitement général, parce qu'il n'est qu'accidentel; dans ces deux cas cependant, on doit le considérer en quelque façon, comme une violence locale.

Ce phymosis naturel, est si considérable chez quelques enfans, qu'il s'oppose à la sortie des urines, mais en général, il devient moindre de plus en plus, à mesure que les enfans croissent, lorsqu'ils essayent fréquemment de faire glisser le prépuce sur le gland, ce qui prévient souvent les mauvaises suites, auxquelles il pourroit donner lieu.

Cette partie du prépuce, quoiqu'assez lâche chez la plupart des hommes, pour ne produire aucune incommodité dans l'état naturel, se contracte cependant quelquefois sans aucune cause apparente quelconque, & devient si étroite, qu'elle empêche la sortie des urines, même après qu'elles ont traversé le méat urinaire, de sorte que toute la cavité du prépuce se trouve souvent assez remplie d'urine, pour occasionner une grande douleur. C'est principalement chez les hommes âgés, que j'ai observé des cas de cette espèce.

Lorsque le prépuce est dans son état naturel, il couvre

Digitized by Google

pour lors entièrement le gland, & communément il dépasse un peu son sommet. Mais lorsque cette partie commence à se gonfler, & à devenir plus volumineuse, la peau de la verge se porte de plus en plus en avant sur le gland, qui en même-tems, est poussé en arrière par la pression que le prépuce gonflé, exerce sur son extrémité. J'ai vu le prépuce à la suite d'une pareille cause, s'avancer plus de trois pouces au-devant du gland, & son ouverture être diminuée de beaucoup.

Souvent le prépuce se renverse un peu, à cause que la peau intérieure cède plus que l'extérieure, & forme comme une espèce de collet, là où la peau extérieure se termine naturellement. Il est alors impossible, vu le resserrement, & la distension des parties dans cet état de tuméfaction, de tirer le prépuce en arrière sur la verge, au point de le renverser, & de mettre à découvert les ulcères de l'intérieur.

Un tel état de prépuce, donne très-souvent lieu à de mauvaises suites, particulièrement lorsque les chancres se trouvent derrière le gland, car cette partie étant entre l'orifice du prépuce & les ulcères, il y remplit toute la cavité du prépuce, entre les chancres & l'ouverrure, & souvent si étroitement, que la matière des ulcères, qui sont derrière, ne peut passer en avant, entre le gland & le prépuce, ce qui donne lieu à une accumulation de matière, derrière la couronne du gland, qui imite assez bien un abscès & qui souvent ulcère l'intérieur du prépuce. Cet abscès s'ouvre quelquefois extérieurement, & le gland passant souvent à travers l'ouverture, jette tout le prépuce du côté opposé, de manière que la verge paroît avoir deux sommités.

Si le prépuce d'une autre part, est lâche, ample, & qu'on ait coutume de le tenir en arrière dans l'état sain, ou de le repousser pour panser les chancres, & qu'on lui laisse garder cette situation, jusqu'à ce que la tuméfaction survienne; on l'appelle alors un *paraphymosis*; si le prépuce est poussé en arrière avec force, lorsqu'il est dans un état de gonflement, il passe de l'état d'un phymosis, tel que nous l'avons décrit ci-devant, à celui d'un paraphymosis.

Cet état du prépuce, que nous décrivons, est souvent beaucoup plus incommode, & accompagné de symptômes plus fâcheux que le premier, particulièrement si le phymosis est dégénéré en paraphymosis. La raison en est, que l'ouverture du prépuce est naturellement moins élastique que la partie interne renversée, ou la peau externe. C'est pourquoi,

Digitized by Google

lorſque le prépuce eſt pouſſé en arrière ſur le corps de la verge, cette partie la ſerre plus qu'aucune autre, & encore plus en proportion de l'inflammation; d'où il réſulte que la tumeur du prépuce eſt diviſée en deux, dont l'une eſt proche le gland, l'autre derrière le reſſerrement, ou le collet. Ce reſſerrement eſt ſouvent ſi conſidérable, qu'il interrompt la libre circulation du ſang en arrière, ce qui contribuant auſſi à augmenter la tuméfaction, ajoute encore au rétréciſſement, & produit ſouvent une mortification du prépuce même, au moyen de quoi toute la partie malade, avec le rétréciſſement, ſont quelquefois détruits; phénomène qu'on peut regarder comme une guériſon naturelle (1).

Dans pluſieurs cas, l'inflammation n'affecte pas ſeulement la peau de la verge, avec celle qui forme le prépuce, mais auſſi ſon corps même, en produiſant ſouvent des adhéſions, & même la mortification dans les cellules du corps caverneux, chacune deſquelles détruit pour toujours l'extenſibilité de cette partie, & occaſionne une courbure de la verge de ce côté là, dans le tems de l'érection. Cette mortification a quelquefois lieu dans toute la ſubſtance cellulaire de la verge, & produit un moignon court, & preſque inflexible.

L'inflammation vénérienne n'eſt pas la ſeule cauſe des adhéſions de ces cellules; nous voyons quelquefois qu'elles ont lieu, ſans aucune cauſe apparente quelconque, & ſouvent en conſéquence d'autres maladies.

Un homme âgé de 60 ans, qui avoit été eſtropié de la goute, depuis plus de 20 ans, a eu pendant ces dix-huit derniers mois, la verge contractée ſur le côté gauche, & en-deſſus, de manière qu'elle ſe plie conſidérablement, ſelon cette direction, dans le tems des érections, qui ſont plus fréquentes qu'à l'ordinaire.

Queſtion: la goute eſt-elle la cauſe de ce phénomène, en produiſant des adhérences des cellules, d'un corps caverneux, au point de ne pouvoir plus céder, ni permettre

(1) Un jeune homme fut reçu à l'hopital de Saint-George, avec un paraphymoſis, occaſionné par quelques chancres, qui ſe trouvoient à l'intérieur du prépuce. Toutes les parties qui étoient au-devant du rétréciſſement, formé par le prépuce, ſe gangrénèrent, & ſe détachèrent. J'ordonnai de ne rien faire, ſinon de panſer l'ulcère, avec les remèdes ordinaires. Cet ulcère ſe conſolida très-parfaitement, & le malade ſortit de l'hopital parfaitement guéri de la maladie locale. Comme je n'ai jamais plus entendu parler de lui, je ne ſais pas ſi l'abſorption avoit eu lieu, ou non, précédemment à la mortification.

Digitized by Google

l'affluence du sang, vers ce côté là ? & la goute est-elle la cause de la fréquence des érections ?

CHAPITRE II.

Du chancre chez les femmes.

Les femmes sont aussi sujettes aux chancres, mais à cause de la simplicité de structure des parties intéressées, la maladie est souvent moins compliquée que chez les hommes. Chez les femmes en effet, on ne doit considérer que la maladie, & l'affection constitutionelle, & non les inconvénients qui pourroient résulter de la structure des parties.

Lorsque la matière est introduite dans le vagin, ou dans l'urèthre, elle y irrite une surface sécrétoire, comme nous l'avons dit, en traitant de la maladie en général, & de celle qui attaque les femmes en particulier ; mais lorsqu'elle est logée dans l'intérieur de la peau des grandes lèvres, des nymphes, & autres parties environnantes, de même qu'il arrive au gland, elle ne donne lieu qu'à la gonorrhée ; or de même que chez les hommes, ces parties sont aussi capables d'ulcération, & ces ulcérations sont en général plus nombreuses chez les femmes, parce que la surface sur laquelle elles peuvent se former, est beaucoup plus étendue. Ces ulcérations paroissent sur le bord des grandes lèvres, quelquefois à leur extérieur, & même au périnée.

Ces ulcères, qui se forment à l'intérieur des grandes lèvres, des nymphes, &c. ne se couvrent jamais de croûte, à la différence de ceux qui se forment au-dehors des grandes lèvres, & autres parties, dont la matière se sèche à leur surface, & y forme une croûte, de même qu'il arrive à ceux qui paroissent sur le corps de la verge, ou le scrotum.

La matière vénérienne, qui provient de ces ulcères, est disposée à couler le long du périnée, jusqu'à l'anus, de même que celle de la gonorrhée, ce qui produit l'excoriation de ces parties, sur-tout de l'anus, où la peau est mince, ce qui suffit souvent pour y faire naître des chancres.

Digitized by Google

On a obſervé des chancres dans le vagin, mais je les ſoupçonne n'avoir pas été primitifs, & avoir plutôt pris naiſſance des ulcères de l'intérieur des grandes lèvres, qui ſe ſont étendus.

Cette forme de la maladie, de même que la gonorrhée, eſt autant locale chez les hommes, que chez les femmes, puiſque la conſtitution n'a aucun rapport avec elle, excepté par ſympathie, & je crois que ce rapport eſt beaucoup plus rare dans celle-ci, que dans la première.

CHAPITRE III.

Obſervations générales ſur le traitement des chancres.

L'INFLAMMATION qui provient du virus vénérien, lorſqu'elle produit l'ulcération, continue généralement, pour ne pas dire toujours, juſqu'à ce qu'elle cède aux remèdes que l'art preſcrit; ce qui n'arrive pas à l'égard de la gonorrhée, comme nous l'avons déja obſervé. Il n'eſt peut-être pas trop facile de rendre raiſon de cette différence eſſentielle, dans les deux formes de la maladie. Nous croyons cependant que comme l'inflammation ſe répand dans le chancre, elle prend toujours de nouveau terrein, en formant une ſucceſſion d'irritations, ce qui eſt par conſéquent cauſe qu'elle ne guérit pas d'elle-même.

Les chancres, de même que la gonorrhée, ne ſont peut-être preſque jamais tout-à-fait vénériens; enſorte qu'ils diffèrent, relativement à certaines particularités de la conſtitution, qui exiſtent dans le tems qu'ils ſe manifeſtent. Le traitement local ou général, qu'ils exigent, devra donc beaucoup varier; & c'eſt de la connoiſſance de cette variété, que dépend principalement l'habileté du Chirurgien. D'après cette conſidération, les ſymptômes concomitans, ſont ceux qui demandent une attention particulière. Le mercure eſt le remède propre aux ſymptômes vénériens, conſidérés en eux-mêmes; mais il n'eſt pas de ſpécifique pour les autres, dont le traitement doit varier ſelon la conſtitution. Delà on doit voir qu'il n'eſt point vraiſemblable qu'un ſeul genre de médicament, combiné avec le mercure, puiſſe réuſſir dans

Digitized by Google

tous les cas, quoique les différens prétendus ſecrets, ſoient de cette eſpèce. En effet, il eſt quelques cas qui n'exigent rien autre que le mercure, pendant que d'autres demandent quelque autre remède, ſelon leur nature, qu'il ne ſera pas dans pluſieurs cas, aiſé de déterminer, d'après l'apparence du chancre même, mais qu'on doit tâcher de découvrir par des eſſais réitérés.

C'eſt probablement à cauſe de ces circonſtances, qu'un chancre, pour l'ordinaire, eſt plus long à guérir que la plupart des effets locaux, qui proviennent de la maladie conſtitutionelle, ou de la vérole, ou du moins que ceux qui ſont fixés au premier ordre des parties; & telle eſt la circonſtance qui ſe préſente, ſoit qu'on cherche à guérir le chancre, par un traitement général & local, pendant que la maladie vénérienne ne peut céder en général qu'à un traitement univerſel. Il s'écoule communément quelques tems avant que le chancre paroiſſe éprouver les influences du mercure. La circulation en ſera chargée pendant trois ou quatre ſemaines, & même plus, avant que la ſurface d'un chancre ſe nettoye, & paroiſſe rouge & vivante; mais lorſqu'une fois ce changement a lieu, pour lors le progrès vers la guériſon, eſt plus rapide. Dans pluſieurs cas, on guérira parfaitement la vérole, avant que les chancres ayent ſouffert le moindre changement.

Il ſera convenable, d'après le même principe, de faire attention aux médicamens internes; & conſidérer ſi l'on doit en donner d'affoibliſſans, de corroborans, ou de calmans; car quelquefois, il conviendra de donner une eſpèce de préférence à une autre.

On peut guérir les chancres de deux manières, ſavoir, en les détruiſant, ou en les emportant, au moyen des eſcharotiques, ou par l'extirpation; ou en domptant l'irritation vénérienne, au moyen du remède ſpécifique, propre à ce virus.

Nous avons eſſayé de montrer que les chancres ſont des maladies locales; cette opinion eſt encore confirmée par leur deſtruction, ou guériſon, au moyen d'un traitement purement local. Mais on a mis en doute, ſi dans les chancres, de même que dans la gonorrhée, l'on devoit jamais, ou non, leur appliquer du mercure; quelques-uns s'y ſont oppoſés, tandis que d'autres l'ont mis en pratique, & probablement la diſpute n'eſt pas encore généralement terminée.

D'après l'idée générale que nous avons donné de la maladie

Digitized by Google

vénérienne, il ne sera pas difficile de résoudre cette question.

On doit observer que dans le traitement des chancres, on a deux points en vue ; savoir, de guérir le chancre lui-même, & d'empêcher l'infection de la constitution.

On doit effectuer le premier point, ou la guérison du chancre, en appliquant le mercure extérieurement, ou en le donnant intérieurement, ou bien en l'employant de ces deux manières à-la-fois.

On remplit la seconde indication, qui est d'empêcher l'infection générale, premièrement en diminuant la durée du chancre, ce qui diminue le tems de l'absorption, & en prescrivant aussi des médicamens internes, & cela à raison du tems que l'absorption peut avoir continué à se faire.

Si le pouvoir d'un chancre, pour infecter la constitution, ou ce qui est la même chose, si la quantité absorbée est relative à l'étendue du chancre, & au tems de l'absorption, ce qui est le plus probable, alors tout ce qui diminue ce tems, doit aussi diminuer ce pouvoir, ou la quantité absorbée. Mais aussi, si la quantité de mercure, nécessaire pour préserver la constitution, est comme la quantité de virus absorbé, alors tout ce qui diminue cette quantité, doit proportionnellement préserver la constitution. Ainsi par exemple, si le pouvoir d'un chancre, pour infecter la constitution dans quatre semaines, est égal à quatre, & la quantité de mercure, qu'on doit nécessairement donner intérieurement, soit pour guérir le chancre, ou pour préserver la constitution de l'infection du virus, soit aussi égale à quatre, alors tout ce qui ôte de la durée du chancre, doit aussi diminuer en même proportion la quantité de mercure. Par conséquent, si les topiques, de concert avec les remèdes mercuriels intérieurs, guérissent le chancre dans trois semaines, il ne faudra alors prendre que les trois quarts intérieurement, car les topiques, entant qu'ils tendent à diminuer la durée d'un chancre, diminuent aussi la durée de l'absorption, & par conséquent la nécessité de continuer l'usage interne du mercure, dans la même proportion. Par exemple, si quatre onces d'onguent mercuriel, guérissent un chancre, & préservent la constitution dans quatre semaines, trois onces suffiront pour opérer le même effet, si l'on peut obtenir par quelqu'autre moyen, la guérison du chancre, dans l'espace de trois semaines. Ce que nous avançons n'est pas une pure spéculation, mais une opinion fondée sur l'expérience, & la destruction des chancres le confirme.

Digitized by Google

I. *De la deſtruction du chancre.*

La méthode la plus ſimple de guérir un chancre, eſt de le détruire, ou de l'extirper. Cette opération le réduit à l'état d'un ulcère ordinaire, ou d'une plaie, & comme tel, il ſe conſolide plus aiſément. Mais on ne doit tenter un pareil procédé, qu'à la première apparition de la maladie, & lorſque les parties voiſines ne ſont pas encore affectées; car il eſt abſolument néceſſaire, pour qu'il réuſſiſſe, que toute la partie malade ſoit emportée, ce qui ne ſeroit pas facile, ſi elle étoit d'une certaine étendue. On peut faire cette opération, ou par l'exciſion, ou par le cauſtique. Si le chancre ſe manifeſte ſur le gland, on doit préférer à l'exciſion, de le toucher avec la pierre infernale, autrement, ſi l'on ſe décidoit pour l'inſtrument tranchant, l'hémorrhagie à travers les cellules du gland, ſeroit conſidérable.

Comme la ſenſibilité ordinaire du gland n'eſt pas très-aigüe; auſſi l'application du cauſtique ne donnera-t-elle qu'une légère douleur. En employant le cauſtique, on doit tailler ſa pointe, de même qu'un crayon, afin qu'il ne touche que les parties qui ſont réellement malades; on doit continuer ce traitement juſqu'à ce que la ſurface de l'ulcère paroiſſe rouge, & ſaine, après que les dernières eſchares ſe ſont détachées; & lorſqu'il ſera dans cet état, il guérira de même que tout autre ulcère, produit par le cauſtique.

Si l'ulcère eſt ſur le prépuce, ou ſur la peau commune de la verge, & dans ſon commencement, on peut ſuivre la même pratique avec ſuccès; mais s'il s'eſt étendu conſidérablement, il eſt alors hors du pouvoir du cauſtique, appliqué de cette manière, de brûler aſſez profondément, pour qu'il puiſſe empêcher le progrès de l'ulcère. Mais il eſt probable qu'alors la pierre à cautère pourra très-bien remplir l'intention dans de pareils cas. Lorſque cependant on ne pourra pas l'employer convenablement, l'exciſion ſera toujours alors très-efficace.

J'ai extirpé ainſi un chancre, & l'ulcère s'eſt conſolidé ſans aucun autre traitement, que les panſemens ordinaires.

Cependant, comme l'on ne connoît pas toujours exactement l'extenſibilité de la maladie; & comme cette incertitude augmente en proportion de la grandeur du chancre, il devient en quelque façon néceſſaire d'aider à la guériſon, par des panſemens convenables, & par conſéquent, il ne peut

Digitized by Google

peut qu'y avoir de la prudence à panser l'ulcère avec l'onguent mercuriel.

En se conduisant ainsi, il y a peu à craindre pour l'infection générale, particulièrement si l'on a détruit le chancre presqu'immédiatement lors de son apparition, car on peut alors supposer avec raison, qu'il n'y a pas eu assez de tems pour avoir donné lieu à l'absorption.

Mais comme il doit être incertain dans la plupart des cas, s'il y a eu absorption, ou non, on ne doit pas toujours se reposer sur cette pratique; & peut-être ne le doit-on jamais d'après cette circonstance. C'est pourquoi même dans les cas ou l'on a extirpé le chancre presque immédiatement, il sera prudent de donner intérieurement du mercure, dont la quantité devra être proportionnée au tems, & au progrès de l'ulcère. Mais s'il a acquis une étendue considérable avant l'extirpation, alors le mercure est absolument nécessaire, & peut-être ne gagnera-t-on que très-peu par l'extirpation.

II. *Du traitement des chancres, & des topiques qui leur conviennent.*

Le traitement du chancre demande un procédé différent de celui qu'on suit lorsqu'on cherche à le détruire. Il consiste à abolir sa disposition, ou son état vénérien, pour que les parties puissent guérir alors, en conséquence de ce changement.

On peut traiter les chancres de deux manières différentes, ou par des remèdes externes, ou par des médicamens internes, qu'on introduit dans le torrent de la circulation. Mais dans l'un & dans l'autre cas, le mercure est le médicament qu'il faut employer nécessairement.

Nous avons dit qu'une gonorrhée, & un chancre, avoient la même disposition à former une matière de même nature. Mais nous avons aussi observé que le mercure n'avoit pas plus de puissance pour guérir la gonorrhée, qu'aucun autre médicament. C'est pourquoi on pourroit supposer que le mercure ne pourroit avoir aucun effet dans la maladie présente.

On observe cependant qu'il est dans le traitement du chancre un remède spécifique, qui guérit tous ceux qui sont vraiment vénériens; mais comme il peut y avoir d'autres dispositions maladives, on a souvent besoin d'autres

Digitized by Google

remèdes, ainſi que nous le verrons dans l'hiſtoire du traitement.

L'action de ce médicament doit être la même, ſous quelque forme qu'on l'adminiſtre, car cette action doit s'exercer ſur les vaiſſeaux de la partie, ſoit qu'on le preſcrive extérieurement, ou intérieurement (1).

On ſe ſert communément des onguents mercuriels pour topiques. Mais ſi le mercure étoit combiné avec un excipient aqueux, au lieu d'huile, le remède en ſe mêlant avec la matière, reſteroit plus long-tems ſur l'ulcère, & ſeroit plus efficace. C'eſt un avantage que les cataplaſmes ont ſur les méthodes ordinaires. J'ai ſouvent employé le mercure combiné, avec quelque conſerve, au lieu de me ſervir d'un onguent, & il a rempli parfaitement bien mon intention.

Le calomel, employé de la même manière, ainſi que les autres préparations mercurielles, également mêlées avec quelque mucilage, ou le miel, produiſent encore le même effet. De pareils moyens amèneront les chancres, qui ſont vraiment vénériens, à une guériſon certaine. Mais peut-être y a-t-il à peine une conſtitution aſſez éloignée de toute tendance à maladie, pour être capable de recevoir ſimplement, par elle-même, l'action vénérienne.

Il y a des chancres qui ont un caractère d'indolence, qu'on ne peut détruire qu'en augmentant l'action des ſolides affectés. On y parvient, en joignant au mercure quelques baumes chauds, en petite proportion, ou autant de mercure précipité rouge, qu'il en faut pour ſtimuler, ſans agir comme dans un eſcarotique; mais quelquefois ces deux effets ſeront néceſſaires à produire.

Le calomel mêlé avec quelque onguent, ou quelqu'autre ſubſtance, qui le tient en ſuſpens, eſt plus actif que l'onguent mercuriel ordinaire, & il réuſſira mieux dans les cas, qui demandent des topiques ſtimulans.

(1). Ceci eſt démontré par les effets ſenſibles, & immédiats, qui réſultent de l'application d'un médicament donné, ſur une ſurface quelconque; & par ceux que produit l'introduction de ces mêmes remèdes dans la maſſe des humeurs, leſquels ſont abſolument les mêmes. Par exemple, ſi l'on fait avaler à un chien dix grains d'ipécacuanha, l'application de ce remède ſur l'eſtomac, donnera lieu au vomiſſement; & ſi l'on inſinue dans une veine une ſolution de cinq grains de ce même remède, le vomiſſement ſurviendra avant même qu'on puiſſe préſumer qu'il eſt parvenu aux vaiſſeaux de l'eſtomac. Une infuſion de jalap, introduit dans les veines, produit communément les mêmes effets, que lorſqu'on l'avale.

On recommande plusieurs autres remèdes, tels que les solutions de vitriol bleu, de verd de gris, de calomel, avec l'esprit de nitre dulcifié, & plusieurs autres.

Mais tous ces topiques ne sont utiles, qu'autant qu'ils remédient à quelque disposition particulière des parties, & non point par le pouvoir spécifique qu'ils ont sur la véritable action vénérienne; & ces dispositions étant inombrables, il est presqu'impossible de dire quel est celui qui guérira chaque disposition; l'un réussissant dans un cas, & l'autre dans un autre.

Souvent les parties affectées sont extrêmement irritables; & en pareils cas, il faut mêler le mercure avec l'opium, ou avec les préparations saturnines, telles que la céruse ou le minium, pour diminuer l'action trop augmentée des parties.

Plus souvent on réitère les panſemens, & mieux il est, car la matière de l'ulcère, si elle séjourne, empêche que les parties malades n'éprouvent les effets des topiques, ce qui diminue & fait perdre beaucoup de leurs vertus. Dans certains cas, il est nécessaire de panser trois fois par jour, particulièrement si les huiles entrent comme parties constituantes des topiques, car alors ils ne se mêlent pas avec la matière, comme ceux qui sont de nature aqueuse, au point de lui communiquer quelques unes de leurs vertus, de manière à affecter proportionnément l'ulcère.

Dès que les chancres n'ont plus rien de la nature vénérienne, ils deviennent souvent stationnaires, & acquérant de nouvelles dispositions, ils s'étendent comme nous le verrons ci-après. Lorsqu'ils ne sont que stationnaires seulement, on peut assez souvent les guérir en les touchant légèrement avec la pierre infernale. La surface qui a été infectée, ou la nouvelle chair qui a crû sur cette surface, semble demander ainsi d'être détruite ou changée, avant qu'elle puisse se cicatriser. Il est surprenant de voir avec quelle célérité ces chancres avancent vers leur guérison, quand à peine on les a touchés ainsi une fois ou deux.

Digitized by Google

III. *Du traitement du phymosis, survenu au chancre, ou qui en est accompagné.*

Par l'histoire que nous avons donné de la maladie, on voit qu'il peut y avoir deux espèces de phymosis, un naturel, que les symptômes vénériens viennent compliquer, & l'autre occasionné par la maladie même. Le premier peut être augmenté par la maladie; mais hors cet état, il n'est pas aussi incommode que l'autre. Nous avons observé que celui qui provenoit de la maladie vénérienne, dépendoit d'une particularité de la constitution. Dans l'un & l'autre cas, il est souvent impossible de panser les chancres qui se trouvent sur la face interne du prépuce.

Il est donc très-essentiel quand il est possible, d'empêcher que le phymosis ne survienne ainsi dans le cas de rétrécissement du prépuce; ce qu'on connoît, parce qu'on ne peut le retirer en arrière qu'avec douleur & difficulté. On recommandera au malade de se tenir tranquille, & de rester dans son lit, car dans une telle position horisontale, l'extrémité de la verge ne sera pas aussi déclive, & l'on pourra mieux la soutenir. S'il ne veut pas se soumettre à garder ainsi le lit, on doit alors soutenir, s'il est possible, l'extrémité de la verge sur le bas-ventre; mais ceci ne peut se faire que difficilement, lorsque la personne est obligée de marcher. Les fluides extravasés en descendant dans ce cas, & séjournant dans le prépuce, contribuent souvent plus à rendre impossible la rétraction du prépuce en arrière, que l'inflammation elle-même.

Lorsque le phymosis a lieu consécutivement à la maladie, on peut mettre en pratique les mêmes avis que nous venons de donner, mais comme on ne peut pas panser les ulcères selon la manière ordinaire, il faut recourir aux pansemens sous forme d'injections, ou bien à l'opération du phymosis. Si l'on n'employe que les injections, on les répétera souvent puisqu'elles n'ont d'action que momentanément.

Les injections seront de nature mercurielle, même du mercure crud, dissous dans une solution épaisse de gomme arabique, moyen qui facilitera le séjour d'une partie de l'injection, entre le gland & le prépuce; ou bien on mêlera le calomel avec la même solution, & l'on y ajoutera de l'opium. Les proportions de ces médicamens ne demandent point une exactitude scrupuleuse; mais si l'on fait usage

Digitized by Google

d'une ſolution de ſublimé corroſif, comme injection, on doit alors faire attention à ſa force. Un grain environ de ſublimé, diſſous dans une once d'eau, ſera la doſe que la ſenſation de la partie permettra au malade de ſupporter; & s'il occaſionne trop de douleur, on pourra l'affoiblir en ajoutant un peu plus d'eau.

Après qu'on aura nettoyé, autant qu'il aura été poſſible, les parties, au moyen de ces injections, on appliquera d'autres topiques mercuriels, & on les y laiſſera juſqu'à ce que les parties ayent beſoin d'être panſées de nouveau ce qui arrivera bientôt; ceux dont nous avons déja parlé ci-devant, rempliront très-bien ce but; mais nous doutons qu'il convienne de faire uſage en pareils cas de quelques médicamens, ou injections irritantes.

Toutes les fois que le malade urine, il pourra laver les parties ulcérées, en comprimant aſſez l'orifice du prépuce pour le fermer, & obliger ainſi l'urine de retourner en arrière, entre le prépuce & le gland. Mais immédiatement après, il faut que le malade réitère l'application des remèdes mercuriels, autrement cette ſorte de lotion pourroit être nuiſible, en s'oppoſant à l'effet des ſubſtances qu'on a appliqué. Cependant les parties ſont ſouvent ſi ulcérées, qu'elles ne permettent point cette pratique.

On appliquera un cataplaſme de farine, de graine de lin, ou bien un, fait avec moitié farine, & moitié mie de pain, auquel on ajoutera ſuffiſamment d'eau, & un huitième de laudanum. Mais avant tout, & immédiatement après la lotion, il faut expoſer la verge à la vapeur de l'eau chaude, à laquelle on aura mêlé un peu de vinaigre, & de l'eſprit de vin, ce qui eſt la manière la plus propre d'appliquer les fomentations.

Plus on met en pratique les conſeils que nous donnons, mieux on s'en trouve; car ainſi dans l'eſpace de vingt-quatre heures, les remèdes mercuriels reſtent plus long-tems en contact avec les parties malades, qu'ils ne l'auroient été, en laiſſant ſéjourner la matière ſur leur ſurface.

Lorſqu'aux ſymptômes ci-deſſus rapportés, il ſurvient une hémorrhagie de la ſurface du chancre, il n'eſt point de maladie plus incommode, parce qu'ici les cellules, ou les veines, n'ont pas une grande diſpoſition à ſe contracter (1).

(1) Nous ſoupçonnons que dans les cas où les chancres rendent beaucoup de ſang, ce fluide vient ou du gland, lorſqu'il y trouve

Digitized by Google

L'huile de térébenthine eſt le meilleur ſtimulant pour faire contracter les vaiſſeaux de toute eſpèce ; mais lorſque l'hémorrhagie provient de l'action irritable des vaiſſeaux, ce qui arrive quelquefois, alors les ſédatifs, tels que l'opium, ſont les meilleurs topiques. Quel que ſoit le remède dont on fait uſage dans un tel état du prépuce, il doit être injecté par ſon orifice.

Lorſqu'en conſéquence du traitement, l'inflammation commence à ſe diſſiper, & les chancres à guérir, il faut mouvoir le prépuce ſur le gland, autant qu'il ſera poſſible, afin de prévenir les adhérences qui arrivent quelquefois, lorſqu'il y a eu des chancres vis-à-vis l'un de l'autre, ſur les deux ſurfaces. Cette pratique préviendra en général un pareil inconvénient.

Si l'on n'a point fait attention à cette circonſtance, & que les parties ſe ſoient unies enſemble, il n'en peut arriver aucunes mauvaiſes ſuites ; mais cela n'en eſt pas moins fort déſagréable pour le malade, & le Chirurgien doit y faire une ſérieuſe attention.

J'ai vu l'ouverture du prépuce ſi fort contractée à la ſuite de la guériſon de ces ulcères internes, & de l'union des parties, qu'à peine l'urine pouvoit paſſer. Si le paſſage à travers le prépuce ainſi contracté, ſe trouve dans une ligne directe avec l'orifice de l'urèthre, on peut alors paſſer facilement une bougie ; mais cela n'arrive pas toujours, & dans ce cas il faut néceſſairement en venir à une opération, laquelle conſiſte ou à fendre, ou à retrancher une partie du prépuce. Mais comme ces parties ſe trouvent confondues à cauſe des adhérences réciproques, l'opération ſera très-difficile, ſoit qu'on fende, ou qu'on retranche une partie du prépuce. Toutes les fois que l'urèthre eſt découvert, ou qu'on peut le ſentir avec une bougie, on doit en introduire une, & ſucceſſivement d'autres, juſqu'à ce que le paſſage devienne libre, & qu'il ait contracté l'habitude de ſe conſerver dans cet état.

Nous avons obſervé ci-devant, que cette tuméfaction étoit quelquefois cauſe que la matière du chancre ſéjournoit, & que pendant tout ce tems, l'inflammation ou la tuméfaction

---

des chancres, ou de la ſubſtance ſpongieuſe de l'urèthre, lorſque le chancre a commencé près du frein, car il eſt rare de voir que le ſang coule en abondance, lorſque l'intérieur du prépuce eſt le ſiége du chancre, & qu'il peut être mis à découvert. Il eſt vrai que dans de tels cas, l'inflammation n'eſt pas violente.

Digitized by Google

ne pouvoit diminuer. Nous avons encore fait remarquer que ces maladies continuant d'exiſter, la partie affectée préſentoit tous les caractères de notre définition d'un abſcès, qui eſt la formation de la matière dans un état de circonſcription. Quoique la maladie actuelle n'ait jamais été conſidérée ſous ce point de vue; cependant le traitement qui lui convient, indique qu'elle doit l'être ainſi. Ce traitement conſiſte à fendre le prépuce, depuis l'orifice externe, juſqu'au fond, où la matière ſéjourne, comme dans un ſinus, ou dans une fiſtule, pour en procurer l'écoulement. Les vues qui ont fait recourir la plupart des praticiens à ce procédé, n'étoient pas de permettre l'écoulement de la matière de l'ulcère, mais de faciliter l'application des remèdes ſur le mal même, car il a été recommandé, & même exécuté, lorſqu'il n'y avoit aucune collection de matière, mais nous ne le regardons pas comme néceſſaire dans les cas où le remède interne auquel on peut recourir, pourroit remplir cette intention. Si l'ouverture en effet, ne produiſoit d'autre bien, que de permettre l'application des topiques, elle ne ſeroit pas ſi eſſentielle, parce qu'on pourroit laver avec une injection, les ulcères, au moyen d'une ſeringue.

IV. *De l'opération ordinaire, propre au phymoſis qui eſt produit par des chancres.*

L'opération ordinaire pour le phymoſis, eſt de fendre le prépuce à-peu-près dans toute ſa longueur, ſelon la direction de la verge. Cette opération eſt même regardée quelquefois comme inſuffiſante, & alors on preſcrit de couper le prépuce en deux différens endroits, à-peu-près vis-à vis l'un de l'autre. Lorſqu'on imagina qu'il convenoit d'opérer de cette manière, on jugea qu'il falloit rarement couper le prépuce dans toute ſa longueur.

Les circonſtances décideront en quelque façon ſur la pratique qu'on doit ſuivre. Si c'eſt un phymoſis naturel, ſans tuméfaction, & que le chancre ſe trouve près de l'orifice du prépuce, ce qui eſt très-commun en pareil cas, le gland n'étant pas découvert dans le coït, au point de permettre que les chancres s'établiſſent profondément, pour lors il pourra ſuffire de couper ſeulement auſſi loin que les chancres s'étendent.

D'après la ſituation ordinaire du chancre, le phymoſis provient plus communément de la tuméfaction des parties;

Digitized by Google

or en ne raisonnant que d'après les idées que nous avons donné des inconvéniens qui proviennent d'un pareil phymosis, où les chancres sont placés derrière la couronne, & où la matière est renfermée derrière le gland, loin de fendre tant soit peu le prépuce, il faut alors l'ouvrir jusqu'au fond, sans quoi il ne peut résulter aucun bien de l'opération.

Quoique cette opération n'emporte point la tuméfaction du prépuce, au point de permettre de le retirer en arrière, elle laissera néanmoins couler la matière librement, & dans quelques circonstances aussi, elle permettra l'application des remèdes sur les ulcères. Ce n'est cependant pas dans toutes, car la tuméfaction ne permettra pas plus alors, qu'auparavant, de renverser le prépuce, & dans ce cas, on ne pourra pas panser les ulcères.

Il est des cas où il ne convient pas de faire une opération aussi grave; car il arrive souvent que l'inflammation étant très-considérable, il y auroit du danger de l'augmenter par ce nouveau procédé, qui peut-être détermineroit la gangrène; tandis que d'un autre côté il y a des cas où l'on préviendra la mortification, en donnant de la liberté aux parties. Dans tous ces cas, le Chirurgien doit se laisser guider par les circonstances. Indépendamment de ces raisons pour & contre l'opération, qui proviennent de la maladie elle-même, les malades aussi ne sont pas toujours disposés à s'y soumettre, car quelques-uns ont une telle frayeur des opérations, qu'ils ne veulent pas entendre parler d'instrumens tranchans, dans les cas même où la matière enfermée demande absolument une issue quelconque, pour s'échapper. Cette issue est souvent produite par l'ulcération, qui de l'intérieur s'avançant vers l'extérieur, fait latéralement une ouverture à travers la peau, de manière à diriger le Chirurgien. On peut faire l'ouverture directement dans la cavité du prépuce à travers la peau, sur le côté de la verge, moyennant une lancette, ou un léger caustique. La pierre à cautère, est celui qui convient le plus.

L'ouverture permettra l'écoulement de la matière, & facilitera les moyens convenables pour nettoyer l'ulcère. Mais cette ouverture ne sera cependant pas grande, car dans plusieurs cas, elle auroit ses inconvéniens. En effet, le gland est pressé de tout côté par la tuméfaction du prépuce, & davantage en arrière sur le corps de la verge, que dans toute autre direction, & cette pression est souvent suffisante pour le forcer à travers cette ouverture; de là le gland est dirigé d'un côté, & le prépuce de l'autre, de manière à

Digitized by Google

former une espèce de bifurcation. Dailleurs dans cet état, la peau de la verge est rétrécie tout autour de la racine du gland, & y agit en quelque sorte comme un paraphymosis, ce qui fait quelquefois tomber le prépuce en mortification, & le détache du reste de la peau. Souvent cette circonstance est heureuse, mais si elle n'a pas lieu, pour lors l'amputation du prépuce devient absolument nécessaire. On ne devra cependant pas y avoir recours, que toute l'inflammation ne soit dissipée, & les chancres guéris, tems ou probablement la tuméfaction du prépuce sera considérablement diminuée.

Lorsque les chancres sont accompagnés d'une violente inflammation, même avant qu'on ait fait aucune des opérations que leur traitement exige, ils sont quelquefois suivis de la mortification complette du prépuce. J'ai même vu des cas où le gland, & une partie de la verge, se sont gangrénés, pendant que le prépuce étoit resté intact. On pourroit soupçonner en pareil cas, qu'il y a quelques vices dans la constitution, & que l'inflammation est de l'espèce érésipélateuse, & non de la suppurative.

J'ai vu la mortification s'étendre assez, pour emporter toutes les parties attaquées du prépuce, & l'ulcère qui résultoit de leur séparation, prendre un aspect si favorable, que j'ai traité cet ulcère de même qu'un ulcère ordinaire, sans qu'il en soit résulté aucune mauvaise suite. La maladie dans ce cas, fit ce qu'on recommande souvent de faire en d'autres circonstances, c'est-à-dire la circoncision. Il ne faut pas toujours se fier à un pareil évènement, car si l'absorption du virus vénérien a eu lieu avant la mortification, il s'ensuivra souvent la vérole, malgré que les parties guérissent très-facilement.

V. *Du traitement général du phymosis.*

Dans les cas où une violente inflammation s'est emparé du lieu que le chancre occupe, & qu'elle y a produit un phymosis, comme nous l'avons dit ci-dessus, & souvent même au point de menacer de la mortification, il se présente naturellement une question à résoudre ; savoir, qu'elle conduite l'on a à tenir ?

Doit-on donner largement le mercure, pour s'opposer aux effets de la première cause ? & ce médicament augmente-t-il l'effet déja commencé, pendant qu'il en détruit la cause ?

L'expérience seule peut fixer l'opinion sur cet article.

Digitized by Google

Nous ſommes cependant portés à croire qu'il faut donner du mercure, dans l'appréhenſion où l'on doit être que les tentatives ſoient trop foibles pour corriger une telle conſtitution, pendant que la première cauſe ſubſiſte. D'un autre côté cependant, nous croyons qu'on doit le donner avec beaucoup de ménagement; car s'il aide a diſpoſer la conſtitution à ces ſymptômes, on ne gagne rien, & au contraire ſon uſage ne peut qu'être nuiſible. C'eſt pourquoi nous ſommes d'avis qu'on doit preſcrire auta..t qu'il ſera néceſſaire, les remèdes que la conſtitution peut demander.

Le quinquina ſera celui auquel, ſelon toute probabilité, on aura recours le plus ſouvent; l'opium dans la plupart des cas de cette eſpèce, aura auſſi ſon avantage.

On donnera le quinquina à grande doſe, en même-tems que le mercure, tant qu'on ſuppoſera que le virus exiſte. Ou ſi l'inflammation s'eſt manifeſtée de bonne heure, on peut alors les donner enſemble, afin de combattre les deux maladies, & d'empêcher les progrès de l'inflammation, qui iroit trop loin ſi l'on donnoit d'abord le mercure tout ſeul.

Dans pluſieurs cas, cette inflammation peut être ſi violente, ou ſi prédominante, que le mercure augmentera encore ſa diſpoſition inflammatoire, & deviendra ainſi pernicieux. Si l'on craint que cette circonſtance arrive, il faut alors donner le quinquina tout ſeul.

VI. *Du traitement du paraphymoſis, provenant des chancres.*

Le prépuce qui dans l'état d'inflammation, & de tuméfaction, a été ou retenu en arrière ſur le corps de la verge, dans le commencement, ou pouſſé en arrière dans ſon état d'inflammation, peut rarement être ramené en avant, tant qu'il eſt dans cet état; auſſi faut-il ſouvent en venir à une opération qui conſiſte à diviſer la partie, comme dans le phymoſis, mais d'un autre manière à cauſe de la différence de ſituation; le but de cette opération eſt de réduire le prépuce à l'état d'un phymoſis qui a été opéré.

L'opération dans cette maladie, devient ſouvent plus néceſſaire que dans le phymoſis, parce que les conſéquences en ſont généralement plus fâcheuſes; car outre la maladie réelle, c'eſt-à-dire l'inflammation, la tuméfaction, l'ulcé-

Digitized by Google

ration, &c. il y a une cauſe méchanique, qui produit ſes effets, en ſerrant la verge, ce qui peut ſeul produire l'inflammation, lorſque le prépuce eſt naturellement rétréci, comme nous l'avons obſervé. De quelque cauſe que le paraphymoſis provienne, il détermine ſouvent la mortification des parties entre le rétréciſſement, & le gland, ſi on ne le détruit pas. Quelquefois cette deſtruction arrive naturellement par l'ulcération de la partie reſſerrée; mais en général, il eſt néceſſaire de faire une opération laquelle eſt plus incommode que dans le phymoſis, parce que le gonflement qui ſe trouve ſur chaque côté de l'étranglement, couvre ou enferme la partie rétrécie, & fait qu'il eſt très-difficile d'y parvenir avec l'inſtrument tranchant.

La meilleure méthode paroît être de ſéparer les deux bords gonflés, autant qu'il eſt poſſible, dans l'endroit où l'on ſe propoſe de couper, de manière que l'étranglement ſoit mis à découvert; alors on paſſe un biſtouri courbe, & pointu, ſous la peau du collet qu'on diviſe, &c. Il n'eſt point néceſſaire de couper aucune portion des deux bords gonflés de la partie rétrécie, car c'eſt le relâchement de la peau dans cet endroit, qui permet leur gonflement. Lorſque cette ſection eſt faite, on peut ramener le prépuce en avant ſur le gland; mais comme cette maladie provient des chancres qui peuvent demander un panſement, & que l'état d'un phymoſis en eſt un très-mauvais en pareil cas, il peut être beaucoup plus avantageux, pour lors, quand l'étranglement eſt détruit, de laiſſer le prépuce dans la même ſituation où on le trouve, juſqu'à ce que tous les accidens ſoient diſſipés.

Si le paraphymoſis provient d'un reſſerrement naturel du prépuce, & de ce que celui-ci a été pouſſé par haſard en arrière, il n'eſt pas néceſſaire après l'opération, d'employer alors aucun traitement particulier, mais il faut continuer celui que nous avons recommandé pour les chancres. En effet, il eſt probable qu'en conſéquence de la violence produite par la poſition du prépuce, comme auſſi par l'opération, il s'enſuivra une inflammation conſidérable; mais comme elle ne ſera qu'une ſuite de la violence, il ſuffira d'employer le traitement local pour l'inflammation, tel que les fomentations, les cataplaſmes, & autres remèdes uſités en pareils cas.

Mais s'il s'agit d'un paraphymoſis, qui ſoit venu en conſéquence d'un phymoſis morbifique, il faut alors employer la même méthode de traitement, qui a été recommandée dans le phymoſis accompagné d'une inflammation conſidérable;

Digitized by Google

& ſuivant toute probabilité, il faut dans ce cas-ci y donner une plus grande attention, puiſque la violence a été ajoutée à la maladie premiere.

VII. *Du traitement des chancres par les remèdes mercuriels, donnés intérieurement.*

Pendant qu'on traite extérieurement les chancres, de la manière que nous venons de décrire, il faut donner intérieurement des remèdes mercuriels, ſoit pour guérir, ou pour prévenir la vérole. En agiſſant ainſi, nous pouvons aſſurer avec fondement, que le caractère vénérien d'un chancre, ne ſauroit réſiſter à-la-fois aux mercuriels, donnés ſous ces deux formes.

Dans le cas de chancres ſur leſquels il n'eſt pas aiſé d'appliquer des topiques, comme dans ceux qui ſont accompagnés d'un phymoſis, les mercuriels internes deviennent abſolument néceſſaires, & plus même que ſi l'on pouvoit appliquer les remèdes convenablement, & librement, à leur ſurface. Néanmoins dans ces cas là même, les mercuriels internes effectueront à la fin la guériſon, de manière qu'on ne doit preſque jamais déſeſpérer de guérir une telle maladie.

Toutes les fois qu'il y a un chancre, quelque léger qu'il ſoit, on doit donner intérieurement du mercure, quand même on l'auroit détruit dès ſa première apparition. On devra dans tous les cas le donner pendant tout le tems du traitement, & le continuer quelque tems après la guériſon, comme en effet, il y a peut-être peu de chancres ſans abſorption de matière, il devient abſolument néceſſaire de donner du mercure qui agiſſant intérieurement, ne peut que prévenir la diſpoſition vénérienne, qui ſans cela ſeroit formée.

On ne peut pas aiſément déterminer dans le traitement d'un chancre, combien il doit paſſer de mercure dans la conſtitution, pour prévenir l'infection; comme il n'y a dans ces cas aucune maladie décidée, on ne peut que trouver des incertitudes, lorſqu'il s'agit d'établir quelle quantité on doit en donner intérieurement. En général elle doit être proportionné à l'étendue, au nombre, & à la durée des chancres. S'ils ſont étendus, on peut ſuppoſer que l'abſorption ſera proportionnée à la ſurface, & s'ils durent depuis long-tems, l'abſorption ſera proportionnée à leur

Digitized by Google

durée. S'ils ont été nombreux, étendus, opiniâtres à céder, il faut alors donner une plus grande quantité de mercure.

Les circonstances qui accompagnent les chancres doivent donc servir de guide dans le jugement qu'on portera en pareil cas; sur-tout lorsqu'on compte dans le traitement, sur le mercure qu'on applique extérieurement.

Le mercure donné pour agir intérieurement, doit être introduit ou par la peau, ou par l'estomac, selon les circonstances.

Mais de quelque manière qu'on le donne, il faut que la quantité soit telle, qu'elle puisse en général affecter légèrement la bouche.

Nous considérerons ci-après, cette méthode de donner le mercure.

Lorsque l'ulcère a acquis une apparence saine, que la base dure est devenue molle, & qu'il s'est cicatrisé lentement, on peut le regarder comme guéri.

Mais dans les chancres très-étendus, il n'est pas toujours nécessaire de continuer l'emploi du mercure, soit extérieurement, ou intérieurement, jusqu'à la parfaite guérison de l'ulcère. L'action vénérienne en effet, est aussi-tôt détruite dans un grand chancre, que dans un petit; car comme chaque point de la superficie du chancre, est également soumise à l'impression du remède, elle doit en être également affectée par-tout. Mais il n'en est pas de même de la cicatrisation; car un grand ulcère est plus long-tems à se cicatriser qu'un petit. C'est pourquoi un grand chancre peut être privé de son action vénérienne, long-tems avant qu'il se soit cicatrisé; de même qu'un petit chancre peut se cicatriser avant que l'action vénérienne soit entièrement domptée. Dans le dernier cas, on ne courra aucun risque, soit qu'on ne considère que le chancre, ou qu'on n'ait égard qu'à la constitution, si l'on continue un peu plus long-tems l'usage du mercure, qui amèneroit sûrement à la fin une guérison certaine. Car on peut supposer avec raison, que la quantité de mercure capable de guérir une affection locale, quand même on aideroit son effet par des applications topiques, ou de produire dans la constitution, une irritation mercurielle, suffisante pour empêcher l'irritation vénérienne de se former, sera à-peu-près celle qui suffira pour guérir une vérole légère.

Nous avons établi ci-devant comme principe, qu'aucune action nouvelle n'avoit lieu dans une autre partie, quoiqu'infectée, du corps, pendant que le malade éprouvoit

Digitized by Google

l'opération du mercure. Il paroit néanmoins de tems à autre, des ſymptômes lors du traitement, leſquels inquiètent au premier abord le praticien. Nous ſommes perſuadés que le mercure ſe portant à la bouche, & au goſier, a ainſi quelquefois produit dans les amygdales des eſcares, qu'on a priſes pour des eſcares vénériennes; les cas ſuivans confirment en quelque manière nos idées à ce ſujet.

Un jeune homme avoit un chancre ſur le prépuce, avec gonflement d'une glande dans l'aîne, accompagné d'une légère douleur. Je preſcrivis pour remédier à la cauſe, de frotter la partie interne des jambes & des cuiſſes, avec l'onguent mercuriel, ſur-tout du côté où ſe trouvoit l'engorgement de la glande, & j'ordonnai de panſer le chancre avec le même onguent. Pendant que le malade ſuivoit ce traitement, le chancre devint plus vif, la dureté de la baſe ſe diſſipa, & la douleur de l'aîne diſparut entièrement.

Environ trois ſemaines après la première apparition de la maladie, il fut attaqué d'un mal de gorge, & en examinant ſa bouche, je trouvai l'amygdale droite, couverte d'une eſcare blanche, qui paroiſſoit être dans ſa ſubſtance, & dont on ne voyoit qu'un ſeul point.

Etant prévenu que cette maladie n'étoit que la ſuite du chancre, je la regardai auſſi-tôt comme vénérienne. Réfléchiſſant ſur la manière de rendre raiſon de cette contradiction apparente, c'eſt-à-dire pourquoi une partie ſe conſolidoit pendant que l'autre s'ulcéroit, je penſai que cette ſingularité provenoit de ce que l'ulcère qui tendoit à la guériſon, fut traité en même-tems & par les topiques & par les remèdes généraux, pendant que l'amygdale, ou la conſtitution générale l'étoit par des remèdes pris intérieurement, ce qui n'étoit ſuffiſant.

Je donnai quelque tems après, mes ſoins à un homme qui avoit ſur la peau, des croûtes ou des éruptions vénériennes, pour leſquelles il avoit fait uſage de frictions mercurielles, juſqu'à ce que ſa bouche s'ulcéra. Il fut dans cet état pendant trois ſemaines, tems où les éruptions ſe diſſipèrent tout-à-fait, ne laiſſant que des taches ſur la peau, à l'endroit où elles avoient paru; mais au bout de trois ſemaines, il ſe forma une eſcare ſur une des amygdales, exactement comme dans le premier cas, ce qui me fit douter ſi la maladie étoit vénérienne. J'ordonnai de quitter les frictions pour voir quelle tournure prendroient les ulcères; l'eſcare tomba, & laiſſa une ſuperficie ſale & vilaine; j'attendis encore plus

Digitized by Google

long-tems, & dans un jour ou deux, l'ulcère se nettoya, & se consolida.

Je n'ai pas pu voir la fin de la maladie dont j'ai fait mention en premier lieu; mais j'ai appris que le malade avoit continué a faire usage du mercure, & qu'il étoit guéri. L'ulcère du gosier fut regardé comme vénérien; mais nous en doutons maintenant beaucoup, d'après ce que nous avons eu occasion d'observer, relativement à l'autre.

Il est probable que ces effets du mercure, n'ont lieu que dans les constitutions disposées à avoir la gorge ainsi affectée. Je sai que la personne dont j'ai fait mention en dernier lieu, y est sujette, & il y a aussi tout lieu de croire que cette disposition peut être souvent augmentée par le mercure, ou par quelqu'autre cause accidentelle. Nous croyons avoir raison de supposer que le mercure augmente en quelque manière cette disposition, ainsi que nous l'expliquerons davantage, en parlant du traitement de la vérole.

J'ai vu quelquefois dans le traitement des chancres, lorsqu'ils étoient en bonne disposition, & presque guéris, qu'il s'en manifestoit de nouveaux sur le prépuce, tout près du premier, & qu'ils prennoient l'apparence d'un chancre ordinaire. Quelque vénériens que paroissent ces nouveaux chancres, je les ai toujours traité comme s'ils ne l'étoient pas. Ils ressemblent à quelques restes de chancres dont nous traiterons ci-après.

Comme les glandes absorbantes se tuméfient, en conséquence d'autres absorptions, qui ne tiennent rien d'un caractère virulent, il faut toujours être circonspects à en déterminer la cause, comme nous l'avons déja dit. Il convient encore d'observer ici, que dans le traitement des chancres, il survient des gonflemens aux glandes, mais lorsque la constitution est aussi surchargée de mercure, qu'il en faut pour la guérison des ulcères, cette circonstance, d'abord surprenante, n'offre plus rien d'inquiétant, elle vient de ce que le mercure a été introduit dans la constitution, par les extrémités inférieures, ce qui donne tout lieu de présumer que de tels gonflemens ne sont pas vénériens, mais qu'ils proviennent du mercure même; en effet un bubon qui provient de l'absorption du virus vénérien, s'il ne vient pas à suppuration, cèdera aux frictions mercurielles, faites à la partie interne de la jambe & de la cuisse. J'ai toujours cessé de donner le mercure de cette manière, lorsque je pouvois le donner par la bouche.

Digitized by Google

CHAPITRE IV.

Du traitement des chancres chez les femmes.

Les parties que les chancres affectent en général chez ce sexe, sont beaucoup plus simples que chez les hommes, aussi le traitement en est-il généralement plus uniforme. Dans la plupart des cas, ils demandent à-peu-près le même traitement, soit relativement à l'application du mercure, ou à son intromission dans la constitution. Cependant on peut croire qu'il sera plus souvent nécessaire de donner une plus grande quantité de mercure, que chez les hommes, parce qu'en général, quand elles sont attaquées de ce genre de symptômes, ils sont plus nombreux chez elles, & que la surface d'où le virus est absorbé, est conséquemment beaucoup plus étendue.

Comme il est difficile de tenir les topiques appliqués sur les parties des femmes, il est à-propos de laver souvent ces parties avec des lotions mercurielles, peut-être le sublimé corosif est-il une des meilleures, en ce qu'il agit comme spécifique, & en même-tems comme stimulant, quand il le faut. Mais quand les chancres son très-irritables, on doit mettre en pratique la même méthode que nous avons recommandée pour les hommes. Lorsqu'on s'y est fixé quelque tems, on peut recouvrir les parties avec quelques topiques mercuriels, sous forme huileuse, ou aqueuse, & répéter plus ou moins fréquemment, cette application, selon les circonstances.

Si les ulcères se portent jusque dans le vagin, on fera attention à ce que, pendant qu'ils avancent vers leur guérison, les granulations qui s'en élèvent, ne contractent considérablement le canal, au point de le réduire à un très-petit diamètre; quelquefois ces granulations sont assez volumineuses pour s'unir les unes aux autres, de manière à clore le vagin tout-à-fait. C'est pourquoi il sera nécessaire dans ces cas, de tenir quelque substance dans ce conduit, jusqu'à ce que les ulcères soient cicatrisés; la charpie suffira probablement pour éviter cet inconvénient.

CHAPITRE

CHAPITRE V.

De quelques unes des ſuites des chancres, & du traitement qui leur convient.

IL arrive quelquefois après la guériſon des chancres & la deſtruction entière du virus vénérien, que le prépuce eſt encore aſſez tuméfié pour conſerver l'alongement & le reſſerrement qu'il a acquis lors de la maladie, de manière qu'on ne peut le retirer en arrière ſur la verge, pour mettre le gland à découvert.

Quoiqu'il n'y ait peut-être aucun remède à cet inconvénient, dans pluſieurs cas, il faut cependant eſſayer tous les moyens poſſibles d'y remédier. La vapeur de l'eau chaude eſt ſouvent ſinguliérement avantageuſe, de même que les fomentations faites avec la décoction de la cigüe, & les fumigations avec le cinnabre.

Mais ſi le prépuce eſt aſſez étendu, & qu'il n'ait rien perdu de ſa forme, on pourra en emporter une quantité telle qu'on le jugera à-propos; on pourra cependant couper toute la partie qui s'avance en-devant du gland.

Le biſtouri eſt le meilleur inſtrument qui puiſſe ſervir pour cette opération, mais on aura grand ſoin de ſe bien aſſurer d'avance, de l'étendue du prépuce qui dépaſſe le gland. Lorſqu'on en eſt parfaitement inſtruit, on fera une inciſion ſur la ſurface ſupérieure, en tenant la verge horiſontalement, & on la continuera ſoigneuſement juſqu'en bas, de manière cependant que l'inciſion ne ſoit point trop près du gland, pour éviter de le bleſſer.

On panſera enſuite la plaie avec quelques topiques ordinaires, car on peut conſidérer cette inciſion comme une plaie récente; quoiqu'elle ne guériſſe pas auſſi facilement qu'une qui ſeroit faite dans une partie entièrement ſaine. L'opération en effet, conſiſte à emporter ſeulement une portion ſuperflue de la partie malade, ce qui reſte étant une partie affectée dont le mauvais état ne ſuffit pas pour produire un mal ultérieur.

L'opération faite, il faut encore apporter quelque attention

Digitized by Google

pour amener les parties à la cicatrisation, car il est très-possible que la plaie, en se guérissant, puisse se resserer & former encore un phymosis.

Le malade pourra mieux que personne, prévenir cet accident, en retirant souvent en arrière le prépuce sur la verge; mais il ne doit recourir à ce procédé, que lorsque la plaie avance vers la guérison, & ne le faire qu'avec le plus grand soin & le plus doucement qu'il lui sera possible.

I. *Des dispositions à des nouvelles maladies, qui ont lieu pendant le traitement des chancres.*

Les chancres acquièrent souvent chez les hommes & chez les femmes, de nouvelles dispositions, & un nouveau mode d'action, lors du traitement qu'on leur administre. Ce caractère récemment acquis, présente différentes espèces, dont quelques-unes retardent la guérison, comme nous l'avons déja dit, & même lorsqu'il a lieu, les parties restent encore dans un état de tuméfaction, & d'indolence, ainsi qu'on l'observe dans l'intuméfaction du prépuce, dont nous avons parlé. D'autres au contraire, font naître une disposition nouvelle, qui nuit à la réintégration des parties, & même produit souvent une maladie beaucoup plus grave, que celle d'où elle dérive. Elles sont encore cause de la formation des tumeurs sur ces parties, comme nous le feront voir par la suite.

Ces nouvelles dispositions ont plus souvent lieu chez les hommes, que chez les femmes, probablement à cause de la nature des parties affectées. Elles n'arrivent presque jamais, que quand l'inflammation a été violente, & cette violence provient plus de la nature des parties affectées, que de la maladie même. Nous ne nions cependant pas que ces dispositions ne puissent aussi avoir lieu, dans les cas où l'inflammation n'a pas été violente; quoique nous ne les ayons jamais vues.

On suppose en général, que ces maladies secondaires, sont de nature cancéreuse, mais nous croyons qu'elles ont rarement ce caractère, quoiqu'il ne soit pas impossible que quelquefois elles en puissent tenir.

On peut regarder comme telles, les inflammations, les suppurations, & ulcérations permanentes, qui souvent s'étendent, & se répandent sur le prépuce, & le long des

Digitized by Google

tégumens de la verge, qui deviennent d'une couleur de pourpre. La membrane cellulaire est alors tellement épaissie, qu'elle augmente considérablement le volume de la verge.

L'ulcération de l'intérieur du prépuce, augmente quelquefois, & se propage entre la peau, & le corps de la verge, en détruit différens endroits, jusqu'à ce que tout le dehors de la verge soit rongé par nombre d'ulcères inégaux.

Le gland éprouve souvent le même sort, jusqu'à ce qu'il soit plus ou moins corrodé. Il arrive fréquemment que l'urèthre est totalement détruite par l'ulcération, ensorte que l'urine sort par un endroit un peu plus en arrière de l'ulcère. Si l'on n'arrête pas les progrès de la maladie, l'ulcération continue jusqu'à ce que les parties soient entièrement détruites. Nous soupçonnons que quelques-uns de ces cas proviennent d'un vice scrophuleux.

Comme une pareille dégénéresçence est très-prompte dans ses progrès, il faut chercher à y apporter s'il est possible, un prompt soulagement. Cependant comme elle peut provenir de différentes particularités, relatives à la constitution, & que ces particularités ne sont pas toujours d'abord connues, on ne peut ici déterminer aucune méthode raisonnée de traitement. On employe souvent avec avantage la salsepareille dans de tels cas, mais il faut la prescrire en grande quantité.

On a donné avec beaucoup de succès la tisanne allemande (1). J'ai vu guérir par son usage, une affection de

(1) On a beaucoup recommandé les remèdes suivans, à prendre sous forme de tisanne.

℞ Antimoine crud, pierre ponce, pulvérisés & renfermés dans un morceau de toile, de chacun un once.

Racines de squine coupées par tranches, & de salsepareille éfilées, & contuses, de chacune trois onces & demie.

Noix contuses avec leurs écorces; dix.

Eau de fontaine; huit livres.

Faites bouillir le tout, & le réduisez à moitié.

Passez ensuite la décoction, pour la donner en boisson dans la journée, & à différentes fois.

Prenez de salsepareille, de santal blanc & rouge; de chacun trois onces; régliſſe, mézéréon, de chacun une demi-once; bois de rhode, guayac, sassafras, de chacun une once; antimoine crud, deux onces: mêlez & faites infuser dans dix pintes d'eau bouillante, pendant 24 heures, & après cela faites-les bouillir jusqu'à la réduction de la moitié, dont on fera boire journellement, depuis une pinte & demie jusqu'à quatre.

Digitized by Google

ce genre, après qu'on eut eſſayé ſans ſuccès tous les remèdes connus.

L'extrait de cigüe eſt quelquefois utile. J'ai vu les bains de mer guérir entièrement ces maladies

Un homme vint d'Irlande, avec une maladie de ce genre, & après avoir eſſayé ſans ſuccès tous les remèdes ordinaires, & connus tels que la ſalſepareille, la cigüe, la tiſanne allemande; & avoir fait uſage d'un grand nombre d'autres, qu'il abandonna à la fin, ne prennant plus que l'opium pour calmer la douleur qu'il éprouvoit, il alla prendre les bains de mer, & il guérit

Il eſt quelquefois néceſſaire de paſſer une bougie dans le tems de la guériſon, pour empêcher l'orifice de l'urèthre de ſe fermer, ou de devenir trop petit.

II. *Des ulcérations qui reſſemblent aux chancres.*

Il arrive ſouvent après la cicatriſation des chancres, & la deſtruction totale du virus, que l'ulcère revient & reparoît ſous la forme de nouveaux chancres.

Quoique l'ulcération revienne le plus communément à l'endroit des premiers chancres, cependant elle ne s'y borne pas toujours; car ſouvent les ulcères s'ouvrent ſur d'autres parties du prépuce; mais même là, ils paroiſſent n'être qu'une ſuite d'une maladie vénérienne précédente, puiſqu'ils attaquent rarement ceux qui n'ont jamais eu de gonorrhée, ou des chancres. Souvent ils reſſemblent tellement aux chancres, que je ſuis perſuadé qu'on en traite pluſieurs comme vénériens, qui ne le ſont réellement pas. Ils diffèrent d'un chancre en général, en ce qu'ils ne ſe répandent pas auſſi vîte, ni auſſi loin, en ce qu'ils ne ſont pas auſſi douloureux, ni auſſi enflammés, & qu'ils n'ont pas cette baſe dure, qui eſt particulière aux ulcères vénériens, qu'ils ne ſont point accompagnés non plus de bubons. Il en eſt cependant de malins, qui peuvent être pris, quand ils ont lieu dans une mauvaiſe conſtitution, pour un genre benin de chancres, ou pour un chancre dans une bonne conſtitution. J'en ai vu pluſieurs qui m'ont beaucoup embarraſſé.

On doit auſſi dans le diagnoſtics, ſe repoſer ſur l'hiſtoire que le malade donne lui-même de ſon état; mais lorſqu'il y a quelques doutes, on laiſſe au tems à les éclaircir. J'ai vu les mêmes effets ſe produire à la ſuite d'une gonorrhée; mais cela arrive plus rarement. Il paroît que le virus

Digitized by Google

vénérien peut laiſſer une diſpoſition à l'ulcération d'une eſpèce différente de celle qui lui eſt particulière. J'ai vu un cas où les ulcères guéris, s'ouvroient régulièrement tous les deux mois, préciſément au même jour.

Comme ces ulcères ne ſont pas vénériens, leur traitement en devient difficile, car il conſiſte plus à en prévenir le retour, qu'à les conſolider d'une manière certaine.

Ces ulcères demandent une attention particulière; car quoiqu'ils ne ſoient pas dangereux en eux-mêmes, ils ſont ſouvent incommodés, & tiennent en ſuſpens pendant quelques mois.

J'ai eſſayé beaucoup de moyens, & avec peu de ſuccès; mais en général ils ſe ſont finalement cicatriſés.

Le *lixivium ſaponarium*, dans le cas ſuivant, produiſit une prompte guériſon.

Un homme avoit ſur le prépuce trois ulcères, qui reſſembloient beaucoup à des chancres de bon caractère. Doutant de leur nature, j'attendis quelque tems, & j'ordonnai ſeulement de les tenir propres. Comme ils ne guériſſoient pas, j'eſſayai pluſieurs remèdes. Je préſcrivis les topiques mercuriels; mais comme ils produiſirent toujours une irritation conſidérable, il fallut les abandonner. Je donnai comme par eſſai, le mercure calciné, pour mettre la conſtitution hors de toute infection; mais les ulcères continuèrent dans le même état. On les toucha avec la pierre infernale, ce qui parut produire un meilleur effet, que tout ce qu'on avoit eſſayé juſqu'alors; cependant ils n'étoient pas encore guéris au bout de cinq mois. J'ordonnai au malade de prendre matin & ſoir, quarante gouttes de *la leſſive de tartre*, dans un bouillon. Après avoir fait uſage de ce remède pendant trois jours, il ſurvint un changement conſidérable dans les ulcères, & en ſix, ils furent parfaitement cicatriſés.

Le malade avoit ſouvent eu auparavant des pareils ulcères, qu'on avoit toujours traité comme vénériens; mais il commença de douter alors qu'ils fuſſent réellement tels, à cauſe de la prompte guériſon que la leſſive ſuſdite occaſionna dans le cas préſent.

J'ai connu un homme qui avoit de ces ulcères, qui s'ouvroient, & ſe guériſſoient alternativement pendant des années entières; il prit les bains de mer pendant un ou deux mois, & les ulcères ſe conſolidèrent ſans jamais reparoître.

Digitized by Google

III. *De l'épaiſſiſſement & endurciſſement des parties, dont il vient d'être parlé.*

Dans quelques cas, les parties ne s'ulcèrent point, mais ſemblent s'épaiſſir, & devenir dures, ou fermes; le gland & le prépuce paroiſſent s'enfler, & former au bout de la verge une tumeur, ou une excroiſſance en forme de choufleur. En diviſant cette excroiſſance, on y voit des rayons, qui de ſa baſe, ou de ſon origine, ſe répandent vers la ſurface externe, ſans que cette tuméfaction paroiſſe bien ſenſible dans toutes ces opérations. Cette dégénéreſcence offre plus l'idée d'un chancre, que les ulcères dont nous venons de parler, parce qu'elle conſiſte principalement dans la formation d'une nouvelle ſubſtance. Cependant elle n'eſt pas toujours une ſuite de la maladie vénérienne, car nous l'avons vu naître ſpontanément.

Cette maladie paroît être d'une eſpèce ſi indolente, que nous ne connoiſſons aucun remède qui donne le moindre eſpoir de la guérir.

Nous avons amputé ces excroiſſances, & nous avons auſſi vu faire la même opération par d'autres, dans l'idée qu'elles étoient cancéreuſes, & néanmoins la plaie de la verge & du prépuce, a très-bien guérie.

Il faut dans la plupart de ces cas, emporter une partie conſidérable de la verge. Immédiatement après l'amputation, on introduira dans l'urèthre une ſonde proportionnée; autrement ſi l'on n'a pas cette précaution, les ſuites peuvent devenir ſérieuſes; car les topiques s'attachent à l'orifice au moyen du ſang extravaſé, & empêchent le malade d'uriner, ce qui ne laiſſe pas que d'avoir des inconvéniens manifeſtes; ainſi qu'il eſt arrivé à un malade, auquel j'avois fait l'amputation de la verge.

IV. *Des poireaux.*

Un autre vice que ces parties contractent par le virus vénérien, eſt la diſpoſition propre à engendrer des excroiſſances ou des tumeurs cutanées, auxquelles on a donné le nom de poireaux. Cette diſpoſition a plus fréquemment lieu aux endroits où il y a eu des chancres; & en effet ces dernières affections ſe changent ſouvent en poireaux, en guériſſant.

Digitized by Google

Mais les parties acquièrent peut-être cette disposition parce que la matière a été long-tems en contact avec elles ; car cela arrive souvent après des gonorrhées, où il n'y a point eu des chancres ; sans doute ce n'est que dans dans les cas où le pus produit l'irritation vénérienne sur le gland ou sur le prépuce, en y formant ce qu'on peut appeller une *gonorrhée insensible*.

Un poireau paroît être une excroissance de la peau, ou une tumeur formée sur elle, & recouverte d'un épiderme, qui de même que celui qui recouvre les autres parties du corps, est épais & dur, ou mince & mou, précisément comme celui qui revêt les parties d'où il tire son origine. Les poireaux sont formés en rayons, de leur base à la circonférence, & ces rayons paroissent pointus ou granulés à la surface, de même que les bonnes granulations, si ce n'est qu'ils sont plus durs & qu'ils s'élèvent au-dessus de la surface. Il paroît que la surface sur laquelle chaque poireau se forme, n'a que la disposition d'en former un seul, parce que la surface qui les entoure & les unit, ne se convertit pas en une substance semblable ; ainsi un poireau dès qu'il a commencé, ne s'accroît pas à sa base, mais il va toujours en s'élevant. Les poireaux ont en eux-mêmes une force d'accroissement ; car après s'être élevés au-dessus de la surface de la peau, sur laquelle leur base peut s'accroître, ils s'élargissent en une substance épaisse & ronde, qui devient de plus en plus rude, âpre, & raboteuse.

Cette structure les expose souvent à être meurtris par les corps qui les frottent ; & ce frottement les fait souvent saigner très-copieusement, en causant de vives douleurs.

Plusieurs considèrent ces excroissances, non pas comme une simple suite du virus vénérien, mais comme ayant leur disposition spécifique, & conséquemment ils recourent au mercure pour les guérir ; & ils assurent que ce traitement les fait disparoître très-souvent. Je n'ai jamais vu un tel effet du mercure, quoique donné en assez grande quantité, pour guérir chez la même personne, des chancres récens, & même quelquefois la vérole.

Commes ces substances sont des excroissances du corps, on ne doit pas les considérer comme une partie qui lui soit propre, parce qu'elles ne sont pas douées des facultés animales, communes, ou naturelles, au moyen de quoi la guérison en devient plus aisée ; elles tiennent si peu à l'organisation naturelle, & tant à la maladie, que plusieurs

Digitized by Google

circonſtances peu eſſentielles en elles-mêmes, les font ſécher. Une inflammation dans les parties ſaines, autour d'un poireau, lui donnera une diſpoſition à l'exſiccation, auſſi diverſes ſubſtances irritantes, appliquées ſur ſa ſurface, le feront ſouvent mourir. L'électricité y produit un effet auquel il ne pourra réſiſter; c'eſt une inflammation qui le fait tomber de lui-même.

D'après ces conſidérations, il paroît que les inſtrumens tranchans, & les eſcarotiques, ne ſont pas toujours néceſſaires, quoique ces moyens agiſſent dans pluſieurs cas, plus promptement qu'aucun autre, ſur-tout ſi le pédicule eſt petit.

Dans cette dernière eſpèce de poireau, une paire de cizeaux eſt peut-être le meilleur remède; mais dans les cas où les malades ont en horreur les inſtrumens tranchans, on réuſſira à les faire tomber, en les liant autour de leur pédicule, avec un fil de ſoie. Mais quelle que ſoit la méthode dont on ſe ſerve pour les extirper, il faut en général toucher leur baſe avec le cauſtique.

Les eſcarotiques agiſſent ſur les poireaux, de deux manières, en en faiſant tomber une partie en mortification, & en ſtimulant le reſte, de manière qu'en appliquant eſcarotiques ſur eſcarotiques, le tout ſe flétrit aſſez vite; & il eſt rarement néceſſaire d'en brûler la racine, puiſqu'elle ſe ſépare ſouvent & tombe d'elle-même.

Cette chûte n'arrive cependant pas toujours, car on obſerve quelquefois que la racine ne ſe ſépare pas, & qu'elle croît de nouveau; conſéquemment il faut dans ces cas, cautériſer plus profondément que la ſurface, pour en détruire la racine.

Tous les cauſtiques, tels que la pierre à cautère, les ſels métalliques, la pierre infernale, le vitriol bleu, & autres, ont ce pouvoir. Le verd de gris, & les feuilles de ſabine, mêlés enſemble, forment un des meilleurs ſtimulans.

Après que les poireaux ont été ſelon toute apparence, ſuffiſamment détruits, ſouvent il s'en élève de nouveaux, non pas parce qu'on en a laiſſé une partie, mais parce que la ſurface de la peau a la même diſpoſition qu'elle avoit auparavant; il faut alors réitérer le même procédé, pour détruire cette ſurface.

V. *Des excoriations du gland & du prépuce.*

Il arrive très-ſouvent que la ſurface du gland & l'intérieur du prépuce s'excorient, & deviennent extrêmement ſenſibles

Digitized by Google

au toucher. Ces excoriations donnent de la matière ; en pareils cas, le prépuce devient ſouvent un peu épais, & quelquefois ſe contracte à ſon orifice ; ces deux cauſes rendent ſon inverſion difficile, & douloureuſe. Il n'eſt pas certain ſi cette maladie provient toujours d'une cauſe vénérienne, puiſqu'elle a ſouvent lieu dans des cas où il n'y a jamais eu aucune infection de ce genre.

La cauſe de cette maladie eſt dans la peau, qui pendant que cette diſpoſition dure, n'a pas le pouvoir de former un bon épiderme. Elle reſſemble beaucoup à une gonorrhée de cette partie, mais elle n'eſt pas vénérienne.

Souvent l'irritation ſe diſſipe, & la cicatrice ſe forme, en tirant le prépuce en arrière, & en trempant les parties dans une ſolution ſaturnine. Les ſpiritueux délayés, produiſent ſouvent le même effet ; l'onguent citrin de la Pharmacopée d'Edimbourg, qu'on adoucit en le mêlant avec une partie égale de ſaindou, eſt ſouvent d'une utilité ſingulière dans de tels cas ; mais il y en a où tous ces topiques ſont inutiles, & dans leſquels j'ai eu du ſuccès ; en conſeillant au malade de laiſſer ſon gland à découvert, ce qui produiſit l'irritation néceſſaire à la formation d'un épiderme naturel.

Digitized by Google

PARTIE V.

CHAPITRE PREMIER.

Du bubon.

LA connoiſſance du ſyſtême abſorbant, tel qu'il eſt établi aujourd'hui, nous donne de grands éclairciſſemens ſur pluſieurs effets du virus, & ſert à expliquer divers ſymptômes de la maladie vénérienne, particulièrement la formation des bubons. On obſerve en effet, qu'avant que cette branche de l'anatomie n'eût été cultivée comme elle l'eſt aujourd'hui, les auteurs étoient fort embarraſſés pour donner une explication vraie & ſolide de pluſieurs ſymptômes de cette maladie. La découverte que les vaiſſeaux lymphatiques ſont un ſyſtême de vaiſſeaux abſorbans, a jetté plus de lumière ſur différentes maladies, que la découverte de la circulation du ſang, puiſque dans nombre de cas, elle nous mène directement à la cauſe de la maladie.

Le bubon qui eſt la conſéquence immédiate de la gonorrhée, & du chancre, ainſi que la vérole qui en eſt la cauſe éloignée, proviennent de l'abſorption qui ſe fait d'une matière vénérienne, nouvellement appliquée ou formée ſur une ſurface, où elle eſt reſtée quelque tems. Quoique cette vérité doive avoir été généralement reconnue depuis la connoiſſance de la maladie & de l'abſorption, on ne pouvoit cependant pas donner une ſolution préciſe de la formation du bubon, que juſqu'à ce qu'on fût parvenu à connoître que les lymphatiques étoient les ſeuls abſorbans. D'après l'ancienne opinion, que l'abſorption ſe faiſoit par les veines, il étoit aiſé de rendre raiſon de la vérole, parce qu'elle pouvoit auſſi facilement être produite par leur pouvoir abſorbant, ſi elles en avoient, que par les lymphatiques; mais la difficulté étoit de ſavoir comment le bubon ſe formoit. C'étoit ce point qui paroiſſoit embarraſſer les auteurs; quelquefois cependant ils ſe ſont exprimés comme s'ils avoient quelque idée de ce qui ſe paſſoit alors, malgré qu'ils

Digitized by Google

ne puſſent pas en même-tems en avoir de certaines ſur ce qu'ils avançoient, & qu'ils ne fuſſent pas même dans le cas de démontrer ce qu'ils diſoient, d'après la connoiſſance des parties & de leurs fonctions.

Quelques-uns ont attribué les bubons à la ſuppreſſion de l'écoulement dans une gonorrhée, ou comme ils s'exprimoient, à ſon refoulement vers les glandes de l'aîne, conformément à l'idée qu'ils avoient de la cauſe du gonflement du teſticule. Mais cela n'eſt pas bien fondé; car nous ne connoiſſons aucun pouvoir, relatif à cette répulſion & ſi la matière ſe porte ſur ces parties, ce ne peut point être en conſéquence de la formation de la matière, mais de l'accroiſſement de l'abſorption dont ils n'avoient point d'idée.

En examinant les opinions des auteurs, ſur la formation du bubon, avant que la faculté abſorbante des vaiſſeaux lymphatiques fut connue, on obſerve qu'ils employoient des termes que certainement ils ne pouvoient comprendre. Heiſter, par exemple dit » *qu'il y en a deux eſpèces, l'une vénérienne, & l'autre qui ne l'eſt point;* « mais il ne dit pas que la première provient ſeulement d'un coït impur.

Aſtruc dit (1): que quelques bubons proviennent immédiatement d'un coït impur, & il les appelle eſſentiels, pendant que d'autres naiſſent d'une gonorrhée ſupprimée, ou de ce qu'elle coule très-peu, ou des chancres de la verge, & il les appelle *ſymptomatiques*; enfin qu'il en eſt de ſpontanés qui proviennent, ſans qu'aucun coït immédiat eût précédé, & il dit qu'ils ſont alors un ſigne pathognomonique d'une vérole cachée.

Il établit enſuite (2) l'impoſſibilité de cette dernière eſpèce de bubons, d'après ce que nous appellons, ou ce que nous entendons aujourd'hui par vérole; mais à la page ſuivante, il explique ce qu'il entend par vérole cachée, qui conſiſte dans des affections locales, produites comme il le ſuppoſe, par la vérole; ce qui probablement n'eſt jamais encore arrivé. En effet, ſi jamais ces affections provenoient d'une telle cauſe, l'abſorption de leur matière n'auroit pas produit un bubon vénérien, comme nous l'expliquerons ci-après. En un mot, comme cet auteur ne connoiſſoit pas le véritable

(1) Maladie vénérienne, page 326.
(2) Page 327.

Digitized by Google

ſyſtême abſorbant, ſes idées ſont devenues inintelligibles aujourd'hui (1).

Cowper, Drake & Boerhaave, auſſi bien qu'Aſtruc, parlent de la lymphe viciée, qui ne paſſe point à travers les glandes, & qui par conſéquent les enflamme, de même que de la lymphe épaiſſie qui paſſe, ou par la circulation du ſang, c'eſt-à-dire de la conſtitution à ces glandes, (opinion qui a encore quelques partiſans aujourd'hui) ou par une voie plus courte, c'eſt-à-dire par les vaiſſeaux lymphatiques, qui vont aux glandes inguinales.

Les auteurs parlent encore du gonflement de ces glandes, ou des bubons vénériens, qui ſont l'effet d'une contagion, communiquée par les lymphatiques abſorbans.

Drake s'énonce même d'une manière plus déciſive, & ſi nous le ſuivions plus loin, il nous feroit preſque croire, qu'il ſavoit que les lymphatiques étoient les vaiſſeaux abſorbans; mais comme il ne manifeſte aucune idée ſemblable, en traitant de ces vaiſſeaux *ex profeſſo*, on ne doit pas lui attribuer la gloire de cette découverte; voici comme il s'exprime »: il y a bien de l'apparence que le bubon vénérien peut provenir de ce que quelques parties de la matière vénéneuſe dans une gonorrhée, ſont abſorbées par les vaiſſeaux lymphatiques de la verge, & portées delà aux glandes inguinales, où ils dépoſent leurs humeurs; c'eſt pourquoi le Chirurgien doit ouvrir ces tumeurs le plutôt qu'il eſt poſſible, avant que les vaiſſeaux qui partent de ces glandes, charrient dans le ſang une plus grande quantité de virus, ce qui très-probablement peut arriver, lorſque ces tumeurs viennent immédiatement à la ſuite de la ſuppreſſion d'une gonorrhée, comme la hernie humorale. Mais lorſque ces mêmes tumeurs ſe manifeſtent quelque mois après la guériſon, on doit ſuppoſer que le virus, de même que les autres poiſons qui paſſent dans le ſang, eſt entraîné par les forces de la nature, vers les glandes inguinales, ou par le moyen des lymphatiques, des vaiſſeaux ſanguins eux-mêmes, ou par les extrémités des nerfs, comme Wharton l'a ſuppoſé, pour être enſuite dépoſé dans ces émonctoires «.

Ici l'auteur compare la formation de la hernie humorale,

(1) Les extraits que je viens de rapporter, ſont tirés de l'Edition Angloiſe, publiée en 1754, page 326.

Digitized by Google

à celle du bubon, ce qui montre évidemment qu'il n'a pas connu ni l'une ni l'autre de ces deux maladies.

Nous ne trouvons pas même aucune nouvelle idée sur ce sujet en 1748 : Freke dit » : le virus en obstruant les orifices des glandes de l'urèthre, est par là porté aux glandes inguinales, par les conduits qui mènent à ces glandes «.

En 1754, huit ans après que le Docteur Hunter eut développé dans ses leçons publiques, son opinion, que les lymphatiques étoient un système d'absorbans, il parut un traité sur cette maladie, par M. Gataker, où il n'est rien dit de plus particulier à ce sujet, que ce que les autres avoient déja avancé.

En revenant vers l'année 1770, dans la seconde édition de l'Abrégé d'Astruc, donnée par le Docteur Chapman, où il établit ses propres idées, on trouve qu'il propose la faculté absorbante des vaisseaux lymphatiques, comme une cause de la formation des bubons ; mais dans ce tems, la découverte que les lymphatiques étoient un système d'absorbans, étoit déja généralement répandu dans ce pays-ci.

La doctrine de l'absorption étant aujourd'hui parfaitement reconnue, il ne s'agit que d'expliquer les différens modes selon lesquels elle peut avoir lieu.

La matière vénerienne est prise par les absorbans de la partie sur laquelle elle se trouve, & quoique l'absorption de matière, & les effets qui lui succèdent soient les mêmes, soit que la matière provienne d'un chancre, ou d'une gonorrhée, nous diviserons cependant l'absorption en trois espèces, selon les trois différentes surfaces d'où la matière peut être pompée, & nous commencerons par celle qui est la moins fréquente.

La première, & la plus simple, est lorsque la matière d'un chancre ou d'une gonorrhée, a été uniment appliquée à quelque surface saine, & absorbé immédiatement après son application, sans avoir produit aucun effet local sur la partie. Nous en avons des exemples chez les hommes, & ceux-ci sont peut-être les seuls sur lesquels on puisse compter, car il est quelquefois très-douteux chez une femme, d'assurer si elle a une gonorrhée, ou non. Nous croyons cependant pouvoir assurer d'en avoir vu chez des femmes, où du moins il y avoit toute raison de croire qu'elles n'avoient eu précédemment ni chancre, ni gonorrhée, puisqu'il n'y en avoit aucune marque visible, & qu'elles ne la communiquèrent pas à ceux qui eurent commerce avec elles.

Digitized by Google

Il faut avouer que ce mode d'abſorption eſt très-rare. Si l'on examine en effet les parties, avec beaucoup de ſoin, & qu'on queſtionne le malade ſcrupuleuſement, on découvrira probablement, qu'un petit chancre en a été la cauſe, comme nous l'avons vu plus d'une fois. Car ſi l'on fait attention que la vérole n'eſt que rarement la ſuite d'une gonorrhée, ou l'abſorption ſe fait de la même manière, on ſuppoſera avec peine, comme choſe probable, que l'abſorption puiſſe ici avoir lieu, d'après le ſimple contact, puiſque le tems que la matière vénérienne reſte appliquée, eſt pour l'ordinaire très-court. On pourroit à la vérité, ſuppoſer que la fréquence de l'application de la matière, peut compenſer la longueur du tems néceſſaire à faciliter l'abſorption; mais on ne peut que difficilement admettre cette ſuppoſition, puiſque cette même fréquence devroit produire des affections locales. Il eſt donc par conſéquent néceſſaire de donner une attention particulière à toutes les circonſtances qui accompagnent des pareils cas.

Il n'y a cependant pas de raiſon ſuffiſante pour nier la poſſibilité de ce fait, & en l'admettant, on auroit une raiſon de plus pour infirmer la ſuppoſition, que la maladie peut exiſter pendant des années entières dans la conſtitution, avant de ſe manifeſter; car toutes les fois qu'elle paroît ſous la forme de vérole, on la rapporte toujours à la dernière affection locale, ſoit chancre ou gonorrhée, ſans avoir jamais égard aux commerces qui ont ſuccédé.

Le ſecond mode d'action de cette matière, qui eſt plus fréquent que le premier, eſt lorſque le virus appliqué a produit une gonorrhée; & il peut arriver pendant que cette maladie fait des progrès, ſoit qu'on la traite ou non. Une partie de la matière ſéparée par les ſurfaces enflammées, ayant été abſorbée & reçue dans la circulation, produit les mêmes ſymptômes que dans le premier cas, & une perſonne ſe donne par ce moyen la vérole.

Le troiſième mode eſt l'abſorption de la matière d'un ulcère, qui peut être un chancre, ou un bubon. Ce mode eſt le plus fréquent; ce qui montre, indépendamment d'un grand nombre d'autres preuves, que l'ulcère eſt la ſurface la plus favorable à l'abſorption.

Nous n'avons pas pu déterminer ſi les ulcères avoient le même pouvoir d'abſorption dans toutes les parties du corps; mais nous ſoupçonnons qu'un ulcère ſur le gland, n'eſt pas une ſurface auſſi bonne pour l'abſorption, qu'un ulcère ſur le prépuce, quoique nous ayons vu les bubons, comme

Digitized by Google

la vérole, provenir d'après le premier, mais non pas auſſi ſouvent qu'après le dernier.

A ces trois modes, on peut en ajouter un quatrième, l'abſorption qui ſe fait d'une plaie qui, comme je l'ai déja remarqué, eſt peut-être moins fréquent qu'aucun autre.

Comme le virus vénérien a le pouvoir d'infecter toutes les parties du corps avec leſquelles il eſt mis en contact, il affecte par conſéquent le ſyſtême abſorbant, en y produiſant des affections vénériennes locales.

Il eſt preſque ſuperflu d'obſerver que ce qu'on entend aujourd'hui communément par bubon, eſt une tumeur qui ſe forme dans le ſyſtême abſorbant, ſur-tout dans les glandes, & qui provient de l'abſorption de quelque virus ou de quelqu'autre matière irritante. Quand ces tumeurs ſe forment à l'aîne, on les appelle *bubons*, ſoit qu'elles ſoient la ſuite d'une abſorption, ou non; mais on les a généralement cru preſque toutes vénériennes, même quand elles n'ont point été précédées d'aucune cauſe évidente. Telle a été l'univerſalité de cette opinion, qu'on a regardé comme tels, toutes les tumeurs dans cette partie, & qu'on a même pris des hernies fémorales, & des aneuriſmes de l'artère crurale, pour des bubons vénériens.

Nous appellons *bubon*, tout abſcès dans le ſyſtême abſorbant, produit par l'abſorption d'une matière vénérienne, ſoit qu'il ſe trouve dans les vaiſſeaux mêmes, ou dans les glandes.

Cette matière étant abſorbée de quelqu'une de ces quatre différentes ſurfaces, ſavoir les ſurfaces communes, les plaies, les ſurfaces enflammées, & les ulcères, elle eſt charriée & paſſe à travers les vaiſſeaux abſorbans, dans la circulation commune, en produiſant ſouvent dans ſon paſſage une inflammation ſpécifique dans les vaiſſeaux; d'où il en réſulte la formation des bubons, qui ſont des abſcès vénériens, parfaitement reſſemblans à un chancre quant à leur nature, & leurs effets; puiſqu'ils ne diffèrent qu'en étendue. Comme les abſorbans & leurs glandes ſont immédiatement irritées par la même matière ſpécifique, qui n'a ſubi aucun changement dans ſon paſſage, il faut que l'inflammation qui s'enſuit, ait la même qualité ſpécifique, & que la matière qui s'y ſépare, ſoit vénérienne (1).

(1) Nous ignorons ſi ce raiſonnement pourra s'appliquer à tous les cas de virus, car nous avons des fortes raiſons pour ſoupçonner

Digitized by Google

Comme ce ſyſtême des vaiſſeaux peut être diviſé en deux claſſes, dont l'une comprend les vaiſſeaux eux-mêmes, & l'autre leurs ramifications & circonvolutions, appellées glandes lymphatiques, nous ſuivrons cette même diviſion, en traitant de leur inflammation.

Il s'en faut beaucoup que l'inflammation des vaiſſeaux, ſoit auſſi fréquente que celle des glandes. Quand elle a lieu chez les hommes, en conſéquence d'un chancre du gland ou du prépuce, elle ſe manifeſte ordinairement ſous la forme d'une corde, laquelle partant du chancre, s'étend tout le long du dos de la verge.

Quelquefois cette corde eſt produite par l'épaiſſiſſement du prépuce dans les gonorrhées, cette partie étant ordinairement excoriée dans ces cas, ainſi que nous l'avons obſervé en traitant de cette forme de la maladie.

Ces cordes ſe terminent ſouvent inſenſiblement ſur la verge, près de ſa racine, ou près du pubis; d'autres fois elles s'étendent plus loin, de manière qu'on peut les ſuivre juſqu'à une glande lymphatique dans l'aîne. On peut aiſément pincer cette corde, en la ſaiſiſſant avec le pouce & l'indicateur, & il en réſulte ſouvent un épaiſſiſſement dans le prépuce, qui donne un tel dégré de roideur à cette partie, qu'il s'enſuit une eſpèce de phymoſis, & l'inverſion du prépuce devient difficile, pour ne pas dire impoſſible.

Nous croyons avoir obſervé que ce phénomène eſt auſſi ſouvent la ſuite d'une gonorrhée, lorſqu'elle eſt accompagnée de l'inflammation, & de la tuméfaction du prépuce, dont nous venons de parler, que lorſqu'elle l'eſt d'un chancre; ſi cette obſervation eſt juſte, on n'en rendra pas facilement raiſon. Nous avons obſervé auſſi, que l'abſorption eſt plus commune aux ulcères, qu'aux ſurfaces enflammées, ou du moins que la formation d'un bubon dans la glande, & ſes effets dans la conſtitution, étoient plus communs après les ulcères; mais on peut remarquer que la ſurface interne du prépuce, de laquelle cette corde paroît tirer ſon origine, eſt dans un état d'excoriation. Il peut ſe faire que cet effet provienne de ce que les lymphatiques ſympathiſent avec l'inflammation de l'urèthre; mais nous croyons que l'affection

---

que les bubons qu'on voit quelquefois naître, en conſéquence de l'inoculation de la petite vérole, ne produiſent pas une matière varioleuſe; ce qui eſt très-certain, c'eſt que les poiſons naturels, en produiſant des bubons, ne forment pas une matière qui leur reſſemble.

eſt

Digitized by Google

est vraiement vénérienne. Peut-être auſſi l'abſorption de la lymphe coagulable, produite par l'inflammation vénérienne, & qui eſt la cauſe de la tuméfaction, a-t-elle le pouvoir d'infecter, comme elle paroît l'avoir dans le cancer.

L'épaiſſiſſement, ou la formation de cette corde dure, vient probablement de l'épaiſſiſſement des tuniques des vaiſſeaux abſorbans, combiné avec l'extravaſation de la lymphe coagulable, répandue ſur leur ſurface intérieure, comme nous le voyons dans les veines enflammées.

Cette corde s'enflamme ſouvent juſqu'au point de ſuppurer dans pluſieurs endroits, en formant un, deux, ou trois bubons, ou petits abſcès dans le corps de la verge. Pendant que cette inflammation s'opère, on trouve dans quelques endroits de cette corde, une dureté circonſcrite, enſuite la ſuppuration s'établit dans le centre, la peau commence à s'enflammer, la matière s'en approche, & l'abſcès s'ouvre à la manière ordinaire.

J'ai vu une chaîne de ces bubons, ou petits abſcès, le long de la partie ſupérieure de la verge dans toute ſa longueur. Ceci reſſemble parfaitement à l'inflammation, & à la ſuppuration d'une veine, après qu'elle a été bleſſée, ou qu'elle a été expoſée à l'air.

L'inflammation des glandes eſt bien plus fréquente que celle dont nous venons de parler; elle eſt produite par la matière vénérienne, qui eſt charrié aux glandes lymphatiques, dont la ſtructure paroît être un compoſé des ramifications, ou la réunion des vaiſſeaux abſorbans.

Cette ſtructure nous donne lieu de préſumer que le fluide abſorbé eſt en quelque façon retenu dans les glandes, & comme cette circonſtance rend ces parties plus ſujettes à l'infection que les vaiſſeaux, où la circulation eſt plus rapide; on peut par-là rendre raiſon, pourquoi elles ſont plus fréquemment infectées.

De pareils gonflemens de ces glandes, ont lieu dans d'autres maladies, & on doit les diſtinguer ſoigneuſement de ceux qui ſont produits par le virus vénérien. Il faut avant tout s'informer de la cauſe, & examiner s'il n'y a pas quelque ſymptôme vénérien, dans quelque partie plus éloignée du cœur, comme des chancres ſur la verge; ou s'il n'y a pas eu auparavant quelqu'autre maladie à cet endroit; ſi l'onguent mercuriel n'a pas été appliqué aux jambes, & aux cuiſſes de ce côté-là; parce que le mercure appliqué à ces parties pour obtenir la guériſon d'un chancre, produit quelquefois un gonflement dans les glandes; qu'on

Digitized by Google

a regardé comme vénérien. De plus, il faut observer si l'apparition du bubon n'a pas été précédée par quelqu'autre maladie de la constitution, telle qu'un rhume, une fièvre, &c. On doit encore faire attention à la rapidité avec laquelle le gonflement survient, & il n'est pas moins nécessaire de le bien distinguer d'une descente, d'un abscès lombaire, ou d'un aneurisme de l'artère crurale.

Peut-être que ces glandes sont plus irritables, ou plus susceptibles des irritations, que les vaisseaux; elles sont du moins plus susceptibles des effets de la sympathie; cependant nous ne connoissons pas encore suffisamment l'usage de ces organes, pour être en état de donner une raison satisfaisante de cette différence.

Il paroît dans quelques cas, que la matière vénérienne ne produit ses effets sur les glandes, que quelque tems après l'absorption; dans quelques-uns, six jours au moins se sont écoulés, avant qu'ils se manifestassent, ce qui ne pouvoit se concevoir que par ce que les chancres avoient été guéris six jours avant que le bubon eût commencé à paroître; & dans de pareils cas, il est plus que probable que la matière avoit été absorbée long-tems auparavant, parce que selon toute probabilité, la matière produite par un chancre, prêt à se cicatriser, n'est pas vénérienne. Nous avons fait voir ci-devant que quelquefois le virus n'excitoit des gonorrhées, ou des chancres, que six ou sept semaines après qu'il avoit été appliqué, & il y avoit toute raison de présumer que le même-tems étoit requis avant qu'il produise une action sur les parties, lorsqu'il avoit été appliqué de la manière dont nous venons de parler.

Les glandes les plus proches de l'origine de la maladie, telles que les glandes inguinales chez les hommes, & celle qui sont situées entre les grandes lèvres, les cuisses, & les ligamens ronds chez les femmes, sont en général les seules qui soient attaquées, lorsque la matière a été absorbée de la verge des uns, & de la vulve des autres.

Je crois qu'il n'y a pour l'ordinaire qu'une glande à-la-fois, qui est affectée par l'absorption de la matière vénérienne. Ce qui étant reconnu pour vrai, devient en quelque façon une marque distinctive à établir entre les bubons vénériens, & les autres maladies de ces organes.

On n'observe jamais que les vaisseaux lymphatiques, ou les glandes qui sont du second ordre, comme celles qui se trouvent le long des vaisseaux iliaques, ou sur le dos, soient affectées. Nous avons vu lorsque la maladie a été

Digitized by Google

contractée par un ulcère, ou par une coupure au doigt, que le bubon s'eſt manifeſté un peu au-deſſus du pli du bras, ſur le côté interne du muſcle biceps; & dans les cas où il s'en eſt formé dans cette partie, il n'en eſt paru aucun à l'aiſſelle, qui eſt l'endroit où les glandes ſont le plus fréquemment affectées par l'abſorption.

Ceci cependant n'arrive pas toujours, quoique cela ſoit très-commun, car un homme qui avoit contracté la maladie, de la manière ci-deſſus rapportée, m'a aſſuré qu'il eut des bubons tant au côté interne du muſcle biceps, que ſous l'aiſſelle. J'ai depuis encore oui parler d'un autre cas de cette eſpèce, & on ne ſauroit pas aiſément rendre raiſon pourquoi cela n'arrive pas plus ſouvent.

On pourroit ſuppoſer que la matière eſt affoiblie, ou qu'elle eſt beaucoup délayée par les humeurs abſorbées, des autres parties dans le tems qu'elle paſſe à travers ces ramifications qui ſont les plus proches, & qu'elle n'a pas conſéquemment le pouvoir d'infecter celles qui ſont plus éloignées; mais il eſt plus probable qu'il y a d'autres raiſons à donner de ce phénomène. J'ai ſoupçonné une fois que la matière du virus ſubiſſoit dans ces glandes, lorſqu'elle les traverſoit, quelqu'altération, ce qui étoit la raiſon pourquoi elle n'infectoit point le ſecond, ou le troiſième ordre des glandes, & pourquoi auſſi elle n'affectoit point la conſtitution, de la même manière que les parties auxquelles elle avoit été appliquée en premier lieu; mais cette explication ne rend point raiſon de ce que l'ordre des glandes, proche des bubons qui ſuppurent, n'eſt pas affecté par l'abſorption de la matière vénérienne. Il me paroît que la ſituation profonde des autres glandes, empêche que l'irritation vénérienne n'y ait lieu, & ce qui rend cette opinion encore plus vraiſemblable, c'eſt que nous obſervons lorſqu'une de ces glandes externes ſuppure, & qu'elle forme un bubon, ce qu'on doit regarder comme un ulcère vénérien très-étendu, ou un chancre, que l'abſorption qui en réſulte, & qui doit être conſidérable, n'infecte point les lymphatiques, ou les glandes du premier ordre, malgré que la matière vénérienne les traverſe directement.

Si cela eſt vrai, la peau ſembleroit alors être la cauſe de la ſuſceptibilité des abſorbans à recevoir l'irritation. Il eſt difficile de déterminer ſi la peau a ce pouvoir en elle-même, ou ſi elle le tient de quelqu'autre circonſtance, telle que de l'air, du froid, ou du tact; mais quoiqu'il en ſoit, ce fait n'en montre pas moins que la matière vénérienne n'eſt pas

Digitized by Google

capable d'irriter par elle-même, & qu'elle demande un ſecond principe pour produire ſon plein effet, c'eſt-à-dire une combinaiſon du virus, & de l'influence de la peau; & que cette influence doit être par ſympathie, & conſéquemment plus foible que ſi elle agiſſoit ſur la même partie, c'eſt-à-dire ſur la peau elle-même; ce qui eſt peut-être la raiſon pourquoi la matière vénérienne n'affecte pas toujours ces vaiſſeaux & ces glandes, tandis qu'elle affecte toujours la peau, ſi on l'inocule.

Le bubon provenant d'une maladie vénérienne à la verge, occuppe les glandes abſorbantes de l'aîne chez les hommes; & ſi une gonorrhée en eſt la cauſe, une aîne n'en eſt pas plus exempte que l'autre, toutes les deux pouvant être affectées à-la-fois. Mais ſi le bubon eſt l'effet d'un chancre, alors on peut en général déterminer par ſa ſituation, quel côté de l'aîne ſera affecté; car le bubon ſe trouve ordinairement du même côté que le chancre ſur la verge; cela n'arrive cependant pas toujours; car j'ai vu quoique rarement, qu'un chancre ſitué ſur un côté du prépuce, ou de la verge, a été la cauſe d'un bubon du côté oppoſé, lequel bubon, s'il provenoit de ce chancre, ſeroit une preuve que les abſorbans s'anaſtomoſent, ou ſe croiſent l'un & l'autre. Si le chancre ſe trouve ſur le frein, ou ſur le milieu de la verge, entre les deux côtés, pour lors on eſt incertain lequel des deux côtés ſera affecté.

La ſituation des glandes inguinales n'eſt pas toujours la même; auſſi le cours des vaiſſeaux abſorbans doit-il varier en conſéquence. J'ai vu un bubon vénérien, provenant d'un chancre ſur la verge, ſe manifeſter ſur la cuiſſe, à une diſtance conſidérable; j'en ai ſouvent obſervé à la partie inférieure du bas-ventre, devant le ligament de Poupart, & quelquefois même près du pubis. Il faut faire attention à ces trois ſituations, puiſqu'elles peuvent exiger quelques variations dans les procédés curatifs.

Comme la maladie tire le plus ſouvent ſon origine du coït, c'eſt pourquoi les bubons paroiſſent communément dans l'aîne. Mais comme toutes les parties du corps ſont expoſées aux influences de la cauſe morbifique, il s'enſuit que les glandes les plus proches, entre le cœur & le lieu où l'abſorption s'eſt faite, en quelqu'endroit du corps que ce ſoit, éprouve les mêmes changemens, ſur-tout ſi elles ſont à la ſurface.

Digitized by Google

CHAPITRE II.

Des bubons chez les femmes.

L'ABSORPTION de la matière vénérienne produit chez ce sexe les mêmes maladies dans les vaisseaux absorbans, que chez les hommes; je n'ai vu les absorbans affectés qu'une seule fois; mais cette proportion est à-peu-près la même que celle que j'ai observé chez les hommes, en faisant une comparaison entre le nombre des malades de l'un & de l'autre sexe, qui ont eu recours à moi pour se faire guérir de la maladie vénérienne dans toutes ses différentes formes. Le cas étoit une gonorrhée accompagnée d'une violente démangeaison, & d'un mal-aise, lorsque la malade étoit assise, ou qu'elle se promenoit; mais elle ne ressentoit en urinant que très-peu de douleur. En examinant les parties, je n'y trouvai aucune apparence de maladie, excepté que la grande lèvre gauche étoit enflée, ou plus engorgée que l'autre, & qu'une corde dure montoit du centre de cette lèvre vers le pubis, passoit sur l'aîne du même côté, & se perdoit dans une des glandes, à la hauteur du ligament de Poupart. On ne pouvoit point la sentir, si ce n'est en pressant les parties avec un peu de force, & elle causoit alors des douleurs considérables.

Ce gonflement de la grande lèvre paroissoit être à-peu-près semblable à celui qui dans pareils cas, attaque le prépuce chez les hommes, & il est probable qu'ils sont occasionnés par la même cause.

On pourroit croire que ce que nous avons dit de cette maladie au sujet des glandes lymphatiques chez les hommes, pourroit s'appliquer entièrement aux femmes; mais le siége de l'absorption étant beaucoup plus étendu dans ce sexe, & le cours de quelques uns des absorbans étant aussi différent; de-là il s'en suit qu'il y a trois siéges des bubons chez les femmes, deux desquels sont totalement différens de ceux qu'on voit chez les hommes, en ce qu'ils résident à ce que nous croyons, dans les absorbans.

Digitized by Google

Le troisième siége des bubons dans ce sexe, est semblable à celui qu'on voit chez les hommes, & par conséquent on peut les diviser de même en trois espèces.

Lorsque les bubons se manifestent chez les femmes, sans qu'il y ait des chancres, il est plus difficile qu'il ne l'est chez les hommes de connoître s'ils sont vénériens ou non; car quand ils ont lieu chez les hommes, sans aucune affection locale primitive, on présume qu'il n'y a point d'infection, & que par conséquent le bubon peut fort bien ne pas être vénérien, si ce n'est en conséquence d'une absorption immédiate. Mais chez les femmes, il est souvent difficile de connoître s'il y a actuellement quelqu'infection, ou non; ainsi pour s'assurer de la nature du bubon, il faut faire attention à la manière dont il s'est manifesté, aussi bien qu'aux progrès qu'il a faits, & à d'autres circonstances.

Lorsque les chancres sont situés près du meat urinaire, des nymphes, du clitoris, des grandes lèvres, ou du mont de vénus, la matière absorbée est alors charriée tout le long d'un, ou des deux ligamens ronds, & l'on voit bientôt des petites tumeurs paroître dans ces ligamens, précisément à leur sortie de l'abdomen, sans qu'il s'en forme jamais plus loin. Nous ne pensons pas que ces tumeurs soient glanduleuses, mais nous croyons plutôt qu'ils sont des absorbans enflammés; & si cela est ainsi, ce sera pour nous une preuve de plus en faveur de notre opinion, qu'il n'y a que les parties extérieures qui puissent être affectées de cette manière.

Lorsque les chancres sont situés beaucoup plus près du périné, ou dans cette partie même, la matière absorbée est charriée en avant, le long de l'angle formé par la grande lèvre & la cuisse, aux glandes inguinales, & dans ce trajet, il se forme souvent des petites tumeurs dans les vaisseaux absorbans, semblables à celles qui se forment sur la verge chez les hommes; & lorsque les effets du virus ne s'arrêtent point là, il survient souvent un bubon dans l'aîne, de même que chez eux.

Digitized by Google

CHAPITRE III.

De l'inflammation des bubons, & des signes qui les distinguent des autres tumeurs glanduleuses.

LE bubon commence ordinairement avec un sentiment de douleur, qui induit le malade à examiner la partie, & alors il y trouve une petite tumeur dure (1), laquelle augmente de même que toutes les autres inflammations qui ont une disposition à suppurer, & si on ne la prévient pas, elle vient à suppuration, & passe ensuite à l'ulcération, la matière se portant promptement vers la peau.

Mais les progrès des bubons sont quelquefois lents, ce qui selon nous, provient ou de ce que le mercure, ou quelqu'autre cause, empêche les progrès de l'inflammation, ou bien de ce que celle-ci est retardée par une disposition scrophuleuse, qui ne permet que très-difficilement aux parties de recevoir la vraie action vénérienne.

Au commencement l'inflammation est bornée à la glande qui se laisse mouvoir dans la membrane cellulaire, mais à mesure que son volume augmente, ou que l'inflammation, & plus particulièrement la suppuration, s'avancent, ce qui dans tous les cas, produit plutôt un effet ordinaire que spécifique, l'inflammation s'étend au-delà des bornes qui lui sont propres, la membrane cellulaire voisine s'enflamme de plus en plus, & la tumeur devient plus étendue : quelquefois cette tumeur a un caractère érésipélateux, elle s'étend beaucoup plus, d'autre fois elle participe de l'œdème, & alors elle ne

(1) Dès qu'une personne a gagné une gonorrhée ou un chancre, elle craint aussi qu'il ne lui survienne un bubon; & comme il y a avec la gonorrhée, & quelquefois avec le chancre, des douleurs sympathiques aux aînes, ou près d'elles, le malade les prend pour des bubons commençans, il y porte naturellement la main; & s'il sent une des glandes, malgré qu'elle ne soit pas plus grosse que dans l'état naturel, ses soupçons sont confirmés par la persuasion où il est, que naturellement il n'a point de pareilles glandes.

Digitized by Google

ſuppure que difficilement, ce qui eſt une circonſtance qui accompagne ſouvent l'inflammation érésipélateuſe.

Le premier pas à faire vers la guériſon, eſt de s'aſſurer de la nature de la maladie, & lorſque deux ou pluſieurs cauſes produiſent des effets ſemblables, il faut porter une grande attention à diſtinguer ces effets l'un de l'autre, afin de parvenir à découvrir la vraie cauſe de chacun d'eux.

La ſituation des glandes inguinales les rend toujours ſuſpectes, car outre qu'elles ſont ſujettes aux maladies ordinaires, elles le ſont auſſi à d'autres, par la raiſon que tout ce qui eſt abſorbé doit les traverſer; & comme c'eſt principalement par ces glandes que le virus vénérien ſe communique au ſyſtême, & qu'elles ſont plus ſouvent affectées par cette cauſe, que par aucune autre, on les ſoupçonne ſouvent ſans aucun fondement, attaquées de cette maladie.

Il eſt très-difficile de diſtinguer avec certitude le vrai bubon vénérien, des gonflemens de ces glandes, provenans d'autres cauſes. On doit cependant examiner toutes les circonſtances, pour s'aſſurer en quoi le bubon, ſoit qu'il ſe trouve à l'aîne, ou ailleurs, diffère des maladies ordinaires de ces glandes, & il ne faut pas alors négliger les cauſes apparentes. Nous avons déja donné le caractère du bubon vénérien en termes généraux; nous en ferons actuellement une deſcription plus particulière, pour le comparer avec les autres.

Le vrai bubon vénérien, avec un chancre, ne paroît ordinairement que dans une ſeule glande; il conſerve à peu de choſes près ſon étendue ſpécifique, juſqu'à ce que la ſuppuration ſe ſoit établie, & il devient alors plus étendu (1). Il paſſe rapidement de l'état d'inflammation à celui de ſuppuration & d'ulcération. La ſuppuration eſt ordinairement conſidérable, à proportion du volume de la glande, & il ne ſe forme qu'un abſcès. La douleur eſt très-aigüe; la couleur de la peau dans l'endroit où elle s'enflamme, eſt d'un rouge vif.

On obſerve qu'il eſt toujours plus difficile d'établir la nature des bubons qui ſont l'effet du premier mode

(1) On peut obſerver ici que les glandes, & les parties voiſines, n'étant pas ſimilaires, l'inflammation ne s'étend pas auſſi promptement que lorſqu'elle a lieu dans une partie ordinaire.

Digitized by Google

d'abſorption, c'eſt-à-dire où il n'y aucune affection locale, que celle de ceux qui ſont accompagnés, ou qui ont été précédés de quelque maladie ſur la verge; car une ſimple inflammation, ou ſuppuration de ces glandes, ne ſuffit pas pour prononcer qu'elles ſont infectées du virus vénérien. Mais comme cette maladie ſe préſente toujours à l'eſprit, dès que de pareils organes ſont affectés, le malade ne court que le petit riſque de n'en être pas guéri, ſi elle eſt vénérienne. Nous ſommes perſuadés qu'il y a eu bien des malades qui ſouvent ont ainſi eſſuyé un traitement mercuriel ſans néceſſité.

Sans doute qu'on trouvera de la difficulté de découvrir la différence ſpécifique qui diſtingue ces maladies en elles-mêmes; cependant en y faiſant attention, on peut voir que les bubons qui ſe manifeſtent ainſi ſans aucune cauſe viſible, ſont de deux eſpèces, les uns reſſemblent à ceux qui proviennent d'un chancre, ou d'une gonorrhée, ils s'enflamment, & ſuppurent très-vîte. J'ai toujours regardé ces bubons comme vénériens, car quoiqu'il n'y ait aucune preuve qu'ils ne le ſoient pas, il eſt cependant beaucoup à préſumer d'après ces circonſtances, qu'ils le ſont.

L'autre eſpèce de bubons eſt en général précédée, & accompagnée d'une légère fièvre, ou des ſymptômes ordinaires aux rhumes. Ces bubons ſont pour l'ordinaire indolens, & lents dans leur progrès. S'ils avancent plus rapidement que de coutume, ils s'étendent plus que les vénériens, & ils ne ſe bornent pas à une ſeule glande. Lorſqu'ils ſont fort lents, ils ſont peu douloureux; mais lorſqu'ils avancent plus rapidement, la douleur eſt plus aigüe, moindre néanmoins que dans ceux qui ſont vénériens, & plus communément ils ne ſuppurent point, mais ils deviennent ſouvent ſtationnaires. Lorſque la ſuppuration a lieu, elle va très-doucement, & communément elle s'établit dans plus d'une glande, l'inflammation étant plus répandue, & communément petite, en proportion de la tumeur. La matière ſe porte peu-à-peu vers la peau, ſans cauſer beaucoup de douleur, & la couleur eſt différente de celle des autres, tirant plus ſur le pourpre. Quelquefois les ſuppurations ſont très-conſidérables, mais point douloureuſes.

Voyons maintenant quelles ſont les cauſes du gonflement de ces glandes, indépendamment de l'infection vénérienne, à laquelle nous avons attribué un des modes de ce gonflement, car il faut qu'il y ait d'autres cauſes pour expliquer les autres modes.

Digitized by Google

Il faut en premier lieu examiner s'il y a quelque symptôme vénérien, ou non. Dans le dernier cas, on a de fortes raisons pour présumer que le bubon n'est point vénérien, mais qu'il provient de quelque cause inconnue. Si la tumeur n'attaque qu'une glande, & qu'elle croisse très-lentement, sans causer que peu, ou point de douleur, il est probable qu'elle est purement scrophuleuse; mais si elle est considérable, étendue, & accompagnée de beaucoup d'inflammation, & de douleur, alors il est plus vraisemblable qu'il y a une action constitutionelle, qui consiste en une légère fièvre, dont les symptômes sont une lassitude, la perte de l'appétit, l'insomnie, un pouls petit, & fréquent, tous les symptômes qui caractérisent une fièvre hectique qui s'approche. De telles tumeurs ne guérissent que lentement, & ne paroissent point être affectées par le mercure, même lorsqu'on l'applique de très-bonne heure.

Un homme avoit tous les symptômes d'une fièvre légère: il avoit un pouls un peu fréquent, & dur, point d'appetit, & par conséquent une diminution de son embonpoint, une indifférence dans toutes ses actions, & un air pâle, & abattu. Pendant qu'il étoit dans cet état, il se manifesta une tumeur aux glandes inguinales d'un côté. La croyant vénérienne, il me fit immédiatement appeller, & d'après l'histoire qu'il me fit des circonstances, je l'assurai qu'elle ne l'étoit point, ce qu'il eut de la peine à croire. La tumeur n'étoit pas beaucoup douloureuse, & elle devint stationaire après avoir acquis un volume considérable. Pour le satisfaire je lui donnai une boîte d'onguent mercuriel, & je lui ordonnai de faire les frictions seulement sur la jambe, & sur la cuisse du côté affecté, afin que le mercure pût produire un effet local suffisant, & qu'il ne pût en passer dans le corps que la plus petite quantité possible; mais il ne parut pas qu'il en résultât aucun avantage, & la tumeur inguinale continua d'être stationaire, & presque dans un état d'indolence. Ses amis commençèrent à s'inquiéter, & lui envoyèrent leurs Chirurgiens, lesquels sans savoir que je le traitois, & ignorant par conséquent mon opinion, imaginèrent que la maladie étoit vénérienne, puisqu'ils parloient de lui donner le mercure. Je pensai que pour guérir il lui falloit aller près de la mer, & s'y baigner.

En admettant une égale probabilité, que la maladie fût vénérienne, ou qu'elle ne le fût pas, je raisonnai d'après ces principes. On ne pouvoit pas supposer que la maladie actuelle prît son origine de quelque cause

Digitized by Google

vénérienne, puiſqu'elle exiſtoit avant la tumeur inguinale, & par conſéquent, quoique cette tumeur fût vénérienne, le malade n'étoit pas alors en état de prendre du mercure, puiſque la quantité qu'il en falloit pour le guérir, l'auroit conduit infailliblement au tombeau; d'une autre part, ſi elle n'eût pas été vénérienne, il auroit fallu en donner encore une plus grande quantité de ce qu'il étoit néceſſaire, ſi elle l'étoit; parce qu'il eſt naturel que le Chirurgien voyant que la tumeur ne cédoit pas facilement au mercure, eût inſiſté davantage ſur ſon uſage, & indépendamment de cette circonſtance déſagréable, on pouvoit rendre la maladie de l'aîne, plus difficile à guérir. Au contraire, en ſuivant notre avis, la conſtitution du malade ſe ſeroit rétablie, moyennant les bains de mer; & ſi la tumeur de l'aîne eût été alors jugée vénérienne, il auroit été plus en état de ſupporter le traitement mercuriel, & de cette manière, il ſe ſeroit délivré des deux maladies, par deux méthodes différentes.

Mais au cas que notre opinion, que la maladie n'avoit rien du caractère vénérien, eût été juſte, pour lors il auroit été guéri par les ſeuls bains de mer.

Ces argumens produiſirent l'effet deſiré; il alla d'abord à la mer, & commença à ſe rétablir preſque immédiatement. Environ une quinzaine de jours après, il ſe forma une petite ſuppuration dans une des glandes, je preſcrivis d'y appliquer un cataplaſme fait avec l'eau de mer, & la mie de pain, & j'ordonnai en cas que l'abſcès s'ouvrît, de ne point aggrandir l'ouverture, mais de continuer l'application du cataplaſme, juſqu'à ce qu'il fût guéri. En ſix ſemaines il revint parfaitement rétabli à tous égards.

J'ai vu ce ſymptôme, avec des affections conſtitutionelles, avoir lieu, lorſqu'il y avoit des chancres, & j'ai été embarraſſé pour déterminer s'il étoit ſympathique, en conſéquence d'un dérangement de la conſtitution, ou produit par l'abſorption de la matière.

J'ai long-tems ſoupçonné qu'il ſe trouvoit des cas mixtes, & j'en ſuis actuellement ſûr. J'en ai vu où la matière vénérienne, de même qu'un rhume ou la fièvre, a irrité les glandes, en les déterminant à la maladie de manière à y produire les écrouelles, auxquelles elles étoient prédiſpoſées.

Dans de tels cas, les tumeurs ſe manifeſtent pour l'ordinaire lentement, elles n'occaſionnent que peu de douleur, & le mercure donné pour détruire la diſpoſition vénérienne,

Digitized by Google

ſemble plutôt hâter leur progrès. Quelques-unes ſuppurent pendant qu'on cherche à les réſoudre, & d'autres qui probablement étoient vénériennes dans le commencement, deviennent ſi indolentes, que le mercure ne produit ſur elles aucun effet, & enfin elles guériſſent d'elles-mêmes, ou à l'aide de quelqu'autre moyen, ce qui peut avoir induit quelques-uns à penſer que les bubons ne ſont jamais vénériens. Il faut une grande attention pour pouvoir déterminer convenablement ces cas; & je crois que cela requiert dans pluſieurs, une telle délicateſſe dans le jugement, qu'on eſt ſouvent ſujet à ſe tromper.

Les bubons ſont, ſans contredit, des affections locales, comme nous l'avons déja prouvé.

Il eſt difficile de déterminer ſi les glandes lymphatiques doivent être conſidérées comme des barrières capables de s'oppoſer aux progrès ultérieurs de cette maladie, ou de quelqu'autres qu'on contracte par abſorption. On doit cependant avouer qu'elles ne peuvent empêcher le virus de parvenir juſques dans la conſtitution, dans les cas où il produit des bubons; car toutes les fois qu'il affecte ces glandes dans ſon cours, il y produit toujours un état morbifique, qui peut fournir à la conſtitution une plus grand quantité de virus.

CHAPITRE IV.

Réflexions générales ſur le traitement des bubons.

D'APRÈS ce que nous avons dit ſur l'hiſtoire des bubons, il ſera ſuperflu de diſcuter ici l'opinion reçue, qu'ils ſont des dépôts du ſyſtême; & la concluſion qu'on en a tiré, qu'il ne falloit pas eſſayer de les réſoudre; car ſelon cette théorie, en cherchant à les réſoudre, ce ſeroit faire paſſer la matière vénérienne dans le ſyſtême. Mais ſi cela arrivoit réellement, pour lors il ne ſeroit pas néceſſaire de faire uſage du mercure, puiſque le bubon guériroit en l'abandonnant à lui-même. Ceux qui ont été de cette opinion, ne ſe ſont pas fié à la guériſon qu'ils ſuppoſoient que la nature opéroit; mais ils donnoient le mercure, & en très-

Digitized by Google

grande quantité. Par l'hiſtoire que nous avons déja donnée du bubon, nous avons tâché de montrer que pluſieurs étoient de nature ſcrophuleuſe, & qu'ils ne participoient en rien du caractère vénérien.

De plus, j'ai fait voir qu'il y a des bubons qui ne ſont vénériens qu'en partie, ou peut-être qu'une glande étant diſpoſée à devenir ſcrophuleuſe, a été miſe en action par l'irritation vénérienne, de même qu'il arrive ſouvent par la matière de la petite vérole dans l'inoculation. Par conſéquent il faut tâcher de diſtinguer, ſi cela eſt poſſible, le vrai bubon vénérien, de ceux qui ne le ſont pas, avant que d'entreprendre aucun traitement.

Lorſqu'on eſt bien aſſuré que le bubon eſt vénérien, il faut ſeulement tenter de le réſoudre, s'il eſt encore dans l'état d'inflammation. Dans ce cas, l'on ſe règlera d'après les progrès que la maladie aura faits. Si le bubon eſt très-grand, & que la ſuppuration ſoit prête à ſe former, il eſt probable que la réſolution ne pourra avoir lieu, & ſi la ſuppuration s'eſt déja établie, nous douterions très-fort de la probabilité du ſuccès, & il eſt même poſſible qu'une telle tentative ne ſervît alors qu'à retarder la ſuppuration & à prolonger la guériſon.

La réſolution de ces inflammations dépend principalement du mercure, & preſqu'entièrement de la quantité qu'on en peut faire paſſer dans leur intérieur. C'eſt également encore des mêmes circonſtances que dépend leur guériſon, lorſqu'on les a laiſſé venir à ſuppuration. La quantité du mercure qu'on peut faire paſſer à travers un bubon, dépend principalement de l'étendue de la ſurface externe, propre à l'abſorption, au-deſſous de l'endroit où il eſt ſitué.

Le mercure doit être appliqué de la manière la plus avantageuſe, à ces ſurfaces abſorbantes, pour qu'il puiſſe paſſer à travers les glandes affectées, car en détruiſant la maladie dans cet endroit, il y aura moins à craindre pour l'infection générale. La vertu du mercure peut ſouvent être augmentée par la manière dont il eſt appliqué. Dans le traitement des bubons, on devroit toujours le faire paſſer dans le corps, par la même voie que le virus a pris pour parvenir au-dedans; par cette raiſon il faut l'appliquer aux orifices mêmes des vaiſſeaux lymphatiques, qui paſſent à travers la partie malade, leſquels ſont toujours ſitués ſur la ſurface inférieure à l'endroit affecté.

Mais la ſituation de la plupart des bubons eſt telle qu'il n'y a pas beaucoup de ſurface au-deſſous d'eux, & par cette

Digitized by Google

raiſon, elle ne pourra abſorber une quantité ſuffiſante de mercure. Je citerai par exemple, ceux qui ſe trouvent ſur le corps de la verge, & qui proviennent des chancres du gland, & du prépuce.

Ces deux ſurfaces ne ſont pas aſſez grandes pour abſorber la quantité de mercure, néceſſaire pour guérir ces bubons, en paſſant dans leur intérieur; par conſéquent, toutes les fois que les premiers ſymptômes d'un bubon ſe manifeſtent, il faut bien examiner ſa ſituation, afin de déterminer s'il ſe trouve une ſurface ſuffiſamment étendue pour obtenir la guériſon, ſans avoir recours à d'autres moyens.

On doit en premier lieu obſerver ſi les vaiſſeaux lymphatiques du corps de la verge, ou les glandes inguinales ſont affectées. Si la maladie ſe trouve dans l'aîne, on doit remarquer quelle eſt des trois ſituations du bubon que nous avons rapporté ci-devant, celle qui a lieu alors, ſavoir, s'il ſe trouve à la partie ſupérieure de la cuiſſe, ou dans l'aîne, vers la partie inférieure du bas-ventre devant le ligament de Poupart, ou bien près du pubis. Sa ſituation ſur le corps de la verge, montre que les lymphatiques qui tirent directement leur origine de la ſurface d'abſorption, ſont eux-mêmes affectés. Si le bubon ſe trouve à l'aîne, & à la partie ſupérieure de la cuiſſe, ou peut-être un peu plus bas de ce qu'on appelle communément l'aîne, alors on peut ſuppoſer qu'il a ſon ſiége dans les glandes communes à la verge, & à la cuiſſe. S'il eſt ſitué plus haut, ou à la partie inférieure du bas-ventre devant le ligament de Poupart, alors on doit ſuppoſer que ces abſorbans qui tirent leur origine des environs de l'aîne, de la partie inférieure du bas-ventre & du pubis, paſſent à travers le bubon; & s'il ſe trouve beaucoup en devant, alors il eſt plus probable qu'il n'y a que les abſorbans de la verge & de la peau des environs du pubis, qui ſuivent cette route.

La connoiſſance de ces différentes ſituations, eſt très-néceſſaire relativement à l'application du mercure, ſoit qu'on veuille réſoudre le bubon, ou le guérir après qu'il a ſuppuré.

On verra d'abord combien cette pratique eſt fondée, en conſidérant que le mercure ne peut pas pénétrer dans la circulation générale, ſans paſſer à travers les parties affectées, à la guériſon deſquelles il doit contribuer dans ſon paſſage; pendant qu'il empêche en même-tems que la matière qui a déjà fait cette route, & qui continue encore à paſſer dans

Digitized by Google

le corps n'agiſſe ſur elle, de façon que le bubon eſt guéri, & la conſtitution miſe à l'abri.

Mais cette ſeule pratique ne ſuffit pas toujours ; il y a pluſieurs cas que le mercure ne peut pas guérir par lui-même. Le mercure ne peut guérir que la diſpoſition ſpécifique de l'inflammation ; & nous ſavons que cette maladie eſt ſouvent accompagnée d'autres eſpèces d'inflammation, indépendamment de la vénérienne.

Quelquefois l'inflammation ordinaire eſt très-violente ; d'autres fois l'inflammation eſt érésipélateuſe, & ſouvent à ce que nous croyons ſcrophuleuſe ; conſéquemment il faut avoir recours à d'autres méthodes.

Lorſque l'inflammation eſt très-conſidérable, on recommande en général les ſaignées, les purgatifs, & les fomentations. Ces moyens diminueront ſans doute le pouvoir actif des vaiſſeaux ; & affoibliront l'inflammation ; mais ils ne diminueront jamais les effets ſpécifiques de ce virus, qui furent la première cauſe, & qui continuent encore en quelque façon l'inflammation. Leurs effets ne ſont que ſecondaires, & tout ce qu'on peut attendre d'eux, c'eſt de réduire l'inflammation juſqu'à ce qu'il ne reſte plus que la ſpécifique.

Le quinquina eſt peut-être le meilleur remède qu'on puiſſe donner lorſque l'inflammation eſt de l'eſpèce érésipélateuſe ; ou s'il y a quelque ſoupçon qu'elle ſoit ſcrophuleuſe, la cigüe, & les cataplaſmes faits avec l'eau de mer, peuvent être avantageux.

Les émétiques ont opéré la réſolution des bubons, même après qu'ils étoient venus à ſuppuration, & qu'ils étoient prêts à s'ouvrir ; ils agiſſent ſur ce principe connu, qu'une irritation en détruit une autre ; il peut ſe faire auſſi que les nauſées, & les vomiſſemens, établiſſent une diſpoſition à l'abſorption. J'ai vu à Lisbonne un exemple remarquable de ce genre, chez un Officier qui avoit un bubon, lequel ſuppura parfaitement bien, & étoit preſque ſur le point de s'ouvrir. La peau étoit mince & enflammée, & on ſentoit une fluctuation manifeſte. Je me propoſai de l'ouvrir ; mais comme il devoit s'embarquer le lendemain pour l'Angleterre, j'ai cru plus à propos de différer cette opération juſqu'alors. Dès-qu'il fut à bord, on mit auſſi-tôt à la voile, & le vent fut ſi violent pendant quelques jours, qu'on ne put rien entreprendre. Durant ce tems, il eut des nauſées conſtantes, & vomit même conſidérablement ; lorſque ces ſymptômes furent diſſipés, il trouva que le bubon avoit entièrement diſparu,

Digitized by Google

& il ne reparut jamais plus après. A ſon retour en Angleterre, il paſſa régulièrement par les remèdes.

I. *De la réſolution de l'inflammation des vaiſſeaux abſorbans de la verge.*

La ſurface inférieure au ſiége de la maladie, c'eſt-à-dire la partie de la verge en-deça de celle où s'eſt formé le bubon, n'eſt pas dans ce cas aſſez grande pour recevoir autant de mercure qu'il en faut pour prévenir les effets de l'abſorption. Pour parvenir à remplir ce but, on doit employer d'autres moyens, ſans cependant omettre cette application, cette ſurface toute petite qu'elle eſt, devant être conſtamment couverte d'onguent mercuriel, ce qui facilitera la guériſon de l'affection locale. On peut mettre en conteſtation ſi un remède peut paſſer à travers des lymphatiques, affectés de maladie de manière à pouvoir produire quelque effet ſur eux; mais l'expérience nous a convaincu qu'il le pouvoit. Comme cette ſurface eſt trop petite, & qu'il eſt néceſſaire de faire paſſer une plus grande quantité de mercure, il eſt à-propos de le donner ou par la bouche, ou de faire les frictions ſur quelque ſurface plus grande; cette précaution eſt néceſſaire, tant pour prévenir la vérole, que pour guérir les parties elles-mêmes. La quantité de ce remède doit être déterminée par le Chirurgien, lequel doit ſe régler d'après les ſymptômes de la maladie originaire, & la facilité avec laquelle ils cèdent au traitement.

On doit ſuivre la même méthode chez les femmes; mais comme il y a une plus grande ſurface chez elles, il eſt poſſible qu'une plus grande quantité de mercure ſoit abſorbée. On tiendra conſtamment appliqué l'onguent mercuriel ſur les deux ſurfaces des grandes lèvres.

II. *De la réſolution des bubons de l'aîne.*

L'inflammation des glandes doit être traitée exactement ſur le même principe que l'autre; mais comme nous avons ici en général une plus grande ſurface d'abſorption, nous ſommes en état de pouvoir faire paſſer une plus grande quantité de mercure à travers les parties affectées.

Il ſera fort à-propos d'appliquer le mercure ſelon la ſituation de la glande enflammée. Si le bubon eſt à l'aîne, & dans la première

Digitized by Google

première situation, pour lors on fera des frictions mercurielles sur la cuisse. Cette surface absorbera en général autant de mercure qu'il en faudra pour résoudre le bubon, & pour préserver le système de nos parties d'être infecté par le virus qui pourroit le pénétrer ; mais cette surface d'absorption peut être augmentée par des frictions faites à la jambe, si la résolution tarde à se faire.

Si le bubon se trouve sur la partie inférieure du bas-ventre, c'est-à-dire dans la seconde situation, pour lors il faut aussi faire des frictions sur la verge, le scrotum, & le ventre ; ce procédé est nécessaire s'il est situé encore plus en-devant, parce qu'il est probable que ces glandes reçoivent les lymphatiques de toutes les surfaces citées, aussi bien que de la cuisse & de la jambe.

Quant à la durée du tems que l'on continuera les frictions, elle doit être réglée d'après les circonstances. Si le bubon diminue, il faut les continuer jusqu'à ce qu'il soit entièrement disparu, & peut-être plus long-tems encore, suivant la cause qui l'a produit, comme un chancre par exemple, qui ne peut pas céder aussi vîte que le bubon. S'il vient à suppuration malgré toutes ces précautions, nous ne recommanderons ni de les continuer, ni de les suspendre, parce que nous ne sommes pas sûr si l'on peut en tirer quelque avantage dans cet état de la maladie.

La quantité de mercure que nous venons de recommander, peut affecter la bouche, & c'est d'après ce phénomène qu'on doit se régler.

III. *De la résolution des bubons chez les femmes.*

En parlant du siége des bubons chez les femmes, nous avons observé que parmi les différentes situations qu'ils ont, lorsqu'ils tirent leur origine des parties de la génération, il y en avoit deux qui leur étoient particulières, les autres étant les mêmes que chez les hommes.

Dans le traitement des bubons chez les femmes, il faut faire attention à leur situation, parce que le choix des méthodes, tant pour opérer la résolution, que pour obtenir la guérison, lorsqu'ils ont suppuré, en dépend en quelque façon. La première situation des bubons chez les femmes, est dans le ligament rond ; la seconde entre la grande lèvre, & la cuisse, & la troisième à l'aîne.

Dans les deux premières, la surface d'absorption au-dessous

Digitized by Google

du bubon, eſt beaucoup trop petite, pour qu'on puiſſe être ſûr de pouvoir introduire une quantité de mercure, ſuffiſante pour opérer la réſolution, ſur-tout ſi le bubon ſe trouve dans les ligamens ronds; mais s'il a ſon ſiége entre la grande lèvre, & la cuiſſe, on peut alors faire les frictions tout-à-l'entour de l'anus & des feſſes, puiſque tous les abſorbans de ces parties paſſent probablement par cette voie.

On ſait du moins qu'ils n'entrent pas par l'anus dans le baſſin, mais qu'ils vont ſe diſtribuer à l'aîne. On pourroit d'ailleurs ſe ſervir d'autres moyens pour introduire le mercure, ainſi que nous l'avons recommandé pour les hommes; mais il ſera toujours très-à-propos de faire autant qu'il eſt poſſible, les frictions ſur ces ſurfaces.

Dans les ſituations communes aux deux ſexes, nous avons une eſpace plus étendue; mais comme celles-ci peuvent être diviſées en trois, nous renvoyons aux obſervations que nous avons fait à ce ſujet, en traitant des bubons des hommes, parce que le traitement doit être exactement le même chez les femmes.

IV. *Des bubons des autres parties.*

Comme les bubons vénériens ſont auſſi produits par d'autres modes d'application du virus, indépendamment du coït, de-là la raiſon pour quoi on en obſerve ſurvenir dans différentes parties du corps. Mais les mains étant les plus expoſées que toutes autres parties après celles que nous venons de rapporter, il s'enſuit qu'on voit fréquemment ſe former de ces tumeurs à l'aiſſelle, après des plaies aux mains, ou aux doigts, qui ont été infectés par la matière vénérienne, & réduites à l'état de chancre. Dans de tels cas, il eſt néceſſaire de faire les frictions ſur le bras, & ſur l'avant-bras; mais comme cette ſurface ne peut pas ſuffire, on doit, en conſéquence, en introduire par d'autres voies, en l'appliquant ſur d'autres parties, afin qu'il puiſſe produire ſes effets ſur la conſtitution. J'ai vu un vrai chancre vénérien ſur le milieu de la lèvre inférieure, produire un bubon de chaque côté du col, au-deſſous de la mâchoire inférieure, préciſément ſur la glande maxillaire. Ces bubons furent réſous en appliquant de l'onguent mercuriel fort, à la lèvre inférieure, aux joues, & aux tumeurs mêmes.

Digitized by Google

V. *De la quantité du mercure néceſſaire pour la réſolution d'un bubon.*

La quantité du mercure néceſſaire pour la réſolution d'un bubon, doit être proportionnée à ſon opiniâtreté, en ayant cependant égard à certains effets, qu'il peut produire ſur la conſtitution. Si le bubon ſe trouve dans la première ſituation, & s'il cède promptement en faiſant tous les ſoirs des frictions d'une demi-dragme d'onguent mercuriel, fait avec égale partie de vif argent, & de ſaindoux, & ſi la bouche n'en eſt point affectée, ou ne l'eſt que légèrement, il ſuffira alors de continuer ce traitement, juſqu'à ce que la glande ſoit réduite à ſon volume naturel, & ainſi la conſtitution ſera probablement miſe en ſûreté, pourvu que le chancre qui peut avoir été la cauſe du bubon, guériſſe en même-tems. Si les frictions n'affectent point la bouche les ſix premiers jours, & ſi la glande ne ſe réſout pas promptement, on doit alors porter la doſe de l'onguent à deux ſcrupules, ou à un gros chaque ſoir, & même plus s'il ne ſe fait aucun changement; en un mot, il faut pouſſer le mercure autant qu'on le peut, ſans exciter la ſalivation, ſi le bubon eſt opiniâtre.

S'il y a un bubon de chaque côté, on ne peut alors appliquer localement autant de mercure pour chacun d'eux; car la conſtitution ne pourroit probablement point ſupporter une quantité de mercure, double de celle qui eſt néceſſaire pour la réſolution d'un ſeul bubon; mais dans ces cas, l'affection de la bouche doit moins inquiéter; il eſt cependant plus prudent de laiſſer ſuppurer les bubons, que d'affecter la conſtitution par une trop grande quantité de mercure; & par cette raiſon, il eſt plus probable que la ſuppuration aura lieu quand il y a deux bubons, que quand il n'y en a qu'un ſeul.

Dans la ſeconde & troiſième ſituation des bubons, ſi l'on trouve qu'une quantité ſuffiſante de mercure pour leur réſolution, ne peut pas ſelon toute probabilité, paſſer dans leur intérieur, on peut continuer d'en introduire par les ſurfaces de la cuiſſe & de la jambe, afin qu'il agiſſe ſur la conſtitution, ainſi que nous l'avons déja obſervé. La quantité priſe de cette manière, doit être plus grande qu'elle ne ſeroit néceſſaire, ſi l'on pouvoit faire paſſer le tout à

Digitized by Google

travers le bubon. Le mercure doit affecter la bouche, & cela en proportion de l'état, & des progrès du bubon.

J'ai eu occaſion d'eſſayer à Bellisle, ſur les ſoldats, en 1761, cette méthode de réſoudre les bubons ; & je puis dire avec vérité, que depuis ce tems, de tous les bubons que j'ai traité, il n'y en a eu que trois qui ont ſuppuré, & deux de ceux-ci avoient paru chez un homme, où une petite quantité de mercure eut des effets conſidérables ſur la conſtitution ; de manière qu'il ne fut pas poſſible de lui en donner aſſez pour en faire paſſer à travers d'eux une quantité ſuffiſante pour en opérer la réſolution. Mais dans les deux cas, la ſuppuration fut petite en comparaiſon de celle qu'ils menaçoient, ce que j'attribuai à la méthode du traitement.

Pluſieurs bubons, malgré toutes les tentatives, reſtent tuméfiés ſans ſe réſoudre, ni venir à ſuppuration; ils deviennent au contraire durs, & ſquirrheux. Ces bubons étoient, à ce que je préſume, ſcrophuleux dans le commencement, ou ils le ſont devenus après, lorſque la diſpoſition vénérienne a été guérie. On eſſayera de les guérir au moyen de la cigüe, des cataplaſmes faits avec l'eau marinée, & les bains de mer, comme nous le dirons dans la ſuite.

VI. *Du traitement des bubons, lorſqu'ils viennent à ſuppuration.*

Après avoir employé toutes les méthodes connues, pour obtenir la réſolution des bubons, il arrive quelquefois qu'ils viennent à ſuppuration. Alors les bubons deviennent bien plus un objet de Chirurgie, qu'en tout autre état, & on doit les traiter, à quelques égards, de même que les autres abſcès. Si l'on croit qu'il convienne d'ouvrir un bubon, on attendra que les tégumens ſoient amincis autant qu'il eſt poſſible. Le grand avantage qui réſulte de ce retard, eſt que ces parties étant devenues très-minces, & perdant la diſpoſition à ſe conſolider, le fond de l'abſcès ſe guérira en même-tems que les bords extérieurs. Par ce moyen auſſi on évite une grande ouverture, & l'on peut ſe paſſer des différentes méthodes dont on fait uſage pour empêcher la peau de guérir, juſqu'à ce que le fond ſoit en bon état.

On peut mettre en conteſtation ſi l'on doit continuer ou non, pendant tout le tems de la ſuppuration, l'application du mercure. Je ſerois porté à le continuer, mais en une plus

Digitized by Google

petite quantité ; car quoiqu'on ne puiſſe pas entreprendre la guériſon des parties qu'après l'ouverture, je penſe cependant qu'on peut mieux les y diſpoſer ; & je crois avoir vu des cas où la ſuppuration eut lieu malgré l'uſage du mercure, cas dans leſquels l'inflammation fut très-grande, & où il s'en ſuivit une ſuppuration très-petite, ce que j'attribuai à la circonſtance d'avoir pris du mercure, ſelon la manière ci-deſſus mentionnée, ſoit avant, ſoit pendant la ſuppuration.

On a plus diſputé dans cette eſpèces d'abſcès que dans les autres, ſi l'on devoit l'ouvrir, ou le laiſſer s'ouvrir de lui-même ; & ſi l'on devoit faire l'ouverture avec l'inſtrument tranchant, ou bien avec le cauſtique. Il paroît qu'un abſcès vénérien ne diffère en rien d'un autre abſcès, pour recommander plutôt une pratique qu'une autre. Le Chirurgien devra en quelque façon ſe régler d'après la manière d'être du malade.

Quelques-uns redoutent les cauſtiques, tandis que d'autres ont en horreur les inſtrumens tranchans ; mais lorſqu'on laiſſe au Chirurgien le choix, & que le bubon eſt petit, je crois qu'il ſuffira de l'ouvrir avec la lancette ; de cette manière, il n'y aura point de perte de ſubſtance.

Mais lorſque le bubon eſt très-étendu, cas où il y a une grande quantité de peau lâche, le cauſtique remplira peut-être mieux le but, ſoit parce qu'il détruit plus de peau, ſoit parce que la deſtruction eſt accompagnée d'une moindre inflammation, que dans l'inciſion. Si l'on fait l'ouverture avec le cauſtique, il eſt mieux de ſe ſervir de la pierre à cautère (1) ; mais il n'eſt pas néceſſaire d'ouvrir tous les bubons, & il ſera peut-être difficile de déterminer ceux où l'ouverture ſeroit utile & néceſſaire.

On doit panſer enſuite le bubon ſuivant la nature de la maladie, qui, comme je l'ai déja obſervé, eſt ſouvent ſi compliquée, qu'elle rend inutiles toutes les tentatives. On doit attaquer en même-tems la conſtitution avec le mercure,

(1) J'ai ouvert une fois deux bubons chez la même perſonne, l'un immédiatement après l'autre. Je me ſervis pour le premier de la pierre infernale, qui occaſionna une douleur conſidérable, ce qui me détermina à ouvrir l'autre avec la lancette, l'ayant aſſuré que la douleur n'étoit que momentanée ; mais elle fut ſi grande, & la ſenſation douloureuſe continua ſi long-tems, tandis qu'il n'y eut point de douleur dans l'autre, amorti par le cauſtique, après qu'il eut produit ſon action ; que le lendemain le malade me dit que ſi il étoit jamais obligé de ſe faire encore ouvrir un bubon, il voudroit qu'on le fît avec le cauſtique.

Digitized by Google

ſoit en le donnant intérieurement, ſoit en l'appliquant extérieurement. Si l'on applique le mercure extérieurement, ce ſera du même côté que le bubon, & plus loin que l'endroit où il ſe trouve, comme nous l'avons enſeigné en traitant de la réſolution des bubons, car alors le métal peut avoir quelque influence ſur la maladie, en paſſant à travers la partie.

En donnant le mercure dans ces cas, on remplit deux objets; on aide l'action des topiques, & l'on prévient les effets de la continuelle abſorption de la matière vénérienne de l'ulcère.

On ne peut pas déterminer s'il eſt néceſſaire de continuer le traitement mercuriel, dans la vue de prévenir cette maladie; mais on peut croire qu'il eſt bon de donner pour prévenir une maladie, la même quantité du remède, que pour en guérir une autre qui a déjà eu lieu. Il faudra continuer le traitement juſqu'à ce que le bubon ſoit guéri, ou qu'il ait perdu depuis quelque tems ſon caractère vénérien. Mais comme il peut être difficile d'aſſurer ce dernier article; auſſi doit-on avoir recours a l'expérience, & non pas à la théorie, & continuer en général le traitement juſqu'à ce que la guériſon ſoit complette, & même plus long-tems, ſur-tout ſi le bubon guérit très-promptement; car il eſt certain que dans pluſieurs cas, le ſyſtême ſera encore infecté après que le mal local ſera guéri; cependant on doit faire ici quelques reſtrictions, car nous avons déjà obſervé qu'il arrive ſouvent que les bubons reçoivent d'autres diſpoſitions indépendantes de la vénérienne, que le mercure ne peut pas guérir, & que même il les rendoit pires. Il eſt par conſéquent très-néceſſaire de faire attention à cette circonſtance; ce qui ſera le ſujet du chapitre ſuivant.

Le traitement des bubons qui ſuppurent chez les femmes, eſt le même que celui des hommes.

Digitized by Google

CHAPITRE V.

De quelques-unes des ſuites des bubons.

Nous avons obſervé ci-devant que la maladie vénérienne étoit capable de mettre en action des diſpoſitions ou des ſuſceptibilités cachées; ce qui arrive d'une manière remarquable dans les bubons. Nous croyons que cette diſpoſition tient plus de nature ſcrophuleuſe, que d'aucune autre; cette ſingularité proviendroit-elle de ce que les bubons ſe forment dans les glandes lymphatiques, ou non? c'eſt ce qu'il n'eſt pas trop aiſé de déterminer.

Il arrive quelquefois que ces ulcères après avoir perdu la diſpoſition vénérienne, ou s'en être entièrement dépouillés, ſe changent en un ulcère d'un autre eſpèce, & ſouvent auſſi d'eſpèces différentes. On ne peut dire ſi cette maladie nouvelle provient à-la-fois de l'infection vénérienne, & des effets du traitement mercuriel; quoiqu'on puiſſe croire que ces deux cauſes ayent quelque part dans la formation de la maladie. Si l'idée que nous nous formons de ce changement, étoit juſte, on pourroit la regarder comme une maladie ſpécifique, & la réduire à une méthode raiſonnée de traitement. Nous ſoupçonnons cependant que la conſtitution, auſſi bien que la partie affectée, y ont également part, pour ne pas dire qu'ils ſont les principales cauſes de ſon apparition. Mieux encore, c'eſt-à-dire que les parties ſont affectées d'une maladie particulière, & indépendante de la maladie conſtitutionnelle, ou de la méthode du traitement à laquelle on s'eſt fixé; car ſi elle provenoit entièrement des deux premières cauſes, on pourroit s'attendre à la rencontrer plus ſouvent. Tant que la conſtitution, ou la partie ont part dans la formation de cette maladie, il eſt incertain d'en déterminer la nature, parce qu'elle doit, en quelque façon, participer de la conſtitution, ou de la nature de la partie. Nous ſoupçonnons qu'il y a dans ces cas quelque choſe de la nature ſcrophuleuſe, notamment parce qu'elles ſont des maladies des glandes lymphatiques.

De pareilles maladies en ſe manifeſtant, rendent la guériſon de la vénérienne, beaucoup plus incertaine, parce

Digitized by Google

que lorſque les ulcères deviennent ſtationaires, ou que le mercure commence à ne plus convenir, on eſt très-diſpoſé à ſoupçonner que le virus eſt détruit; ce qui n'arrive pas toujours; le virus eſt peut-être ſeulement moins puiſſant que la maladie nouvellement formée, & comme aſſoupi, & dans un état d'inaction; & lorſque l'autre devient plus foible, le vénérien recommence à ſe montrer.

Le traitément dans ces cas conſiſte à attaquer la maladie prédominante, mais toujours la difficulté eſt de connoître ſi la maladie eſt vénérienne, ou ne l'eſt pas. Le cas ſuivant met en évidence cette difficulté.

Un homme avoit un bubon vénérien volumineux, dont on fit l'ouverture; il prit beaucoup de mercure pendant environ deux mois, mais non pas à ce que je ſoupçonne, en ſuffiſante quantité, ce qui produiſit une conſtitution mercurielle; le bubon n'avoit point de diſpoſition à guérir, il vint donc me conſulter à cet égard. D'après ſon récit, je ſoupçonnai qu'il y avoit alors beaucoup trop de mercure intérieurement, pour recevoir quelque bien de ce remède; je lui conſeillai par conſéquent de s'en tenir à un bon régime nourriſſant, pendant près d'un mois; après quoi je lui fis ſubir un traitement mercuriel, aſſez fort par les frictions, & dès-lors les parties commencèrent à avoir une meilleure apparence. Il continua ce traitement pendant près de deux mois, & néanmoins l'ulcère, quoique beaucoup mieux, commença d'être ſtationnaire. Je conçus alors que l'action vénérienne étoit détruite, j'abandonnai par conſéquent immédiatement le mercure, je mis le malade à une diète lactée, & je l'envoyai à la campagne. Mais ne gagnant pas beaucoup par ces moyens, je lui fis prendre une forte décoction de ſalſepareille, & de mézéréon, qui ne produiſit qu'un peu ou point d'effet, malgré qu'il continua à la prendre pendant plus d'un mois. Je lui ordonnai auſſi autant de cigüe qu'il put ſupporter, avec le quinquina, pendant preſque tout le tems du traitement, mais encore ſans effet. Il ſe forma des nouvelles ſinuoſités que j'ouvris, & l'ulcère devint extrêmement irritable, avec des bords épaiſſis. Les panſemens dont je me ſervis, furent des cataplaſmes faits avec le ſuc de cigüe, l'eau de mer, l'opium, & une légère ſolution de pierre infernale; mais rien ne parut l'affecter. Je ſoupçonnai quelque choſe de ſcrophuleux, je lui propoſai en conſéquence d'aller prendre les bains de mer, mais il ne put alors y aller. Ces différens traitemens, après avoir mis de côté le mercure, durèrent environ quatre mois, ſans

Digitized by Google

que le malade en retirât le moindre bien. Dans le doute qu'il pourroit encore y avoir quelque chose de vénérien dans l'ulcère, & particulièrement parce que son apparence empiroit de plus en plus, & qu'il s'étoit passé alors quatre mois depuis que le malade avoit pris du mercure, je fus porté à essayer encore une fois ce remède, & je lui envoyai deux paquets d'onguent, d'une demi-once chacun, pour se frictionner deux soirées de suite. Le malade s'étoit un peu enrhumé, & par conséquent il ne put les faire comme je lui avois ordonné; il me fit appeller le troisième jour, & me dit qu'il étoit beaucoup mieux. L'ulcère devint alors traitable, l'inflammation aqueuse, ou transparente, commença à diminuer, les bords de l'ulcère devinrent plus applatis, & moins épais, & sa circonférence commença à guérir. Je lui conseillai alors de ne point faire les frictions mercurielles, mais d'attendre un peu. Dans huit ou dix jours, l'ulcère étoit réduit aux trois quarts de sa première grandeur, & avoit toute l'apparence d'un ulcère disposé à guérir.

Quelles conclusions doit-on tirer de ce cas? les suivantes, à ce que nous pensons savoir, 1°. que le virus peut être détruit, quoique l'ulcère n'ait point de disposition à guérir; ainsi l'on ne doit point regarder la non-guérison d'un bubon comme un signe de la présence de la maladie originaire; 2°. que la salsepareille, le mézéréon, la cigüe, & le quinquina ne feront rien dans tous les cas pareils; 3°. que quelques-unes de ces maladies sont capables de recevoir d'elles-mêmes la disposition non curable; & qu'ainsi l'on ne doit pas être trop prompts à attribuer les guérisons au traitement qu'on choisit, car si le malade eût fait les frictions mercurielles, & que les mêmes effets eussent eu lieu, j'aurois certainement alors poursuivi avec vigueur le traitement mercuriel, & je luis en aurois attribué la guérison. Mais je ne me serois pas arrêté-là; j'aurois rapporté le cas comme un exemple de la continuation de la maladie, après des traitemens mercuriels réitérés; & j'aurai dit qu'il étoit nécessaire dans ces cas où le mercure paroît perdre son pouvoir & même être nuisible, d'attendre que le système ait repris ses forces, & perdu l'habitude au stimulus mercuriel; & que même il étoit quelquefois nécessaire d'employer quatre mois pour cet objet, après quoi il faudroit recommencer à donner le mercure.

Un homme avoit une gonorrhée très-violente; je lui donnai quelques pillules mercurielles, & je lui conseillai de faire usage d'une injection, faite avec un grain de sublimé

Digitized by Google

corrosif, dans huit onces d'eau. Après avoir continué l'injection pendant dix ou douze jours, sans aucun avantage manifeste, je lui dis qu'il ne gagneroit rien a la continuer davantage, & que par conséquent il n'avoit qu'à rester tranquille, & ne rien faire pendant quelques jours. Environ ce tems-là, il survint une tumeur a chaque aine, supposant qu'elles étoient vénériennes, je lui ordonnai de se faire des frictions aux jambes, & aux cuisses, avec l'onguent mercuriel, afin de les résoudre s'il étoit possible. Il paroissoit se soucier moins des bubons, qu'il n'avoit fait de la gonorrhée; mais je lui dis que la guérison de cette maladie seroit insensiblement enveloppée dans la résolution des bubons. Je parlai avec trop de confiance, de mes espérances sur la résolution des bubons, car ils suppurèrent tous les deux, quoique la suppuration fût petite en comparaison de la grandeur des bubons, lorsqu'ils s'enflammèrent pour la première fois. On abandonna les frictions.

Pendant que nous étions occupés de la résolution des bubons, le malade guérit de la gonorrhée. La peau qui couvroit les bubons devint mince, on les ouvrit tous les deux, l'un avec le caustique, & l'autre avec la lancette; lorsqu'ils furent ouverts, de nouvelles frictions furent prescrites aux jambes, & aux cuisses, avec l'onguent mercuriel, pour en obtenir la guérison. Ils commençèrent bientôt à prendre une meilleure apparence, & à se fermer promptement; mais lorsqu'ils furent à moitié guéris, ils devinrent stationaires. Je soupçonnai qu'il se formoit une nouvelle maladie. En continuant les frictions un peu plus long tems, les bubons recommencèrent à s'enflammer, & à se tuméfier, & il se forma de nouveau pus environ un demi-pouce au dessus de chacun des endroits qui avoient suppuré les premiers, ce pus se fraya une route, & sortit par les premières ouvertures. J'abandonnai le mercure dès que je vis cette inflammation, & j'annonçai dès-lors la nouvelle maladie qui se formoit. J'ordonnai d'appliquer des cataplasmes faits avec l'eau de mer, & je prescrivis aussi au malade de prendre une décoction de salsepareille, qui ne parut rien faire sur cette nouvelle maladie. J'ordonnai alors d'aller prendre les bains tièdes de mer tous les soirs, en faisant chauffer l'eau à 90 dégrés environ. Après que le malade en eut pris quatre, l'inflammation & l'enflure étoient beaucoup diminuées, les premiers ulcères, ou les bubons originaires, commençèrent à guérir. Il continua les bains tous les soirs, pendant environ trois semaines; & lorsque les ulcères commencèrent à avoir un peu plus vilain aspect, je soupçonnai que la

Digitized by Google

disposition vénérienne étoit devenue prédominante, & je lui ordonnai de faire des frictions comme auparavant, ce qu'il fit, & dans environ une quinzaine de jours, les premiers bubons guérirent ; mais les secondes ulcérations n'étoient pas encore guéries. Je supposai donc que ce qu'il restoit, appartenoit à la maladie nouvellement formée, le malade alla à la campagne, où je lui conseillai de se baigner tous les jours dans la mer, puisqu'il pouvoit alors le faire, il le fit, & il guérit parfaitement, & il a continué à se bien porter après.

Ce cas montre évidemment qu'il s'étoit formée une autre indisposition, indépendamment de la vénérienne ; & qu'elle fut mise en action par l'irritation de la première, laquelle étoit à ce que nous supposons, de la nature scrophuleuse, & selon toute probabilité, pas entièrement telle.

J'ai vu quelques bubons extrêmement douloureux, & sensibles au toucher ; & plus les topiques qu'on leur appliquoit étoient doux, plus les parties devenoient douloureuses.

Il paroît que la maladie chez quelques-uns, est seulement bornée à la peau. L'ulcération s'avance alors vers la peau voisine, pendant qu'il s'en forme une nouvelle au centre, & qui va d'un pas égal à l'ulcération, de manière à former un ulcère irrégulier, qui ressemble à un sillon produit par un ver qui auroit mangé tout autour. Cet ulcère, de même que l'inflammation érésipélateuse, & quelques autres inflammations, paroît avoir seulement le pouvoir d'infecter les parties qui ne sont pas encore entrées en action ; pendant que celles qui l'ont déja reçue paroissent perdre la disposition morbifique, & guérissent promptement.

Dans quelques-uns, ils s'étendent à une distance surprenante, ainsi que le montre le cas suivant, dont les circonstances sont très-remarquables.

Un jeune homme âgé de 28 ans, eut deux bubons qu'on ouvrit à la suite d'une infection vénérienne. On les traita de la manière ordinaire, & d'abord ils manifestèrent une apparence favorable ; mais lorsqu'ils furent à-peu-près guéris, ils commencèrent à s'ulcérer à leur circonférence, & à s'étendre dans toutes les directions, montant sur le pubis, presque jusqu'au nombril, & descendant sur chaque cuisse.

Le malade perdit le repos pendant la nuit, & sa santé fut affectée. On essaya beaucoup de remèdes, particulièrement le mercure sous différentes formes, avec peu ou point d'effet. L'extrait de cigüe que le malade prit à une dose extraordinaire, fit plus de bien qu'aucun

Digitized by Google

autre remède quelconque ; il en avala pendant quelque tems, une once par jour, cette dose fut ensuite portée à une once, une once & demie, deux onces, & même deux onces & demie. Il survint pendant l'usage de ce remède, une confusion dans la vue, l'aveuglement, la perte de la voix, de la mâchoire inférieure, une paralysie momentanée des extrémités, & une ou deux fois la perte du sentiment. Cependant malgré que le malade fut presque toute la nuit dans une parfaite ivresse, sa santé générale n'en souffrit cependant pas, au contraire elle suivit le même train des ulcères dans leur amendement. Ceux-ci cependant ne pouvoient pas être guéris par la cigüe, & parmi plusieurs autre remèdes, on donna avec avantage, en apparence, l'œthiops minéral, & les pillules de Plummer à de très-larges doses. On eut de tems en tems recours à la cigüe, on essaya différentes espèces de topiques, dont aucun ne fut trouvé surpasser la charpie sèche. Les ulcères étoient à-peu-près tous les deux guéris, après avoir duré pendant plus de deux ans, lorsque par quelque irrégularité dans le régime, les ulcères prirent un vilain aspect, il revint à l'extrait de cigüe, qu'il avoit abandonné depuis quelque tems, & il en avala de lui-même dix dragmes dans le cours de la matinée. Cette quantité n'étoit que la moitié de ce qu'il avoit pris auparavant dans l'espace de 24 heures ; mais sa constitution avoit été alors accoutumée graduellement à ce remède.

Les dix dragmes produisirent une grande inquiétude, & anxiété ; il tomba de sa chaise étant insensible, il fut saisi de convulsions, & mourut dans l'espace de deux heures.

Pour retourner au traitement des bubons, nous dirons que dans les cas où ils deviennent seulement stationaires, & paroissent n'avoir qu'une petite disposition à s'étendre, ce qui est le plus ordinaire ; & peut-être dans ceux où il y a une ou deux sinuosités, qui de quelque autre glande y viennent aboutir, nous les avons vu souvent céder à la cigüe, & beaucoup plutôt qu'à aucun autre remède, que nous connoissions, sur-tout si on l'unit au quinquina.

La cigüe remplira mieux le but, si on la donne intérieurement, & si on l'applique en même-tems extérieurement. La salsepareille est souvent ici d'une utilité singulière, aussi bien que dans les autres cas qui proviennent apparamment de la même cause ; & j'ai vu beaucoup de bien s'ensuivre des bains de mer, aussi bien que des cataplasmes faits avec l'eau de mer.

Digitized by Google

A l'hopital de Lock, on applique ſur ces bubons l'eau des affineurs d'or, qui eſt bonne dans quelques circonſtances. Le Docteur Fordyce recommande de boire en grande quantité le jus d'oranges, dont j'ai vu des bons effets dans quelques cas. Le mézéréon eſt dans quelques circonſtances d'un avantage ſingulier.

Digitized by Google

PARTIE VI.

CHAPITRE PREMIER.

De la vérole.

LA vérole provient comme nous l'avons déjà observé, de l'absorption, ou du passage de la matière vénéneuse, dans la circulation générale. Cet état ou forme de la maladie à laquelle nous avons donné le nom de *constitutionelle* (1), paroît être beaucoup plus compliqué que la gonorrhée, ou le chancre, soit par rapport aux différentes manières dont on la contracte, soit par rapport aux effets qui s'en suivent, lorsqu'elle a lieu. En général elle provient des maladies locales, dont nous avons traité ci-devant, en conséquence de l'absorption, & du passage de la matière vénéneuse dans le corps. Il paroît cependant que cette matière peut passer dans le corps, au moyen de sa simple application sur les parties, sans avoir premièrement produit l'un ou l'autre des effets locaux, dont nous avons fait ci-devant mention; comme nous l'avons observé en traitant de la formation du bubon. Il nous semble cependant que cela ne peut avoir lieu que lorsqu'elle est appliquée à quelques parties spéciales du corps, qu'on pourroit appeller des surfaces *mi-internes*, telles que le gland. Nous pensons qu'elle ne peut pas être

(1) Le terme de *constitutionelle*, n'est peut-être pas à la rigueur un terme convenable; car rigoureusement parlant, on pourroit entendre par lui une maladie dans laquelle chaque partie du corps agit d'une seule & même manière, comme dans toutes les espèces de fièvres, soit sympathiques, ou idiopathiques; mais le virus vénérien ne paroît être répandu dans les fluides qui circulent, que pour forcer pour ainsi dire, certaines parties du corps, à recevoir l'action vénérienne, laquelle est entièrement locale, ayant lieu en différentes parties, selon une succession régulière de susceptibilités. Il n'y a donc que peu des parties qui agissent en même-tems; & une personne peut être affectée constitutionellement de cette manière, & cependant presque toutes ses fonctions se faire parfaitement bien.

Digitized by Google

abſorbée par les vaiſſeaux lymphatiques de la peau, lorſqu'elle eſt dans l'état d'intégrité, du moins n'en avons-nous aucun exemple; ceci cependant n'eſt qu'une opinion.

Cette matière peut encore paſſer dans le ſyſtême, quand elle eſt appliquée ſur des ulcères ordinaires, ſans que toutes-fois ces ulcères deviennent néceſſairement vénériens, elle peut de même ſe frayer une voie par les plaies, comme nous l'avons obſervé; mais quand elle s'introduit ainſi, nous croyons qu'elle ne peut le faire ſans auparavant les ulcérer.

L'on a ſuppoſé qu'il y avoit pluſieurs autres modes d'infections, mais nous croyons que cette aſſertion eſt ſans fondement, de pareilles ſuppoſitions n'ayant tiré leur origine que de l'ignorance, ou de l'impoſture, deux grandes ſources d'erreur dans cette maladie.

Il eſt vraiſſemblable que c'eſt au commencement de l'apparition des maladies locales, & ſur-tout des chancres que la contagion a lieu; car il n'eſt pas auſſi ſûr, dans la plupart des cas, qu'elle puiſſe arriver par la ſuite, le malade pour l'ordinaire ayant recours aux médicamens qui empêchent en général les effets de la contagion. En effet, ſi elle pouvoit avoir lieu pendant tout le traitement, les parties viciées, quoique ſimilaires quant à leur nature, ou a d'autres circonſtances, entreroient en action à différens périodes, & chacune dans un tems déterminé. Or comme ces parties ſimilaires ne varient pas beaucoup ſur le tems où elles entrent en action, on peut ſuppoſer avec raiſon qu'elles ſont affectées toutes à-peu-près dans le même-tems, & que par conſéquent aucune contagion n'a lieu pendant le traitement, quoiqu'on puiſſe ſuppoſer que l'abſorption continue à ſe faire alors auſſi bien qu'en tout autre tems.

Lorſque la contagion eſt l'effet d'une gonorrhée, pour laquelle on n'a point pris de mercure, on pourroit s'attendre à cette irrégularité dans les parties ſimilaires. Mais comme la contagion a rarement lieu de cette manière, il eſt rare auſſi qu'on voye cette ſingularité ſurvenir; cependant il ſeroit bon de s'aſſurer du fait, ce qu'on pourroit faire dans un grand nombre de cas.

Sans prétendre établir avec toute l'exactitude poſſible, les diverſes proportions chez ceux qui ont la vérole, par l'un des trois modes que nous venons de décrire, nous croyons qu'on peut ſtatuer d'après la pratique générale, ou l'expérience, que ſi une perſonne contracte cette maladie par la première manière, c'eſt-à-dire ſans qu'il y ait eu aucun effet local;

Digitized by Google

cent la contracteront par la seconde, ou après la gonorrhée, & si une seule la contracte d'après la seconde, cent l'auront de la troisième, ou par un chancre ; & pas une peut-être sur cinq cens, qui auront eu commerce avec des femmes infectées, la contractera de la première manière, ni pas une sur cent de la seconde, tandis que pas une sur cent pourra l'échapper, si elle la contracte par la troisième, à moins qu'on n'ait mis en usage les moyens de la prévenir, en suivant la méthode ordinaire du traitement pour le chancre.

I. *De la nature des ulcères, qui proviennent de la vérole.*

On pourroit naturellement supposer qu'en conséquence de l'infection du sang, par le pus vénérien, les effets locaux qui en résultent, se ressentiront toujours de la cause première qui les a fait naître; mais d'après l'observation, & l'expérience, nous avons raison de croire le contraire.

En considérant ce sujet sous toutes ses faces, nous observerons premièrement, que les effets locaux, qui proviennent d'une infection générale, sont tous d'une seule & même espèce, c'est-à-dire des ulcères, quelle que soit la surface sur laquelle ils se manifestent, soit le gosier, ou la peau commune, ce qui n'a pas lieu pour l'application locale de la matière, dans le cas d'une gonorrhée, ou d'un chancre; car j'ai observé dans ce dernier qu'elle produisoit des effets conformément à la nature des surfaces. Or si la matière, lorsqu'elle est dans le système, agissoit d'après les mêmes principes spécifiques, que celle qui fait son impression locale, la gonorrhée auroit lieu lorsqu'elle attaque le canal de l'urèthre, par exemple, il surviendroit des ulcères ou des chancres, lorsqu'elle se fixeroit sur d'autres surfaces; mais on n'a jamais vu jusqu'ici que cette matière ait produit une gonorrhée, lorsqu'elle a passé dans le corps, quoiqu'on l'ait vraiement soupçonné. En effet, dès que quelques gonorrhées, sur l'origine desquelles on n'étoit pas bien assuré, ne cédoient pas aisément aux méthodes ordinaires, on a supposé qu'elles provenoient de l'infection générale. Toutes les fois que le virus affecte la bouche & le nez, on a toujours cru qu'il devoit produire un vrai chancre. Mais il n'en est point ainsi, quand on examine attentivement la chose, car l'on observe que ces ulcères à leur première apparition, sont très-différens des chancres. Le vrai chancre produit comme nous l'avons observé, une

Digitized by Google

une inflammation considérable, qui par conséquent est promptement suivie de la suppuration, & souvent accompagnée de beaucoup de douleur. Mais les effets locaux qui proviennent d'une infection générale, sont lents dans leurs progrès, ils ne sont accompagnés que d'une legère inflammation, & rarement, ou presque jamais, de douleur, si ce n'est en certaines parties. Cependant cette lenteur dans les effets du virus, est plus ou moins grande, suivant la nature des parties affectées; car lorsqu'il attaque les amygdales, la luette, ou le nez, ses progrès sont rapides, & les ulcères ont beaucoup plus l'apparence de chancre, que lorsqu'il attaque la peau; mais nous ne croyons pas que dans ces ulcères il y ait une si grande inflammation que dans les chancres, qui s'ulcèrent avec la même vîtesse.

L'on a même supposé que toutes les sécrétions qui proviennent d'un sang infecté, pouvoient l'être aussi, & que comme les parties de la génération sont les plus exposées à recevoir les impressions du virus, sitôt qu'il leur est appliqué, de même elles sont aussi sujettes à en ressentir les effets, lorsqu'il a passé dans la constitution. De là on a supposé que les véficules séminales, & les testicules pouvoient être affectés de cette maladie, que la semence pouvoit devenir vénérienne, communiquer la maladie à d'autres, & même à l'enfant après l'imprégnation; mais toutes ces suppositions sont sans fondement. Autrement il s'en suivroit que lorsqu'une personne a la vérole, il n'y auroit aucune surface sécrétoire qui puisse être exempte de la gonorrhée, ni aucun ulcère qui ne fût vénérien; ce qui ne peut-être: car toutes les sécrétions sont les mêmes qu'auparavant, & s'il y a quelque autre cause qui ait produit un ulcère dans une partie saine, cet ulcère n'est pas vénérien, & la matière n'est nullement vénéneuse, quoique formée du même sang.

On peut apporter comme un argument contraire à cette théorie, ce qu'on observe dans le cas d'un chien enragé, relativement à la salive, qui est une sécrétion naturelle, rendue vénéneuse. Mais il est très-aisé d'expliquer ce phénomène, qui d'ailleurs pourroit être présenté plutôt comme un argument favorable à l'opinion que nous embrassons.

En effet, il y a chez un chien enragé, une irritation propre à l'hydrophobie dans les glandes salivaires; mais les autres humeurs du même animal, ne peuvent point donner cette infection, parce qu'elles ne sont pas susceptibles de

Digitized by Google

l'irritation hydrophobique, & qu'elles ne l'ont conſéquemment pas.

On prétend que l'haleine, & la ſueur portent avec elle la contagion. On ſuppoſe auſſi que le lait peut contenir le virus vénérien, de manière à nuire à l'enfant qui le ſuce; mais il y a pluſieurs raiſons qui renverſent ces opinions. Premièrement, on obſerve que ce virus n'affecte aucune ſécrétion, ſi ce n'eſt lorſque les organes ſécrétoires ont été auparavant affectés de l'inflammation, ou de l'irritation vénérienne, ou bien de ſon mode ſpécifique d'action. De plus, ſi les humeurs des ſécrétoires étoient infectées au point de produire une matière de la même nature que celle d'un ulcère au goſier, une telle matière ne ſeroit point vénéneuſe, & ne pourroit point communiquer la maladie, comme nous l'expliquerons plus amplement ci-après. Outre cela, la véritable matière vénérienne, même lorſqu'elle eſt avalée, n'affecte ni l'eſtomac, ni la conſtitution; mais elle eſt digérée, ainſi que nous le verrons dans les deux cas que nous allons rapporter.

Un homme ayant des chancres qui ſuppuroient beaucoup, avoit coutume de les laver avec un linge imbibé de lait, qu'il tenoit dans une taſſe à thé, & pour l'ordinaire il laiſſoit le linge dans le lait. Un petit garçon de la maiſon vola le lait, & le but, mais ſans qu'on ſut jamais s'il avoit avalé le linge, ou non. Cet homme n'en informa point la famille, ni l'enfant, mais il le veilla de près ſans qu'on s'en apperçût pendant quelques années, & il n'en réſulta pas la moindre choſe qui pût faire ſoupçonner qu'il eût été affecté, ou localement dans l'eſtomac, ou conſtitutionnellement dans la maſſe des humeurs.

Un autre homme avoit une gonorrhée cordée, très-violente, accompagnée de beaucoup d'inflammation, & d'un écoulement conſidérable, qui l'incommodoit beaucoup pendant la nuit. Il tenoit à côté du lit un petit baſſin avec du lait dont il ſe ſervoit pour rafraîchir les parties, & les tenir propres. Il y trempoit ſa verge, lorſque la cordée le tourmentoit, & répétait ce procédé pluſieurs fois pendant la nuit. Tandis qu'il étoit ainſi incommodé, il faiſoit venir une jeune fille pour coucher avec lui. Cette fille avoit coutume de tenir une écuelle de thé à côté du lit, pour le boire le matin avant de ſe lever; mais malheureuſement elle but un jour le lait à la place du thé. Elle ne s'en apperçut que lorſqu'elle fut levée, environ cinq ou ſix heures après. On m'appella ſur-le-champ, & pendant cet

Digitized by Google

intervalle, elle fit tous ſes efforts pour vomir, mais inutilement. A mon arrivée, je lui ordonnai l'ipécacuanha, qu'il fallut envoyer chercher, & qui ne fut pas trop actif dans ſon opération. Elle vomit, mais il y avoit déja plus de huit heures qu'elle avoit bu le lait, & de l'eau, & ce qu'elle rejetta, n'étoit que des glaires, des mucoſités, ou de l'eau, le lait étant déja digéré.

J'obſervai avec attention ce qui pourroit lui arriver par la ſuite, mais il n'en réſulta rien de particulier, du moins pendant pluſieurs mois, que je continuai à y prendre garde.

On ſuppoſe auſſi qu'un fétus dans la matrice d'une femme qui a la vérole, peut être infecté, & recevoir la maladie de la mère, comme s'il y avoit une communication directe entre les deux.

Je douterois beaucoup que cela puiſſe être, ſoit parce que j'ai déja obſervé touchant les ſécrétions, ſoit par ce qu'on voit que même la matière qui provient d'une inflammation conſtitutionelle, n'eſt pas capable, comme je l'ai dit ci-deſſus, de communiquer la maladie. On peut cependant concevoir comment il eſt poſſible qu'un enfant ſoit affecté dans le ſein d'une mère qui a la vérole, non pas par la maladie de la mère, mais par une partie de la même matière qui a infecté la mère même, & qu'elle a abſorbée; & ſoit que cette matière détermine ou non les ſolides de la mère à l'action, il eſt poſſible qu'elle puiſſe paſſer à l'enfant auſſi pure, qu'elle a été abſorbée; & dans ce cas elle peut affecter l'enfant, préciſément de la même manière qu'elle affecta la mère. On a même porté cette idée encore plus loin; car on a ſuppoſé qu'un enfant ainſi infecté, pouvoit communiquer ſon infection aux mamelles d'une femme ſaine, en la tettant; nous examinerons ci-après, ſi cela eſt impoſſible. On peut obſerver que le ſang même d'une perſonne qui a la vérole, n'a point ce pouvoir d'infection, & qu'il ne peut pas même communiquer la maladie par l'inoculation; car s'il étoit capable de cauſer dans un ulcère ordinaire, une inflammation vénérienne, aucun de ceux qui ſeroient infectés de cette manière, ou qui auroient la vérole ne pourroit éviter d'avoir un ulcère vénérien, toutes les fois qu'on le ſaigneroit, ou qu'il ſe feroit quelque égratignure avec une épingle, un chancre devant ſe former dans la partie qui auroit été ainſi bleſſée; car s'il y avoit eu de la matière vénérienne à la pointe de la lancette, ou de l'épingle, les piqûres ſeroient devenues des chancres.

Digitized by Google

II. *De la matière que rendent les ulcères dans la vérole, & de ſa comparaiſon avec celle des chancres, & des bubons.*

Dès qu'une fois la matière vénéneuſe, a paſſé dans le ſyſtême, elle produit ſur différentes parties du corps, pluſieurs effets locaux, qui conſiſtent en général dans une eſpèce d'inflammation, ou du moins dans un accroiſſement d'action, qui occaſionne une ſuppuration *ſui generis*; on ſuppoſe que la matière produite en conſéquence de ces inflammations, de même que celle de la gonorrhée, ou des chancres, eſt auſſi vénérienne, & vénéneuſe. C'eſt une opinion que perſonne à ce que je crois, n'a jamais oſé contredire juſqu'ici; & certainement au premier coup d'œil on ſeroit porté à croire qu'elle eſt vraiement vénérienne: car premièrement la matière vénérienne eſt la cauſe de ces inflammations; & en ſecond lieu, le même remède qui eſt le mercure, guérit les deux maladies, c'eſt-à-dire les chancres, & la vérole; mais ceci n'eſt pas une preuve déciſive, puiſque le mercure guérit pluſieurs autres maladies, indépendamment de la vénérienne. D'ailleurs, il y a pluſieurs raiſons de croire que la matière n'eſt pas vénérienne. En effet, ce que nous allons rapporter, prouvera qu'elle ne l'eſt point, ou que ſi elle l'eſt, elle ne peut pas agir à quelque égard ſur le même corps, ou ſur le même état de la conſtitution, comme le peut la matière qui provient d'un chancre, ou d'une gonorrhée.

Le pus dans ces dernières maladies étant abſorbé, produit généralement un bubon, comme nous l'avons déja obſervé; mais on ne voit jamais que l'abſorption de la matière d'un ulcère, qui eſt l'effet de la vérole, occaſionne un bubon. Par exemple, on n'obſerve point de bubons aux glandes du col, lorſqu'il y a un ulcère vénérien dans le goſier; de même lorſqu'il y a des ulcères vénériens ſur les bras, ou même des nodus qui ſuppurent ſur le cubitus, il n'y a point de gonflement dans les glandes de l'aiſſelle; quoique cela puiſſe arriver, ſi l'on applique ſur un ulcère ordinaire du bras, de la main, ou des doigts, la matière vénérienne d'un chancre, ou d'une gonorrhée. Aucun gonflement n'a lieu non plus dans les glandes de l'aîne, lors des nodus, ou puſtules, qui viennent aux cuiſſes.

Digitized by Google

On peut supposer qu'il ne se fait point d'absorption dans de pareils ulcères ; mais nous croyons qu'une telle supposition n'a point de fondement. Le mode d'irritation, ou l'action des parties affectées, est ici très-différente de celle qui a lieu dans le chancre, la gonorrhée, ou le bubon ; étant accompagné d'inflammation, qui en général est très-violente.

On pourroit croire que dès que toutes les humeurs sont généralement affectées, la matière vénérienne nouvellement acquise, ne peut avoir aucun effet local ; mais il paroîtra par les expériences que nous allons rapporter, que la matière d'une gonorrhée ou d'un chancre, peut affecter localement un homme qui a déja la vérole, & que celle des ulcères véroliques, provenans d'une infection générale, n'a point un égal pouvoir.

Un homme avoit eu la maladie vénérienne pendant longtems, & on l'avoit fait saliver plusieurs fois, mais la maladie reparut de nouveau. Il fut reçu à l'hopital de Saint-Georges, ayant plusieurs ulcères véroliques sur le corps. Avant de lui faire subir un traitement mercuriel, je fis l'expérience suivante : je pris sur la pointe d'une lancette, quelque peu de matière d'un de ces ulcères, & je fis sur le dos, où la peau étoit douce, & intacte, trois petites incisions assez profondes pour en faire sortir du sang. J'en fis une quatrième, égale aux autres, avec une lancette propre, de façon que les quatre incisions formoient entr'elles un quadrangle ; mais toutes les plaies se consolidèrent, sans qu'aucune d'elles ait reparu après. J'ai répété cette expérience plus d'une fois, & toujours avec le même résultat. Elle est donc une preuve qu'une personne qui a la vérole, ne peut pas être affectée localement, avec la matière qui provient des ulcères produits par la vérole même. Mais pour m'assurer si la matière réellement vénérienne étoit capable de produire des chancres sur une personne qui a la vérole, je fis l'expérience suivante.

Un homme qui avoit des pustules vénériennes sur différentes parties de la peau, fut inoculé dans celles qui en étoient exemptes avec de la matière d'un chancre, de même qu'avec celle de ses propres ulcères.

Les plaies qui étoient imprégnées de la matière du chancre, devinrent des chancres bien caractérisés, mais les autres se consolidèrent. Une constitution vénérienne fut donc susceptible d'une infection locale, par l'application d'une matière vénérienne récente. J'ai aussi réitéré plusieurs fois cette expérience ; & les effets en ont toujours été les mêmes.

Digitized by Google

Je fis de même inoculer une autre perſonne à l'hopital de Saint-George, avec de la matière priſe d'un ulcère vraiement vénérien, qui ſe trouvoit ſur une amygdale, de même qu'avec de la matière d'une gonorrhée. Les effets furent les mêmes que dans l'expérience précédente ; c'eſt-à-dire que la matière de la gonorrhée produiſit un chancre, & que celle priſe de l'ulcère de l'amygdale, ne produiſit aucun effet.

Une femme âgé de 25 ans, ſe préſenta à l'hopital de Saint-George le 21 Août 1782, avec des ulcères aux jambes, & des puſtules ſur tout le corps. Son mari, qui étoit un ſoldat, lui avoit communiqué la maladie vénérienne en Décembre 1781.

Les ſymptômes qu'elle avoit alors, étoient un écoulement par le vagin, avec une petite enflure des glandes de l'aîne, qui étoient douloureuſes. Elle avoit pris trente pillules, qu'on ſuppoſoit être mercurielles. En Février 1782, environ trois mois après avoir été infectée, l'écoulement s'arrêta, mais l'enflure qui s'étoit accrue graduellement dès l'inſtant même qu'elle avoit commencé à paroître, avoit alors ſuppuré. Elle y appliqua quelqu'onguent que ſon mari lui apporta, & deux mois après elle fut guérie, c'eſt-à-dire en Avril 1782. Après la guériſon du bubon, l'écoulement du vagin reparut ; elle fit uſage alors d'un plus grand nombre de ces mêmes pillules, qu'elle avoit priſes auparavant au nombre de trente. Mais enſuite tout ſon corps ſe couvrit des puſtules, dont quelques-unes, qui avoient leur ſiége ſur les jambes, ſur les bras, & ſur les mamelons, s'ulcérèrent.

Les enfans jumeaux qu'elle porta huit mois, juſqu'en Mars 1782, tems auquel le bubon avançoit vers ſa guériſon, avoient auſſi des puſtules en naiſſant, ſur le corps, & moururent bientôt après.

Une autre fille âgée d'environ deux ans qu'elle allaitoit, étoit auſſi couverte de puſtules lorſqu'elle vint à l'hopital.

Pour connoître ſi ces ulcères ſecondaires étoient contagieux, c'eſt-à-dire ſi leur matière produiroit les mêmes effets que la matière vénérienne, je la fis inoculer avec un peu de matière de l'un de ſes propres ulcères, & d'un autre matière qu'on tira d'un bubon d'un autre perſonne à laquelle on n'avoit pas encore donné le mercure. Cette opération fut faite le 18 Septembre 1782, & le 19, la piqûre où elle fut inoculée avec ſa propre matière, lui cauſa de la douleur trois heures après l'inoculation, & le jour ſuivant, elle

Digitized by Google

s'enflamma un peu. L'autre piqûre n'étoit point du tout alors enflammée.

Le 20 Septembre, les deux piqûres avoient ſuppuré, & reſſembloient à une puſtule varioleuſe; elles s'étendirent conſidérablement, & furent accompagnées de beaucoup d'inflammation. Celle qui provenoit de ſa propre matière, ſe guérit avec des cataplaſmes ordinaires, & des onguents ſans mercure; mais l'autre quoique traitée de la même manière, continua dans le même état, accompagnée de beaucoup de douleur & d'inflammation.

Le 22 Septembre, l'enfant fut inoculé avec de la matière tirée de l'un de ſes propres ulcères, & avec un peu de pus ordinaire. Les deux piqûres s'enflammèrent un peu, mais elle ne vinrent à ſuppuration ni l'une ni l'autre.

Le 21 Octobre 1782, on plaça la mère & l'enfant dans la ſalle qui eſt deſtinée à ceux qui ſalivént; l'enfant ne prit point de mercure; on crut que ſes gencives avoient été un peu ulcérées, & les puſtules guérirent.

Pendant que la mère faiſoit uſage du mercure, l'ulcère produit par l'inoculation, commença à guérir, & tous les ſymptômes diſparurent. Que dire ſur un pareil cas? Les puſtules étoient-elles vénériennes, toutes les circonſtances déterminent à le croire, la méthode du traitement; ſi même elles étoient vénériennes, cela fortifie notre opinion, que les ulcères qui paroiſſent à la ſuite de l'infection générale, ne produiſent point une matière de la même nature que celle qui les a primitivement cauſée. Si elles ne l'étoient pas, il s'enſuit alors que nous n'avons aucune règle certaine, à laquelle nous puiſſions nous en tenir en pareils cas.

On a dit d'après l'obſervation, que les ulcères de la bouche des enfans, provenans d'une affection générale qu'on a ſuppoſée être tranſmiſe par les parens, en produiſoient d'autres ſur les mamelons des femmes qui les allaitoient, de manière qu'elles recevoient la maladie, comme on diroit d'une troiſième main; c'eſt-à dire que les enfans recevoient l'infection de leurs pères ou mères qui avoient la vérole, & la communiquoient à la nourrice.

Dans ce cas, la maladie paſſoit de ſeconde main à l'enfant, & de celui-ci à la nourrice, par une troiſième. Nous avons déja tâché de faire voir l'impoſſibilité d'une pareille opinion; & en effet s'il étoit poſſible de communiquer une fois l'infection de cette manière, il le ſeroit probablement pour toujours.

Digitized by Google

Je ne ſais pas ſi les obſervations ſur leſquelles on appuye l'opinion que je viens de rapporter, ont été faites avec aſſez d'exactitude pour renverſer celles que nous avons tentées, dans le deſſein de découvrir la vérité. Mais à juger par l'examen le plus rigoureux que j'ai fait, de quelques-uns des cas, que la plupart des perſonnes de l'art ont appellés vénériens, il paroît évidemment qu'ils ne l'étoient point. Pour en bien établir la nature, il faudroit entrer dans la diſcuſſion d'autres maladies; mais le fait ſuivant pourra faire perdre la confiance qu'on donne aux hiſtoires de ce genre.

Avant d'en venir à la deſcription du fait, nous commencerons à parler de quelques circonſtances qui nous y conduiſent.

On ſuppoſoit qu'un enfant avoit communiqué la maladie vénérienne à ſa nourrice. Ses parens étoient mariés depuis plus de douze ans lorſqu'il vint au monde. Le père étoit un homme très-paſſionné pour ſon épouſe, qui étoit la femme du monde la plus affectionnée & attachée à ſon mari.

Deux ans avant ſon mariage, le père eut une gonorrhée, c'eſt-à-dire quatorze ans avant la naiſſance de l'enfant. Environ neuf mois après le mariage, ils eurent un enfant; enſuite un autre, & ils ſe portoient très-bien au moment de leur naiſſance, & continuèrent à ſe bien porter. La mère tomba dans un état de langueur, & fit une fauſſe couche de ſon troiſième enfant, à la fin du cinquième mois. Elle porta le quatrième juſqu'à ſept mois; mais il étoit petit, foible, & preſque ſans épiderme au moment de ſa naiſſance. Auſſi-tôt après il fut attaqué de violentes douleurs dans les entrailles, avec des ſelles ſanguinolentes. Il mourut dans peu de jours, & je l'ouvris. Toute la peau étoit preſque excoriée. Les inteſtins étoient très-enflammés, & épaiſſis.

En prenant toutes les précautions poſſibles, la mère réuſſit à porter à huit mois ſon cinquième enfant: on eſpéroit alors qu'elle accoucheroit au terme ordinaire, & que cet enfant ſeroit mieux portant que le premier. L'enfant étoit très-chétif en naiſſant; mais il n'avoit aucune maladie viſible.

Quelques jours après ſon corps fut couvert de veſſies, qui en crévant, rendirent un pus fort épais. L'intérieur de ſa bouche étoit dans le même état. On fit prendre du quinquina à la nourrice, & on en donna avec du lait à

Digitized by Google

l'enfant, en le fomentant avec la décoction du quinquina; mais il mourut environ trois semaines après sa naissance.

Au bout de quelques semaines après la mort de cet enfant, le mamelon, & l'aréole de la nourrice, s'enflammèrent & se couvrirent d'ulcères qui avoient une base circonscrite (1).

On appliqua sur le mal des cataplasmes, mais sans sans aucun avantage. Elle se plaignit aussi d'un mal de gorge, mais la sensation étoit trop légère encore, pour qu'on y pût rien voir de particulier. Les glandes de l'aisselle s'enflèrent, mais elles ne suppurèrent pas. Elle eut recours à un Médecin, qui sur le récit qu'elle lui fit de sa maladie, déclara qu'elle étoit vénérienne, & qu'elle provenoit de ce qu'elle avoit allaité un enfant infecté. Il lui ordonna de prendre dix boîtes d'onguent mercuriel, & de s'en frotter les jambes & les cuisses. Elle en étoit à la huitième friction lorsque je la vis, & sa bouche étoit extrêmement ulcérée.

A la nouvelle d'un évènement pareil, la famille de l'enfant s'allarma au dernier point. Le mari courut de Chirurgien en Chirurgien, & de Médecin en Médecin, pour savoir s'il étoit possible qu'il eût pu conserver cette maladie pendant l'espace de 14 ans, sans en avoir jamais eu le moindre symptôme; ou qu'il eût pu engendrer alors des enfans avec la maladie vénérienne, tandis que les deux premiers se portoient parfaitement bien. Il vouloit aussi savoir s'il étoit possible que dans un pareil cas il eût pu communiquer la maladie à sa femme, & si elle pouvoit mettre au monde des enfans avec cette maladie, quoi qu'elle n'en eût jamais eu le moindre symptôme. En prenant toutes les circonstances dont je viens de faire mention, comme autant de faits, il étoit impossible de croire qu'il puisse y avoir la moindre crainte de virus dans un pareil cas. Mais comme on ne pouvoit pas prouver absolument qu'elles présentassent des faits sur lesquels on pouvoit compter, il y avoit encore quelques doutes à éclaircir, & quelques choses à prouver.

Mais voyons maintenant ce qu'on peut dire de positif d'après le résumé de toutes ces circonstances. La nourrice avoit la bouche extrêmement ulcérée à cause du mercure qu'elle avoit pris, lorsque je la vis pour la première fois. Je voulus que M. Pott la visitât avec moi, & nous fûmes

(1) Elle ne se servit que d'une seule mamele pour allaiter l'enfant.

tous les deux d'avis que les ulcères du mamelon, & de l'aréole, n'étoient point vénériens. Mais on allégua que comme la malade avoit pris du mercure, on devoit attribuer à ce remède, ſi ces ulcères n'avoient point alors une apparence vénérienne. On lui donna le quinquina, & la ſalſe-pareille, ſans aucun effet; c'eſt-à dire que les ulcères ne guérirent ni n'empirèrent par l'uſage des remèdes. La bouche ne guérit point non plus en abandonnant le mercure; & les ulcères de cette dernière partie, tant du mamelon, que de l'aréole, devinrent ſtationnaires. Je lui preſcrivis de prendre la ciguë, mais ſans que ce remède parût produire le moindre effet. Sur ces entrefaites, les mains & les doigts ſe pelèrent après l'apparition d'éruptions, qui donnèrent lieu à cette deſquammation, les ongles des doigts & des orteils ſe ſéparèrent, & il ſe forma près de leurs racines des ulcères, que pluſieurs regardèrent comme vénériens. Mais comme quelques-uns de ces ulcères ſe manifeſtèrent dans le tems que le corps étoit ſurchargé de mercure, & que d'autres diſparurent, ſans qu'on en eût fait ultérieurement uſage, il étoit évident qu'ils ne l'étoient pas. Nous ſoupçonnâmes que la manière de vivre de cette femme, avoit pu contribuer en grande partie à entretenir ſa première maladie, & en produire de nouvelles; elle avoit un teint pâle, & abbattu. On l'engagea d'entrer à l'hopital, ce qu'elle fit. Auſſi-tôt qu'elle fut couchée dans un lit chaud, & nourrie avec des bons alimens, elle commença à ſe remettre; & en cinq ou ſix ſemaines de tems, elle avoit pris de l'embonpoint, & ſe trouvoit preſque guérie, il n'y avoit que l'ulcère à la racine de l'ongle du gros orteil, qui ne l'étoit pas encore; mais ce retard provenoit, à ce qu'il nous parut alors, de ce que la racine de l'ongle étant détachée, elle agiſſoit comme un corps étranger. La malade ſortit de l'hopital avant que ſon orteil fût guéri, & comme elle reprit ſon ancienne manière de vivre, les ulcères dans la bouche reparurent; elle ſe rétablit à la fin, ſans plus employer de mercure.

Nous reviendrons encore ſur ce fait, en traitant des maladies qui reſſemblent à celles qui ſont vénériennes.

L'hiſtoire ſuivante prouvera encore que ſouvent on ſoupçonne des maladies être vénériennes, lorſqu'elles ne le ſont réellement pas.

Un homme avoit depuis quelque tems des puſtules ſur la peau. Le viſage, les bras, les jambes, & les cuiſſes, en étoient preſque couverts, & elles étoient dans leurs différens

Digitized by Google

dégrés de violence. Il se présenta à moi dans cet état ; & je dois l'avouer, elles avoient une apparence qui donnoit beaucoup lieu aux soupçons. Je lui demandai ce qu'il croyoit que ces pustules étoient ; il me répondit qu'il les croyoit vénériennes. M'étant informé de lui s'il y avoit long-tems qu'il avoit eu quelque maladie vénérienne ; il me répondit qu'il y avoit plus d'un an. Je lui demandai alors depuis quel tems il avoit des pustules ; il me dit que c'étoit depuis plus de six mois. Comme ce tems suffisoit aux observations nécessaires, pour mieux me faire connoître de quelle nature étoit la maladie, je lui demandai si quelques-unes des pustules qui s'étoient manifestées les premières, avoient disparu vers ce tems-là, & sur sa réponse qu'il y en avoit eu plusieurs qui s'étoient dissipées, je voulus voir l'endroit où elles avoient paru ; & d'après l'examen je n'y trouvai rien autre, qu'un changement de couleur à la peau, telle qu'on l'observe pour l'ordinaire après la consolidation des ulcères superficiels. Je déclarai alors au malade que ces pustules n'étoient point vénériennes, puisqu'il n'y en auroit pas eu une seule qui eût disparu, si elles eussent été telles. Mais comme il m'avoua qu'il avoit pris du mercure ; je lui fis sur cela des nouvelles questions, savoir si pendant qu'il en prenoit, plusieurs des premières pustules avoit guéri, & s'il croyoit pouvoir en attribuer la guérison à ce médicament ? Sur sa réponse affirmative, à ces deux interrogations, je lui demandai encore, si pendant qu'il prenoit le mercure, qui parut en avoir guéri quelques-unes, celles qui restoient encore, ne s'étoient point augmentées ; il me répondit que oui. Je l'interrogeai ensuite sur le tems pendant lequel il avoit pris le mercure ? Il me dit pendant six mois. Je lui déclarai alors qu'elles n'étoient point vénériennes, & qu'elles ne l'avoient jamais été. Je lui demandai enfin quel étoit l'avis de son Chirurgien ? Il me répondit qu'il prétendoit toujours qu'elles étoient vénériennes, & qu'elles ne guériroient que par le mercure. Je lui conseillai de ne prendre aucun médicament quelconque, de mener un genre de vie convenable, d'éviter les excès, & de revenir me trouver dans trois semaines. Il suivit mon conseil, & je le trouvai alors parfaitement bien portant, si ce n'est que la peau avoit changé de couleur à l'endroit où les pustules avoient paru. Il me demanda alors ce qu'il devoit encore faire ? Je lui dis d'aller à un port de mer, & d'y prendre des bains pendant un mois. Il obéit à mes ordres, & il revint en parfaite santé, dont il a continué de jouir par la suite.

Digitized by Google

III. *Des effets locaux à la suite de l'infection générale, considérés comme critiques, & de la fièvre symptomatique.*

Il n'eſt pas bien certain ſi les éruptions ou effets locaux, qui ſuccèdent à l'infection générale, ſont un effort que la nature fait pour s'en délivrer. Nous avons obſervé que la gonorrhée pouvoit être produite par une loi générale de l'économie animale, qui tâche de ſe ſouſtraire à l'irritation, en produiſant un écoulement, & que dans les chancres, il ſe faiſoit une ſolution de continuité dans les ſolides, pour la même fin, quoique ces vues ne ſoient pas bien remplies dans l'un, & dans l'autre cas; la nature n'ayant point de remède contre ce virus. Mais un pareil effort a-t-il lieu dans la vérole? c'eſt ce que nous ne ſaurions dire. Si cet effet s'opéroit par le même principe que dans la gonorrhée, on pourroit s'attendre à la même réponſe que nous avons donné, en traitant des affections primitives, ſur l'impoſſibilité où eſt le ſyſtême, de ſe dépurer par lui-même dans la circonſtance préſente. En effet, dans celle-ci comme dans l'autre, on pourroit ſuppoſer que la matière qui ſe forme eſt vénérienne, & qu'étant abſorbée par la même ſurface qui l'a produite, comme dans le chancre, elle pourroit entretenir la maladie générale. Mais ſi tel étoit réellement le cas, la vérole ſeroit très-différente de pluſieurs autres maladies ſpécifiques; car la raiſon pourquoi pluſieurs maladies de ce genre ſe guériſſent d'elles-mêmes, c'eſt que l'irritation ne peut pas durer au-delà d'un tems déterminé; & que ſouvent auſſi le malade n'eſt pas toujours ſuſceptible de la même affection une ſeconde fois, comme on l'obſerve dans la petite vérole. Autrement dès qu'une perſonne auroit la petite vérole, elle devroit toujours la conſerver; car dans la ſuppoſition que l'abſorption du pus entretiendroit la maladie, & que l'irritation ne ſe diſſiperoit jamais d'elle-même, il s'en ſuivroit ou que le malade n'en ſeroit jamais guéri, ou que la maladie ſe reproduiroit toujours, la matière donnant la maladie une ſeconde fois, une troiſième, & ainſi de ſuite (1). Mais la

(1) Cette ſeule circonſtance eſt une forte preuve qu'on ne peut pas avoir deux fois la petite vérole, ſi ce n'eſt au moins à quelque diſtance, entre l'une & l'autre éruption, en ſuppoſant qu'on ait eu une belle & bonne éruption la première fois; car ſi la conſtitution

Digitized by Google

matière vénérienne une fois passée dans le système, produit une irritation capable d'être continuée indépendamment de la continuation de l'absorption ; & comme le système ne peut pas se dépurer de lui-même, la vérole continue conséquemment à s'accroître. Cette persévérance d'irritation est peut-être une des marques les plus caractéristiques de la vérole, car elle ressemble souvent par les ulcères, & par les pustules qu'elle présente, à d'autres maladies, qui n'ayant pas cette propriété, guériront par conséquent, & reparoîtront de nouveau dans quelque autre partie ; mais lorsque la chose arrive ainsi dans quelques maladies, c'est toujours une preuve qu'elles ne sont pas vénériennes. Cependant parce que ces maladies ne guérissent pas d'elles-mêmes, & qu'elles ne cèdent qu'au mercure, on auroit tort d'en conclure qu'elles sont toujours vénériennes, malgré que cette circonstance unie avec d'autres, soit une forte présomption qu'elles le sont.

Lorsque les parties éprouvent l'action vénérienne, on observe pour l'ordinaire que la fièvre, l'insomnie, & souvent un mal de tête, surviennent ; mais il est vraisemblable que ces symptômes sont plutôt particuliers à la maladie, lorsque le second ordre des parties, c'est-à-dire le périoste, & les os, entrent en action, quoiqu'on les recontre quelquesfois, dans les cas où le premier ordre des parties est lui-même en action. Ces symptômes proviendroient-ils des irritations locales qui affectent la constitution générale ? & seroient-ils purement sympathiques ? Quelle qu'en puisse être la cause immédiate, ils ne disparoissent jamais que les irritations locales ne soient dissipées. Cette fièvre a d'abord l'apparence d'une fièvre rhumatismale, & par la suite elle s'approche beaucoup de la nature des fièvres hectiques.

Souvent ces symptômes ont lieu indépendamment, & sans être accompagnés d'aucune action locale, & lorsque cela arrive, on est très-certain sur le caractère de la maladie ; cependant quand on ne peut prononcer sur certaines, d'une manière assez sûre pour établir une conviction entière, on a recours alors au concours des circonstances qui en devient la preuve.

Plusieurs de ces symptômes cèdent au mercure, & c'est

---

n'avoit pas été changée de manière à ne pas être susceptible une seconde fois de cette irritation, la seconde éruption se manifesteroit immédiatement après la disparition de la première.

Digitized by Google

probablement la seule circonstance dans cette maladie, qui paroisse prouver qu'elle est vénérienne (1). Ce qui cependant paroît plutôt être contre cette idée, c'est que la plupart du tems une moindre quantité de mercure qu'il n'en faut pour guérir une maladie locale, suffit souvent pour dissiper ces symptômes. Mais si le mercure les guérit toujours, il est fort indifférent que l'on leur donne. Cependant il n'est pas hors de toute utilité de savoir si le virus vénérien, lorsqu'il a pénétré dans le corps, produit toujours ou non, des effets locaux. Qu'il en produise pour l'ordinaire, c'est un fait inconteſtable. Mais est il toujours la cause des symptômes généraux, simples, tels que la perte d'appétit, le dépérissement, la foiblesse, l'insomnie, qui dégénère en hectique ? c'est ce qui n'est pas certain. L'on ne sait pas même encore s'il est toujours capable de produire des actions locales par sa seule irritation, sans une altération de la structure des parties irritées, telles que la toux, une sécrétion dans les poumons, la diarrhée, des maux de tête, un mal-aise, des douleurs en différentes parties du corps, qui imitent les douleurs rhumatismales, ou s'il agit par une altération qui ait lieu dans la structure de la partie, telles que les nodus commençans. Si ces effets ont lieu, ont doit en pareils cas compter entièrement sur l'histoire de la maladie, & prononcer d'après les probabilités. Comme les Médecins ont plus souvent occasion de traiter ces maladies que le Chirurgien, nous leur recommandons d'y donner une attention particulière.

La fièvre qui provient de l'irritation vénérienne, dérange comme la plupart des autres fièvres, la constitution du corps, qui en conséquence de cela reçoit les actions auxquelles elle a la plus grande disposition. Elle peut alors produire des tumeurs glanduleuses, en différentes parties du corps, & c'est probablement de cette fièvre que proviennent plusieurs nodus, qui se manifestent pendant son cours, & de même que tout autre effet, quelle qu'en soit la cause ; les maladies que nous venons de nommer, ne participent point de la nature de celle qui les a produites, car elles ne sont pas vénériennes. Elles n'arrivent que dans les constitutions extrêmement susceptibles d'une telle action, & chez lesquelles la cause prédisposante est énergique, & dans des saisons

(1) On remarquera ici qu'avoir eu la maladie sous la forme de gonorrhée, ou de chancre, ne doit pas être considéré comme une preuve sur laquelle on puisse compter.

Digitized by Google

probablement très-propres à la produire ; de manière qu'il ne faudra qu'une cauſe immédiate, pour mettre ces conſtitutions en action. De telles maladies ſe guériront d'elles-mêmes, lorſque la cauſe prédiſpoſante, telle que la ſaiſon, ceſſera.

IV. *Des formes locales & conſtitutionelles de la maladie, en tant qu'elles n'ont rien de commun entre elles.*

Nous avons obſervé en traitant de la gonorrhée & du chancre ; que ces deux maladies n'avoient rien de commun l'une avec l'autre, lorſqu'elles ſe rencontrent chez la même perſonne, l'une n'augmentant point les ſymptômes, ni ne retardant point la guériſon de l'autre. On peut encore obſerver que le chancre, la gonorrhée, & les ſymptômes de l'affection générale, en ſe rencontrant à-la-fois chez la même perſonne, n'offroient rien de commun qui pût les allier enſemble, ni par rapport aux apparences, ni par rapport à la guériſon. C'eſt pourquoi un homme peut avoir une de ces maladies, & en attraper pour lors une autre, ſans augmenter la première, ou avoir la dernière augmentée par la première.

Pour expliquer plus amplement ces effets, qu'il me ſoit permis d'obſerver que ſi un homme a une gonorrhée, & qu'il lui vienne un chancre quelques jours après, le chancre n'augmentera, ni ne diminuera la gonorrhée. De même ſi un homme a une gonorrhée on un chancre, ou tous les deux à-la-fois, & que la vérole ſurvienne, en conſéquence de l'une de ces deux maladies ; ni le chancre, ni la gonorrhée n'en ſeront point affectés. De plus, ſi un homme a la vérole, & qu'il gagne une gonorrhée, ou un chancre, ou toutes les deux à-la-fois, ni l'une ni l'autre n'aggravera la vérole, & les ſymptômes n'en deviendront pas pires, ni la guériſon de chaque maladie ſéparément, ne ſera point retardée par la préſence de l'autre ; car l'on guérit auſſi aiſément de la gonorrhée ſi l'on a des chancres, que ſi l'on n'en a pas, quand même on ne cherche pas à les guérir ; & l'on peut guérir localement un chancre, indépendamment de la gonorrhée. Bien plus encore, on peut auſſi aiſément guérir une gonorrhée, ou un chancre, ou ces deux maladies à-la-fois, lorſque le ſyſtême eſt infecté par elles, ou précédemment à leur apparition, comme lorſque la perſonne

Digitized by Google

eſt en parfaite ſanté ; mais le chancre a cet avantage, qu'on ne peut guérir le ſyſtême ſans qu'on le guériſſe auſſi.

La gonorrhée & le chancre, ont ſans doute une influence l'un ſur l'autre, au point que l'une peut en quelque façon empêcher l'autre d'avoir lieu, ainſi que nous l'avons déja obſervé ; mais nous croyons que cette circonſtance ne contribue pas à la guériſon d'aucune de ces deux maladies ; nous concevons cependant que cela pourroit être, mais pourlors chacune devroit agir comme un *derivator*, à l'égard de l'autre, ſans pour cela augmenter ſon mode ſpécifique d'action.

V. *De la prétendue terminaiſon de la vérole, en d'autres maladies.*

Il eſt très-rare que la vérole ſe change, ou ſe termine en quelqu'autre maladie, comme on l'a ſouvent prétendu ; car la terminaiſon d'une maladie en une autre, autant que nous entendons l'expreſſion, doit toujours être la guériſon de celle qui vient de diſparoître.

Mais la maladie vénérienne ne ſe termine jamais tant qu'on n'a point fait uſage des remèdes qui lui ſont propres, & par conſéquent elle ne peut jamais ſe changer en quelqu'autre maladie.

Il eſt cependant très-probable que la maladie vénérienne peut être la cauſe d'autres maladies. J'ai vu un chancre être la cauſe immédiate d'une inflammation éréſipélateuſe, mais dans ce cas, ce ne fut pas l'inflammation vénérienne qui ſe termina par une inflammation éréſipélateuſe, car ſi cela eût été ainſi, le chancre ſe ſeroit guéri. L'inflammation éréſipélateuſe n'étoit pas non plus vénérienne ; car le chancre n'agit ici que comme un ſtimulus ordinaire, indépendamment de la qualité ſpécifique de la maladie conſidérée comme cauſe. J'ai vu un bubon vénérien ſe changer en un ulcère ſcrophuleux, auſſi-tôt que l'action vénérienne fut détruite par le mercure. Dans ce cas ce n'étoit pas une maladie vénérienne qui s'étoit changée en une ſcrophuleuſe, car en conſidérant ainſi la choſe, la maladie ſcrophuleuſe auroit dû guérir la vénérienne. Il paroît que la maladie vénérienne ne participe que des maladies auxquelles le corps étoit préalablement diſpoſé, & qu'elle peut mettre en action les cauſes de ces maladies. Le même raiſonnement, & la même obſervation, ont également lieu pour les autres maladies. Cependant les ſymptômes

Digitized by Google

symptômes ordinaires à la vérole, quoiqu'en quelque manière relatifs à la constitution du corps, ne le sont pas autant que le chancre, ou la gonorrhée; car la vérole est accompagnée d'une inflammation légère, laquelle tient en général beaucoup plus de la nature de la constitution, que d'aucune autre action morbifique.

VI. *De la distance spécifique de l'inflammation vénérienne*

Nous avons déja observé que plusieurs maladies spécifiques, ainsi que celles qui proviennent d'un virus, étoient bornées dans leurs effets locaux, à de certaines distances, que nous avons appellé, distances *spécifiques locales*. Il paroît d'après l'observation, que l'irritation, & l'inflammation vénérienne, de quelque espèce qu'elles puissent être, se gouvernent d'après ce principe; car rarement elles s'étendent au-delà de la surface qu'elles attaquent, les parties voisines n'ayant pas une disposition à sympathiser, ou à passer facilement à cette espèce d'inflammation. Ainsi l'on voit la gonorrhée se borner chez les hommes pendant des semaines entières à un seul point de l'urèthre, & pendant des mois au vagin chez les femmes, sans qu'elle pénètre plus avant chez les uns, que chez les autres. Dans les chancres, l'inflammation se borne pareillement au siége de l'ulcère sans se répandre, comme elle le feroit si elle étoit l'effet de quelque accident ordinaire. Une preuve plus convaincante encore de la vérité de ce fait, c'est que nous voyons dans les bubons, qu'elle se borne aussi aux glandes de l'aîne, jusqu'à ce que la matière s'y soit formée. Cette matière agit alors comme un stimulus ordinaire, le caractère spécifique étant en quelque façon perdu; l'inflammation devient pour lors un peu plus étendue, comme il arrive dans l'inflammation ordinaire. On observe encore la même chose dans les ulcères vénériens, qui proviennent d'une infection générale; ils n'occupent d'abord qu'une petite étendue, & sont purement locaux; mais à mesure que la maladie augmente, leur surface prend plus d'étendue, mais ils restent encore circonscrits sans se répandre.

Peut-être tous les virus, & toutes les maladies spécifiques, ont-elles cette propriété d'avoir leur inflammation limitée, & circonscrite, d'une manière qui leur est particulière, car on voit l'inflammation de la petite vérole, de la rougeole

Digitized by Google

& de la petite vérole volante, être chacune circonscrite à leur manière.

Il doit paroître delà, que le corps humain est en général moins susceptible d'irritation spécifique, que de l'irritation ordinaire, ou de celle qu'on peut appeller *irritation naturelle*. Mais on doit aussi considérer que l'inflammation ordinaire dans les constitutions tout-à-fait saines a sa distance spécifique, quoiqu'elle soit moins limitée que celle de l'inflammation spécifique dans de telles constitutions. Aussi peut-on supposer avec raison que ces constitutions saines sont moins disposées à l'action inflammatoire spécifique. Ce qui paroît fortifier cette opinion, c'est que lorsque la constitution est telle, qu'elle est facilement susceptible d'inflammation, l'inflammation se répand aussi plus facilement, chaque partie étant susceptible d'une telle action. On observe de plus que chez plusieurs individus, l'inflammation spécifique se répand aussi, quoique non pas à un si grand point, d'où l'on peut supposer que l'inflammation spécifique présente toujours un mode d'action plus borné. Nous croyons lorsque le corps est disposé à un accroissement d'inflammation, au-delà de la distance spécifique, que cette inflammation est de l'espèce érésipélateuse, ainsi que nous l'avons dit ci-devant, circonstance à laquelle on doit faire attention dans le traitement.

VII. *Des parties les plus susceptibles du virus vénérien, du tems, & de la manière dont elles en sont affectées, ce qu'on entend par contagion, disposition, & action. Précis de cette doctrine.*

En assignant les causes de la différence qu'il y a entre les effets du même virus, sur deux surfaces différentes, comme de faire naître la gonorrhée, & le chancre, nous avons dit que nous ignorions si des surfaces similaires dans le corps humain, étoient également susceptibles de cette irritation, n'ayant que très-peu d'exemple à citer, relativement à la comparaison de l'application directe du virus, à d'autres parties, excepté à celles de la génération; il paroît néanmoins que quelques parties du corps, sont beaucoup moins susceptibles du virus vénérien que d'autres; & que même il y en a plusieurs qui, autant qu'on le sait, n'en sont nullement susceptibles.

En effet, nous n'avons pas encore vu toutes les parties

Digitized by Google

du corps en être affectées ; telles que le cœur, par exemple, le cerveau, l'estomac, le foie, les reins, ou les autres viscères ; quoiqu'il y ait des Auteurs qui en rapportent des exemples. Mais comme il y a différens ordres des parties, relativement au tems de l'apparition des symptômes, & que les malades ont ordinairement recours aux remèdes, dès que les premiers ou les seconds paroissent, on peut supposer que la maladie est totalement guérie dans les parties qui en sont alors infectées, avant que les autres parties ayent eu le tems d'entrer en action ; la maladie sera alors guérie, lorsqu'elle est encore dans l'état de disposition à l'action, si l'on peut concevoir que la guérison puisse avoir lieu, avant même que les parties soient enttées en action. Mais si l'on guérit les parties visiblement affectées, sans guérir celles qui sont seulement disposées à l'action morbifique, & qu'ensuite celles-ci entrent en action, elles formeront un second ordre des parties relativement au tems de leur action morbifique, & si l'on guérit de nouveau celles-ci, & que d'autres parties qui sont disposées à la maladie, entrent ensuite en action, elles formeront un troisième ordre de parties, relativement au tems. On a cru que les poumons avoient été attaqués par le virus, d'après les circonstances qui avoient précédé la maladie, & d'après sa facilité à céder à l'usage du mercure. Si les poumons sont affectés & que les autres viscères ne le soient point, cela peut provenir de ce qu'ils constituent en quelque façon une surface externe, comme nous l'expliquerons ci-après.

C'est donc cette forme de la maladie, qui nous offre la susceptibilité comparative des parties relativement à leur disposition & à leur action ; car on doit supposer, que toutes les parties sont également, & à la fois exposées à l'action du virus ; mais quoiqu'il puisse y avoir différens degrés de susceptibilité, il nous suffira pour la pratique, de les diviser en deux, sous les dénominations de *premier*, & de *second ordre*, auxquels nous pouvons en ajouter un *intermédiaire*.

Nous ne pouvons absolument déterminer, si les parties qui sont, en effet, les premières affectées, le sont plus facilement par cette espèce d'irritation, ou si elles le sont d'après quelqu'autre circonstance relative à ces parties ; mais en réfléchissant sur ce sujet, il nous paroît que cette susceptibilité d'affection, provient de quelque chose d'étranger à la constitution, & qui ne dépend pas de la nature des parties mêmes ; car si l'on examine celles qui sont les premières attaquées de cette maladie, lorsqu'elle est générale,

Digitized by Google

on verra que dans le commencement de la maladie, ces parties ſont ſujettes à être généralement affectées, pendant qu'il y a des parties ſimilaires du corps, qui ne le ſont point alors, & qui ne ſe reſſentent point de l'affection univerſelle. Il eſt probable que les parties du ſecond ordre peuvent naturellement être autant ſuſceptibles de l'irritation, que celles qui ſont du premier ordre; mais comme elles ne ſont pas ſous l'influence d'une cauſe irritante, elles ſont les dernières à entrer en action; il y a probablement auſſi d'autres cauſes dans la ſtructure des parties mêmes, qui empêchent qu'elles n'entrent auſſi-tôt en action, telles que leur indolence dans toutes leurs actions, & par conſéquent dans celle-ci. Cependant il n'arrive pas toujours que les parties, que nous avons appellé du *premier ordre*, le ſoient conſtamment; au contraire, on obſerve que dans quelques cas, quoique rarement, cet ordre eſt renverſé. Nous ne pouvons pas ſuppoſer que cette différence provienne d'aucun pouvoir actif dans le virus, ni d'aucune direction qui lui ſoit particulière, mais bien des propriétés inhérentes aux parties mêmes. On nous permettra, en effet, de ſuppoſer lorſque cette matière a paſſé dans la circulation, qu'elle agit avec une force égale ſur toutes les parties du corps; c'eſt-à-dire, qu'elles n'eſt pas plus déterminée vers une partie que vers une autre, par quelque force générale ou particulière, propre à la machine animale; & que le virus n'eſt pas d'une nature à agir plus facilement ſur une partie du corps que ſur une autre, lorſqu'elles ſont toutes dans les mêmes circonſtances. Que ſi quelques parties par conſéquent en ſont plus facilement affectées que d'autres, cela provient de circonſtances qui ne ſont point eſſetielles à la machine ni au virus. C'eſt auſſi pour cette raiſon, que quelques parties du corps ont une plus grande diſpoſition à en être irritées que d'autres.

Les parties que cette forme de la maladie affecte, lorſqu'elle eſt dans le degré, que j'ai appellé le premier en ordre, ſont la peau, les amygdales, le nez, le goſier, l'intérieur de la bouche, & quelquefois la langue (1); lorſqu'elle eſt dans ſon dernier degré, ce ſont le

(1) Il n'eſt pas rare qu'il ſe forme des ulcères ſur la langue, & particulièrement ſur ſes bords; mais il eſt rare que ces ulcères ſoient très-grand, très-ſales, ou qu'ils ayent une baſe dure. On ſuppoſe communément qu'ils ſont vénériens; mais notre opinion eſt,

Digitized by Google

périoſte, les aponévroſes & les os, qui ſont affectées ou qui entrent en action. J'appelle ces parties du *ſecond ordre*. Peut-être que l'affection des os eſt la ſuite de celle de leurs membranes.

Pour pouvoir en quelque façon expliquer, relativement au tems, ces effets ſimilaires ſur des parties de différente nature, telles que la peau & les amygdales; conſidérons dans quelles circonſtances elles s'accordent, & pourquoi elles ſont plus ſuſceptibles de cette irritation, que le périoſte, les aponévroſes & les os, parties qui ſuivant toute probabilité, le ſont naturellement autant, quoiqu'elles ne s'y prêtent pas auſſi volontiers.

Une circonſtance la plus remarquable peut-être à laquelle la ſurface externe eſt expoſée à la différence de l'interne, eſt le froid, ou la ſucceſſion de ſes différens degrés. Car on peut obſerver en général, que l'atmoſphère dans laquelle nous vivons, eſt plus froide que la température ordinaire du corps humain (1). La peau & les parties qu'elle recouvre ſont conſéquemment expoſées continuellement à un plus grand froid, que ne le ſont les parties internes; auſſi obſerve-t-on que toutes les parties, qui y ſont très-expoſées, ſont beaucoup plus affectées, & entrent plus facilement que les autres en action dans cette maladie.

Il eſt certain que le froid a des puiſſans effets ſur l'économie animale. Du moins, il paroît en avoir des grands pour diſpoſer le corps à recevoir l'irritation vénérienne, & lui faire faire aiſément des progrès.

D'après cette idée, nous pouvons expliquer pluſieurs circonſtances relatives à cette maladie; pourquoi la bouche, le nez & la peau en ſont les parties les plus fréquemment affectées, parce qu'elles en ſont très-ſuſceptibles d'après

---

qu'ils le ſont rarement. Quant à leurs marques diſtinctives, nous ne pouvons encore prendre ſur nous de les aſſigner d'une manière certaine.

Nous n'en avons jamais vu qu'un, que nous avons ſoupçonné être vénérien, ou cancéreux, parce qu'il avoit un aſpect vilain, & une baſe dure. Il céda facilement au mercure, ce qui confirma nos ſoupçons.

(1) On remarquera que nous n'établiſſons pas cette aſſertion comme un principe général; il ne peut avoir lieu que dans les Zônes tempérée, & froide; car dans la Zône torride, la chaleur de l'atmoſphère, qui entoure le corps, eſt quelquefois plus grande que celle du corps même.

Digitized by Google

les causes, dont nous avons parlé ci-dessus, & pour la même raison elles entrent plus facilement en action. Si cette explication est la véritable, elle rend raison aussi des circonstances relatives aux parties, qui sont du second ordre. Car si le virus infecte à la fois les deux ordres des parties, quant à la susceptibilité & au tems d'entrer en action, il est naturel de supposer, que ces parties, qui avoient été prédisposées par des causes ordinaires, & qui par conséquent peuvent être très-aisément affectées, c'est-à-dire, les surfaces qui sont exposées au froid, entreront les premières en action; & que les autres parties qui y sont moins exposées, qui forment les parties du second ordre, telles que les os, le périoste, &c., n'entreront en action qu'après. Mais même l'infection n'aura pas également lieu dans tous les os, ni dans toutes les parties des os mêmes; car elle paroît premièrement dans ceux qui sont en quelque façon susceptibles d'être affectés sympathiquement par l'application du froid à la peau. Nous observerons que lorsque les parties les plus profondément situées, ou les parties du second ordre, telles que le périoste, ou les os entrent en action, ce sont premièrement celles qui sont les plus proches de la surface externe du corps, telles que le périoste, ou les os du crâne, le tibia, le cubitus, les os du nez, &c.: on voit même que ces os ne sont pas également affectés de tous côtés, mais premièrement du côté qui avoisine la surface externe. Il paroît cependant qu'il y a dans les os un autre cause, outre les vicissitudes du tems, qui les expose à cette maladie; car le périoste des os, ou les os eux-mêmes, ne sont pas exposés à être affectés, dans toutes les parties, en proportion de leur distance de la peau, le périoste qui couvre la cheville du pied, ou plusieurs autres articulations, étant aussi près de la surface externe, que plusieurs autres parties du périoste, ou des os qui sont affectées. La nature des os mêmes qui sont couverts par ce périoste, est en quelque façon différente: ils sont plus mous dans leur substance, c'est pourquoi il paroît qu'ils doivent être affectés en proportion de leur proximité à la peau, & de leur dureté en même-tems; ce qui me porteroit à croire que les os sont plus facilement affectés, & qu'ils ont plutôt quelque influence sur le périoste dans cette maladie, que le périoste n'en a sur eux: il paroît que cette susceptibilité dans les os qui sont durs, est proportionnée à la quantité de terre qu'ils contiennent, combinée avec leur exposition plus ou moins grande au froid.

Digitized by Google

On peut objecter contre cette théorie, que la partie antérieure du tibia, &c., ne peut pas être, en effet, plus froide que la partie postérieure; mais pour lors on peut supposer qu'il n'est pas nécessaire que la partie soit, en effet, froide, mais sous le pouvoir seulement de la sympathie. Car une partie qui n'est pas effectivement froide, peut être affectée par la sympathie qu'elle aura avec une partie froide, de la même manière que si elle l'étoit effectivement; quoique peut-être non pas à une aussi grand degré; c'est pourquoi elle demande un tems plus long pour entrer en action, que si elle étoit effectivement froide. On observe, par exemple, que lorsque la peau est effectivement froide, les muscles qui sont au-dessous sont entraînés dans un action alternative, de manière qu'on tremble, ou qu'on claque des dents par le froid, & cependant il est impossible que ces muscles ne soient pas plus froids alors que les autres muscles; quoiqu'il soit très-probable qu'ils sont véritablement plus froids (1), ce qui doit aider le pouvoir de la sympathie. Autant ce froid affecte les actions des parties, autant aussi la partie sympathisante sera affectée, en raison de ce qu'elle sera plus près des parties réellement froides. Or d'après cela on voit pourquoi les parties les plus profondément situées, sont aussi celles qui dans la maladie vénérienne, entrent les dernières en action.

Les parties effectivement froides entrent les premières en action, ensuite celles qui le sont moins; enfin celles qui sont les plus proches en sympathie, & ainsi de suite, à moins que les parties du premier ordre en susceptibilité n'ayent été guéries qu'en partie, & pour lors leur retour peut correspondre avec l'action de celle qui sont du second ordre de susceptibilité, & alors toutes ces parties entreront en action à-la-fois. Ce qui paroît confirmer cette opinion, ce sont les effets différens qui proviennent de la différence des climats: dans les climats chauds, la maladie n'est presque jamais aussi violente que dans les climats froids; elle est plus lente dans ses progrès, & beaucoup plus facile à guérir, du moins si nous pouvons nous en rapporter aux relations que nous avons reçu de la maladie dans ces climats.

Je ne sais point si la différence dans le tems de l'ap-

(1) Voyez les Transactions Philosophiques, vol. 68, part. I, page 7.

Digitized by Google

parition entre les parties superficielles, & celles qui sont plus profondément situées, est la même dans les climats chauds que dans les froids; mais d'après la théorie ci-dessus, elle ne devroit pas être si grande dans les climats chauds que dans les froids.

Outre les causes que nous venons de décrire, il paroît qu'il y en a d'autres encore qui font que la vérole se manifeste beaucoup plus vîte, que si elle étoit abandonnée entièrement à la nature de la constitution; car je crois avoir vu des cas où la fièvre l'a fait paroître, lorsque la disposition avoit été préalablement formée. On observe que le moindre dérangement dans la constitution, la fait paroître: c'est souvent de cette manière que se manifestent les écrouelles, la goutte, & le rhumatisme; comme la plupart des autres maladies, pour lesquelles on a quelque susceptibilité, ou disposition.

Comme nous avons dit que les parties du corps les plus profondément situées, n'entroient pas en action aussi vîte que celles qui sont superficielles, nous observerons maintenant que lorsque la vérole n'a été guérie que de manière à dissiper les premières actions seulement, mais non pas pour diminer la disposition dans les parties les plus profondément situées, comme nous l'avons déja expliqué, jamais dans de ces cas la maladie n'attaquera de nouveau les parties externes, ou celles qui ont été les premières affectées, mais seulement les parties plus profondément situées, qui sont du second ordre. La raison en est que les parties plus profondément situées, n'avoient point reçu l'action au tems de la guérison des premières. Les cas suivans que j'ai choisis parmi un grand nombre de la même nature, mettront dans le plus grand jour toute cette doctrine, que nous avons mise en avant.

En Janvier 1781. A. B. eut commerce avec une femme, & deux jours après, il sentit une démangeaison au gland: au bout de quatre jours il trouva des chancres sur le prépuce. Il prit environ vingt-grains de calomel, & se mit ensuite entre les mains d'un Chirurgien, qui le traita pendant trois mois, c'est-à-dire jusqu'en Avril. Se croyant alors presque guéri, il alla à la campagne, & n'emporta que quelques pillules avec lui, quand il se trouva à la fin de l'autre mois, il ne douta plus d'être parfaitement guéri. Trois mois après, c'est-à-dire au mois d'Août, s'étant couché sans que les draps du lit, fussent bien secs, il s'enrhuma, & il eut une violente fièvre, pour laquelle on

Digitized by Google

lui donna les poudres du Docteur James. Bientôt après avoir pris ce médicament; il se manifesta sur ses jambes, des taches de couleur de cuivre, & il eut des douleurs violentes dans les deux tibia. Un Chirurgien de la campagne, lui ordonna de prendre environ une once d'onguent mercuriel, & de s'en frotter: il eut une légère salivation; la douleur cessa, & les taches disparurent, au point qu'au bout d'un mois, il se crut parfaitement guéri. C'étoit en Octobre 1781, en Juin 1782, il eut l'*influenza*; & quinze jours après environ, son œil gauche s'enflamma, il eut des maux de tête, & un bourdonnement dans les oreilles. Cinq autres jours après, il eut mal au gosier, & trois semaines après que l'œil eut commencé à s'enflammer, on vit paroître plusieurs pustules près de l'anus. Ces symptômes continuèrent jusqu'au 21 Août, qu'il entra à l'hopital de Saint-George. On le fit frotter avec l'onguent mercuriel, jusqu'à ce que sa bouche en fût affectée, il sua beaucoup, son mal de tête ne diminua pas, mais l'inflammation de l'œil, les pustules près de l'anus, & le mal de gorge, se dissipèrent entièrement.

Il paroît que dans ce cas, il falloit quelque pouvoir nouveau, qui agisse sur le corps pour le disposer à recevoir plus facilement l'action vénérienne. Que le froid ait un pareil pouvoir, nous l'avons déja admis, & il paroît que dans ce cas, c'est lui qui en a été la première cause immédiate; mais il paroît que la fièvre n'a pas été moins efficace, pour occasionner le second retour des symptômes. Ici, dès le mois d'Avril 1781, tems où il avoit été guéri de la maladie locale, la disposition vénérienne se manifesta dans la constitution, jusqu'au mois de Juin 1782, quatorze mois après. Alors la maladie reparut, c'est-à-dire onze mois après, & ces périodes auroient été plus longs, s'il n'y avoit pas eu les deux circonstances de la fièvre, & du froid, qui les eussent excités.

Considérons si ce cas s'accorde avec l'opinion qu'il est plus aisé de guérir l'action que la disposition. La première action, c'est-à-dire les chancres, fut parfaitement guérie par la quantité de mercure, qu'il prit d'abord, car ils ne reparurent jamais plus; mais la matière vénérienne avoit produit la disposition dans la constitution, qui ne fut pas guérie par la même quantité de mercure, car trois mois après se manifestèrent les taches; mais toutes les parties qui reçurent dans ce tems-là, la disposition, n'entrèrent point alors en action; c'est pourquoi il n'y eut que les seules

Digitized by Google

parties qui étoient entrées en action, qui furent guéries par le second traitement mercuriel; & les autres qui n'avoient pas encore reçu l'action, conservèrent la disposition jusqu'à ce que l'*influenza*, qui arriva onze mois après, les mit en action.

La première classe de symptômes véroliques fut parfaitement guérie par le second traitement mercuriel, comme les locaux l'avoient été par le premier; car ils ne reparurent jamais, pas même avec la seconde. La seconde classe des symptômes véroliques parut être parfaitement guérie, comme nous l'avons observé par le troisième traitement mercuriel. Y aura-t-il une troisième classe de symptômes véroliques, qui se manifestera, le tems seul le fera voir.

Ce cas prouve encore que quelquefois la seconde classe des symptômes, paroît la première, & celle-ci la seconde; il nous montre aussi quel est l'espace de tems qu'il y a entre les premiers symptômes véroliques, après la guérison des locaux, & entre la seconde apparition des symptômes, après la guérison des premiers.

Un homme eut un chancre en Mai 1781. L'année suivante au même mois il eut une gonorrhée; & en Mai 1783, il eut un mal de gorge. Il n'eut aucun commerce avec des femmes depuis Septembre 1782, jusqu'en Mai 1783, ce qui étoit-à-peu-près quinze jours avant que le mal de gorge parût, & il n'avoit eu aucune maladie locale immédiate. Ayant d'abord examiné sa gorge, je lui annonçai que le mal qu'il y avoit, n'étoit pas vénérien; & comme il avoit plutôt une constitution hectique, je lui conseillai d'aller à Bristol. A peine y fut-il arrivé, qu'un ulcère ayant paru à la racine de la luette, il revint sur-le-champ à Londres. En voyant cet ulcère, je dis qu'il étoit vénérien. Il subit alors le traitement mercuriel, que je crus convenable, & tous les symptômes vénériens parurent être guéris (1). Il alla à la campagne vers le mois d'Août, & au commencement de Janvier 1784, c'est-à-dire quatre mois après cette guérison supposée; il sentit des douleurs dans ses deux tibia, sur lesquels il s'éleva une tumeur; il subit de nouveau un traitement mercuriel, qui dissipa la douleur, & le gonflement.

(1) Je puis remarquer ici que l'ulcère vénérien guérit seulement par l'usage du mercure, car la première excoriation du gosier continua; mais elle fut ensuite guérie par le quinquina, & la salsepareille.

Digitized by Google

Il y a dans ce cas tout lieu de supposer que la disposition a commencé dans les os ou leurs enveloppes, d'après la même cause qui affecta la luette ; mais celle-ci étant du premier ordre des parties, entra la première en action. Que cela fût réellement le cas ou non, toujours doit-on avouer que dans les parties du second ordre, c'est la disposition, & non pas l'action qui existâ au moment que la maladie de la luette entra en action, comme aussi lorsqu'il essuya un traitement mercuriel, suffisant pour guérir la luette. On doit encore avouer que la disposition ne fut point dissipée par la quantité de mercure qui fut capable de détruire la maladie dans la luette. De tout ceci, nous déduirons les conséquences suivantes, en confirmation de la doctrine que nous avons avancée ; premièrement, que les parties qui avoisinent le gosier, peuvent recevoir l'action, plutôt que les os ; secondement, qu'il est probable que le mercure peut guérir l'action, sans guérir la disposition ; & troisièmement, qu'il n'y a point de pus vénérien dans la circulation, dans le tems que les actions secondaires ont lieu ; car si cela étoit, les parties du premier ordre courroient également le risque d'être infectées de rechef, & de rentrer en action une seconde fois. En supposant que la matière vénérienne existât encore dans le corps, après que les parties, qui sont les premières entrées en action, sont parfaitement guéries, au point d'infecter les parties qui sont du second ordre d'action, il en résulteroit certainement que les parties du premier ordre recevroient l'infection une seconde fois, & ainsi de suite, pendant que celles du second, ou troisième ordre, n'entreroient alors que dans leur première action ; & l'on pourroit avoir conséquemment dans le même-tems en action, celles qui sont du premier ordre, & celles qui sont du second ordre. On pourroit porter ceci encore plus loin ; car comme il est possible pour les parties du premier ordre de susceptibilité, d'avoir la maladie une seconde fois, pendant que les parties du second ordre sont sous l'influence de la première infection, celles qui sont du premier ordre, pourroient être infectées une seconde fois, d'après une nouvelle cause, ce qui seroit vérole sur vérole ; cas qui peut certainement arriver. Si la matière continue réellement d'exister dans le corps, il seroit naturel de supposer que les parties qui en sont très-aisément affectées, persisteroient dans cet état, aussi long-tems que le virus y existeroit. On peut à la vérité alléguer que les parties qui ont été déja accou-

Digitized by Google

rumées à cette irritation, & qui ont été guéries, en deviennent moins susceptibles.

Si le virus étoit encore capable de circuler après qu'on a guéri tous ses effets visibles, il n'y auroit pas alors beaucoup d'avantage à espérer du mercure qu'on donneroit lorsqu'on a un chancre, parce que n'aboutissant qu'à faciliter la guérison du chancre, il ne serviroit point comme préservatif contre l'infection générale, ce qui ne s'accorde point avec l'expérience. Car la pratique nous apprend que pas une personne sur cinquante, échapperoit la vérole, si l'on ne guérissoit le chancre que localement; de sorte que le mercure a le pouvoir de prévenir une disposition de se former. Il faut donc nécessairement le donner tant qu'on suppose qu'il y a quelque absorption, ou qu'il y a quelque matière qui peut être absorbée.

Le mercure donné avant l'action, ne détruira point la disposition, & conséquemment, n'empêchera pas l'action de se manifester après; il est cependant possible, & même très-probable, que ce médicament, tant qu'il est présent, empêche l'action d'avoir lieu; de façon que l'on n'aura aucune maladie vénérienne, pendant que l'on subit un traitement mercuriel, quoique les parties puissent être infectées.

Ce n'est pas une particularité qui appartienne à la maladie vénérienne seulement; elle est encore commune à plusieurs autres maladies, & dans quelques-unes, la chose peut se passer différemment, car il y a des maladies dont on peut guérir la disposition, & où l'on peut par conséquent prévenir l'action par des médicamens qui l'augmenteroient plutôt, si on les donnoit dans le tems qu'elle existe.

Les parties premièrement affectées, sont plus facilement guéries, suivant notre méthode actuelle, que les parties du second ordre. Une partie une fois qu'elle est parfaitement guérie, n'est jamais irritée de nouveau par la même infection, malgré qu'il y ait probablement dans le corps quelques autres parties, où l'irritation vénérienne agisse encore. Si les faits que nous venons de poser sont justes, il est aisé d'expliquer la raison pourquoi la maladie paroît abandonner les parties qui ont été attaquées les premières pour affecter ensuite celles qui l'ont été en second. Cela sans doute provient de ce que les parties premièrement affectées ont été guéries, pendant que les secondaires ne l'étoient pas, & que par conséquent la maladie fait des progrès chez elles, les premières continuant d'être en bon état.

Si cette manière de rendre raison de ces circonstances est

Digitized by Google

juſte, il en réſultera les deux conſéquences ſuivantes ; premièrement, que cette maladie ſous la forme de vérole, n'a pas le pouvoir d'infecter les parties qui ne ſont pas encore ſous ſon influence, & cela dans la même conſtitution ; ſecondement, que le virus vénérien ne circule point dans le ſang, pendant tout le tems que la maladie continue d'exiſter dans le corps, de ſorte qu'il eſt très-probable que le virus ne produit ſon irritation qu'au moment qu'il eſt abſorbé, & qu'il eſt auſſi-tôt expulſé, ou entraîné hors du corps, par quelques-unes des ſécrétions.

En conſidérant tout ce que nous venons de dire ſur les généralités de la vérole, on peut le rapporter aux articles ſuivans.

1°. Que toutes les parties, ou du moins la plupart de celles qui ſont affectées dans la vérole, éprouvent l'irritation vénérienne dans le même-tems.

2°. Que les parties expoſées au froid ſont les premières à recevoir l'action vénérienne ; enſuite celles qui ſont plus profondément ſituées, conformément à leur ſuſceptibilité, d'une telle action.

3°. Que la diſpoſition vénérienne s'étant une fois formée dans une partie, doit néceſſairement faire des progrès pour former l'action vénérienne.

4°. Que toutes les parties du corps qui ſe trouvent ſous une telle diſpoſition, n'entrent pas en action avec la même viteſſe, quelques-unes exigeant ſix, ou huit ſemaines, d'autres pluſieurs mois.

5°. Que la maladie dans les parties qui entrent les premières en action, continue à s'accroître, ſans diminuer d'elle-même, pendant que celles qui ſont ſecondes en ordre, ſuivent le même cours.

6°. Que le mercure empêche une diſpoſition de ſe former ou autrement, qu'il prévient la contagion.

7°. Que le mercure ne détruit pas une diſpoſition déja formée.

8°. Que le mercure empêche l'action d'avoir lieu, quoique la diſpoſition ſoit formée.

9°. Que le mercure guérit l'action.

Ces principes étant établis, il ne ſera pas difficile de rendre raiſon des faits concernant la guériſon.

Digitized by Google

CHAPITRE II.

Des symptômes de la vérole.

Dès qu'une fois la matière vénérienne s'eſt inſinuée dans le corps par quelque-unes des voies dont nous avons ci-devant fait mention, elle peut agir ſur toutes ſes parties indiſtinctement, & ſe montrer ſous diverſes formes; dont pluſieurs ayant l'apparence d'une maladie différente, nous obligent ſouvent d'avoir recours à l'hiſtoire de ce qui a précédé la maladie, avant que nous puiſſions former ſur elle quelque jugement. Les variétés dans les apparences peuvent probablement ſe rapporter aux trois circonſtances ſuivantes, ſavoir aux conſtitutions, aux eſpèces des ſolides qui ſont affectés, & à la diſpoſition qu'ont les ſolides dans le moment; car nous concevons facilement qu'une particularité de la conſtitution, peut cauſer une différence très-eſſentielle dans l'apparence de la même maladie ſpécifique; & nous ſommes certains que les ſolides produiſent une apparence très-différente, lorſqu'ils ſont attaqués de cette maladie, ſuivant leur différente nature; nous concevons encore aiſément qu'une diſpoſition des ſolides, alors différente de celle qui a lieu ordinairement, peut cauſer une différence conſidérable dans les apparences.

La différence de la conſtitution & des mêmes parties en différens tems, peut beaucoup ſur l'apparition prompte ou tardive de la maladie; nous ſommes perſuadés que les différentes parties du corps produiſent une différence très-conſidérable dans les tems de l'apparition de cette maladie. Qu'elle paroiſſe beaucoup plutôt dans quelques parties que dans d'autres, on peut le voir lorſqu'il y a différentes parties dans la même perſonne qui ne ſont point affectées; car j'ai déjà tâché de prouver qu'il eſt très-probable que toutes les parties affectées ſont infectées à peu-près dans le même tems. Cette différence dans ſes tems de l'infection provient ou de ce que le virus met naturellement en action quelques parties plus facilement que d'autres, ou de ce qu'elles ſont naturellement plus actives en elles-mêmes, & qu'elles rece-

Digitized by Google

vront par conſéquent ſuivant toute probabilité plus promptement l'action de toutes les maladies qui ſont capables de les affecter.

En donnant l'hiſtoire générale de la vérole ; nous avons diviſé les parties en deux ordres par rapport au tems de leur apparition ; nous avons auſſi obſervé que les parties externes, telles que la peau, le nez, les amygdales étoient ordinairement les premières, & que les parties plus internes, telles que les os, le périoſte, les aponévroſes & les tendons étoient les ſecondes.

Il eſt encore incertain combien de tems il faut à la maladie pour qu'elles puiſſe paroître, ou pour que la matière vénérienne une fois paſſée dans le corps, puiſſe produire ſes effets locaux dans ſes différentes parties qui ſont les plus ſujettes à être affectées. Mais en général il faut environ ſix ſemaines, dans pluſieurs cas, cependant il en faut plus, & dans d'autres moins. Chez quelques-uns, ces effets paroiſſent quinze jours après que la matière a pu être abſorbée. J'ai eu occaſion d'en être aſſuré chez une perſonne qui avoit déjà un chancre, & à qui il ſurvint un gonflement à l'aîne, ſon corps ſe couvrit d'éruptions vénériennes dans l'eſpace de tems que nous avons rapporté. Elle ne pouvoit en imputer la cauſe à quelque maladie précédente. Mais il eſt impoſſible que ces effets proviennent du premier mode de contracter la maladie ; ſavoir le ſimple contract, dans le tems qu'elle gagna le chancre, ce qui pouvoit prolonger le tems de l'apparition de la vérole à une ſemaine ou plus, quoique cela ne ſoit pas préſumable. Dans un autre cas, il parut des éruptions ſur tout le corps trois ſemaines après la guériſon d'un chancre, préciſément quinze jours après avoir abandonné le traitement mercuriel qui guérit le chancre. Les effets de la matière vénérienne ſur les autres parties du corps, qui ſont moins ſuſceptibles de cette irritation, ou plus lentes dans leur action, ſont par conſéquent beaucoup plus tardifs à paroître. Dans le cas où les deux ordres des parties ſont infectés ; on obſerve en général que les effets de la matière vénérienne ne ſe manifeſtent ſur le ſecond ordre, que longtems après qu'ils ont eu lieu ſur le premier, & même peut-être après la guériſon de ce dernier ; car pendant le tems que les parties du premier ordre, quant à l'action, ont été infectées, & qu'elles éprouvent les influences du traitement, celles du ſecond ordre ſont encore dans l'état d'infection, & la maladie fait enſuite des progrès chez elles, quoiqu'elle ne puiſſe jamais reparoître dans les premières.

Digitized by Google

De ce que les parties du second ordre entrent en action les dernières, nous pouvons facilement déduire la raison pourquoi elle se manifestera dans ces parties, malgré que celles du premier ordre ayent été guéries; car si les parties externes, ou du premier ordre ont été guéries, & que les internes, ou du second ordre ne l'ayent pas été, telles que les tendons, les os, le périoste, &c., pour lors l'action se borne seulement à ces parties. Quelquefois cependant cet ordre des parties peut être renversé; car j'en ai vu des cas, où le périoste & l'os furent affectés avant aucune autre partie; mais je ne prétendrai pas avouer si dans le même cas la peau, la gorge auroient été à la fin affectées, puisqu'on ne lui a pas permis de faire des progrès; mais il peut fort bien se faire que le second ordre puisse être affecté, sans que le premier ait jamais été infecté.

Les effets de la matière vénérienne sur les parties les plus profondément situées, sont tout-à-fait différens de ceux qu'elle produit sur les parties externes. Cette différence est si considérable, qu'elle a souvent tous les dehors d'une autre maladie; & qu'une personne accoutumée à ne la voir que dans les parties du premier ordre, s'égarera entièrement lorsque ce sont les parties du second ordre qui sont affectées.

Les parties qui entrent les premières en action la contiennent probablement d'après le même principe, beaucoup plus facilement que les autres, ce qui provient de la nature des parties, comme nous l'avons déjà observé.

Chaque partie, qui ensuite est successivement affectée, fait des progrès de plus en plus lents, & ses symptômes une fois produits, sont beaucoup plus constans.

Cet effet provient aussi de la disposition naturelle des parties, toutes leurs actions étant languissantes, & cette langueur pouvant être augmentée par le défaut de la principale cause disposante qui est le froid. Nous soupçonnons cependant que la chaleur ne contribue pas beaucoup à ce défaut d'activité, car si cela étoit, elle faciliteroit la guérison, ce qui n'arrive pas, ces parties étant aussi lentes à opérer, quand il s'agit de leur rétablissement, qu'elles le sont dans leur état de maladie. On peut encore observer que les parties similaires entrent plus vîte en action, & il paroît que celle-ci fait des progrès d'autant plus rapides chez elles, qu'elles sont plus proches de la source de la circulation. Elle paroît plus vîte sur le visage, sur la tête, sur les épaules, & sur le sein, que sur les jambes, & les éruptions

Digitized by Google

viennent plutôt à ſuppuration dans les parties que je viens de nommer (1).

De ce que la vérole eſt ſi tardive à ſe déclarer ſur certaines parties, lorſqu'elle n'a été traitée que dans ſa première apparition, ainſi que nous l'avons obſervé, cela a fait ſuppoſer à pluſieurs que le virus ſe cachoit quelque part dans les ſolides, & à d'autres, qu'il circuloit dans le ſang, pendant des années entières.

Il n'eſt cependant pas trop facile de décider cette queſtion, mais nous ne voyons aucune raiſon ſuffiſante, pour être perſuadé de la vérité de la première hypothèſe, puiſqu'une diſpoſition qui ſe cache n'a jamais lieu avant ſa première apparition. Par exemple, nous ne voyons jamais qu'un homme ayant eu un chancre un an auparavant, la cauſe de la même maladie reparoiſſe après ſous forme de puſtules vénériennes ſur la peau, ou d'ulcères à la gorge. La lenteur de ſes progrès n'a lieu que lorſque les parties les moins ſuſceptibles de ſon irritation, ont été affectées.

I. *Des ſymptômes du premier dégré de la vérole.*

Les premiers ſymptômes de la vérole, après que l'abſorption s'eſt faite, ſe manifeſtent ſur la peau, à la gorge, ou à la bouche. Comme ces ſymptômes diffèrent les uns des autres, ſuivant la nature des parties affectées, nous les diviſerons en deux eſpèces, quoiqu'il ne paroiſſe y avoir aucune différence dans la nature de la maldie en elle-même.

Nous appelſerons ſymptômes de la première eſpèce, ceux qui ſe manifeſtent ſur la peau, malgré que ceux-ci ne ſoient pas toujours les premiers à paroître; car ceux qui attaquent la gorge, paroiſſent ſouvent auſſi-tôt que d'autres. Ceux qui attaquent la peau, ſe montrent en général ſur tout le corps; une partie n'en étant pas plus ſuſceptible qu'une autre, ils ſe manifeſtent d'abord par des taches, ou par des puſtules, dont pluſieurs diſparoiſſent pendant que d'autres continuent à s'accroître avec la maladie (2).

(1) Voyez l'Introduction.

(2) Cette circonſtance n'eſt point particulière à cette maladie, elle a ſouvent lieu dans la petite vérole. Il ſemble que la peau aie pris

Digitized by Google

Chez d'autres personnes, la vérole paroît par des taches distinctes, dont souvent on ne s'apperçoit pas, jusqu'à ce que les croûtes commencent à se former; d'autres fois elle se manifeste par de petites inflammations distinctes, qui contiennent une matière, & qui ressemblent à des petites pustules, qui ne sont pas si pyramidales, ni si rouges à leur base.

Les taches vénériennes sont souvent accompagnées d'une inflammation à leur première apparition, qui leur donne une sorte de transparence, laquelle comme nous pensons, est en général plus grande en été qu'en hiver, sur-tout si l'on tient le malade chaudement. Cette inflammation disparoît en peu de tems, & l'épiderme se détache en forme de croûte. Ceci trompe quelquefois le malade & le Chirurgien, qui regardent cette disparition de l'inflammation, comme une diminution de la maladie, jusqu'à ce que la succession des croûtes les détrompe.

Ces changemens de couleur de l'épiderme, proviennent de l'irritation vénérienne, & l'on doit rarement les considérer comme une vraie inflammation, car il est rare qu'ils ayent quelqu'uns de ses signes caractéristiques, tels que la tuméfaction, & la douleur; mais ceci n'a lieu que pour les parties qui sont les plus exposées au froid; car sur celles qui sont bien couvertes, & constamment en contact avec d'autres parties, l'apparence tiendra beaucoup plus de la vraie inflammation, sur-tout autour de l'anus.

L'extérieur des parties, commence ensuite à changer, & l'épiderme devient sec, sans élasticité, & de la couleur du cuivre, & forme alors une croûte; celle-ci tombe, & il s'en forme de nouvelles. Ces croûtes acquièrent jusqu'à la largeur d'une pièce de six sols, ou d'un *scheling*, mais rarement davantage, au moins pendant un espace de tems considérable; chaque croûte qui succède, augmente d'épaisseur, jusqu'à ce qu'enfin elle devienne une croûte ordinaire. La disposition à la formation de la matière, a lieu dans la peau sous la croûte, de manière qu'il en résulte enfin un vrai ulcère, qui pour l'ordinaire, s'étend quoique fort lentement.

---

une disposition générale à la maladie, mais la maladie spécifique ayant lieu & continuant, les autres éruptions disparoissent. Si cela arrive effectivement dans la vérole, ce doit être une suite de la fièvre.

Digitized by Google

Ces apparences proviennent premièrement de la perte ſucceſſive du véritable épiderme ; la peau malade ayant perdu la diſpoſition d'en former un, pour ſubvenir à ce défaut de l'épiderme, il ſe forme une exſudation écailleuſe, qui devenant enſuite plus épaiſſe, & la matière acquérant plus de conſiſtance, devient enfin une croûte ; mais avant que d'arriver à cet état, la peau s'eſt ulcérée, ce qui contribue peu-à-peu à changer de plus en plus l'écoulement en un vrai pus. Lorſque la maladie attaque les paumes des mains, & les plantes des pieds, où l'épiderme ſe ſépare & tombe, il s'en forme immédiatement un nouveau, qui ſe ſépare auſſi, de manière qu'il ſe forme une ſuite de nouveaux épidermes ; ce qui provient de ce qu'ici, l'épiderme ne ſe change pas ſi facilement en croûte, que ſur la peau commune. Si la maladie eſt bornée à ces parties, il devient beaucoup plus difficile de déterminer ſi elle eſt vénérienne ou non ; car la plupart des maladies de la peau dans ces parties, produiſent une ſéparation de l'épiderme, accompagnée des mêmes effets dans toutes, & n'ayant aucun des caractères de la maladie vénérienne.

De pareilles apparences ſont particulières à la partie de la peau commune du corps qui eſt ordinairement expoſée ; mais lorſque la peau eſt en contact avec elle-même, de manière à l'entretenir en quelque façon plus humide, comme entre les feſſes, autour de l'anus, ou entre le ſcrotum & la cuiſſe, ou dans l'angle entre les deux cuiſſes, ou ſur le prolabium de la bouche, & aux aiſſelles, les éruptions n'acquièrent jamais les apparences que nous venons de détailler, & au lieu des croûtes, la peau s'élève comme ſi elle étoit gonflée par la lymphe extravaſée, en une ſurface blanche, molleſſe, humide, & unie, qui donne une matière blanche. Cette différence peut provenir peut-être de ce qu'il y a beaucoup plus de chaleur & de tranſpiration, & moins d'évaporation, auſſi bien que de ce que la peau eſt plus mince dans ces endroits-là. Ce qui fortifie encore plus cette idée, c'eſt que j'ai vu chez pluſieurs malades, des apparences à-peu-près ſemblables ſur la peau commune du corps ; mais c'étoit alors ſur les parties, que les vêtemens recouvrent ; car ſur celles qui n'étoient pas recouvertes, il n'y avoit que des croûtes plattes : celles-ci cependant étoient plus rouges, & moins élevées que celles que nous avons décrites ci-deſſus.

Je ne préſume pas que ces effets ſoient particuliers à la maladie

Digitized by Google

vénérienne, puiſqu'ils peuvent avoir lieu dans la plupart des éruptions dartreuſes de la peau. D'après la ſuppoſition qu'il n'y avoit rien de vénérien, j'ai détruit ces puſtules à côté de l'anus, avec le cauſtique, & le malade a guéri. Cependant, d'après l'idée que nous avons de cette maladie, que chaque effet qui provient de l'infection générale, eſt vraiment local, & qu'on peut en conſéquence le traiter localement, la queſtion, ſi ce traitement a opéré la guériſon, n'eſt pas encore déterminée.

Cette maladie dès ſa première apparition, attaque ſouvent la partie des doigts, d'où l'ongle s'élève. Elle en rend la ſurface rouge & tranſparente, comme on le voit à travers l'ongle, & ſi l'on n'y porte aucun remède, l'ongle ſe ſépare, de même que l'épiderme dans les ſymptômes que je viens de décrire; mais avec cette différence que dans ce cas, il ne peut pas y avoir cette ſucceſſion régulière des ongles, comme de l'épiderme dans l'autre.

Elle attaque auſſi les ſurfaces du corps, qui ſont recouvertes des cheveux, les fait tomber, & empêche que d'autres ne croiſſent pendant tout le tems qu'elle dure.

La ſeconde partie où cette maladie paroît le plus communément, eſt la gorge, & quelquefois la bouche & la langue. La maladie dans la gorge, ſur les amygdales, & à l'intérieur de la bouche, ſe manifeſte généralement tout-à-coup ſous la forme d'un ulcère, ſans avoir été précédée d'une grande tuméfaction, & ſans que les amygdales ſoient bien gonflés; car lorſque l'inflammation vénérienne attaque ces parties, il paroît que c'eſt toujours à la ſurface, & en peu de tems, elle ſe termine en un ulcère.

Il faut avoir ſoin de bien diſtinguer ces ulcères de la gorge, d'avec les autres des mêmes parties. On doit remarquer que cette maladie, lorſqu'elle attaque la gorge, produit toujours, ſelon nous, un ulcère; quoiqu'en général on ne veuille pas en convenir; car nous avons vu des cas où il n'y avoit point d'ulcération, & que par mépriſe on appelloit vénériens; c'eſt par conſéquent cet ulcère ſeulement qu'il faut diſtinguer des autres ulcères de ces parties. Cette eſpèce d'ulcère eſt en général aſſez bien marqué, mais on ne pourra peut-être pas dans tous les cas, le diſtinguer des autres ulcères qui attaquent cette partie; car quelques-uns auront l'apparence vénérienne, & ceux qui ſont réellement vénériens, reſſembleront à ceux qui ne le ſont point.

Il y a pluſieurs maladies de cette partie qui ne produiſent

Digitized by Google

point d'ulcération ſur la ſurface, & telle eſt l'inflammation commune des amygdales, qui ſouvent ſuppure dans le centre, en formant un abſcès qui s'ouvre par une petite ouverture, mais qui ne reſſemble jamais à un ulcère qui a commencé à la ſurface; comme cela a lieu pour le vénérien. Mais alors la maladie eſt toujours accompagnée d'une trop grande inflammation, d'une douleur, & d'une tuméfaction trop conſidérable, pour qu'elle ſoit vénérienne, & ſi elle ſuppure, & que l'abſcès s'ouvre, il s'affaiſſe immédiatement, & probablement, eſt accompagné d'autres ſymptômes inflammatoires dans la conſtitution.

Il y a une autre maladie de ces parties, qui eſt une tuméfaction indolente des amygdales, qui eſt particulière à pluſieurs perſonnes, dont la conſtitution a quelque choſe de ſcrophuleux, produiſant une difficulté dans la parole. Quelquefois la lymphe coagulable exſude, & ſe ramaſſe ſur leur ſurface, ce que quelques-uns appellent un ulcère, d'autres un eſcare, & ſouvent même un mal de gorge putride. Ces gonflemens des amygdales pour l'ordinaire ſont trop grands pour être vénériens, & il eſt aiſé de diſtinguer l'exſudation de la lymphe coagulable d'un ulcère, ou d'une perte de ſubſtance; cependant dans les cas qui ne ſont pas évidens au premier coup d'œil, on fera bien de chercher à en enlever un peu, & ſi la ſurface de l'amygdale n'eſt pas ulcérée, pour lors, on ſera ſûr qu'il n'y a rien de vénérien. J'ai vu une crevaſſe remplie de lymphe coagulable, qui reſſembloit très-fort à un ulcère; mais en ôtant cette lymphe, l'amygdale parut parfaitement ſaine. J'ai vu des gonflemens de l'amygdale, où il ſe forma une eſcare dans ſon centre, & cette eſcarre s'eſt fait une iſſue d'elle-même; & lorſqu'elle s'eſt préſentée à travers l'ouverture, elle reſſembloit tout-à-fait à un ulcère vilain, & ſale.

L'état le plus embarraſſant de la maladie, c'eſt lorſque l'eſcare s'eſt formée; car pour lors elle a la plupart des caractères de l'ulcère vénérien; mais lorſque j'ai vu cette maladie dans ſes premiers dégrés, je l'ai toujours traitée comme étant de l'eſpèce érésipélateuſe, ou comme ayant quelque choſe de la nature d'un charbon.

Lorſque je ne l'ai vue que dans ſon ſecond dégré, il m'eſt arrivé de la prendre pour vénérienne; perſonne cependant ne ſera aſſez téméraire pour ſe décider ſur la nature d'une maladie, au ſimple coup d'œil, mais avant de former un jugement, il conviendra de faire des recherches ſur toutes les circonſtances qui l'accompagnent. Si aucun des

Digitized by Google

ſymptômes locaux n'ont précédé dans un intervalle convenable, on ſuſpendra ſon jugement, & l'on attendra un peu pour voir ſi la nature ne pourroit pas ſe rétablir d'elle-même. Si quelques fièvres ont précédé, il ſera encore moins probable que ces ulcères ſoient vénériens. Cependant je ne dirai pas de quelle nature ſont ces ulcérations, mais ſeulement qu'elles ne ſont pas vénériennes, comme on le croit aſſez ſouvent. J'ai vu prendre un mal de gorge de cette eſpèce pour vénérien, & donner du mercure juſqu'à ce que la bouche fût affectée, ce qui cauſa une mortification dans toutes ces parties, de manière que les amygdales & la luette ſe mortifièrent, & tombèrent entièrement. Il paroît par conſéquent que cette eſpèce de mal de gorge eſt rendu pire, par l'uſage du mercure.

Il y a une autre maladie de ces parties, qu'on prend ſouvent pour vénérienne; c'eſt une excoriation ulcéreuſe, ou l'ulcération & les excoriations dans ce cas, s'étendent ſur la ſurface des parties, en devenant très-larges & quelquefois ſales, ayant une terminaiſon régulière, mais ne s'avançant jamais profondément dans la ſubſtance des parties, comme font les vénériennes Il n'y a aucune partie ſur laquelle cette excoriation ulcéreuſe de l'intérieur de la bouche ne puiſſe ſe faire, mais je crois qu'elle a beaucoup plus ſouvent lieu près de la racine de la luette, & qu'elle s'étend au-devant, le long du voile du palais. Il eſt évident que ces ulcérations ne ſont point vénériennes, parce qu'elles ne cèdent point en général au mercure. J'en ai vu durer pendant des ſemaines entières, ſans le moindre changement, & un véritable ulcère vénérien ſe manifeſter dans le centre de la partie excoriée.

La différence entre les deux ulcères eſt ſi grande, qu'il eſt impoſſible de s'y tromper; les malades ont ſubi un traitement mercuriel, qui a parfaitement guéri les ulcères vénériens, mais qui n'a pas eu le moindre effet ſur les autres, qui furent enſuite guéris par le quinquina.

Le véritable ulcère vénérien de la gorge, eſt peut-être celle de toutes les formes de la maladie ſur laquelle on peut le moins ſe tromper. C'eſt une grande perte de ſubſtance, comme ſi l'on avoit enlevé une partie du corps de l'amygdale, avec un contour circonſcrit, & pour l'ordinaire elle eſt très-ſale, ayant une matière blanche & épaiſſe, qui y eſt attachée, de même qu'une eſcarre qui ne peut pas être enlevée en gargariſant.

Les ulcères dans ces parties, ſe conſervent toujours humides,

Digitized by Google

parce que la matière n'a pas le tems de sécher, & de former des croûtes, comme dans ceux qui sont sur la peau. La matière des ulcères est entraînée par la déglutition, ou par le mouvement des parties, de manière qu'il ne peut y avoir une succession des croûtes, comme sur la peau.

Leur progrès est aussi beaucoup plus rapide que sur la peau commune, l'ulcération ayant lieu très-promptement.

De même que la plupart des autres ulcères qui se répandent, ceux-ci sont en général fort sales, & la plupart ont des bords saillans & épais, ce qui est très-ordinaire aux ulcères vénériens & cancéreux, & à la plupart de ceux qui n'ont point de disposition à guérir, quelle que puisse être la maladie spécifique.

Si la langue en est attaquée, elle devient quelquefois épaisse & dure; mais ceci n'arrive pas toujours, car il s'y forme souvent des ulcères comme dans les autres parties de la bouche.

Ces ulcères sont en général plus douloureux que ceux de la peau; quoique beaucoup moins cependant que ceux auxquels donnent lieu les maux de gorge ordinaires, qui proviennent de l'inflammation des amygdales.

Ils obligent le malade a parler gras, comme si la langue étoit trop grande pour la bouche, & même un peu du nez.

Tels sont les symptômes les plus ordinaires de ce degré de la maladie; mais il est peut-être impossible de connoître tous ceux que le virus produit, lorsqu'il est dans le système. J'ai connu un homme qui avoit une toux qui le tourmentoit beaucoup, & qu'il attribuoit à ce virus; car elle commença avec fièvre symptomatique, & continua avec elle, & la fièvre comme la toux disparurent par l'usage du mercure.

Il y a des ophtalmies qu'on regarde aussi comme vénériennes; parce qu'après avoir employé inutilement dans leur traitement, les remèdes dont on se sert ordinairement contre l'inflammation, le mercure que l'on a donné dans la supposition d'une cause vénérienne, a eu quelquefois des succès, ce qui a servi à établir cette opinion. Mais si de pareilles observations établissent un état vénérien, la maladie différe beaucoup de ce qu'elle est, lorsqu'elle attaque d'autres parties à la suite d'une infection générale, car l'inflammation est plus douloureuse que dans l'inflammation vénérienne qui en dérive. D'ailleurs nous n'avons jamais vu ces cas accompagnés

Digitized by Google

d'ulcération, comme dans la bouche, la gorge & la langue, ce qui me fait beaucoup douter qu'ils ſoient vénériens.

II. *Expériences faites pour déterminer les progrès, & les effets du virus vénérien.*

Pour déterminer pluſieurs faits relatifs à la maladie vénérienne, nous tentâmes les expériences ſuivantes, que nous commençâmes en Mai 1767, nous fîmes deux piqûres ſur la verge avec une lancette trempée dans la matière vénérienne d'une gonorrhée, une ſur le gland, & l'autre ſur le prépuce.

Ce fut un vendredi que nous fîmes cette opération, & le dimanche, il y avoit dans ces parties une demangeaiſon déſagréable qui dura juſqu'au jeudi ſuivant. Dans cet intervalle ces parties étant ſouvent examinées, il parut y avoir une plus grande rougeur, & une plus grande humidité que d'ordinaire, ce que nous attribuâmes au frottement des parties. Le jeudi matin le lieu du prépuce, où la piqûre avoit été faite, étoit plus rouge, plus épais, & avoit formé une petite eſcarre. Le jeudi ſuivant l'eſcare étoit augmentée, elle donnoit quelque peu de matière, & il paroiſſoit y avoir un petit engorgement des lèvres du meat urinaire, de même qu'une ſenſation déſagreable en urinant, de manière que d'après cela nous nous attendions à un écoulement. Nous touchâmes pour lors l'eſcarre avec la pierre infernale, & nous la pansâmes enſuite avec de l'onguent, dans lequel il entroit du calomel. Le ſamedi matin l'eſcarre ſe ſépara, & on toucha de nouveau l'ulcération avec la pierre infernale. Le lundi ſuivant l'autre eſcarre ſe ſépara auſſi. La nuit d'auparavant, la perſonne avoit éprouvé dans le gland une demangeaiſon conſidérable, & le jeudi nous obſervâmes une tache blanche à l'endroit où la piquure avoit été faite, En l'examinant nous trouvâmes qu'elle formoit une petite puſtule remplie d'une matière jaunâtre. Nous la touchâmes auſſi avec la pierre infernale, & nous la panſâmes de la même manière que la première. Le mercredi l'ulcère du prépuce étant devenu jaune, nous le retouchâmes avec le cauſtique. Le vendredi les deux eſcarres ſe ſéparèrent, & l'ulcère du prépuce étoit rouge & moins dur à ſa baſe; mais le ſamedi n'ayant pas tout-à-fait un ſi bel aſpect, nous le retouchâmes de nouveau, & lorſque l'eſcarre fut tombée, nous le laiſsâmes guérir ainſi que l'autre, qui

Digitized by Google

laiſſa une dépreſſion ſur le grand, qui ſe remplit en peu de mois, mais qui conſerva pendant un tems conſidérable une couleur blanchâtre.

Quatre mois après, le chancre reparut ſur le prépuce, & nous eſſayâmes des topiques fort ſtimulans; mais comme ils paroiſſoient mal réuſſir, nous les abandonnâmes, & le chancre guérit tout ſeul en le laiſſant à lui-même. Cette apparition arriva pluſieurs jours après, mais le chancre guérit toujours de lui-même. Le chancre du gland ne reparut jamais plus, & en cela il différoit de l'autre, c'eſt-à-dire, de celui du prépuce.

Pendant que les ulcères du prépuce & du gland exiſtoient, une des glandes de l'aîne droite ſe tuméfia. J'avois depuis long-tems conçu l'idée que la manière la plus efficace de réſoudre un bubon, étoit de frotter avec du mercure la jambe & la cuiſſe, afin de faire paſſer un courant de mercure à travers la glande enflammée; ce cas me fournit l'occaſion d'en faire l'expérience. J'avois ſouvent réuſſi de cette manière; mais je me propoſai alors de la ſoumettre à une preuve plus déciſive (1). Les ulcères de la verge étoient guéris avant d'entreprendre la réſolution du bubon. Peu de jours après avoir commencé à ſe ſervir du mercure, comme je l'ai dit ci-deſſus, la glande s'affaiſſa conſidérablement; pour lors on en abandonna l'uſage, parce que je n'avois pas intention de la guérir entièrement. Quelque tems après la glande commença à ſe gonfler de nouveau, & je fis frotter avec autant de mercure que je crus qu'il en falloit pour la faire entiérement déſenfler; mais j'avois attention de n'en donner que pour guérir la glande localement, & non pas pour empêcher la conſtitution d'être infectée.

Environ deux mois après la dernière attaque du bubon, le malade ſentit une petite douleur aigüe & piquante dans une des amygdales, lorſqu'il avaloit quelque choſe; & d'après l'inſpection je trouvai un petit ulcère, auquel je permis de faire des progrès, juſqu'à ce que j'en eus connu la nature; pour lors on eut recours au mercure. On en frotta la même jambe & la même cuiſſe comme auparavant, afin d'être plus aſſuré de la guériſon de la glande, quoique cela ne fût pas alors probablement néceſſaire.

(1) En 1767, on avoit coutume d'appliquer un emplâtre mercuriel ſur la partie, ou de l'oindre avec de l'onguent mercuriel, ce qui ne pouvoit guères agir que par ſympathie.

Digitized by Google

A peine l'ulcère ſe fut cicatriſé, que je diſcontinuai l'uſage du mercure, car je ne voulois point détruire le virus, mais obſerver quelles parties il affecteroit enſuite. Environ trois mois après, il parut ſur la peau des taches de couleur de cuivre, & l'ulcère de l'amygdale ſe renouvella. Pour lors j'eus recours au mercure une ſeconde fois pour guérir ces effets du virus, provenans de l'infection générale, mais toujours dans l'idée ſeulement de pallier la maladie.

J'en abandonnai donc pour la ſeconde fois l'uſage, & je ne fus attentif qu'à obſerver quelle partie ſeroit enſuite affectée, mais le virus ſe jetta encore ſur les mêmes parties. Voyant alors qu'il n'y avoit pas à eſpérer de plus grands éclairciſſemens en palliant ſimplement la maladie de l'amygdale pour la quatrième fois, & celle de la peau pour la troiſième, je donnai le mercure en ſuffiſante quantité, & pendant un tems conſidérable.

Le tems que j'employai à faire ces expériences fut de trois années environ, à compter dès le jour que je fis les piqûres, juſqu'à celui de la parfaite guériſon du malade.

Il n'y a d'extraordinaire dans ce cas que la manière de contracter la maladie, & les vues particulières, avec leſquelles quelques parties du traitement furent dirigées; mais comme j'avois intention de prouver pluſieurs choſes qui, quoique très-ordinaires, n'avoient pas été juſqu'ici bien conſidérées, je donnai une attention particulière à toutes les circonſtances. Cette obſervation prouve pluſieurs faits, & ouvre un champ à des conjectures ultérieures.

1°. Que la matière d'une gonorrhée produira des chancres.

2°. Qu'il eſt probable que le gland ne reçoit pas auſſi promptement que le prépuce l'irritation vénérienne. Le chancre du prépuce s'enflamma, & ſuppura en moins de quatre jours, & celui du gland en dix ou environ; cette dernière circonſtance eſt probablement la raiſon, pourquoi l'eſcarre du gland ne ſe détacha pas ſitôt.

3°. Que probablement la meilleure méthode de réſoudre un bubon, c'eſt de n'appliquer le mercure qu'aux jambes & aux cuiſſes, & que c'eſt par conſéquent auſſi le meilleur traitement qu'on puiſſe employer pour faciliter la guériſon, lors même que le bubon ſuppure.

4°. Qu'on peut auſſi réſoudre de cette manière les bubons, ſans guérir cependant la conſtitution, & qu'il faut par conſéquent dans les cas ſur-tout d'une prompte & facile

Digitized by Google

réſolution, donner beaucoup plus de mercure qu'il n'en faut, pour faire réſoudre le bubon ſimplement.

5°. Que des parties peuvent être infectées, mais que ſans avoir reçu l'action, elles peuvent conſerver le virus comme aſſoupi, tandis qu'on adminiſtrera le mercure pour d'autres ſymptômes & que leur infection pourra ſe manifeſter par la ſuite.

6°. Enfin, que le virus, qui dans ſon origine n'a infecté que certaines parties, s'il n'a pas été parfaitement détruit, peut paroître de nouveau ſur les mêmes parties ſeulement.

III. *Des ſymptômes du ſecond dégré de la vérole.*

Ce degré de la maladie n'eſt pas ſi bien marqué que le premier, & comme il eſt d'une plus grande importance, il demande une attention ſérieuſe pour déterminer quelle eſt la maladie. Les parties moins ſuſceptibles de cette irritation, ſont celles qui ſont moins expoſées à la cauſe qui l'excite le plus, c'eſt-à-dire, à l'air extérieur, comme nous l'avons dit ci-devant. Elles commencent à recevoir l'action vénérienne, ſoit que les effets locaux ayent été produits ou non ſur les ſurfaces internes, & mêmes dans pluſieurs cas cette action fait des progrès chez elles, après que les ſurfaces premiérement affectées ont reçu l'action, & qu'elles ont été guéries, ainſi que nous l'avons déja obſervé. Ces parties plus profondément ſituées, ſont le périoſte, les tendons, les aponévroſes & les ligamens; on ne peut pas cependant toujours dire quelles ſont les parties affectées, lorſque la maladie eſt à ce ſecond degré; je lui ai vu produire une ſurdité totale, & dans quelques cas ſe terminer par une ſuppuration accompagnée de douleurs violentes dans l'oreille, & à la tête, du même côté. On ſuppoſa en général, que ce cas provenoit de quelque autre cauſe, ſans cependant que rien ne pût déterminer la nature de la maladie, ſi ce n'eſt quelque circonſtance particulière à l'hiſtoire de ces cas, quelques ſymptômes, ou une idée heureuſe qui fixa l'attention du Praticien.

Lorſque les parties plus profondément ſituées, ſont irritées par ce virus, les progrès de l'irritation ſe font d'une manière plus uniforme & ſucceſſive que dans les autres. Ils tiennent beaucoup du caractère des humeurs ſcrophuleuſes, ou du rhumatiſme chronique, avec cette différence néanmoins, que dans cette maladie les jointures ſont moins ſujettes à être

Digitized by Google

affectées que dans le rhumatisme. On voit une tumeur se former sur un os, lorsqu'il n'a pas été possible depuis plusieurs mois de contracter l'infection. Cette tumeur acquiert une certaine grosseur avant qu'on s'en apperçoive, parce qu'elle n'a causé que de légères douleurs. D'un autre côté l'on éprouve de violentes douleurs, sans qu'on puisse observer aucune tumeur que quelque tems après. On peut faire les mêmes observations sur le gonflement des tendons, & des aponévroses.

Comme ces tumeurs s'accroissent très-lentement & progressivement, elles ne manifestent que des signes très-légers d'inflammation. Lorsqu'elles attaquent le périoste, la tumeur a toute l'apparence d'une tumeur de l'os, étant dure, & fermement unie avec lui.

L'inflammation produite dans ces derniers degrés de la maladie, peut difficilement aller au-delà de l'adhésive; elle continue dans cet état en allant de mal en pis, & lorsque la matière est formée, ce n'est pas du vrai pus, mais une matière visqueuse, ce qui peut provenir en quelque manière de ce que ces parties ne peuvent pas aisément par leur nature venir à suppuration; & lors même qu'elles suppurent, la même lenteur continue encore, de manière que cette matière ne peut irriter au point d'exciter la vraie suppuration, ou l'ulcération, même après que la constitution a été guérie de la cause primitive; circonstance qui donne lieu de croire que la maladie est alors probablement scrophuleuse. Quelques nodus soit des tendons, ou des os durent des années entières avant qu'il s'y forme la moindre quantité de matière; & dans ce cas il est fort douteux, s'ils sont vénériens ou non, quoiqu'on les croye tels pour l'ordinaire.

Nous avons déja observé que la douleur dans les premiers degrés de cette maladie, étoit de beaucoup moindre qu'on ne pourroit s'y attendre, en considérant les effets produits par le virus. La lenteur de la maladie, & la gradation dans ses progrès peuvent rendre raison de ce qu'elle occasionne si peu de douleur; un ulcère à la gorge ne cause pas de grandes douleurs, & il en est de même des pustules sur la peau, même lorsqu'elles se changent en de grands ulcères.

Lorsque le périoste & les os sont affectés, la douleur est quelquefois très-considérable, & d'autres fois il n'y en a presque point; ce dont on ne peut pas trop aisément rendre raison; nous savons aussi que les parties tendineuses, lors-

Digitized by Google

qu'elles ſont enflammées, cauſent dans quelques cas des douleurs très-conſidérables, avec un ſentiment de peſanteur, tandis que d'autres fois elle ſe tuméfieront conſidérablement ſans produire la moindre douleur.

Ces douleurs ſont ordinairement périodiques, c'eſt-à-dire, qu'elles ont leurs exacerbations, étant communément plus violentes pendant la nuit; ce qui eſt commun à d'autres douleurs, particuliérement de l'eſpèce rhumatiſmale, avec leſquelles les vénériennes ont beaucoup de rapport.

Lorſque la douleur eſt le premier ſymptôme qui paroît, elle n'eſt point un ſigne diſtinctif de la maladie, auſſi la prend-on ſouvent pour le rhumatiſme.

IV. *Des effets du virus ſur la conſtitution.*

La matière vénéneuſe conſidérée ſimplement comme matière étrangère, ne produit aucun changement quelconque ſur la conſtitution, & quels qu'en ſoient les effets, ils dépendent entiérement de la qualité ſpécifique du virus. Les effets généraux du virus ſur la conſtitution, ſont de la nature des autres irritations, ſoit locales, ſoit conſtitutionelles. Ce virus produit une eſpèce de fièvre lente, qui lorſqu'elle dure pendant un tems conſidérable, fait naître ce qu'on appelle *une diſpoſition hectique*, qui n'eſt autre choſe qu'une fièvre lente continuelle, provenant d'une cauſe que la conſtitution ne peut ſurmonter. Pendant qu'elle exiſte, il eſt impoſſible que les fonctions puiſſent ſe faire comme dans l'état de ſanté. Le malade perd l'appétit, ou même s'il le conſerve, il ſe conſume, devient inquiet, perd ſon ſommeil, & il a l'air pâle & défait (1).

Dans le premier degré de cette maladie, avant qu'elle commence à ſe manifeſter extérieurement, le malade a en général des friſſons, des accès de chaleur, des maux de tête, & tous les ſymptômes d'une fièvre prête à ſe déclarer.

Ces ſymptômes continuant pendant quelques jours, & ſouvent même des ſemaines entières, font voir qu'il y a

(1) On regarde toujours comme particulier à la maladie vénérienne, cet air pâle & défait des malades, quoiqu'il dépende entièrement de l'abattement de la conſtitution; cette idée cependant ne provient pas ſeulement de cette ſeule circonſtance, mais encore des autres ſymptômes qui conduiſent à la connoiſſance de la maladie.

Digitized by Google

quelque cauſe irritante, qui agit lentement ſur la conſtitution. Alors le Médecin donne à la maladie tel nom que ſon imagination, ou ſon ignorance peut lui fournir; mais les éruptions vénériennes, ou les nodus ſur le périoſte, les os, les tendons, ou d'autres parties ſe manifeſtant, montrent quelle eſt cette cauſe, & reculent en quelque façon les ſymptômes de la fièvre, & ſoulagent la conſtitution pour quelque tems, mais ces ſymptômes reparoiſſent bientôt après.

On n'obſerve pas toujours cependant ces maladies conſtitutionnelles, l'irritation qu'excite le virus étant ſi lente, qu'à peine la conſtitution peut s'en reſſentir, à moins qu'on l'y laiſſe ſéjourner pendant long-tems.

Des Auteurs font mention d'un grand nombre de ſymptômes locaux, tels que des fiſſures autour de l'anus & autres que je n'ai jamais vus. Il y a auſſi un nombre preſque infini de maladies qu'ils décrivent comme vénériennes, ſur-tout Aſtruc & ſes Sectateurs; ils en regardent comme un effet, le cancer, les écrouelles, le rhumatiſme & la goutte. Cela peut être vrai à quelques égards, mais elles n'en ſont pas moins des maladies qui dans le même-tems exiſtent par elles-mêmes. Toutes leurs conſéquences, telles que la conſomption, le dépériſſement par faute de nourriture, la jauniſſe, & milles autres maladies, qui ſe ſont montrées pluſieurs années avant l'exiſtence de la vérole, lui ſont également attribuées avec auſſi peu de raiſon.

Ce préjugé eſt porté aujourd'hui au point que dès qu'une maladie ſe préſente, ſur laquelle le Praticien ſe trouve embarraſſé, la vénérienne s'offre immédiatement à ſon eſprit. Si cette idée le portoit à en faire une recherche ſcrupuleuſe, ce ſeroit un avantage, mais dans beaucoup de cas cette idée ne ſert qu'à ſatisfaire le Praticien lui-même.

Digitized by Google

CHAPITRE III.

Observations générales sur le traitement de la vérole.

Nous avons déjà observé que l'infection vénérienne se manifestoit sous trois formes différentes, la gonorrhée, le chancre, & la vérole, & nous avons tâché de rendre raison de ces différences. Comme toutes les trois sont l'effet du même virus; que les deux premières ne dépendent que de la différence dans la composition des parties, & la vérole elle-même d'une autre circonstance que nous avons aussi expliquée, il seroit naturel de supposer qu'un seul & même médicament, quel qu'il soit, devroit guérir toutes les formes de cette maladie. Mais l'expérience fait voir que cela n'est pas; car le mercure qui guérit le chancre & la vérole, n'a pas le moindre pouvoir sur la gonorrhée; & ce qui est plus remarquable encore, c'est que ces deux maladies qui cèdent au mercure, ne se ressemblent en aucune manière, tandis que la gonorrhée qui n'y cède point, ressemble à quelques égards au chancre qui y cède.

On peut remarquer en général, qu'il y a non-seulement une différence dans la forme de la maladie, mais aussi dans la façon de la guérir, & dans le tems nécessaire pour la guérison des différentes formes de la maladie, lors même que c'est le même médicament qui les guérit. La gonorrhée est la plus incertaine des trois dans sa guérison, le chancre l'est déja moins, & la vérole est celle où la cure est plus certaine, quoiqu'on emploie pour la guérir le même médicament que pour le chancre.

Dans quelques cas, on guérira une gonorrhée dans six jours, & dans d'autres il faudra plusieurs mois, ce qui est par rapport au tems, dans la proportion environ de trente à un. Quelquefois on guérira un chancre en deux semaines, tandis que souvent il y faudra plusieurs mois, ce qui est dans la proportion de quatre à un. La vérole en général peut être guérie en un ou deux mois, ce qui est dans la proportion seulement de deux à un. Ce calcul montre la régularité, & l'irrégularité par rapport au tems de la guérison de chaque forme dans la maladie.

Digitized by Google

Nous avons déjà observé que les dispositions du corps donnoient souvent lieu à cette maladie, & plus particuliérement à la gonorrhée, & au chancre.

Lorsqu'une indisposition du corps détermine un accroissement des symptômes dans une gonorrhée, on ne fera rien pour guérir celle-ci, mais on tâchera simplement de guérir l'indisposition du corps, parce qu'on n'a aucun spécifique pour la gonorrhée, & qu'avec le tems elle se guérit d'elle-même. Mais c'est une pratique qu'on ne doit peut être pas suivre dans le traitement du chancre, ou de la vérole, ou il peut être nécessaire de continuer le mercure, quoique peut-être un peu plus modérément, car le mercure est un spécifique, dont on ne peut se dispenser de se servir, parce que ni le chancre, ni la vérole ne guérissent point d'eux-mêmes, mais qu'ils vont toujours en augmentant.

Nous avons divisé cette forme de la maladie vénérienne en deux degrés. Lorsqu'elle attaque les parties, qui en sont les plus susceptibles, ou celles que nous avons appellé le premier ordre des parties ou les surfaces; la vérole est peut-être sujette à moins de variations que la gonorrhée ou le chancre, & son traitement est conséquemment plus uniforme, quoique la maladie soit moins aisément déterminée, au moins pendant quelque tems. Dans le second ordre des parties, la vérole devient plus compliquée, & sa guérison est moins certaine.

La guérison de cette forme de la maladie, est beaucoup plus difficile à déterminer que celle des deux premières, car celles-ci étant toujours locales, & leurs effets visibles, elles sont plus sujettes aux sens, de sorte qu'il est bien rare qu'on se trompe dans leur traitement; quoiqu'en même tems le traitement en soit souvent plus ennuyeux, & plus difficile; car toutes les fois que les symptômes de la gonorrhée ou du chancre sont entiérement disparus, le malade se regarde en général comme guéri de ces maladies, ce qui n'arrive pas dans la vérole.

La vérole est un effet du virus qui a circulé dans le sang, jusqu'à ce qu'il ait irrité des parties au point de leur donner une disposition vénérienne, & ces parties reçoivent plus ou moins vîte l'action vénérienne, conformément à l'ordre de leur susceptibilité.

Nous avons supposé que, lorsque la matière est en circulation, certaines parties en étoient irritées, & qu'un grand nombre d'autres y échappoient, comme on le voit évidemment dans le chancre; car dans le cas d'un chancre

tout

Digitized by Google

tout le gland, le prépuce, & la peau de la verge, ont éprouvé les effets de l'application de la matière sur eux, & cependant il n'y a que quelques parties, ou une seulement qui en soit infectée ou irritée, toutes les autres y échappent. Ainsi l'on voit souvent dans la vérole, que lorsque les parties infectées reçoivent l'action, celle-ci se borne dans ces mêmes parties, sans en affecter d'autres, malgré qu'on laisse faire des progrès à la maladie, pendant un tems considérable, sans chercher à la guérir; de même que si ces parties ne sont pas parfaitement guéries, la maladie reparoît sur elles seules : c'est pourquoi ces effets, quoique provenans de l'infection générale, sont en eux-mêmes entièrement locaux, comme la gonorrhée & le chancre, & ainsi qu'eux, on peut les guérir localement; & néanmoins la personne peut encore continuer d'avoir la vérole, quoique dans d'autres parties, mais non pas dans les mêmes, parce qu'il peut y en avoir plusieurs dans le même corps, qui soient sous la disposition vénérienne, quoiqu'elles ne puissent pas encore avoir reçu l'action vénérienne.

Pour guérir les effets locaux, & visibles de la maladie, il faut l'attaquer par l'endroit même, par où l'infection s'est communiquée, c'est-à-dire par le sang, sans cependant le considérer en lui-même, comme une partie malade, ou comme le siége du virus, mais comme le véhicule qui distribuera le médicament dans toutes les parties du corps que le virus a infectées, & qui par conséquent agira sur les solides devenus malades. Il faut continuer ce procédé, pendant quelque tems après que tous les symptômes ont disparu; car l'action vénérienne peut en apparence être arrêtée, & les symptômes disparoître, & cependant ceux-ci revenir tout de nouveau, l'action vénérienne n'étant pas entièrement détruite. Si le mercure guérissoit aussi la disposition dans les parties du second ordre, & pouvoit les empêcher d'entrer en action, il pourroit être nécessaire de le continuer un peu plus long-tems; mais cela n'arrive pas, car les effets visibles, ou les symptômes dans le premier ordre des parties, cèdent au traitement, tandis que les parties qui n'ont contracté que la disposition, & qui sont encore inactives, reçoivent ensuite l'action, & continuent la maladie. Si le Praticien ne fait pas attention à toutes ces circonstances, il est induit en erreur, & laisse le germe pour un second rang d'effets locaux, dans les parties du second ordre. Mais nous avons établi que ce qui guérissoit

Digitized by Google

une action, ne guériſſoit pas une diſpoſition tant qu'on ne portoit pas l'uſage du remède, plus loin que la guériſon des effets viſibles du virus, & qu'on laiſſoit les parties qui ſont infectées à entrer par la ſuite en action.

Les parties qui reçoivent les premières l'action vénérienne, ſont les plus faciles à guérir; & nous avons déja ſoupçonné que ces effets de la maladie étant externes, la guériſon en étoit en quelque façon facilitée par l'action locale du remède, qui paſſe évidemment à travers ces parties.

Lorſque la maladie a attaqué les parties du ſecond ordre de ſuſceptibilité, il arrive généralement que ces parties ſont beaucoup plus difficiles à guérir, que celle du premier; c'eſt pourquoi lorſque la maladie paroît ſur elles, en même-tems que ſur celles du premier, & qu'on les guérit, on peut être aſſuré qu'on aura auſſi guéri ces dernières. Comme il paroît par là que les parties les plus ſuſceptibles de la maladie, ſont auſſi les plus faciles à guérir, il s'enſuit que les parties les moins ſuſceptibles de la maladie, ſont auſſi les plus difficiles à guérir; & nous croyons que cela eſt preſque toujours ainſi; conſéquemment celles qui ſont du ſecond ordre de ſuſceptibilité, nous fourniſſent cet avantage, celui de nous préſenter les maladies locales, qui peuvent nous ſervir de guide, pour porter un jugement ſur l'enſemble. En pareils cas, il ne faut continuer le traitement que juſqu'à ce qu'elles ayent diſparu, puiſqu'on peut être certain que la guériſon des parties du premier ordre, ſi il y en a d'affectées, ſera incluſe dans celle des parties du ſecond ordre.

Comme les parties du ſecond ordre ſont accompagnées de beaucoup plus de tuméfaction que celle du premier, on pourroit demander ſi l'on devra continuer le traitement mercuriel juſqu'à ce que toute l'intumeſcence ſoit diſſipée. Nous repondront à cette queſtion, que nous ne croyons pas qu'il ſoit néceſſaire de le continuer juſqu'à ce point là; car comme ces maladies locales ne peuvent infecter la conſtitution par réabſorption, & qu'on peut guérir la diſpoſition, & l'action vénérienne, qui proviennent de l'infection générale, pendant que les effets locaux durent encore, même dans les cas où la tuméfaction, qui forme des nodus ſur les os, ſur les aponévroſes, paſſe en ſuppuration, il ne peut y avoir aucune raiſon de continuer ce traitement pendant plus long-tems, après que l'action vénérienne eſt détruite. Mais il n'eſt pas aiſé de connoître cet effet du

Digitized by Google

remède ; & il ſera par conſéquent néceſſaire de continuer le traitement, juſqu'à ce que les ſymptômes deviennent ſtationnaires, & probablement un peu plus long-tems pour détruire toute l'action de la maladie. De ces circonſtances, il paroît que l'irritation vénérienne, lorſqu'elle eſt à ce dégré, eſt plus facile à guérir que les effets de cette irritation ; tels que la tuméfaction.

I. *De l'uſage du mercure dans le traitement de la vérole.*

Le mercure eſt dans la vérole, comme dans le chancre, le grand remède ſpécifique, & il n'y en a aucun ſur qui on puiſſe autant compter. Il faut toujours bien conſidérer les effets de ce remède, ſoit ſur la conſtitution en général, ſoit ſur la maladie pour laquelle on y a recours. Les effets du mercure ſur la conſtitution, ſeront toujours proportionnés à la quantité qu'on en fait paſſer dans le corps. Et lorſque la même quantité affecte une conſtitution plus qu'une autre, c'eſt en proportion de l'irritabilité de cette conſtitution, & de ſa réſiſtance aux pouvoirs du mercure, abſolument indépendante de ſa préparation, ou de la manière de le donner.

Quant aux préparations du mercure, & à la manière de l'appliquer, il faut conſidérer deux choſes ; 1°. la préparation, & la méthode qui ſera la moins incommode, & la plus convenable au malade ; 2°. celle qui en fera plus facilement paſſer dans le corps la quantité néceſſaire.

Rien ne montre plus l'inconſtance de l'eſprit humain, que l'uſage que l'on fait du mercure. S'il eſt un remède ſpécifique, on le doit conſidérer comme tel dans la maladie vénérienne, pour deux de ſes formes ; cependant on ſe perd dans la recherche d'autres ſpécifiques pour cette maladie, comme ſi les ſpécifiques étoient plus communs que les maladies ; tandis qu'on ſe contente trop ſouvent de la méthode ordinaire de traiter pluſieurs autres maladies, contre leſquelles on ne connoît aucun ſpécifique ; ces préjugés ſont appuyés ſur l'opinion du public, qui redoute on ne peut plus ce remède, d'après les accidens qui en accompagnoient l'uſage qu'en faiſoient nos Prédéceſſeurs, enſorte que pluſieurs perſonnes, qui, de nos jours, ſont également ignorantes, tirent parti de ces préjugés.

Le mercure agit dans la conſtitution, ſur toutes les

Digitized by Google

parties de la machine, il guérit celles qui ſont malades, n'affectant que très-peu celles qui ſont ſaines. Le mercure paſſe dans le corps, de la même manière que les autres ſubſtances, ſoit extérieurement par la peau, ou intérieurement par la bouche: il ne peut cependant pas dans tous les cas, pénétrer par ces deux voies dans le corps; car il arrive quelquefois que les abſorbans de la peau ne le reçoivent pas facilement, du moins qu'une application extérieure ne produira point le moindre effet, ni ſur la maladie, ni ſur la conſtitution. Lorſque cela arrive, on doit conſidérer ce cas comme une circonſtance malheureuſe, car il faut pour lors le donner intérieurement par la bouche, quoique cette manière de l'adminiſtrer puiſſe être très-peu convenable à certains égards, & ſouvent même très-incommode. D'un autre côté, il arrive quelquefois que ce remède n'eſt point pris par les abſorbans internes, ou du moins qu'il ne produiſe aucun effet, ni ſur la maladie, ni ſur la conſtitution. En pareils cas, il faut eſſayer toutes les différentes préparations mercurielles; car il arrivera quelquefois qu'une réuſſira, tandis qu'une autre n'aura aucun effet. Je n'ai jamais vu de cas où le mercure n'ait point été abſorbé en l'appliquant extérieurement, ou en l'adminiſtrant intérieurement; & en vérité, quand cette circonſtance arrive, elle doit être bien fâcheuſe.

Nous obſerverons ici qu'il y a pluſieurs ſurfaces qui paroiſſent abſorber ce remède mieux que d'autres, & probablement toutes les ſurfaces internes; & les ulcères ſont de cette eſpèce; car lorſqu'on voit que trente grains de calomel, dont on aura frotté la peau, n'ont pas plus d'effet que trois ou quatre, qu'on prendra par la bouche; c'eſt une preuve que les inteſtins l'abſorbent mieux; de même, lorſque panſant un petit ulcère avec du précipité rouge, il en réſulte une ſalivation; un pareil fait montre que les ulcères ſont de bonnes ſurfaces abſorbantes, quand on conſidère ſur-tout, que la vérole provient en général d'un chancre.

On panſa un malade qui avoit un moignon, ſur lequel s'élevoient des granulations trop abondantes, avec un onguent qui contenoit une forte doſe de précipité rouge; l'ulcère avoit environ la largeur d'un écu de ſix livres, & la ſalivation étoit ſur le point de ſurvenir, de façon que le malade fut obligé de ceſſer de ſe ſervir de cet onguent.

Une femme mulâtre avoit à la jambe un vilain ulcère, qui étoit environ de la largeur de deux fois la paume de la main.

Digitized by Google

On le panſa avec du précipité rouge, mêlé avec l'onguent ordinaire, ce qui produiſit bientôt une violente ſalivation.

Une femme eut le ſein entièrement brûlé, au mois de Décembre 1782; le mal s'étendoit juſqu'au col, aux épaules, & au milieu même des épaules, ſur leſquelles il ſe forma des eſcarres profondes. Les ulcères ſe conſolidèrent d'abord preſque entièrement; & aſſez bien pour des brûlures; mais ils ſe r'ouvrirent de nouveau, & devinrent beaucoup plus opiniâtres. Sept mois après cet accident, cette femme vint à Londres avec de très-grands ulcères qui traverſoient le ſein, & s'étendoient de chaque côté juſqu'aux épaules. Ces ulcères étoient douloureux, & extrêmement ſenſibles au toucher. Ils continuèrent à guérir peu de tems après ſon arrivée à Londres; mais elle tomba malade, ayant été priſe d'une extrême irritabilité, d'une perte d'appétit, de nauſées, & vomiſſant tous les alimens, & tous les médicamens qu'elle prenoit. Alors les ulcères commencèrent de nouveau à s'étendre, & devinrent très-grands. Après avoir été deux mois en ville ſans être mieux, j'eſſayai ſur quelques parties des topiques plus ſtimulants, tels que le baſilicon, pour voir s'il réſulteroit quelque avantage de ce traitement, & je trouvai que ces ulcérations guériſſoient plus vîte que les autres; mais la ſenſibilité des ulcères étoit ſi grande, même en employant les topiques les plus doux, qu'on ne pouvoit les employer qu'en partie. J'eſſayai alors le précipité rouge, mêlé avec l'onguent, & pour le rendre auſſi peu ſtimulant qu'il étoit poſſible, j'en ordonnai ſeulement dix grains ſur deux onces. Ce mélange parut être plus ſupportable aux ulcères, que l'onguent ſeul, & je fus fort heureux d'avoir trouvé un topique, qui pût à-la-fois hâter la guériſon, & être plus convenable que le premier.

Mais au quatrième, ou cinquième panſement environ, depuis que j'avois adopté l'uſage du précipité, la malade commença à ſe plaindre de ſes gencives; le jour d'après elle commença à ſaliver, & au ſeptième ou huitième jour la bouche étoit ſi ulcérée, & la ſalivation ſi conſidérable, qu'en réfléchiſſant ſur les circonſtances, je commençai à ſoupçonner que cela pouvoit être un effet du précipité rouge. Les gencives, l'intérieur des joues & l'haleine étoient véritablement tels que les ont ceux qui prennent du mercure. J'abandonnai auſſi-tôt ce remède, ſi ce n'eſt ſur un petit eſpace, & je revins à mes premiers remèdes. Dans peu de jours les effets du mercure diminuèrent, les

Digitized by Google

ulcères parurent avec un aſpect beaucoup plus beau que jamais, & je commençai de nouveau à panſer une partie des ulcères avec l'onguent qui contenoit du précipité, ce qui réuſſit encore on ne peut mieux. Lorſque la bouche fût d'abord affectée, on n'avoit guères employé plus de la moitié de l'onguent, & lorſque j'en eus découvert la cauſe, les trois quarts environ avoient été employé, de manière qu'il n'y avoit pas tout-à-fait dix grains de précipité de donné; & quoique ce traitement demande ſept ou huit jours, & que l'onguent dût avoir été bientôt enlevé de deſſus l'ulcère par la ſuppuration, il en réſulta cependant une ſalivation ſi conſidérable, qu'elle dura environ un mois. On peut à peine concevoir, qu'il ſoit paſſé dans le corps plus qu'un ou deux grains de précipité; car lorqu'on conſidère que les particules du précipité étoient couvertes d'onguent, & qu'il y avoit eu un grand écoulement de matière, au point d'en enlever bientôt de deſſus l'ulcère cette petite quantité, nous ne pouvons guères admettre qu'il y en eût eu une plus grande quantité d'abſorbé. Si cette idée de la quantité abſorbée eſt juſte, à quoi devons-nous attribuer cette grande ſuſceptibilité des effets du remède? Etoit-ce à l'état d'irritabilité du malade dans le tems de ſon application? car l'état de la conſtitution me parut être celui dans lequel le tetanos a ſouvent lieu; & j'ai ſouvent penſé alors à cette maladie. Le malade guérit enſuite par l'uſage d'un onguent, où l'on avoit mêlé de la poix, comme un ingrédient. Ces obſervations prouvent que les ulcères, & les ſurfaces internes abſorbent mieux que la peau.

Indépendamment de la poſſibilité d'inſinuer le mercure dans les corps, de l'une ou de l'autre manière, il eſt à propos de conſidérer quelle eſt la plus commode pour le malade, puiſque chacune a ſes avantages & ſes déſavantages, qui proviennent de la nature de la conſtitution des parties, auxquelles il eſt appliqué, ou de certaines ſituations où ſe trouve le malade en ce tems-là; il eſt donc à propos de le donner de la manière qui s'accordera le plus avec ces circonſtances.

Expliquons mieux encore ce que nous venons de dire: on voit chez pluſieurs malades, que les inteſtins peuvent difficilement ſupporter le mercure, auſſi faut-il le donner ſous la forme la plus douce qu'il eſt poſſible; & le mêler avec les autres médicamens capables de diminuer ou de corriger la violence de ſes effets locaux, ſans cependant nuire à ſes effets ſpécifiques ſur la conſtitution générale.

Digitized by Google

Lorsqu'on peut convenablement le faire passer dans le corps en l'appliquant extérieurement, il faut préférer cette manière de l'administrer, & ne point le donner intérieurement, parce que la peau n'est pas à beaucoup près aussi essentielle que l'estomac à la vie, & peut par conséquent par elle-même en supporter beaucoup plus que l'estomac. De cette manière, le remède affecte aussi beaucoup moins la constitution; plusieurs traitemens mercuriels, qui sont absolument nécessaires, tueront le malade en donnant le mercure intérieurement, puisqu'il sera nuisible à l'estomac, & aux intestins à la fois, sous quelque forme qu'on le donne, même en le mêlant avec les plus grands correctifs. D'un autre côté, le genre de vie ne permet pas souvent de l'appliquer extérieurement. Il n'y a personne qui ne trouve incommodes les frictions mercurielles; c'est pourquoi il faut conseiller de prendre le mercure par la bouche, s'il est possible. Pour prévenir les inconvéniens qui proviennent souvent des effets visibles du mercure, on a inventé différentes préparations; mais on doit supposer que toute préparation mercurielle qui produit un effet différent des simples effets du mercure sur la constitution, tel que de faire suer, ou d'augmenter la sécretion des urines, n'agit pas comme le mercure ou comme la substance dans laquelle il entre comme partie constituante; mais si ses effets particuliers sont moindres que d'ordinaire, je serois porté à soupçonner que le mercure agit en partie comme un composé, & non pas entièrement comme mercure.

Le mercure, de même que plusieurs autres remèdes, produit deux effets. L'un sur la constitution, & sur des parties particulières, lequel est conforme à son mode d'irritation, & indépendant d'aucune maladie quelconque. L'autre consiste dans ses opérations spécifiques sur une action morbifique de tout le corps, ou seulement de quelques parties quelle que soit la maladie; ces effets ne sont connus que par la disparition graduée de la maladie. Le premier devient un objet de considération pour le Chirurgien, puisque c'est d'après lui qu'il doit en quelque façon se conduire dans l'administration de ce remède, de manière à rendre ses effets spécifiques suffisans pour opérer la guérison de la maladie.

Le mercure ne peut faire de mal sur la constitution, sans qu'il se manifeste par des effets visibles, & c'est dans les moyens de les éviter, qu'on a prétendu établir un art particulier, dont on s'est servi pour en imposer. La bouche

Digitized by Google

qui eſt la partie ſur laquelle ces effets ſe manifeſtent le plus ſouvent, eſt auſſi celle où l'on a, dans la plupart des cas, tâché de les prévenir; mais je crois qu'il n'y a aucun moyen d'en éloigner le mercure, ou d'empêcher qu'il n'attaque cette partie. Le froid & la chaleur ſont les deux agens mentionnés par les Auteurs. Ils recommandent d'éviter le froid, crainte que le mercure ne ſe porte à la bouche, comme ſi la chaleur pouvoit l'en empêcher, tandis que d'autres, & même les premiers, recommandent la chaleur dans le cas, où l'on craint que le mercure n'attaque la bouche, comme ſi le froid en étoit un préſervatif. Puiſqu'il en eſt ainſi, nous pouvons ſuppoſer avec raiſon, que ni la chaleur ni le froid, ne produiſent aucun effet eſſentiel.

La premiere attention qu'on doit avoir en adminiſtrant le mercure, dans la maladie vénérienne, eſt d'obſerver la quantité qu'on en donne, & les effets viſibles qu'il produit dans un tems donné. Lorſque ces effets ſont arrivés à un certain point, il ne faut plus qu'avoir ſoin de les maintenir, & de veiller au déclin de la maladie; car par-là on jugera des effets inviſibles ou ſpécifiques du remède, ce qui ſouvent nous inſtruira, des variations à apporter dans la quantité.

Les effets viſibles du mercure ſont de deux eſpèces; les uns ſe paſſent ſur la conſtitution, & les autres ſur quelques parties capables de ſécrétions.

Dans la première il paroît produire un irritabilité générale, en rendant la conſtitution plus ſuſceptible de toutes les impreſſions; il augmente la vîteſſe du pouls, de même que ſa dureté, & produit un eſpèce de fièvre paſſagère; mais dans pluſieurs conſtitutions, les effets du mercure vont plus loin encore, il y agit comme un poiſon. Dans quelques-unes il produit un eſpèce de fièvre hectique, c'eſt-à-dire, un pouls petit & vîte, la perte de l'appétit, l'inſomnie, & un tein pâle & défait, avec quantité d'autres ſymptômes qui en ſont une conſéquence; mais à meſure qu'on s'accoutume à l'uſage du mercure, ces effets conſtitutionels deviennent moindres pour l'ordinaire. Les cas ſuivans ſont des exemples bien ſenſibles de ce que nous venons d'avancer.

Un homme ſe frotta avec de l'onguent mercuriel, dans l'intention de ſe guérir de deux bubons qu'il avoit. A peine eut-il fait quelques frictions, que le mercure l'affecta au point qu'il fut néceſſaire d'en abandonner l'uſage. Il fut

Digitized by Google

attaqué d'une espèce de fièvre hectique, avec un pouls petit & prompt, il devint foible, perdit entièrement l'appétit, le sommeil, & eut des sueurs nocturnes. Il prit le quinquina avec la poudre du docteur James, & le lait d'ânesse, & il se trouva peu-à-peu guéri de ces maladies. Comme les bubons croissoient, il fallut nécessairement revenir au mercure, & je lui dis, qu'alors il n'auroit pas produit les mêmes effets, ni si vîte, ni avec autant de violence qu'auparavant. Il en employa une grande quantité sans que sa constitution, ou sa bouche en fussent affectées, mais les bubons étant venus à suppuration, je lui dis, d'abandonner de nouveau le mercure, & lorqu'ils furent ouverts, il y revint pour la troisième fois, sans qu'il en résultât le moindre effet désagréable. Les bubons parurent se disposer à guérir pour un tems, & devinrent ensuite stationnaires, ce qui prouvoit qu'il se formoit une nouvelle disposition. Je lui ordonnai d'abandonner les frictions mercurielles, & de prendre les bains de mer, ce qu'il fit, & les bubons commencèrent à guérir. Trois semaines environ après, je jugeai à propos de le faire frotter de nouveau, & dès le commencement, ce qui étoit pour la quatrième fois, le mercure produisit un effet presque immédiat & violent sur sa bouche; il cessa de nouveau d'en faire usage, jusqu'à ce que les accidens fussent calmés, & il le reprit ensuite pour la cinquième fois, sans qu'il produisit davantage quelqu'effet désagréable, de manière qu'il put le continuer ensuite.

Un homme robuste & bien portant, voulant se guérir d'un bubon, se frotta avec de l'onguent mercuriel, jusqu'à ce que sa bouche en fut affectée. Il en résulta même des indispositions générales très-désagréables, telles que la perte de l'appétit, l'insomnie, le teint pâle, une lassitude après le moindre exercice, & le gonflement des jambes; & quelque tentatives qu'on fît pour concilier le mercure avec sa constitution, il continua toujours d'agir comme un poison.

Le mercure produit souvent des douleurs semblables à celles du rhumatisme, ainsi que des nodus d'une nature scrophuleuse, d'où l'on a prétendu qu'il affectoit les os, & qu'il se cachoit en-dedans, selon l'expression de quelques auteurs.

Il n'est pas nécessaire dans l'état actuel de nos connoissances, de dire qu'il ne passe jamais dans les os, sous la forme de métal, malgré qu'il y ait des Praticiens d'une grande répu-

Digitized by Google

tation, qui l'ayent prétendu, & qui ayent cherché à établir leur opinion par ce qu'ont offert les diſſections ; mais l'expérience que j'ai en ce qui regarde l'anatomie, ne m'a jamais convaincu de la réalité de ces faits. Ces auteurs ſe ſont copiés réciproquement, ce qui a donné lieu de multiplier les obſervations ſuppoſées, de manière que les Praticiens crédules, ou ignorans, s'y ſont mépris au grand préjudice des malades.

II. *De la quantité de mercure néceſſaire dans le traitement.*

La quantité de mercure qu'on doit faire paſſer dans le corps, pour la guériſon de quelque maladie vénérienne, doit être proportionnée à la violence de la maladie même. Il y a cependant deux circonſtances auxquelles on doit faire une attention ſcrupuleuſe dans l'adminiſtration de ce remède, ſavoir, le tems dans lequel on doit introduire une quantité donnée de mercure, & les effets qu'il produit ſur quelques parties du corps, telles que les glandes ſalivaires, la peau, ou les inteſtins. Ces deux circonſtances priſes enſemble, nous ſerviront de guide dans le traitement de la maladie ; car le mercure peut être inſinué dans le même corps, en des quantités très-différentes, & produire toujours le même effet, qui doit en réſulter. Mais les deux différentes quantités, doivent auſſi être employées en différens tems; par exemple, une once d'onguent mercuriel, dont on ſe frottera dans deux jours, aura plus d'effet ſur la conſtitution, que deux onces dont on ſe frottera dans dix ; & pour produire le même effet dans les dix jours, il faut peut-être néceſſairement en employer trois onces, ou davantage.

Une once d'onguent mercuriel, dont on ſe frottera dans deux jours, produit des effets conſidérables ſur la conſtitution, ainſi que ſur les parties affectées ; c'eſt pourquoi une quantité beaucoup moindre, appliquée tout-à-la-fois, produira de plus grands effets ; mais ſi ces effets ſont principalement locaux ; c'eſt-à-dire ſur les glandes de la bouche, la conſtitution en général n'étant pas également ſtimulée, l'effet ſur les parties affectées, ſera auſſi moindre ; & on le connoîtra en ce que la maladie locale ne cède pas en proportion des effets du mercure ſur quelque partie.

Si l'on donne le mercure en très-petite quantité, & qu'on l'augmente graduellement, au point que ſon action ſur la

Digitized by Google

constitution, soit presqu'insensible, ses effets visibles seront moindres, & à peine peut-on concevoir combien on pourra en donner par la suite, sans produire aucun effet visible quelconque (1).

Ces circonstances étant connues, il en résulte que le mercure est un médicament beaucoup plus efficace, plus facile à manier, & beaucoup plus sûr, qu'on ne le croyoit autrefois, mais malheureusement ses effets visibles sur quelques parties, telles que la bouche & les intestins, sont quelquefois beaucoup plus violens, que son effet général sur toute la constitution; c'est pourquoi il faut prendre garde de ne pas stimuler trop vîte ces parties ce qui empêcheroit d'en donner la quantité suffisante.

La constitution, ou les parties, sont plus susceptibles des effets du mercure la première fois, qu'après; si la bouche s'ulcère, & qu'on la laisse guérir, on peut en donner une beaucoup plus grande quantité la seconde fois, avant qu'elle s'ulcère de nouveau. En effet, j'ai vu des cas où la bouche ne put pas s'ulcérer une seconde fois, quelle que fut la quantité du mercure qu'on eut donné. En reprennant par conséquent le traitement mercuriel, il n'est pas nécessaire d'avoir les mêmes précautions que la première fois. On est cependant de tems à autre trompé, en ce que quelquefois on peut à peine produire des effets visibles, pendant que dans d'autres, la bouche & les intestins, sont tout-à-la-fois affectés.

Le mercure, lorsqu'il porte à la bouche, produit chez plusieurs une violente inflammation, qui se termine quelquefois en mortification. Nous soupçonnons que les constitutions où cela arrive, sont de l'espèce érésipélateuse, ou ce qu'on appelle putride; c'est pourquoi il faut alors apporter plus de circonspection dans le traitement. Le mercure en général, c'est-à-dire dans les cas où il ne produit que ses effets ordinaires, fait rarement, ou même jamais, de mal à la constitution. Il paroît seulement agir momentanément, & après il laisse la constitution dans un état sain. Mais cela

(1) Eclaircissons ceci par un exemple: le mercure porta à la bouche d'un homme, qui pendant dix jours, se frotta tous les soirs avec dix grains d'onguent mercuriel; cet onguent étoit fait à moitié; mais après l'avoir abandonné, & repris de nouveau, il se frotta enfin avec quatre-vingt grains tous les soirs, pendant un mois, sans que sa bouche, ou aucun sécrétoire quelconque, en fût manifestement affecté.

Digitized by Google

n'arrive pas toujours, car selon toute probabilité, on peut faire ensorte que le mercure affecte également chaque constitution, étant capable de produire des maladies locales comme nous l'avons déja dit; & aussi de retarder la guérison des chancres, des bubons, ainsi que certains effets de la vérole, après que le virus a été détruit.

III. *Des effets sensibles du mercure sur les parties.*

Les effets sensibles du mercure consistent en général dans un accroissement de quelqu'une des sécrétions, dans un gonflement des glandes salivaires, qui donne lieu à une abondance de salive: dans une augmentation de la sécrétion des intestins, & de là la diarrhée, ou dans une sécrétion plus grandes dans les émonctoires de la peau, qui produit la sueur, souvent aussi dans un accroissement de la sécrétion de l'urine. Quelquefois il n'y a qu'une de ces sécrétions qui soit affectée; d'autres fois ce sont plusieurs, & souvent même toutes le sont ensemble. Mais la bouche est la partie qui s'en ressent le plus fréquemment.

Le mercure produit souvent des maux de tête, de même que la constipation, lorsque son action devient sensible sur les autres parties, & notamment sur les glandes de la bouche.

Lorsque le mercure porte à la bouche, il n'en affecte pas toutes les parties également: quelquefois il attaque les gencives, d'autres fois les joues se tuméfient, & s'ulcèrent en dedans, tandis que les gencives ne sont en aucune manière affectées, comme on le voit par la facilité avec laquelle le malade mord tous les corps durs.

Le mercure porté à la bouche, ou aux parties adjacentes, non-seulement augmente l'évacuation des humeurs qui les humectent, mais il y cause encore un gonflement qui n'est pas de l'espèce vraiement inflammatoire, & dans lequel il se fait une extravasation de la lymphe coagulable; ce gonflement ressemble plutôt à la tuméfaction érésipélateuse. La langue, les joues, & les gencives se gonflent, & les dents vacillent. Ces accidens sont en raison de la quantité de mercure qu'on a donnée, & de la susceptibilité des parties à une pareille irritation. Le mercure produit une grande foiblesse dans les parties, sur lesquelles l'ulcération a lieu, sur-tout pour peu qu'elles soient irritées, comme il arrive souvent par quelques dents, & quelquefois même il s'ensuit

Digitized by Google

la mortification. Nous ignorons si le mercure produit des effets pareils, lorsqu'il se porte sur d'autres parties. La salive est dans ces cas généralement gluante, comme si elle provenoit principalement des glandes affectées, & l'haleine acquiert une odeur particulière.

Comme en général le mercure produit des évacuations, il étoit naturel de supposer que c'étoit par elles qu'il opéroit la guérison de la maladie vénérienne; mais l'expérience nous apprit qu'en traitant la maladie avec le mercure, les évacuations quelconques qu'il produit, ne sont nullement nécessaires à la guérison. Ce qu'on pourroit d'autant mieux supposer que les mêmes évacuations, produites par d'autres médicamens, ne sont pas plus utiles.

Il étoit donc raisonnable, d'après cette observation, de penser que ces évacuations, lorsqu'elles étoient produites par le mercure, n'étoient pas d'un plus grand avantage, à moins qu'on ne voulût supposer que l'évacuation produite par le mercure, étoit différente de celle qui étoit occasionnée par d'autres médicamens, & qu'elle étoit une évacuation qui entraîne hors du corps le virus vénérien, par son union avec le mercure, de manière que plus vîte le mercure sortoit, plutôt aussi le virus étoit entraîné hors du corps. Mais la pratique au lieu d'être en faveur de cette opinion, a au contraire fait voir que les évacuations produites par le mercure, retardoient toujours la guérison, sur-tout si les organes sécrétoires étoient trop susceptibles d'irritation. En effet, on ne peut pas alors en prendre une quantité suffisante pour opérer la guérison de la maladie, les effets du remède sur les parties particulières, devant être trop énergiques pour que le malades puissent les supporter; & la quantité de mercure qu'on doit insinuer dans le corps, devant être réglée selon la quantité de l'évacuation, & non pas selon l'étendue de la maladie.

D'un autre côté, si on le donne avec précaution, de manière à éviter une évacuation violente, on peut en donner une quantité suffisante pour la guérison de la maladie.

Il est certaines évacuations qui peuvent être regardées comme une marque des effets généraux du mercure; mais il ne faut cependant pas s'en rapporter entiérement à elles, les sécrétions n'étant qu'une preuve de la susceptibilité de quelques parties pour une telle irritation; il est néanmoins probable qu'en général elles sont une bonne preuve des effets généraux du remède.

Digitized by Google

Quelques Praticiens ſont même allé juſqu'à ſuppoſer, que la quantité du mercure ſeul, ſans aucun effet ſenſible, étoit ſuffiſante pour opérer la guériſon de la maladie; ce qui eſt vrai en quelque manière, quoique pas tout-à-fait, car nous n'avons aucune preuve réelle, qu'il affecte la conſtitution, ſinon l'augmentation qu'il produit dans quelques-unes des ſécrétions.

IV. *De l'action du mercure.*

Le mercure ne peut avoir que deux modes d'action, l'un ſur le virus, & l'autre ſur la conſtitution; on ne peut guères ſuppoſer qu'il agiſſe de ces deux manières à la fois. S'il n'agiſſoit que ſur le virus, on pourroit ſuppoſer que c'eſt de deux manières, ou en détruiſant ſes qualités par une décompoſition complette, ou en l'attirant à lui, & l'entraînant hors du corps. Si l'action du mercure conſiſtoit dans la première manière, nous pourrions alors ſuppoſer avec raiſon, que la quantité ſeule du mercure devroit être l'unique moyen ſur lequel on devroit compter; mais ſi elle conſiſtoit dans la ſeconde, il nous faudroit conclure que la quantité de l'évacuation devroit être le principal objet, ſur lequel il faudroit compter.

Mais s'il agit comme devant détruire l'action morbifique des parties vivantes, en s'oppoſant à l'irritation vénérienne, ou en produiſant une autre d'une eſpèce différente, alors ni la quantité ſeule, ni l'évacuation ne ſeront d'une grande utilité; mais bien la quantité unie aux effets ſenſibles, qui produira la plus prompte guériſon, ainſi que l'expérience le confirme. Mais quoique la puiſſance que le mercure a ſur la maladie vénérienne, ſoit en quelque façon proportionnée à ſes effets locaux, ſur quelques-unes des glandes; ou ſur des parties données du corps, telles que la bouche, la peau, les reins & les inteſtins; cette proportion n'eſt cependant pas exactement ſuivie, comme il a été dit ci-deſſus. Lorſque le mercure ne s'accommode pas avec la conſtitution, qu'il produit une grande irritabilité, & des ſymptômes hectiques, cette action ou irritation n'eſt pas contraire à la maladie vénérienne, mais c'eſt une irritation conſtitutionelle, qui n'a aucun effet ſur la maladie qui continue à s'accroître. Le mercure n'ayant aucun effet ſur la maladie par l'habitude qu'on a d'en faire uſage, eſt une preuve qu'il n'agit ni chymiquement, ni en

Digitized by Google

entraînant hors de la constitution le mercure par une évacuation, mais qu'il agit par sa faculté stimulante.

Les effets du mercure seront toujours proportionnés à la quantité dans un tems donné, combinée avec la susceptibilité de la constitution à l'irritation mercurielle. Ces circonstances demandent l'attention la plus sérieuse, & afin de déterminer sa plus grande action avec sûreté, & de la manière la plus efficace, il faut le donner jusqu'à ce qu'il produise quelque part des effets locaux, non pas trop prompts néanmoins, afin qu'on puisse en introduire une quantité convenable; car les effets locaux produits trop promptement, empêchent d'en introduire la quantité suffisante pour s'opposer à l'irritation vénérienne en général. J'ai vu des cas, où le mercure agit très-facilement localement, & dans lesquels cependant la constitution en fut à peine affectée, car la maladie ne céda point.

Un homme avoit un chancre qu'il détruisit avec un caustique, & il pansa l'ulcère avec de l'onguent mercuriel. Il ressentoit aussi un mal-aise dans une des aînes, qui n'augmenta pas davantage, mais qui désignoit l'absorption du virus. Le chancre guérit bientôt, & il se frotta avec environ deux onces d'onguent mercuriel. Il commença ce traitement par de petites quantités d'onguent, c'est-à-dire, par un scrupule à chaque friction, & alla toujours en augmentant; cependant sa bouche s'en trouva bientôt affectée, & il saliva pendant environ un mois. Deux mois après il eut un ulcère vénérien à une des amygdales. Ici il y eut un effet sensible & considérable, d'après une petite quantité de mercure, laquelle n'eut pas le moindre effet, parce que ses effets spécifiques, à ce que nous soupçonnons, ne furent pas proportionnés à ses effets sensibles; les glandes salivaires étant trop susceptibles de l'irritation mercurielle.

D'un autre côté, jai vu des cas, où la quantité du mercure ne remplit pas les vues qu'on s'étoit proposées, jusqu'à ce qu'on eût rapproché le tems de le donner, de manière à affecter la constitution pour produire une irritation locale, & conséquemment des évacuations sensibles, ce qui est une preuve que les effets locaux, sont souvent la marque de ses effets spécifiques sur la constitution en général, & montre que la susceptibilité des parties malades à être affectées par le mercure, est en raison de ses effets sur la bouche. On ne doit point les imputer à l'évacuation, mais à son irritation; c'est pourquoi on devroit donner le

Digitized by Google

mercure, s'il eſt poſſible, au point de produire des effets ſenſibles ſur quelques parties du corps, & dans la plus grande quantité qu'on peut en donner pour produire ces effets dans de certaines bornes; & ces effets ſenſibles devroient être les moyens de déterminer, juſqu'à quel point on peut porter cette quantité, afin qu'elle produiſe ſes effets les meilleurs ſur la maladie, ſans nuire à la conſtitution. Ici la pratique doit varier ſuivant les circonſtances. Si la maladie eſt à un degré violent, il faut avoir moins de ménagement pour la conſtitution, & l'on doit donner le mercure en plus grande quantité, mais ſi la maladie eſt légère, il n'eſt pas néceſſaire de ſuivre cette règle, quoiqu'il ſoit toujours mieux de ne s'en point écarter, afin de guérir la maladie le plutôt poſſible.

Si la maladie affecte le premier ordre des parties, il faut moins de mercure, que ſi elle affectoit le ſecond, & qu'elle durât depuis long-tems, ſes premiers ſymptômes étant ſeulement guéris, & la diſpoſition vénérienne exiſtant encore dans les parties du ſecond ordre. Pour guérir la maladie, ſoit ſous la forme de chancre, de bubon, ou de vérole, il faut probablement la même quantité de mercure; car un ulcère en demande une auſſi grande quantité, que s'il y en avoit cinquante dans la même perſonne, & un petit ulcère en demande autant qu'un grand; la ſeule différence, s'il y en a, doit dépendre de la nature des parties affectées, ſoit qu'elles ſoient naturellement actives ou indolentes. S'il y a quelque différence eſſentielle, comme je le ſoupçonne, entre l'ulcère récent, & celui qui provient de l'infection générale, cela peut faire une différence dans la quantité. Je conçois, tout bien conſidéré, que l'ulcère récent eſt plus difficile à guérir; du moins qu'il demande en général un tems plus long pour être conſolidé.

Ces règles & ces obſervations générales établies, nous parlerons maintenant des différentes méthodes d'adminiſtrer le mercure.

V. *Des différentes méthodes de donner le mercure, ſoit extérieurement ou intérieurement*

Avant de donner le mercure, il eſt très-à-propos de connoître, autant qu'il eſt poſſible, la conſtitution du malade, par rapport à ce médicament. C'eſt à quoi l'on ne peut parvenir, que lorſqu'on a à traiter des perſonnes, qui ont déja

Digitized by Google

déja subi un traitement mercuriel ; mais comme la plupart des malades sont obligés de se soumettre à ce traitement plus d'une fois, il y a tout lieu de croire que les recherches qu'on fera, ne seront point inutiles. En effet, comme il en est plusieurs qui supportent ce médicament beaucoup mieux que d'autres, il est très-à-propos de le savoir ; cette connoissance devant servir de guide dans la pratique. Nous croyons qu'il y a peu de constitutions, où il y ait quelque exception à cette règle ; cependant nous avons vu un cas, où la constitution put supporter à la fois une quantité considérable de mercure, sans en être visiblement affectée ; quoiqu'elle le fut un peu dans un nouveau traitement que le malade subit environ un an après.

Lorsqu'on prescrit le mercure pour guérir la vérole, quelle que soit la dose qu'on en donne, il faut la porter à une certaine quantité pour que les effets soient sensibles, & lorsqu'on y est parvenu, la continuer s'il est possible. Quelquefois en effet, il est difficile de ramener ces effets à ce même point, si on les a laissés abattre. Si ces effets étoient portés plus haut qu'il ne convient, il faudroit en diminuer la quantité, pour ensuite commencer à le donner de nouveau, avant que ses effets soient réduits au point qu'on demande ; la même quantité n'opérera pas alors avec autant de force qu'auparavant, de manière que celle qui produisit d'abord des effets plus grands que ceux auxquels on s'attendoit, ne sera pas suffisante par la suite.

Il vaut mieux appliquer le mercure extérieurement sous forme d'onguent ; les substances onctueuses qui le tiennent alors divisé, le fixent aux surfaces frottées, & n'ont point l'inconvénient de se sécher. Ces substances sont pour le mercure une espèce de véhicule, qui le portent à travers les absorbans, dans la circulation générale ; car il est probable que l'huile est absorbée aussi aisément que les substances aqueuses.

Si les symptômes dans le premier ordre des parties, sont légers, & que le malade ne soit pas accoutumé au mercure, ou qu'il ne puisse pas supporter ce médicament en grande quantité, & si l'on se propose d'aller lentement dans le traitement, il est à propos de commencer par une très-petite quantité. Un scrupule, ou un demi-gros d'onguent composé avec partie égale de mercure & de saindoux, dont on se frottera tous les soirs, pendant quatre ou cinq jours de suite, suffira pour commencer. Si la bouche n'en est pas affectée, on peut graduellement augmenter la quantité,

Digitized by Google

jusqu'à se frotter chaque fois, avec deux ou trois gros; mais si la première dose a affecté la bouche, on peut être presque certain que les glandes de la bouche sont très-susceptibles de l'irritation mercurielle; par conséquent il sera à propos d'attendre deux ou trois jours, jusqu'à ce que cet effet commence à se dissiper.

Lorsque le malade revient au mercure, on peut augmenter graduellement la quantité, au moins d'un scrupule chaque fois, jusqu'à deux gros ou plus, dont on le fera frotter chaque fois, ce qu'on peut faire, sans qu'il en résulte aucun inconvénient, comme nous l'avons déja observé.

Si tous les symptômes disparoissent par degrés, il n'y a rien autre à faire alors, qu'à continuer le même procédé une quinzaine de jours de plus, pour plus grande sûreté.

Cette méthode si on la suit constamment, guérira une vérole récente; mais elle ne suffira pas, si l'on a simplement tenu réprimée la maladie par de légers traitemens mercuriels; il faut alors donner une plus grande quantité de mercure à cause de l'espèce d'habitude que la constitution a acquise, ce qui la rend moins susceptible de l'irritation mercurielle.

Si la maladie paroissoit dans le second ordre des parties, on peut être sûr que la même quantité de mercure ne suffira pas pour la guérir; ces parties ne répondant que lentement à l'irritation vénérienne, & en demandant par conséquent une plus grande quantité qu'on n'en a donné la première fois.

Qu'il me soit permis de remarquer que dans le cas où les symptômes vénériens étoient des ulcères dans la bouche, ou à la gorge, le mercure étant porté à la bouche, & la salive en étant imprégnée, elle agit comme un gargarisme mercuriel, de manière à guérir le désordre; en laissant encore infectée la constitution, qui a éprouvé une moindre action mercurielle, que l'intérieur de la bouche. Peut-être y a-t-il quelque chose de semblable dans les éruptions de la peau, lorsque le mercure s'échappe par les sueurs; car on sait que le soufre guérit la gale en passant par la transpiration. Si ces assertions sont autant de faits, sur lesquels on puisse compter, il ne sera pas difficile de rendre en quelque façon raison pourquoi les symptômes locaux dans le premier ordre des parties, sont plus faciles à guérir que dans le second.

En subissant le traitement mercuriel, on doit suivre le même régime qu'à l'ordinaire, car le mercure n'a point, sur la maladie, d'action, qui soit plus favorisée par une manière de vivre, que par une autre. Qu'il me soit

Digitized by Google

donc permis de demander quel effet il peut en réſulter, par rapport à l'action du mercure ſur un ulcère vénérien, de ce que l'on paſſe les règles de la modération dans le boire & le manger, & parce que l'on ſera ſorti pendant un tems de gelée, ou de neige; ſera-t-elle pour cela déterminée ſur quelques parties, d'une manière ſenſible; comme par exemple ſur les glandes de la bouche, ou ſes effets ſur l'irritation vénérienne, en ſeront-ils prévenus? Enfin nous ne voyons pas pourquoi le mercure ne guérira point la maladie vénérienne, de quelque manière que l'on vive. Il eſt cependant facile de concevoir, & il faut l'avouer, que le froid puiſſe affecter les opérations du mercure, il eſt poſſible que le froid puiſſe être favorable à l'irritation vénérienne, & par conſéquent contraire à celle que produit le mercure; il y a même quelque raiſon de ſuppoſer qu'il en ſoit ainſi; car nous avons avancé ci-devant, que le froid favoriſoit l'irritation vénérienne, & qu'ainſi le moyen de diminuer les effets de la maladie, étoient de tenir chaudement le malade pendant le traitement.

Le mercure donné intérieurement, ſuffit dans pluſieurs cas, quoiqu'en général on ne puiſſe pas autant ſe fier à lui, que quand on l'applique extérieurement. Nous ne le recommanderons donc pas, dans les cas où la maladie n'a pas été complettement guérie par les premiers traitements mercuriels. Cette méthode eſt cependant la meilleure pour preſcrire ce remède; pluſieurs de ceux à qui les frictions répugnent, pouvant avaler une pillule. En effet il eſt pluſieurs circonſtances dans la vie, qui rendent plus convenable cette manière de l'introduire dans le corps; mais auſſi d'un autre côté, il eſt pluſieurs conſtitutions qui ne peuvent point ſupporter le mercure donné intérieurement; & lorſque ces deux circonſtances ſe rencontrent chez le même ſujet, ſon état eſt alors des plus fâcheux.

Le mercure pris intérieurement, produit ſouvent des effets fâcheux ſur l'eſtomac, & ſur les inteſtins, il occaſionne des nauſées chez les uns, & des tranchées, & le dévoiement chez les autres.

S'il eſt néceſſaire de le donner intérieurement, & qu'il fatigue l'eſtomac, ou les inteſtins, & même les deux tout-à-la fois, quelque ſimple qu'en ſoit la préparation, il faut corriger ou prévenir ſes effets, en le mêlant avec d'autres médicamens. S'il n'affecte que l'eſtomac; on peut le mêler avec une petite quantité d'huile eſſentielle, telle que celle de clous de girofle, ou des fleurs de camomille, qui dans

Digitized by Google

plusieurs circonstances, préviendra cet effet. S'il est à-la-fois nuisible à l'estomac, & aux intestins, cette circonstance provient, à ce que nous croyons, ou de ce que le mercure trouve dans l'estomac un acide, qui en dissout une partie, de manière à former un sel; ou de ce qu'on le donne sous la forme d'un sel. Dans l'un & l'autre cas, il devient purgatif pour l'ordinaire, & ainsi il détermine sa propre expulsion. Il est néanmois deux manières de prévenir ces effets; la première est d'empêcher le sel de se former; & la seconde d'adoucir ses effets sur les intestins, s'il s'est formé, en diminuant l'irritabilité des organes qu'il affecte. Il n'y a pas de meilleurs moyens pour empêcher le sel de se former, que de mêler le mercure avec des substances alkalines, soit salines ou terreuses, & lorsqu'on choisit de le donner sous forme saline, on peut le mêler avec l'opium, ou avec quelques-unes des huiles essentielles.

Ainsi pour empêcher la formation d'un pareil sel dans l'estomac, on peut prendre une préparation mercurielle quelconque, telles que le mercure calciné, le mercure de Wurtz, ou le calomel, & en faire des pillules, en y ajoutant un peu de savon mou, ou quelque sel alkalin. Cette mixtion empêche aussi que les pillules se sèchent: au lieu de ces mélanges, on pourra unir le mercure avec une terre calcaire, telle que la craye, ou les yeux d'écrevisse: c'est sur ce principe qu'on fait le mercure alkalisé, qui n'est que du mercure crud, broyé avec des yeux d'écrevisses. Mais ces substances ajoutent considérablement à la masse du médicament, puisqu'il n'en faut pas moins de vingt grains pour une dose; laquelle contient sept grains & demi de mercure crud. Le mercure calciné, broyé avec une petite quantité d'opium, fait une pillule très-efficace, qui pour l'ordinaire ne répugne point à l'estomac, ou aux intestins. On a depuis long-tems mêlé l'opium avec le mercure, pour guérir la maladie vénérienne, & quelques-uns en ont attribué la guérison aussi bien à l'opium qu'au mercure. Cependant il n'en faut pas moins donner l'opium avec précaution, car il ne convient pas également à chaque constitution, il produit souvent de l'irritabilité, des lassitudes, & des foiblesses chez quelques-uns, & chez d'autres des spasmes.

Si l'on ne donne pas le mercure de la manière que nous venons de dire, mais bien sous la forme saline, ou qu'on permette aux sels de se former dans l'estomac, pour lors on le mêlera avec un tiers d'opium, & une goutte d'huile de clous de girofle, ou de camomille. Un tel mélange le

Digitized by Google

rendra supportable à l'estomac, & empêchera qu'il n'occasionne le dévoiement. Si néanmoins ce viscère, ou les intestins, ne pouvoient encore le supporter, on lui joindroit les sels alkalins, l'opium, & quelques huiles essentielles. On peut donner chaque soir pendant une semaine entière, sous forme de pillules, un grain de mercure calciné, en lui ajoutant tel autre médicament que l'état de l'estomac ou des intestins, pourroit demander; & si pendant ce tems, la bouche ne paroissoit point affectée, on pourroit répéter soir & matin la dose, qu'on augmentera encore de deux grains le soir, & d'un le matin, quand le malade s'est accoutumé au remède, & que ses effets ne se portent point vers la bouche.

Le même procédé est également convenable dans l'usage du mercure de Wurz ou du calomel; mais il faut employer une beaucoup plus grande quantité de ces dernières préparations mercurielles, que de celles dont nous avons parlé ci-dessus, pour produire le même effet médical sur la maladie, peut-être leurs effets sont-dans la proportion environ de deux ou trois à un. Il n'est pas aisé de rendre raison pourquoi cela est ainsi, la quantité du mercure étant à-peu-près la même pour les unes comme pour les autres, dans un poids donné, car dans huit grains de calomel il y en a sept de mercure crud. Trois grains de ces préparations n'équivalent qu'à un du mercure calciné. Le mercure crud donné en même quantité avec l'une ou l'autre des premières préparations, paroît être de tous les remèdes, le moins efficace, car quinze grains de mercure crud éteints dans quelque mucilage, ne paroissoient équivaloir qu'un ou deux de mercure calciné.

Le sublimé corrosif qui est un sel capable de stimuler violemment, se donne pour l'ordinaire en solution dans l'eau, de l'eau-de-vie, ou dans quelques eaux simples, & l'on s'en est servi avec beaucoup de succès. Il paroît qu'il guérit les ulcères de la bouche presqu'aussi-tôt, si ce n'est pas même plutôt qu'aucune des autres préparations; mais cela provient, à ce que nous soupçonnons, de ce qu'il est appliqué aux parties malades, dans son passage pour arriver à l'estomac, & de ce qu'il agit sur elles localement comme un gargarisme. Il paroît cependant d'après l'expérience, qu'il n'a pas une efficacité suffisante sur l'irritation vénérienne, dans les affections récentes, car il ne détruit que les effets locaux visibles, sans abolir entièrement l'action vénérienne. Il en est, en effet, plus de ceux qui sont retombés après

Digitized by Google

avoir pris cette préparation, que de ceux qui en ont pris d'autres ; ce qui provient de ce qu'elle sort très-facilement par les pores de la peau. D'ailleurs elle s'accorde beaucoup moins avec l'estomac & les intestins, qu'aucune des autres préparations.

Un grain de cette préparation mercurielle dissous dans une once environ de quelque fluide, est en général la dose qu'on en donne, & on l'augmentera à proportion de ce qu'on verra qu'elle s'accorde avec les intestins, & en proportion de ses effets sur la bouche, & sur la maladie.

Comme le sublimé corrosif contient un acide, & qu'on doit se régler d'après les effets de l'acide sur les intestins, la quantité de mercure qu'on peut donner sous cette forme, doit nécessairement être moindre que dans les autres préparations. Les gouttes de Ward contenant moins d'acide, on peut les donner en plus grande quantité, & par cette raison elles sont plus efficaces. Peut-être quelqu'unes de ces préparations unies avec un scrupule de gomme de gayac peuvent avoir plus d'effet, que lorsqu'on les donne toutes seules ; l'électuaire est la forme convenable.

Ce traitement continué pendant deux mois, guérira en général une vérole ordinaire ; mais on ne prétend pas ici spécifier aucun tems. Après que tous les symptômes de la maladie ont disparu, on continuera ce traitement au moins une quinzaine de jours de plus ; mais si, comme il arrive souvent, les symptômes disparoissent tout-à-coup, peut-être dans huit ou dix jours, probablement à cause que le remède s'échappe par les surfaces que la maladie attaque, on en continuera alors l'usage trois semaines ou peut-être un mois de plus, en augmentant la dose. Dans de tels cas, ces effets locaux & visibles paroissent être guéris tandis que les parties conservent la disposition vénérienne.

On recommande différentes préparations mercurielles pour donner intérieurement, & cependant on se contente en général d'une seule pour appliquer extérieurement. Chacun trouve que quelqu'unes de ces préparations rempliſſent mieux le but qu'une autre dans certains cas, ce qui fait qu'on croit devoir lui accorder la préférence. D'autres parce qu'ils ont observé des mauvais effets d'une préparation particulière, dont ils ne se sont servis qu'une seule fois, l'ont en général condamnée pour toujours ; & trop souvent l'imposture vient mêler ses mensonges au traitement de cette maladie.

Digitized by Google

On pourroit naturellement supposer que la préparation la plus simple est la meilleure, & que celle qui se dissout le plus facilement dans les humeurs est moins nuisible à l'estomac, & à la santé en général, & qu'il y a moins à craindre que ses opérations soient troublées ou interrompues ; car il est difficile de croire que quelque substance qu'on mêle avec le mercure, & qui altère hors du corps ses propriétés chymiques ou méchaniques, puisse ajouter à son pouvoir dans le corps, à moins qu'il ne s'agisse d'une substance, qui avoit un pareil pouvoir en agissant toute seule. La préférence qu'on donne généralement à l'onguent est une preuve de ce que nous avançons ; & si nous pouvions trouver une préparation plus simple encore que l'onguent, nous devrions en faire usage préférablement au mercure crud.

VI. *Du traitement de la maladie dans le second, ou le troisieme dégré.*

On doit insister sur l'emploi des remèdes mercuriels lorsque la maladie est plus avancée. Il faut alors donner au malade la plus grande quantité de mercure qu'il peut supporter à la fois, & continuer avec constance, jusqu'à ce qu'on ait lieu de supposer que la maladie est entièrement détruite. Il ne sera pas possible en pareil cas d'empêcher la bouche d'être considérablement affectée, vu la quantité de mercure qu'il faudra nécessairement donner pour obtenir la guérison de la maladie.

Mais avant qu'elle soit aussi avancée comme il est assez probable que le malade a déja pris du mercure, il est à propos de s'informer comment il en a été affecté, & la dose qu'il en a pu supporter ; ce qui servira en quelque façon de règle pour savoir en quelle quantité on doit commencer à le lui administrer. Si le malade n'a point pris du mercure depuis long-tems, & qu'il en soit aisément affecté, cas où il faut le donner en très-petite quantité, on commencera avec la plus grande précaution, & l'on en règlera la quantité suivant les circonstances. Mais s'il n'y a pas long-tems que la personne a pris du mercure, malgré qu'elle en soit aisément affectée, on peut alors l'administrer plus librement, parce qu'il aura moins d'effet sur la bouche, ainsi que sur la maladie ; de plus, s'il n'y a que peu de jours que la personne ait quitté l'usage du

Digitized by Google

mercure, & qu'elle en ſoit difficilement affectée, ce qui eſt le cas, où l'on peut en donner en plus grande quantité, on peut alors l'adminiſtrer librement au point qu'il puiſſe affecter la conſtitution dans un tems conſidérable. Si le mercure porte à la bouche dans ſix ou huit jours, & s'il ſe forme une ulcération conſidérable vers le douzième, ce ſera en général un bon commencement. Dans de tels cas, on doit, s'il eſt poſſible, ſurprendre la conſtitution par le médicament, de manière qu'il produiſe ſes plus grands effets, mais avec la précaution d'être toujours à même de conſerver ces effets par la quantité.

Les frictions rempliront mieux le but, que de le donner intérieurement; car de cette manière on eſt ſûr d'en introduire dans un tems donné une plus grande quantité, qu'on ne le pourroit ſans nuire à l'eſtomac en le prenant intérieurement.

La quantité de mercure appliquée de cette manière, devra être, en certaines circonſtances, en raiſon inverſe de la ſurface ſur laquelle on l'applique; il faudra que l'onguent la couvre entièrement; car une demi-once d'onguent mercuriel, dont on frottera une ſurface donnée aura à-peu-près le même effet qu'une once, dont on frottera la même ſurface; c'eſt pourquoi afin qu'une once produiſe doublement l'effet, il faut qu'on l'étende ſur une ſurface doublement grande. La quantité de l'onguent doit par conſéquent être proportionnée à la quantité de la ſurface, car l'on ne peut pas en appliquer ſur une certaine étendue plus qu'une quantité déterminée, pour qu'elle ſoit abſorbée; enſorte qu'il ſera inutile d'en appliquer une plus grande; & ſi la ſurface eſt plus grande, la même portion d'onguent ne pourra pas être étendue, au point de pénétrer entièrement tous les abſorbans.

Chaque ſurface, dont on fait uſage, doit par conſéquent avoir ſa quantité néceſſaire d'onguent, & non davantage, ſi l'on veut attribuer les effets du mercure à la quantité.

On a toujours recommandé de bien frotter, pour faire entrer, comme l'on dit, le mercure; cette pratique a pris naiſſance de ce que l'on a cru que la ſurface du corps eſt poreuſe comme une éponge, plutôt que de l'idée que l'abſorption ſe faiſait par l'action des vaiſſeaux. Il eſt très-probable que cette facilité des vaiſſeaux à produire l'abſorption eſt plutôt dérangée, que facilitée par cette friction.

L'on ne peut pas exactement déterminer combien de tems l'on doit continuer ce traitement.

Digitized by Google

Il y a tout lieu de croire qu'il faut le continuer, jusqu'à ce que les symptômes locaux, tels que les nodus ayent diminué; mais cela n'est guères nécessaire, à moins qu'ils ne cèdent facilement; car en pareils cas, il faut en général beaucoup plus de tems pour guérir les affections locales, comme les tumeurs, par exemple, qu'il n'en faut pour guérir l'action vénérienne; aussi les toniques seront-ils alors d'une grande utilité, sur-tout si les tumeurs sont opiniâtres.

Il faut faire une attention particulière au régime de vie, pendant qu'on fait subir un traitement aussi sévère, & qui tend de toute manière à déprimer les forces. Il faut soutenir les malades; & comme les effets locaux du remède sur la bouche, les empêchent de prendre toute sorte de nourriture, sur-tout celles qui sont sous une forme solide; il faut leur substituer celles qui sont liquides, & principalement celles qui se convertissent aisément en notre propre substance quand on les avale, comme le lait, par exemple, qui est un aliment de cette espèce. Un œuf battu avec un peu de sucre & un peu de vin; le sagou, le salep & autres, forment une nourriture convenable. Dans plusieurs cas, il faut donner pendant tout le cours du traitement du vin avec du quinquina. Le sucre est peut-être un des meilleurs restauratifs qu'on connoisse, lorsque la constitution a été beaucoup affoiblie par une longue abstinence, quelle que soit la cause d'où elle dérive, soit qu'un défaut de nourriture en santé ou en maladie, l'ait occasionné, ou que les alimens n'ayent pas pu remplacer le dépérissement constitutionel, comme dans un traitement mercuriel. Et dans tous ces cas lorsque la cause cesse d'agir, l'usage du sucre rétablit pour lors la constitution, & probablement mieux, qu'aucun autre aliment quelconque.

Quoique ce ne soit pas l'opinion commune, & que par conséquent on ne donne pas toujours du sucre dans cette vue, il y a cependant des preuves suffisantes, qui démontrent la supériorité de sa qualité nutritive sur toutes autres substances. C'est un fait connu, que tous les Nègres dans les Isles, deviennent extremement gras & replets, lors de la saison des cannes à sucre, & qu'ils ne se nourrissent guères d'autres alimens. Les chevaux & les troupeaux, auxquels on permet d'en manger, s'engraissent aussi, & le poil des chevaux devient alors très-beau. Les oiseaux qui se nourrissent des fruits, n'en mangent jamais qu'ils ne soient parfaitement mûrs, c'est-à-dire, lorsqu'ils fournissent une plus grande

Digitized by Google

quantité de matière ſucrée ; & même alors ils ne mangent que ceux qui en fourniſſent le plus. Il en eſt de même des inſectes, mais dans cette claſſe d'animaux, on ne peut pas avoir des preuves plus convaincantes de ce fait, que dans les abeilles. Le miel eſt compoſé d'une ſubſtance ſaccharine mêlée à quelques autres ſucs de la plante, & avec un peu d'huile eſſentielle ; mais le ſucre en eſt le principal ingrédient. Quand on conſidère qu'un eſſaim d'abeilles vit un hiver entier ſur quelques livres de miel, qu'il conſerve une chaleur conſtante d'environ 95 ou 96 degrés, & que les actions de l'économie animale ſont proportionnées à cette chaleur, on ne peut s'empêcher de convenir, que le ſucre contient peut-être plus de nourriture réelle, qu'aucune autre ſubſtance connue.

On obſerve auſſi que le petit lait, qui eſt la partie aqueuſe du lait, & qui ne contient ni de l'huile, ni de la matière coagulable, engraiſſe extrêmement. Cet effet provient principalement du ſucre qu'il contient, & qui eſt diſſous dans l'eau qui lui ſert de véhicule. Mais ſi on laiſſe aigrir le petit lait, il n'engraiſſera plus autant, à cauſe de l'altération ſurvenue au ſucre, qui a paſſé à la fermentation acéteuſe.

Quoique les qualité nutritives du ſucre n'ayent pas été aſſez généralement connues, pour que l'uſage en ſoit devenu général, elles n'ont cependant point échappé tout-à-fait à la connoiſſance des Praticiens. M. Vaux, ayant obſervé que les Nègres dans les Indes Occidentales, devenoient conſidérablement gras dans la ſaiſon du ſucre, ſe décida à le donner en très-grande quantité à pluſieurs de ſes malades, & avec un très-bon ſuccès. Le miel eſt peut-être une ſubſtance qu'on peut lui ſubſtituer plus avantageuſement, qu'aucune autre quelconque, il importe peu d'adoucir tout ce qu'on mange ou ce qu'on boit, ſoit par le ſucre que le miel contient, ou par le ſucre lui-même ; mais il eſt probable que les autres ingrédiens, qui entrent dans la compoſition du miel ajoute à ſa qualité nutritive.

VII. *Du traitement local.*

Si les effets locaux ne conſiſtent que dans l'inflammation, & le gonflement des parties molles ou dures, il ne faudra point recourir à aucun traitement local, celui de la

Digitized by Google

constitution pouvant suffire en général pour les détruire complettement.

Il arrive cependant quelquefois, que les affections locales ne cèderont point, & que les parties conserveront leur tuméfaction, & resteront dans un état d'inaction & d'indolence, alors même que tout concoure à faire croire que la constitution est parfaitement guérie.

On doit en pareil cas, aider le traitement constitutionel par des topiques mercuriels, soit sous la forme d'emplâtre ou d'onguent; la dernière méthode est la meilleure. Si ces topiques ne suffisent pas, il faut tâcher de détruire cette disposition, en excitant une inflammation d'une autre espèce. J'ai vu guérir un nodus vénérien, qui causoit des douleurs mortelles, par une incision qu'on fit jusqu'à l'os, selon toute la longueur du nodus. La douleur cessa, l'enflure diminua, & la plaie se consolida peu-à-peu, sans que le malade prît un seul grain de mercure. On a appliqué sur les nodus, des véficatoires avec succès; ils dissipèrent la douleur, & diminuèrent les tumeurs, de manière à convaincre que le traitement local peut aider les effets généraux du mercure dans plusieurs cas.

On n'a pas seulement eu recours à ce traitement pour aider l'opération du mercure dans les cas, où ce remède ne paroissoit pas proportionné à la maladie, mais on en a encore fait usage au commencement du traitement, & avant même qu'on eût appliqué le mercure; mais on jugea toujours nécessaire de poursuivre le même traitement mercuriel, comme si on n'avoit rien fait pour les affections locales.

On peut demander quel avantage il résulte de l'incision, ou de l'application du vesficatoire? L'avantage consiste dans un soulagement immédiat des douleurs violentes; & comme il y a deux puissances qui agissent, il est naturel de supposer que la guérison sera beaucoup plus prompte.

Après toute ces tentatives, il peut encore arriver que les effets locaux persistent, & forment une nouvelle maladie, que le mercure peut augmenter; c'est pourquoi on peut essayer d'autres méthodes, ainsi que je les décrirai ci-après.

VIII. *Des abscès, & de l'exfoliation.*

Lorsque un nodus du périoste suppure, les os sont pour l'ordinaire affectés, & forment partie de l'abscès, ce à quoi

Digitized by Google

il faut donner une grande attention. En effet le pus de ces abscès n'est pas pareil à celui des abscès ordinaires ; il est rare qu'il soit produit par une vraie inflammation suppurative, & par conséquent le dépôt est lent dans ses progrès, & il donne rarement une bonne matière, mais un mucus, ou quelque chose qui ressemble à une matière visqueuse, & qui forme sur l'os une tumeur applatie. Cette circonstance fait qu'il est difficile de déterminer, lorsque la suppuration a lieu, & dans plusieurs cas de découvrir la matière, même quand elle est formée. Une autre raison de douter dans ces cas de la présence de la matière, c'est qu'en général on arrête de très-bonne heure les progrès de la maladie, par l'usage du mercure. Cette matière est souvent réabsorbée pendant le traitement mercuriel ; & il est à propos alors de s'arrêter pour voir si cet effet auroit lieu, sur-tout vers le commencement de la maladie. Mais si l'absorption ne s'opère pas, & que la maladie soit déja avancée, il faut alors faire une incision.

Le traitement chirurgical en pareil cas, est le même que celui des autres maladies qui affectent ces parties, & qui ne seroient point compliquées de la présence d'un virus. Il faut absolument ouvrir hardiment, car plus les parties sont à découvert, plus elles sont portées en général à guérir, & encore plus dans ce cas-ci ; car l'effet de cette opération aide à détruire la disposition vénérienne. Il faut dans l'ouverture d'un abscès, emporter la peau qui couvre l'os, sur-tout aux extrémités inférieures.

Si l'on a ouvert l'abscès hardiment, & que l'exfoliation ait lieu, ce qui arrive généralement, il faut la traiter comme toute autre exfoliation. Les exfoliations se font beaucoup mieux dans ce cas-ci, que dans plusieurs autres, parce qu'on peut en général remédier à la maladie qui les produit, ce qui n'arrive pas dans plusieurs maladies des os, où l'exfoliation a lieu. Cependant il se présente quelquefois des cas où la disposition vénérienne ayant été détruite, il lui succède une autre action morbifique, dont nous expliquerons la nature, en traitant des effets qui restent après la guérison de la maladie, & qui quelquefois sont le produit du traitement.

Digitized by Google

IX. *Des nodosités qui paroissent sur les tendons, les ligamens, & les aponévroses.*

Les observations que nous avons faites sur les nodosités du périoste, & des os, peuvent s'appliquer aux tumeurs, & aux suppurations des ligamens, & des aponévroses; mais il est plus difficile encore dans ceux-ci que dans les premiers, d'affirmer la présence de la matière purulente.

Lorsque l'épaississement seul des ligamens, ou des aponévroses, est la suite de la maladie, il est très-difficile de le dissiper, puisque dans plusieurs cas on peut dépurer la partie malade, de toute infection vénérienne, sans dissiper cependant la tumeur. On peut souvent appliquer sur ces nodus des vesicatoires, & avec succès; mais s'ils manquent de produire leur effet; il faut pour lors de toute nécessité, faire une incision sur la partie, pour exciter une plus forte action. En effet, quoique la maladie n'ait rien de vénérien, & qu'on n'ait nullement à craindre à l'avenir pour la constitution; cependant comme elle laisse souvent des tumeurs très-opiniâtres, & très-incommodes, qui ne céderont ni au tems, ni aux médicamens; il est à propos de mettre en usage tous les moyens possibles pour les détruire.

X. *De la manière de corriger quelques-uns des effets du mercure.*

Dans les premiers tems où l'on ne savoit guères encore la manière de se servir du mercure, & où l'on ne connoissoit pas aussi bien qu'aujourd'hui, ses effets sur cette maladie, on supposoit généralement qu'il agissoit, en procurant une évacuation des glandes salivaires, & par conséquent on en donnoit toujours jusqu'à ce que cette évacuation eût lieu. Or comme on croyoit que ses effets, relativement à la guérison, étoient en raison de la quantité de cette évacuation, on la poussoit aussi loin qu'il étoit possible, sans courir le risque d'une suffocation. D'après un pareil traitement, il est souvent arrivé que dans les constitutions qui étoient très-susceptibles de l'irritation vénérienne, & dans lesquelles le mercure produisoit sur quelques sécrétions particulières, des effets beaucoup plus violens qu'on ne l'auroit voulu, il est

Digitized by Google

arrivé, dis-je, qu'on a été forcé de recourir aux médicamens capables de corriger les effets du mercure.

Nous avons dit en traitant des effets du mercure, que l'accroiſſement ſenſible des ſécrétions qu'il produiſoit, étoit ſelon l'ordre ſuivant. Premièrement de la ſalive, enſuite de la ſueur, puis de l'urine, & ſouvent du mucus des inteſtins, d'où ſuit le dévoiement. Nous avons auſſi obſervé, que lorſque quelqu'unes des ces ſécrétions devenoient trop violentes, le Praticien étoit forcé de s'arrêter, juſqu'à ce qu'elles fuſſent plus modérées.

On a eſſayé de diminuer ces effets de deux manières, ou en détruiſant les pouvoirs du mercure ſur le corps en général, ou bien en en ſupprimant l'uſage; mais cela a été inutilement. On n'a jamais penſé une ſeule fois qu'il fût néceſſaire de diminuer ſon action ſur les organes ſécrétoires, au point d'en retenir toujours la même quantité dans le corps, ou même d'en introduire davantage, ce qui ſeroit quelquefois d'une grande utilité, ſi l'on pouvoit le faire. Mais nous ne connoiſſons pas encore ſuffiſamment ſes forces à cet égard, nous ſommes obligés d'obſerver une grande précaution dans notre manière de donner le mercure.

Nous avons tâché de montrer qu'il n'eſt pas néceſſaire de donner ce minéral pour procurer ces évacuations, & qu'on peut le donner en telle quantité que ce ſoit, ſans augmenter ſenſiblement aucune de ces ſécrétions; cependant malgré toutes les précautions on peut encore être trompés, enſorte qu'on verra le mercure produire de tems à autre de plus grands effets, que ceux auxquels on s'attendoit. Il eſt par conſéquent néceſſaire de chercher le moyen de prévenir les effets du mercure, quand il y a tout lieu de croire qu'ils ſeront trop violens, ou d'y remédier lorſqu'ils ont déja eu lieu.

La pratique ordinaire lorſque le mercure agit violemment ſur les inteſtins, eſt de s'oppoſer à ces effets. On ne le fait cependant pas dans l'idée de retenir le mercure dans le corps, mais bien pour ſoulager les inteſtins qui ſouffrent de l'action du médicament: Il vaudroit néanmoins mieux arrêter ici ſes progrès, comme on le fait lorſqu'il ſe porte ſur d'autres excrétoires, afin qu'il puiſſe reſter une plus grande quantité de mercure dans le corps.

Quoique cette augmentation des ſécrétions provienne de ce que la machine eſt ſurchargée de mercure, on ne riſque rien en cherchant à la diminuer, parce qu'elle ne provient point d'une diſpoſition univerſelle, qui ceſſe par être locale

Digitized by Google

ou critique ; par conséquent si l'on arrête cette action dans un endroit, il faut nécessairement qu'elle se manifeste sur quelqu'autre ; ce dernier effet provient de ce que la partie nouvellement affectée est plus susceptible de cette irritation qu'aucune autre, & que la quantité de mercure dans la constitution, est alors égale à la susceptibilité de la partie ; c'est pourquoi malgré qu'on arrête alors ses effets, ils ne se manifesteront point en aucun autre endroit que ce soit, toutes les autres parties étant capables de supporter cette quantité, & de demeurer saines tant qu'on n'en introduira pas davantage dans le corps.

Lorsque le mercure attaque les glandes salivaires, il augmente la sécrétion qu'elles opèrent, au point que les Praticiens sont quelquefois dans le cas de recourir aux médicamens, qu'on a regardé comme propres à obvier à ses ravages. On a généralement supposé que cette susceptibilité des glandes de la bouche, & la bouche même à être aisément attaquée par ce médicament, provenoit d'une teinte scorbutique, à laquelle l'on a attribué la plupart des maladies. Nous croyons plutôt que ce sont les sujets scrophuleux, & ceux qui sont d'une nature foible & délicate, qui sont le plus exposés à ce genre d'accident.

On a donné des purgatifs, dans la supposition que le mercure pouvoit être entraîné hors du corps, au moyen de l'évacuation, qu'ils produisent, & on les a répétés suivant la violence des effets du mercure, & la force du malade. Quelqu'efficaces qu'on regarde ces évacuations, nous pouvons dire n'avoir jamais vu qu'elles ayent diminué les effets du mercure sur la bouche, soit lorsqu'elles paroissent spontanément, ou lorsqu'on les détermine par des cathartiques, ou même quand elles proviennent du mercure lui-même. Comme on a observé que cette méthode n'étoit pas suffisante pour dissiper les effets dont nous parlons, l'on a essayé d'autres médicamens, & l'on a supposé que le soufre étoit un spécifique à cet égard. Il importe peu de savoir si cette idée naquit de la pratique, ou du raisonnement (1) ; mais nous croyons en avoir vu de très-bons

(1) Le soufre uni avec un métal quelconque, détruit probablement sa solubilité dans les sucs, ou du moins ses effets dans la circulation ; aucun des cinnabres n'agit comme le soufre, ou comme le mercure. L'antimoine crud, qui est le régule d'antimoine uni au soufre, n'a aucun effet. L'arsenic, & le fer, lorsqu'on les unit avec le soufre, n'en ont pas plus d'effet.

Digitized by Google

effets dans quelques cas ; ſi l'on peut ſuppoſer que les évacuations par les ſelles puiſſent être de quelque utilité, il vaudra mieux purger avec le ſoufre, puiſqu'il opérera à-la-fois & comme un purgatif & comme un ſpécifique.

Le ſoufre entre certainement dans la circulation comme ſoufre, puiſque la ſueur & l'urine en ont l'odeur ; s'il ne ſe combine pas avec le mercure, & qu'il en détruiſe les propriétés comme mercure, il eſt impoſſible, ſuivant l'opinion de ceux, qui les premiers ont imaginé de le donner d'après cette idée, qu'il puiſſe ſe diſpoſer, de manière à former l'œthiops minéral, ou quelque ſubſtance ſemblable, qui comme lui, ne puiſſe exciter la ſalivation. Il eſt impoſſible auſſi que le ſoufre puiſſe agir comme un ſtimulant d'une nature contraire au mode d'agir du mercure, en s'oppoſant à ſes effets dans la conſtitution. On a auſſi ſuppoſé que le ſoufre empêche le mercure d'entrer dans la circulation.

Mais comme on s'accorde aſſez ſur les bons effets de ces préparations de ſoufre & de mercure, & comme nous-même les avons obſervés dans nombre de cas, nous devons avouer qu'elles entrent dans la circulation, ou que tous les effets ſe paſſent ſur l'eſtomac & ſur les inteſtins, avec leſquels le reſte du corps ſympathiſe. Les bons effets qui proviennent du ſoufre en diminuant, ou en altérant les effets immédiats du mercure ne peuvent avoir lieu, que lorſque ce médicament exiſte réellement dans le corps ; auſſi diſtinguerons-nous ceux qui dérivent directement du mercure, & ceux qui continuent par habitude après que le mercure a été entraîné hors du corps, cas qui arrive quelquefois, dont nous parlerons en tems & lieu.

On ſait que l'uſage du mercure a fait perdre la faculté du goût pendant quinze jours, même après qu'on en avoit ceſſé l'uſage, & qu'elle eſt revenue enſuite. Je connois même un homme à qui cet accident eſt ſurvenu, deux fois après la première doſe de mercure qu'il avoit priſe. Il n'eſt pas trop aiſé de rendre raiſon de ce phénomène ; mais de quelle manière qu'il ſoit arrivé, c'eſt un fait très-curieux.

Lorſque le mercure a porté à la bouche & au goſier, on éprouve ſouvent de très-bons effets des gargariſmes dans leſquels entre l'opium, car il détruit l'irritabilité, & par conſéquent la ſenſation douloureuſe, qui eſt un des moyens de diminuer la ſécrétion. Un gros de teinture thébaïque dans une once d'eau, fait un très-bon gargariſme (1).

(1) Ce fut d'après l'analogie que j'employai l'opium de cette

Lorſque

Digitized by Google

Lorſque le mercure porte à la peau, l'évènement n'eſt ni auſſi déſagréable, ni auſſi dangereux, que lorſqu'il porte à la bouche; cependant il ſera ſouvent à propos d'arrêter cette évacuation, ſoit parce qu'elle eſt incommode, ſoit parce qu'elle diminue les effets du mercure ſur la conſtitution, en l'entraînant hors du corps. Le quinquina eſt peut-être un des meilleurs correctifs de cette augmentation de ſécrétion.

Lorſque le mercure attaque les reins, & qu'il augmente la ſécrétion de ces glandes, l'effet n'eſt pas ſi incommode, que lorſqu'il occaſionne la ſueur, quoiqu'il ſoit poſſible qu'il entraîne trop tôt le mercure hors du corps. Mais comme nous n'avons que peu de médicamens qui puiſſent diminuer cette ſécrétion, il faut dans la plupart des cas l'abandonner à elle-même. On peut donner alors le quinquina avec avantage.

Lorſque le mercure ſe porte ſur les inteſtins, les accidens ſont ſouvent plus dangereux & plus incommodes, que dans toute autre des circonſtances précédentes, particulierement les deux dernières; il eſt peut-être cependant en notre pouvoir la plupart du tems, d'empêcher qu'il n'affecte ces parties, ou d'en pallier les effets lorſqu'il s'y eſt porté. Il faut alors donner l'opium en aſſez grande quantité, pour qu'il puiſſe ſurmonter le mal, & nous croyons que ce remède manquera rarement de diſſiper tous les ſymptômes.

XI. *De la manière d'être des différentes préparations mercurielles, lorſqu'elles ſont portées dans la circulation.*

La raiſon & pluſieurs circonſtances ſembleroient faire croire que le mercure doit être dans l'état de ſolution dans les humeurs, avant qu'il puiſſe agir ſur la maladie vénérienne, & même ſur quelque autre maladie que ce ſoit. Il eſt très-probable d'après les faits ſuivans, que le mercure eſt dans une état de ſolution, & non pas dans l'état de combinaiſon comme cela a lieu à l'égard des préparations mercurielles que nous connoiſſons.

1°. Le mercure crud, tout ſel mercuriel quelconque, ainſi que la chaux de mercure, ſe diſſolvent dans la ſalive,

manière, parce que j'avois trouvé que ce remède calmoit les inteſtins, lorſqu'il ſurvenoit un dévoiement, à la ſuite de l'uſage du mercure: je l'ai eſſayé en gargariſme, & j'en ai éprouvé de bons effets, mais non pas pareils à ceux qu'il produiſit ſur les inteſtins.

Digitized by Google

lorſqu'on les goûte, & deviennent ſenſibles au goût. D'après cet effet, on doit regarder le mercure comme ſuſceptible de ſolution dans quelques-unes de nos humeurs.

2°. Le mercure crud, lorſqu'il eſt diviſé en molécules par la gomme arabique ou autres ſubſtances gommeuſes, au point de ſe diſſoudre plus facilement lorſqu'il eſt dans l'eſtomac, purge pour l'ordinaire, mais le mercure crud pris ſans avoir ſubi une pareille opération, n'a pas une ſemblable propriété, ne pouvant pas ſi facilement ſe diſſoudre dans les ſucs de l'eſtomac. La ſimple chaux de mercure produit les mêmes effets, c'eſt-à dire, qu'elle purge, & beaucoup plus violemment, à cauſe de ſa facilité à ſe diſſoudre dans les humeurs animales, d'après notre ſuppoſition; car ſi elle ne purgeoit que d'après ſon union avec l'acide, qui pourroit être dans l'eſtomac, elle ne purgeroit probablement pas plus que le mercure crud, quoiqu'il ſoit très-vraiſemblable, que la chaux ſe diſſolve plus facilement que le mercure crud dans un acide foible.

3°. Toutes les préparations mercurielles en produiſant le même effet dans la bouche, auſſi bien que dans la conſtitution, indiquent qu'elles doivent toutes éprouver quelques changemens, qui les réduit à une forme particulière. Nous ne pouvons dire quelle eſt cette forme, ſi c'eſt la chaux, le métal ou quelqu'autre, que nous connoiſſons; mais il eſt probable quelle n'eſt aucune de celles-là; mais une ſolution ſpécifique dans les humeurs animales, propre à l'animal même. La circonſtance que toutes les préparations mercurielles miſes dans la bouche, ſubiſſent le même changement, & que la ſalive a le même goût de chacune d'elles, rend cette ſuppoſition encore plus probable. Si toutes les préparations mercurielles avoient les mêmes propriétés dans le corps qu'elles ont dehors, ce que nous devons ſuppoſer, ſi après y être entrées elles conſervent la même forme, dans ce cas-là le virus vénérien doit être déraciné en autant de manières différentes qu'il y a de préparations. Le mercure crud agiroit méchaniquement, en augmentant le poids, ou le *momentum* du ſang; la chaux agiroit de même que la pouſſière de brique pilée, ou quelqu'autre poudre qui eſt peſante; le précipité rouge ſtimuleroit d'une façon par ſes propriétés chymiques, tandis que le ſublimé corroſif agiroit d'une autre, & le mercure jaune (1) d'une

(1) Le turbith minéral.

Digitized by Google

troisième manière ; & ce dernier feroit probablement vomir comme l'ipécacuana qui cause des vomissemens, soit qu'il soit dans l'estomac, ou dans la circulation.

4°. Toutes les préparations mercurielles lorsqu'elles sont appliquées sur un lieu déterminé, agissent toujours d'une seule & même manière, c'est-à-dire, comme mercure ; mais quelques-unes ont aussi une autre mode d'action qui est chymique, & conforme à la nature spécifique de la préparation. Le précipité rouge est une préparation de cette espèce, & il agit de ces deux manières, à la fois, soit comme un stimulant, ou comme une escarotique.

Pour m'assurer si j'étois bien fondé dans mon opinion sur la solution du mercure dans nos humeurs, j'ai fait sur moi-même les expériences suivantes. J'ai mis un peu de mercure crud sur ma langue, & je l'ai laissé agir, au point de le rendre plus susceptible de solution, jusqu'à ce qu'enfin j'en ai senti le goût. J'y ai mis ensuite du mercure calciné, & je l'ai laissé jusqu'à ce que j'en aie éprouvé la sensation, qui étoit exactement la même ; mais j'ai observé que cette chaux étoit plus facile à se dissoudre que le mercure crud. J'ai essayé le calomel, & le sublimé corrosif, aussi de la même manière, après les avoir délayés avec de l'eau, & le goût a été encore le même. C'étoit un peu avant que j'eusse senti le goût du mercure crud dans ma bouche. J'ai senti beaucoup plutôt le goût de la chaux & du calomel. Le sublimé corrosif me donna d'abord un goût mixte ; mais lorsque l'acide fut délayé, il me fit éprouver exactement la même impression que les autres ; toutes ces différentes préparations produisant la même sensation, ou le même goût dans la bouche.

Il paroît d'après ces expériences, que dans chacune d'elles le mercure fut dissous dans la salive, & réduit à la même préparation ou solution.

Pour essayer si le mercure introduit dans le corps produiroit le même goût sur la langue, j'ai frotté mes cuisses avec l'onguent mercuriel, jusqu'à ce que ma bouche en fût affectée, & j'ai senti pleinement le goût du mercure, & autant que je puis m'en souvenir, il étoit exactement le même que dans les premières expériences.

J'ai laissé passer quelque tems pour attendre que ma bouche fût parfaitement bien, & qu'elle eût perdu le goût du mercure, après quoi j'ai pris du calomel en pillule, jusqu'à ce qu'elle fût de nouveau affectée de la même façon. J'ai pris ensuite du mercure calciné & du sublimé

Digitized by Google

corrosif. Toutes ces expériences m'ont donné le même résultat ; le mercure produisant sous toutes les formes, le même goût.

Ces expériences paroissent démontrer que lorsque le mercure produit une évacuation par la bouche, il est certainement entraîné hors du corps par cette évacuation, & de-là nous pouvons conclure avec raison, que lorsqu'étant dans le corps, il produit d'autres évacuations, telles que la diarrhée, la sueur, & une écoulement abondant d'urine, il est aussi entraîné hors du corps par ces évacuations qui deviennent pour lui des issues.

Il paroît aussi par ces mêmes expériences, que peu importe la préparation du mercure, dont on se sert pour guérir cette maladie, pourvu qu'elle soit facilement dissoute dans nos humeurs, les préparations les plus susceptibles de solution étant toujours les meilleures.

XII. *De l'opération du mercure sur le virus.*

On peut supposer que le mercure agit de trois différentes manières dans les maladies vénériennes. 1°. Il peut s'unir chimiquement avec le virus, & le décomposer, au moyen de quoi il peut détruire ses propriétés irritables ; 2°. Il peut l'entraîner hors du corps par une évacuation ; 3°. Il peut produire une irritation dans la constitution qui s'oppose à l'irritation vénérienne, & la détruit entièrement.

On a supposé que le mercure agit simplement par son poids sur les fluides circulans ; mais on ne sauroit se former une juste idée de cette supposition ; & si cela étoit, d'autres substances agiroient dans ces cas également à raison de leur poids, & plusieurs d'elles par conséquent guériroient ; mais l'expérience nous apprend que les corps, qui ont un poids considérable, tels que la plupart des métaux, ne produisent aucun effet sur cette maladie. Aucune circonstance ne prouve que le mercure agisse par une décomposition du virus.

Le mercure ne guérit point certainement la maladie vénérienne en s'unissant avec le virus, & en produisant une évacuation. Car dans les cas où l'on donne le mercure de façon à causer des évacuations considérables, ou dans les constitutions où le mercure produit aisément des évacuations, ses effets sur l'action maladive sont moindres, & les mêmes évacuations produites par quelqu'autre moyen n'ont pas le moindre effet sur cette maladie.

Digitized by Google

Soit qu'on suppose que le mercure entraîne hors du corps le virus qui circule, ou qu'il le décompose, il ne pourroit produire, appliqué en topique, ni de l'une ni de l'autre manière aucun effet sur une inflammation vénérienne, ou sur un ulcère qui provient de l'infection générale; car tant qu'il existe un peu de virus dans la circulation, aucune de ces deux affections ne pourroit guérir par des topiques, puisque la circulation dépose constamment sur elles le virus. Or c'est précisément le contraire qui arrive, puisqu'on peut guérir localement un ulcère vénérien, qui provient de l'infection générale.

La dernière, ou troisième manière d'agir du mercure, nous paroît la plus probable, & cela par plusieurs raisons. 1°. parce qu'on peut dans plusieurs cas, guérir la maladie, en excitant une irritation violente d'un autre genre; & peut-être si l'on pouvoit causer une telle irritation constitutionelle sans danger, comme on le peut souvent dans les maladies locales, on pourroit guérir la maladie vénérienne, de la même manière, & dans le quart du tems qu'on employe ordinairement. 2°. parce qu'on observe que le mercure agit comme un stimulus universel, en causant une grande irritabilité dans la constitution, en rendant les battemens du cœur plus fréquens, & en augmentant la rigidité des artères, de manière a produire un pouls dur, comme nous l'avons déja remarqué. De plus on peut dire qu'il produit dans une certaine façon une maladie, ou un mode particulier & extraordinaire d'action. Le cas que je m'en vais rapporter, expliquera cela. On recommanda à un homme de se faire électriser, pour une maladie qu'il avoit. Il s'y détermina, mais sans aucun effet visible. Indépendamment de la maladie pour laquelle il fit usage de l'électricité, il avoit aussi une maladie vénérienne, pour laquelle il avoit auparavant subi un traitement mercuriel, pendant ce tems il fut électrisé pour sa première maladie Mais il étoit devenu si irritable, qu'il ne pouvoit supporter les secousses de la moitié de leur force première; mais ce qu'il y avoit de plus curieux dans ce fait, c'est que les secousses produisirent beaucoup plus d'effet sur la maladie, qu'ils ne l'avoient fait auparavant, lorsqu'elles étoient doublement fortes, & il se trouva alors guéri. Ce phénomène éclaira le Chirurgien, & ayant employé aussi sans effet l'électricité dans une autre occasion, il soumit son malade à un traitement mercuriel; les effets de l'électricité furent alors les mêmes que dans le cas précédent, & le malade guérit aussi.

Digitized by Google

Les pouvoirs du mercure sur la constitution, semblent être relatifs à la quantité de cette substance, & à la susceptibilité qu'a la constitution pour en être affectée, sans avoir aucun égard à la maladie elle-même; & l'on observe que la puissance du mercure sur la maladie, est à-peu-près dans la même proportion. Cet exposé nous donne l'idée de l'irritation que produit le mercure sur la constitution; & conséquemment une aussi sur la manière de l'administrer, & nous éclaire sur la guérison de toutes les maladies pour lesquelles il est un remède.

Comme nous observons qu'une quantité donnée de mercure produit dans quelques constitutions, des effets doubles de ceux qu'elle occasionne dans d'autres, & que dans ces cas-là, le mercure produit ses effets sur la maladie, nous sommes portés à croire que c'est cet effet sur la constitution, qui guérit la maladie; c'est pourquoi si le mercure ne produisoit point cet effet, il n'opéreroit pas la guérison.

Nous avons déja observé que la guérison n'avance pas exactement en raison des effets visibles du mercure sur la constitution, à moins qu'on n'en ait donné une quantité suffisante. Si cela étoit vrai, nous serions portés à croire qu'il y a quelque chose de plus qu'un simple stimulus général, lequel probablement est un effet particulier & spécifique, qui n'est pas entièrement réglé par ses effets visibles, soit généraux ou locaux, quoiqu'ils paroissent avoir quelque connexion.

Ce fait étant connu, nous devons donner une plus grande quantité de mercure, dans les constitutions, où il ne fait qu'une légère impression, que dans celles qu'il irrite facilement; malgré que dans celles-ci nous ne devions pas entièrement nous régler par ses effets locaux, ni nous en tenir à la quantité qu'on regarde communément comme suffisante, mais nous régler par la sensibilité de la constitution, aussi bien que par la quantité; car dans ceux où la constitution paroît être très-susceptible de l'irritation mercurielle, & où la moindre dose de mercure produit des effets locaux considérables, il faut toujours en donner une certaine quantité, quoiqu'il ne soit pas si nécessaire d'en prendre la quantité, qu'on regarde en général comme suffisante. Nous devons être guidés par les trois circonstances suivantes, la disparition de la maladie, la quantité d'irritation produite, & la quantité de mercure qu'on a pris.

Digitized by Google

XIII. *De la gomme Gayac, & de la racine de salsepareille, considérées comme médicament, dans le traitement de la maladie vénérienne.*

Jusqu'ici nous n'avons recommandé que le mercure pour la guérison de la maladie vénérienne ; & en effet, c'est le seul remède sur lequel on puisse compter. Cependant le Gayac, & la salsepareille, ayant été recommandés comme des remèdes efficaces dans cette maladie, nous avons saisi une occasion favorable qui s'est présentée à nous, pour essayer leur vertu comparative dans la maladie vénérienne, sur la même personne.

Quant au Gayac (1), nous avons trouvé qu'il a une vertu spécifique, très-étendue sur la maladie, & que par conséquent il peut être utile dans les cas légers, où il ne conviendroit pas de donner le mercure, à cause de quelqu'autres maladies. Je n'ai cependant pas encore déterminé ces cas ; on peut aussi donner ce médicament dans les circonstances où l'on craint que la quantité de mercure nécessaire pour dompter la maladie, puisse être plus forte que la constitution ne pourroit la supporter, circonstances qui se présentent quelquefois. La salsepareille n'a point paru avoir le moindre effet quelconque.

Je rapporterai exactement le cas dans lequel on a essayé leurs vertus comparatives. Un homme presque tout couvert d'ulcères vénériens, fut reçu dans l'hopital de St.-George ; plusieurs de ces ulcères qui avoient leur siége sous les aisselles, étoient fongueux, & quelques-uns de la largeur environ d'un demi-sol : on en rencontroit aussi aux environs de l'anus, entre les fesses, le long du périné, entre le scrotum & la cuisse, où ces parties sont en contact l'une avec l'autre. Les ulcères qui se trouvoient sur toute la peau, avoient l'apparence ordinaire. J'ordonnai d'appliquer un cataplasme de gomme gayac, sur les ulcères de l'aisselle droite, & j'en fis appliquer aussi un d'une forte décoction de salsepareille, & de gruau d'avoine, mêlés ensemble sur

(1) Le bois de Gayac fut apporté d'Hispaniola, l'année 1517, par les Espagnols, comme un remède pour la maladie vénérienne, ayant été donné à un d'eux, par un naturel de ce pays.

Digitized by Google

ceux de l'aiſſelle gauche. On changea tous les jours ces cataplaſmes, pendant deux ſemaines; les ulcères fongueux de l'aiſſelle droite, étoient alors entièrement guéris, & la cicatrice étoit bonne, malgré que la peau n'eût pas tout-à-fait ſa couleur naturelle; les ulcères de l'aiſſelle gauche, où l'on avoit appliqué le cataplaſme de ſalſepareille, étoient plutôt empirés que lorſqu'on appliqua le cataplaſme pour la première fois. Il en étoit de même de tous les autres ulcères, à l'exception de ceux de l'aiſſelle droite. J'ordonnai pour lors d'appliquer le cataplaſme de gayac, ſur l'aiſſelle gauche, ce qu'on fit, & les ulcères guérirent auſſi dans cet endroit, en une quinzaine de jours; je fus alors parfaitement convaincu que la gomme gayac avoit guéri ces éruptions localement.

Je voulus enſuite ſavoir quel effet produiroit la gomme gayac ſur les autres ulcères, c'eſt-à-dire ſur ceux des environs de l'anus, du ſcrotum, & de la peau en général, en la donnant intérieurement. Le malade commença à en prendre un demi-gros, trois fois par jour, ce qui le purgeoit; mais on empêcha cet effet, en la mêlant avec de l'opium. Dans environ quatre ſemaines, toutes les éruptions étoient guéries, & l'on permit au malade de reſter encore quelque-tems à l'hopital, pour voir s'il continueroit à ſe bien porter; mais quinze jours après environ, les éruptions commencèrent à ſe manifeſter de nouveau, & le malade dans très-peu de tems, fut preſqu'auſſi mal que jamais. Je lui fis reprendre intérieurement la gomme gayac; mais elle avoit perdu toutes ſes vertus, ou plutôt la conſtitution n'en fut plus affectée. On lui fit ſubir un traitement mercuriel, & il guérit.

Digitized by Google

CHAPITRE IV.

Des effets qui restent après la guérison de la maladie vénérienne, & des maladies qui sont quelquefois produites par le traitement.

EN traitant des effets locaux de la maladie vénérienne, la gonorrhée, le chancre & le bubon; nous avons observé qu'après la destruction du virus, souvent quelques-uns de ces symptômes continuoient encore, & notamment la gonorrhée. Nous avons remarqué que quoique tous les symptômes eussent entièrement disparu, ils étoient cependant sujets à reparoître.

Tantôt il se manifestera un écoulement habituel, accompagné quelquefois de douleur, de manière à ressembler à une gonorrhée; d'autres fois après que les chancres auront été mondifiés, il résultera des ulcères qui leur ressembleront, & dans d'autres circonstances ce seront des bubons, qui après que le virus sera détruit, s'étendront en tout sens au lieu de se cicatriser. La même chose arrive souvent dans la vérole, sur-tout si l'inflammation & la suppuration dans les parties, ont été violentes. Ces cas embarrassent singuliérement par la difficulté qu'il y a de connoître, si le virus vénérien est absolument détruit. Lorsque des cas aussi douteux se présentent, on est fort embarrassé sur la manière dont on doit les traiter.

Ces maladies sont beaucoup plus communes aux amygdales, qu'à aucune autre partie. Aussi l'on voit souvent pendant le traitement mercuriel, tandis que l'ulcère des amygdales guérit, ou qu'il est même déja cicatrisé, que ces glandes se gonflent, s'excorient, & que ces excoriations s'étendent quelquefois sur tout le voile du palais, ce qui rend très-douteuse la nature de la maladie. Ces excoriations, ainsi que toutes les autres apparences de la maladie, qui se manifestent pendant l'usage du mercure, sont selon nous rarement, ou presque jamais vénériennes. Dans tous ces cas nous recommanderons de ne pas continuer l'usage du

mercure, au-delà de ce qui paroît suffisant pour surmonter les affections vénériennes primitives, ne considérant pas ces changemens dans ces cas comme vénériens. Le quinquina est souvent très-efficace en pareilles circonstances, & on peut le donner ou avec le mercure, ou après qu'on a fini le traitement mercuriel.

Les abscès vénériens ne guérissent souvent point, quoiqu'ils soient déja très-près de leur cicatrisation. La raison paroît en être, que le mercure les disposoit à guérir tant qu'ils participoient de l'action vénérienne; mais pendant le traitement, la constitution & la partie affectée, ont acquis une autre disposition qui empêche cette cicatrisation; & cette disposition provient de l'irritation vénérienne & mercurielle, qui affecte en même-tems un état particulier du corps ou d'une partie. Cette nouvelle disposition diffère de la vénérienne, de la mercurielle & de la naturelle, & est une quatrième, qui tire son origine de toutes les trois.

Nous soupçonnons qu'elle provient principalement de la constitution; parce que si elle étoit l'effet des deux autres, la même maladie se manifesteroit toujours, ce qui rend cette opinion plus probable encore, est qu'elle varie chez les différens sujets, du moins on ne la guérit pas chez tous par les mêmes moyens. La constitution étant prédisposée, les deux autres deviennent les causes immédiates de l'action. Aussitôt que l'irritation vénérienne est détruite par le mercure, ou qu'elle devient plus foible que les deux autres, pour lors les effets de celle-ci ont lieu. Pendant que l'action vénérienne prédomine, le mercure est utile, & les ulcères continuent à guérir; mais lorsqu'elle diminue jusqu'à un certain point, ou qu'elle est détruite, le mercure non-seulement perd ses vertus, mais il devient un poison pour la nouvelle disposition qui s'est formée; car si l'on continue l'usage du mercure, l'ulcère s'étend, ce qui par conséquent force à l'abandonner immédiatement.

Quelques-uns des ulcères qui se forment ainsi, résistent non-seulement à tous les moyens qu'on employe pour les guérir, mais souvent ils s'enflamment, s'ulcèrent, & leur base devient dure & calleuse, de manière qu'ils ont l'apparence d'un cancer, & souvent on les prend pour tels.

Quelques maladies nouvelles proviennent également du mercure seul. Les amygdales se tuméfieront dans le cas où aucune maladie vénérienne n'a précédé; le périoste, & probablement les os aussi s'épaissiront, & les parties qui les couvrent deviendront œdémateuses, & douloureuses au

Digitized by Google

toucher. Mais comme ces maladies se manifestent pendant le traitement mercuriel, on ne doit point les regarder comme vénériennes, mais bien comme une nouvelle maladie, quoiqu'on suppose un peu trop souvent qu'elles sont vénériennes, & que d'après cette supposition, on insiste sur l'usage du mercure autant qu'il est possible. Dans de tels cas, si les symtômes pour lesquels on a donné le mercure, sont presque dissipés, & si on a continué ensuite ce remède pendant un tems suffisant pour en compléter la guérison, on devra par conséquent alors en cesser l'usage, & s'il y a quelque doute, il faudra l'abandonner beaucoup plus promptement que si de pareils symptômes n'avoient pas eu lieu; parce que probablement il produira une maladie plus fâcheuse encore que la vénérienne; & si après la guérison de ces symptômes qui proviennent du mercure, la maladie vénérienne recommence à entrer en action, il faut donner le mercure une seconde fois, la constitution sera alors plus en état de le supporter, sur-tout si l'on a eu soin de rétablir les forces. Je soupçonne que ces maladies des amygdales & du périoste ont quelque chose de scrophuleux.

Outre les symptômes locaux qui proviennent de l'action combinée du mercure, de la maladie & de la constitution, il y en a quelquefois de généraux, tels qu'une foiblesse, ou un abattement, une langueur, un défaut d'appétit; des sueurs fréquentes qui menacent d'une fièvre hectique; mais ces symptômes paroissent le plus communément dans les constitutions qui sont facilement affectées du mercure. Ces symptômes locaux, aussi-bien que les généraux, proviennent en quelque façon de la foiblesse de la machine. Il est difficile de les guérir, soit qu'ils proviennent d'un chancre vénérien, d'un bubon, ou de la vérole. Les corroborans sont alors de la plus grande utilité: le quinquina est d'un grand usage, quoiqu'en général il ne soit pas suffisant, puisqu'il ne peut que remédier plus ou moins à la foiblesse, sans toucher à la maladie. Mais en quoi ces symptômes consistent-ils? c'est ce qu'on ne sait pas encore. Nous soupçonnons cependant que plusieurs participent du caractère écrouelleux, & cette opinion est en quelque sorte fondée sur ce qu'ils cèdent fréquemment aux bains de mer (1).

(1) Un malade éprouva une longue salivation, après avoir inu-

Digitized by Google

I. *Observations générales sur les médicamens qu'on donne ordinairement pour guérir la vérole.*

Un des principaux remèdes qu'on employe dans le traitement de la vérole, est la décoction des bois, parmi lesquels on comprend communément le gayac & la salsepareille, comme cette seule décoction a suffi dans plusieurs cas, on a cru qu'elle pouvoit guérir la maladie vénérienne, parce qu'on supposoit que ces mêmes cas étoient vénériens. On a souvent donné la salsepareille toute seule, & l'on a observé qu'elle produisoit à-peu-près le même effet. Ce dernier remède doit sa réputation aux bons effets, qu'il a eu dans un seul cas (1).

La tisanne découverte à Lisbonne a aussi été d'une grande utilité; & comme elle a guéri des affections semblables à celles dans lesquelles la salsepareille a eu du succès, on a imaginé que cette tisanne consistoit principalement dans une décoction de cette racine. Ce fut toujours sur la supposition que tous ces cas étoient vénériens; mais on observa ensuite que ces médicamens ne guérissoient point jusqu'à ce qu'on eût donné du mercure, & en assez grande quantité. Cela suffit pour porter à douter si ces cas étoient vénériens ou non, & la circonstance qu'ils étoient guéris par d'autres médicamens, servoit à convaincre qu'ils étoient différens de la maladie vénérienne, & qu'ils étoient différens entr'eux.

On a aussi observé que le mézéréon étoit utile dans quelques symptômes de la vérole, tels que les nodus; mais ce n'est que d'après la supposition qu'ils étoient vénériens. Rarement on donne le mézéréon pour guérir les ulcères vénériens de la gorge, ou les pustules de la

---

tilement subi un traitement, par des frictions légères pour la carie d'une côte, & cinq nodus sur le tibia, occasionnés par une cause vénérienne qui datoit son origine depuis un an. Le mercure néanmoins ne guérit aucuns de ces symptômes; l'on prescrivit au malade de se baigner dans la mer, & de prendre le quinquina. Dans trois ou quatre mois, tous les nodus se dissipèrent insensiblement, mais la côte affectée fut la dernière à guérir.

(1) Voyez dans les Essays de Médecine de Londres, une observation publiée par M. Fordyce, maintenant le Chevalier Guillaume Fordyce.

Digitized by Google

peau, qui de tous les ſymptômes vénériens, ſont les plus certains, & les plus faciles à guérir.

Cependant on a été convaincu qu'il guériſſoit ces ſymptômes, qui ſont les plus difficiles à diſſiper; mais il paroît évidemment que tous ces cas où l'on a donné le mézéréon avec ſuccès, n'ont pas été vénériens.

Lorſque la cigüe vint à la mode dans ce pays-ci, on la donna dans preſque toutes les maladies, & on l'eſſaya par conſéquent dans quelques-uns des ſymptômes qui étoient la ſuite de la maladie vénérienne, & comme on trouva qu'elle avoit réuſſi dans quelques-uns, on la mit alors & on la trouve même encore ſur la liſte des remèdes. Le ſyrop végétal de Velnos a eu auſſi les mêmes effets dans quelques-uns de ces cas, & l'opium auſſi avoit pluſieurs partiſans. L'opium, de même que la ſalſepareille, & le mézéréon, a été regardé comme un ſpécifique de la vérole, par ceux qui s'en ſont ſervi les premiers (1), mais de même que la ſalſepareille, il paroit n'avoir aucun effet, juſqu'à ce que le mercure ait fait le bien ou le mal qu'il peut faire (2). L'opium a certainement des effets conſidérables dans pluſieurs maladies, ſoit qu'elles ſoient la ſuite de la vénérienne, ou qu'elles proviennent d'autres cauſes.

Je me ſuis ſervi long-tems de ce remède, non-ſeulement parce qu'il ſoulage la douleur, car c'eſt ſon effet ordinaire, mais parce qu'il eſt un moyen propre à changer les actions morbifiques, & à en produire de ſalutaires. Dans tous les ulcères accompagnés d'irritabilité, un cataplaſme de têtes de pavots cuites dans l'eau, eſt un excellent topique. Si l'hémorragie dans les ulcères qui ſaignent, ne provient point de foibleſſe, mais de l'irritabilité, le ſang s'arrête immédiatement au moyen de l'opium. M. Pott eſt, je crois, le premier qui a rendu public l'uſage de ce dernier remède dans les mortifications. Ma première méthode de l'employer a d'abord été en topique, & j'ai trouvé qu'il produiſoit des effets très-ſalutaires dans quelques cas; je l'ai donné enſuite intérieurement, d'après le même principe, & j'ai obſervé que de cette façon il produiſoit auſſi des effets ſalutaires. Ses effets furent très-remarquables dans deux cas,

(1) Voyez Médical communications, vol. 1, pag. 307.

(2) Voyez une brochure, publiée par M. Grant.

Digitized by Google

qui avoient été ſoupçonnés pendant long-tems être vénériens ; & comme il en réſulta une guériſon parfaite, cela me confirma dans mon opinion qu'ils ne l'étoient pas. Mais lorſque je fus informé qu'à l'armée, en Amérique, on guériſſoit la maladie vénérienne au moyen de l'opium, je commençai alors à revenir ſur le jugement que j'avois formé, & à conſidérer ſi j'avois rencontré juſte ſur la nature de ces deux cas, qui furent guéris par l'opium. Pour m'aſſurer ſi l'opium guériroit la vérole, je fis l'expérience ſuivante à l'hopital de Saint-Géorge.

On y reçut une femme qui avoit des puſtules croûteuſes à la peau, & des ulcères vénériens très-ſenſibles aux amygdales. Je lui ordonnai intérieurement un grain d'opium le premier jour, deux dans le ſecond, & ainſi de ſuite en augmentant d'un grain chaque fois, tant qu'il ne ſurvenoit rien qui empêchât d'en faire uſage. Ce traitement fut exactement ſuivi juſqu'au dix-neuvième jour, que je lui preſcrivis une médecine, parce qu'elle étoit conſtipée, & l'opium fut omis.

Le vingtième jour elle recommença l'uſage du remède, & en continua la doſe comme ci-devant, juſqu'à ce qu'elle monta à trente grains, ſans qu'il en réſultât aucun changement dans les ulcères, ſi ce n'eſt celui qui provient de la perte du tems. Je conclus que ſi elle avoit pris du mercure pour affecter la conſtitution, autant que l'opium l'avoit fait, la maladie vénérienne devoit avoir été preſque guérie, ou du moins de beaucoup diminuée ; mais comme cela n'étoit pas arrivé, je fus convaincu que l'opium n'avoit aucun effet quelconque ſur la maladie vénérienne. Je lui conſeillai alors les frictions mercurielles, & dans peu de tems la bouche ſe trouva affectée, les ulcères commencèrent bientôt à prendre un meilleur aſpect, & ils allèrent bien ſans interruption, juſqu'à ce que la maladie fût entièrement guérie. J'obſerverai que cette femme fut fort peu incommodée de l'opium ; ce remède la tranquiliſa, ſans lui donner un plus grand penchant au ſommeil.

Dorénavant on donnera l'opium dans une autre vue de ce qu'on l'a communément donné, non pas ſimplement pour appaiſer la douleur, mais pour guérir des maladies. Comme on ne connoît pas encore celles que l'opium guérira, on l'eſſayera dans nombre de cas, où il ne réuſſira pas, & où même il ſera nuiſible ; mais enfin il trouvera ſa place, & ſelon toute probabilité, on le donnera alors à plus forte doſe qu'on ne le donne à préſent. Mais comme l'opium eſt

Digitized by Google

capable de faire du mal, il faudra toujours le donner en faisant une grande attention à ses effets, lesquels dans certains cas, sont entièrement opposés à ceux qu'on observe en général. Dans quelques constitutions, il augmente tous les symptômes de la maladie, même ceux qu'il guérit communément. J'ai vu des constitutions, où l'opium ne convenoit nullement; il purgeoit, ou il augmentoit l'irritabilité de la vessie, & de l'urèthre en occasionnant des veilles, l'insomnie, & un mal-aise singulier. Dans quelques cas il parut agir comme un venin : le suivant en est un exemple remarquable, & même une preuve de son insuffisance pour guérir la maladie vénérienne.

Lukeward fut reçu à l'hopital de Saint-Barthélemi, le 12 Janvier 1785; pour un ulcère à la gorge qu'il avoit depuis trois mois, lequel soit d'après son apparence, soit d'après les symptômes qui le précédèrent, paroissoit être vénérien. On lui donna deux grains d'opium deux fois par jour, & il les prit pendant quelques jours, sans aucun autre effet que celui de reposer un peu mieux pendant la nuit qu'à l'ordinaire, lorsqu'on en porta la dose à deux grains trois fois par jour. Il souffroit alors moins de la gorge; mais en la considérant on n'y trouva aucune amélioration. Deux jours après on augmenta la dose de l'opium à trois grains trois fois par jour. Cette quantité ne l'incommoda que peu, ou point du tout : il se plaignit d'être un peu assoupi; ses yeux étoient comme enflammés, & son visage animé. Il continua à prendre cette quantité d'opium pendant cinq jours, & alors on la porta à trois grains quatre fois par jour. Le lendemain au matin la rougeur, & la chaleur de son visage étoient beaucoup augmentées, & elles s'étoient étendues sur toute la peau; il se plaignoit de mal de tête. Son pouls étoit plein & fort; il étoit constipé, & son ventre étoit tendu & douloureux. On discontinua l'usage de l'opium, & l'on donna les remèdes que les symptômes actuels parurent exiger, mais sans le moindre effet; tous ces symptômes continuèrent à s'accroître, jusqu'à ce qu'enfin il mourut, ce qui arriva quatre jours après; pendant ce tems l'ulcère augmenta beaucoup, & l'écoulement de la salive fut si considérable, qu'il ressembloit à une légère salivation.

Ce cas prouve en premier lieu que l'opium n'a point eu d'effet sur l'ulcère de la gorge, & en second lieu, qu'il est un médicament capable de produire des effets très-violens dans la constitution, & qu'il exige par conséquent

Digitized by Google

une grande précaution dans la manière de l'adminiſtrer.

Jean Morgan fut reçu à l'hopital de Saint-Barthélemi, avec un ulcère à la jambe. On eſſaya pendant ſept ſemaines les topiques ordinaires, à la fin duquel tems, il étoit dans un état pire à tous égards, ne dormant point à cauſe des violentes douleurs qu'il éprouvoit, & allant fort mal, d'une manière aſſez prompte. On lui donna pendant vingt-trois jours deux grains d'opium, toutes les deux heures. Ce remède l'échauffa, & le conſtipa, & ſon pouls devint fort & plein, mais il n'éprouva point de ſommeil, ni aucune diminution dans les douleurs. On augmenta la doſe juſqu'à quatre grains, toutes les deux heures, pendant le jour, & juſqu'à huit, toutes les deux heures, pendant la nuit. Les effets qui en réſultèrent furent la conſtipation, une rétention d'urine, une perte d'appétit, une diſpoſition inflammatoire, point de ſommeil, ſans aucun amendement de l'ulcère.

Le troiſième jour de l'uſage de la quantité d'opium, dont nous venons de parler, il s'éveilla après un court ſommeil en délirant, & continua ainſi pendant douze heures, ſe trouvant très-foible, avec des maux d'eſtomac, & un pouls profond. Le délire recommença trois ou quatre heures après, & continua pendant quarante-huit heures; le pouls à ſon réveil s'éleva immédiatement, & ſa force fut portée fort haut. Après quoi il tomba dans un ſommeil naturel, pendant huit heures environ, & il s'éveilla fort tranquille, quoique un peu abattu; on ne lui donna plus d'opium, & l'ulcère de la jambe guérit dans l'eſpace d'un mois.

Dans les premiers vingt-trois jours, il prit vingt-quatre grains d'opium par jour; car les trois derniers, il en prit ſoixante-douze grains chaque fois. Dans vingt-ſix jours il en prit ſept cents, & ſoixante-huit, ce qui eſt à-peu-près deux onces d'opium.

On donne auſſi fréquemment la ſalſepareille; mais les opinions ſur ſon uſage paroiſſent être vagues, & indéterminées. L'on ne convient pas tout à-fait, ni l'on ne nie pas abſolument qu'elle ne puiſſe avoir quelque effet ſur la maladie vénérienne. Mais le ſentiment le plus reçu, eſt qu'elle ne la guérit pas, à moins qu'on n'ait donné le mercure.

Il paroît d'après les expériences qu'on en a faite, comparées aux obſervations que nous a fourni l'uſage du gayac, que ce remède n'a point d'effet ſur l'irritation vénérienne elle-même, & que par conſéquent il ne peut être d'aucune utilité, à moins que cette irritation ne ſoit détruite.

Digitized by Google

détruite. Or comme le mercure eſt l'antidote de ce virus, & qu'il eſt une des cauſes des ſymptômes pour leſquels la ſalſepareille eſt utile, il s'enſuit que le mercure eſt non-ſeulement néceſſaire pour détruire le virus, mais qu'il aide auſſi à former les accidens dont nous traitons.

D'après l'opinion, que la ſalſepareille eſt de quelque utilité dans la maladie vénérienne, ç'a été, & c'eſt encore aujourd'hui, la pratique ordinaire de la donner avec le mercure. Mais qu'elle ſoit réellement de quelque utilité, c'eſt ce qui eſt fort douteux à mon avis. Il eſt cependant aiſé de concevoir qu'en pluſieurs cas, elle peut être utile en prévenant la formation des accidens, qui proviennent du mercure. Lorſqu'on la donne avec le mercure, on l'unit ſouvent avec la gomme de gayac, ou avec le bois de gayac, que l'on regarde comme efficace.

On donne généralement la ſalſepareille ſous forme de décoction. On prend trois onces de cette racine, on les met dans trois pintes d'eau qu'on fait bouillir lentement, juſqu'à la conſommation du tiers; on boit la moitié, ou toute cette décoction, tous les jours généralement, en trois différentes fois, ſouvent même pendant les repas. Quelquefois auſſi on réduit ce remède en poudre, & on le prend tous les jours avec le même ſuccès; mais nous en préférerions l'extrait, fait en pillules, puiſque c'eſt la manière la plus aiſée de prendre ce médicament.

Dans pluſieurs de ces cas, nous avons vu de bons effets de la cigüe. Le ſuivant en eſt un exemple. Nous renverrons pour de plus grands détails, aux obſervations que nous avons donné de ce remède, en traitant de la maladie, à la ſuite d'un bubon.

Une pauvre femme avoit eſſuyé des ſalivations réitérées, qui avoient toujours diminué les ſymptômes les plus urgens de ſa maladie; mais après avoir plus ou moins ſouffert, pendant trois ou quatre ans, il lui vint des ulcères dans le nez, & ſur tout le viſage, avec ce qu'on appelle une apparence vraiment *cancéreuſe*. Les ulcères devinrent bientôt très-profonds, & occaſionnèrent des douleurs conſidérables. On lui donna le mercure, la ſalſepareille, & le quinquina, ſans aucun effet. Les ulcères empirant tous les jours, on ordonna d'expoſer toutes les quatre heures, les parties affectées à la vapeur d'une décoction de cigüe, & de donner intérieurement autant d'extrait de cette plante, que le malade pourroit en ſupporter. Elle dormit, & ne ſentit aucune douleur la première nuit, & dans peu de jours les ulcères

Digitized by Google

commencèrent à guérir. Le nez tomba, & un côté de ſa bouche fut détruit, mais en ſix ſemaines toutes les parties furent cicatriſées. La ſanté étoit revenue depuis trois mois, lorſque la maladie reparut avec plus de violence, & lui cauſa la mort. Il auroit probablement fallu continuer la cigüe pendant plus long-tems.

II. *De la continuation de la ſalivation.*

Il arrive quelquefois que la ſalivation continue, après que tout porte à croire que le mercure eſt entièrement hors du corps; car on ne reſſentira plus abſolument le goût de ce remède. Cette circonſtance préſente aſſez bien les caractères de quelques-uns des ſymptômes de la maladie vénérienne, conſidérée ſous quelques-unes de ſes formes. Comme ce phénomène paroît être une continuation d'action, ou un effet du mercure lorſqu'il eſt dans le ſyſtême, il eſt néceſſaire de le diſtinguer des effets primitifs, ou immédiats du mercure; puiſque c'eſt ſur cette diſtinction que porte la méthode du traitement. On peut le regarder comme un écoulement habituel de ces parties. On a généralement ſuppoſé que les ſujets chez qui l'on obſervoit de pareils écoulemens, étoient ſcorbutiques. Dans ces cas, lorſque les parties ſont très-ſuſceptibles du ſtimulus mercuriel, la ſalivation continue pendant des mois entiers, après que le mercure eſt complettement évacué. Mais comme préſentement on ne donne pas ce remède en aſſez grande quantité pour produire des effets ſi violens ſur les glandes ſalivaires, ces accidens arrivent plus rarement.

Nous recommanderions en pareils cas une diète, & des remèdes corroborans : le quinquina, & le mars, ſont les meilleurs. Les bains de mer ſont ceux des remèdes qui conviennent le mieux pour fortifier les conſtitutions foibles & relâchées, ſur-tout après l'uſage du mercure. On a ſuppoſé que la teinture des cantharides de Méad, pourroit être utile dans ces cas. Nous croirions volontiers qu'une ſolution d'opium pourroit être avantageuſe, comme gargariſme.

Une partie du cercle alvéolaire eſt quelquefois tombée par la carie, & il s'en eſt ſuivi des exfoliations; ce qui ſeul a entretenu un écoulement de ſalive. Lorſque pareille choſe arrive, on doit attendre que la ſéparation ait eu lieu, & extraire enſuite les pièces détachées; après quoi la ſalivation s'arrête aſſez ſouvent.

Digitized by Google

J'ai vu la partie de la mâchoire s'exfolier par cette cauſe. Dans la pluparr des cas, les dents vacillent, & dans pluſieurs elles tombent entièrement.

CHAPITRE V.

Des moyens propres à prévenir la maladie vénérienne.

Comme on ne doit pas ſeulement chercher à guérir les maladies en général, mais à les prévenir lorſqu'il eſt poſſible, il ne ſera pas hors de propos de développer ici, autant que nous pourrons, comment on y parviendra. En effet, dans cette maladie, on peut avec beaucoup plus de certitude, prévenir l'infection, puiſqu'on connoît ſon origine.

Les préſervatifs conſiſtent dans l'application antécédente, ou immédiate, de quelques moyens particuliers. On peut diviſer ces moyens en différentes eſpèces, 1°. en ceux qui ne permettent pas à la matière vénérienne d'être en contact avec les parties; 2°. en ceux qui l'entraînent avant qu'elle ſtimule les parties, & en celles qui agiſſent chymiquement, en détruiſant le virus.

Les remèdes huileux dont on enduit une partie, s'y attachent, & empêchent tout ce qui eſt aqueux, de venir en contact avec elle; or comme le virus vénérien eſt mêlé avec un fluide aqueux, ſi l'on en étend ſur la partie, on s'oppoſe à ce que le virus faſſe impreſſion ſur elle.

Tout ce qui peut ſe mêler avec la matière vénérienne, & l'enlever de deſſus la partie à laquelle elle eſt appliquée, peut auſſi tenir lieu de préſervatif: l'alkali cauſtique eſt le meilleur de tous, à cet égard, il ſe mêle avec la matière, forme un ſavon avec elle, & il eſt alors très-facilement enlevé de la partie, pour peu qu'on la lave.

Il eſt néanmoins poſſible que cette union du virus avec l'alkali, puiſſe en détruire l'énergie; mais il faudra avoir ſoin de bien délayer ce remède, ſans quoi il pourroit produire des excoriations.

L'eau de chaux peut également ſervir très-bien au même

Digitized by Google

uſage. Si l'on a recours à ces deux méthodes, on aura toujours à eſpérer plus de ſuccès.

Quoique l'extrait de Saturne ait la propriété de coaguler les ſucs animaux ; nous ne pouvons cependant pas dire ſi ce remède pourroit remplir les mêmes vues ; car on peut fort bien concevoir que la matière puiſſe être coagulée, ſans que le virus ſoit détruit.

On ſait qu'un ou deux grains de ſublimé corroſif, dans huit onces d'eau, ont empêché de gagner la maladie, lorſque pluſieurs autres moyens avoient manqué.

Digitized by Google

PARTIE VII.

CHAPITRE PREMIER.

Des maladies qui reſſemblent à la vérole, & ſur leſquelles on s'eſt mépris en les prenant pour elle.

IL n'eſt aucune maladie qui ſelon toute apparence, n'ait quelque reſſemblance, quant à quelques-uns de ſes ſymptômes, avec quelqu'autre, au point même de s'y tromper, & de les prendre l'une pour l'autre. La ſituation d'une maladie, peut auſſi nous jetter dans l'erreur. Une tumeur par exemple au ſein d'une femme, peut reſſembler à un cancer, de manière qu'on s'y trompe, & qu'on le prenne pour tel, ſi l'on ne fait pas bien attention à tous les ſignes diſtinctifs du cancer. Un ulcère ſur le gland, à la gorge, ou au nez, nous fait ſoupçonner la maladie vénérienne. La manière même dont on a contracté une maladie, devient un objet de ſoupçon. Les fleurs blanches chez les femmes, produiſent quelquefois une gonorrhée chez les hommes, mais elle n'eſt pas vénérienne, comme nous l'avons déja dit. On a cru autrefois qu'en buvant dans le même verre d'une perſonne qui a la vérole, la maladie pouvoit ſe communiquer, mais on eſt revenu aujourd'hui de cette opinion. Dernièrement même on a ſuppoſé qu'il y avoit une nouvelle manière de contracter la maladie vénérienne, en tranſplantant une dent de la bouche d'une perſonne, dans celle d'une autre. Il n'eſt pas douteux qu'une telle opération n'ait produit une maladie; mais étoit-elle vénérienne? c'eſt ce qui mérite d'être conſidéré.

Les maladies qui reſſemblent à d'autres, paroiſſent ordinairement n'avoir cette reſſemblance que par un, ou deux ſymptômes. C'eſt pourquoi de quelque nature qu'on ſuppoſe une maladie, il faut bien examiner l'enſemble de tous ſes ſymptômes, pour voir s'ils s'accordent tous avec la maladie qu'on ſuppoſe avoir lieu, ou ſi ce n'eſt ſeulement qu'en partie. Cette remarque paroît avoir beaucoup plus

Digitized by Google

de rapport à la maladie vénérienne, qu'à toute autre ; car il n'y a guère de maladies qui en ayent davantage, & qui lui reſſemblent dans ſes différentes formes que la maladie vénérienne. Or lorſqu'une maladie a quelque rapport à la vénérienne, par quelques-uns de ſes ſymptômes, & non point par leur enſemble, alors il faut regarder ces autres ſymptômes comme ſpécifiques, & propres à nous faire connoître la maladie à laquelle ils appartiennent ; les ſymptômes qui ont rapport à la maladie vénérienne, n'étant que les ſymptômes communs. Mais ſi l'on ſoupçonne qu'une maladie ſoit vénérienne, quoiqu'elle n'en ait pas préciſément tous les caractères, ſi elle reſſemble à la vénérienne dans la plupart de ſes ſymptômes, on peut ſuppoſer qu'elle eſt vénérienne, cette ſuppoſition étant la plus probable. Il n'eſt pas aiſé en effet de démontrer dans aucun cas, que la maladie ſoit vénérienne, ſur-tout ſous la forme de la vérole, vu qu'elle n'a pas le pouvoir d'infection.

Quoique la maladie vénérienne conſerve diſtinctement les propriétés ſpécifiques dont elle jouit, dans ſes différentes formes, ſes ſymptômes ſont cependant communs, en apparence, à pluſieurs autres maladies, & ſous ce point de vue, on ne peut pas dire qu'elle ait quelque ſymptôme qui lui ſoit particulier. Chaque ſymptôme de la maladie vénérienne, par exemple, ſous forme de gonorrhée, peut être produite par quelqu'autre cauſe viſiblement irritante ; & ſouvent ſans aucune qu'on puiſſe aſſigner ; les bubons mêmes & le gonflement des teſticules, qui ſont des ſymptômes de cette maladie, ont l'un & l'autre paru après des injections aſtringentes, & l'uſage des bougies, lorſqu'on les a employées chez une perſonne ſaine. Et en effet, ces deux effets lorſqu'ils proviennent d'une cauſe vénérienne, ne ſont dans pluſieurs cas que ſymptomatiques, & non pas ſpécifiques, ſur-tout le gonflement des teſticules.

Les ulcères ſous forme de chancres ſur le gland, ſur le prépuce & autres parties, peuvent paroître & ſe manifeſtent ſans aucune infection vénérienne ; quoiqu'on obſerve en général qu'ils ſont une ſuite des ulcères vénériens, qu'on aura eus précédemment, & dont on aura été parfaitement guéri.

Les ſymptômes que l'infection produit, lorſqu'elle eſt générale, peuvent être communs à pluſieurs autres maladies, ainſi l'on voit les puſtules de la peau avoir également lieu, dans ce qu'on appelle des *conſtitutions ſcorbutiques* ; les douleurs dans le rhumatiſme, & les tumeurs des os, du

Digitized by Google

périoſte, & des aponévroſes dans pluſieurs mauvaiſes conſtitutions, de l'eſpèce peut-être ſcrophuleuſe & rhumatiſmale. Il faut donc dans l'examen, remonter à la cauſe originaire, conſidérer nombre de circonſtances qui peuvent nous y conduire, telles que le tems où l'on date l'infection, ſes effets ſur d'autres perſonnes, quand il y a eu coïtion de ſexe, & joindre enſuite enſemble toutes les apparences & ſymptômes préſens, même quand la maladie n'eſt que locale, avant de déterminer abſolument quel eſt le vrai caractère de celle qu'on a à traiter; car toutes les trois circonſtances priſes enſemble, peuvent être telles qu'elles n'accompagnent aucune autre maladie. Cependant avec toutes ces connoiſſances, & leur juſte application aux ſymptômes, qui font ſoupçonner cette maladie, on ſe méprend ſouvent, en l'appellant vénérienne lorſqu'elle ne l'eſt pas; & quelquefois en la ſuppoſant être quelqu'autre maladie, lorſqu'elle eſt effectivement vénérienne.

Le rhumatiſme par pluſieurs de ſes ſymptômes, chez quelques ſujets, reſſemble à la vérole, les douleurs nocturnes, le gonflement des tendons, des ligamens, & du périoſte, & la douleur dans les parties affectées, ſont des ſymptômes communs au rhumatiſme & à la maladie vénérienne, lorſque leur ſiége eſt le même: nous n'avons jamais vu la vérole attaquer les jointures, quoiqu'on guériſſe par le mercure pluſieurs affections rhumatiſmales de ces parties, & qu'on les ſuppoſe par conſéquent vénériennes.

Le mercure donné ſans précaution, produit ſouvent les mêmes ſymptômes que le rhumatiſme; & j'ai même vu des cas où on les a ſuppoſé vénériennes, & pour leſquels on a eu recours aux mercuriels.

D'autres maladies reſſemblent à la maladie vénérienne, non-ſeulement en apparence, mais même dans le mode d'infection, en ce qu'elles ſe communiquent comme un virus, en affectant la partie en contact, & en faiſant naître immédiatement auſſitôt des affections, aſſez ſemblables aux bubons; de même que des effets éloignés ſemblables à la vérole.

Comme les erreurs dans le diagnoſtic d'une maladie conduiſent à des écarts dans le traitement, il devient preſqu'auſſi important, dans l'un que dans l'autre cas, d'éviter une mépriſe; car il eſt preſqu'auſſi dangereux dans pluſieurs conſtitutions de donner le mercure, lorſque la maladie n'eſt pas vénérienne, que de ne pas le donner lorſqu'elle l'eſt. On peut en effet obſerver que pluſieurs conſtitutions,

Digitized by Google

chez qui quelques-uns des symptômes vénériens se manifestent, lorsque la maladie vénérienne n'existe pas, sont celles avec lesquelles le mercure s'accorde rarement, & auxquelles il est pour l'ordinaire nuisible. J'ai vu le mercure administré pour un ulcère des amygdales, supposé vénérien, produire la mortification de ces glandes, & le malade être à deux doigts de sa perte.

En traitant de la vérole, & en détaillant ses symptômes, & ses apparences générales, nous avons rapporté quelques cas, qui parurent être vénériens, quoiqu'ils ne le fussent réellement pas; nous y renverrons maintenant le lecteur, vu qu'il est inutile d'en parler ici, quoique ce fût le moment d'y insister, si nous n'en avions rien dit.

Comme les maladies dont nous parlons, sont différentes, & qu'on ne peut pas les réduire à aucun système, ou ordre que nous connoissons, nous nous contenterons d'en rapporter l'histoire, & nous laisserons à nos lecteurs à en juger par eux-mêmes, s'ils ne sont point portés à adopter les conclusions que nous en avons tirées.

Le 28 Juillet 1776, un Chirurgien qui étoit alors aux Indes Occidentales, se fit une égratignure au bout du doigt, avec une épine. Le 31 il ouvrit une abscès sur l'épaule d'une Négresse, qui avoit le *yaws*, & qui avoit été long-tems sujette à de pareils abscès en différentes parties du corps, & à d'autres ulcérations incurables.

Il s'apperçut après l'opération, qu'il étoit resté un peu de matière sur cette égratignure, ce qui le fit écrier, qu'il étoit inoculé. Le 2 du mois d'Août, il fit l'amputation d'un doigt à un enfant de treize ans, pour un ulcère qui ressembloit au bois vermoulu. Son égratignure ne guérissoit point, mais elle se couvroit de tems à autre d'écailles blanchâtres, qui se détachoient enfin: cette apparence l'alarma, ce qui le fit recourir aux frictions mercurielles, dont il usa largement. Malgré cette précaution, il parut dans le mois de Septembre une tumeur douloureuse & enflammée sur la seconde jointure du doigt, qui fut bientôt suivie par plusieurs autres sur la main, dans le trajet des os métacarpien du doigt indicateur. Il continua toujours les frictions mercurielles, mais sans le moindre effet; car les tumeurs se multiplioient tous les jours; & au mois de Novembre elles s'étoient déja étendues jusqua une petite distance de l'aisselle. Elles ne passèrent point à la suppuration pour lors. Vers la fin de Novembre, il commença à ressentir des douleurs nocturnes cruelles, en différentes parties du

Digitized by Google

corps, mais principalement le long du tibia & du péroné, avec des maux de tête fréquens, qui allèrent en augmentant, juſqu'à un point preſque inſupportable pendant cinq mois, malgré qu'il uſa de frictions mercurielles, avec la décoction de ſalſepareille, tous les jours en grande quantité.

Dans le mois de Mai 1777, il parut une éruption croûteuſe en différentes parties du corps, particuliérement ſur les jambes, & ſur les cuiſſes, & les tumeurs, dont nous avons fait ci-devant mention s'ulcérèrent; d'où s'enſuivit une rémiſſion des douleurs nocturnes.

Le malade ne put jamais ſaliver, malgré que ſa bouche fût conſtamment ſenſible, même pendant des mois entiers. Les ulcérations devenoient pires tous les jours, & l'on ne crut pouvoir lui conſeiller autre choſe, que de faire un voyage en Angleterre. Il arriva à Londres le premier Août, & par l'avis du Docteur Hunter, & du Chevalier Jean Pringle, il commença un traitement mercuriel, & l'uſage de la ſalſepareille, avec une diète de lait. On m'appella auſſi; & jugeant que deux tiers d'un grain de mercure calciné, qu'on lui avoit ordonné de prendre chaque jour étoient une trop petite doſe, ſi l'on regardoit les ulcères comme vénériens, je lui ordonnai de l'augmenter graduellement juſqu'à cinq grains; & il continua ce traitement, juſqu'au mois de Novembre, lorſque tous les ulcères furent parfaitement guéris.

Il ceſſa alors de prendre le mercure, & ſe trouva débarraſſé de tous les ſymptômes de la maladie, à l'exception de quelques nodus ſur le tibia, & des douleurs rhumatiſmales qui le prenoient lorſqu'il s'expoſoit au froid, juſqu'à ce qu'il y a environ un an, qu'il commença à reſſentir une incommodité en avalant, une ſéchereſſe dans le goſier, & un écoulement d'une mucoſité viſqueuſe, qui ſortoit de la gorge & des narines, ſymptômes qui continuent encore aujourd'hui

On peut faire ſur ce cas les obſervations ſuivantes.

On pourroit douter que la maladie fût le Yaws. Le yaws eſt une affection qui reſſemble à la maladie vénérienne, par pluſieurs de ſes ſymptômes, auſſi-bien que par la manière, ſelon laquelle elle ſe communique le plus communément; elle en différe cependant en quelques points eſſentiels. Le yaws a une marche réguliere, & après l'avoir parcourue, il laiſſe la conſtitution dans un état ſain, du moins dégagée de cette maladie: étant ſuffiſant pour la guériſon, que le malade ſoit mis dans un état favorable à

Digitized by Google

la ſanté générale. Ainſi un Nègre qui a cette maladie, doit peu ou point du tout travailler, on doit le tenir proprement, & le nourrir mieux que d'ordinaire. En ſatisfaiſant à un pareil avis, le malade guérit pour l'ordinaire dans l'eſpace de quatre juſqu'à neuf mois, quoique dans les plus mauvaiſes circonſtances il faille un tems beaucoup plus long. On donne différens remèdes pour le guérir; mais on n'eſt pas encore aſſuré, s'il y en a quelqu'un qui faſſe du bien. Le mercure a une efficacité bien grande ſur cette maladie, ſans en être le ſpécifique. Si on le donne de bonne heure, ou il en arrêtera le progrès, ou peut-être même il guérira tous les ulcères de la peau : mais cela n'aboutit à rien, car la maladie reparoîtra bientôt après. Quelques Praticiens dans les Indes Occidentales ſont d'avis, qu'en interrompant le cours de la maladie par le mercure, il n'en réſulte aucune mauvaiſe ſuite, ſi ce n'eſt la perte du tems, & une guériſon imparfaite. D'autres aſſurent qu'il s'enſuit ſouvent ce qu'ils appellent le *Bone-Ach* (1). On convient généralement qu'on peut donner, vers la fin de la maladie, le mercure avec ſûreté & même avec avantage. Il eſt probable que la continuation de la maladie au-delà de quatorze mois, de même que les douleurs des os dans le cas préſent, provenoient du prompt uſage du mercure, & de ce qu'on l'avoit donné à grande doſe. On pourroit auſſi ajouter que le *Yaws* diffère de la maladie vénérienne, non-ſeulement parce qu'il guérit de lui-même, mais auſſi parce que de même que la petite vérole, il ne revient pas une ſeconde fois.

Un homme s'adreſſa à moi pour quelques chancres qu'il avoit au prépuce, & ſur le frein. Je mis en uſage le mercure principalement en friction, afin d'affecter la conſtitution; & j'en appliquai auſſi ſur les ulcères, afin de les affecter localement. La guériſon des chancres avança graduellement ſans interruption, & en cinq ſemaines environ, ils furent parfaitement guéris. Le malade eut preſque auſſitôt commerce avec une femme, & long-tems avant qu'on ait pu ſuppoſer que le mercure eût été entraîné au-dehors. Peu de jours après le premier commerce, le prépuce commença à s'excorier tout autour ſur le bord de ſon ouverture. La perſonne continua d'avoir commerce

(1) Les douleurs oſtéocopes.

Digitized by Google

avec des femmes, & ſa maladie allant de mal en pis; il revint me demander des conſeils. Je trouvai les excoriations très-profondes, & le prépuce ſi épais, & ſi douloureux, qu'il ne pouvoit point ſe renverſer ſur la verge. Il s'agiſſoit alors de ſavoir ſi le mal étoit vénérien ou non? Les ulcères eux-mêmes ne paroiſſoient point l'être, mais nous crûmes devoir aller plus avant, plutôt que de nous en tenir aux ſimples apparences. Nous conſidérâmes d'abord ſi ce n'étoit point un retour de ſa première maladie.

Mais voyant que les ulcères ne ſe trouvoient pas dans les mêmes parties, nous fûmes déterminés à croire tout le contraire; mais n'étoit-il pas poſſible que cette partie du prépuce eût été infectée en même-tems que les précédentes, ſans néanmoins être entrée en action, juſqu'alors le traitement mercuriel qui n'avoit point guéri la diſpoſition s'y étant oppoſé, enſorte que celui-ci ayant été abandonné, la partie étoit entrée en action? C'eſt ſur quoi il n'étoit pas aiſé de porter une déciſion, toute probabilité étant contre. Il ſembloit en effet que la partie étoit entrée trop-tôt en action, après avoir ceſſé l'uſage du mercure, d'après l'opinion où nous étions qu'il y en avoit encore beaucoup dans le corps. Le malade auroit donc pris le mal de la femme? Je crus que ce commerce ne pouvoit pas avoir été la cauſe de ces excoriations, quelqu'efficacité qu'il eût pu avoir pour les rendre vénériennes par la ſuite; car elles parurent trop-tôt après lui; & d'ailleurs le malade avoit encore en lui du mercure, qui alors ſe fût oppoſé à ſes effets, & que les parties avoient été très-peu de tems auparavant accoutumées à l'application de la matière vénérienne

Malgré que je fuſſe convaincu d'après toutes les circonſtances priſes enſemble, que la maladie en queſtion n'étoit pas vénérienne, cependant le malade craignoit de l'avoir donné à la femme, parce qu'il l'avoit vu après ſa première apparition. J'étois également convaincu de l'impoſſibilité de l'une auſſi bien que de l'autre idée, c'eſt pourquoi je lui dis de ne point s'inquiéter de ce côté là. Il alla immédiatement à la campagne, & ſans rien faire au mal local, il guérit parfaitement.

En moins d'une quinzaine de jours après ce commerce, la femme fut attaquée d'une légère fièvre, & il lui ſurvint une tumeur à l'aîne. J'obſervai les progrès de cette tumeur, qui furent fort lents, & je ne crus pas qu'elle fût vénérienne.

Digitized by Google

Elle vint enfin à ſuppuration, & s'étant ouverte, j'y fis appliquer un cataplaſme.

L'ouverture au lieu de s'ulcérer ou de s'étendre, annonça plutôt des diſpoſitions à guérir, & dans ſix ſemaines environ, elle le fut parfaitement. Pendant ce tems il ſurvint des éruptions croûteuſes ſur la peau, quelques-unes ſur le viſage, & ſur les cuiſſes, mais plus particuliérement ſur les mains, & ſur les pieds, où l'épiderme tomba en écailles. A la première apparition de ces éruptions, je fus un peu incertain, mais comme l'ulcère guériſſoit, je ne voulus point m'en rapporter à l'apparence, c'eſt pourquoi, je dis qu'il n'y auroit rien à faire, & toutes les éruptions guérirent.

D'après un coup-d'œil ſur ces cas, on auroit naturellement dit qu'ils étoient vénériens, mais en examinant bien toutes les circonſtances particuliéres, & ſes combinant toutes enſemble, je ſuppoſai qu'ils ne l'étoient pas, & l'évènement a prouvé la vérité de mon opinion.

Le cas ſuivant a été communiqué par M. French d'*Harpur-ſtreet*. » Le 9 Juin 1782. Un homme me conſulta pour » un ulcère qu'il avoit au gland, accompagné de douleurs » exceſſives. Sachant que c'étoit un homme débauché, & » apprenant de lui-même, que pendant qu'il étoit ivre, il » avoit eu commerce avec une femme, je jugeai que ſon » ulcère étoit vénérien. Il avoit alors un peu de fièvre, & » il n'étoit pas en état de prendre du mercure; je lui » preſcrivis donc une décoction de quinquina, avec l'élixir » de vitriol, & la teinture thébaïque en une moins grande » quantité, ſelon que le demandoient les douleurs qu'il » éprouvoit. Je lui défendis toutes ſortes de liqueurs fer-» mentées, je lui conſeillai de vivre de lait principalement, » & de laver l'ulcère avec un liniment compoſé avec » partie égale d'huile d'amande, & d'eau ſaphirine.

» Le 17 environ du même mois, la fièvre s'étant un » peu calmée, l'ulcère paroiſſant plus propre, & ſes douleurs » ayant diminué, je lui ordonnai de petites doſes de mercure » & d'extrait de cigüe.

» Le 4 Juillet voyant que le mercure ne lui convenoit » pas, je lui ordonnai de prendre deux ou trois fois par » jour, trois grains d'extrait de cigüe, & la décoction de » quinquina comme auparavant, & le ſoir en ſe couchant » vingt gouttes de teinture thébaïque, que je fis augmenter » par degrés juſqu'à ſoixante.

» L'ulcère s'étoit beaucoup étendu pendant le traitement » mercuriel, & il avoit alors détruit la moitié du gland.

Digitized by Google

» Le premier Octobre on consulta M. Hunter, & il » ordonna au malade d'ajouter à la décoction de quinquina, » la poudre de salsepareille, de prendre du laudanum en » abondance, & de laver l'ulcère avec la teinture thébaïque. » Bientôt après avoir commencé ce traitement, le reste du » gland s'exfolia, les parties guérirent insensiblement, & le » malade recouvra sa santé.

» Il y avoit deux autres symptômes dans ce cas, qui » méritent d'être rapportés; une tumeur considérable au » crâne sur le côté droit de l'os frontal, & sur l'os pariétal » gauche, accompagnée d'une douleur excessive, & des » taches sur la partie interne du tibia du côté gauche, qui » ressembloient au scorbut de mer. Ces deux symptômes » disparurent dans le cours du traitement.

» Quelques mois après, la tumeur à la tête reparut, & » il se forma plusieurs abscès qu'on ouvrit, & l'on trouva » le crâne carié dans une grande étendue. Le malade pour » ses douleurs prit pendant quelques mois plus de deux » cents quarante gouttes de laudanum, & six grains d'opium » tous les jours. Ses ulcères guérirent, & il s'en forma » d'autres en différentes parties de la tête, qui guérirent » aussi, & en Juin 1785, il n'y avoit plus qu'un grand » ulcère dans l'angle de l'œil droit «.

Une femme étant acouchée le 30 Septembre 1776, & son enfant étant foible, & la mère ayant du lait en abondance, on jugea à propos de chercher un enfant dans le voisinage, afin de prévenir en le lui donnant à alaiter, que ses mamelles ne s'engorgeassent. Il est à propos de remarquer, qu'elle donnoit à tetter à son propre enfant de la mamelle droite, & à celui de son voisin de la mamelle gauche. Environ six semaines après, le mamellon du côté gauche commença à s'enflammer, & les glandes de l'aisselle à s'enfler. Peu de jours après, il se forma plusieurs petits ulcères autour du mamellon, lesquels s'étant rapidement étendus, communiquèrent bientôt ensemble, & n'en formèrent qu'un seul, & tout le mamellon fut enfin détruit. La tumeur de l'aisselle diminua, l'ulcère du sein guérit dans trois mois environ de sa première apparition. En faisant des recherches sur l'enfant du voisin, on trouva dans ce tems à-peu-près, qu'il avoit la respiration courte, & des aphtes dans la bouche, & il mourut de consomption avec plusieurs ulcères, sur différentes parties du corps.

La malade se plaignit alors en différentes parties du corps, de douleurs lancinantes, auxquelles succéda une éruption

Digitized by Google

ſur les bras, les jambes, & les cuiſſes, dont la plupart devinrent des ulcères.

On lui fit prendre alors du mercure, avec une décoction de ſalſepareille. On eſſaya le mercure ſous différentes formes, en ſolution, en pillules intérieurement, & ſous forme d'onguent extérieurement. On ne put le continuer que peu de jours à-la-fois, parce qu'il occaſionnoit toujours la fièvre ou la diarrhée, avec de violentes douleurs dans les inteſtins. La malade reſta dans cet état juſqu'au 16 Mars 1779, qu'elle accoucha d'un autre enfant, qui étoit malade. On donna cet enfant à une nourrice, & il vécut environ neuf ſemaines; l'épiderme tomba par écailles, en différentes parties, une éruption croûteuſe couvrit tout le corps, enſuite l'enfant mourut.

Bientôt après la mort de l'enfant, la nourrice ſe plaignit de maux de tête & d'un mal de gorge, de même que d'une ulcération des mamelles. On lui donna différens remèdes, mais elle réſolut d'entrer dans un hopital, où on la fit ſaliver, & quelques mois après elle fut renvoyée, quoique ſans être guérie.

Les os du nez, & du palais, s'exfolièrent, & en peu de mois elle mourut de conſomption.

De tous les différens remèdes que cette femme eſſaya, aucun ne lui fit autant de bien que les bains de mer. Au mois de Mai environ, elle commença à prendre la tiſanne de Lisbonne, & la continua régulièrement pendant un mois environ, & on lui panſa ſes ulcères avec le laudanum, au moyen de quoi ils guérirent. Au mois de Septembre, elle accoucha d'un autre enfant, ſans aucune marque extérieure de maladie, mais très-malingre; & il mourut dans le courant du mois.

Un an après environ, les ulcères reparurent, & quoiqu'on les panſât avec du mercure, & qu'on lui en donnât intérieurement, ils durèrent pendant un an, après quoi ils commencèrent de nouveau à ſe cicatriſer.

Les hiſtoires ſuivantes étant toutes dérivées d'une ſeule cauſe, ils montrent autant qu'il eſt poſſible, que chaque jour on découvre de nouveaux virus, & qui même reſſemblent très-bien au virus vénérien, à pluſieurs égards, quoique non pas en tout généralement. Auſſi eſt-ce le défaut de reſſemblance qui fait juger pour, & non pas la reſſemblance elle-même. Les parens de l'enfant qui fait le ſujet de l'hiſtoire ſuivante, étoient & ſont, ſelon toutes les apparences, dans un parfait état de ſanté.

Digitized by Google

L'enfant étoit foible lorſqu'il vint au monde, & la mère n'ayant que peu, ou point de lait, fut obligée, lorſqu'il n'avoit encore que trois ſemaines, de le donner à nourrir à une femme, dont le lait étoit déja de ſept mois, & qui nourriſſoit ſon propre enfant. La nourrice donna à teter à ſon propre enfant de la mamelle droite, pendant qu'elle allaitoit l'autre de la gauche.

La nourrice obſerva que la peau du nourriſſon commençoit à tomber par écailles; mais il ne ſe forma point d'excoriations, ſi ce n'eſt près de l'anus, où il paroiſſoit, comme s'il étoit échaudé. Les lèvres s'écaillèrent auſſi; mais elles ne paroiſſoient pas être ulcérées, quoique les gens de la campagne prétendiſſent que c'étoit des aphtes. La ſurface interne de la bouche, & la langue paroiſſoient ſaines. L'enfant mourut quinze jours après quelle l'eut retiré, & alors elle ſe permit d'alaiter pendant trois ſemaines ſon propre enfant, des deux mamelles; au bout duquel tems elle vint en ville pour en nourrir un autre.

Elle allaita ce ſecond enfant; mais après avoir reſté à la ville dix ou onze jours environ, elle ne ſe portoit pas parfaitement bien; ce qui fit ſuppoſer aux parens de l'enfant, que probablement le nouveau genre de vie, le ſéjour de la ville, & la meilleure qualité de nourriture, ne lui convenoient pas; elle s'en retourna donc à la campagne, & enmena l'enfant avec elle. Environ trois ou quatre jours après qu'elle fut de retour à la campagne, c'eſt-à-dire quinze jours après environ, qu'on lui avoit donné cet enfant, & cinq ſemaines après la mort du premier, le mamellon gauche, que le premier nourriſſon avoit toujours ſucé, commença à s'ulcérer, tellement qu'elle ne put plus ſouffrir que l'enfant le ſuçât. Cet ulcère du mamelon, devint extrêmement douloureux, & en un jour ou deux, il ſe manifeſta des éruptions ſur ſon viſage, & bientôt après ſur tout ſon corps, mais la plupart ſur les jambes, & ſur les cuiſſes; ces éruptions continuèrent à ſortir pendant environ quinze jours, & avoient au commencement l'apparence des éruptions de la petite vérole; ayant été accompagnées de fièvre, d'un mal-aiſe univerſel, & d'une grande douleur, le troiſième jour de leur ſortie. On lui donna toutes les quatre heures une mixture, avec le ſel d'abſinthe, & les poudres teſtacées, & quelques médicamens laxatifs, tels que l'infuſion de ſéné, le tartre ſoluble, &c. tous les deux ou trois jours, mais ſans aucun effet, car les ſymptômes augmentèrent.

Digitized by Google

Deux ou trois jours après que l'éruption eut paru ſur la peau, une des glandes de l'aiſſelle commença à gonfler, & vint à ſuppuration. On l'ouvrit quinze jours environ après ſa première apparition, & elle guérit preſque tout de ſuite.

Quelques-unes des éruptions s'accrurent promptement, & devinrent des ulcères fort étendus, de la largeur à-peu-près d'une demi-couronne, ſur-tout ſur les jambes, & ſur les cuiſſes, & ſe couvrirent d'une large croûte; pluſieurs reſtèrent petites, & ne ſe montrèrent que ſous la forme de boutons. Environ quinze jours après la première apparition de l'éruption, quelques-unes commencèrent à ſécher, & à devenir moins ulcérées, & environ quatre ſemaines après ce mieux, il ſe forma un vilain ulcère ſur l'amygdale gauche.

D'après toutes ces circonſtances, le Chirurgien de la campagne voyant qu'il n'y avoit rien à gagner en continuant le traitement rapporté, ſe détermina à lui donner le ſublimé corroſif, dont elle prit un demi-grain en ſolution, ſoir & matin; dans environ une ſemaine, il paroiſſoit que le remède avoit arrêté les progrès des ulcères, & qu'il avoit un peu diminué la ſuppuration, l'ulcère à la gorge ayant un meilleur aſpect.

Ce fut à ce période que je la vis pour la première fois, ce qui étoit environ ſix ſemaines après la première apparition de l'éruption, & quinze jours après celle de l'ulcère ſur l'amygdale.

Les éruptions étoient alors preſque tout-à-fait telles que je les ai décrites, mais l'ulcère de l'amygdale étoit en bon état, & commençoit à guérir. D'après cette hiſtoire, je conçus que le mal n'étoit pas vénérien; j'exigeai par conſéquent qu'on mît de côté tous les médicamens que le malade ne pouvoit avoir pris que pendant quinze jours au plus, parce que ce fut après l'apparition de l'ulcère ſur l'amygdale, qui ne duroit que depuis quinze jours, lorſque je la vis, qu'on donna le mercure. Elle ſe rétablit bientôt après.

S'étant bien portée pendant quelque tems, elle eut de nouveau recours au Chirurgien de la campagne, pour un abſcès qui s'étoit formé à l'endroit où la maladie commença pour la première fois, accompagné de nouvelles éruptions ſur le viſage.

On ouvrit l'abſcès qui guérit dans peu de jours, & en prenant quelques purgatifs rafraîchiſſans, les éruptions diſparurent. Elle a continué à ſe bien porter depuis ce tems ſans qu'il en ſoit réſulté aucune autre mauvaiſe ſuite, ſinon

la

Digitized by Google

la perte totale du mamelon. Ce cas fut certainement regardé comme vénérien.

Environ cinq jours après l'apparition de l'éruption chez la nourrice, on retira l'enfant qu'on lui avoit confié, & on le donna à une femme bien portante, d'une bonne complexion, âgée de 24 ans, & qui étoit accouchée il y avoit onze mois, de ſon premier enfant, lorſqu'elle devint la nourrice de celui-là. Peu de jours après, elle obſerva des éruptions ſur la tête de l'enfant qu'on lui avoit confié, leſquelles n'étoient guères différentes de celles que j'ai décrites à l'occaſion de la première nourrice qu'il avoit tettée. Sa bouche bientôt après s'excoria, de manière qu'il ne tettoit qu'avec difficulté. Peu de tems après, les éruptions de la tête ſe ſéchèrent & s'écaillèrent, il en parut d'autres ſur le viſage, ſur les genoux & ſur les pieds, mais totalement différentes des premières, puiſque celles-ci ſuppurèrent, tandis que les autres ne furent que cutanées, elles s'écaillèrent & laiſſèrent une tache circonſcrite, d'une couleur claire obſcure, qui continua d'augmenter pendant cinq ſemaines. Ces éruptions continuèrent près de trois mois, & l'enfant étoit alors extrêmement amaigri; mais comme il n'y avoit aucune indication particulière à ſuivre, on ne donna aucun remède, & peu de ſemaines après, il vint à Londres, & guérit parfaitement.

La ſeconde nourrice, peu de jours après avoir commencé à allaiter cet enfant, apperçut des puſtules ſur ſa mamelle gauche, & de la même qualité préciſément que celles de la première nourrice; avec cette différence ſeulement, qu'elles étoient moins nombreuſes, & accompagnées d'une plus grande inflammation phlegmoneuſe. Elles continuèrent à groſſir pendant ſept ou huit jours; alors le mamelon du même ſein s'ulcéra, & l'ulcération s'étendit au point de faire craindre ſon entière deſtruction; ſes cuiſſes furent alors affectées, & par la ſuite ſes jambes.

Elle allaita cet enfant environ trois mois. La maladie ne parut point s'augmenter davantage, & en douze ou quatorze jours, tout diſparut entièrement, ſans qu'elle eût pris aucun remède, ſi ce n'eſt quelques onces de décoction de quinquina.

On n'appliqua ſur le ſein, que de l'onguent ſimple.

Elle avoit alors ſi peu de lait, qu'on fut obligé de chercher une troiſième nourrice pour l'enfant; & la ſeconde retourna à la campagne. Son propre enfant ayant été ſevré, elle n'eut plus occaſion dorénavant, de donner à tetter, & dans peu de jours le lait diſparut tout-à-fait; mais dans la

Digitized by Google

vue d'amuſer l'enfant, lorſqu'il étoit hargneux, elle lui laiſſa prendre dans ſa bouche le mamelon qui avoit été affecté ; il en réſulta que cet enfant, dans peu de jours, tomba auſſi malade de la même manière que le premier. Elle s'adreſſa alors à un Chirurgien de réputation, qui ne ſachant point l'hiſtoire de ce qui s'étoit paſſé, ſuppoſa la maladie vénérienne, & ordonna un remède qui n'avoit point de couleur, & qu'on a ſuppoſé d'après les circonſtances, conſiſter dans une ſolution de ſeize grains de ſublimé dans une demi-pinte d'eau, pour la prendre à la doſe d'une cuillere de table. Elle prit donc ce remède comme on le lui avoit ordonné, & elle en donna à ſon mari, & à l'enfant, mais à ce dernier à la doſe ſeulement d'une cuillere à thé à-la-fois. En prenant ce remède, elle guérit.

La troiſième nourrice de même que la première, fut affectée en peu de tems ; mais dans ce cas les puſtules furent encore moins nombreuſes, la maladie paroiſſant avoir beaucoup perdu de ſa force, puiſque chaque nouvelle infection devint moins maligne que la première. Elle guérit ſans prendre aucun remède.

I. *Des maladies occaſionnées par des dents tranſplantées, & qu'on a ſuppoſées être vénériennes.*

Depuis qu'on a pratiqué à Londres, l'opération de tranſplanter les dents, il s'eſt préſenté des cas où l'on a ſuppoſé que l'infection s'étoit communiquée de cette manière ; & on les a traités en conſéquence de cette opinion ; la méthode du traitement n'a pas non plus contribué à diminuer ce ſoupçon. Cependant lorſqu'on conſidère toutes les circonſtances qui les accompagnent, ſoit dans la manière de contracter la maladie, ſoit dans le traitement, lorſqu'on la regarde comme vénérienne, on trouve qu'il y a quelque choſe dans tous ces cas, qui n'eſt pas exactement ſemblable aux apparences ordinaires de la maladie vénérienne, lorſqu'on l'a contractée de la manière connue ; ſur-tout auſſi lorſqu'on réfléchit qu'on en a traité quelques-uns, comme s'ils n'euſſent pas été vénériens, & qui cependant ont guéri. C'eſt pourquoi les guériſons des autres, qui parurent dépendre du mercure, ne ſont pas des preuves ſuffiſantes pour faire croire qu'ils ayent été vénériens (1).

(1) On doit remarquer ici, que dans le cas préſent, je n'inſiſte

Je crois avoir vu la plupart, ſinon tous les cas de cette eſpèce, qui ſe ſont préſentés; & j'en ai traité quelques-uns d'eux. Le tems de l'affection locale après l'inſertion de la dent, a été chez preſque tous, d'un mois, ce qui eſt un trop long eſpace, en général, pour que l'infection vénérienne ſe manifeſte, & lorſqu'ils ont produit des ſymptômes généraux, ceux-ci encore ont ou ſuivi de trop près les ſymptômes locaux, ou avec trop de régularité, par rapport au tems pour devoir les conſidérer comme vénériens. Mais on peut dire qu'il en eſt réſulté une maladie, probablement auſſi mauvaiſe dans ſes ſuites, que la vénérienne. Qu'une maladie ait été formée de cette manière, c'eſt une choſe tout-à-fait certaine.

Le premier cas de cette eſpèce, que j'ai traité, a été celui d'une Dame, à qui l'on avoit tranſplanté une des premières dents molaires (*Bicuſpidati*). La dent tranſplantée tint fort bien. Environ un mois après, elle danſa juſqu'à cinq ou ſix heures du matin, s'enrhuma, & eut en conſéquence une fièvre qui dura près de ſix ſemaines. Dans ce tems-là, la gencive, & la mâchoire s'ulcérèrent ſans qu'on s'en apperçût alors. Et lorſqu'elle commençoit à ſe rétablir, on trouva que non-ſeulement la gencive, & l'alvéole de cette dent, étoient affectées, mais auſſi ceux des dents voiſines. On arracha les deux dents, & les alvéoles de toutes les deux s'exfolièrent enſuite, mais les parties étoient fort lentes à guérir. Cette circonſtance fit naître différentes opinions, dont la principale fut que la maladie étoit vénérienne. Sur ces entrefaites, il ſe manifeſta une tumeur ſur une jambe, de la nature des nodus indolens, que quelques-uns ont auſſi ſoupçonnée être vénérienne, ou plutôt regardée comme une circonſtance qui venoit à l'appui de la première opinion; mais la mienne fut qu'elle ne l'étoit pas. Je lui conſeillai d'aller prendre les bains de mer, ce qu'elle fit, & elle ſe rétablit parfaitement, tant de la maladie de la mâchoire, que de celle de la jambe, & elle a continué à ſe bien porter depuis.

---

point du tout ſur mon opinion, que la vérole n'a point le pouvoir de contagion; & je crois que nous devons convenir que ſi ces cas ſont vénériens, c'eſt en conſéquence de ce que la perſonne de laquelle on a pris la dent avoit la vérole; car les chancres ne ſont pas communs dans la bouche, & on les verroit en l'examinant. Je crois que peu d'écoulemens ſemblables à la gonorrhée y ont lieu.

Digitized by Google

Le ſecond cas de cette eſpèce que j'ai vu, a été auſſi chez une jeune dame : la dent tranſplantée tint très-bien, & continua de même pendant environ un mois, lorſque la gencive commença à s'ulcérer, laiſſant la dent & l'alvéole à découvert. L'ulcère continua, & il ſe manifeſta des puſtules ſur la peau, & des ulcères à la gorge. On traita la maladie comme vénérienne, les ſymptômes cédèrent à ce traitement, mais ils reparurent pluſieurs fois après des traitemens mercuriels fort orageux : cependant à la fin elle guérit.

La ſeule obſervation que nous puiſſions faire à ce ſujet, eſt que les ſymptômes reparurent après des traitemens mercuriels continués, beaucoup plus ſouvent qu'il n'arrive dans les cas vénériens, tellement que j'ai toujours ſoupçonné que ce cas étoit ſcrophuleux.

Le troiſième cas fut celui d'un homme, dont la dent tranſplantée tint fort bien, & ne lui cauſa pas la moindre incomodité pendant un mois environ, lorſque le bord de la gencive commença à s'ulcérer, & l'ulcération alla en augmentant, juſqu'à ce qu'enfin la dent tomba. Quelque-tems après il ſe manifeſta des puſtules preſque ſur toute la peau, qui n'avoient pas la véritable apparence vénérienne, mais qui étoient plus rouges, ou plus tranſparentes, & plus circonſcrites. Le malade avoit auſſi une diſpoſition à la fièvre hectique, tel que l'inſomnie, point d'appétit, & des maux de tête. Après avoir eſſuyé pluſieurs remèdes ſans aucun effet, il ſubit un traitement mercuriel complet, & ſi efficacement, qu'on le crut guéri; mais quelque-tems après les mêmes ſymptômes reparurent, avec de plus une tumeur ſur les os du métacarpe. On lui fit alors eſſayer un autre traitement mercuriel plus ſévère que le premier, & dans le tems ordinaire tous les ſymptômes diſparurent de nouveau. Pluſieurs mois après, les mêmes éruptions reparurent, mais non pas à un ſi haut degré qu'auparavant, & ſans être accompagnées d'aucuns autres ſymptômes. Il prit du mercure pour la troiſième fois, mais ce ne fut en tout que dix grains de ſublimé corroſif, & il guérit tout-à-fait. Le tems depuis le premier jour qu'il prit du mercure juſqu'à celui où il fut guéri, a été un eſpace de trois ans.

Ce cas pouvoit-il être vénérien ? Les deux premiers traitemens, qui ne conſiſtèrent que dans dix grains de ſublimé corroſif, les ayant auſſi guéri, ſembleroient prouver qu'il ne pouvoit pas l'être; mais s'il l'avoit été, les ſymptômes qui reparurent après le ſecond traitement, dans lequel on

Digitized by Google

avoit donné une quantité considérable de mercure, n'auroient par cédé à dix grains de sublimé corrosif.

Le quatrième cas a été celui d'une jeune dame, à qui on avoit transplanté une dent, & dont la gencive commença à s'ulcérer, en faisant des progrès considérables, environ à la même distance de tems de la transplantation de la dent, que dans les cas précédens. Le Chirurgien qu'on consulta le premier fut d'avis de donner aussitôt le mercure. Je fus prié ensuite de la voir, & je ne fus point de cet avis. Pour pouvoir m'assurer de la nature du cas (car si elle eût pris le mercure, & qu'elle fût guérie, ç'auroit été ajouter un cas de plus à ceux qu'on met au nombre des cas vénériens, provenans d'une telle cause,) je recommandai d'arracher la dent afin de pouvoir voir, quel seroit l'effet qui en résulteroit, en éloignant la première cause.

On arracha la dent & la gencive guérit aussi promptement que tout autre ulcère ordinaire, & la malade a continué de se bien porter depuis.

Ce cas n'a point besoin de commentaire. Cependant on me permettra d'observer, que si la dame avoit été traitée avec le mercure, elle seroit aussi guérie suivant toute probabilité; car la dent seroit tombée dans l'intervalle du tems qu'il faut pour un pareil traitement, & si cela eût effectivement eu lieu, nous n'aurions point hésité d'affirmer, qu'il pouvoit être considéré comme vénérien.

Le cinquième cas a été celui d'une jeune dame, âgée de dix-huit ans, à qui on avoit transplanté une des dents incisives qui tint très-bien; mais six ou sept semaines après l'opération, la gencive s'ulcéra. On fit d'abord arracher la dent, on lui donna le quinquina, sans recourir à aucun autre remède quelconque, & elle guérit en peu de semaines.

Le sixième cas a été celui d'un homme, âgé de vingt-trois ans, originaire d'une des Isles des Indes Occidentales, à qui on avoit transplanté les deux dents incisives antérieures. Environ le même tems après l'opération, que dans les cas précédens, les gencives s'ulcérèrent, & l'ulcération augmenta à un si haut point, que les bords de la gencive s'exfolièrent. On consulta un Chirurgien de réputation, qui ordonna le quinquina, & le malade, sans prendre aucun autre remède, guérit à-peu-près dans le même espace de tems, que les dames auxquelles on arracha les dents dans les quatrième & cinquième cas. Les gencives guérirent

Digitized by Google

parfaitement, mais elles étoient considérablement plus courtes.

Si nous nous arrêtons à quelques-uns de ces cas, & si nous les considérons, tels qu'ils se manifestèrent d'abord, nous dirons presque qu'ils ont été vénériens; si nous nous arrêtons aux autres, nous dirons qu'ils n'ont point absolument été tels; & si nous considérons toutes les circonstances relatives à ceux qui probablement pouvoient l'être, nous conclurons, autant que le raisonnement peut nous servir, qu'ils ne l'étoient point. Le premier cas, qui parut dans le tems être vénérien, est le second de ceux rapportés ci-devant, mais comme je ne pris point soin de la malade pendant tout le traitement, je puis encore moins dire sur ce qui le concerne; il est certain que les symptômes reparurent chez elle, beaucoup plus souvent que cela n'arrive en général dans les cas vénériens, lorsque la maladie n'est accompagnée d'aucune incertitude; & qu'elle prit une plus grande quantité de mercure qu'à l'ordinaire; il y a donc dans ce cas quelque chose qu'on ne peut pas bien comprendre, parce qu'il ne s'accorde pas exactement avec les cas vénériens en général, dans toutes ses parties.

Le quatrième cas fut semblable dans ses retours, & dans la quantité de mercure, qui parut être nécessaire pour guérir les symptômes.

Les plus tristes effets, qui soient résultés de la transplantation d'une dent, arrivèrent chez une jeune dame, dont l'histoire est détaillée dans les Transactions de Médecine par le Docteur Watson.

Le Dentiste s'étant alarmé à la première apparition des symptomes, me pria de la voir. Le bord de la gencive commençoit alors à s'ulcérer, & comme je ne savois pas bien ce qu'il y avoit de mieux à faire, je lui conseillai de préparer une forte solution de sublimé corrosif, d'en faire souvent laver la bouche de la malade, d'y tremper même un morceau de linge, & de l'appliquer sur l'ulcération; mais comme cela n'arrêtoit pas ses progrès, elle s'adressa au Docteur Watson; c'est pourquoi je renverrai le lecteur à l'histoire que ce Médecin en a donné, & c'est d'elle que je prendrai mes matériaux pour raisonner dessus. Je remarquerai cependant, quelque jugement qu'on ait d'abord porté sur ce cas, qu'on l'a enfin supposé vénérien, & cela pour les deux raisons suivantes; premiérement à cause de la possibilité de contracter la maladie de cette manière; & secondement parce qu'elle ne cédoit point aux

Digitized by Google

remèdes, qui ne ſont d'aucune efficacité dans la maladie vénérienne; & cette opinion paroît avoir été confirmée, parce que c'eſt au mercure que la maladie céda. Mais le cas lui-même, abſtraction faite de la manière de contracter la maladie, & de la méthode du traitement, ne s'accorde pas parfaitement avec les circonſtances qui accompagnent ordinairement la maladie vénérienne, & l'on n'a pas non plus donné une attention ſuffiſante aux circonſtances néceſſaires, pour déterminer s'il étoit vénérien.

Le progrès de l'ulcération à la bouche, qui fut le premier ſymptôme, fut beaucoup trop rapide pour une ulcère vénérien en général; car ſi ce ſymptôme étoit vénérien, il faut le conſidérer ſimplement comme un chancre, ou une affection locale.

Traçons maintenant les progrès de la maladie dans le ſyſtême. » En ce tems environ, c'eſt-à-dire, lorſque la » maladie faiſoit des progrès ſi rapides; il parut des puſtules » ſur le viſage, au col, & en différentes parties du corps, » dont pluſieurs devinrent des ulcères très-douloureux (1) «.

Or cette date des affections générales, qui ſont ſurvenues après la locale, eſt de beaucoup trop courte pour les faire regarder comme vénériennes; nous ſavons, que ſi la vérole provient d'une gonorrhée ou d'un chancre, en général elle ne ſe manifeſte qu'environ ſix ſemaines après, ſouvent beaucoup plus tard, & rarement plus-tôt. Je ne dirai rien ſur ce qu'il n'y avoit point de gonflement aux glandes lymphatiques du col, pour former des bubons, puiſque ce n'eſt pas un ſymptôme conſtant, qui accompagne l'introduction de la matière vénérienne dans la circulation, malgré qu'on doive avouer, qu'il eſt de quelque poids, ſur-tout lorſque les autres circonſtances ne s'accordent pas parfaitement. Les ſymptômes provenans de l'infection générale, lorſqu'ils eurent lieu, furent beaucoup plus violens, & plus rapides dans leur progrès que toutes les puſtules vénériennes, que j'ai jamais vues: nous ſavons que dans la vérole, elles reſtent des mois entiers avant que d'arriver à l'état de croûtes; la douleur auſſi qui accompagnoit ces ulcères, ne répondit point à ceux qui ſont l'effet de la vérole. Les puſtules vénériennes à peine donnent quelque ſenſation ou du moins très-peu; mais dans le fond, le mercure guérit cette maladie quelle

(1) Médical Tranſactions, vol. 3, pag. 328.

Digitized by Google

qu'elle fût : la malade prit vingt-huit grains de calomel, dont on fit quatorze pillules, probablement dans l'eſpace de dix ou douze jours ; car on lui ordonna d'en prendre une ou deux tous les jours, ſelon que les inteſtins le permettoient : mais quoiqu'on lui donnât de la teinture thébaïque, le calomel la purgea ſi fort, qu'on fut obligé de ne pas lui en donner davantage. Quoique la malade eût pris ſi peu de mercure, & qu'il en fût auſſi ſorti conſidérablement par les inteſtins, cependant » pendant le tems qu'elle en prenoit, l'ulcération de la bouche, & de la joue ne s'étendit point, mais elle fut moins douloureuſe, & d'une apparence meilleure ; les puſtules qu'elle avoit ſur le viſage & ſur le corps pâlirent, & quelques-unes, qui s'étoient ulcérées guérirent, ſans qu'il en parut d'autres. On lui ordonna par conſéquent de ſe frotter avec des petites doſes d'*Unguentum cœruleum fortius*, les jambes & les cuiſſes deux fois par jour, à moins que le mercure ne prît la route des inteſtins. Dans dix ou douze jours environ, les tranchées du ventre, & la diarrhée revinrent avec violence, & l'on diſcontinua par conſéquent les frictions ; toutes les puſtules étoient alors guéries ; les ulcères du viſage & du corps l'étoient auſſi complettement, & ceux de la bouche preſque tout-à-fait «.

La ſeule remarque que j'ai à faire ſur le traitement, c'eſt que la quantité du mercure n'étoit pas ſuffiſante pour guérir des chancres de la verge, qui auroient fait des progrès auſſi rapides, que le firent les ulcères de la bouche de cette femme ; & que la même quantité de mercure ne pouvoit pas non plus guérir des ulcères vénériens de la peau, qui auroient fait des progrès auſſi rapides, qu'ils les firent dans ce cas ; & ſi nous conſidérons l'effet que le traitement eut ſur ſa ſanté, auſſi bien que la terminaiſon de la maladie, nous pourrons prononcer qu'elle n'étoit pas vénérienne ; car les circonſtances ſpécifiques, ſi elle étoit vénérienne, étoient auſſi extraordinaires que la manière de la contracter.

J'ai vu de tems à autre pluſieurs de ces cas, qu'on avoit ſoupçonné être vénériens ; mais malgré que les malades ſe rétabliſſent pendant qu'ils prenoient le mercure, cependant à cauſe du défaut d'attention de la part des Praticiens à obſerver toutes les circonſtances, qui auroient pu décider ſi la maladie étoit vénérienne ou non, je les paſſerai ſous ſilence.

Après avoir conſidéré les cas mêmes de ceux qui eurent

Digitized by Google

les dents transplantées, considérons aussi les personnes de qui l'on a pris ces dents; car je ne puis pas m'empêcher de croire, que cela jettera quelque lumière sur le sujet dont il s'agit. Supposons que les jeunes filles, de qui l'on a pris les dents, avoient réellement la vérole, & que les dents étoient aussi par conséquent infectées, ce qui est une supposition peu favorable à ma propre opinion; il me paroît que, même dans ce cas, il ne peut pas y avoir de différence entre les gencives de la fille, de qui l'on a pris la dent, & celles de la personne qui l'a reçue : si l'ulcération eût eu lieu dans la dernière, d'après l'infection, l'alvéole de la fille dont on a pris la dent, ne se seroit-elle pas aussi ulcérée ? mais cela n'arriva pas dans aucun de ces cas. J'ai supposé ici les dents capables d'être infectées; quoique nous n'ayons pas encore vu, qu'elles aient eu cette maladie primitivement, mais à la suite seulement de son apparition par-tout ailleurs, dans la bouche, la gorge & le nez, & de ce qu'elle passa de ces parties aux dents; mais encore si elles sont capables d'avoir la maladie, & de la communiquer aux autres, il devient bien extraordinaire que les Opérateurs ayent toujours choisi la dent qui probablement étoit infectée.

Lorsque nous considérons que les filles, de qui l'on a pris les dents, n'avoient pas alors la moindre apparence de la maladie, & qu'elles n'en avoient aucune non plus, lorsque la maladie se manifesta chez la personne qui reçut la dent, il paroît étrange, qu'elle ait attaqué ceux qui reçurent la dent, & non pas ceux qui la donnèrent.

Il est aussi singulier que cette maladie ait été suivie d'incertitude dans tous ses degrés; dans la manière dont on l'a contractée, son apparence & sa guérison.

Résumons tous les argumens en faveur de cette maladie, pour démontrer qu'elle n'est pas vénérienne. 1°. Deux malades, dont les cas ressembloient à ceux des autres, dans leur origine, guérirent sans aucun remède.

2°. Ceux qui parurent être guéris par le mercure, n'eurent pas un traitement tout-à-fait semblable à ceux qui étoient sans contredit vérolés.

3°. Je regarde comme impossible que des parties, qui n'ont pas reçu elles-mêmes l'action morbifique, ayent le pouvoir d'infecter.

4°. On n'a jamais vu que les parties, qui communiquent l'infection, aient été elles-mêmes infectées.

Mais il doit être à-peu-près le même pour ceux qui ont

Digitized by Google

beſoin d'avoir des dents tranſplantées, ſi mon raiſonnement eſt juſte ou non; car une maladie a très-certainement eu lieu en conſéquence de l'opération; & dans quelques cas cette maladie a été pire, & on ne l'a guérie qu'avec plus de difficulté, que la vérole en général; & quelle que puiſſe être la maladie, je ne connois encore aucune manière de la prévenir, ſi ce n'eſt d'arracher la dent de bonne heure, ce qu'on n'a eſſayé que dans un ſeul cas, & avec ſuccès.

D'après ces faits, on pourra redouter une pareille opération; mais ſous ce point de vue, il n'en peut réſulter aucune ſuite fâcheuſe; car il n'y a point des moyens ſur leſquels on puiſſe compter dans les cas où l'on a de mauvaiſes dents; mais il faut ſe rappeller que je publie ici tous les cas malheureux, ce qui eſt l'oppoſé de ce qu'on pratique généralement dans les Livres de Médecine, & que je ne les rapporte pour d'autres raiſons que pour prévenir les écarts où l'on pourroit tomber dans le traitement de la maladie.

Mais on peut demander quelle eſt cette maladie? Il eſt beaucoup plus facile de dire ce qu'elle n'eſt pas, que de dire ce qu'elle eſt. Je dirois qu'une dent ſaine tranſplantée, peut occaſionner une telle irritation capable de produire une eſpèce de maladie, qui peut être ſuivie des ſymptômes locaux, dont nous venons de parler.

Je ne puis conclure, ſans dire que les maladies qui n'ont pas encore été décrites, & qui reſſemblent à la maladie vénérienne, ſont très-nombreuſes, & qu'on doit conſidérer ce que j'ai dit, plutôt comme une route que j'ai frayée à ceux qui voudront faire des recherches plus profondes, que comme un détail accompli de tout ce qui a rapport à ce ſujet.

FIN.

Digitized by Google

EXPLICATION DES PLANCHES.

Planche Première.

Fig. I. La verge préſentant le canal de l'urèthre ouvert, avec un rétréciſſement à environ deux pouces du gland : ce rétréciſſement eſt peu conſidérable.

A A. La ſurface coupée du corps ſpongieux de l'urèthre.

B. B. Le canal de l'urèthre dans lequel on peut obſerver les orifices des lacunes.

C. Le rétréciſſement.

Fig. II. La verge fendue environ de l'étendue de trois pouces, pour montrer les lacunes qui deviennent occaſionnellement un obſtacle au paſſage des bougies.

A A. Le corps ſpongieux de l'urèthre.

B. B. La ſurface interne du canal de l'urèthre, où l'on voit les orifices de deux lacunes.

C. Une ſoie de porc introduite dans une lacune.

D. L'extrémité d'une bougie introduite dans le reſte de l'urèthre.

Planche II.

L'urèthre ouverte en deux différens endroits, l'un au devant du rétréciſſement, & l'autre derrière. Celui qui eſt au-devant, l'eſt à travers le corps de la verge, & celui qui eſt plus bas, eſt ſur la ſurface antérieure de la partie membraneuſe, une bougie paſſe d'une ouverture à l'autre.

A A. Les racines de la verge, & la partie bulbeuſe de l'urèthre, confondues enſemble par l'inflammation & la ſuppuration, qui ſe ſont emparés de pluſieurs endroits.

B. B. La glande proſtate en état de maladie.

C C. Les bords coupés de la veſſie.

D. L'urèthre très-dilaté derrière le rétréciſſement, & irrégulier ſur ſa ſurface, en conſéquence de l'ulcération.

E. E. La ſurface coupée du corps caverneux de la verge.

F. F. La ſurface coupée du corps ſpongieux de l'urèthre.

Digitized by Google

G. G. La bougie passant de la partie saine de l'urèthre, à celle qui ne l'est pas.

H. Petite bougie dans le nouveau passage.

Planche III.

Deux canules propres à porter le caustique au rétrécissement de l'urèthre.

Fig. I. Canule d'argent étroite, avec son bouchon, qui se porte au-delà de la terminaison de la canule, & formant un bout arrondi. A l'autre extrémité du mandrin, se trouve un petit porte-crayon, contenant un petit morceau de caustique.

Fig. II. Canule flexible pour appliquer le caustique au rétrécissement qui occupe la courbure de l'urèthre. Le mandrin avec son porte-crayon, & poussé au-delà de son extrémité.

Fig. III. Mandrin d'argent avec son bouchon à son extrémité, le tout convenablement disposé pour entrer dans la canule, comme dans la figure I.

Planche IV.

La vessie & la verge d'une personne morte de grangrène à la vessie, à la suite d'un rétrécissement, & d'une pierre dans l'urèthre. Non-seulement on a représenté dans cette planche le rétrécissement, mais encore les tuniques épaissies & la surface réticulaire de la vessie, & même une petite pierre qui faisoit l'office de valvule ou de bouchon. On a représenté une canule introduite, du gland vers le rétrécissement, de manière à montrer la possibilité de le détruire avec le caustique.

A A. La vessie ouverte de sorte qu'on voit ses tuniques un peu épaissies, & sa surface interne réticulaire.

B. Le corps de la verge.

C C. Le corps spongieux de l'urèthre ouvert dans toute son étendue, & montrant l'intérieur de l'urèthre.

D. La prostate divisée.

E. Canule d'argent, introduite dans l'urèthre, moyennant laquelle on porte le caustique jusqu'au rétrécissement.

F. Marque le rétrécissement & la pierre qui est placée au-delà de manière à empêcher le passage de l'urine.

Digitized by Google

Planche V.

La glande proſtate engorgée, & particulièrement ſon prolongement valvulaire, qui eſt tuméfié, & qui s'eſt porté au-dedans de la veſſie, ſous la forme d'une tumeur, ce qui empêchoit l'urine de paſſer avec facilité, & cauſa l'épaiſſiſſement de la veſſie.

A. La glande proſtate.

B. Le prolongement qui paſſoit dans la cavité de la veſſie.

C. Une ſoie de porc, miſe dans l'urèthre, pour montrer qu'il eſt au-deſſus de la tumeur.

D. Le côté coupé de la veſſie, où l'on peut voir l'augmentation d'épaiſſeur de ſes parois (1).

Planche VI.

Un rein dont l'uretère, le baſſinet & les calices, étoient prodigieuſement dilatés, à la ſuite d'un rétréciſſement de l'urèthre.

A. La ſubſtance du rein devenue très-mince.

B. B. Les calices fort augmentés.

C. Le baſſinet très-dilaté.

D. L'urèthre dix fois plus volumineux qu'il ne l'eſt naturellement.

Planche VII.

La partie valvuleuſe de la veſſie, tellement augmentée qu'elle forme une tumeur conſidérable qui ſe jette dans la veſſie. La proſtate eſt auſſi augmentée. Cette tumeur a pluſieurs fois occaſionné de violentes ſuppreſſions d'urine, & a ſouvent été cauſe qu'on n'a pu tirer l'urine avec la ſonde. Cet inſtrument paſſant probablement dans une ſubſtance aſſez épaiſſe pour empêcher l'urine d'entrer dans les yeux qui en terminent l'extrémité. La ligne noire qui

(1) Nous devons à M. Guaning, qui poſſède cette pièce, de nous l'avoir prêtée pour en tirer le deſſin qui a ſervi à cette gravure.

Digitized by Google

paſſe au milieu de la tumeur, en commençant du canal de l'urèthre, étoit probablement faite par elle, dans un état d'affaiſſement.

A A. La ſurface de la glande proſtate coupée.

B. B. Les côtés inférieurs de la glande proſtate, qui ſe projettent en-dedans.

C. La tumeur.

D. La cavité de la veſſie.

Fin de l'explication des Planches.

FAUTES A CORRIGER.

Pag. 17, ligne 10, n'avoit pas; *liſez*: n'avoit.

Page 18, ligne 41, toient; *liſez*: étoient.

Page 24, ligne 25, tétanos; *liſez*: triſme.

Page 47, ligne 22, douleur; *ajoutez*: ſi ce n'eſt quelques tems après que l'écoulement.

Page 53, ligne 19, muſcles; *liſez*: cellules.

Page 62, ligne 1, au-deſſous; *liſez*: au deſſus.

Page 122, ligne 1, chandelles; *liſez*: cônes.

Page 154, ligne 4, la marche; *liſez*: l'opérateur.

Page 157, ligne 9, s'étoit fait paſſage; *ajoutez*: dans.

Page 161, ligne 13, comme il arrive ordinairement; *liſez*: ce qui arrive rarement.

Page 164, ligne 35, former; *liſez*: fermer.

Page 187, ligne 4, l'autre; *liſez*: l'urèthre.

Page 196, ligne 28, par-deſſous; *liſez*: par-deſſus.

Page 204, ligne 2, gi; *liſez*: agi.

Page 205, ligne 8, *ajoutez*: cette maladie deviendra à la fin funeſte, en produiſant l'émaciation & la fièvre hectique.

Page 207, ligne 3, ſe; *liſez*: le.

Page 212, ligne 27, confiance; *liſez*: conſcience.

Page 215, ligne 21, volontairement; *liſez*: ſpontanément.

ibid. ligne 31, volontairement; *liſez*: ſpontanément.

Page 216, ligne 41, chauds; *liſez*, froids.

Page 222, ligne 18, une apparence; *ajoutez*: d'inflammation.

Page 264, ligne 13, remède; *liſez*: inſtrument.

Page 270, ligne 27, d'action; *liſez*: d'abſorption.

Digitized by Google

APPROBATION.

J'AI lu par ordre de Monſeigneur le Garde des Sceaux, un Manuſcrit intitulé : *Traité des Maladies Vénériennes*, par M. JOHN HUNTER ; je n'y ai rien trouvé qui m'ait paru devoir en empêcher l'impreſſion. A Paris, le 2 Mai 1787. PAULET.

PRIVILÉGE DU ROI.

LOUIS, par la grace de Dieu, Roi de France & de Navarre : A nos amés & féaux Conſeillers les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand-Conſeil, Prevôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils, & autres nos Juſticiers qu'il appartiendra, SALUT. Notre amé le ſieur JOSEPH AUDIBERTI, Docteur en Médecine, &c. Nous a fait expoſer qu'il déſireroit faire imprimer & donner au Public, *une Traduction de l'Anglois, du Traité des Maladies Vénériennes de M.* JOHN HUNTER, *de la Société Royale de Londres, &c.* ; s'il Nous plaiſoit de lui accorder nos Lettres de Privilége pour ce néceſſaires. A CES CAUSES, voulant favorablement traiter l'Expoſant, Nous lui avons permis & permettons par ces Préſentes, de faire imprimer ledit Ouvrage autant de fois que bon lui ſemblera, & de le vendre, faire vendre & débiter par tout notre Royaume ; Voulons qu'il jouiſſe de l'effet du préſent Privilége, pour lui & ſes hoirs à perpétuité, pourvu qu'il ne le rétrocede à perſonne ; & ſi cependant il jugeoit à propos d'en faire une ceſſion, l'acte qui la contiendra ſera enregiſtré en la Chambre Syndicale de Paris, à peine de nullité, tant du Privilége que de la Ceſſion ; & alors, par le fait ſeul de la ceſſion enregiſtrée, la durée du préſent Privilége ſera réduite à celle de la vie de l'Expoſant, ou à celle de dix années, à compter de ce jour, ſi l'Expoſant décède avant l'expiration deſdites dix années ; le tout conformément aux articles IV & V de l'Arrêt du Conſeil du 30 Août 1777, portant Règlement ſur la durée des Priviléges en Librairie : Faiſons défenſes à tous Imprimeurs, Libraires, & autres perſonnes, de quelque qualité & condition qu'elles ſoient, d'en introduire d'impreſſion étrangere dans aucun lieu de notre obéiſſance ; comme auſſi d'imprimer, ou faire imprimer, vendre, faire vendre, débiter, ni contrefaire ledit Ouvrage, ſous quelque prétexte que ce puiſſe être, ſans la permiſſion expreſſe & par écrit dudit Expoſant, ou de celui qui le repréſentera, à peine de ſaiſie & de confiſcation des Exemplaires contrefaits, de ſix mille livres d'amende, qui ne pourra être modérée pour la premiere fois, de pareille amende & de déchéance d'état en cas de récidive, de tous dépens, dommages & intérêts, conformément à l'Arrêt du Conſeil, du 30 Août 1777, concernant les contrefaçons ; à la charge que ces Préſentes ſeront enregiſtrées tout au long ſur le Regiſtre de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, dans trois mois de la

Digitized by Google

date d'icelles ; que l'impreſſion dudit Ouvrage ſera faite dans notre Royaume, & non ailleurs, en bon papier & en beaux caracteres, conformément aux Réglemens de la Librairie, à peine de déchéance du préſent Privilége ; qu'avant de l'expoſer en vente, le Manuſcrit qui aura ſervi de copie à l'impreſſion dudit Ouvrage, ſera remis dans le même état où l'Approbation y aura été donnée, ès mains de notre très-cher & féal Chevalier, Garde des Sceaux de France, le Sieur de Lamoignon ; & qu'il en ſera enſuite remis deux Exemplaires dans notre Bibliothèque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, un dans celle de notre très-cher & féal Chevalier, Chancelier de France, le ſieur de Maupeou, & un dans celle dudit ſieur de Lamoignon ; le tout à peine de nullité des Préſentes ; du contenu deſquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir ledit Expoſant, & ſes hoirs, pleinement & paiſiblement, ſans ſouffrir qu'il leur ſoit fait aucun trouble ou empêchement. Voulons que la copie des Préſentes, qui ſera imprimée tout au long au commencement ou à la fin dudit Ouvrage, ſoit tenue pour duement ſignifiée ; & qu'aux copies collationnées par l'un de nos amés & féaux Conſeillers & Secrétaires, foi ſoit ajoutée comme à l'Original. COMMANDONS au premier notre Huiſſier ou Sergent, ſur ce requis, de faire pour l'exécution d'icelles tous Actes requis & néceſſaires, ſans demander autre permiſſion, & nonobſtant clameur de Haro, Charte Normande, & Lettres à ce contraires. CAR tel eſt notre plaiſir. DONNÉ à Verſailles, le neuvième jour du mois de Mai, l'an de grace mil ſept cent quatre vingt-ſept, & de notre Règne le treizième. Par le Roi en ſon Conſeil.

LEBEGUE.

Regiſtré le préſent Privilége ſur le Regiſtre XXIII de la Chambre Royale & Syndicale des Libraires & Imprimeurs de Paris, N°. 761, Fol. 244, conformément aux diſpoſitions énoncées dans le préſent Privilége ; & à la charge de remettre à ladite Chambre les neuf Exemplaires, preſcrits par l'Arrêt du Conſeil du 16 Avril 1785. A Paris, le 18 Mai 1787. KNAPEN, Syndic.

Digitized by Google

Fig. 2.

Digitized by Google

Digitized by Google

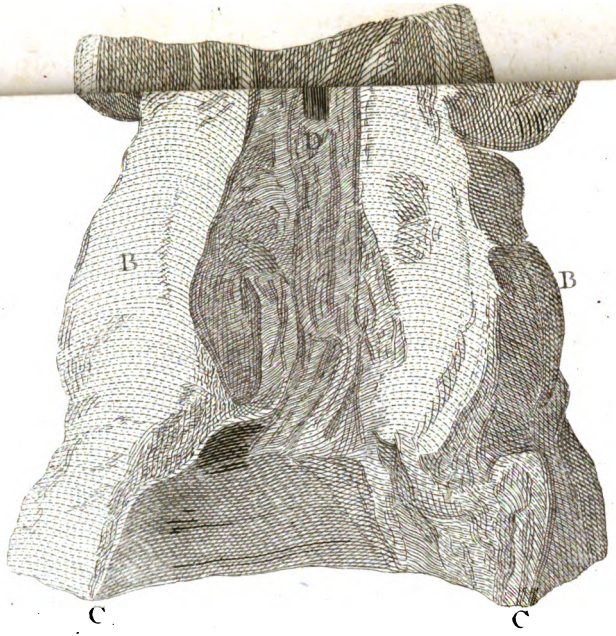

Wm. Bell del.

Dupin sculp.

Digitized by Google

Digitized by Google

Fig. 1.

Fig. 2.

Fig. 3.

Wm Bell del.

Dupin Sculp

Digitized by Google

Digitized by Google

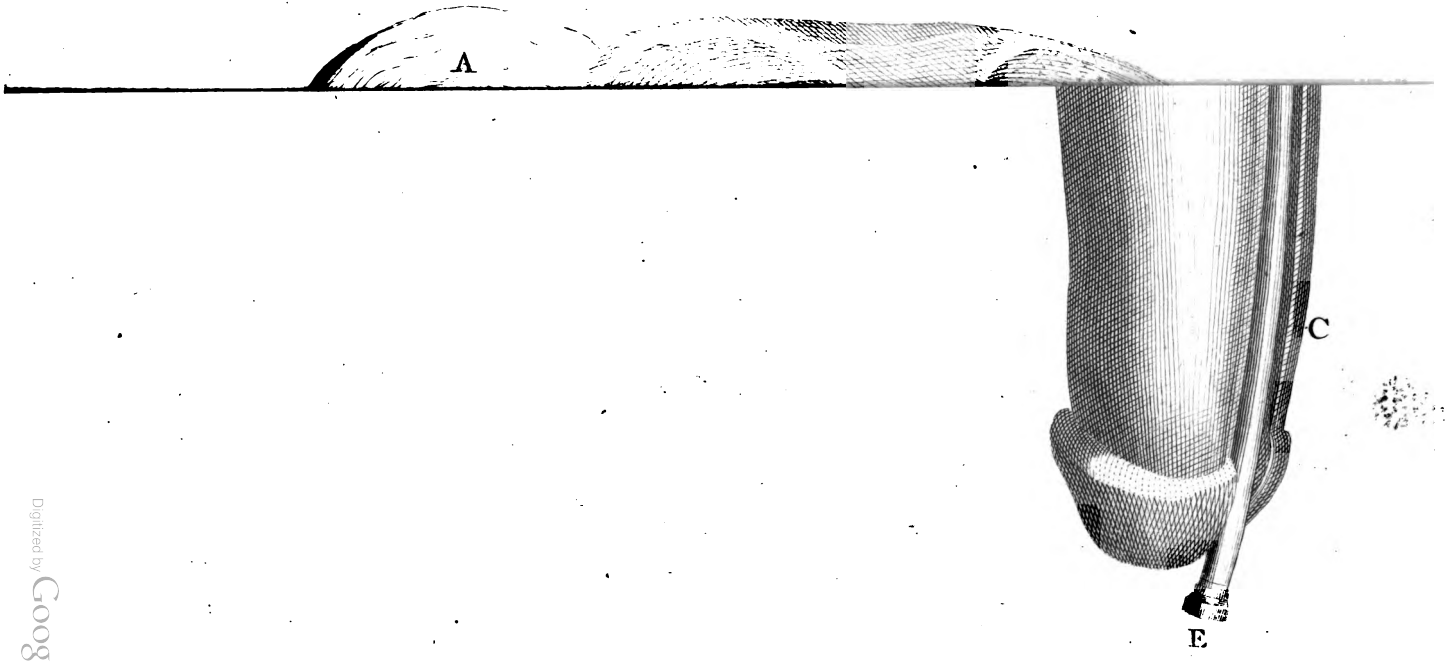

Digitized by Google

Digitized by Google

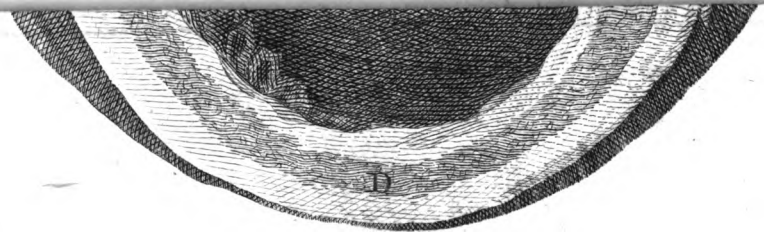

Wm Bell del.

Dupin Sculp.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

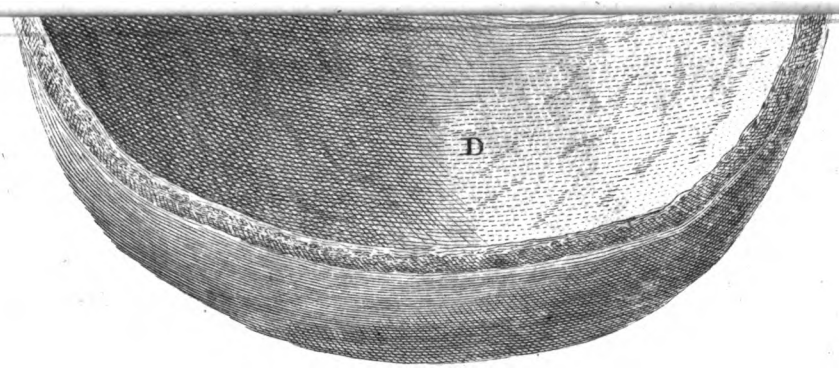

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google